RECUEIL

DES

NOTICES ET MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DU

DÉPARTEMENT DE CONSTANTINE

1er VOLUME DE LA QUATRIÈME SÉRIE

TRENTE-DEUXIÈME VOLUME DE LA COLLECTION

ANNÉE 1898

CONSTANTINE

IMPRIMERIE D. BRAHAM, 2, RUE DU PALAIS, 2

ALGER
JOURDAN, Libraire-Editeur
Place du Gouvernement

PARIS
J. ANDRÉ et Cie
Librairie africaine et coloniale
27 et 31, rue Bonaparte

1899

965.5
S678r
V.32
1898

UNIVERSITY
OF FLORIDA
LIBRARIES

RECUEIL

DES

NOTICES ET MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DU

DÉPARTEMENT DE CONSTANTINE

1er VOLUME DE LA QUATRIÈME SÉRIE

TRENTE-DEUXIÈME VOLUME DE LA COLLECTION

ANNÉE 1898

CONSTANTINE

IMPRIMERIE D. BRAHAM, 2, RUE DU PALAIS, 2

ALGER
JOURDAN, Libraire-Editeur
Place du Gouvernement

PARIS
J. ANDRÉ et Cie
Librairie africaine et coloniale
27 et 31, rue Bonaparte

1899

University of Florida Libraries

166.0
S678r
v.32
1898

LISTE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

MM. TARTRAT, C. ✻, Général de Division, commandant la Division de Constantine.

DUFOIX, ✻, I ❦, Préfet du Département.

E. MERCIER, ✻, A ❦, Maire de Constantine.

POULLE, ✻, A ❦, Directeur des Domaines, en retraite.

Composition du Bureau pour 1898

Président :	M. Ernest MERCIER.
1er Vice-Président :	M. MAGUELONNE.
2e Vice-Président :	M. VARS.
Secrétaire :	M. Gustave MERCIER.
Trésorier :	M. ESCURRÉ.
Bibliothécaire :	M. PRUD'HOMME.

Commission des Manuscrits

MM. MERCIER (Ernest).
PRUD'HOMME.
VARS.

MEMBRES HONORAIRES

—

1893 MM. Berger (Philippe), ✻ I ❦, membrede l'Institut, professeur au Collège de France, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, Paris.

1893 Boissier (Gaston), C ✻, I ❦, membre de l'Institut, administrateur et professeur au Collège de France, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, Paris.

1894 Bréal (Michel), C ✻, I ❦, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, Paris, 70, rue d'Assas.

1893 Cagnat (René), ✻, I ❦, professeur d'épigraphie au Collège de France, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue Stanislas, Paris.

1866 Chabouillet, O ✻, I ❦, conservateur honoraire du Département des Médailles et Antiques à la Bibliothèque nationale, vice-président de la Section d'archéologie du Comité des travaux historiques et scientifiques, boulevard Malesherbes, 65, Paris.

1885 Héron de Villefosse, ✻, A ❦, membre de l'Institut, conservateur des antiquités grecques et romaines au Musée du Louvre, membre titulaire du Comité des travaux historiques, Section d'archéologie, 15, rue Washington, Paris.

MEMBRES TITULAIRES

1892 MM. Arripe, I ✿, conseiller de Préfecture.

1892 Aubry, ✱, docteur, maire de Sétif.

1890 Aude, pharmacien à Constantine.

1897 Blanchet, A ✿, professeur agrégé de l'Université.

1897 Bonnafé, docteur à El-Milia.

1896 Busquet, I ✿, proviseur du Lycée de Constantine.

1898 Calassanti Motylinski (de), ✱, I. ✿, interprète militaire, directeur de la Médersa, professeur à la Chaire publique d'arabe, Constantine.

1895 Cambuzat-Roy, propriétaire, Seignelay (Yonne).

1876 Carbonnel, propriétaire à Constantine.

1875 Ceccaldi, notaire à Philippeville.

1883 Charrier (L.), A ✿, sous-chef de bureau à la Préfecture de Constantine.

1898 Descorps, A ✿, inspecteur des Etablissements de bienfaisance, Constantine.

1890 Domergue, A ✿, géomètre principal, en retraite, correspondant du Ministère de l'Instruction publique à Saint-Geniès (Lot).

1888 Duprat, A ✿, receveur des Douanes à la Guadeloupe.

1892 Escurpé, A ✿, directeur de l'école primaire supérieure à Constantine.

1878 MM. Farges, ✻, I ⚜, commandant, directeur des Affaires indigènes de la Division, correspondant du Ministère de l'Instruction publique à Constantine.

1893 Font-Réaux (de), sous-préfet.

1877 Forcioli, avocat, ancien député.

1891 Glorieux, professeur au Lycée d'Alger.

1874 Goyt, géomètre principal du Service topographique (Oran).

1891 Gsell, I ⚜, professeur à l'école supérieure des Lettres d'Alger.

1892 Jean, directeur de l'école de la rue Damrémont, à Constantine.

1877 Lauriichesse, conservateur des Hypothèques, en retraite, à Montignac.

1891 Le Clerc, chef du Service des Douanes, Alger.

1881 Lesueur, ✻, ingénieur, à Paris.

1878 Luciani, A ⚜, chef de bureau au Gouvernement Général, à Alger.

1892 Maguelonne, inspecteur des Domaines à Constantine.

1891 Mejdoub Kalafat, A ⚜, professeur d'arabe au Lycée de Constantine.

1895 Ménetret, A ⚜, administrateur de la commune mixte d'El-Milia.

1867 Mercier (E.), ✻, A ⚜, interprète traducteur assermenté, membre associé de l'école supérieure des Lettres d'Alger, lauréat de l'Institut, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, maire et conseiller général de Constantine.

1896 Mercier (Gustave), avocat, interprète militaire de réserve, Constantine.

1880 Mollet (Charles), propriétaire à Jemmapes.

1890 Morinaud, député et conseiller général du département de Constantine.

1878 MM. Papier, ✻, I ❦, chef du Service des tabacs, en retraite, président de l'Académie d'Hippone à Bône.

1880 Poinssot, A ❦, avocat, rue Nicole à Paris.

1862 Poulle, ✻, A ❦, directeur des Domaines, en retraite, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, membre non résidant du Comité des travaux historiques, à Montauroux (Var).

1891 Prévost, A ❦, professeur de rhétorique au Lycée de Constantine.

1881 Prud'homme, ✻, A ❦, capitaine en retraite, conservateur du Musée de la Ville, correspondant du Ministère de l'Instruction publique à Constantine.

1894 Rebuffel, conducteur des Ponts et Chaussées à Constantine.

1884 Reclus, (Onésime), géographe à Paris.

1894 Sarrazin, A ❦, architecte à Constantine.

1879 Stéphanopoli, conservateur des Hypothèques à Bône.

1863 Suquet, I ❦, inspecteur primaire à Constantine.

1890 Vars, A ❦, professeur de philosophie au Lycée, adjoint au maire de Constantine.

1891 Villa, avocat à Constantine.

MEMBRES CORRESPONDANTS

—

1885 MM. Allote de La Füye, ✻, général de brigade.

1880 Arbois (Firmin d'), ancien magistrat, à Paris.

1891 Arripe, administrateur de la commune mixte de l'Aurès.

1875 Baudot, ✻, chef d'escadron d'Etat-Major.

1882 Beedham, à Kimbolton (Angleterre).

1889 Bernard, architecte, 23, rue des Cordeliers à Compiègne.

1891 Bertrand (Louis), I ❦, receveur municipal, conservateur du Musée à Philippeville.

1898 Besnier (Maurice), ancien membre de l'Ecole française de Rome, chargé de cours à l'Université de Caen.

1890 Bigonnet, propriétaire à Bord-jbou-Arréridj.

1895 Blondel, juge de paix.

1874 Bourgogne (Geslin de), colonel.

1864 Cahen, ✻, grand rabbin à Paris.

1883 Chédé, O ✻, chef de bataillon de Zouaves, en retraite, à Aix.

1877 Daemers de Cachard, professeur à Bruxelles.

1892 Damichel, huissier à Sousse (Tunisie).

1888 Delattre (le R. P.), I ❦ prêtre missionnaire d'Alger, membre correspondant de l'Institut, conservateur du Musée archéologique de Saint-Louis de Carthage.

1860 Deloche, O ✻, membre de l'Institut.

1882 Denizi, ancien magistrat, à Marvejols.

1882 DROUIN, avocat, rue Moncey, 15, à Paris.

1895 ELDIN, architecte à Sétif, correspondant du Ministère de l'Instruction publique.

1890 ESPÉRANDIEU, I ❦, capitaine au 61e régiment d'infanterie, correspondant du Ministère de l'Instruction publique.

1894 FAGNAN, I ❦, professeur à l'Ecole supérieure Lettres d'Alger.

1891 GARROT, publiciste à Alger.

1894 GAUCKLER, A ❦, directeur du Service des Antiquités tunisiennes à Tunis

1894 GESSARD (CARL), pharmacien en chef de l'Hôpital de Sétif.

1892 GŒTSCHY, O ✵, colonel du 4e Tirailleurs, à Sousse.

1892 GONSON, A ❦, propriétaire à Lambèse.

1893 GUÉRIN, A ❦, sous-directeur des Contributions diverses à Tizi-Ouzou.

1892 HANNEZO, ✵, I ❦, capitaine d'infanterie à Bergerac.

1886 HOFFMANN, secrétaire de la Société d'anthropologie à Washington.

1890 JACQUOT, substitut à Saint-Jean-de-Maurienne.

1898 LASKINE (comte Gabriel de), à Soletz, gouvernement de Radam (Russie).

1897 LEROY, A ❦, explorateur, Biskra.

1881 LUBAWSKI (comte de), à Viazna (Russie).

1888 MARTY, médecin-major.

1882 MAURY, maître de conférences à la Faculté des Lettres, à Aix.

1879 MÉRITENS (DE) inspecteur de l'Assistance publique à Alger.

1888 MILVOY, architecte, rue des Trois Cailloux, 3, à Amiens.

1892 MM. Moliner-Violle, A ✿, sous-chef de Bureau au Gouvernement Général.

1888 Pallu de Lessert, avocat, rue de Tournon, 17, à Paris.

1880 Peyrot (le docteur), rue Laffite, 18, Paris.

1892 Ponté, maire à Mila.

1885 Reinach, I ✿, ancien élève de l'Ecole d'Athènes, rue de Berlin, 31, à Paris.

1893 Restouin, inspecteur primaire à Saint-Affrique.

1891 Robert, A ✿, administrateur de la commune mixte d'Aïn-M'lila.

1875 Roy, ✻, I ✿, secrétaire général de l'Ouzara à Tunis.

1885 Saladin, ✻, I ✿, architecte, rue de Bellechasse, à Paris.

1892 Toutain, I ✿, professeur de Faculté.

1862 Vaysettes, ancien interprète-traducteur assermenté, à Espalion.

1893 Viré (C.), avocat à Bordj-Ménaïel.

1878 Weill, grand rabbin à Tlemcen.

1868 Zotenberg, ✻, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale à Paris.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

AGEN. — Société d'agriculture, sciences et arts.

AIX. — Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres.

ALAIS. — Société scientifique et littéraire.

ALGER. — École supérieure des Lettres.

— Société historique algérienne.

AMIENS. — Société des antiquaires de Picardie.

ANGERS. — Société académique de Maine-et-Loire.

ANGOULÊME. — Société archéologique et historique de la Charente.

AUTUN. — Société éduenne.

AVESNE. — Société archéologique de l'arrondissement.

AVIGNON. — Académie de Vaucluse.

AUXERRE. — Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.

BAR-LE-DUC. — Société des lettres, sciences et arts.

BEAUNE. — Société d'archéologie, d'histoire et de littérature.

BEAUVAIS. — Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise.

BÉZIERS. — Société archéologique, scientifique et littéraire.

BÔNE. — Académie d'Hippone.

BORDEAUX. — Société archéologique.

— Société de géographie commerciale.

BOURGES. — Société historique, littéraire et artistique du Cher.

BREST. — Société académique.

CHAMBÉRY. — Société savoisienne d'histoire et d'archéologie.

— Académie des sciences, lettres et arts de Savoie.

DAX. — Société de Borda.

DRAGUIGNAN. — Société d'études scientifiques et archéologiques.

ÉPINAL. — Société d'émulation des Vosges.

GAP. — Société d'études des Hautes-Alpes.

GRENOBLE. — Académie delphinale.
GUÉRET. — Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse.
LANGRES. — Société historique et archéologique.
LAON. — Société académique.
LIMOGES. — Société archéologique et historique du Limousin.
LYON. — Société littéraire, historique et archéologique.
— Académie des sciences, belles-lettres et arts.
LE MANS. — Société historique et archéologique du Maine.
MARSEILLE. — Société de statistique.
MONTAUBAN. — Société archéologique du Tarn-et-Garonne.
MONTBÉLIARD. — Société d'émulation.
NANCY. — Académie de Stanislas.
— Société d'archéologie lorraine et du musée historique lorrain.
— Société de géographie de l'Est.
NANTES. — Société d'archéologie.
NARBONNE. — Commission archéologique.
NICE. — Société de littérature, sciences et arts des Alpes Maritimes.
NÎMES. — Académie du Gard.
ORAN. — Société de géographie et d'archéologie.
ORLÉANS. — Société archéologique de l'Orléanais.
PARIS. — Institut de France.
— *Journal des Savants.*
— Comité des travaux historiques et scientifiques.
— Bulletin de l'Ecole des Chartes.
— Société des antiquaires de France.
— Société d'ethnographie.
— Société de géographie.
— Société d'anthropologie.
— Association pour l'encouragement des études grecques.
— Société des études historiques.
— *Revue géographique internationale.*
— Musée Guimet.
— Société académique indo-chinoise de France.
— *Revue des Colonies et des Protectorats.*
PERPIGNAN. — Société agricole, scientifique et littéraire.

POITIERS. — Société des antiquaires de l'Ouest.

RAMBOUILLET. — Société archéologique.

REIMS. — Académie nationale.

RENNES. — Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine.

ROCHECHOUART. — Société des Amis des sciences et des arts.

RODEZ. — Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron.

ROUEN. — Commission des antiquités de la Seine-Inférieure.

SAINT-BRIEUC. — Société d'émulation des Côtes-du Nord.

SAINT-DIÉ. — Société philomathique.

SAINTES. — Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.

SAINT-OMER. — Société des antiquaires de la Morinie.

SAINT-QUENTIN. — Société académique des sciences, arts et belles-lettres.

SEMUR. — Société des sciences historiques et naturelles.

SENS. — Société archéologique.

SOISSONS. — Société archéologique, historique et scientifique.

TOULON. — Académie du Var.

TOULOUSE. — Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres.

— Société d'archéologie du Midi de la France.

TOURS. — Société d'archéologie de la Touraine.

— Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire.

— Société de géographie.

TUNIS. — Institut de Carthage. — Association tunisienne des lettres, sciences et arts, à Tunis.

VALENCE. — *Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse du diocèse de Valence.*

VALENCIENNES. — Société d'agriculture, sciences et arts.

VANNES. — Société polymathique du Morbihan.

VERVINS. — Société archéologique.

SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

ALSACE-LORRAINE. — Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle, à Metz.

— Société pour la conservation des monuments historiques de l'Alsace, à Strasbourg.

ANGLETERRE. — Société des antiquaires de Londres.

— Écosse. — Société des Antiquaires, Edimbourg.

— Société des antiquaires de Cambridge.

— Institut canadien de Toronto (Canada).

— Société de numismatique et d'archéologie de Montréal.

AUTRICHE. — Société impériale de géographie de Vienne.

AUTRICHE-HONGRIE. — Société archéologique croate (Zagreb Agram), musée national.

BELGIQUE. — Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège.

BRÉSIL. — Musée national de Rio-Janeiro.

ÉGYPTE. — Institut égyptien, au Caire.

— Comité de conservation des monuments de l'art arabe.

— Société khédivale de géographie, au Caire.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE. — Musée Paebody d'archéologie et d'ethnographie américaine de Cambridge.

— Institut Smithsonien de Washington.

— Commission d'inspection géologique des Etats-Unis (Département de l'Intérieur), à Washington.

— Société d'anthropologie, à Washington.

— Académie des sciences naturelles de Davenport, Iowa.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE. — Musée américain d'histoire naturelle.

— Association américaine pour l'avancement des sciences, à Washington.

— Société historique du Kansas, à Topeka.

ITALIE. — Institut archéologique d'Allemagne, à Rome.

— *Nouveau bulletin d'archéologie chrétienne*, à Rome.

— École française de Rome.

— Société africaine d'Italie, à Naples.

— Société africaine d'Italie, à Florence.

NORWÈGE. — Université royale, à Christiana.

RUSSIE. — Commission impériale archéologique, à Saint-Pétersbourg.

SUÈDE. — Académie royale archéologique de Stockholm.

— Institut géologique de l'Université d'Upsala.

SUISSE. — Société d'histoire et d'archéologie de Genève.

— Société de géographie de Berne.

ARCHÉOLOGIE

DU

CANTON DE BORDJ-MENAÏEL

PAR

CAMILLE VIRÉ

PREMIÈRE PARTIE

PREHISTOIRE

Le pays qui constitue le canton actuel de Bordj-Menaïel a la forme d'une figure pentagonale irrégulière, délimité au nord par la mer Méditerranée, de l'embouchure de l'Oued-Isser à celle de l'Oued-el-Arba, à l'est par le cours de l'Isser jusqu'au ch. ta Kessari et par la ligne de faîte des hauteurs séparant le bassin de l'Isser proprement dit de celui de son affluent, l'Oued-Djemâa, au sud par une ligne irrégulière suivant les crêtes secondaires de la chaîne des Flissas, enfin, à l'est, d'abord traversant l'Oued-Bougdoura, par la limite administrative du douar Beni-Arif jusqu'à Mirabeau, puis par le cours de l'Oued-Sebaou jusqu'à Rebeval, de là par une ligne

convexe, — frontière du douar Ouled-Aïssa et du douar Bouberak, — aboutissant à l'embouchure de l'Oued-bou-Sâada, affluent de l'Oued-el-Arba, enfin, par ce dernier cours d'eau jusqu'à la mer. Le pays, ainsi délimité, d'une profondeur idéale d'environ 40 kilomètres sur une largeur d'environ 50 kilomètres, se compose de deux parties : d'une part, la chaîne des Flissas et le massif éruptif de Djinet, — terrains de formation ancienne ; — d'autre part, les vallées proprement dites de l'Isser et du Sebaou et les mamelons intermédiaires, — terrains en général de formation ou d'émergence plus récentes.

Laissant de côté le massif éruptif de Djinet, — îlot particulier jadis battu par la grande mer, — c'est entre 400 et 500 mètres, à mi-hauteur de la chaîne des Flissas, que se trouve l'ancien cordon littoral, caractérisé par des dépôts de fossiles nombreux.

Les vallées proprement dites des deux fleuves, l'Isser et le Sebaou, sont composées de terrains d'alluvion très riches, mais n'offrant rien de particulier. Quant aux mamelons intermédiaires, formés d'argile grise, brune ou jaunâtre, ils sont des plus curieux, avec leurs formes plissées ou contournées. Ils constituent les fonds restés intacts de l'ancienne grande mer. Aujourd'hui, nus ou couverts de palmiers nains, ils portèrent, à l'époque romaine, d'épaisses forêts d'oliviers, dont de rares vestiges subsistent encore à l'état sauvage, notamment sur les flancs de la vallée du Bougdoura, où des bois importants de l'arbre cher à Minerve verdoient encore.

Tel qu'il est aujourd'hui, ce pays est très riche, complanté d'orangers, cultivé en blé, orge, vignes et

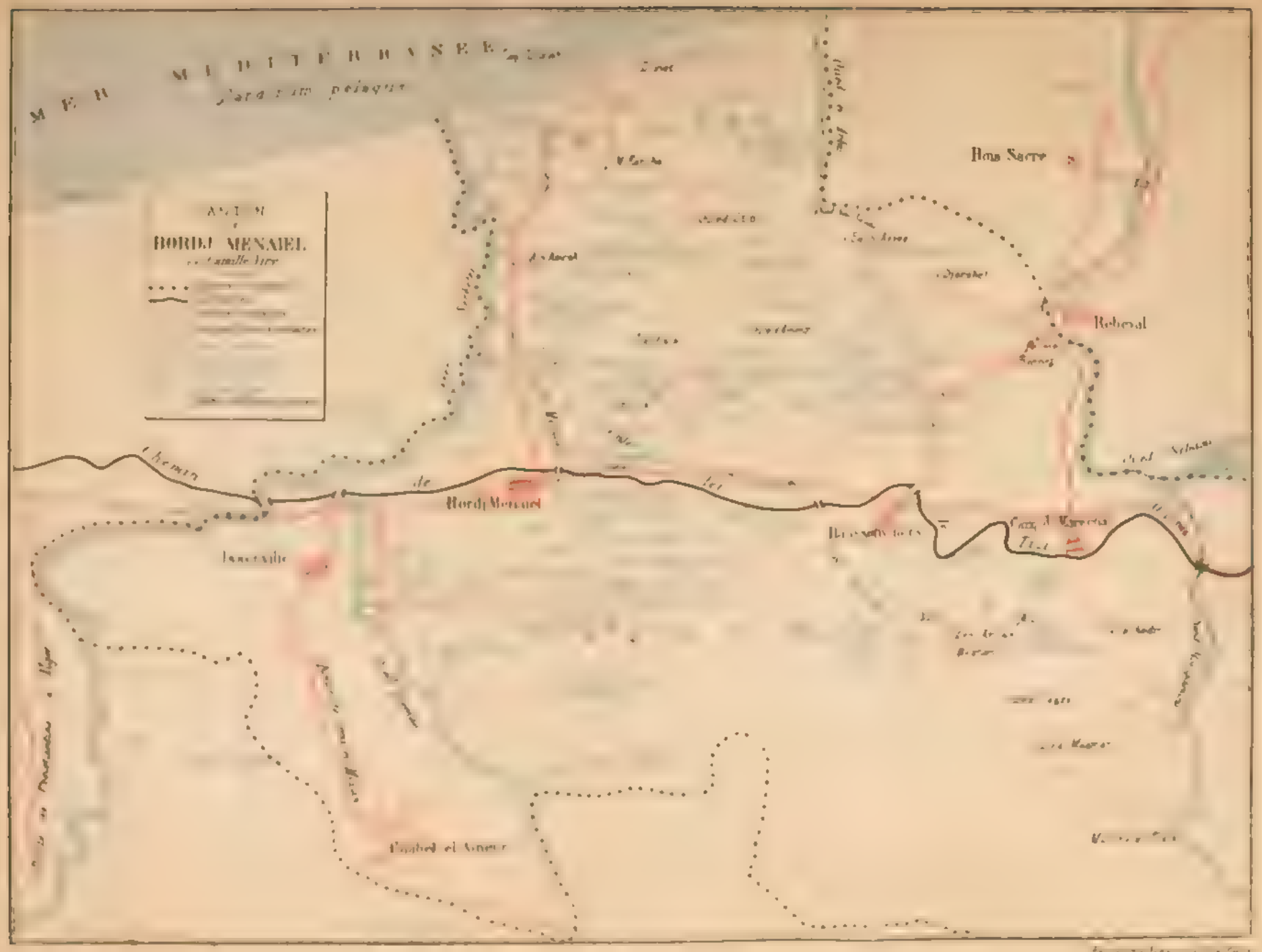
MER MEDITERRANEE
BORDJ MENAIEL
Bois Sacré
Rebeval
Chemin de fer
Bordj Menaiel
Isserville
Chabet el Ameur

surtout en tabac dans les parties de plaine, en orge et sorgho dans les parties mamelonneuses et portant des vergers d'oliviers, de figuiers et d'arbres fruitiers dans les parties élevées.

Ce pays, ouvert sur deux vallées reliées par des plateaux d'altitude médiocre, de parcours facile, a dû être habité de très bonne heure. De fait, les vestiges de l'époque préhistorique se présentent sous trois formes :

1° Outils de pierre gisant à la surface du sol ;

2° Abris naturels sous roches renfermant des ossements humains, des ossements d'animaux, des outils de pierre, des os taillés, — et abris artificiels creusés dans le rocher, soit chambres d'habitation, soit simples postes de surveillance ;

3° Sépultures.

CHAPITRE PREMIER

Outils de pierre gisant à la surface du sol

D'une manière générale, les pierres taillées trouvées à la surface du sol l'ont été sur des plateaux. Quelques échantillons ont été rencontrés sur les pentes ou dans les vallées, mais ils avaient été entraînés par les eaux. La pierre taillée dans la région de Bordj-Menaïel est généralement d'une matière autre que le silex qui est très rare. Ce sont des variétés de roches éruptives qui existent en affleurements nombreux dans la zone littorale (liparite, calcite), parfois du grès nummulitique, rarement du silex.

A. — Prison

Dans les environs de la prison civile, entre les cotes 60 et 69, j'ai ramassé cinq spécimens de l'âge de pierre (fig. 1, 2, 3, 4 et 5). Le dernier, qui est un coup-de-poing acheuléen dont les angles ont été arrondis par l'eau, a dû, d'ailleurs, être apporté dans un dépôt de matériaux pierreux destiné à recharger le chemin. Sa provenance n'est donc pas certaine.

B. — Dra-Zeboudjt

Le plateau des oliviers « Dra-Zeboudjt », (improprement appelé « Dra azib boujet » sur la carte au 1/50,000me), à 1,500 mètres de Bordj-Menaïel, m'a fourni un assez grand nombre de pièces curieuses.

Pas de silex, du granit ou du grès nummulitique.

Sur ce plateau assez étendu, j'ai ramassé, à l'est des vestiges d'une bourgade libyco-romaine, une série d'outils en granit et grès nummulitique qui tranchent par leurs formes avec les types connus. Il y a là des outils en forme de hoyaux, pioches, houes qui rappellent les types d'outils de l'ancienne Égypte et ceux en silex encore en usage chez les sauvages de l'Océanie (Planche n° 1).

C. — Pentes du Dra-Zeg-et-Ter

Un fait digne de remarque dans ce pays, c'est que la plupart des points occupés à l'époque romaine l'ont été également à la période préhistorique et vraisemblablement aussi à la période intermédiaire berbère.

Sur la face nord du Dra-Zeg-et-Ter, dans la paroi de l'énorme falaise rocheuse qui forme de ce côté un rempart naturel au plateau, se voient de nombreux abris ayant seulement quelques mètres carrés de su-

Prison civile

Quartz blanc.
— Fig. 1 —

Granit gris
— Fig. 2. —

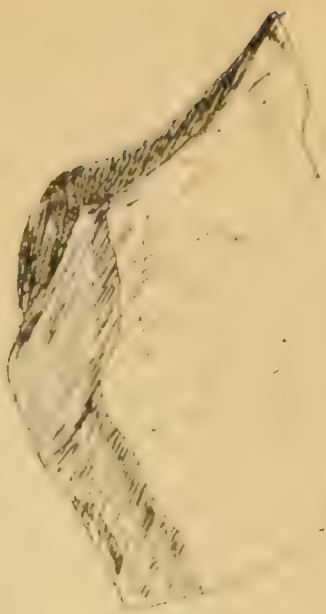

Calcite.
— Fig. 3. —

Calcite.
— Fig. 4. —

Grès rouge. — Fig. 5.

Planche I.

Planche II.

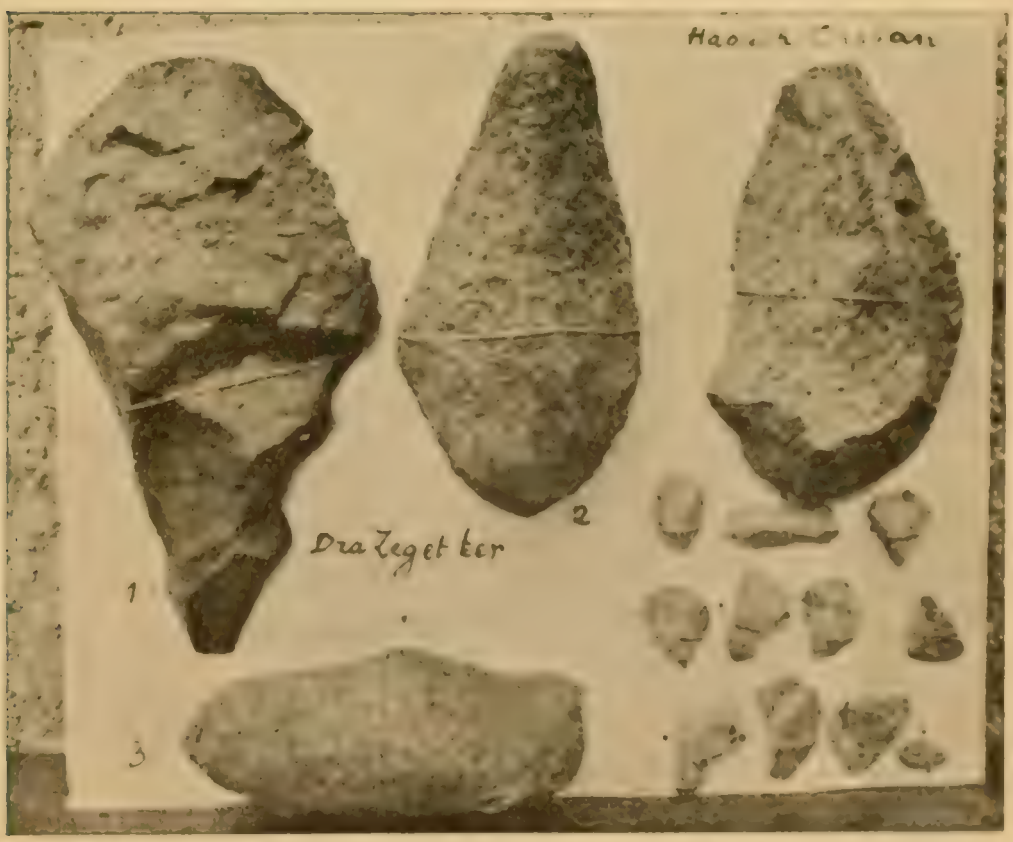

perficie. J'ai trouvé au niveau du plateau quelques gros outils de pierre, notamment une massue pesant 2 kilogrammes et demi (fig. 1, 2, 3 de la planche n° 2).

D. — Atelier de taille de Haouch-ben-Chaban

Sur un petit plateau en pente, vers la limite des douars El-Raïcha et Ouled-Smir, d'assez nombreux échantillons de roche granitique taillée gisent sur le sol suivant un axe de 200 à 300 mètres de développement. En raison de l'abondance des éclats ou pierres entières, je vois là le siège d'un atelier de taille analogue à ceux qu'on a rencontrés sur d'autres points de l'Algérie et dans l'Europe occidentale.

E. — Cote 101

Les plateaux des Ouled-Smir et des Ouled-Aïssa paraissent avoir été un terrain de chasse à l'époque préhistorique.

De ci, de là, on y ramasse sur le sol des spécimens d'instruments en granit taillés généralement en forme de pointes, tel que celui ci-dessous trouvé à la cote 101, au-dessus de l'Oued-bou-M'zar.

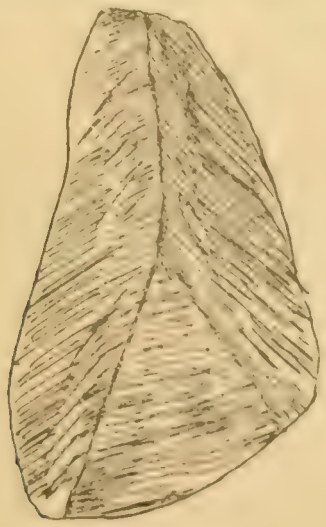

Grandeur naturelle.

F. — Ouenougha

Près du cimetière libyque d'Ouenougha, ou mieux tout autour de ce cimetière, on trouve à la surface du sol quelques grands éclats de granit taillé.

CHAPITRE II

Grottes et abris sous roche et postes-vigies

A. — Abris sous roche de la Cascade
(Gorge de l'Oued-Menaïel)

A 4 kilomètres au sud-est du village de Bordj-Menaïel, l'Oued-Menaïel, descendu de la chaîne des Flissas, rencontre venant de l'est la ligne des collines rocheuses de Bou-Ifri parties de la rive gauche de l'Oued-Chender et arrivant de l'ouest, la ligne des hauteurs de Baghla, nées à la rive droite de l'Oued-Djemâa ou Dra-Zeg-et-Ter. Elle se fraie, en sautant de roches en roches et en formant dans le granit ces trous circulaires appelés dans certains pays « marmites de géants », un étroit passage de 5 à 6 mètres de largeur.

Le point culminant de la gorge est sur la rive gauche, au cimetière de Sidi-Tadjïne, à 228 mètres au-dessus du niveau de la mer, éloignée en ligne droite de 12 kilomètres environ, et sur la rive droite, à 188 mètres seulement.

Le point culminant de la rive droite forme un plateau circulaire de moins de 100 mètres de diamètre. A peu près au milieu, près d'un rocher qui se dresse,

vaguement semblable à un dolmen et qui paraît avoir été dégrossi de main d'homme, se trouvent des amas de pierres et les vestiges d'un mur en gros blocs. Sur le sol, on remarque quelques débris de poteries et de briques de la période romaine.

De ce plateau, une pente rapide mène, dans la direction de l'oued, sur un deuxième plateau plus étroit. A cet endroit, une ligne de rochers tombe à pic du côté du sud. Du côté du sud-ouest, face à la rivière, deux abris sous roche. Le premier se compose d'une petite caverne de 5 mètres de long sur 2 mètres de large et $1^{m}45$ de hauteur. Dans la paroi nord, un conduit de $0^{m}80$ de largeur et de $0^{m}30$ de hauteur à l'entrée s'enfonce à $0^{m}75$ du sol dans la direction de l'est. Je n'ai pu en déterminer la profondeur. Une tranchée ouverte à l'entrée, dans le sens de la largeur de l'abri, découvre sous une couche de $0^{m}08$ d'humus et de fumier une glaise jaune, mêlée de pierrailles, non remaniée. A $0^{m}15$ de profondeur dans la glaise, apparaissent un fragment de maxillaire humain inférieur dans lequel est encore encastrée une molaire ; à deux ou trois centimètres plus bas, le milieu de la même mâchoire dont toutes les dents manquent, puis des os longs engagés dans une terre brune, moëlleuse, très friable, mélangée de cendre. Quelques os sont noircis par le feu ; avec ces os, sont plusieurs instruments en silex, en granit ou en pierre dure, notamment un burin triangulaire bien fini, en beau silex brun jaunâtre, ayant $0^{m}03$ de longueur, $0^{m}005$ de largeur et autant de hauteur ; une pointe de flèche en silex noir dont la pointe est cassée et dont les dimensions sont de

0^m025 en longueur et 0^m015 dans sa plus grande largeur ; une autre pointe en pierre dure, à grain très fin, également cassée, de 0^m02 de longueur sur 0^m012 de largeur ; une troisième, intacte, ayant 0^m04 de longueur et 0^m022 de largeur à la base ; une boule en silex brun clair ayant subi l'action du feu, éclatée en plusieurs endroits et ayant 0^m03 de diamètre ; une autre boule en granit ayant 0^m08 de diamètre ; un tranchet en pierre dure de 0^m042 de longueur, 0^m041 de largeur à la base et 0^m026 de largeur au sommet. Parmi ces instruments, se trouvaient deux minuscules fragments de poterie noire, très grossière, et un os taillé sur les deux côtés et aminci en biseau à une extrémité, ayant 0^m036 de longueur, 0^m002 de largeur et autant d'épaisseur.

En avant de cet abri, un chemin tracé dans le rocher conduit à une plate-forme de 17 mètres de longueur sur 9 mètres de largeur, fermée par un demi-cercle d'énormes blocs placés avec symétrie. Un troisième abri est situé à 5 mètres en contrebas.

A 25 ou 30 mètres encore plus bas, un rocher est évidé circulairement en forme de puits. L'évidement du rocher détermine les trois quarts d'un cercle dont le quatrième quart est formé par une sorte de muraille en pierres sèches s'élevant en retrait, de manière à former les degrés d'un escalier. La longueur de l'ouverture au ras du sol est de 1^m50 et sa largeur de 1^m40. Une terre noire, grasse au toucher, très légère néanmoins et très meuble remplissait l'orifice jusqu'à 0^m50 du sol. A 1^m20 de profondeur, se dessine l'ouverture cintrée d'une galerie s'enfonçant au sud. Cette galerie n'a pas été déblayée.

A 2m50 de ce puits et à 1m50 en contrebas, un rocher plat de 6 mètres de longueur est engagé dans la terre ; du côté de la hauteur de la montagne et du côté de la pente, il est barré par une muraille demi-circulaire en gros blocs bruts. Quelques blocs enlevés me montrèrent un abri rempli de terre jusqu'à 0m20 du sommet. Une tranchée me permit de constater que l'entrée primitive était au sud-est. La terre qui remplissait l'abri était compacte, remaniée par les eaux. Il ne semblait pas y avoir de couches déterminées par suite du remaniement des eaux. La terre, à partir de 0m60 de profondeur, contenait de nombreux ossements brisés dont beaucoup avaient subi l'action du feu, des fragments de charbon, des instruments en pierre éruptive, notamment une énorme massue pesant 2 kilogr. 600, des haches à un seul tranchant, une belle hache rappelant la forme des haches néolithiques, de rares fragments de poterie très fruste et de nombreux os taillés. Mais l'objet le plus curieux est un petit hameçon en fer très oxydé, de 0m025 de longueur. Cet hameçon de fer, trouvé à plus d'un mètre de profondeur parmi des outils de pierre fort grossiers, déroute au premier abord. On a tendance, en effet, à considérer le bronze comme le premier métal connu. Faudrait-il admettre avec le docteur L. Faure (1) que le fer est réellement le premier métal connu et que si on n'en retrouve que rarement des restes, c'est à sa prompte oxydation qu'on le doit ? Aucune trace de bronze n'existe à la Cascade. D'autre part, l'imperfection des outils

(1) *Recherches historico-métallurgiques tendant à prouver que le fer est le premier des métaux connus et utilisés par l'homme.*

de pierre semblerait donner une haute antiquité aux abris de la Cascade. Pourtant, je les crois relativement peu anciens, contemporains de peuples déjà civilisés. L'homme civilisé et le sauvage coexistent encore aujourd'hui ; à plus forte raison ont-ils coexisté jadis et ce n'est pas toujours sans raison que les Grecs et les Romains ont appelés Barbares tout ce qui vivait en dehors d'eux. L'hameçon de la Cascade pourrait être le produit d'un échange ou d'une trouvaille.

D'autres abris voisins sont encore inexplorés. Un dernier est une grotte naturelle avec plate-forme protégée. Un simple puits de $0^{m}30$ de diamètre, foré dans un angle, me permit de juger de la richesse de l'abri s'il était fouillé complètement. Ici, il n'y a pas eu de remaniement par l'eau. Les porcs-épics seuls ont peut-être amené quelque dérangement dans les couches. Jusqu'à $1^{m}20$ de profondeur, la couche est kabyle et romaine, offrant quelques rondelles de bronze et des fragments de grande poterie romaine. Au-dessous, une série de foyers, des ossements noircis, des outils en pierre éruptive, des os taillés, un os estompé, une raie horizontale, des raies perpendiculaires.

Aucun des abris n'ayant été fouillé complètement, je ne les étudierai pas avec plus de détails pour le moment. Je reproduis seulement ci-dessous quelques-uns des types de pierres taillées qui, en somme, se rapprochent du type acheuléen français.

(Planche n° 3)

Planche III.

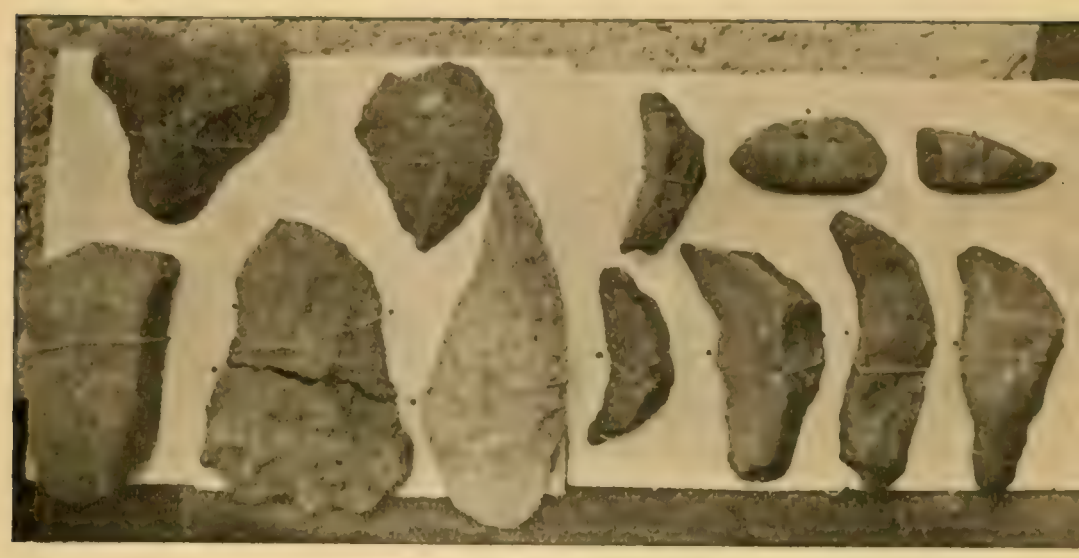

Planche IV.

Et ci-contre les principaux os taillés.

(Planche n° 4)

Les ossements recueillis sont ceux du petit bœuf d'Afrique, de la chèvre, du porc-épic, du chacal, d'un équidé de grande taille, d'hommes de petite taille.

Aucun vase entier, des fragments en terre rougeâtre, brune ou noire. Un seul présente des traces d'ornementation faites avec l'ongle.

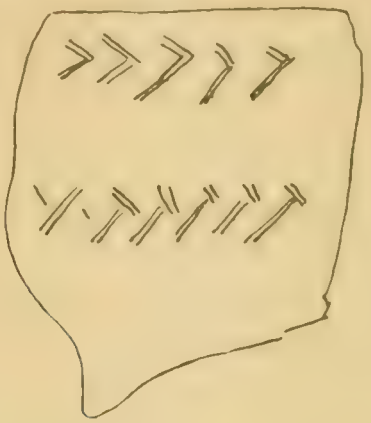

B. — Grottes du Chender

L'Oued-Chender, en quittant les ravins des Flissas, passe dans des gorges où il forme plusieurs grottes. L'une a été retaillée à l'époque romaine. Les autres offriront vraisemblablement, lorsqu'on les fouillera, des vestiges préhistoriques. J'ai ramassé dans l'une d'elles le spécimen ci-dessous :

C. — Grotte d'Afir

A Afir, dans les Beni-Chenacha, une grotte aménagée aussi de main d'homme devra donner également des résultats intéressants.

D. — Abris de Kara-Ahmed

Entre Bordj-Menaïel et la mer, non loin de l'Isser et de la route du Cap Djinet, s'élève sur un plateau dominant la mer et le cours inférieur de l'Isser le village indigène de Kara-Ahmed.

A 50 mètres au sud du village, est un gros rocher isolé. Une sorte de sentier tracé par un fréquent passage permet de monter le long de ce rocher jusqu'au sommet, lequel forme une double plate-forme avec double abri de $1^{m}30$ de profondeur.

A 100 mètres au sud-est, un autre rocher isolé présente sur sa face nord-est une excavation de $2^{m}50$ environ de hauteur sur 3 mètres de largeur et $2^{m}50$ de profondeur avec plateforme extérieure de 5 mètres de long sur 4 mètres de large, à $0^{m}80$ en contrebas. Des bancs taillés dans le rocher existent tout autour et à l'intérieur ; il y a, à différentes hauteurs, de petites niches. Dans le fond de l'excavation même, à 2 mètres du plancher, une lunette circulaire de $0^{m}25$ de hauteur sur $0^{m}35$ de largeur communique avec une plateforme en arrière délimitant un poste couvert de guetteur. Le guetteur devait se tenir assis, la hauteur de son poste n'étant que de un mètre sur une largeur de 2 mètres et une profondeur de $1^{m}50$.

Un peu en arrière, une autre masse rocheuse présente cinq étages d'abris avec escaliers dans le roc et sur le sommet un bassin de 50 mètres carrés environ destiné à recueillir les eaux pluviales.

Les indigènes utilisent encore ces abris pendant l'été à cause de la brise de mer qui les rafraîchit alors.

Une plateforme défensive avec épaulement protégeait ces abris du côté de la montagne.

Non loin de là, se dresse la masse de Sidi-Zerzor, énorme bloc rocheux qui monte à 261 mètres au-dessus du niveau de la mer. L'accès en est relativement facile. Son sommet est une plateforme de 25 à 30 mètres carrés avec épaulement de 1m30 de hauteur du côté du sud.

Au pied occidental de Sidi-Zerzor, se voient les restes de trois habitations circulaires en pierres brutes, ayant 5 mètres de diamètre. Je ne saurais me prononcer sur l'âge de ces constructions.

Les abris de Kara-Ahmed, en raison de leur nature et de leur facilité d'accès, n'ont conservé aucun mobilier.

CHAPITRE III

Sépultures et tumulus

A. — Les tombes de Kara-Ahmed

En avant et au sud-ouest de Kara-Ahmed, se dresse un monument que les indigènes appellent *Qbar-el-Djahel* (le tombeau de l'idolâtre). C'est un amoncellement de blocs plus longs que larges, rudimentairement façonnés. On reconnaît un cercle de cromlechs de 2 mètres de largeur et intérieurement à ce cercle une masse de monolithes obliquement

dressés et convergeant vers une masse centrale longue de 2 mètres et large de 1m50. Une sorte d'allée de 2 mètres de largeur sur 2m50 de longueur mène à cette partie centrale. Peut-être faut-il voir dans ce monument un dolmen avec allée couverte dont les tables de recouvrement ont disparu.

Derrière ce tombeau, s'en trouvent deux autres formés d'un simple cercle continu de cromlechs d'assez grande dimension et non équarris. Au milieu du premier et sur le sol, j'ai ramassé une jolie pointe en pierre éruptive brune, de même forme que celle trouvée au-dessus de l'Oued-bou-M'zar, à la cote 101, d'ailleurs pas très éloignée de Kara-Ahmed.

En arrière des abris, existait un autre *Qbar-el-Djahel*. Ce *Qbar* a été détruit au printemps de 1895 par les khammès du propriétaire du champ Khiali Ahmed, de la famille des Ben Grich. A en juger par les matériaux gisant sur le sol, il devait avoir un caractère dolménique. Au dire des indigènes, il se serait composé d'un cercle de pierres et, au milieu, de blocs dressés supportant un couvercle. Ce couvercle que j'ai vu avait 0m35 d'épaisseur, 1m20 de

longueur et 1m05 de largeur. Il était légèrement arrondi à l'un de ses bouts. La destruction de ce tombeau est d'autant plus regrettable qu'il était le dernier type de sépulture franchement dolménique encore intacte dans la région. Les sépultures dolméniques du cimetière inférieur de Bridj, dans la vallée du Sebaou et dans lesquelles les morts sont couchés sur le côté droit et repliés sur eux-mêmes, dans la position du fœtus dans le ventre de sa mère, sont, en effet, recouvertes de terre et non pas plus élevées que le sol.

B. — Tumulus du Coudiat-Ter

Lorsqu'on va de Ménerville à Tizi-Ouzou par la route départementale, on aperçoit en avant du village alsacien de Camp-du-Maréchal, à droite de la route, à 3 kilomètres environ du Sebaou et sur la rive gauche, un monticule très régulier et dont le sommet nettement découpé semble travaillé de main d'homme. En effet, si l'on monte les pentes de ce mamelon, on remarque qu'à 15 mètres environ du sommet, la nature du terrain change tout d'un coup. Au lieu de la terre argileuse de couleur jaunâtre qui forme le sol naturel, c'est une sorte de gravier de rivière de couleur plus brune. On se trouve en présence d'un tumulus artificiel de 15 mètres environ de hauteur dressé sur une butte naturelle d'un peu moins de 80 mètres d'élévation, le tout étant coté 93 mètres sur la carte au 1/50,000me. Sa longueur d'un bout à l'autre de la plateforme qui est légèrement convexe est de 60 mètres, sa largeur de 5 mètres environ.

Orienté nord-sud, ce tumulus est parallèle aux buttes en forme de tumuli du Djebel-Faraoun et du bordj turc du Sebaou. Son nom arabe est Coudiat-Ter (butte de l'épervier).

Le Coudiat-Ter est-il analogue aux tumulus de Bretagne tels que le Kairin de la forêt de Carnoët, fouillé en 1843 par M. Peyron, la butte de Tumiac, le Manè Bras de la presqu'île d'Arzon, fouillé en 1853 par la Société polymathique du Morbihan, le Manè Mikel, le mont Saint-Michel de la plaine de Kermario, près de Plou Carnac, au centre duquel M. Galles, sous-intendant militaire, a trouvé une chambre sépulcrale analogue aux chambres sépulcrales des Pyramides d'Egypte ? Il est permis de le supposer.

En attendant des fouilles complètes, quelques fouilles superficielles m'ont fourni les constatations suivantes :

Il m'a paru qu'il y avait eu jadis une ligne ellipsoïdale de sépultures autour de la plateforme. Les débris de ces sépultures sont visibles encore du côté de l'est (vigne Knecht). Du côté sud, dans la direction de la voie ferrée, et du côté ouest, direction d'Haussonvillers, aucune trace apparente ne permet plus de déterminer la ligne des tombeaux ; mais de ces côtés, il y a eu défrichement et descente des terres le long de la pente. Du côté nord seulement, j'ai entrepris des fouilles à un mètre environ du sommet sur une longueur d'environ six mètres. A l'endroit où M. Eininger, maire de Camp-du-Maréchal et propriétaire du sol, m'avait dit avoir remarqué en labourant de larges pierres plates, est apparu à $0^{m}40$

de profondeur, enfoui dans le gravier de rivière, un crâne humain couché sur le côté droit. Tout auprès étaient les os de la partie supérieure du corps allongés sur des pierres plates, posées elles-mêmes sur des cailloux ronds cimentés avec de la glaise verte, le tout formant une sorte de banquette de $0^{m}55$ de long sur $0^{m}20$ de large, soutenue d'un côté par une dalle de $0^{m}25$ d'épaisseur au pied de laquelle, à $0^{m}30$ au-dessous de la première, se trouvait une seconde banquette supportant les os inférieurs du même individu. Il y avait eu vraisemblablement enfouissement après désarticulation du squelette, comme cela se pratique encore chez certaines tribus sauvages.

Le crâne, qui est celui d'une femme, ne rappelle que de très loin, d'après M. le docteur Verneau, assistant de la chaire d'anthropologie au Museum d'histoire naturelle de Paris, les types connus de l'Afrique du Nord. Il fait penser à certaines pièces des dolmens de Roknia. Son indice céphalique horizontal n'atteint que 76,27 environ. Le front est beau, bien développé dans tous les sens. La courbe antéro-postérieure, régulière en avant, s'infléchit à partir du tiers postérieur des pariétaux, par suite d'un méplat assez marqué qui se prolonge jusque sur la partie supérieure de l'écaille occipitale. La base est un peu aplatie.

Tous ces caractères se rencontrent à Roknia sur les individus qui rentrent dans le type de Cro-Magnon, mais les bosses pariétales du crâne du Coudiat-Ter sont peu marquées et c'est là surtout le trait qui le différencie le plus des crânes typiques. L'orbite est un peu élevé (indice 84,62), mais la face est en même temps basse et large (indice 66,66).

En somme, cette tête, avec son crâne dolichocéphale et sa face courte, est dysharmonique à un haut degré. Par d'autres caractères, elle se rapproche aussi des crânes féminins de Cro-Magnon, mais tous ces caractères sont quelque peu atténués. Ils ne le sont pas plus, d'ailleurs, que sur la très grande majorité des têtes extraites des dolmens de Roknia qui renfermaient, comme on sait, des types fort divers (1).

..... Au pied de la seconde banquette dont j'ai parlé plus haut, la pioche mit au jour une autre tombe sensiblement perpendiculaire à la première. Mais alors que celle-ci était orientée est-ouest, celle-là était disposée sud-nord. Cette deuxième tombe, qui avait environ $0^{m}55$ de long, était nettement délimitée par des lignes de pierres plates jointées de glaise brune et formant une sorte de caisse. Au milieu, un crâne posé à plat et autour du crâne un certain nombre d'os disposés régulièrement. Une troisième tombe analogue fut trouvée à côté de la première, mais les ossements contenus dans cette dernière étant ceux d'un tout jeune homme, se brisèrent dès qu'on les sortit.

Il est probable que le tumulus du Coudiat-Ter ne m'a pas livré tous ses secrets. Cette butte artificielle de 15 mètres de hauteur n'a pas dû servir qu'à ensevelir à $0^{m}50$ ou 1 mètre de son sommet quelques corps humains.

Polissoïr. — Aux deux tiers de la pente sud-est du Coudiat, une épaisse pierre de grès à demi en-

(1) A Bridj, vallée du Sebaou et canton de Dellys, des sépultures dolméniques m'ont donné un crâne court qui ne paraît pas se rattacher à une race connue. Il sera l'objet d'une étude spéciale.

terrée dans le sol présente sur une faible partie de sa surface un creux de 0m065 de profondeur, 0m35 de longueur et 0m06 de largeur d'un côté et 0m11 de l'autre. Ce creux, produit par un frottement répété, avait acquis le poli du marbre. Il est possible que ce soit un polissoir analogue à ceux de France. Une petite source aujourd'hui tarie, mais dont les traces se voient encore à 200 ou 300 mètres de là, permettait de prendre l'eau nécessaire au polissage des outils.

C. — Tumulus de la cote 83

A la cote 83, sur la rive gauche du Chender, entre Bordj-Menaïel et Haussonvillers, près de la route, une butte de même forme que le Coudiat-Ter, mais orientée est-ouest, est peut-être aussi un tumulus artificiel. Je ne l'affirme pas, l'ayant très sommairement examinée.

CHAPITRE IV

Sépultures et monuments dits libyques ou libyco-berbères

La préhistoire de l'Algérie s'étend presque encore jusqu'à l'apparition des Romains dans l'Afrique du Nord. Cependant, dès avant l'époque romaine, des groupes de population de l'Algérie actuelle avaient une certaine civilisation. Ils dégrossissaient la pierre, connaissaient les métaux, élevaient de grandes constructions, savaient écrire. L'usage a prévalu généralement jusqu'à présent, faute de dénomination plus précise, d'appeler libyques ou libyco-berbères les vestiges qu'ont laissés ces populations évoluant déjà vers la civilisation.

Peut-être les abris ou postes-vigies rencontrés dans les rochers, à Kara-Ahmed notamment, sont-ils de la période libyco-berbère. Quoi qu'il en soit, je désignerai sous le nom de libyco-berbères les constructions en pierres ou les tombeaux symétriques avec cromlechs *taillés*, dans lesquels le mortier ou le ciment ne me paraissent avoir été que peu ou point employés.

Section Ire

Cimetières et sépultures

El-Argoub-el-Ahmar (le champ rouge). — Entre Boulendjas et Bechala, à quelque distance du poste-vigie ou tombeau romain appelé « Qbar-Roumia », au milieu des terres d'argile rouge couvertes de pierres calcaires, au lieu dit Argoub-el-Ahmar, un petit tumulus est entouré d'un cercle de pierres taillées.

Sidi-Mansour. — Il en existe un autre, mais en ma-

tériaux moins bien préparés, près de Sidi-Mansour (douar Ouled-Aïssa), sur le chemin. Ce dernier est, d'ailleurs, en partie enfoui sous des moellons kabyles et des broussailles.

Cimetière près de Bach-Assès. — Au-dessous de Bach-Assès (douar Ouled-Aïssa), le long du chemin allant à Bois-Sacré (ancienne voie romaine), au nord-ouest de ce chemin, un petit monticule est couvert d'un grand nombre de tombes entourées d'un ou de plusieurs cercles de pierres. Il y a également en ce lieu quelques tombes arabes anciennes. La plus remarquable des tombes avec cromlechs se trouve sous un olivier millénaire qui a poussé quatre gros troncs. Cette tombe est entourée de deux cercles forts nets, le plus grand étant à $0^{m}30$ en dehors du plus petit, lequel est lui même d'un diamètre de deux mètres environ. Le diamètre du plus grand est, par suite, de $2^{m}60$ environ. Les deux cercles forment un mur continu et quelques-unes des pierres qui les composent sont taillées. Ayant commencé à faire déblayer l'intérieur du petit cercle, je me trouvai en présence de pierres plates enchevêtrées recouvrant des briques grossières. Ces briques, qui ont $0^{m}22$ de longueur, $0^{m}10$ de largeur et $0^{m}03$ d'épaisseur, sont formées d'argile grise à peine battue et mêlée de gravier. La cuisson est très imparfaite. Une sorte de mortier extrêmement friable joignait ces briques entre elles. Les couches de briques et de pierres plates se poursuivaient jusqu'à $0^{m}50$ de profondeur. A cette profondeur, les pierres cessaient et un véritable mur de briques s'enfonçait sous les racines de l'olivier. A $1^{m}20$ de profondeur, n'étant pas encore à la base du

mur et les racines de l'olivier rendant le travail difficile, il fut interrompu.

A 5 mètres de là, dans la direction du sud-est, je fis ouvrir une fosse au centre d'un cercle simple de 2 mètres de diamètre. Une couche de terre végétale de $0^{m}05$ ayant été enlevée, apparut un dallage de $0^{m}95$ de longueur sur $0^{m}50$ de largeur. A $0^{m}15$ au-dessous de ce dallage, dans une terre jaunâtre, des ossements gisaient pêle-mêle, et à $0^{m}10$ encore plus bas, plusieurs crânes se voyaient à côté les uns des autres, mais tous éclatés et écrasés, soit par la pression des terres, soit par toute autre cause. Aucun objet, aucun mobilier funéraire. Orientation : sud-ouest, nord-est, les têtes au sud-ouest.

Une deuxième tombe présente le même enchevêtrement d'ossements appartenant à plusieurs individus adultes.

Peut-être se trouve-t-on en présence d'un ensevelissement fait après un combat.

Cimetière d'Ouenougha. — Sur le versant nord de la chaîne des Flissas, regardant la mer, entre 350 et 400 mètres d'altitude, près de vagues restes d'un chemin romain, au lieu dit Tarikt-Idghaghen (la selle de pierre), une vaste nécropole libyque couvre approximativement un espace de 400 mètres de long sur 200 mètres de large. Les tombes sont nombreuses, délimitées les unes par un seul cercle de pierres, les autres, et c'est le plus grand nombre, par une double ligne de cromlechs. Les dimensions des tombes sont variables. Les unes ont la forme d'un cercle parfait, les autres d'une ellipse. Les cromlechs sont généralement de dimension régulière.

Mesure d'une tombe avec double cercle :

Cercle intérieur, $1^{m}50$ de long sur $1^{m}40$ de large ; cromlechs de $0^{m}40$ sur $0^{m}30$ environ, espacés de $0^{m}10$ les uns des autres ; cercle extérieur, 3 mètres de diamètre ; cromlechs plus volumineux, grossièrement taillés.

Mesure d'une tombe avec cercle simple :

$2^{m}50$ de longueur sur $1^{m}50$ de largeur.

Restes d'un cimetière entre Bordj-Menaïel et la Fontaine romaine. — Sur le chemin qui de Bordj-Menaïel mène à la Fontaine romaine, dans le col que domine de ses 320 mètres la colline de Sidi-Mohamed-el-Agrib, se voient encore quelques tombes en cercle. La plus caractéristique est au milieu même du chemin qui emprunte à peu près le tracé d'un ancien chemin romain.

Comme on le voit, les cimetières libyques existent aussi bien dans la plaine que dans la montagne. La plupart sont dans le voisinage de chemins anciens.

Section II

Refuges et postes fortifiés

Plateau de la Cascade. — Sur le plateau au-dessus des abris de la Cascade, rive gauche de l'Oued-Menaïel, existent des vestiges de murs faisant le tour du plateau. Ces murs sont en blocs bruts non cimentés. Ils dominent d'un côté El-Ksar-Tala-ou-Roumi, bourg romain, et font face, de l'autre, aux collines d'El-Raïcha.

Tour brute au lieu dit Saf-Saf Tatelba. — Sur le prolongement oriental du plateau de la Cascade, en ar-

rière de la grotte de Bou-Ifri, mais sur le versant nord, près de la propriété d'Amar ou el Hadj, restes d'une tour en matériaux bruts, au-dessus de la vallée du Chender, de Bordj-Menaïel à Haussonvillers, presque en face de Castellum Tuleï. Probablement dernier poste de surveillance des Isaflenses sur la plaine.

Sidi-Brahim. — Sidi-Brahim, point culminant au-dessus de l'Isser et dernier contrefort des hauteurs de la rive droite de l'Oued-Chender, offre à son sommet dominant le village actuel d'El-Raïcha et un ancien petit centre romain des restes de murs en pierres brutes. Il y a sur ce sommet de Sidi-Brahim, qui a vue par la gorge de l'Oued-Menaïel sur El-Ksar-Tala-ou-Roumi, un éparpillement considérable de pierres. C'a été plus qu'un simple poste-vigie. Les vestiges de Sidi-Brahim remontent, à coup sûr, à une haute antiquité. Ils sont contemporains probablement du refuge qui existait sur le versant nord des hauteurs dont Sidi-Brahim est le point extrême vers l'ouest, contemporains du fort de Sidi-Argoub, antérieurs peut-être à la tour de Saf-Saf-Tatelba qui est en face, antérieurs certainement à la venue des Romains. Comme les autres points que je viens de nommer, ils voient la mer. Au reste, dans ce pays, avant la conquête romaine, la mer paraît avoir été la grande préoccupation des habitants. Trafiquants sémites ou pirates divers, c'était de la mer, dans cette vallée de pénétration facile, que venait le danger imprévu. A ces âges de férocité native, qui pouvait se croire jamais en sûreté ?

Enceinte au pied nord des collines d'El-Raïcha. — Les

collines sur la croupe desquelles sont bâtis les villages d'El-Raïcha et d'El-Guenana tombent sur la plaine du côté du nord en falaises rocheuses. Dans ces falaises ont existé jadis des abris aujourd'hui écroulés, la pierre calcaire dans laquelle ils étaient forés s'effritant à la longue au contact des pluies. Entre les deux villages précités, du pied nord de la falaise part pour y revenir un mur rectangulaire en pierres brutes ayant environ 100 mètres de longueur sur 50 de largeur, rasé au sol. Ce mur a dû former un abri ou un enclos destiné à enfermer des habitants de la falaise.

Sidi-Argoub. — Au-dessous et au nord de Guenana, sur le prolongement de l'enceinte dont je viens de parler, est un tertre appelé Sidi-Argoub par les indigènes. Sur les flancs de ce tertre, il y avait un cimetière, labouré aujourd'hui, indice de son antiquité et preuve que ce n'était pas un cimetière musulman. Couronnant ce tertre et en serrant la bordure, on distingue au ras du sol une construction elliptique en gros matériaux bruts, ayant 6 mètres de longueur et 5 de largeur. La porte était à l'est et mesurait 1^{m}50 de largeur. De cet endroit, la vue s'étend immense, surveillant à l'est, en arrière, la descente des plateaux des Ouled-Aïssa, ayant au nord une échappée sur la mer, au sud-est dominant la plaine des Issers et à l'ouest surveillant la côte de la baie de Djinet à Alger.

Fort ou tumulus de Kara-Ahmed. — Près de Sidi-Zerzor, au lieu dit Aïn-Chegga, est une sorte de tumulus de 15 mètres sur 12, de deux mètres d'éléva-

University of Florida Library

tion du côté de la pente, de plain pied avec le sol du côté de la montée. Des pierres brutes en font le tour. Amas de pierres sur la pente du côté de l'ouest. Dans l'intérieur, apparaissent des sortes de murs de refend. Y a-t-il là un tumulus ou les restes d'un petit fort avec chambres intérieures ? Je pencherais plutôt pour la dernière hypothèse.

Section III

Inscriptions

Inscription libyque aux Ouled-Moussa. — Voir cette inscription et la magistrale étude qu'en a faite M. Mercier dans le *Bulletin* de la Société archéologique de Constantine (volume trentième de la collection, années 1895-1896, pages 124 à 302).

IIe PARTIE

—

VESTIGES CARTHAGINOIS

Au cap Djinet fut un emporium carthaginois. Même les pierres de taille des constructions romaines y sont façonnées à la mode carthaginoise, dernière survivance des usages puniques; mais quelle fut, à Djinet l'œuvre des Carthaginois et quelle fut l'œuvre des Romains? Une étude patiente et prolongée permettrait seule de le déterminer, étude difficile en présence du bouleversement des ruines et de la destruction qui se fait actuellement des derniers vestiges.

Cette étude mériterait d'être tentée mais serait coûteuse.

Faut-il voir les restes d'un marché carthaginois dans les singuliers vestiges qui existent sur le Koudiat-Zouidia. Le Koudiat-Zouidia est un mamelon d'une cinquantaine de mètres, séparé par un petit col d'un piton un peu plus élevé. Il est situé en arrière du cap Djinet, entre le cap et Dra-Zeboudjt avec une vue sur la mer éloignée de 6 kilomètres environ. Une enceinte de 12 mètres sur 10, rasée au sol et formée de gros moëllons est visible au milieu. Dans l'intérieur de cette enceinte se trouvent une série de cercles en pierres ayant 1 mètre ou 1^{m}20 de diamètre. L'intérieur de ces cercles forme une petite dépression et est rempli de fragments de poteries fines, bien cuites, à formes élégantes. Il y a notamment des débris de pots ventrus à double oreillon qui ont un air de parenté avec la poterie de Carthage.

L'influence punique s'est également fait sentir à Dra-Zeboudjt. Il y a sur le sol des pierres taillées à la mode punique.

Les marchands de Carthage établis à Djinet ont certainement remonté la vallée de l'Isser dans un but commercial. Jusqu'où ont-ils pénétré ? Je ne sais, mais ils ont dû établir des marchés réguliers dans les bourgades numides ou dans des lieux choisis, sans pourtant trop perdre de vue la mer.

IIIE PARTIE

PÉRIODE ROMAINE

De la mer jusqu'à 400 ou 500 mètres d'altitude, sur le revers nord de la chaîne des Flissas, la montagne des anciens Isaflenses, des Iflissen actuels, l'influence romaine dans le canton de Bordj-Menaïel s'est fortement fait sentir. Les ruines sont nombreuses, mais loin de ressembler aux merveilleuses cités de Tunisie et du département de Constantine. Il n'apparaît plus sur le sol que les Romains aient occupé la crête de la chaîne des Flissas ; sans doute, à raison de la densité de la population kabyle, les vestiges ont disparu. Il y a bien une série de chemins parallèles entre eux qui, partant du pied de la montagne, gravissent jusqu'à mi-côte, puis disparaissent, mais il semble que ces chemins, grossièrement pavés, aient été des chemins d'exploitation forestière (exploitation forestière proprement dite ou exploitation de l'olivier).

Quant à la partie occupée (versant nord des Flissas, vallées de l'Isser et du Sebaou, plateaux d'El-Raïcha, des Ouled-Smir et des Ouled-Aïssa, il est probable que la romanisation du pays s'est faite par assimilation des indigènes. L'inscription inédite de Guenana, les deux inscriptions voisines de Castellum Tuleï qui sont au musée d'Alger, la première, la plus ancienne, datée de l'année provinciale 192, sont des inscriptions funéraires païennes de Berbères lati-

nisés. Elles démontrent que la Kabylie était plus ou moins romanisée avant la pénétration du christianisme. Mais cette population romanisée à la surface est restée, au fond, toujours berbère. La preuve en est dans l'appui que les chefs de révoltes ont toujours trouvé dans ce pays contre les Romains. Nous sommes dans le pays de Firmus et je ne serais pas éloigné de croire qu'il ne faille chercher le fameux *Fundus petrensis,* le fief de la famille des Firmus, où fut étouffée, en 372, la première insurrection, sur les plateaux des Ouled-Aïssa, du côté des Ouled-Ameur ou de Bekkouche.

La romanisation apparente du pays a dû se faire, d'ailleurs assez facilement. Il n'y avait pas, comme il y a aujourd'hui entre conquérants et conquis, différence absolue de deux religions jalouses l'une de l'autre de la suprématie (christianisme et islamisme). Les populations idolâtres de l'Afrique n'avaient rien à craindre, au point de vue religieux, du vainqueur idolâtre comme elles et tout disposé à adopter, comme complément de ses dieux nationaux, les dieux locaux.

En outre, la différence était mince entre le genre de vie et le vêtement des deux races. Les Romains étaient à peu près vêtus de la même façon que les Africains, dont le costume n'a guère varié depuis l'époque romaine. Quant à la nourriture elle n'avait même pas de différence marquée. La galette indigène, arrosée d'huile, devait être à peu de chose près, la galette arrosée d'huile des basses classes romaines. Les olives, les figues se retrouvaient dans l'alimentation des deux peuples. Jusqu'à la manière de cultiver la terre qui ne devait guère différer. Le soc de

charrue romaine que j'ai trouvé dans les fondations d'une maion au Dra-Zeg-et-Ter est analogue, sauf un commencement de versoir que l'indigène ne connaît pas, à la charrue encore actuellement en usage dans le pays.

Fraction de la Maurétanie césarienne, province romaine depuis l'an 40 de notre ère, le pays entre le *Serbetès* (Isser) et le Sebaou, dont le nom ancien n'est pas connu, était habité par les *Isaflenses*, les montagnards flissas, dont le nom actuel est en kabyle Iflissen. Contrairement à l'opinion du Berbrugger, je ne ne crois pas que *Castellum Tuleï* (Diar Mami, ait été la résidence du chef des Isaflenses. Castellum Tuleï n'est pas dans le pays des Isaflenses, qui ne comprend que la montagne entre l'Oued-Djemâa et l'Oued-Bougdoura, mais dans celui des gens des plateaux et de la vallée, race différente. Loin d'être une forteresse isaflensienne, Castellum Tuleï a dû être au contraire un poste destiné à surveiller les Flissas. Une des inscriptions de Castellum Tuleï parle des Nababes (Nababo). Le princeps de ce castellum était un Nababe. Faut-il conclure de ce fait que les gens autour de Castellum Tuleï, c'est-à-dire ceux de la region actuelle d'El-Raïcha et des Ouled-Aïssa étaient des Nababes? Je n'oserais l'affirmer. Au contraire, le fait de rappeler, dans l'une des inscriptions, que le princeps mort à Castellum Tuleï était un Nababe peut indiquer que ce fonctionnaire était étranger au pays. Dans l'autre inscription, la nationalité du princeps n'est pas mentionnée.

On peut dire, d'ailleurs, en sens opposé que l'indication de la nationalité a pu être gravée pour rappeler l'honneur que Rome avait fait à la nation nababe

en confiant à un de ses membres, dans son pays même, les fonctions de princeps. Mais à mon avis, les Nababes habitaient sur la rive droite du Sebaou et ne dépassaient pas cette rivière. Cette dernière opinion peut se réclamer de l'autorité de la Table de Peutinger, qui place les Nababes entre Rusuccurum (Dellys) et Saldae (Bougie).

Quant aux Tulinses, cités par Ptolémée, je ne sais trop s'il faut voir dans le nom de Castellum Tuleï la preuve que ce Castellum était situé dans leur pays. Si l'on adopte l'affirmative, il faut alors placer les Tulinses entre les deux rivières, l'Isser et le Sebaou, et les Nababes sur la rive droite du Sebaou, dans les montagnes entre Dellys et Bougie. Sur le littoral même, l'embouchure du Serbetès (Isser) et le pays entre Rusubbicari (Port aux poules) et Cissi municipium (Djinet), étaient occupés par les Icampenses (Table de Peutinger).

Ainsi les douars actuels du canton de Bordj-Menaïel étaient occupés jadis : douars Tala-Imdran, Beni-Mekla, Rouaffa, Chender jusqu'à Haussonvillers, Beni-Chenacha et Sidi-Ali-bou-Nab par les Isaflenses, Ouled-Smir par les Icampenses, El-Guious, Bordj-Menaïel, nord du Chender, El-Raïcha, Ouled-Aïssa et Kouanin par les Tulinses, Beni-Arif par ?? Les Beni-Arif sur la rive droite du Bougdoura ne sont pas des Iflissen d'origine.

CHAPITRE PREMIER

Villes, villages, forts et fermes

Section I

Le Dra-Zeg-et-Ter et ses flanquements (Ouled-Saïd, Akbou, Lalla-Touïla, Camp du Menaïel).

Le poste central de la vallée du bas Isser, la position militaire de la région fut à l'époque romaine au Dra-Zeg-et-Ter entre Bordj-Menaïel et Isserville. Quel fut le nom de cet établissemnnt important, puisque ses ruines couvrent 20 hectares de superficie? Aucun indice, aucune inscription sur place ne permettent de le déterminer. La position est admirable. Le Dra-Zeg-et-Ter, rameau isolé et dernier des collines de Baghla, s'étend en forme de langue de chat, dont la base est au col de Makhlouga et la pointe au-dessus de la vieille route des Issers à Dra-el-Mizan, laquelle fut construite, en 1859, par les troupes de la division d'Alger.

Du côté du Sud, le Dra-Zeg-et-Ter, est sur toute sa longueur, bordé par une longue arête rocheuse qui tombe à pic sur la vallée de l'Oued-Cheragas, affluent de l'Oued-Djemâa. Il se trouve, par suite, naturellement fortifié du côté de la montagne, toujours turbulente. Les Romains avaient encore aidé à la nature en découpant le sommet des rochers et en aménageant, de la vallée au plateau, un chemin couvert montant à l'abri de la muraille rocheuse.

Piesse, dans son *Routier archéologique* indique, d'après le baron Aucapitaine, un oppidum romain, *Vasara*, sur l'emplacement occupé aujourd'hui par la

prison civile de Bordj-Menaïel, laquelle est elle-même un ancien bordj turc. Mac-Carthy, d'après Ptolémée, (Οὐάσανα ἢ Οὐσανα, par 18°20 de longitude et 31°40 de latitude), donne l'ethnique de Vasana pour Bordj-Menaïel et en fait comme la tête d'une route du Bas-Isser au centre de la Grande Kabylie. De Vigneral *(Ruines romaines de l'Algérie)*, p. 187, place Vasana près de Bordj-Menaïel, exactement à El-Ksar M'ta Imrourassen (la fontaine romaine), car il ne connaît pas les ruines du Dra-Zeg-et-Ter et fait par suite passer la route signalée par Mac-Carthy, au pied même des Flissas. Or, ni le fort turc du Menaïel, ni El-Ksar M'ta Imrourassen n'ont été des oppida. Pour le bordj turc, en particulier, sa position sur les collines basses de la rive gauche de l'Oued-Menaïel n'offre qu'une très minime importance stratégique, et les rares pierres qui gisent, deci delà, sur le sol sont tout au plus les preuves de l'existence de quelques fermes isolées. L'oppidum dont on parle, ce n'est ni au Bordj-Menaïel ni à la Fontaine-Romaine qu'il faut en chercher l'emplacement, mais sur le Dra-Zeg-et-Ter. S'appelait-il Vasana? C'est une autre question.

Position stratégique de premier ordre, le Dra-Zeg-et-Ter surveillait le débouché de la Kabylie, et par Dra-el-Mizan et par Tizi-Ouzou. De son sommet, la vue planait sur une étendue immense de pays, communiquant avec le fort du col des Beni-Aïcha, le bourg de Sidi-Fredj, Akbou, Lalla-Touïla, la mer, El-Raïcha, Guenana, les centres de Bekkouche et des Ouled-Ameur, Dra-Zeboudjt, le camp du Menaïel, Castellum Tuleï, la station de la cote 83 dans la vallée du Chender, Tala-Isly, l'Haussonvillers actuel.

Forteresse à l'origine, comme le prouve la découpure du plateau à son point culminant, autour de cette forteresse se sont bâties des maisons, s'est groupée une population vivant en partie de la culture

de l'olivier. Les nombreux pressoirs, avec cuve de réception qui existent encore, le démontrent surabondamment. L'espace étant mesuré, on a dû serrer les constructions. Les rues, dont quelques-unes sont encore reconnaissables, étaient fort étroites.

Les constructions restantes sont en majeure partie en moëllons cimentés, reliés de distance en distance par des chaînes verticales de pierres de taille. Quelques autres sont en simples moëllons à peine cimentés.

Dans les fondations d'une des premieres j'ai trouvé une lampe commune, sans marque particulière, des débris de vases en verre et un soc de charrue en fer avec patin et commencement de versoir qui la différencie de la charrue arabe actuelle.

Dans une des secondes, un chapiteau grossier et une agrafe en bronze.

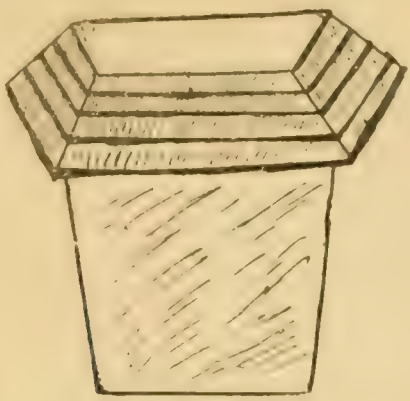

Ce qui reste, à l'heure actuelle, de la ville du Dra-Zeg-et-Ter, c'est un éparpillement de pierres taillées, dessinant des alignements et des carrés de maisons avec des pans de murs encore en place, et deci delà, des assises puissantes de gros monuments. La caractéristique de ces ruines tout à fait dégradées est la grandeur des pierres de taille.

La falaise, qui formait le rempart naturel de la ville du côté du sud, avait été aménagée et rendue inattaquable. A l'angle sud-est, un bastion artificiel avec lunette de surveillance, protégeait le débouché du chemin couvert extérieur montant de la vallée. De place en place, des mortaises sur le sommet de la falaise, laquelle est de 1m50 à 3 mètres plus élevée que le sol du plateau, démontrent un travail complet d'aménagement défensif. Des murs en maçonnerie aidaient à la défense des points faibles. Des bastions flanquaient les angles rentrants.

Le long et sur la falaise même, se voient de nombreux grands pressoirs à huile et dans une sorte de cave, j'ai trouvé un beau mortier en granit avec oreillons.

Le faubourg des tailleurs de pierre. — Vers la partie occidentale de la langue de chat, après les deux nécropoles dont je parlerai plus loin, les constructions deviennent rares et grossières : nous sommes dans le faubourg des tailleurs de pierre. Le travail a cessé brusquement sur ce point. Des blocs sont sur le sol, à l'état brut, à peine ébauchés, déjà dégrossis, presque achevés. On saisit sur le vif le procédé de la taille, le dégrossissement des blocs bruts, puis leur éclatement au moyen de trous réguliers dans lesquels on enfonçait des coins de bois que l'on faisait gonfler à l'eau bouillante.

Les deux nécropoles. — La partie la plus curieuse des ruines du Dra-Zeg-et-Ter est la nécropole, ou plutôt les deux nécropoles. Elles sont, toutes deux, creusées dans le roc. Il y a plusieurs formes de tombeaux, tombeaux simples, doubles, caveaux de famille. Les uns sont en forme de simples cercueils de pierre, les autres en forme de caissons ou en forme de grottes. Il y en a, de ces derniers, aussi grands qu'une chambre d'habitation. La nécropole supérieure compte une trentaine de tombes réparties sur une longueur d'une soixantaine de mètres. La nécropole inférieure en compte un peu plus. Entre les deux s'étendaient d'abord des constructions en grand nombre, puis une vaste place en pente douce sur laquelle s'élevaient deux mausolées.

Le premier, bien conservé, est en forme de caisson.

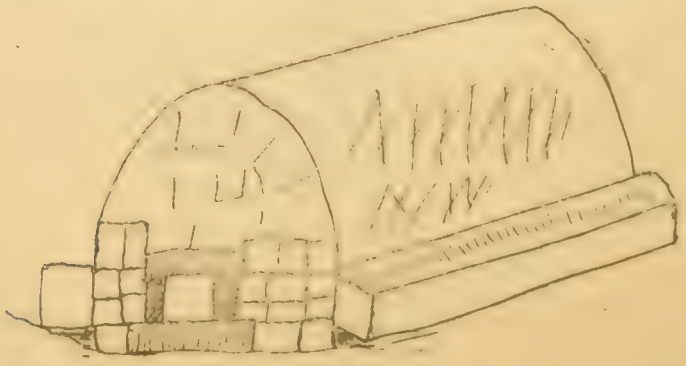

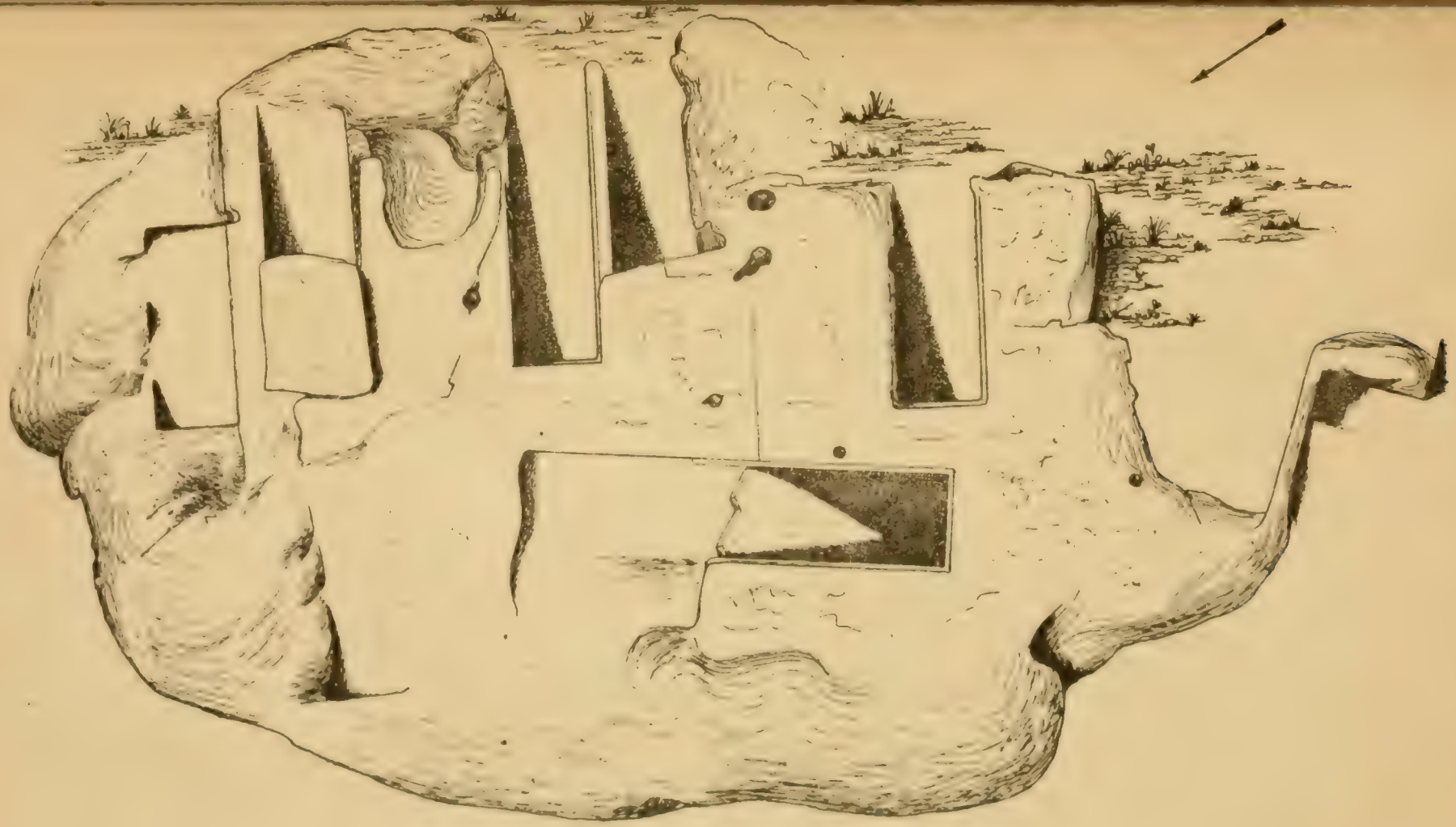

Nécropole de Dra Zeg et ter

— Planche I —

Groupe de 7 Tombeaux.

Echelle $\frac{1}{50}$ (1 mill. représentant 0m.05. 1 cent représente $\frac{1}{2}$) d'après un croquis à main levée de Mr L. Jacquot.

Le soubassement a 3^m72 de longueur et 3^m22 de largeur. Sa hauteur, non compris la partie enterrée, est de 1^m90. L'ouverture de la porte, qui est en forme de porte de four, a 0^m66 de hauteur et 0^m65 de largeur. La construction est en moëllons cimentés, sauf les encoignures, le seuil, le linteau et les supports de la porte, qui sont en pierres de taille. Les moëllons étaient revêtus extérieurement d'un placage de ciment blanc. Le système de construction intérieure est le même. Le plancher n'existe plus. La hauteur de la voûte, au-dessus du sol actuel formé de matériaux de démolition, est de 2^m40, la longueur de la chambre sépulcrale de 2^m55, sa largeur de 2 mètres. La porte est tournée vers l'est.

A 80 mètres à l'est de ce tombeau, s'en trouve un second de construction différente. Il se compose d'une première chambre formée d'assises régulières de blocs taillés. La longueur de cette chambre est de 2^m34, sa largeur de 2^m50. Elle semble avoir été couverte par de longues dalles (3^m23 de long, 0^m74 de large et 0^m25 d'épaisseur) qui gisent sur le sol. Dans les déblais intérieurs se voient les débris d'un sarcophage en calcaire ordinaire, avec des ossements de femme, notamment des fragments de maxillaire dont les dents de devant, fort petites, avaient été régulièrement limées en biseau. L'ouverture était au nord.

En arrière est accolée une deuxième chambre sépulcrale en moëllons cimentés, ayant 1^m80 de large et 2^m30 de longueur. L'ouverture, de 0^m63 de largeur et 0^m66 de hauteur, faisait face à l'est.

C'est au nord de ces deux tombeaux que se trouve la nécropole inférieure dont les tombes sont creusées

dans le roc. Extérieurement à plusieurs des caveaux de famille, il a été aménagé « ces sièges hospitaliers que le mort offre aux vivants comme pour leur conseiller le repos.....bancs, en hémicycle disposés exprès en forme de scholœ pour que les passants y vinssent se reposer, causer et se disputer ! C'est une pensée aimable du mort qui offre à ces survivants une minute agréable et, par-dessus tout, ce bon conseil de goûter les joies de la vie, sans s'imaginer qu'elles dureront toujours. » (Renan).

Comment cet oppidum, assez vaste en somme, s'alimentait-il en eau? Il n'y a aucune trace d'aqueduc amenant l'eau du dehors. L'approvisionnement devait se faire : 1° d'abord par des citernes. J'en ai retrouvé une intacte, en forme de carafe debout;

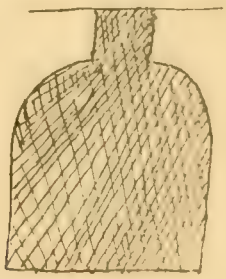

2° ensuite et surtout par un certain nombre de sources, dont quelques-unes sont taries mais visibles encore, et qui coulaient sur la pente nord ;

3° enfin par la rivière (Oued-Djemâa) à laquelle menait le chemin couvert.

Les flanquements du Dra-Zeg-et-Ter

1° Ouled-Saïd. — Le Dra-Zeg-et-Ter était flanqué des quatre côtés par des ouvrages militaires importants. Au sud, à grande distance, se trouvait en pleine montagne, à environ 500 mètres d'altitude, le

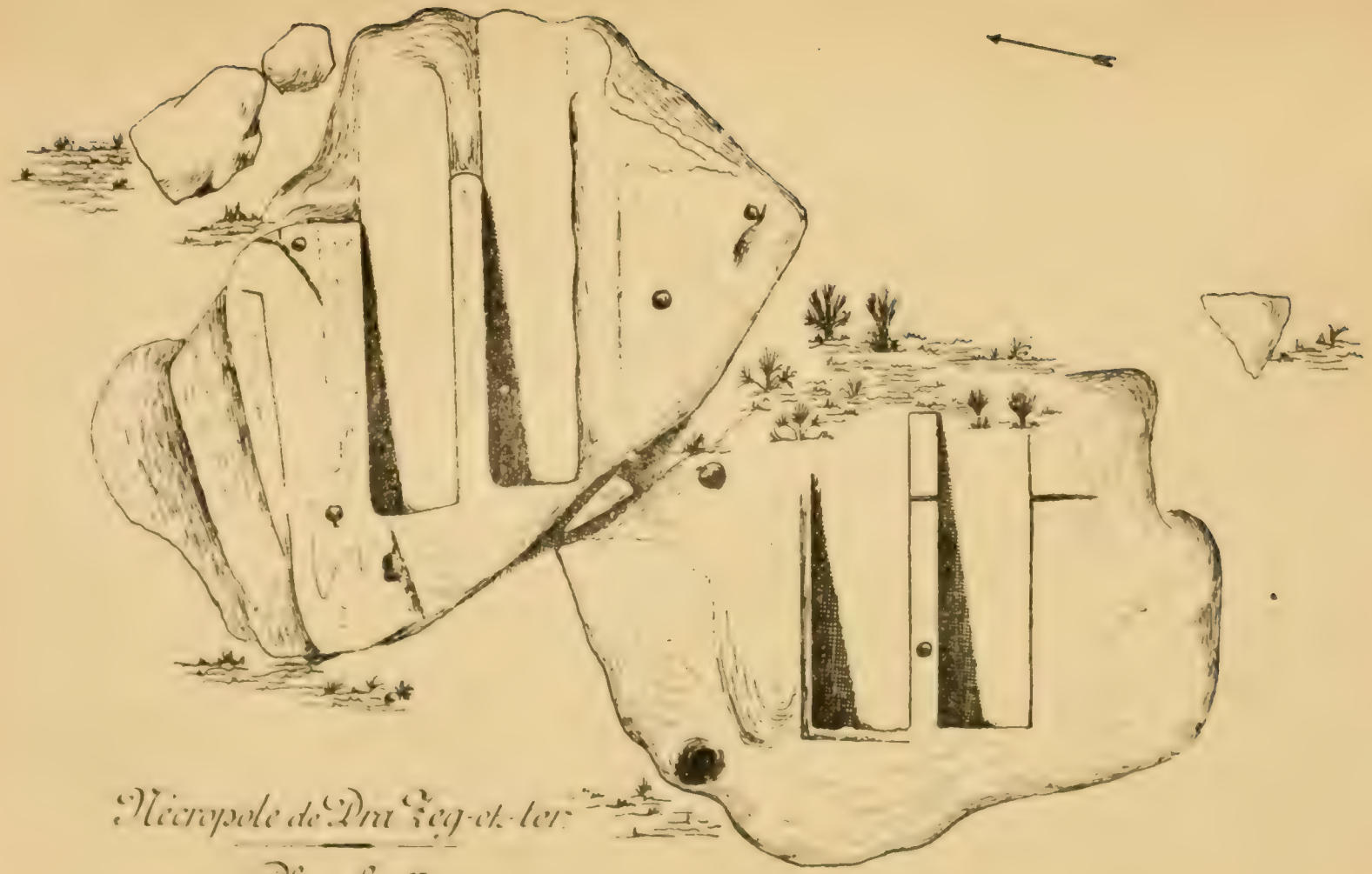

Nécropole de Dra Zeg-et-ter.

— Planche II. —

Groupe de 4 Tombeaux.

Dessin de Mr L. Jacquot, d'après un croquis à main-levée.

Vue en plan : les herbes sont figurées en coupe.

poste des Ouled-Saïd. Une voie bien construite y menait. Il reste de cette voie un tronçon en bon état qui aboutit à l'une des faces du village actuel, lequel occupe l'emplacement même du poste romain. Les trois autres faces sont presque inaccessibles. Le poste des Ouled-Saïd domine de son escarpement le croisement de plusieurs vallées profondes, débouché de la région de Dra-el-Mizan. Le mur d'enceinte qui avait 1m70 d'épaisseur est en blocage avec chaînes verticales de pierres de taille. Il a encore une hauteur de plus de 2 mètres du côté du sud-ouest. La longueur du fort était de 80 mètres et sa largeur de 75 mètres. Il y a dans l'intérieur du mur quantité de belles pierres de taille ornementées généralement ainsi :

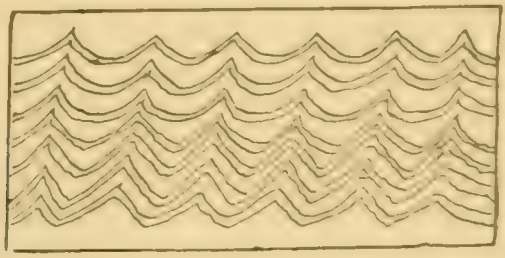

Plusieurs chambres de construction romaine servent d'habitations aux Kabyles. Les murs intérieurs de ces chambres, revêtus de ciment blanc, simulent de fausses briques :

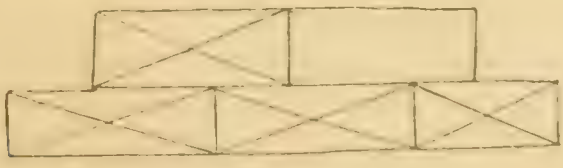

De Vigneral voit dans les Ouled-Saïd qu'il appelle Taksebt des Aït-Mekla, l'*Auximis* des Itinéraires.

Adrart-Roumi

Au nord-ouest des Ouled-Saïd, près de la maison du président des Beni-Mekla, Aoûn-Amar, la fontaine dite Adrart-Roumi a fait l'objet d'un aménagement à l'époque romaine. Les restes de la chambre de prise montrent que, jadis, la source sortait de terre à une dizaine de mètres de l'endroit d'où elle sort aujourd'hui. La chambre centrale de la prise romaine avait $1^{m}50$ de longueur sur 1 mètre de largeur.

A 150 mètres à l'ouest de cette fontaine, restes d'une construction formant cintre avec muraille de 1 mètre d'épaisseur. Des murs de refend de $0^{m}40$ d'épaisseur délimitent plusieurs compartiments. Dans l'un de ces compartiments qui a $2^{m}50$ carrés, à $0^{m}10$ au-dessus du niveau du sol actuel, beaucoup plus élevé que le sol primitif, se voient trois niches ayant respectivement $0^{m}30$, $0^{m}25$ et $0^{m}20$ de profondeur.

Cette construction dont je ne m'explique pas la destination (citerne, prison ou monument funtraire?), est en moëllons avec pierre de taille aux encoignures.

2° *Fort d'Akbou.* — Si les Ouled-Saïd formaient flanquement en arrière et protégeaient le Dra-Zeg-et-Ter contre une attaque des Isaflenses ; le fort d'Akbou, dans le douar El-Guious, le flanquait à gauche et surveillait les gorges de Palestro et les montagnes des Beni-Khalfoun. Point culminant de la ligne séparative de l'Oued-Djemàa, d'avec l'Oued-Isser, du mamelon conique de 400 mètres de hauteur sur lequel il s'élevait, le fort d'Akbou dominait toute la mer de Rusubbicari (Port aux Poules), à Cissi (Djinet) et toute la plaine du Bas-Isser. Il communiquait avec les Ouled-Saïd, le fort de Souma (Ménerville), le

bourg de Sidi-Fredj et son mausolée chrétien, Raïcha, Guenana.

Au sud-est, le Djurdjura estompait sa masse jusqu'aux nuages. C'était un fort carré de 30 mètres de côté. L'enceinte qui a encore de 1m50 à 2 mètres de hauteur sur une épaisseur de 0m50, été formée de moëllons cimentés avec harpes de pierres de taille de 2m50 en 2m50.

Des lignes de blocs, presque enterrés, marquent les compartiments intérieurs. Au centre, une dépression du sol semble indiquer une cour.

Un sondage fait à 4 mètres de l'angle nord-ouest, rencontre, à 1m50 au-dessous du sol actuel, le plancher d'une chambre constitué par un lit de mortier supportant des pierres plates et par dessus celle-ci, un parquet de madriers. Le bois carbonisé forme une couche régulière de près de 0m30 d'épaisseur.

3° Fort de Lalla-Touïla. — Flanquement nord du Dra-Zeg-et-Ter et flanquement est de la route de Port aux Poules, ce fort bâti sur un mamelon isolé étant situé sur le territoire du canton de Ménerville, je ne le décrirai pas.

4° Camp de la rive droite du Menaïel. — Ce camp protégeait non seulement le flanc droit du Dra-Zeg-et-Ter et les fermes de sa banlieue, mais aussi Ksar-Tala-ou-Roumi, le bourg de la Fontaine romaine surveillait les villages de la vallée du Chender. Situé sur l'extrême frontière des Isaflenses, il s'élevait sur la rive droite de l'Oued-Menaïel entre, d'une part, la colline qui est au sud de la route de Tizi-Ouzou et qui porte plusieurs tombes antiques analogues à celles du cimetière est de Dra-Zeboudjt et, d'autre part, la ligne

des hauteurs de Bou-Ifri. A 200 mètres, au sud, un autre ouvrage en terre est de construction française.

L'ouvrage romain semble avoir été un camp fixe, *castra stativa*; sa forme est celle d'un terre-plein d'un relief de 5 mètres environ au-dessus du sol. Longueur du front, 120 mètres; largeur, 50 mètres environ. Bastion aux quatre angles ayant 5 mètres de petit côté et 19 mètres de grand côté.

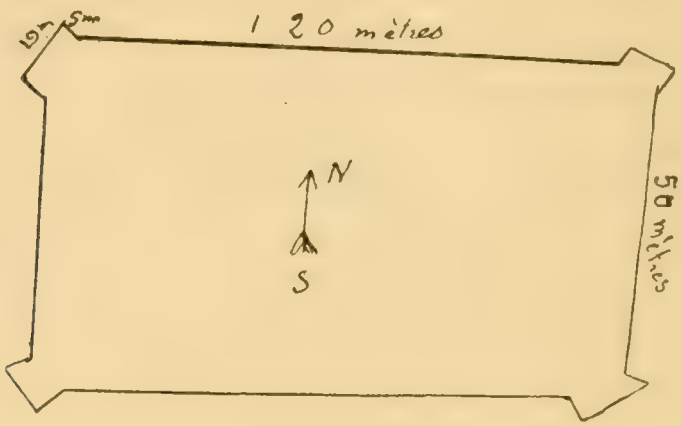

La porte, avec rampe d'accès sur la face nord, est très bien conservée, ainsi que la face ouest. Fragments de poterie dans l'intérieur et aux alentours. J'y ai ramassé une balle de fronde en terre cuite et la moitié d'une hache d'un bronze extrêmement dur.

Section III

Le voisinage du Dra-Zeg-et-Ter

1° Tala-Ouranim. — Du Dra-Zeg-et-Ter, un chemin contournant le pied sud des montagnes de Baghla menait au bourg de la Fontaine romaine. Il laissait en dehors *Tala-Ouranim* (la fontaine des roseaux).

Les ruines de Tala-Ouranim situées entre le Dra-Zeg-et-Ter et les Ouled-Saïd, à mi-côte des hauteurs

rocheuses au-dessus de l'Oued-Djemâa, montrent plusieurs restes de constructions isolées et une série de pans de murs presque enterrés et allant dans des directions divergentes. Tala-Ouranim présente néanmoins un certain intérêt à cause d'une construction singulière, à 200 mètres au-dessous de deux petites sources, dont le débit a beaucoup baissé depuis la conquête française, au dire des habitants du pays. Cette construction revêtue d'un ciment blanc imitant de fausses briques est en moëllons, coupés, à *distances irrégulières*, de chaînes de pierres de taille. Elle offre une série de murs épais (0^m70, 0^m80 et plus) paraissant former entre eux des angles aigus. Le plus long fragment a 35 mètres de développement. A trois ou quatre mètres en arrière, sur un plan plus élevé, se voient deux citernes à ciel ouvert ayant 3^m25 de long sur 2^m20 de large et 0^m60 d'épaisseur de muraille.

Je crois que cette construction énorme a servi de barrage-réservoir avec château d'eau pour l'emmagasinement des eaux des sources qui se trouvent plus haut.

A Tala-Ouranim, comme au Dra-Zeg-et-Ter, on exploitait l'olivier. J'y ai trouvé deux mortiers, l'un tronconique, l'autre rectangulaire. J'y ai ramassé également une grande tuile analogue à nos tuiles de Marseille avec double crochet. Sa hauteur est de 0^m49, sa largeur de 0^m36, son épaisseur de 0^m02. La hauteur des crochets est de 0^m04.

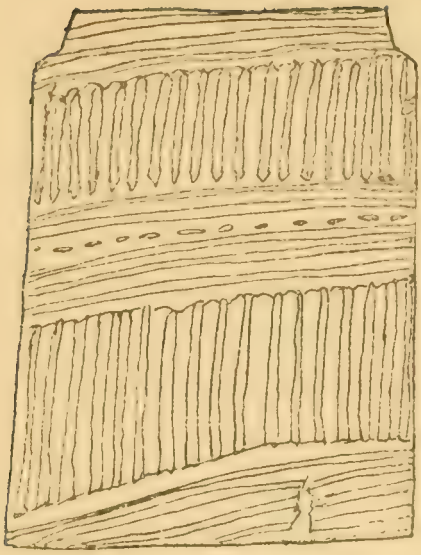

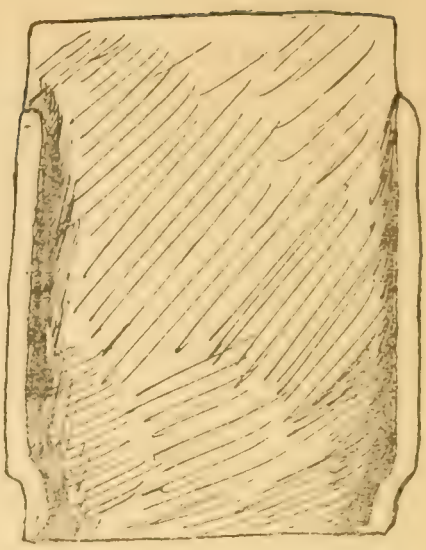

2° *Ksar-Tala-ou-Roumi.* -- Lorsqu'on fait le tour des hauteurs de Baghla par la route romaine qui suivait la vallée de l'Oued-Cheragas, laquelle était elle-même protégée sur son flanc droit par le fortin de *Takorabt-Fira* et jalonnée de fermes, notamment à son point de départ entre les anciennes propriétés Bruat et Ferrandi, où existent les vestiges d'une construction en grands matériaux, on se trouve au pied est de l'Azerou-Khelil après avoir décrit à peu près un demi-cercle. On est alors presque sur le prolongement et à environ 5 kilomètres en ligne droite du Dra-Zeg-et-Ter. Le paysage à cet endroit n'est pas beau. La vue, sauf une échappée par les gorges du Menaïel sur le petit centre de Raïcha, est de toutes parts bornée par des hauteurs : à l'ouest, l'Azerou-Khelil ; au nord, les hauteurs de Bou-Ifri ; à l'est, au premier plan, les renflements glaiseux qui séparent l'Oued-Menaïel du Chender ; au sud, les premiers contreforts de la chaîne des Flissas. Des rochers de l'Azerou-Khelil sort une source d'une grande pureté et d'une remarquable abondance. Son

trop-plein va grossir l'Oued-Menaïel. Cette source a déterminé l'établissement d'un centre relativement important dont il reste pas mal de vestiges.

La source elle-même avait été captée et conduite dans deux réservoirs. Le réservoir inférieur sert encore de chambre d'eau pour l'alimentation du village de Bordj-Menaïel, distant de 6 kilomètres, derrière les hauteurs de Sidi-Mohamed-el-Agrib. En avant des deux réservoirs, un barrage permettait d'élever le niveau de l'eau et d'entretenir des thermes assez étendus qui paraissent remonter au IIIe siècle (construction en blocage coupé de rangs de briques avec pierres de taille aux angles). Sur la face nord de ces thermes, huit ou neuf petites consoles faisant saillie en plan incliné sont les amorces d'un plancher montant de ce côté en pente douce.

Un peu plus loin, restes d'une église chrétienne du Ve siècle (pierres sculptées, chapitaux et fûts de colonnes dont quelques-uns en place).

Adossés à cette église, sont deux bassins bien conservés, et, à une centaine de mètres plus bas, une grande construction rectangulaire en moëllons avec harpes de pierres de taille, se fait remarquer par l'épaisseur de ses murs. Trois côtés sont enterrés. Je crois qu'il faut voir là des réservoirs d'eau. A part les chambres de prise d'eau, les thermes, les bassins, l'église, les réservoirs, aucun monument n'est debout. Il n'y a plus que des enceintes de maisons marquées par des alignements nombreux de gros blocs.

Le nom ancien de cette localité est tout à fait inconnu.

3° Fermes de la banlieue du Dra-Zeg-et-Ter. — Les fermes et habitations isolées ont été nombreuses autour du Dra-Zeg-et-Ter. Il y en avait dans la vallée de l'Oued-Cheragas, le long de la voie conduisant à la Fontaine romaine, près de l'ancienne ferme Bruat, autour du fortin de Takorabt-Fira, où il y a peut-être même en un petit hameau dépendant de la Fontaine romaine. Près de là, près de la fontaine des Aït-Ahmed (Tala-N'aït-Ahmed), dans le ravin, se trouve un gros rocher découpé en gradins. Ce rocher, de forme carrée, a 10 mètres de longueur sur 5 de largeur et 6 de hauteur. Tout auprès est un éparpillement de pierres de taille sur les bords du ruisseau. Il y avait encore des fermes dans la vallée de l'Oued-Djemâa, entre le Dra-Zeg-et-Ter et le fort d'Akbou, dans la plaine des Issers, sur le revers nord des collines de Baghla, depuis la ferme Villeneuve jusqu'à la prison civile de Bordj-Menaïel, en passant par la source du Figuier. Il y en avait donc non seulement dans la partie aujourd'hui colonisée par nous, mais aussi et en grand nombre, dans la partie laissée aux indigènes. Dans cette dernière partie, on devait cultiver l'olivier et se livrer à l'élevage.

Section IV

La vallée du Chender, de Bordj-Menaïel à Haussonvillers

1° Dra-Zeboudjt. — Le plateau des oliviers (Dra-Zeboudjt) est peut-être, archéologiquement parlant, le point le plus intéressant de toute la région de Bordj-Menaïel, non pas qu'on y trouve des ruines étendues, — il ne reste plus rien qui soit visible à

première inspection, — mais parce qu'il y a là réunion ou superposition de tous les âges et de toutes les civilisations. Outils de pierre du préhistorique, monnaie numide, stèles ou se sent l'influence punique, bijoux romains, monnaies du haut et du bas empire indiquent une continuité d'habitation de ce lieu pendant une longue suite de siècles.

Dra-Zeboudjt constitue un renflement de terrain entre l'Oued-Chender à l'est et l'Oued-Menaïel au sud et à l'ouest. C'est une presqu'île à 1,500 mètres de Bordj-Menaïel, au pied nord-ouest des collines d'El-Raïcha. Son altitude maxima est de 38 mètres au-dessus du niveau de la mer. C'est le point le plus bas habité jadis autrement que par des habitants isolés. Mais l'escarpement des bords du plateau au-dessus des deux rivières, les marais qui l'entouraient des quatre côtés dans les temps anciens en faisaient un lieu de facile défense.

De ruines proprement dites, il n'en reste pas, sauf quelques substructions sur le milieu du plateau. Ces substructions ne sont pas romaines. Le ciment qui lie les murs est blanc et très friable. Il y avait là une bourgade peuplée de natifs qui se sont plus ou moins civilisés, mais qui n'ont eu que des rapports administratifs avec leurs vainqueurs. Cette bourgade a eu deux nécropoles, l'une au nord-ouest, l'autre au sud-est. Ces deux nécropoles ne sont ni de la même époque, ni de la même civilisation. Celle du nord-ouest est la plus ancienne. Dans les deux nécropoles, les tombes sont orientées à l'est. Elles ont dû être surmontées de stèles dans celles du nord-ouest.

Deux entières (fig. 1 et 2) gisaient sur le sol avec

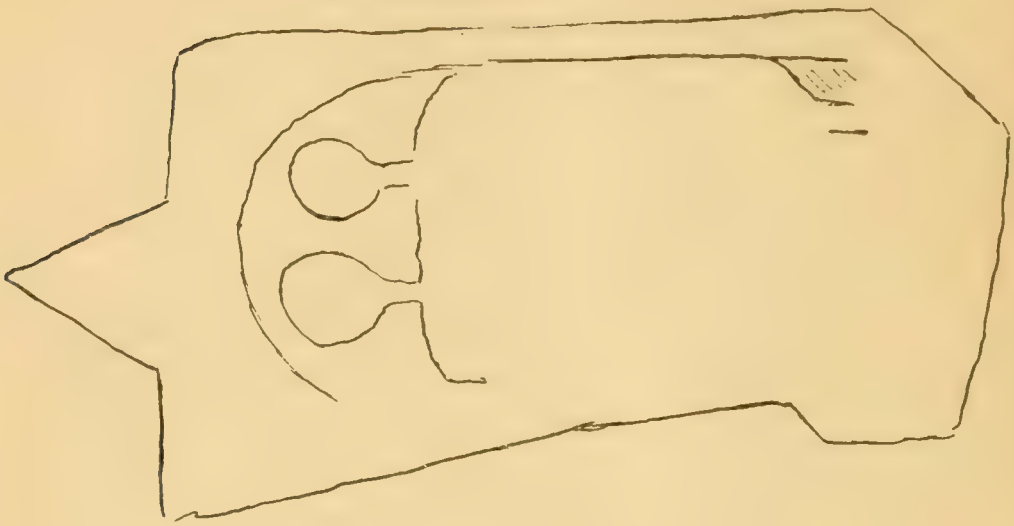

fig. 2.

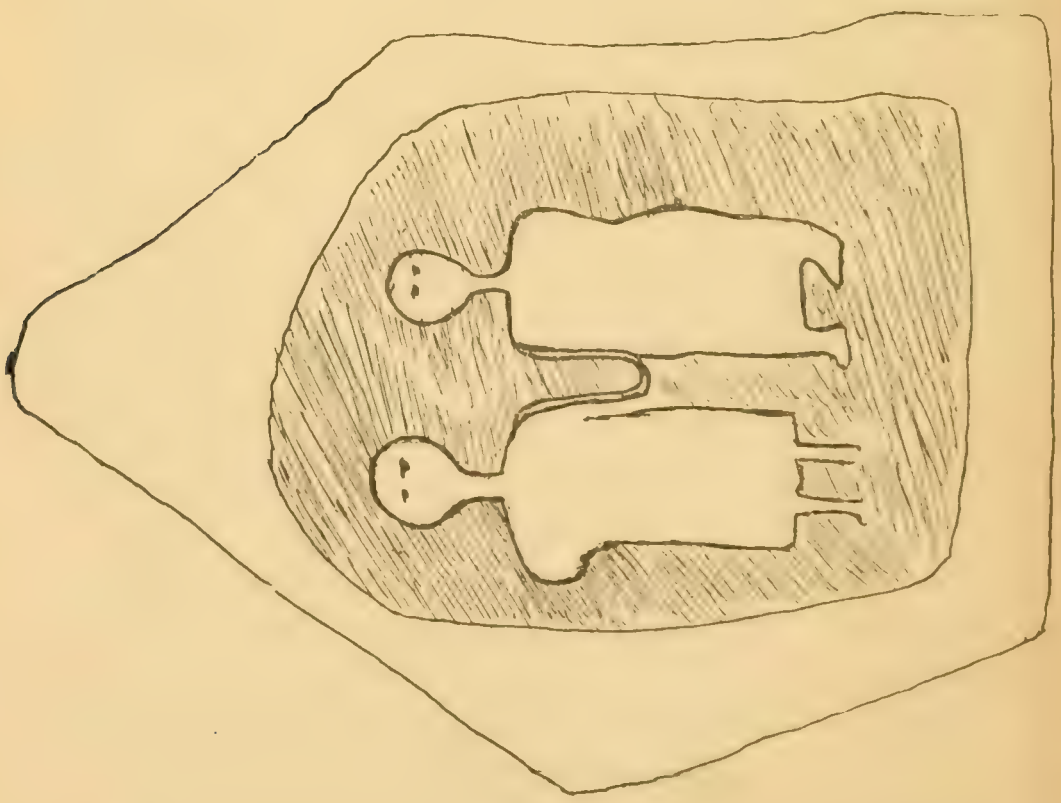

fig. 1.

les fragments de deux autres. Ces stèles anépigraphes et fort grossières, sont sculptées sur grès tendre. La

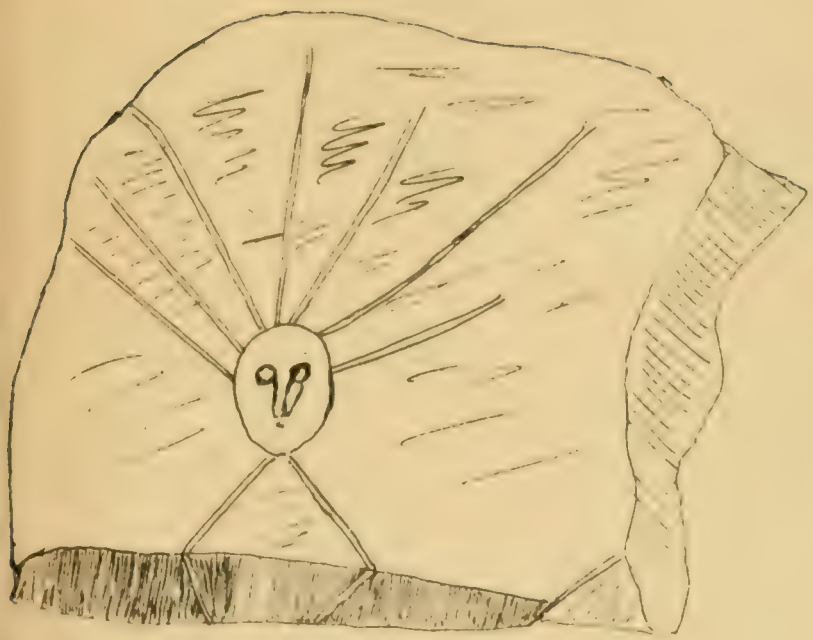

Fig. 3.

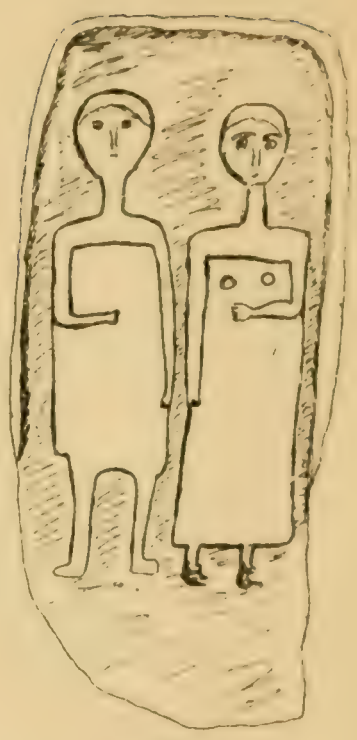

Fig 6.

Fig. 4.

Fig. 5.

hauteur de la stèle n° 1, la seule bien conservée, est de $0^{m}98$, sa largeur de $0^{m}58$. La hauteur des personnages est de $0^{m}50$ pour l'homme et de $0^{m}48$ pour la femme.

Ayant fouillé l'emplacement d'une tombe, je trouvai dans la couche superficielle du sol trois fragments côte à côte (fig. 3, 4 et 5). Le fragment 3, sculpté à plat, représentait un cône, surmonté d'une tête radiée, réminiscence possible des religions phéniciennes. Dimensions, de la base au sommet des rayons, $0^{m}15$.

(Voir planche n° 4)

Les fragments 4 et 5 sont sculptés en relief. Hauteur des figures $0^{m}11$, largeur au crâne $0^{m}08$, relief $0^{m}02$.

Au fond du tombeau, à côté des débris d'un squelette, une stèle (fig. n° 6) était couchée sur le côté formant un morceau d'une des parois de la tombe.

Hauteur de la stèle, $0^{m}77$. Hauteur de l'homme, $0^{m}48$; de la femme, $0^{m}50$.

Aucun mobilier funéraire.

La nécropole du sud-est est contemporaine de la période romaine. Les tombes ne sont pas apparentes.

Sous une épaisseur variable de terre, une large dalle les recouvre généralement. J'ai fouillé un tombeau d'adulte et un tombeau d'enfant.

Le premier était fermé par deux dalles de grès placées bout à bout, ayant chacune $0^{m}30$ d'épaisseur, $1^{m}10$ de largeur et $0^{m}95$ de longueur.

Elles reposaient sur une double ligne de pierres carrées de $0^{m}50$ de hauteur et $0^{m}60$ d'épaisseur, jointées par des pierres plus petites déterminant une fosse de $0^{m}63$ de largeur et $2^{m}10$ de longueur. Cette

fosse contenait d'abord des pierres placées sans ordre, puis une glaise brune mêlée de gravier et fortement tassée. Au fond, à 0m95 au-dessous du sol superficiel, des ossements très fortement engagés dans la glaise et brisés. Le mobilier funéraire se composait d'un vase de fabrication romaine à col étroit et large panse ronde, engagé sous une sorte de niche à l'angle sud-est du tombeau, d'un plat en terre rouge vernissée de fabrication romaine également, placé au-dessous du menton du mort, de grains de verroterie sur la poitrine, de fragments de verre, de clous de fer engagés dans la terre de chaque côté de la poitrine et le long du vase à large panse.

Tout à côté, un tombeau d'enfant renfermait un vase à embouchure large, col retréci et panse étroite et une sorte de bol en terre brune analogue aux bols kabyles, *mais fait au tour.*

D'une tombe de Dra-Zeboudjt vient également la curieuse agrafe en bronze à double palette formant ressort, reproduite ci-dessous :

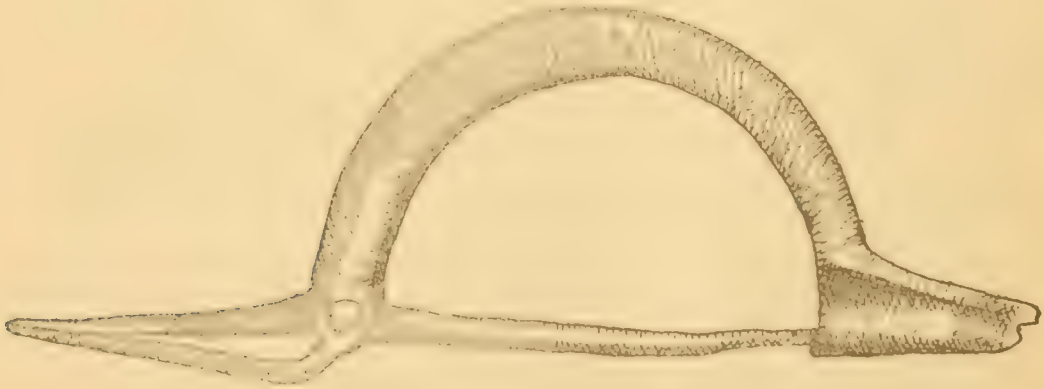

En somme, Dra-Zeboudjt a dû être un centre analogue à ceux que Masqueray, dans sa chronique d'Abou-Zakaria, décrivait ainsi : « Parquées dans de grands villages dont nous surprenons encore les

maigres vestiges, les populations indigènes n'avaient point accès dans les villes monumentales de leurs maîtres, sinon les jours où ils venaient y porter, comme des tributs, leurs huiles et leurs laines. »

2° *Les deux établissements du Chender (Castellum Tuleï [Diar-Mami] et village de la cote 139).* — Dans la longue coulée de 10 kilomètres qui va de Bordj-Menaïel à Haussonvillers, deux stations à l'époque romaine, l'une sur la rive droite, l'autre sur la rive gauche, assuraient la traversée de l'Oued-Chender. Là, passait une voie importante, si l'on en juge par les substructions considérables du pont que les Romains avaient cru devoir jeter sur un simple torrent. Cette voie se dirigeait au sortir du pont, par Diar-Mami, le col des Ouled-Moussa, les plateaux des Ouled-Aïssa, sur le Sebaou.

A l'endroit où la route enjambait le pont romain, l'Oued-Chender vient de sortir de gorges étroites. Au-dessus du pont, à gauche, entre les cotes 80 et 139, un village ou poste militaire, dont les matériaux ont été employés à la construction de la voie ferrée, surveillait le débouché des gorges et protégeait le côté droit de la route. Ce village était sur l'extrême frontière des Isaflenses.

Sur la rive droite, la route commençait à 800 mètres au nord-est du pont l'escalade des mamelons, et à 193 mètres d'altitude, traversait un petit col autour duquel se dressait *Castellum Tulei* ayant vue plongeante et d'enfilade sur les Bibans de l'Oued-Chender.

Ce Castellum se composait de deux parties : un village le long de la route et un ouvrage fortifié en dehors et à l'ouest du village. Cet ouvrage, d'après

les assises de tours en énormes blocs de grès superposés, fut de construction berbère.

La synonymie de ce lieu a été donnée par deux inscriptions funéraires qui sont aujourd'hui au Musée d'Alger. Voici ce qu'en dit Berbrugger *(Epoques militaires de la Grande Kabylie,* page 273) :

« Le Musée d'Alger possède deux épitaphes de chefs berbères qui avaient leur maison de commandement au Castellum Tuleï, dont les ruines sont situées à 2 kilomètres et demi du fondouk de l'Azib Zamoun, dans la direction O. 1/4 N., en face de la gorge de l'Oued-Chender et sur la rive droite de ce ruisseau. De nombreuses pierres taillées existent dans cette ruine d'un établissement militaire qui se divisait en deux parties bien distinctes séparées par une vallée profonde. L'endroit s'appelle aujourd'hui *Diar-Mami,* les maisons de Mami. C'était peut-être jadis la résidence des chefs des Isaflenses, dont les descendants, sous le nom de Flissas, en kabyle Iflissen, habitent encore le même canton (1).

« La première des épitaphes dont nous venons de parler a été recueillie à Tala-Isli (la fontaine du fiancé, en kabyle) par M. le général Paté. Les gens du pays l'avaient apportée des ruines voisines avec d'autres matériaux antiques pour couvrir la fontaine. » Elle est ainsi conçue (2) :

DIS . MANIB S TABVL A VMAT
SINEI · AMDIEVMA FN ABABO EX
CASTELLO · TVLEI · PRINCEP VIXIT ANNIS LXVIII

(1) Castellum Tuleï n'est pas situé dans le pays des Iflissen qui ne pépassent pas l'Oued-Chender. C'était, au contraire, un poste de surveillance contre les Isaflenses.

(2) Je donne non la lecture de Berbrugger, mais le texte du *Corpus.* De même pour la seconde épitaphe.

Aux dieux mânes. Tableau d'Aumatsineus *(Corpus,* n° 9,006), fils d'Amdieuma, Nababe, princeps de Castellum Tulei. Il a vécu 68 ans.

« La seconde inscription a été trouvée sur l'emplacement même des ruines du fort de Tuleus par M. Raoul, adjoint de 1re classe à l'Intendance militaire, qui en a fait cadeau au Musée. »

En voici le texte (n° 9,005 du *Corpus) :*

D·MANIBVS TABLA MILCINMIOIEDIN/////
RINCIPIS EX CASTELLO TVLEI VIXIT ANIS LXXI AN CCXX///
ETV

Aux dieux mânes. Tableau de Milcinmioiedin, princeps de Castellum Tuleï. Il a vécu 71 ans. Année 225.

« Ces deux inscriptions sont accompagnées de bas-reliefs grossiers qui constituent un type que nous n'avons rencontré jusqu'ici que dans la Grande Kabylie.

« Le tableau annoncé par l'épitaphe se compose de deux parties, l'une placée au-dessus et l'autre au-dessous de l'inscription.

« La première représente le héros dans la force de l'âge et la plénitude de la vie; il galope au milieu de ses serviteurs dont l'artiste a rendu l'infériorité de condition sensible à l'œil en ne leur accordant que des proportions moitié moindres qu'au chef. Les chevaux même n'ont pas échappé à cette manière de rendre les inégalités sociales, et leur taille est proportionnée au rang des cavaliers. Autour de ce groupe, plane une aigle éployée tenant la foudre dans les serres. Le tableau inférieur, la contre-partie de celui-ci, se divise en trois compartiments. Au centre, étendu sur un lit, on voit l'homme arrivé au

terme de la vie ; pour l'acquit de sa conscience, un médecin tend à ce moribond un vase renfermant quelque potion. Derrière le médecin, se tient debout un homme à longue chevelure bouclée qui rappelle d'autant mieux notre tabellion traditionnel qu'il tient précisément un rouleau à la main. Un enfant est devant le lit sous lequel on a figuré au trait un chien semblable, de tous points, à ceux que l'on rencontre encore aujourd'hui dans ce pays. A gauche du lit, quatre personnages debout semblent méditer sur le néant des choses humaines ; ce sont sans doute des parents qui attendent l'ouverture de la succession :

« La date de notre seconde inscription, 225, nous reporterait à l'année 265 de J.-C. »

Cette position de Castellum Tuleï est voisine de celle de Guenana, où j'ai trouvé une inscription antérieure.

Au sortir de Castellum Tuleï, la route plongeait dans un ravin et remontait vers la fontaine de Djenan-Kara, aménagée par les Romains, mais enterrée aujourd'hui, par suite du glissement des terres, traversait le col des Ouled-Moussa, où des restes de pavage existent encore, contournait en tranchée la butte des Ouled-Moussa, puis filait par Bled-Ayadi (ruines), dans la direction du Sebaou (ferme Bonnet).

Le col d'Haussonvillers, où passe la route actuelle de Tizi-Ouzou, ne semble pas avoir été occupé à l'époque romaine. Il n'est même pas certain que la fontaine de Tala-Isli ait fait l'objet d'un aménagement romain.

Section V

Le pied des Iflissen

1° Akbou des Beni-Chenacha. — Sans en avoir jus-

qu'à présent la preuve absolue, je crois qu'une route romaine circulait parallèlement à la chaîne des Iflissen et au pied de cette chaîne. Partant de la route de Rusubbicari, elle reliait le Dra-Zeg-et-Ter à Tala-el-Ksar par la vallée de l'Oued-Cheragas (ce tronçon est certain). De Tala-el-Ksar, elle devait remonter le sentier kabyle actuel, passer derrière Haussonvillers, suivre les mouvements de terrain des Chenacha du côté de la voie ferrée actuelle, passer au pied de l'Akbou des Beni-Chenacha, après avoir laissé au sud le petit établissement de Tala-Allel, et finir sur le Bougdoura à la jonction d'une voie venant du sud. De ce chemin, des ramifications montaient dans la montagne, ramifications dont on trouve des traces sur les deux versants, mais dont aucun vestige n'existe plus sur les crêtes, soit que ces ramifications se soient arrêtées à mi-côte, soit plutôt que les traces en aient disparu sur les sommets.

L'Akbou des Beni-Chenacha est à environ 2 kilomètres sud-ouest de Camp-du-Maréchal. Il y avait là, sur un petit plateau, un ensemble de constructions soignées, partie en moellons, parties en pierres de taille de grandes dimensions. Les restes de ces constructions ont été détruits par le propriétaire actuel, M. Fund, de sorte que l'on ne peut plus guère se prononcer sur la destination primitive de l'établissement. Était-ce un poste militaire ? Je ne le crois pas, la position, en effet, dominée de toutes parts à petite distance, ne commande à rien et n'a de vue qu'au sud-ouest sur un coin du Sebaou. Peut-être y a-t-il eu là une villa avec grande ferme fortifiée exploitant l'olivier et élevant le bétail. Peut-être y a-t-il eu aussi un temple, car M. Fund a tiré des ruines

plusieurs colonnes et chapiteaux de marbre blanc qu'il a mis dans le mur de sa maison du Camp-du-Maréchal. Les chapiteaux, de bon style, semblent être du IIe siècle.

2° *Tala-Allel.* — L'Akbou des Beni-Chenacha dépend géographiquement du bassin du Sebaou. De celui de l'Isser dépend Tala-Allel, au pied également des Flissas, mais à l'ouest d'Akbou et au sud d'Haussonvillers.

Il y a là une fontaine aménagée à l'époque romaine tombant dans une chambre cimentée et des restes de murs hauts de 4 à 5 mètres et longs de 10 mètres, en blocage, ainsi que quelques pierres de taille, le tout au fond de gorges rocheuses et pittoresques. Une grotte au-dessus de la rivière a été retaillée à même le roc probablement à la même époque.

Section VI

Les Raïcha, les Ouled-Aïssa et les Ouled-Smir, (fraction est)

Les Raïcha, les Ouled-Aïssa et la partie orientale des Ouled-Smir forment une région de plateaux fortement ondulés avec des pics d'émergence, depuis la ligne des hauteurs de la rive droite du Chender à l'ouest, jusqu'au Sebaou à l'est. Dans cette région les traces romaines sont nombreuses.

Près d'El-Raïcha, au-dessus de la maison des Belounis, à côté de la « Seguia du Caïd, » sur un petit plateau dominant la plaine des Issers, restes complètement dégradés d'un hameau agricole. Des fragments de poterie, des pierres de taille, des moel-

lons sont éparpillés sur le sol, mais plus rien n'est debout.

Si de ce point on suit dans la direction de l'est la crête des collines, on ne tarde pas à arriver au Dra-Mta-Sekhrat, en avant du village actuel d'El-Guenana. Il y a là toute une nécropole creusée dans le roc et analogue à celle du Dra-Zeg-et-Ter. Je ne m'y arrêterai pas. Seule, une tombe de 3 mètres de hauteur, en forme de coffre, dressée sur gradins taillés à même le rocher et présentant en son milieu un

M

de grande dimension, offre quelque intérêt.

Au-dessus de la nécropole, à l'ouest, sur le point culminant de la colline, poste optique aménagé sur un rocher et communiquant avec le Dra-Zeg-et-Ter. Des marches taillées dans le bloc rocheux mènent au sommet qui est aplani et creusé. Il y a de la sorte, tout autour, un parapet naturel avec mortaises de distance en distance, dans lesquelles étaient peut-être fixés des supports de toiture.

Au-dessus de la même nécropole, à l'est, village arabe d'El-Guenana, sur l'extrême arête du banc rocheux. Position splendide avec vue sur Fort-National d'un côté, Alger de l'autre. Quelques pans de murs, un grand pressoir à huile taillé en plein rocher, de nombreux morceaux de poterie, un puits très profond indiquent un centre peut-être fortifié de l'époque romaine. Le cimetière musulman, dont les tombes sont monumentales, est sur l'emplacement

de vestiges antiques. En creusant une tombe, les indigènes ont mis à jour une inscription gravée sur une pierre calcaire de 1m15 de hauteur, 0m48 de largeur et 0m27 d'épaisseur. Cette inscription était scellée dans la maçonnerie d'un mausolée aujourd'hui détruit.

M. S. Gsell, l'éminent professeur de l'École d'Alger, la lit ainsi :

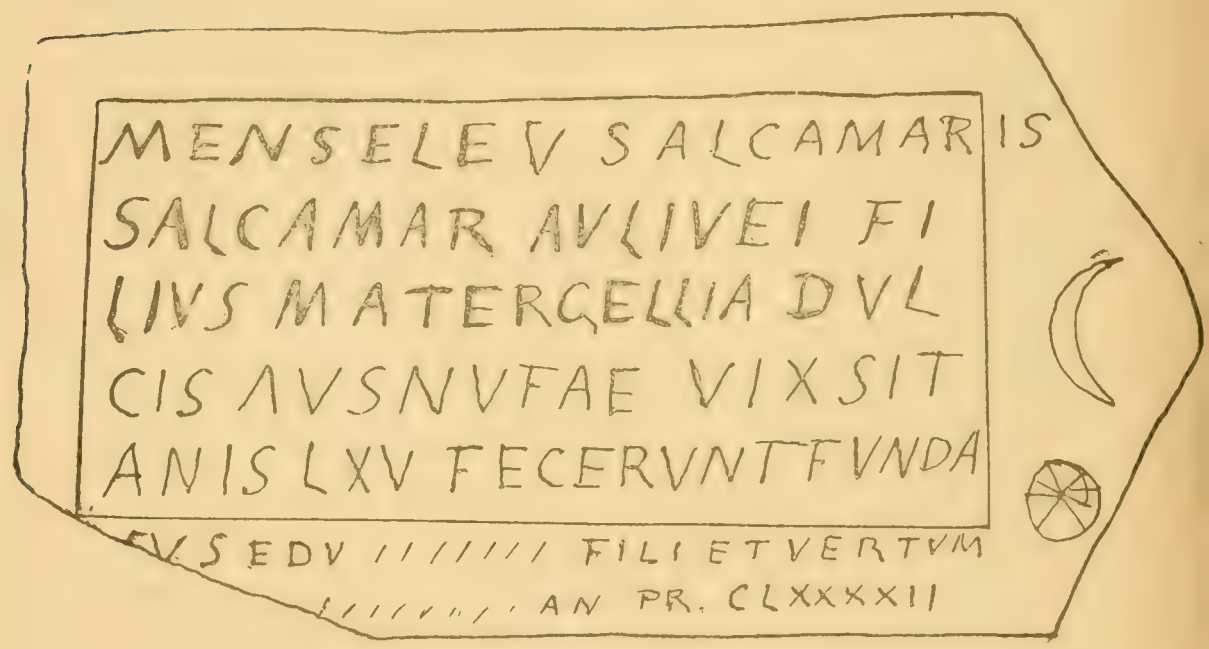

Le mot MENSELEV doit être lu mausoleum.

« Mausolée de Salcamar. Salcamar, fils d'Aulivens ; sa mère fut la douce Gellia, fille d'Ausnufa. Il a vécu 65 ans. Ses fils Fundanus et Edulianus et sa fille Vertumna ont élevé ce monument. Année provinciale 192. »

Cette inscription funéraire est remarquable à deux points de vue : 1° parce qu'elle confirme l'opinion que les habitants des villages romains étaient des Berbères d'origine (Salcamar) ; 2° que, dès le commencement du IIIe siècle (l'épitaphe est de l'année

232 de notre ère), ces Berbères parlaient tant bien que mal la langue romaine et qu'ils étaient suffisamment assimilés pour employer, même dans leur épitaphes funéraires, la langue de leurs vainqueurs.

Guenana était relié par un chemin à une voie se dirigeant sur le Sebaou, le long de laquelle, en face Bechala, se voient sur un petit monticule les restes de deux chambres. Les murs en moëllons et pierres de taille, ont 1m90 d'épaisseur. Les dimensions de la première de ces chambres sont de 3m80 sur 3m50 ; celles de la seconde de 5 mètres de chaque côté. Les indigènes appellent cette ruine Qbar-Roumia ou Benian-N'sara. Elle a vue sur la mer par une étroite coupée de la montagne. Benian-N'sara est probablement le tombeau de famille des propriétaires d'une villa située dans la vallée et dont il reste quelques chapiteaux corinthiens en pierre calcaire.

La voie du Sebaou par les Ouled-Aïssa se continue à travers les ruines importantes d'El-Senadek, en face des Ouled-Ameur, laissant en dehors celles d'Aïn-Tertera (Ouled-Guesmia) et de Bekkouch.

El-Senadek. — En face les Ouled-Ameur et à partir du café maure qui est le long du chemin, une grande étendue de terrain jusqu'à l'Oued-el-Arba est couverte d'un éparpillement de pierres de construction, moellons, pierres de taille, pierres de voûte, corbeaux, etc. Dans la partie nord est un tombeau double creusé dans le roc et orienté nord-sud. Ce tombeau double dont les couvercles ont disparu a donné son nom à toute la ruine (El-Senadek : les caisses). Ce vaste établissement romain, situé sur les plateaux mamelonnés entre El-Raïcha et les Ouled-Aïssa et

que la colonisation française a eu le tort de ne pas occuper, communiquait optiquement avec le Dra-Zeg-et-Ter. En face, s'apercevait la mer. Indépendamment des céréales qui poussent bien dans les terres noires des mamelons, l'olivier recouvrait les pentes aujourd'hui dénudées des Ouled-Ameur et de Bechala, où des vestiges de l'arbre cher à Minerve se reconnaissent encore.

El-Senadek, centre de nombreuses fermes isolées, dans le détail desquelles je ne saurais entrer, a probablement été fortifié. En tous cas, des fortins isolés jalonnaient la route et défendaient le passage de l'Oued-el-Arba. Faut-il voir à El-Senadek le poste de *Rapida Castra*, mentionné dans l'Itinéraire d'Antonin ? Rapida Castra était sur la route de Calama à Rusuccurum, à 16 milles de cette dernière ville. C'est à peu près la distance qu'il y a entre El-Senadek et Dellys et il est certain qu'une voie importante venant de Dellys passait à El-Senadek.

Ouled-Guesmia et Aïn-Tertera. — Pierres de taille éparpillées dans des jardins de figuiers. Deux sources aménagées. A 500 mètres au-dessus du village d'Ouled-Guesmia, le cimetière arabe de Sidi-Larbi occupe l'emplacement d'un poste romain. Il y a des vestiges de murs avec pierres de taille au ras du sol. Le tombeau du marabout Sidi-Larbi est entouré d'un cercle continu de pierres de taille empruntées aux ruines romaines.

Mausolée de Bekkouche. — A 2 kilomètres environ à l'est des Ouled-Guesmia, un plateau dénudé porte le nom caractéristique de Mont Romain. Aucun vestige antique n'apparaît plus : des lignes de fossés indi-

quent un travail de destruction complet. Les indigènes du pays racontent, en effet, que les villages voisins ont été rebâtis, après l'occupation française et après l'insurrection de 1871, avec les matériaux tirés des ruines antiques du plateau.

Le versant qui regarde le Sebaou porte encore un mausolée élevé sur trois gradins, ayant environ 6 mètres de hauteur, bâti en pierres de taille. La forme

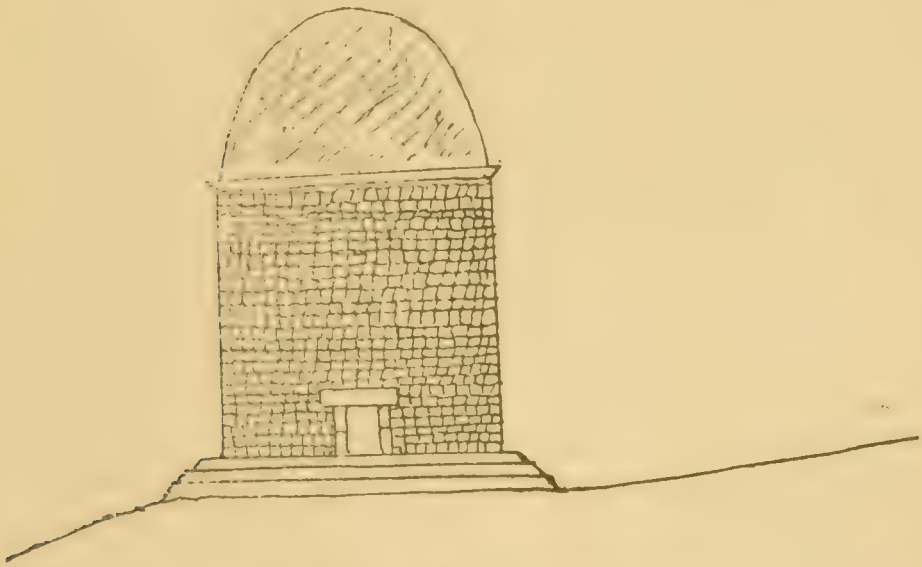

extérieure de la toiture est celle d'un caisson imparfait. L'intérieur forme une coupole avec travées cintrées. De fausses portes sont simulées sur les trois faces sud, nord et ouest. L'entrée, située à l'est, était formée d'une porte de 1 mètre de hauteur roulant sur gonds creusés dans la pierre. Cette porte ouvrait à l'intérieur. Les murs n'ont que l'épaisseur de la pierre de taille. Les cintres s'appuyaient sur une corniche qui reposait elle-même sur des piliers aujourd'hui disparus. Le plancher était bétonné.

Ce tombeau, en grands matériaux, doit dater de la fin du IVe siècle ou du commencement du Ve siècle.

De même que du mausolée que j'ai fouillé près de Ménerville, du mausolée de Bekkouch la vue était très étendue, des cimes du Djurdjura au Dra-Zeg-et-Ter en passant par Fort-National, Tizi-Ouzou, Haussonvillers, etc.

Le village voisin des Ouled-Debbou passe chez les indigènes pour être habité par des descendants de Romains.

El-Senadek, les Ouled-Guesmia, Aïn-Tertera, Bekkouch sont situés dans le voisinage des sources de l'Oued-el-Arba. C'est peut-être dans cette région qu'il faut chercher *Fundus Petrensis*, où le comte Théodose battit Firmus en 372.

Un chemin s'amorçant vers la ferme Bonnet (Sebaou) au chemin venant du Chender par Castellum Tuleï remonte vers le village indigène de Djerabet et paraît avoir suivi le cours de l'Oued-el-Arba. La rive gauche de cette rivière, limite des cantons de Bordj-Menaïel et de Dellys, présente les points intéressants de Bou-lendjas, où la ferme Brot est bâtie sur l'emplacement d'une grande ferme romaine avec tombeau romain depuis peu détruit. L'important mobilier funéraire trouvé dans ce tombeau par M. Brot a été dispersé.

Haouch-el-Oudjani. — Vers le milieu à peu près du cours de l'Oued-el-Arba, près du Haouch-el-Oudjani, dans la propriété Schiaffino, sur un mamelon escarpé, ruines d'un grand fort d'arrêt rectangulaire, point d'appui des nombreuses fermes de la région.

Un autre fort existait sur le sommet d'un piton, à 6 kilomètres de là en revenant vers l'ouest. Ce dernier, qui surveillait le cours du bas Isser et séparait

les Icampenses des gens des plateaux, probablement les Tulinses, protégeait en même temps le côté ouest d'une route qui passait en face des Ouled-Stiti et allait peut-être à Cissi (Djinet), mais plus probablement sur l Oued-el-Arba.

Section VII

Les Ouled-Smir (fraction ouest)

Cissi Municipium (Djinet). — Fermes de l'Isser. — Djinet, l'ancien Cissi Municipium, mérite mieux qu'une description sommaire. Mais en l'état actuel de ses ruines, complètement bouleversées depuis l'installation du hameau français du Cap, il faudrait une étude patiente pour démêler sur le sol les traces de l'emporium carthaginois, de la ville romaine et probablement d'une reconstruction byzantine.

La ville romaine a vécu en partie de l'exploitation du basalte. Les deux énormes rochers basaltiques qui dominent la baie ont occupé, à l'époque romaine comme à l'époque actuelle, tout une population qui exportait dans les villes de la côte du basalte pour les constructions. Ce basalte se chargeait dans un port dont les traces se voient encore près de la pointe même du Djinet sous la forme d'une jetée en béton s'avançant à fleur d'eau dans la mer.

La ville elle-même paraît s'être composée à l'époque romaine de deux parties : à l'ouest de la route et des maisons françaises, au-dessus du bloc balsatique, une forteresse; à l'est, autour et au-dessus du marabout de Sidi-bou-Zid, la cité proprement dite. Un mur épais dont les fondations sont encore nettes descendait jusqu'à la mer et détachait une tour vers le Cap même.

Une église du IVe ou du Ve siècle dont la dévastation va chaque jour se complétant était encore facilement reconstituable il y a peu d'années.

Des tombeaux en grand nombre, — chose bizarre à première vue, mais qui s'explique peut-être par la superposition d'une ville romaine à un emporium carthaginois et d'un réduit byzantin à une ville romaine, — existent de chaque côté du gros mur qui descend vers la mer et semble avoir été un mur d'enceinte.

Si Djinet est Cissi Municipium, il est bien déchu, car Cissi Municipium fut un évêché et Djinet n'est même plus une paroisse. (Un Flavosus, episcopus cissitanus, donatiste, parut à la conférence de Carthage en 411, et un Reparatus Cissitanus figure sous le n° 107 dans la Notice des évêques de la Mauritanie Césarienne qui répondirent en 484 à la convocation d'Hunéric.)

Cette décadence de Djinet s'est, d'ailleurs, faite progressivement. Au moyen-âge, il y avait encore une grosse bourgade indigène là où il n'y a plus qu'un hameau français. Marmol parle, en effet, de Beni-Abdallah, près de l'embouchure de l'Huet-Icer (Oued-Isser) et qui, autrefois, dit-il, se nommait Sisli (1).

Il a été plusieurs fois question d'installer à Djinet un village de pêcheurs. Il serait à souhaiter que ce projet puisse se réaliser.

On devait également installer un village agricole entre Bordj-Menaïel et la mer. A l'époque romaine il y avait un petit centre près de Dar-Mendil. Quel-

(1) Il est possible que Beni-Abdallah de Marmol ait été situé à l'ouest de Djinet, près de Dar-Mendil.

ques pierres, plusieurs fontaines aménagées en sont les seules traces.

Un autre petit centre existait près de Haouch ben Ouali sur les premiers plateaux des Ouled-Serir, et dans la plaine des fermes près de Haouch-Allel et à Aïn-Amrah. La tranchée de la route de Bordj-Menaïel à Djinet avait même mis à découvert un tombeau grossier sans mobilier funéraire.

CHAPITRE II

Hydraulique agricole. — Aménagement des eaux

1° SOURCES

L'aménagement romain de bon nombre de sources subsiste encore. Les principales de ces sources *romaines,* sont :

Dans la montagne, chez les Iflissen, la fontaine dite *Adrart-Roumi* (chambre voûtée et bassin cimenté);

A mi-côte, derrière le Dra-Zeg-et-Ter, *Tala Ouranim* où peut-être fut un barrage-réservoir ;

Sur le pied nord des Iflissen, *El-Ksar-Tala-ou-Roumi* (la fontaine romaine). Réservoir supérieur dans le ravin, château d'eau servant encore à l'alimentation de Bordj-Menaïel, *Tala Allel* dans les gorges du Chender;

Au col d'Haussonvillers, *Tala Isly ;*

Entre Haussonvillers et Bordj-Menaïel, *Aïn-Djnen Kara*, derrière Castellum Tulei, construction enterrée par glissement des terres ;

Sur les plateaux des Ouled-Aïssa, les deux sources d'*Aïn-Tertera;*

Plusieurs sources dans les Ouled-Smir, notamment deux sources près du bas Isser, la première présentant une chambre voûtée à *Dar Mendil*, la seconde formant bassin carré près des *Jardins du Caïd.*

2° BARRAGES

A part le petit barrage de la source d'El-Ksar (Fontaine romaine) et le grand barrage-réservoir de Tala-Ouranim, je ne connais qu'un seul autre vestige de barrage. Il est situé sur l'Oued-Guettar, sous-affluent du Chender, entre Guenana et Bechala. Construit en pierres sèches, ayent 4 mètres de hauteur, 10 mètres d'épaisseur à la rive droite et 7 mètres à la rive gauche, il fermait en biais le ravin dont la pente est très forte. Ce barrage a dû être construit par les propriétaires d'une villa voisine.

3° CANAUX DE DÉSSÈCHEMENT

La plaine des Issers, entre l'Isser, l'Oued-Djemâa et l'Oued-Chender, est coupée par une série de canaux de dessèchement les uns à moitié comblés, les autres presque intacts, remontant à la période romaine. La plaine des Issers, cette plaine d'alluvion d'une très grande fertilité serait, en effet, inhabitable et incultivable sans canaux de déssèchement. Elle ne serait qu'un vaste marais. Les Romains avaient par des canaux reliés les cours d'eau entre eux et draînés l'eau stagnante à l'Isser. Les arabes, puis les Turcs avaient laissé ces canaux s'engorger. Plusieurs ont été curés et rétablis depuis que les Français sont dans le pays.

CANTON
DE
BORDJ-MÉNAÏEL
SARDONUM PELAGUS
(Mer Méditerranée)
Rusuccurum
(Dellys)
Cissi municipium
Djinet
Oued Sebaou
Oued el Arba
ICAMPENSES
Ain Amrah
El Senadek
Serbeles
TULINSES
Castellum Tinei
Dra Zeboudjt
Akbou des Beni Chennoua
Fontaine romaine
ISAFLENSES
Oued Sahel

Le réseau de la calonisation de la plaine du bas Isser demanderait une étude spéciale. Cette étude, je me propose de l'entreprendre.

CHAPITRE III

Les routes

Le canton de Bordj-Menaïel a été un point de traversée, non d'arrivée des routes. Les voies qui l'ont sillonné à l'époque romaine venaient presque toutes du dehors. Seules les voies secondaires de localité à localité voisine, nos chemins vicinaux, *(viæ publicæ vicinales quæ de publicis divertunt in agros, hæ muniuntur per pagos)*, peuvent être contenues toutes entières dans le canton. Dans ce cas sont quelques voies stratégiques, telles que celle du pied des Iflissen. Y étaient contenus également les chemins ruraux, *viæ agrariæ*, chemins de simple exploitation agricole.

En plaine, il ne reste guère de vestiges de voies antiques. Les substructions du pont du Chender, le long de la route actuelle de Tizi-Ouzou, indiquent seules le passage d'une grande voie en cet endroit. La direction générale des grandes routes traversant le canton est la mer, sauf peut-être pour la voie du Bougdoura qui a dû s'infléchir vers l'est, par les Beni-Khelifa et les Beni-Zemzer pour se diriger vers Bougie.

Sur le Bas-Sebaou et probablement sur Dellys convergent :

(*a*. La route qui traverse Castellum Tulei et dont le tracé est net jusqu'à la ferme Bonnet, près de Rebe-

val. Peut-être cette route a-t-elle traversé le Sebaou pour aller à Taourga ;

(*b*. La route, dont deux tronçons se rejoignent derrière Guenana et qui par Benian-N'sara, El-Senadek, file au-dessous de Bach-Assès et se continue vers Bois-Sacré. Cette voie importante est jalonnée de fortins vers les sources de l'Oued-el-Arba. C'est vraisemblablement la voie mentionnée dans l'itinéraire sous le nom de route de Calama à Rusuccurum.

Une voie divergente se détachait vers la ferme Bonnet de la route de Castellum Tuleï et remontant au nord-ouest paraît avoir coupé la route de Calama à Rusuccurum vers Bach-Assès pour descendre ensuite le cours de l'Oued-el-Arba.

Près du marché du Tleta (vallée de l'Oued-Bougdoura), on rencontre une voie venant du sud, laquelle descendait le Bougdoura jusqu'à la voie du Sebaou ou plutôt s'infléchissait vers l'est et pénétrait dans la grande Kabylie par un tracé incertain, probablement par les mamelons des Beni-Khelifa et des Beni-Zemzer.

A cette route du Bougdoura paraît s'être appuyée la route stratégique du pied des Iflissen, par Akbou, des Beni-Chenacha et la Fontaine romaine. Le point de départ de cette route aurait été au Dra-Zeg-et-Ter à l'arrivée d'une voie du sud descendant des Ouled-Saïd après avoir passé à Dra-el-Mizan et aboutissant à Rusubbicari (Port aux Poules). Ainsi la chaîne des Flissas si bien délimitée géographiquement par deux rivières, l'Oued-Djemâa et l'Oued-Bougdoura aurait été à l'époque romaine longée à l'ouest et à l'est par une double voie, permettant de la surveiller par les deux bouts et cette double voie était elle-même reliée par une voie transversale.

VOIES SECONDAIRES

Voie reliant Dra-Zeg-et-Ter à la Fontaine romaine par le pied sud des hauteurs de Baghla. On peut, d'ailleurs, voir dans cette voie le premier tronçon de la route stratégique du pied des Iflissen.

Voie montant de la Fontaine romaine dans la direction de Timzrit, point culminant de la chaîne.

Voie partant de Tala-Allel, se bifurquant en deux branches, l'une allant vers le nord probablement rejoindre la route stratégique du pied de la montagne, l'autre décrivant un arc de cercle et escaladant la montagne par Beni-Amram et Meghanin. Les vestiges cessent à mi-côte.

Tronçon allant d'Afir (Beni-Chenacha) sur Camp du Maréchal ou mieux sur Akbou.

Tronçon semblable de Tachadin dans la même direction.

Ces deux tronçons traversaient probablement la montagne et se reliaient sur le revers oriental des Flissas, à deux voies de 6 mètres de largeur, l'une allant des Ouled-Maamar au Tléta, l'autre descendant par les Ouled-Saada à la rencontre de la voie du Bougdoura.

Sur la rive droite du Bougdoura, voie montant dans les Beni-Arif, du côté de Berkana.

Enfin, voie de Cissi Municipium (Djinet) à la plaine de l'Isser par la montagne.

En résumé, le réseau des voies romaines du canton était le suivant :

1° Route venant de la direction de Dra-el-Mizan et délimitant la frontière occidentale des Isaflenses. Elle passait par les Ouled-Saïd *(Auximis)*, le pied du

Dra-Zeg-et-Ter, et devait envoyer une branche sur Rusubbicari (Port aux Poules), une sur Cissi Municipium (Djinet) et deux sur Rusuccurum (Dellys). Une de ces dernières n'était qu'un tronçon de la route de Calama (route n° 4) ;

2° Route venant de la direction de Boghni et délimitant la frontière orientale des mêmes Isaflenses. Elle descendait la vallée du Bougdoura probablement jusqu'à Aïn-Faci[1] et de là filait sur la grande Kabylie par les mamelons des Beni-Khelifa et des Beni-Zemzer où sont des ruines, au sud de la route actuelle d'Alger à Tizi-Ouzou ;

3° Route stratégique du versant nord des Isaflenses, depuis Dra-Zeg-et-Ter jusqu'au Bougdoura, détachant divers rameaux dans la montagne qu'ils devaient traverser ;

4° Route double sur le Sebaou, allant probablement à Dellys, passant toutes deux par Dra-Zeg-et-Ter, l'une continuant par Dra-Zeboudj, El-Guenana, Benian-N'Sara, El-Senadek, l'autre allant traverser le Chender sur un pont et par Diar-Mami se dirigeant sur Kouanin (Ferme Bonnet) et de là, peut-être, sur Taourga, rive droite du Sebaou.

Je n'indique ici que les tracés certains dont j'ai relevé des directions sur le sol. Je laisse de côté les tracés hypothétiques, tels que celui de la grande Kabylie par Ménerville et Tizi-Ouzou, c'est-à-dire suivant le tracé de la route actuelle. Rien ne permet d'en affirmer l'existence.

CAMILLE VIRÉ.

---

(1) Il y aurait eu un poste romain à Aïn-Faci Je n'en ai pas retrouvé les restes, mais il y a des vestiges plus au sud à l'endroit où la voie romaine descend de l'Ighil ou Meddou pour traverser le Bougdoura.

SUR QUELQUES POINTS FORTIFIÉS

DE LA FRONTIÈRE SAHARIENNE

DE L'EMPIRE ROMAIN

PAR

M. BLANCHET,

Agrégé d'histoire,

Membre titulaire de la Société

J'ai pu, au cours de ma mission de 1895, étudier, dans la région comprise entre Gabès, les Chotts et la Tripolitaine, un certain nombre de postes fortifiés dont les uns avaient déjà été signalés par MM. Tissot (1), Carton (2) et Lecoy de la Marche (3) et dont les autres n'avaient pas encore été relevés (4). Leur connaissance permettra peut-être de serrer la vérité

(1) Hr Oum-El-Bagueul. — Tissot, *Géographie comparée de la Province romaine d'Afrique*, II, p. 689.
Kalaat-Benia. — Tissot, *Géographie comparée de la Province d'Afrique*, II, p. 690.

(2) Hr Madjeni. — Carton, *Essai sur les travaux hydrauliques des Romains dans le sud de la Régence de Tunis*. — *Bulletin archéologique du Comité des Travaux Historiques*, 1888, n° 3, p. 441.

(3) Hr Skiffa (sous le nom de : "Barrage de l'Oued-Bel-Recheb"). Lecoy de la Marche. *Bul. arch.* 1894, n° 2, p. 396.

(4) Ksar-Djeyacha, Ksar-Tarcine, Ksar-Benia des Ouled-Madhi.

d'un peu plus près, dans ce problème de la frontière saharienne de l'Empire, que l'on a posé à nouveau il y a quelques mois (1).

*
* *

Que fut d'abord cette frontière ?

Elle dut comporter, comme dans le reste de l'Empire, des postes avancés, une ligne continue de défense et de solides points d'appui.

Les points avancés de la frontière saharienne, nous les connaissons : c'est Ksar-Rhelane (2) ; c'est Ghadamès (3); c'est Gharia-El-Gharbia (4); c'est Bondjem (5). L'étude de Henchir-Oum-El-Bagueul, de Kalaat-Benia et de Henchir-Skiffa nous permettra peut-être de nous faire une idée des défenses continues du sud tunisien ; celle de Ksar-Benia des Ouled-Mahdi nous mettra, je le crois, en présence d'un des points d'appui de la frontière.

*
* *

Henchir-Oum-El-Bagueul et Kalaat-Benia se trouvent à quarante kilomètres au sud-ouest du Hamma des Beni-Zid, entre le Nefzaoua et l'Arad ; Henchir-Skiffa, dans le système de l'Oued-Bel-Recheb, sépare les montagnes de Douiret des plaines des Ouderna.

M. Tissot signale le premier de ces ouvrages, mais

---

(1) Toutain, *Notes sur quelques voies romaines de l'Afrique Proconsulaire. — Mélanges d'Archéologie et d'Histoire de l'Ecole de Rome;* octobre 1895. — *Les Romains et le Sahara. — Ibid.* Janvier-avril 1896.

(2) Cagnat, *L'armée romaine d'Afrique*, p. 560.

(3) Cagnat, d'après Duveyrier ; *op. cit.* p. 555.

(4) Id. d'après Barth ; *op. cit.* p. 555.

(5) Id. d'après Duveyrier ; *op. cit.* p. 558.

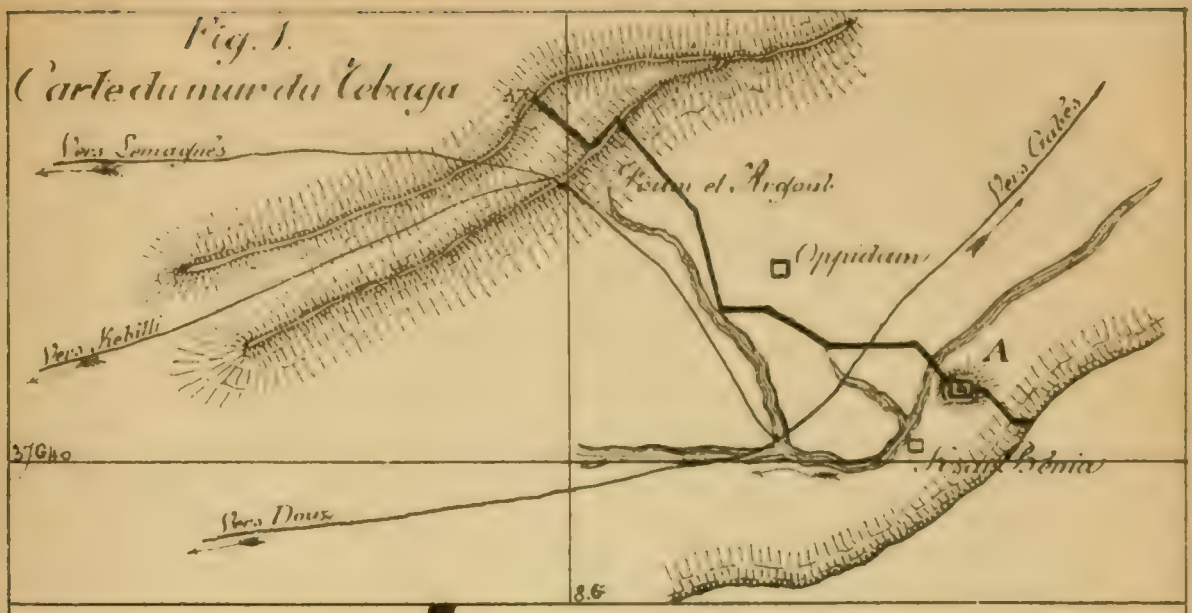
Fig. 1.
Carte du mur du Tebaga
Vers Lemagnès
Vers Kebilli
Vers Doux
Vers Gabès
Oppidum
A
Ksar Benia
37G40
8.G

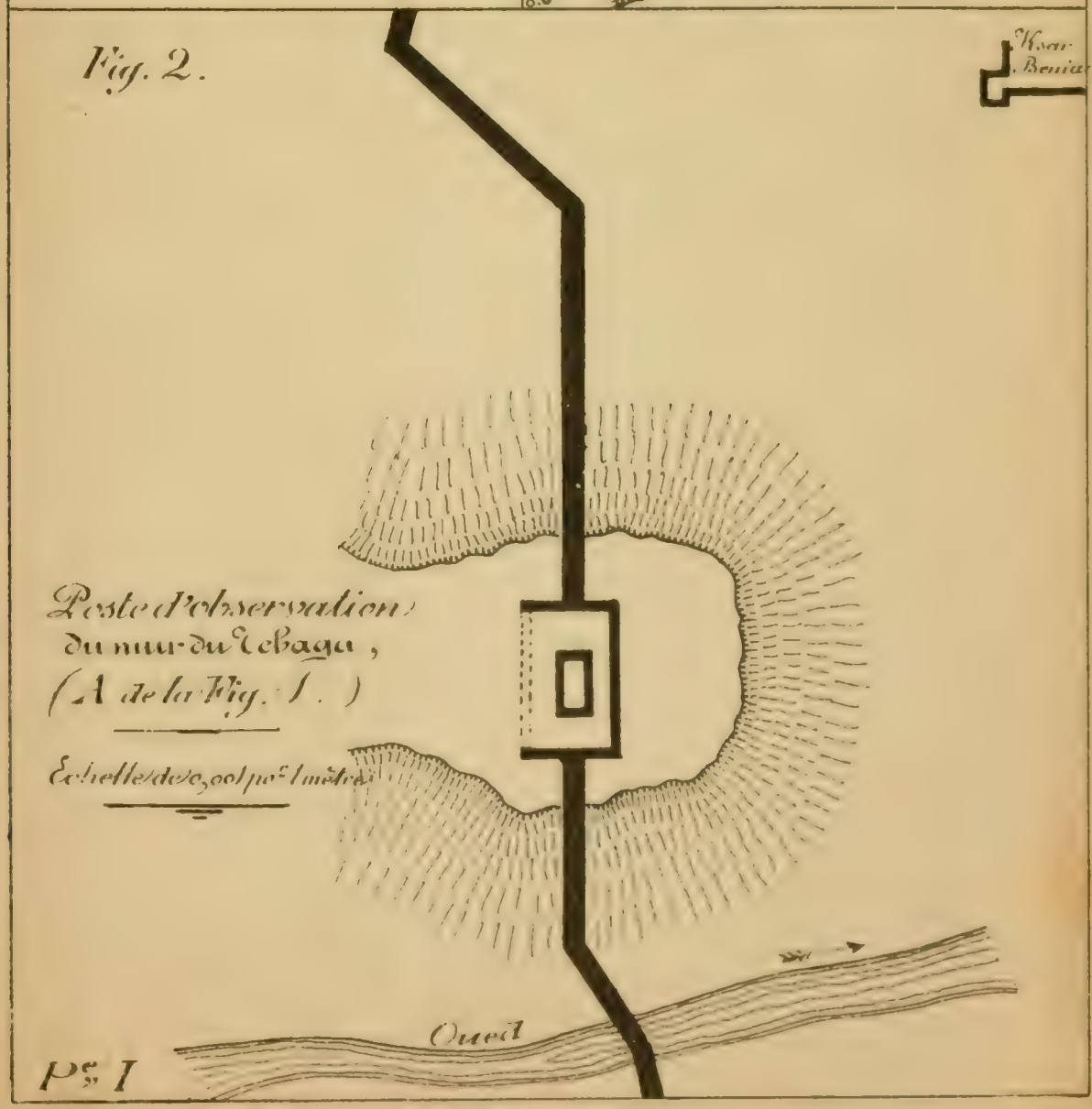
Fig. 2.
Ksar Benia
Poste d'observation du mur du Tebaga, (A de la Fig. 1.)
Echelle de 0,001 pr 1 mètre
Oued
Pe I

il en donne une description inexacte (1); M. Lecoy de la Marche a reconnu le second (2), mais il s'est trompé, à mon sens, sur son attribution ; j'espère que les croquis que j'en ai pris en montreront pleinement le véritable caractère.

A mi-chemin environ de Gabès à Douz, entre le Djebel-Tebaga et le Djebel-Demmer, l'Oued-Gda-El-Begel, qui aboutit à l'Oued-Souinia, un des affluents de l'Oued-El-Hamma, descend du Tebaga, court du Nord au Sud, et ne s'infléchit vers l'Est qu'après s'être heurté aux premières pentes des montagnes des Tamezred. Derrière ce fossé naturel, une muraille fut élevée; c'était un blocage épais de quatre mètres à la base, et qui, pendant douze kilomètres, d'une montagne à l'autre, courait au gré des accidents du terrain. La muraille est rasée aujourd'hui, mais on suit de l'œil jusqu'à l'horizon la jonchée de pierres qui en révèle l'emplacement (3) (Planche I, fig. 1).

La porte s'ouvrait au sud; elle était surveillée par un ouvrage construit au sommet d'un mamelon très élevé, et défendue par un grand fort bâti en avant dans la plaine.

---

(1) « *Henchir-Oum-El-Baqueul*, tour romaine mesurant environ vingt-cinq mètres de *circonférence*. » op. cit. II, p. 689.

« *Kalaat-El-Benia*..... quatre portes défendues chacune par une tour carrée s'ouvrent sur les quatre faces de l'édifice, dont les angles sont également protégés par des tours. » II. p. 690. — Cf., plus loin mon croquis.

(2) *Loc. cit.*

(3) Je n'ai pu, faute de temps, vérifier si la muraille s'arrête au Tebaga ou continue jusqu'au ravin d'El-Fratis, et qui à raison de Tissot : « Cette « puissante *clausura* se prolonge sur une étendue de plus de quinze « kilomètres, jusqu'à un ravin appelé El-Fratis, qui aboutit à la rive « méridionale du Chott-El-Djerid » (*Op. cit.* II, p. 690) ou de la Blanchère : « Etes vous sûr que cette muraille atteigne le ravin d'El-Fratis ? « Pour moi, elle s'arrête au Tebaga. Je connais El-Fratis et le ravin qui « le suit. Il n'y a rien qui fasse de lui une barrière, plutôt que les autres « qui vont du Tebaga au Chott. » (*Ibid.*, additions, p. 820).

Le poste d'observation se compose d'une enceinte rectangulaire de $15^m \times 24$ mètres, à peu près au centre de laquelle se dressait une tour de $6^m \times 10$ mètres. Les murs en sont soigneusement construits de belles pierres de taille, larges de 0^m50, et dont beaucoup sont à bossages. Il en reste à l'heure actuelle une ou deux assises en place. L'ensemble est intimement lié à la grande muraille (Pl. I, fig. 2).

Le fort, auquel les indigènes donnent le nom générique de Ksar ou Kalaat-Benia, est un grand ouvrage rectangulaire, encore presque intact, qui mesure $60^m \times 47$ mètres (1). Trois tours, sur la face méridionale, surveillaient le désert; un réduit solidement bâti s'appuyait sur la face orientale. La porte donnait accès dans un couloir qui tournait deux fois à angle droit, de façon à soumettre plus longtemps les assaillants aux coups des défenseurs. Une tour carrée, où s'ouvraient une porte et une poterne, complétait la défense de l'entrée (Pl. I, fig. 3).

Tout cela est construit en très belles pierres, mais en pierres réemployées. Le fort, en son état actuel, est une restauration hâtive d'un ouvrage antérieur. Les deux assises inférieures remontent peut-être à cette première construction : elles sont, en effet, plus régulièrement construites, en pierres à bossages épaisses de 0^m55. Encore, à deux mètres de l'angle nord-ouest, une pierre phallique a-t-elle été réemployée, au ras du sol. Les assises supérieures, qui montent à certains endroits, à 2 et 3 mètres, présentaient d'assez nombreuses pierres sculptées : un cor-

(1) Tissot, *loc. cit.* : « 63 pas sur 47 ».

— Fig. 3. —

Ksar Benia.

Echelle de 0,003 pr 1 mètre.

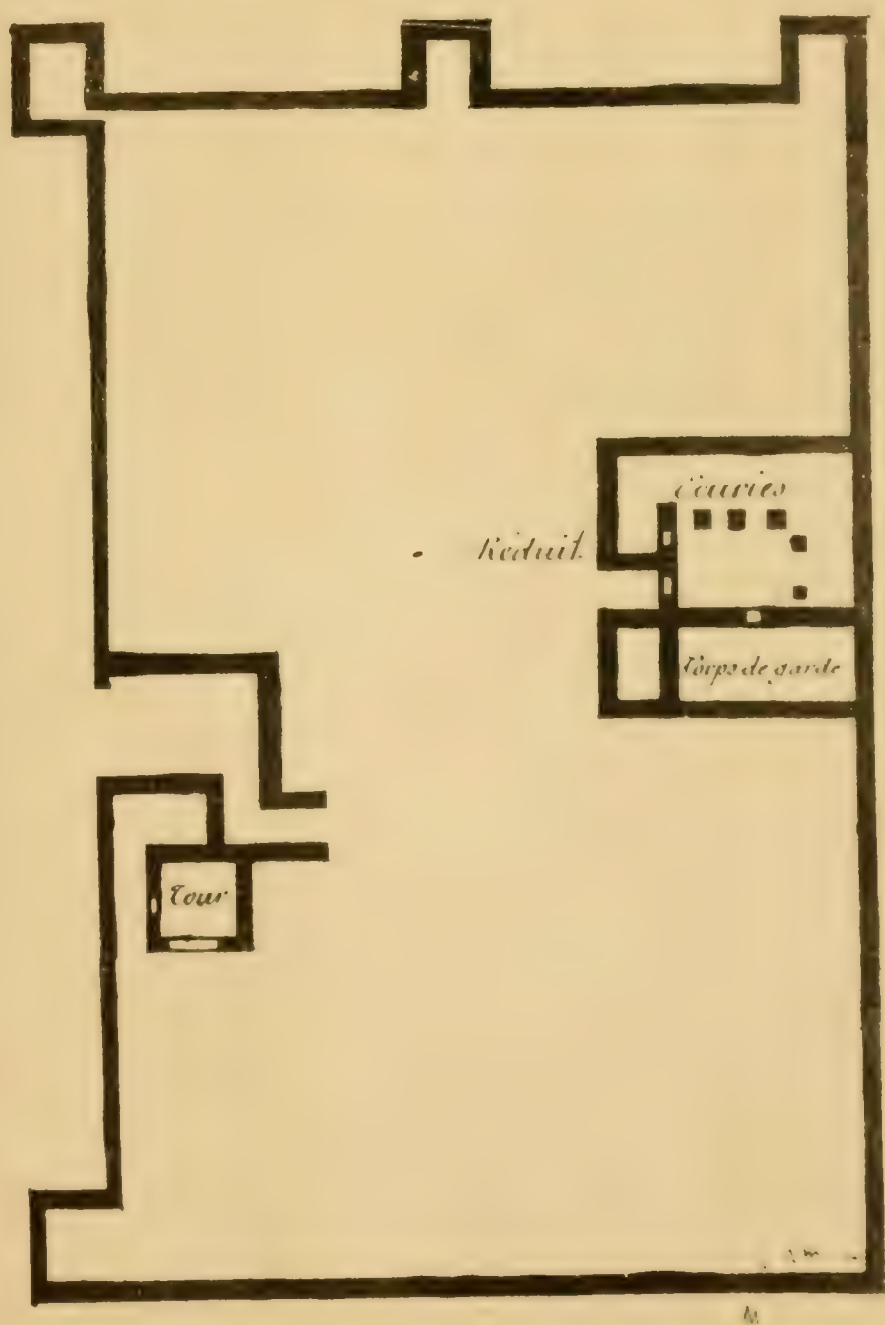

Pl. I.

beau d'époque chrétienne (1) est engagé dans le mur nord de la grande tour, au voisinage de la porte. Il est décoré d'une torsade, d'un *torques* et de deux palmiers, assez grossièrement traités. Un fragment beaucoup plus fin mais très fruste, nous montre un petit atlas supportant de ses bras tendus les moulures d'une frise. Il gît dans les décombres de la porte d'entrée.

Le réduit central mesure, en son état actuel, $12^m \times 12^m80$. Un petit arc bien appareillé en gros matériaux donne accès dans un enclos de $12^m \times 7^m20$ qui semble n'avoir jamais été couvert en entier. Un petit massif de maçonnerie et cinq piliers carrés, de 0^m50 de côté, dessinent, à 2^m80 des murs sud et ouest, un portique grossier, qui tourne sur deux faces d'une cour de $5^m40 \times 3$ mètres.

Une petite porte dans le mur nord vous introduit en une salle de $5^m30 \times 12$ mètres, recoupée par un mur aveugle à 2^m50 de l'angle nord-est du réduit. La petite cour centrale, le portique que l'imagination en un moment revêt d'un appentis de bottes de diss ou d'alfa, et où des trous pratiqués dans la pierre permettent de voir une écurie, le corps de garde enfin où nous venons d'entrer, suffisaient à loger la garnison du Benia. Il y a là de la place pour quinze ou vingt chevaux : c'est bien peu : c'est exactement l'effectif des postes que nous créons aujourd'hui sur la frontière tripolitaine.

L'ouvrage découvert par M. Lecoy de la Marche (2)

---

(1) Saladin, *Description des Antiquités de la Régence de Tunis. Mission de 1882-1883*, pp. 4, 115, 143, 202. Mission de 1885, p. 2 du tirage à part.

Gavault, *Etudes sur les ruines romaines de Tigzirt. Bibliothèque d'Archéologie Africaine*, fascicule II, pp. 30 et 31.

(2) *Loc. cit.*, p. 396.

barre une des vallées qui permettent de passer du Sahara à la côte. M. Lecoy de la Marche l'appelle : « le barrage de l'Oued-Bel-Recheb ». J'ai peine à voir un barrage dans ce mur qui escalade les pentes, à cent mètres au-dessus de l'Oued, pour venir des deux côtés se souder à un surplomb rocheux; je ne puis accepter que le bâtiment central, construit au point le plus bas, ait été destiné à loger — ou plutôt à immerger — les gardiens du barrage. Je m'expliquerais mal, dans un ouvrage hydraulique, la présence des tours qu'y signale lui-même mon prédécesseur, et je ne comprends pas comment, dans une région inclinée d'Orient en Occident, un barrage aurait eu pour effet « de retenir à l'Ouest des eaux destinées aux deux vallées de l'Est. »

En vérité c'est encore un morceau de frontière : la muraille, ici comme tout à l'heure mesurait quatre mètres de largeur à la base (1); des tours circulaires, trois fois plus larges, la dominaient. Une citerne assurait aux défenseurs les eaux qui ruisselaient des vallons voisins. Une porte voûtée, accotée de deux corps de garde, ouvrait le monde romain aux caravanes barbares; des ouvrages extérieurs, dont il ne reste qu'un amas de pierres, semblent en avoir défendu l'approche. Des dalles posées de champ un peu plus loin, et précisément dans le thalweg de l'Oued, formaient une sorte de grille qui laissait échapper, aux jours de pluie, les eaux inutiles (Pl. II, fig. 1 et 2).

Les ruines de l'Oued-Skiffa, selon le nom local, sont loin d'avoir l'importance de celle de Ksar-Benia ;

(1) M. Lecoy de la Marche lui donne 2m50 : c'est la largeur de la partie la plus apparente ; mais la muraille, aux endroits les moins envahis par le sable, mesure bien la largeur que je lui donne.

— Fig. 1. —

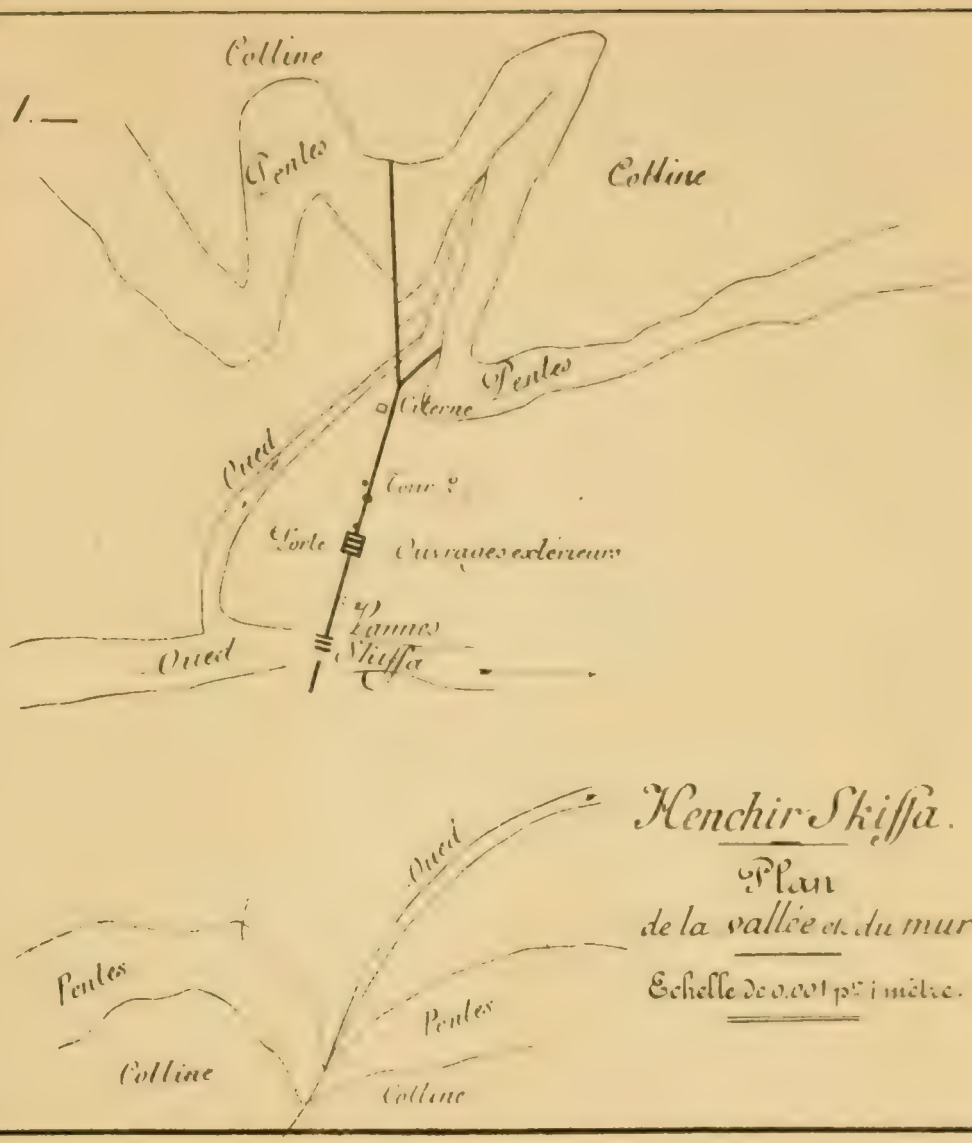

Henchir Skiffa.

Plan de la vallée et du mur.

Echelle de 0.001 pr 1 mètre.

— Fig. 2. —

Henchir Skiffa.

Plan de la Porte.

Echelle de 0.005 pr 1 mètre.

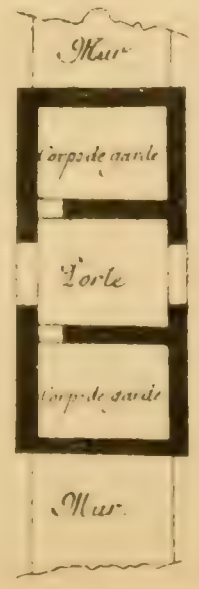

Pl. II.

les matériaux en sont plus grossiers, le travail plus rapide ; la conservation d'ailleurs en est bien moins parfaite ; nous pouvons cependant y relever les mêmes parties essentielles : un mur de quelques kilomètres, soudé des deux bouts à la montagne, percé d'une porte que surveille une tour et que défendent des ouvrages extérieurs : telles semblent avoir été les *clausurae* sahariennes.

Ce sont ces murs intermittents qui constituaient la ligne de défense continue.

La nature, en effet, simplifiait la tâche des ingénieurs : du Tebaga au Nefousa, la plaine saharienne se transforme doucement, en s'élevant vers l'Est, en un plateau tourmenté creusé seulement de quelques ravins; les calcaires du sol se délitent facilement ; éboulis, murailles naturelles, immenses plans inclinés, polis comme du marbre, et où glissent, des quatre pieds, les chevaux qu'on essaie d'y pousser, les cavaliers sahariens ne devaient pas tenter de s'engager dans la montagne ; Rome dressa ses murailles et ses tours au creux des ravins qui servaient de passages ; elle laissa s'avancer, entre deux, les éperons rocheux du plateau, et ce fut une combinaison de fortifications naturelles et artificielles qui fut, à une certaine époque tout au moins, la frontière saharienne de l'Empire romain.

*
* *

En arrière de cette frontière, des forteresses tenaient le pays : il n'était région si difficile où les Romains ne se fussent établis : au cœur même du Djebel-Demmer, près de Ksar-Ouled-Mahdi, dans une situation analogue à celle qu'occupe aujourd'hui El-Hamlia,

à la jonction des routes qui de l'Ouest et du Sud, de l'Oued-Bel-Recheb et de l'Oued-Hallouf, de Guermessa et de Douiret, du Sahara et de la montagne, gagnent le Nord, Gabès, la plaine et la mer, un fort avait été construit.

Le quart de l'enceinte est encore debout ; le reste, plus ou moins écroulé, trace du moins très nettement sur le sol le plan de la fortification.

C'est un carré de 43 mètres de côté, flanqué de neuf tours de 2m60 de saillie. Deux d'entre elles commandent la porte qui s'ouvre sur un couloir à double tournant, analogue à celui de l'Oued-Gda-El-Begel, mais qui est certainement ici une adjonction très postérieure (Pl. III, fig. 1, 2 et 3).

Nous sommes d'ailleurs en présence d'un monument tout à fait identique : des assises de belles pierres de taille permettent de faire remonter assez haut la première construction. Mais le peu de hauteur actuelle (3m10) l'absence de réduit central, et surtout les remaniements très visibles à la face sud (fig. 2, A), trahissent la hâte des restaurations byzantines : nous sommes ici dans le pays de Martae. C'est à justement parler un enclos fortifié qui a remplacé le fort ; pas de meurtrières, pas de créneaux, pas de chemins de ronde, quelques escaliers en bois pour monter aux remparts. Le souvenir revient des « Castella » à ciel ouvert du Virgile du Vatican (1).

La porte même est ici plus simple que partout ailleurs : Je n'ai vu dans le Benia des Ouled-Mahdi, ni voussoirs, ni claveaux, ni pieds-droits, rien qui

(1) Rich, *Dictionnaires des Antiquités romaines et grecques*, trad. Chéruel, s. v. Castellum.

Pl.e III

— Fig 1 —

Ksar Benia (Ksar Ouled Mahdi)

Plan

Echelle de 0,0025 pour 1, mètre.

Les parties pointillées sont aujourd'hui au ras du sol,

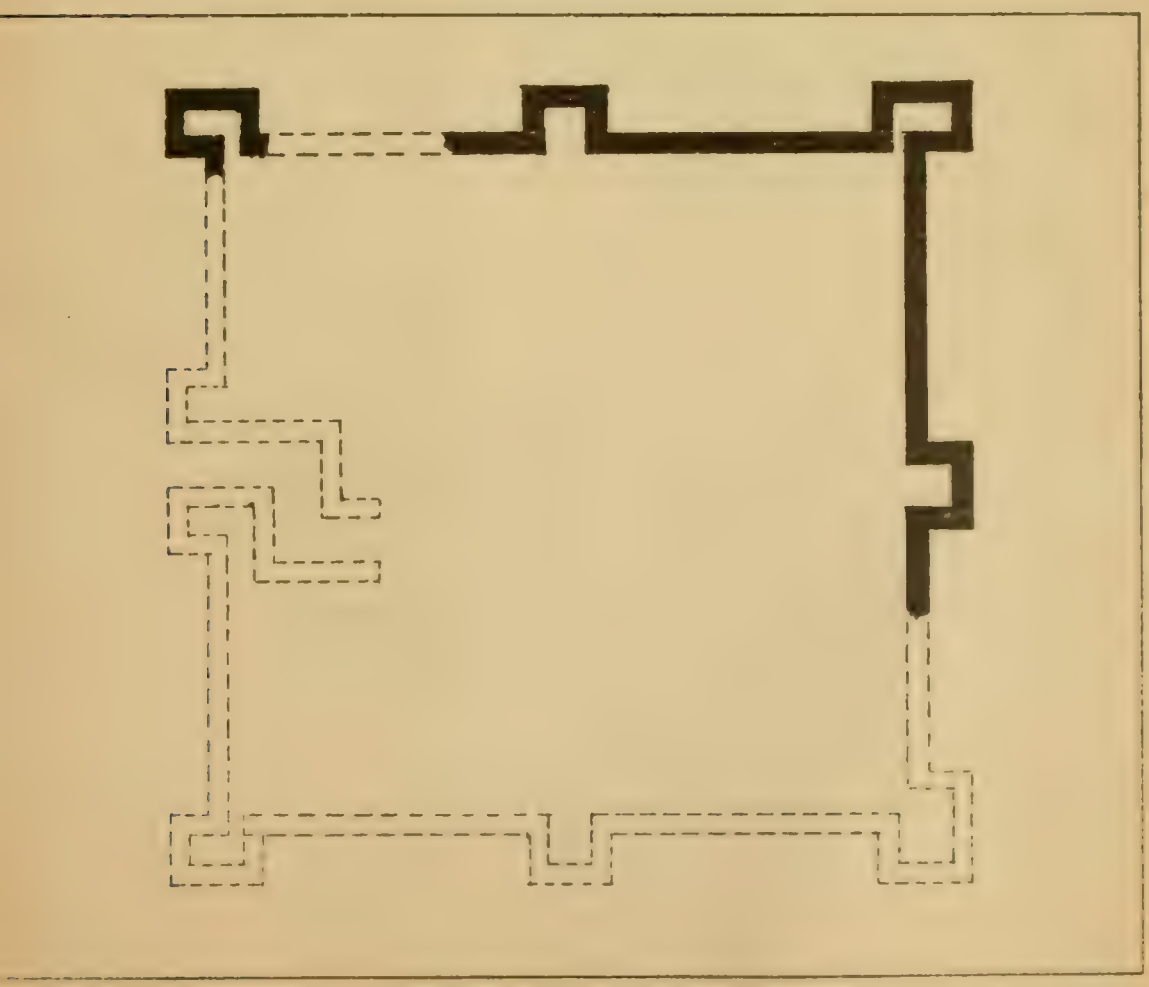

Fig. 2 Kasr Benia (St. Od. Mahdi.)

Fig. 3 Kasr Benia (Kr. Od. Mahdi.)

indiquât une porte voûtée; l'ouvrage se fermait sans doute comme une cour de ferme. Les ingénieurs de Justinien ne perdaient pas leur temps en fantaisies décoratives.

*
* *

Mais l'existence de ce poste, et surtout de l'ouvrage plus considérable, dont les ruines ont servi à l'édifier, peut avoir un autre intérêt.

La *Notitia Dignitatum Utriusque Imperii* nous donne la liste suivante des « *Limites sub dispositione Viri Spectabilis Comitis Africae.* » (1) :

Praepositus Limitis Thamallensis.
Praepositus Limitis Montensis in castris Leptitanis.
Praepositus Limitis Bazensis.
Praepositus Limitis Gemellensis.
Praepositus Limitis Tubunensis....etc.

Ces derniers nous sont connus : ce sont les postes du Hodna et des Ziban. Le « Limes Thamallensis » était sans aucun doute Telmin du Nefzaoua. Mais où prendre ce « Limes Montensis in castris Leptitanis » ? Leptis Magna est bien loin ; Leptis Minor bien reculée de la frontière ; il faut, dit-on, conjecturer *Neptitanis* (2) et voir dans les Castra Neptitana les défenses de l'isthme du Djerid. Cette explication vaut pour les derniers mots de la ligne qui nous arrête : « mais elle n'explique nullement « comment l'ethnique « Montensis » se trouve en un pays essentiellement plat. » (3).

---

(1) *Not. Dign. Occ.* XXV, 1. 36, citée d'après Cagnat, *Armée romaine d'Afrique*. Je citerai la *Notitia* d'après le texte de Seeck, reproduit par M. Cagnat, toutes les fois que cela me sera possible. Lorque ces textes me feront défaut je citerai — à mon grand regret — d'après la seule édition que je possède, celle de Genève, 1623, in-folio.

(2) M. Cagnat a fort bien établi (*Armée romaine d'Afrique*, p. 754) l'impossibilité d'admettre, avec M. Masqueray, qu'il s'agit ici de Leptis Magna et, avec M. le Capitaine Vayssières, de Mdila. Je ne reviendrai pas sur cette double réfutation, définitive.

(3) Cagnat, *op. cit.* p. 754.

L'on a signalé depuis longtemps la négligence avec laquelle fut rédigée la notice et l'on sait combien d'interversions y ont été relevées. (1)

Il est à remarquer, d'autre part, que l'expression « in castris » est assez rare dans la *Notitia Occidentis*. Indépendamment du passage qui nous occupe, nous ne l'y trouvons que quatre fois :

« Sub dispositione viri spectabilis Comitis Africae, Praepositus Limitis Secundae forum in Castris Tillibanensibus (2).

« Sur dispositione viri spectabilis Ducis Provinciae Tripolitanae Milites Fortenses in Castris Leptitanis, Milites Munifices in Castris Madensibus (3).

« Sub dispositione viri spectabilis Ducis Provinciae Pannoniae Secundae Riparicae, Auxilia praesidentia in Castris Herculis (4). »

Le premier de ces passages est évidemment corrompu : peut-être faut-il lire, avec Seeck, nous dit M. Cagnat (5) : *Secundanorum*. Mais jamais on n'a désigné un limes par les noms des troupes qui y tenaient garnison : il faudrait alors corriger complétement et lire, au lieu de : « *Praepositus Limitis Secundae Forum in Castris Tillibanensibus.* » « *Praepositus Militum Secundanorum in Castris Tillibanensibus.* » (6).

---

(1) Un exemple frappant en est donné par M. Cagnat (op. cit. p. 752, n° 1.) au sujet du limes tripolitain. *La Notitia* donne : Limes Talalatensis Tenthettanus, Bizerentani, Tillibarensis, Madensis, Maccomadensis, Tintiberitani, Bubensis, Mamucensis, Balensis, Varensis, Castra Leptitana, Castra Madensia, Limes Sarcitanus ; l'ordre réel est : Bizerentanus, Talalatensis, Tillibarensis, Tentthetanus, Varensis, Maccomadensis !

(2) *Not. Dign. Occ.* Edition de Genève, p. 104.

(3) id. id. p. 119.

(4) id. id. p. 122.

(5) Seeck, ad. *Not. Dign.* p. 175 (D'après Cagnat, *op. cit.*, p. 758).

(6) Cf. : « Praepositus Militum Tangricanorum Dubris, (sub dispositione comitis littoris Saxonici). » Ed. de Genève, p. 109.

M. Cagnat d'ailleurs a pressenti notre correction : « il s'agirait, si l'on accepte la leçon de Seeck, de *soldats* appartenant à une légio secunda » (*Op. cit.*, p. 758).

Si cette correction est acceptée, nous nous trouvons en présence de quatre textes absolument analogues : « *Milites*..... *in Castris.* » — Et ceci semble être une formule : l'expression « in Castris » ne se relève que quatre fois dans la *Notitia Occidentis :* l'expression « Milites » ne s'y trouve que quatre fois — et aux mêmes passages.

L'explication en est simple : à part les « Castra Madensia » « *sans doute* identiques au Limes Madensis » (1), aucun des camps que nous avons devant nous ne s'identifie avec un chef-lieu de cercle : il n'y a pas de *limes Leptitanus,* il n'y a pas de *limes Tillibanensis,* il n'y a pas de *limes Neptitanus* — Je ne parle que pour mémoire des *Castra Herculis* de Pannonie.

Cela semble indiquer quelque chose d'assez particulier : un poste, moins important qu'un limes, et sans garnison déterminée : il n'y a pas d'unité continue qui y séjourne régulièrement, cuneus (2), ala (3) ou cohorte (4). L'officier qui y commande n'est pas toujours de même grade : on ne peut employer le titre de « Praefectus alae » (5) « Tribunus cohortis » (6) « Praepositus numeri » (7). On ne le nomme pas — ou quand on le nomme c'est d'une façon vague :

---

(1) Cagnat, *op. cit.* p. 752, n. 1.

(2) *Not. Dign. occ.* — Pannonie. *Cuneus* Equitum scutariorum Cornaco — et cinq autres. Ed. de Genève, p. 122.

(3) *Not. Dign. or.* — Arménie. *Ala* Rizena Delearizae — et dix autres. Ed. de Genève, p. 232.

(4) *Not. Dign. or.* — Arménie. *Cohors* IV^a Ulpia Milliaria Petraeorum Melitae — et neuf autres. Ed. de Genève, p. 232.

(5) *Not. Dign. occ.* — Tingitane. *Praefectus alae* Herculeae Tamuco. Ed. de Genève, p. 107.

(6) *Not. Dign. occ.* — Tingitane. *Tribunus cohortis* II^ae Hispanorum Duga. Ed. de Genève, p. 107.

(7) *Not. Dign. occ.* — Littus Saxonicum. *Praefectus numeri* Abulcorum, Anderidae. Ed. de Genève, p. 109.

Praepositus militum. La traduction exacte serait, je crois : « *Le Détachement de Nefta* » « *Le chef du Détachement de Tillibani* » escouade, section ou compagnie — sergent, lieutenant ou capitaine — selon les besoins du service.

Mais si l'expression « *Milites — in Castris* » est de style — et se comprend — celle de « *Praepositus limitis ..... in Castris* » se comprend mal — et ne se trouve nulle part.

J'en concluerai, assez volontiers, dans le cas du *limes Montensis,* à la fusion de deux lignes suivies d'une interversion : La négligence des rédacteurs de la Notitia nous est encore une fois trop connue pour que cette hypothèse doive être rejetée *a priori.*

Je lirai donc :

Praepositus Limitis Montensis.
Praepositus Limitis Thamallensis.
Milites..... in Castris Neptitanis.
Praepositus Limitis Bazensis.
Praepositus Limitis Gemellensis.
Praepositus Limitis Tubunensis....etc.

Et, en effet, les chefs-lieux des *limites* qui défendaient ce pays sont Tillabari, Talalati, Bezereos et Tamalleni.

Or, de Tillabari à Talalati, d'après les itinéraires, il y a quarante-cinq milles ; de Talalati à Bezereos, cent quatorze milles ; de Bezereos à Tamalleni, quarante-deux milles.

La distance indiquée me semble bien considérable entre Talalati et Bezereos.

Sans doute, si nous montons plus au Nord, nous trouverons quatre-vingt-dix-neuf milles entre Turre Tamalleni et Nefta, deux cent dix milles entre les

Castra Neptitana et le *limes Bazensis*. Mais le Chott Djerid sépare Nefta de Telmin; mais les Chotts Rharsa et Melghir se creusent comme un fossé au devant du pays que commande Badis. On comprend aisément que les postes se soient espacés.

Au contraire, entre Bezereos, que l'itinéraire d'Antonin place à trente-deux milles de Kebilli (ad Templum) et Talalati, que M. Lecoy de la Marche a retrouvé à Tlalet (1); les vallées parallèles qui s'enfoncent dans le plateau, ouvrent vers l'Orient autant de routes naturelles; chacune d'elle sans doute était barrée d'une *clausura ;* mais il serait étrange qu'il n'y eût pas eu dans le pays un poste central d'où l'on pût régulièrement porter des troupes sur les points menacés, et qui commandât, dans la montagne, les chemins dont l'entrée aurait été forcée.

Ce poste central du Djebel-Demmer, je crois l'avoir retrouvé : c'est le Benia de Ksar-Ouled-Mahdi : ce devait être le chef-lieu du *limes Montensis*. Il n'est jamais mauvais en Afrique d'éclairer le passé par le présent; or, aujourd'hui deux positions commandent les montagnes du sud tunisien : Foum Tatahouine, à dix kilomètres de Tlalet, El-Hamlia à dix kilomètres du Benia. Est-il tout à fait téméraire de croire que dans l'antiquité , Tlalet et le Benia jouaient le rôle de Tatahouine et d'El-Hamlia ? Je ne le crois pas.

Dès lors, les distances étonnent moins. Il y a quarante-cinq milles de Tillabari à Talalati ; trente milles de Talalati au chef-lieu du limes Montensis ; quatre-vingt-quatre milles de ce point à Bezereos ; quarante-deux milles de Bezereos à Tamalleni — et, moyen-

(1) Lecoy de la Marche, *op. cit.* pp. 395 et 401 et *Comptes Rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1895.

nant une légère irrévence envers la *Notitia Dignitatum,* les textes concordent avec les monuments.

Des postes avancés dans le désert, comme Ksar-Rhelane, des *Clausurae* à l'entrée des vallées, au point de contact de la montagne et de la plaine, Kalaat Benia, Henchir-Skiffa ; de solides points d'appui, chefs-lieux des *limites* de la montagne, Tlalet et Ksar-Benia des Ouled-Mahdi, comment tout cela était-il relié ? Quel était, à proprement parler, le réseau des routes stratégiques du Sud ?

*
* *

La Table nous donne une route de Tacape à Aggarsel Nepte (1) et une route de Tacape à Veri (2).

L'Itinéraire porte une route de Tacape à Turris Tamalleni (3) et une route de Turris Tamalleni à Talalati (4).

L'Anonyme de Ravenne indique une route de Tacape à Aggarsel Nepte par Veri (5).

Celle-ci n'est évidemment que la seconde route de la Table, amorcée déjà au premier siècle (6), prolonlongée et achevée depuis. Nous restons donc en présence de quatre routes :

1° Tacape-Aggarsel Nepte (Table) soit : de Gabès au Djerid ;

---

(1) Tissot, *op. cit.*, II, p. 679.
(2) id. id. p. 692.
(3) id. id p. 697.
(4) id. id. p. 697.
(5) id. id. pp. 691 et 696.

(6) Tissot fait fort bien remarquer le caractère d'amorce que présentent sur la carte les deux crochets par lesquels se réunissent, dans le vide, les deux routes partant de Tinzimedo vers l'Est et de Martae vers l'Ouest. *Ibid.*, II, p. 692.

2° Tacape Veri (Table) Aggarsel Nepte (Anonyme) soit : de Gabès au Djerid, par la montagne ;

3° Tacape Turris Tamalleni (Itinéraire) soit : de Gabès au Nefzaoua ;

4° Turris Tamalleni Talalati (Itinéraire) soit : du Nefzaoua en Tripolitaine.

1° De Gabès au Djerid :

La Table donne Tacape
XVIII
Avibus
X
Timezegeri Turris
VI
Mazatanzur
VII
Puteo
XIV
Aggarsel
CXV
Aggarsel Nepte

Une chose saute aux yeux dès l'abord : ces chiffres n'ont pas de valeur : ce n'est pas tous les six ou sept milles que l'on trouve en ce pays des points d'eau dignes d'être portés sur une carte d'étapes ; il s'en faut d'ailleurs de cinquante kilomètres que la distance totale ne soit exacte entre Gabès et Nefta : nous pourrons donc corriger sans trop de crainte.

Avibus est à seize mille de Tacape. Si, avec un compas, nous décrivons, de Gabès pour centre, un cercle de seize milles de rayon, le seul point important où passera notre cercle sera le Hamma des Beni-Zid, Aquae ou Ad Aquas de la Table et de l'Itinéraire, qui le place d'ailleurs à dix-huit mille de la côte. A

dix-huit milles au nord d'Avibus, la Table porte Silesua. Mais à dix-neuf milles au sud de Silesua elle indique encore Ad Aquas. Tout cela me semble très étrange. Je veux cependant admettre, avec M. Tissot, qu'Avibus se trouve au sud-ouest de Tacape, vers Henchir-El-Hadjar (1), qu'il y a vingt-huit et non dix-huit milles entre Silesua et Avibus et je trace une ligne entre ces deux points, Henchir-El-Hadjar et Beloufia. Cette route doit traverser le chott ; or, le chott n'est praticable, nous dit M. Tissot, (2) qu'en un seul endroit. La route qui de Henchir-El-Hadjar gagne ce passage — celui, notons le bien, où passait la route de Tacape à Capsa, par les Aquae Tacapitanae — ne peut pas ne pas passer à Ad Aquas. Le copiste aurait-il fait encore une erreur de dessin ? Ad Aquas ne figure pas sur la route Avibus Silesua.

Enfin, les distances mêmes sont inexactes, que M. Tissot indique entre Henchir-El-Hadjar et Gabès : il faut, au moins, compter vingt et un milles et non dix-neuf (3).

Ajoutez qu'il est singulier qu'El-Hamma, relié au premier siècle à Gabès et à Gafsa, n'ait pas été en relations avec la vallée à l'ouverture de laquelle elle est bâtie : la vallée de l'Oued-El-Hamma est la route naturelle de Gabès vers les chotts, le seul passage franc de montagnes et de ravins. Tissot lui-même (4),

---

(1) Tissot, *op. cit.*, II, p. 690.

(2) « La nappe salée du chott, entrecoupée de plaques sablonneuses, offre en ce point une surface assez résistante pour que le passage soit praticable même à l'époque des pluies hivernales. *A l'est et à l'ouest de ce passage, la traversée présente de sérieux dangers.* » Tissot, *op. cit.*, II, p. 655

(3) Salomon Reinach, ap. Tissot, *op.* cit., II p. 690, n. 1.

(4) Tissot, *op. cit.*, II, p. 689.

et avec juste raison, y cherche Timezegeri Turris et les stations plus lointaines de la route du Nefzaoua. Pourquoi la route, au lieu de desservir le grand centre des Aquae et de s'allonger ensuite très simplement dans la vallée, eût-elle été escalader les pentes et dégringoler les déclivités des collines perpendiculaires à sa direction, qui s'alignent du Nord-Ouest au Sud-Est, entre l'Oued-Souinia et Gabès ? Enfin je prie que l'on jette un simple coup d'œil sur la carte de l'Etat-Major (1) : les ruines entre lesquelles M. Tissot a pointillé la route de Tacape à Timezegeri Turris ne sont pas alignées dans la direction de cette route : ce sont des restes d'établissements agricoles régulièrement échelonnés le long des oueds ; mais ces oueds convergent vers El-Hamma ; les chapelets de ruines s'allongent du Nord-Ouest au Sud-Est, au lieu de suivre vers le Nord-Est une route capricante.

Je ne sais trop comment sortir du chaos. Mais il me semble bien difficile — si l'on ne veut adopter un moyen radical — et identifier Avibus à Ad Aquas — de trouver une solution satisfaisante (2).

Timezegeri Turris. — M. Tissot place ce point à Oum-El-Bagueul, près de la *clausura* dont j'ai parlé (3). M. Toutain se contente de noter la ressemblance de « Timezeger » et de « Tamezred » et place, dans les

---

(1) Etat-Major. — Carte de reconnaissance, au 1/200,000e. Feuilles de Kebilli et Gabès.

(2) M. Toutain (*Notes sur quelques voies romaines de l'Afrique Proconsulaire. Mélanges. Oct. 1895*, p. 209). — avec beaucoup de réserves d'ailleurs, propose de placer Avibus à Sidi-Guenaou : Je n'y connais pas de ruines (celles que signale Tissot (*op. cit.* II, p. 705), en sont à sept kilomètres Nord-Est) et surtout Sidi-Guenaou étant plus au Sud encore que Henchir-El-Hadjar, toutes les objections s'y appliquent — avec plus de force — que j'ai faites à l'identification proposée par Tissot.

(3) Tissot, *op. cit.*, II, p. 689.

parcours de cette tribu, au pied de la montagne, le poste du routier (1). Par malheur, aucune ruine romaine n'est signalée de ce côté : les « tours » de la carte au 1/200,000e sont le plus souvent des tours de guêt berbères, fort récentes. Le point choisi, d'autre part, serait, comme Henchir-El-Hadjar tout à l'heure, excentrique à la vallée que devaient suivre les routes de caravanes. L'importance, enfin, des ruines que j'ai étudiées à Kalaat-Benia, la présence de la *clausura* elle-même, dressée sur la grande route à l'endroit où elle sortait des sables pour entrer dans les cultures, suffit, je crois, à justifier l'hypothèse de Tissot.

Mazatanzur, Puteo, Aggarsel, — Bir-Ghezen, Bir-Abdallah, Douz (2) — Je le veux bien ; mais l'unique chose que j'en puisse affirmer est que ces points étaient « par là ».

Mais nous devons noter, en passant, qu'une route secondaire se détachait à Puteo de la grande route du Nefzaoua, montait à l'Est, gagnait Tinzimedo (Bordj-Zoumit) (3) dans la montagne et — à l'époque de la Table de Peutinger, — se prolongeait encore un peu plus loin à l'Est.

---

(1) Toutain (*Notes sur quelques voies romaines de l'Afrique Proconsulaire. Mélanges. Oct. 1895*, p. 207).

(2) Tissot, *op. cit*,. II, pp. 686 et 687 ; Toutain, *op. cit.*, pp. 207 et 208.

(3) Tissot, *op. cit.*, II, p. 688.

2° De Gabès au Djerid, par la montagne :

Tacape col
x
Martae
XXVI
Afas Lupeici
v
Augarmi
XXV
Ausere flumen
»
Puteo
»
Laminie
»
Veri (Table)
»
Tingimie
»
Putam
»
Aggasel (Anonyme)

La route parcourt d'abord la plaine de l'Arad. Elle dessert Mareth (Martae) Ksar-Koutin (Augarmi) et de là court au Sud vers l'Oued-Neffetia (M. Tissot) (1) ou vers l'Oued-Bou-Ahmed (M. Toutain) (2), ou peut-être vers quelque oued plus rapproché, qu'une correction de XXV en XV nous autoriserait à voir dans l'Oued Metameur ou l'Oued-Medenine, à l'entrée des routes de la montagne.

De là, tournant très probablement à l'Ouest, elle gagnait des points que nous ne pouvons encore dé-

(1) Tissot, *op. cit.*, II, p. 694.

(2) Toutain, *loc. cit.*, p. 213.

terminer, Puteo, Laminie, Veri, où des philologues autorisés ont cru reconnaître la racine berbère *Vr, Fr, caverne* — ce qui nous amènerait chez les Troglodytes et nous autoriserait à chercher Veri dans le pays de Smerten ou d'El-Hamlia (1), puis, au travers de la montagne, ainsi que nous l'apprend l'Anonyme de Ravenne, elle gagnait Tinzimedo, sur l'Oued-Hallouf et rejoignait, à Puteo, la route du Nefzaoua.

3° De Gabès au Nefzaoua :

Aquae — Agarlabas — Turris-Tamalleni — El-Hamma, Aïn-Fratis ou Aïn-Tasserah, Telmin (2). — Cela ne souffre aucune difficulté.

4° Du Nefzaoua en Tripolitaine :

Turris-Tamalleni
XII
Ad Templum
XXX
Bezereos
XXXII
Ausilimdi
XXII
Agma
XXX
Augemmi
XXX
Talalati

(1) C'est avec la plus grande timidité que je présente cet ensemble d'hypothèses : je n'ignore pas notamment que je suis en contradiction avec le tracé de la Table qui mène droit au Sud la route de Veri. Je ferai remarquer cependant que ce tronçon de route ne semble pas dessiné sur des renseignements très précis : c'est à partir du point où je crois nécessaire de faire tourner la route à l'Ouest et où la Table le mène vers le Sud (Ausere Flumen) que manque tout à coup l'indication des distances. On m'accordera, d'autre part, que si cette route, conformément au texte de l'Anonyme doit, d'Augarmi, gagner Tinzimedo, il est étrange que Veri, station intermédiaire, se trouve dans la direction justement opposée ;

(2) Tissot, *op. cit.*, II, p. 700.

Celle-là a donné naissances aux hypothèses les plus fantasques.

A n'en retenir que la partie tunisienne, nous en connaissons les deux bouts, Telmin et Tlalet. Mais entre ces deux points se dresse le massif du Djebel-Demmer : M. Tissot a cru devoir le contourner par le Nord : la route, partie de Gabès sur Telmin par le nord du Tebaga, serait revenue d'abord de Telmin à Gabès par le sud du Tebaga, en suivant la même direction que celle de Nefta à Gabès, mais sans avoir avec elle une seule station commune : elle aurait couru à ses côtés pendant cent trente kilomètres, dans une vallée large de trois lieues, sans la rencontrer nulle part : après cent soixante-douze milles parcourus, le voyageur étonné se trouvait à six heures de son point de départ. De là, reprenant une nouvelle ardeur, la route s'enfonçait vers le Sud (1). M. Toutain n'a pas eu de peine à démontrer toute l'incohérence de ce tracé (2). Il a témoigné de plus de

---

enfin, j'estime que l'examen de la carte et la connaissance du pays doivent, en semblable occurrence, passer avant le respect dû aux copies des moines du moyen âge : si quelque manuscrit nous montrait une chaussée romaine sur le front du Cervin, nous entrerions en défiance : — Il n'y a, pour franchir le Djebel-Demmer, d'Ouest en Est, que cinq passages praticables : la double vallée de l'Oued-Guermessi et de l'Oued-Bahira, où s'élevait Talalati. Il n'en saurait être question ici ; — celle de l'Oued-Bel-Recheb et de l'Oued-El-Khil, où se trouve Ksar-Benia des Ouled-Mahdi que j'ai, comme on le verra plus loin, de fortes raisons de ne pas identifier avec Veri ; — celle de l'Oued-Hallouf et du Foum-Hallouf qui passe à El-Hamlia et aboutit à Metameur — celle de l'Oued-Smerten et du Foum-Negueb qui réunit directement Tinzimedo à Augarmi ; Bordj-Zoumit et Ksar-Koutin — le passage, enfin, de Toujane entre Mareth et les Tamezred ; cette route est hors de cause, comme trop septentrionale. — Entre la route de Smerten et celle d'El-Hamlia j'hésiterais assez volontiers ; mais la seconde permet de suivre les indications de la Table un peu plus loin, jusqu'à l'Ausere Flumen (Oued-Metameur ou Oued-Medenine), rapporte à quinze milles d'Augarmi ; elle passe ensuite auprès d'El-Hamlia, où la carte au 1/200,000e (feuille de Ksar-Medenine) signale de nombreuses ruines romaines : ce serait vers El-Hamlia que je chercherais Veri.

(1) Tissot, *op. cit.*, II, pp. 702, 707.

(2) Toutain, *op. cit.* pp. 220, 222.

confiance dans le bon sens des ingénieurs romains, et il a montré bien aisément que c'est par le Sud qu'ils avaient tourné la montagne — comme ils eussent tracé un chemin couvert en avant d'un rempart.

Mais je crois que le tracé de M. Toutain peut être amendé à son tour. Il croit retrouver le nom de Bezereos dans celui de Bir-Srea. Il relève, cinquante milles plus loin, comme le veulent les itinéraires, le poste de Ksar-Rhelane, et il y voit Ausilimdi. De là, il gagne Tlalet, mais il ne sait où placer Agma et Augemmi ; il reconnaît que le tracé proposé n'est que de quatre-vingt-dix kilomètres pour la portion Ausilimdi-Talalati, alors que les routiers en exigent cent trente-deux, et il se contente de présenter comme vraisemblable un tracé qui, dit-il, à l'avantage de suivre la grande voie stratégique du sud tunisien.

Mais cela malheureusement est une erreur : il n'est pas de grande route saharienne sans eau — et celle-ci en manque complétement : Bir-Srea est un pauvre puits ; à El-Hagueuf (Ksar-Rhelane), au rapport de nos officiers (1) l'eau est rare, et le puits très souvent à sec en été. De là à Tlalet, pas un puits, pas

---

(1) « La région sans eau du Sahara est délimitée par une ligne allant de Zoumit à Bir-Bou-Bekeur-En-Nedji, Djebel, Bir-Kleb, Aguilet-El-Mrazigue et Bir-En-Nouar. Au Nord, il y a de l'eau partout ; au Sud, nulle part. *Il n'y a pas de puits, mêmes romains, à El-Hagueuf.* [*Sic.* — Ceci est en contradiction formelle, je dois le dire, avec le témoignage des Officiers du service topographique, rapporté par M. Cagnat, *Armée romaine d'Afrique*, p. 650 : « Les Oglet-El-Hagueuf..... où l'on remarque un grand nombre de puits comblés aujourd'hui pour la plupart »] « Peut-être pourrait-on y réussir un puits artésien — et encore ! La roche est dure et l'eau basse. » — « El-Hagueuf est sur la frontière des Mrazigue et des Adara. L'eau est si rare dans la région, que dans l'été de 1893, année de sécheresse, il est vrai, ils perdirent autour de ce point quatorze mille huit cent cinquante chèvres et moutons » (Notes manuscrites. — *Archives du Bureau des renseignements de Kebilli*). « L'eau à El-Hagueuf est rare. On pourra peut-être y faire un puits artésien, mais il faudrait creuser jusqu'à cent soixante mètres). » Rapport de l'ingénieur Cornetz, *Archives de Kebilli*).

un redir (2). La véritable grande route en ces régions est la vallée de l'Oued-Hallouf.

En matière d'archéologie africaine, l'anachronisme est une méthode : c'est là que nous avons ouvert la voie carrossable qui du Nefzaoua gagne El-Hamlia et pénètre au cœur de la montagne : c'est là que je chercherai la route de Telmin à Tlalet.

Quittons Tlalet, remontons la vallée de l'Oued-Guermessi, traversons la montagne : avant d'arriver au Sahara, à trente milles de Tlalet, nous devons trouver un poste romain : or, le Benia des Ouled-Mahdi, le chef-lieu probable du « limes Montensis » est devant nous. Il s'appellerait *Augemmi*. Je me garderai de m'engager dans les chemins périlleux de la philologie berbère : je ne puis pourtant m'empêcher de signaler que M. de Calassanti Motylinski, dont on connaît les savants travaux sur le Mzab et les dialectes africains, n'a pas hésité un instant devant ce mot : « Augemmi, dialecte Nefousi. — Signifie : Champ, jardin planté d'arbres, terre cultivée dans la montagne, très vieille expression dont il y a des exemples curieux dans le *Ciar Nefousa*. » — Et je ne puis m'empêcher de penser que nul paysage mieux que cette petite plaine circulaire piquée d'oliviers et entourée de montagnes, ne peut mériter le vieux nom Nefousi.

Continuons notre route vers le Nord : à trente milles, nous devons trouver Agma. Etait-ce bien Agma ? Je n'en sais rien, mais à trente mille du Benia des Ouled-Mahdi, il y avait un poste romain.

C'est, dans son état actuel, un travail de très basse époque, irrégulièrement dessiné en un quadrilatère

(2) « Région inexplorée, accidentée et sans eau » dit la carte au 1/200.000e (Feuilles de Douirat et d'El-Merhotta).

de trente mètres de côté, et grossièrement construit en blocage. Les murs, très épais et recouverts d'un enduit blanc ont été arrondis au sommet pour rendre l'escalade plus malaisée.

Un réduit central semble recouvrir des chambres voûtées. Une citerne en forme de bouteille, de trois mètres de diamètre, est, à cinquante-huit mètres plus loin, enfoncée dans le lit de l'Oued, réserve bien précaire, mais indispensable, des défenseurs de *Ksar-Tarcine,* qui peut-être fut *Agma* (Pl. IV, fig. 1 et 2).

A vingt-deux milles plus loin, nous devons trouver Ausilimdi. Nous y trouvons, en effet, un poste romain : celui de Tinzimedo, car nous arrivons à Bordj-Zoumit ; et je ne puis, encore une fois, m'empêcher de penser que le minuscule du septième et huitième siècles, comme la lombarde du neuvième au treizième rendait bien facile la confusion de *Au* et de *Tin.*

Bezereos, à trente-deux mille plus loin, ne me semble pas plus facile à déterminer que Puteo, Mazatanzur ou Aggarsel — mais tout autant : lui aussi, il devait être : « par là. » Après deux nouvelles étapes de trente et de douze milles, nous arriverons enfin à Ad Templum et Turre Tamalleni, Kebilli et Telmin.

Je ne m'exagère pas le degré de certitude que peuvent présenter ces identifications et je n'ignore pas ce qu'il y a toujours d'aléatoire en pareille besogne. Je crois pourtant qu'elles permettent de respecter le texte de l'Itinéraire et sont conformes aux nécessités du pays.

Je croirai donc, jusqu'à preuve du contraire, que deux routes militaires suivaient les deux versants du Tebaga, pour relier à Gabès le Nefzaoua et le Djerid ; qu'une autre partant du Nefzaoua, remontait l'Oued-Hallouf et reliait les uns aux autres les postes de la

Kasr Tarcine.

Fig 1.

Plan.

Echelle 0,003/1 mètre.

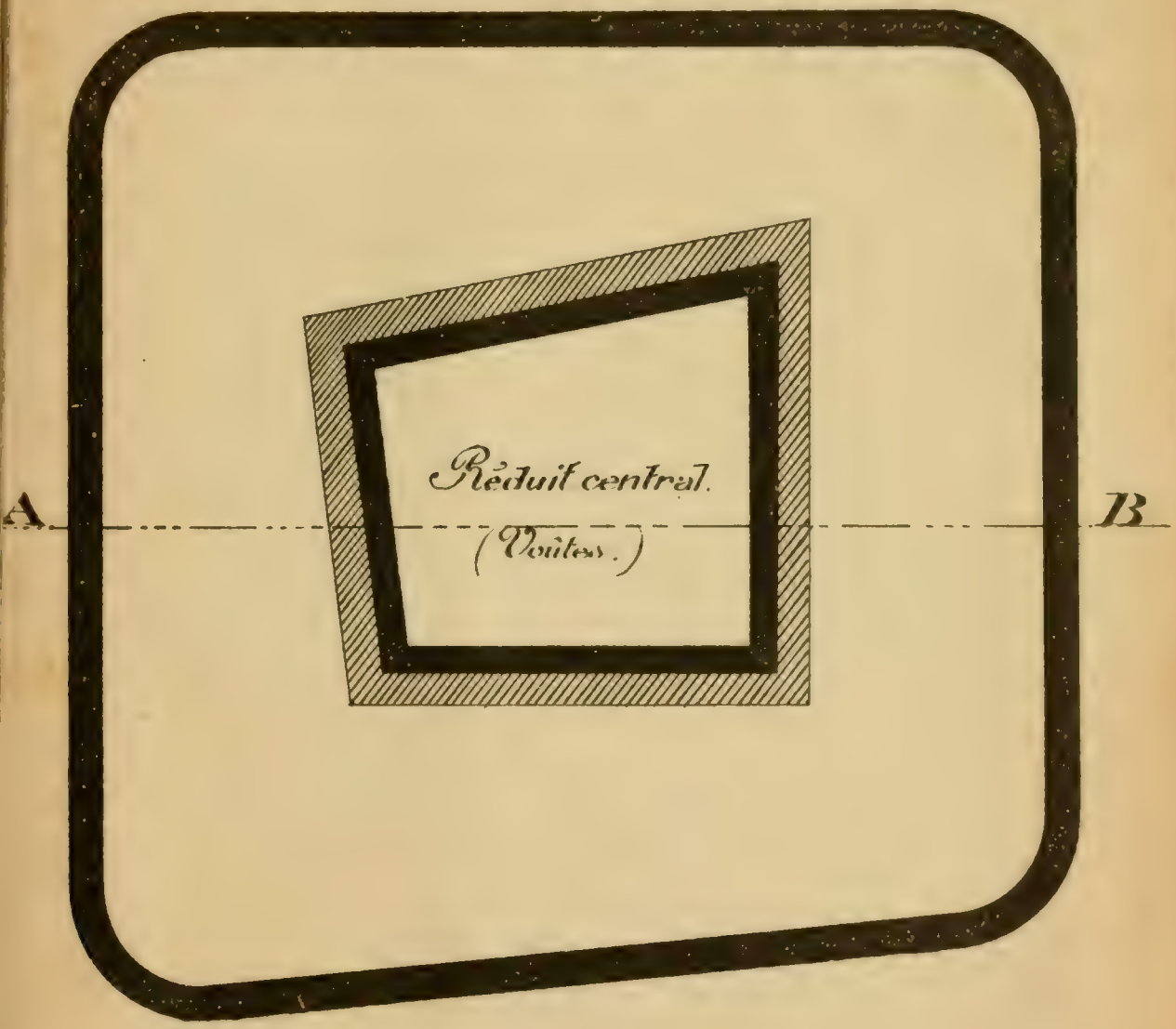

Fig 2.

Coupe en AB.

(Voûtes effondrées supportant une plate-forme)

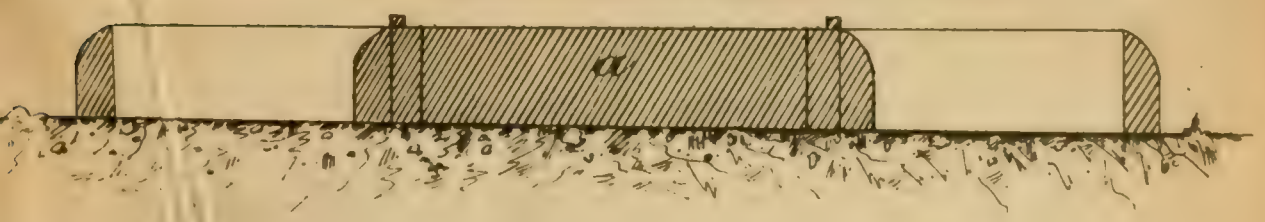

Hallouf et reliait les uns aux autres les postes de

— Fig. 1. —

Ksar Djeyacha.

Plan.

Echelle de 0,005 p.r 1 mètre.

— Fig. 2. —

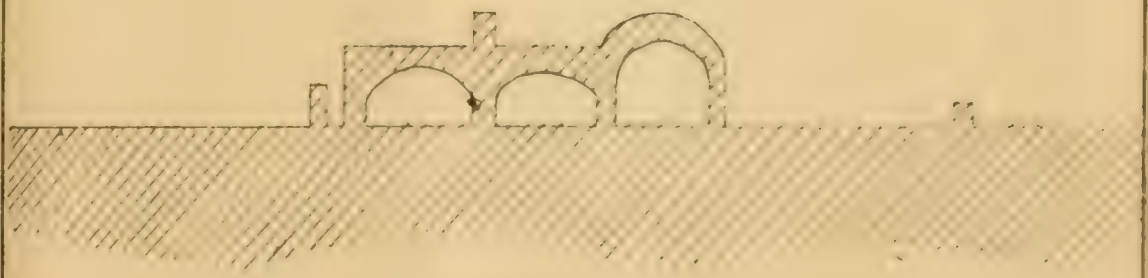

Pl. V.

montagne, le *limes Thamallensis* au *limes Bezerentanus*, le *limes Montensis* au *limes Talalatensis*, qu'une autre, enfin, partait de Tacape parallèlement à la route de Tripoli, abordait le flanc oriental du Djebel-Demmer à la hauteur du pays des Troglodytes, le traversait, et aboutissait à Bordj-Zoumit, mettant ainsi en relations directes le Sahara et la Méditerranée (1).

*
* *

Clausurae, tours et forts, *limites* et routes militaires, ce ne fut pas encore assez pour la défense de la province : Quand, sous l'effort des barbares, la frontière céda, les murailles impériales tombèrent en ruines, et les forteresses romaines devinrent les places d'armes des rois maures. Chaque colon alors se fortifia chez lui. Et de toutes parts s'élevèrent des constructions nouvelles, petites, le plus souvent, mais bien closes. On n'en avait pas demandé le modèle aux ingénieurs romains, et des architectes grecs n'en avaient pas dessiné le plan : l'idée semble en être née à la fois chez tous les habitants de l'Afrique envahie : comme les Byzantins réduisaient les villes qu'ils ne pouvaient défendre, les paysans réduisirent leurs fermes : ils bâtirent seulement des greniers fortifiés : des voûtes en berceau, accolées parallèlement les unes aux autres, parfois superposées et recouvertes de terrasses, protégées souvent par un double mur, tel fut un premier type que nous retrouvons à *Ksar-Djeyacha*, à quelques milles de Tlalet (Pl. V, fig. 1 et 2).

D'autres ouvrirent sur une cour centrale des écuries, des caves et des greniers. Ils y employaient de

(1) C'est une route analogue à celle-ci et destinée à unir la côte au Sahara que M. Lecoy de la Marche a retrouvée au sud de Gigthis. Mais les textes anciens n'en parlent pas, ce qui nous autorise à y voir une voie secondaire.

fort beaux materiaux qu'ils surent monter très haut. Ils élevèrent berceau sur berceau, étage sur étage, ménageant seulement des meurtrières dans les murs très épais ; dressèrent une tour menaçante sur une unique porte très resserrée, et compliquée de tournants multiples. Ils n'habitaient pas ces Ksour : ils recommençaient de vivre dans leurs champs, sous la tente ou sous le gourbi, mais, derrière les murs de pierre, ils enserraient leurs récoltes et du sommet de la tour, des veilleurs guettaient les razzias des cavaliers du Sud.

De ce nouveau type fut par exemple le Ksar que l'on appelle aujourd'hui *Henchir-Madjeni,* à côté de Ksar-Koutin (1) (Pl. VI, fig. 1, 2 et 3).

Ces constructions ont leur très grand intérêt : elles nous racontent les transformations de l'Empire, l'impuissance du Gouvernement, le moyen-âge succédant à l'antiquité, l'initiative individuelle à l'action de l'Etat la naissance des Seigneurs et des châteaux, la naissance aussi de l'Afrique moderne : elles sont le prototype romain des *ghorfas* de Metameur et de Medenine, de Ksar-Beni-Khezer et de Ksar-Beni-Barka.

Mais je bornerai à les signaler ici : car elles n'ont apparu qu'au jour où l'on renonça au plan rationnel de défense que j'ai tâché d'exposer, qui avait dressé contre les Barbares trois lignes fortifiées, tracé dans la montagne un chemin de ronde, et lancé vers le désert trois routes de pénétration (2).

P. BLANCHET.

---

(1) Carton. *Enquête sur les travaux hydrauliques des Romains, dans le sud de la Régence de Tunis* (*Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques*, 1888, nº 3, p. 441).

(2) Je n'ignore pas que je me trouve, au sujet des constructions « byzantines » de Ksar-Ouled-Khadi en contradiction formelle avec M. Diehl (*Afrique byzantine*, pp. 229, 232) ; mais ceci est une question que je demande la permission de réserver pour un prochain article.

— Fig. 2. —

Henchir Madjeni.

Plan

Echelle de 0.005 p.r 1 mètre.

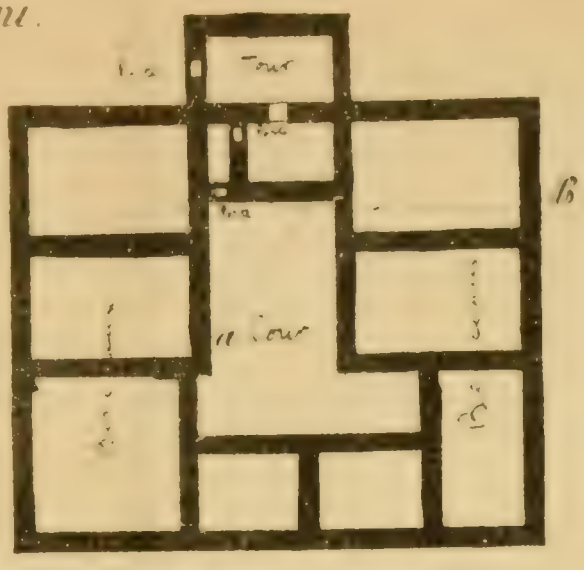

— Fig. 3. —

Henchir Madjeni.

Coupe en A B

Echelle de 0.005 p.r 1 mètre

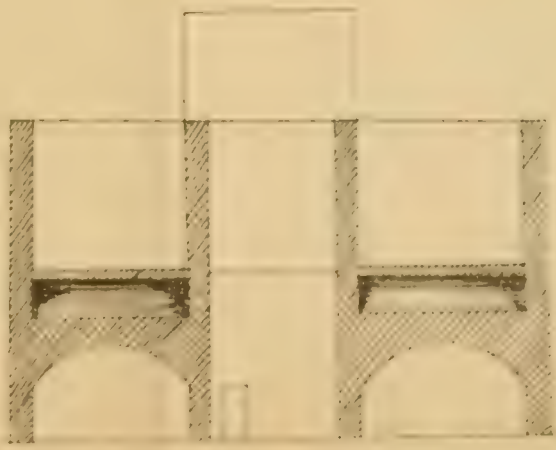

Pl. VI.

Gapsa
Thiges
Silesua
Thiges
Thusuro
Chott Rharsa
Castra Neptitana
CASTRA NEPTITANA
Aggarsel Nepte
AGGARSEL NEPTE
AGGARSE NEPTE
Chott Djerid
Chott Fedjedj
AGARLABAS
AGARLABAS
Agarlabas
Aquae
TACAPE
Tacape
TACAPE
Avibus
AVIBUS
Agma
Timezegeriturris
TURRISTAMALLEM
Turristamallem
Adtemplum
ADTEMPLUM
MAZATANZUR
Mazatanzur
TIMEZEGERITURRIS
Martae
MARTAE
Afasluperci
AFASLUPERCI
LIMES THAMALLENSIS
Puteo
PUTEO
AGGARSEL
Aggarsel
TINZIMEDO
Tinzimedo
BEZEREOS
AUSILIMDI
AGMA
AUGEMMI
TALALATI
PUTEA
Légende
Tacape
TACAPE

RAPPORT

SUR LES TRAVAUX EXÉCUTÉS

A

LA KALAA DES BENI-HAMMAD

PAR

M. BLANCHET,

Agrégé d'histoire,

Membre titulaire de la Société

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu proposer à la Société Archéologique de Constantine, dans sa séance du 12 février 1897, de me confier la mission d'étudier les restes de la Kalaa des Beni-Hammad. La Société s'est empressée de déférer à votre vœu. J'ai l'honneur de vous soumettre aujourd'hui le résultat de mes travaux.

Mes fouilles, sans doute, n'ont duré que dix jours, du 15 au 25 avril ; mais les résultats acquis font déjà le plus grand honneur à l'heureuse initiative de la Société : tel est du moins l'avis des juges les plus compétents, en matière d'archéologie musulmane : MM. Houdas, Saladin, Van Berchem, Max-Herz-Bey, à n'en citer que quelques-uns.

L'étude de la Kalaa, en effet, nous introduit en un domaine peu connu : nous savons fort bien quelle fut la succession des dynasties africaines ; les chroniques nous ont gardé le nom des émirs et de leurs conseillers ; et le soin des chancelleries nous a conservé le souvenir des batailles et des traités ; d'excellents travaux modernes nous ont, en réunissant ces données, rendu l'histoire politique de la Berbérie au moyen-âge.

Mais l'histoire de la civilisation berbère reste singulièrement plus indécise : une histoire littéraire et philosophique de l'Afrique du Nord, depuis l'apparition de l'Islam ; une histoire de l'art, une archéologie du Maghreb, manquent encore à nos bibliothèques : je ne saurais trop, Monsieur le Président, vous remercier, et remercier la Société Archéologique de Constantine d'avoir bien voulu me choisir pour commencer de combler cette lacune.

*
* *

Les ruines de la Kalaa ont été signalées à maintes reprises ; mais elles n'ont jamais fait l'objet d'une étude méthodique :

Un article de l'*Ahkbar,* de février 1852, quelques lignes dans la *traduction des Prolegomènes* (1) et de

---

(1) « El-Cala, appelée aussi la Cala des Beni-Hammad, était située à une journée nord-est d'El-Mecila. » *Ibn-Khaldoun, Prolegomènes*, tr. de Slane, t. I, p. 320, n. 5. — « La Cala des Beni-Hammad était située à environ sept lieues au nord-est d'El-Mecila. » *Ibidem* — t. II, p. 118, n. 3. — « El-Cala, la capitale des états gouvernés par les Zirides-Hammadites, était située à une journée au nord-est d'El-Mecila. » *Ibidem* — t. II, p. 298, n. 2. — « Le minaret de la Cala est encore debout : il est situé à environ sept lieues au nord-est d'El-Mecila. » *Ibidem* - t. II, p. 243, n. 3.

l'*Histoire des Berbères* (1) d'Ibn-Khaldoun, par M. de Slane; deux allusions de M. Féraud, dans ses *Histoires de Msila* (2) *et de Bougie* (3); une indication topographique dans l'*Histoire de l'Etablissement des Arabes en Afrique*, de M. Mercier (4); des notes un peu plus développées, de M. Goyt, dans le *Recueil de Constantine*, de 1886 (5); un article de M. Méquesse, dans la *Revue Africaine*, de la même année (6); voilà, à ma connaissance, la bibliographie actuelle du sujet (7).

Je voudrais retracer ici, en quelques mots, l'histoire de la Kalaa; rechercher dans les auteurs arabes les descriptions qu'ils nous ont laissées de la ville et de ses monuments; et vous présenter, Monsieur le Président, ceux de ces monuments que j'ai pu retrouver.

---

(1) « Calat Beni-Hammad, ville forte à une journée nord-est d'El-Mecila. Rien ne reste de la Cala, ancienne capitale des Beni-Hammad, excepté la tour de la grande mosquée, monument construit en pierres de taille et avec un certain goût » de Slane, Table géographique, en tête de l'*Histoire des Berbères* d'Ibn-Khaldoun, t. I, p. LXXV.

(2) « Dans une localité où les pierres sont rares (Msila), les Arabes du dixième siècle ne pouvaient pas exécuter les travaux importants dont nous admirons les ruines à Tlemcen, à la Kalaa et à Bougie. » Féraud, *Histoire des villes de la Province de Constantine. Msila. Recueil de Constantine*, t. XV, p. 322.

(3) M. Féraud reproduit dans cet article (*Histoires des villes de la Province de Constantine. Bougie. Recueil de Constantine*, t. XIII) les passages d'Ibn-Khaldoun relatifs à la Kalaa (p. 146); et les pages où M. de Mas Latrie a raconté, d'après la *Chronique du Mont Cassin*, comment il y avait une chrétienté indigène à la Kalaa (p. 164.)

(4) « El-Kalaa (appelée aussi Kalaa des Beni-Hammad). Place fortifiée dont les ruines se voient encore à une étape au nord-est de Mecila. » Mercier, *Histoire de l'Etablissement des Arabes en Afrique*, p. 383.

(5) L'article est consacré aux « monuments mégalithiques des Ouled-Hanneche. » (*Recueil de Constantine*, t. XXIV). C'est incidemment que M. Goyt signale « l'aspect romain » des ruines de la Kalaa et indique, avec beaucoup de précision, d'ailleurs, quelques-uns des procédés de construction qu'il y a remarqués (pp. 77 et 78).

(6) L'article de M. Méquesse n'est qu'un recueil de traditions et légendes locales. La description qu'il donne des ruines est tout à fait insuffisante. (*Revue Africaine*, 1886, p. 330).

(7) Il y faut ajouter, depuis l'an dernier, un article de M. Fagnan, dans l'*Algérie Nouvelle*, article dont je me réserve d'étudier plus tard les conclusions.

*
* *

L'on sait les grandes lignes de l'histoire du Maghreb au dixième et au onzième siècle : la révolte de l'hérétique Abou Yezid qui vint menacer, jusque dans Mehdia, le Khalife Obeidite ; l'affermissement de l'autorité d'Ismaïl El Mançour, par les victoires du Berbère Ziri ben Menad sur les peuples Zénatiens, le départ d'El Moezz-li-din-Illah pour l'Egypte, et la nomination comme gouverneur des provinces occidentales du Berbère Bologguin ben Ziri ben Menad.

Le Khalife, avant toute chose, lui avait recommandé de ne jamais confier de commandement à ses parents. Bologguin n'en tint pas compte ; El Mançour, son fils, fit de ses provinces des apanages pour les siens ; Badis, son petit-fils, suivit les mêmes errements ; l'ambition poussa un grand vassal à se déclarer indépendant, et un royaume nouveau naquit dans le Maghreb.

Hammad, qui en fut le fondateur, était père d'El Mançour et fils de Bologguin ; c'était un général heureux qui avait délivré de Ziri ben Atia et de ses Zenata, Msila, Achir et Tehert (1) ; c'était un habile politique qui s'était fait nommer gouverneur d'Achir, et avait obtenu de son neveu Badis la promesse formelle de ne jamais lui enlever son gouvernement (2) ; c'était un homme intelligent; il n'oubliait pas que cinquante ans plus tôt, il avait fallu à son aïeul Ziri de longues années et de dures campagnes pour triompher d'Abou Yezid, retranché dans les montagnes

(1) Ibn Khaldoun, *Hte des Berbères*, tr de Slane, II, p. 17, et III, p. 247.
(2) *Id.* *Ibid.* II, p 43.

inexpugnables du Hodna (1) ; il savait que les Zirides avaient dû leur grandeur à la force de leur capitale, Achir, perchée au sommet du Kef-Lakhdar (2) : avant de se proclamer indépendant, il commença de se construire une forteresse inabordable : il choisit un plateau abrupt au pied du Djebel-Tagarboust, là même où si longtemps Abou Yezid avait bravé le Khalife ; et il y éleva le Château de Hammad, Kalaat Hammad (3).

Il en confia la construction à des esclaves chrétiens d'habileté renommée (4). Il ruina et vida, au profit de la nouvelle ville, les deux cités de Msila et de Hamza (5) ; il y appela, d'autre part, la tribu des Djeraoua (6) ; sa capitale aurait ainsi des citadins pour habitants et d'intrépides montagnards pour défenseurs (7).

Il avait raison de se hâter : Badis, inquiet, revint sur sa promesse ; il voulut enlever à son oncle Tidgis

---

(1) Ibn Hammad, tr. par Cherbonneau. *Journal Asiatique*, 1852, pp. 487-495.

(2) Ibn Khaldoun, *op. cit.*, II, p. 6 — En Nowairi, dans les *Annales à Ibn Khaldoun*, appendice n° 1, t. II, p. 480 — Une note intéressante de M. Berbrugger (*loc. cit.*, p. 490) semble indiquer que des fouilles faites à Achir pourraient elles aussi donner de sérieux résultats.

(3) Ibn Khaldoun *op. cit.* I, p. 285.

(4) Je tiens à mentionner ici le nom de ce « Bouniache, esclave chrétien » qui aurait construit les monuments de la Kalaa, et dont parle Ibn Hammad (*J. As.* 1852, p. 493). Je ne veux pas chercher en ce moment l'influence que ce « chrétien » put avoir sur l'architecture hammadite : cette étude viendra mieux à sa place au cours d'un prochain article.

(5) Ibn Khaldoun, *Hre des Berbères*, II, p. 43.

(6) *Id.* *Ibid.*

(7) Ces Djeraoua étaient les descendants des sujets de la Kahena, et des soldats du patrice de Sufetula (Ibn Khaldoun, I, pp. 208 et 213, III, p. 192). Ils avaient longtemps lutté contre les Arabes, et devaient être d'assez tièdes musulmans. Il est curieux de trouver à l'origine de cette ville où le christianisme fut tolèré, comme nous le verrons plus loin, une population qui avait professé la religion juive (Ibn Khaldoun, I, p. 208) : les Berbères évidemment n'étaient pas des fanatiques.

et Constantine. Hammad refusa d'obéir, se déclara indépendant, revêtit la robe noire des Khalifes de Baghdad, envahit l'Ifrikiah, enleva Beja et menaça la capitale Ziride ; mais son neveu, pendant ce temps, envahissait le Maghreb central. Maggara était prise, Achir occupée, la Kalaa menacée ; les Berbères, à peine soumis par Hammad, s'enrôlaient sous les drapeaux de son adversaire ; l'armée hammadite fondait, au contact de l'héritier légitime de Ziri. Il fallut revenir en arrière, reculer du Chelif au Seressou et au Hodna, s'enfermer dans la ville nouvelle : Badis accourut, et l'assiégea (1).

Sa mort soudaine fut le salut de Hammad. Il laissait un fils de huit ans, El Moezz ; les contingents Zirides regagnèrent Mehdia pour y proclamer le petit Gouverneur ; Hammad saisit l'occasion, reprend Achir, lève une nouvelle armée, marche vers l'Est, et se fait battre à Baghaï. Vaincu, il commença à parler de paix, et il envoya à Kairoan son fils El Caïd pour en discuter les conditions (2).

On lui fit grand accueil (3) et on lui céda tout ce qu'il voulut : les Zirides, malgré Baghaï, ne se sentaient pas la force de lutter plus longtemps : le traité de 408 (1017) consacra l'existence du nouveau royaume : El Moezz laissait à son grand-oncle Msila, Tobna, le Zab, Achir, Tehert, et tout ce qu'il pourrait conquérir au Maghreb (4).

---

(1) Ibn Khaldoun, *op. cit.*, II, pp. 18 et 45.

(2) *Id.* *Ibid.* II, p. 45.

(3) El Kairoani, tr. Pelissier (*Expl. scientifiques de l'Algérie*) p. 139. El Moezz lui assigna une pension de trois mille drachmes par jour, se chargea de l'entretien de l'ambassade ; fit délivrer de riches vêtements à la suite d'El Caïd et lui fit personnellement don de trente juments carapaçonnées d'or.

(4) Ibn Khaldoun, *Hre des Berbères*, II, p. 19.

Plus tard, l'émir de Mehdiya déplora la faiblesse de ses conseillers ; il ténta la reconquète du pays cédé, et pendant deux ans assiéga la Kalaa (1040-1041), mais il dut renoncer à son entreprise, rentrer en Ifrikiah et respecter, dès lors, l'intégrité du royaume hammadite (1).

Les Zirides ne devaient plus faire de conquètes : en 1048, El Moezz rejeta l'autorité fatimite et se proclama vassal des Abbassides. Le Khalife du Caire se vengea en livrant aux « loups » hilaliens le territoire du sujet infidèle. L'Ifrikiah fut mise à feu et à sang ; les Arabes bloquèrent l'émir dans Kairoan, et lui enlevèrent tour à tour toutes ses places fortes (2).

Mais ils ne touchèrent pas au royaume voisin : El Caïd ben Hammad voyant venir l'orage, avait repris la livrée blanche ; le Fatimite l'en avait récompensé par le titre de Cheref ed Daula, « Noblesse de l'Empire », lui avait montré l'Ifrikiah sans défense, et l'avait convié à la curée (3).

Rien ne résista au fils de Hammad, allié des Beni Hilal ; Tunis fut prise (4) ; Kairoan, vendu par son gouverneur (5) ; Sfax, le pays de Kastilya, Biskra, Ouargla même, reçurent des garnisons hammadites (6) ; Fez, dont l'émir, une première fois, s'était humilié, fut définitivement réduite (7) ; Tlemcen, un peu plus

---

(1) Ibn-Khaldoun, *Hre des Berbères*, II, p. 19.

(2) *Id.* *Ibid.* II, p. 21.

(3) *Id.* *Ibid.* II, p. 46.

(4) *Id.* *Ibid.* II, p. 22.

(5) Baian, ap. Ibn Khaldoun, *Hre des Berbères*, II, p. 23, n. 1. — Je préfère la version du Baian au texte inexplicable d'Ibn Khaldoun.

(6) Ibn Khaldoun, *op. cit.*, II, pp. 47, 48 et 50.

(7) En 1038, soumission de Hammam ben Ziri ben Atia à El Caïd ben Hammad (Ibn Khaldoun, *op. cit.*, II, p. 46). En 1062, prise de Fez, par Bologguin ben Mohammed ben Hammad (*Id.*, *Ibid.*, II, p. 47).

tard subit le même sort (1) : l'Empire hammadite au milieu du onzième siècle, s'étendait de Tunis à l'Atlantique, du Grand Désert à la Méditerranée (2).

Le « Château de Hammad » était devenu une grande ville ; c'était, nous dit El Bekri, « un centre commercial où affluaient les caravanes de l'Irak, du Hedjaz, de l'Egypte, de la Syrie et de tout le Maghreb (3). » La chûte de Kairoan y fit refluer de nombreux émigrants; les Kharedjites venus de Tehert et du Sahara y coudoyaient les fidèles de la « famille d'Ali » (4) « les artisans, les étudiants s'y rendaient en foule des pays les plus éloignés (5). » C'était une ville de ressources pour les commerçants, les savants et les artistes (6) « C'était la capitale des Sanhadja, nous dit Edrisi, l'entrepôt de leurs trésors, de leurs biens, de leurs munitions de guerre, et de leurs blés.... On y vendait de prodigieuses quantités de fruits.... C'était une ville riche, populeuse, remplie de beaux édifices et d'habitations de toute espèce (7).

Tout les peuples du Maghreb subissaient l'ascendant de la grande ville. Les tentes contaient sa ri-

---

(1) En 1102, victoire d'El Mansour sur Tlemcen (Ibn Khaldoun, II, p. 54). Il est étrange que le *Rouhd-El-Cartas* ne fasse mention ni de cette expédition ni des deux précédentes.

(2) Ibn Khaldoun, *Prolégomènes*, tr. de Slane, t. II, p. 118, donne l'Aures comme frontière méridionale : c'était là, sans doute, que finissait le pays réellement soumis : mais il y avait des postes isolés plus au Sud.

(3) El Bekri, *Description de l'Afrique*, tr. de Slane, p. 120.

(4) El Berradi, *Catalogue des livres sacrés des Ibadites*, n° 50, ap. Motylinski, *Bibliographie du M'zab*, p. 23.

(5) El Bekri, *op. cit.*, p. 120.

(6) Ibn Khaldoun, *Hre des Berbères*, t. II, pp. 43 et 44.

(7) Edrisi, *Description de l'Afrique et de l'Espagne*, tr. Dozy et de Goeje, pp. 99 et 106.

chesse : cent chameaux arrêtés devant une seule boutique y avaient reçu leur charge de soie jaune ; deux cents outres d'huile, sorties d'un même réservoir, y avaient été éventrées, parce qu'une souris morte — chose impure — avait été trouvée en l'une d'elles (1). Hammad, dans El-Bekri déjà nous apparaît comme un personnage légendaire, puissant, riche et sage comme Salomon (2). Et, deux siècles après sa mort, le peuple attribuait aux géants la construction du minaret de la Kalaa (3).

Cette prospérité ne devait pas être de longue durée : la famille hammadite était déchirée de dissensions : Mohcen ben El Caïd donnait l'ordre d'assassiner son cousin Bologguin, qui le prévenait et lui ôtait la vie (4) ; Bologguin, soupçonnant sa cousine d'avoir empoisonné son frère Mocatel, le faisait mettre à mort (5) ; En Nacer vengeait sa sœur par le meurtre de Bologguin (6) ; El Mansour, de sa propre main, tuait sa femme et voyait son beau-frère se soulever contre lui (7) ; Belbar, son oncle, prenait les armes en même temps (8) ; Abou Yokni et Ouighlan ben

---

(1) Mequesse. La Kalaa des Beni Hammad, *(Revue Africaine 1886*, p. 301. Ces légendes sont évidemment, en leur forme actuelle, bien postérieures à la destruction de la Kalaa. Elles indiquent, toutefois, combien la grande ville avait frappé l'imagination populaire.

(2) El Bekri, *op cit.*, p. 400, consacre un chapitre à la finesse et à la générosité de Hammad.

(3) Ibn Khaldoun, *Prolégomènes*, tr. de Slane, II, p. 243.

(4) Ibn Khaldoun, *Hre des Berbères*, t. II, p. 46.

(5) *Id.* *Ibid.* t. II, p. 47.

(6) *Id.* *Ibid.* t. II, p. 47.

(7) *Id.* *Ibid.* t. II, p. 53.

(8) *Id.* *Ibid.* p. 52.

Mohcen, ses cousins, lui refusaient obéissance (1) ; les provinces éloignées s'agitaient : Il fallait, en 1074, céder le Zab et l'Oued-Righ (2), en 1094, reprendre Bône et Constantine (3).

Les montagnards des environs de la Kalaa donnaient la main à tous les révoltés, trop heureux si un coup de fortune leur eût permis de piller la capitale (4) ; et les Arabes, enhardis par leurs victoires sur les Zirides, commençaient d'insulter le territoire hammadite : ils tuèrent, en un combat, vingt-quatre mille hommes à En Nacer (5) ; ils forcèrent El Mansour de signer un traité honteux dont les clauses furent pendant cinquante ans religieusement observées (6) ; ils couraient dans le Hodna, pillaient les villages et razziaient les troupeaux : on les voyait, du haut des murs de la Kalaa, guetter les imprudents qui se hasardaient au dehors (7).

En Nacer, dès 1067, sentit le besoin d'avoir une résidence mieux défendue ; il alla construire sur l'emplacement de l'antique Saldae, la ville à laquelle il donna son nom (8) ; sept ans ne s'étaient pas écoulés que l'on traitait la nouvelle ville à l'égal de l'an-

---

(1) Ibn Khaldoun, *Hre des Berbères*, p. 52.

(2) *Id.* *Ibid.* p. 49.

(3) *Id.* *Ibid.* p. 52.

(4) *Id.* *Ibid.* t. I, p. 285.

(5) *Id.* *Ibid.* t. II, p. 23, n. 2.

(6) « Les Hilaliens continuèrent, après la défaite des Zirides, de marcher vers l'Ouest, jusqu'à ce qu'ils arrivèrent dans les états de Mansour ben Montacir ; ce prince fit la paix avec eux, à condition de leur abandonner la moitié des récoltes de ses états, en dattes, froment, etc. . Ce fut Abdelmoumen le premier qui mit fin à ce tribut » Abd El Wahid El Marrekchi, *Histoire des Almohades*, tr. Fagnan, p. 192.

(7) Ibn Khaldoun, *Hre des Berbères*, t. II, p. 52.

(8) *Id.* *Ibid.* t. II. p. 51.

cienne (1) ; en 1090, les incursions des Arabes rendant intolérable le séjour de la Kalaa, El Mansour transférait à En Naceria, la Bougie actuelle, le siège de son empire (2).

La Kalaa, sans doute, ne mourut pas en un jour ; mais le temps de la grandeur était passé. On en fit une prison : Belbar, en 1088, Abou-l' Fotouh ben Temim, en 1095, y expièrent leurs révoltes (3) ; l'évasion, en effet, n'en devait pas être facile ; les Arabes tenaient la campagne, la garnison en était réduite à s'enfermer dans la ville, et il fallait une colonne pour la ravitailler (4).

En 1148, Yahya ben El Aziz ben El Mansour, pauvre efféminé, qui gardait un fâcheux souvenir d'une pareille chevauchée faite du vivant de son père, renonça définitivement à la Kalaa : il y fit un dernier voyage, la dépouilla de tous ses ornements et fit porter à Bougie tous les objets de valeur qui y restaient encore (5).

La Kalaa n'était plus qu'une ville de second ordre ; elle ne put résister aux Almohades qui, en 1152, y entrèrent d'assaut, la brûlèrent et semèrent, nous dit-on, dix-huit mille cadavres dans les rues (6). Elle devait, trente-trois ans plus tard, résister moins encore aux pillards d'Ibn Ghania : trois jours leur suf-

---

(1) Vers 1074, un Chef Arabe, El Montacer, se révolte contre les Hammadites ; il est pris et exécuté : son corps est crucifié à la Kalaa, sa tête exposé à Bougie. (Ibn Khaldoun, *op. cit.*, II, p. 50).

(2) Ibn Khaldoun, *Hte des Berbères*, t. II, p. 50.

(3) *Id.* *Ibid.* t. II, pp. 52 et 53.

(4) *Id.* *Ibid.* p. 56.

(5) *Id.* *Ibid.* p. 57.

(6) Edrisi, *op. cit.*, p. 100 — Ibn Khaldoun, *op. cit.*, t. II, p. 190.

firent à prendre la ville qui avait défié deux ans les efforts d'El Moezz ben Badis (1). Ils la ruinèrent de fond en comble, « comme ils avaient fait Chelif, El-Khadra, Metidja, Hamza et Mersa-Deddjadj (2). » Elle ne se releva pas de sa chûte : les docteurs qui s'y étaient formés, les enfants qui y étaient nés furent professer et étudier à Bougie (3). Les Hilaliens s'établirent en maîtres dans la montagne (4), et un district de plus fut rendu à la barbarie.

Le souvenir pourtant en subsistait ; les chrétiens donnaient à l'émir de Bougie le nom de « Rex Calamensis » (5) ; les Berbères du quatorzième siècle reconnaissaient une culture plus fine aux familles dont les ancêtres avaient habité la Kalaa (6) ; et ils citaient, parmi les merveilles de l'Afrique du Nord, le minaret qui se dressait encore au milieu des ruines (7).

Et puis, le souvenir même s'en effaça. Il nous faut venir aux traditions des Oulad Derradj, les habitants actuels de la Kalaa, pour entendre parler d'un « sul-

---

(1) Ibn Khaldoun, *Hre des Berbères*, t. II, p. 90.

(2) *Id.* *Ibid.* t. III, p. 339. « Depuis lors, ces villes sont restées inhabitées, on n'y trouve plus un seul foyer allumé ; on n'y entend plus le chant du coq. »

(3) El R'abrini, *Galerie des Littérateurs de Bougie*, tr. par Cherbonneau. *Revue Algérienne et Coloniale*, Juin 1860 : « Yahya ben Abou Ali Ez Zouaoui, qui avait étudié à la Kalaa, mort à Bougie, en 1217 (p. 11, du tirage à part . Mohammed ben El Hassan ben Meimoun Et Temimi, Abdallah ben Mohammed ben Ibadi, nés à la Kalaa, vinrent étudier et mourir à Bougie, en 1270 et 1274 (p. 7 du tirage à part).

(4) Les Eiad, qui y sont encore, sont des Beni Hilal. Ibn Khaldoun, *Hre des Berbères*, t. I, pp. 55 et 295.

(5) *Chron. Mont Cassin*, a. 1114.
Il peut d'autant moins être question d'une autre ville que de la Kalaa, qu'en un autre passage, nous trouvons que la capitale de ce « Rex Calamensis » s'appelle *Alchila*. Calamensis est ici pour *Kala-Hamadensis*.

(6 Ibn Khaldoun, *Prolegomènes*, tr. de Slane, II, p. 298.

(7) *Id.* *Ibid.* II, p. 243.

tan » nommé « Lalam Medkour » qui y aurait été assiégé et vaincu par un « Mohammed Mokrani » (1). Si haut que puissent remonter ces souvenirs, ils n'ont rien de commun avec la ville hammadite : celle-ci, fondée en 1007 (2), cessa d'être capitale en 1090 (3) et disparut en 1185 (4). Son grand intérêt est de présenter à l'archéologue des vestiges de date à peu près certaine, et dus à une dynastie réellement indigène.

Quels seront ces vestiges ? — Et tout d'abord savons nous quels monuments s'élevaient dans la ville de Hammad ? — Nous en connaissons quelques-uns.

« Al Cala est une des villes les plus considérables de la contrée, — nous dit Edrisi — ; elle est riche, populeuse, remplie de beaux édifices et d'habitations de toute espèce. Elle est située sur le penchant d'une montagne escarpée qui est d'un accès difficile et entourée par les murailles de la ville. Cette montagne s'appelle Tacarbost et est contigüe par l'un de ses côtés à une vaste plaine. C'est de ce côté que la ville fut attaquée, et prise d'assaut (5). »

« Al Cala, — dit-il encore, — était, avant la fondation de Bougie, la capitale de l'empire des Hammadites. Elle était l'entrepôt de leurs trésors, de leurs biens, de leurs munitions de guerre et de leurs blés. Il y avait pour ces derniers des magasins tellement excellents

---

(1) Méquesse, *op. cit.*, p. 308. Le nom de Mokrani ne nous permet pas de remonter plus haut que le seizième siècle, où commence la grandeur des Beni Abbès.

(2) Ibn Khaldoun, *Hte des Berbères*, t. II, p. 43.

(3) *Id.* *Ibid.* p. 51.

(4) *Id.* *Ibid.* p. 90.

(5) Edrisi, *op. cit.*, p. 99.

qu'on pouvait les garder une et même deux années, sans avoir à craindre la moindre altération..... Il nous reste à dire qu'elle est adossée à une grande montagne qui la domine et qui est entourée de tous côtés par les murailles de la ville (1). »

« Hammad, — nous dit Ibn Khaldoun, — entoura de murs sa capitale, après y avoir construit plusieurs mosquées, caravansérails et autres édifices publics (2). » Et plus loin : « El Mansour ben En Nacer était doué d'un esprit créateur et ordonnateur. Il se plaisait à fonder des édifices d'utilité publique, à bâtir des palais, à distribuer les eaux dans des parcs et des jardins ; aussi, l'on peut dire que, par ses soins, le royaume hammadite échangea son organisation nomade contre celle qui résulte de la vie à demeure fixe. Après avoir érigé à la Kalaa le Palais du Gouvernement, le Palais du Fanal (Casr-el-Menar), le Palais de l'Etoile (Casr-el-Kokab), et le Palais du Salut (Casr-es-Selam) il construisit, à Bougie, ceux de la Perle et d'Amimoun (3). »

Ce texte présente de sérieuses difficultés : El Mansour monta sur le trône en 1088 et quitta définitivement la Kalaa en 1090. Devons-nous croire qu'il embellit avec tant d'amour une ville qu'il se préparait à abandonner, et qu'en deux années il ait fait édifier quatre palais ? — Au reste, tout ce passage est écrit avec beaucoup de négligence : Ibn Khaldoun attribue ici à El Mansour le Château de la Perle, de Bougie, que trente-cinq lignes plus haut il attribuait à En

---

(1) Edrisi, op. cit , p. 106.

(2) Ibn Khaldoun, *Hre des Berbères*, t. II, p. 43.

(3) *Id.* *Ibid.* p. 52.

Nacer (1) ; il nous présente comme un palais de la Kalaa ce Palais de l'Etoile qui s'élevait à Bougie (2); Cependant, dès maintenant, et sans nous embarrasser de dates et d'attributions, nous pouvons admettre l'existence, à la Kalaa, de trois monuments portant le noms que leur donne Ibn Khaldoun : le Cheikh Et Tidjani, en effet, nous dit à son tour : « Il y a à Gabès un phare, une source nommée Aïn-Es-Sellam et le Château de Kasr-El-Aroucein. Ces différents noms se retrouvent à la Kalaa : son phare est un monument extrêmement élevé, construit par Mansour ben En Nacer. Le monument appelé El-Aroucein est dû à En Nacer ben Alennas ben Hammad, et la source d'Aïn-Es-Sellam est près de l'Oued-Djeraoua, qui coule près de Kalaa (3). »

Suivent quinze vers d'un poème sur les beautés de la Kalaa, dû à un certain Abou Abdallah Mohammed ben Ali ben Hammad, qui semble apparenté aux émirs sanhadjiens, vers que M. Rousseau a cru devoir passer dans son " Voyage du Cheikh Et Tidjani, dans la Régence de Tunis " et dont je dois la traduction à l'obligeance de M. Marçais, pensionnaire de l'Institut Thiers :

« Où est le palais d'Aroussène? Il n'en reste ni « trace ni vestige. Où est ce qu'avaient élevé les chefs « des temps passés? Et le pavillon du sommeil, le « temps a fait passer sur lui le souffle d'un évènement

---

(1) Ibn Khaldoun, *Hre des Berbères*, t. II, p. 51.

(2) De Slane. Table géographique — en tête de l'*Histoire des Berbères* d'Ibn Khaldoun, t. I., p. LXXVII. (Féraud, *Histoire des villes de la province de Constantine* — Bougie. (*Recueil de la Société Archéologique de Constantine*, vol. XIII, p. 156).

(3) Et Tidjani, *Voyage de la Régence de Tunis* ; tr. Rousseau. *Journal Asiatique*, 1852, p. 164.

« auprès duquel les plus grands malheurs sont peu
« de chose. Les traces d'Almanar ne sont pas encore
« complètement effacées; ce sont des damasquineurs
« dont la beauté est devenue proverbiale.

« Plaise à Dieu que je puisse passer une nuit à
« Ouadi-el-Djaoua, au milieu de ses rochers abrupts.
« Me sera-t-il donné, au matin, d'entendre les oiseaux
« se répondre en chantant dans les branches balan-
« cées. En proie à la soif, irai-je à la fontaine d'Aïn-
« es-Salâm, apaiser par sa fraîcheur, la brûlure de
« mon corps altéré. Reverrai-je les arcades d'Alma-
« nar ouvertes sur des parterres touffus de fleurs,
« et ses hautes coupoles qui sur l'horizon semblent
« les étoiles favorables du signe du Verseau.

« Fontaine du salut, reçois le salut d'un amou-
« reux, que ton eau fraîche et cristalline a bien sou-
« vent désaltéré. Alentour le bosquet balance ses ra-
« meaux. L'eau coule et l'enveloppe comme ferait un
« parfum pénétrant. Combien l'air y est frais et tem-
« péré de rosée quand on cherche un asile contre
« la chaleur de midi. Je ne sais si l'eau y coule sur
« des perles, ou si ce sont des dents qu'un sourire
« montre dans son jaillissement (1).

---

(1)

اين العروسان لارسم ولاطلل * واين ما شاد منه القادة الاول

ومجلس اليوم قدهب الزمان له * بحادث قل فيه الحادث الجلل

وما رسوم الهنار الان ماثلة * لاكنها بوند يجوى بها المثل

Un autre texte enfin nous révèle la présence à la Kalaa d'un monument plus inattendu : la *Chronique du Mont Cassin,* à l'année 1114, nous parle de moines jetés par la tempête sur la côte de Barbarie, et conduits prisonniers en la ville d'*Alchila :* un d'entre eux, le bienheureux Azzon, y mourut, et fut enterré « devant l'autel de l'Eglise Notre Dame » (1). — Je n'oserais

---

الاليت شعرى هل ابيتن ليلة * بوادى الجوى مابين تلك الجوادل
وهل اسمعن تلك الطيور غدية * تجاوب فى تلك الغصون الموايل
وهل اردن عين السلام على الصدى * فابرد من حرّ الضلوع الدواهل
وافظر طيقان المدار مطلّة * على... الزهرات الخمايل
كانّ القباب المشرفات بافقه * نجوم تبدّت فى سعود المنازل

على عين السلام سلام صبّ * غذاه ماؤها العذب المنير
تداوّد ايكها وجرت صبابها * وشمّلها كما فتق العبير
وابرد ما يكون الجوّ فيها * واندى حين يحترم الهجير
وما ادرى اتجرى فوق درّ * ام ابتسمت بمسبعها الثغور

(1) Pierre du Mont Cassin, en effet, dans *Mon. Germ. Script.*, t. VII, p. 786, donne : « domus Kalifae quæ ecclesiam luminabat. » — Cela n'a pas de sens. Pagi a conjecturé : « Liminabat. » — Mais, dans un autre ouvrage, publié par Mai, *Scriptorum veterum nova collectio*, t. VI, chap. LXII, et intitulé : « *de ortu et obitis justorum cœnobii Casinensis liber* » Pierre Diacre donne : « quæ ecclesiae imminebat. »

aller plus loin et compter dans les monuments de la

Or, la *Chronique du Mont Cassin* nous indique que l'église était hors la ville : elle ne pouvait être au Nord, sur la pente abrupte du Tagarboust ; ni à l'Ouest où rien n' « immine » sur la plaine : mais à l'Est, sur la route du Nord, le long de l'Oued-Djeraoua, une *maison de Khalife* surplombe : c'est le Ksar-El-Menar. L'église devait se trouver au pied du château. Je ne puis résister au plaisir de donner ici le texte, plein de saveur, où le bon chroniqueur italien raconte comment ses confrères furent faits prisonniers par la gent sarrasine : M Féraud, d'après M. de Mas Latrie, n'en a donné que des extraits :

« Hoc etiam anno [1114] cum fratres nostri cœnobii a Sardinia remearent, pyratæ Saracenorum super eos irruentes, in Africam vinctos duxere.... Igitur dum hæc ad notitiam Roggerii magnifici comitis pervenissent,...nuntios suos ad regem civitatis Calamensis quod a Sarracenis Alchila dicitur, destinavit .. Annuit protinus Calamensis rex tantis postulationibus, eosdemque fratres legatis ipsius comitis tradidit ; jam enim Azzo hujus sancti loci decanus in eadem captione vita decesserat Qui per Africam Sycliiam venientes, honorabiliter ab eodem comite suscepti, atque ad hunc nostrum monasterium retransmissi.

« Operæ pretium rear ea quæ omnipotens Deus ad jam dicti decani declaranda ostendit merita opusculo præsenti annectere. Hic igitur dum in eadem provincia defunctus esset, corpus ejus in ecclesia b. Mariæ ante altarium sepultum est. Factum est autem in tempestate noctis silentio, Sarraceni inde transeuntes dum luna radios suos emitteret, viderunt eum foris juxta hostium basilicæ sedentem librumque in manu tenentem.. . Hoc igitur reliqui audientes, portas civitatis egressi illuc tendere festinaverunt Cumque ad eum appropinquassent, vir Domini inter limen hostiumque basilicæ ingressus, nusquam comparuit. Quadam vero die mansionarius ingressus ecclesiam , repperit lampadam , quæ super sepulchrum ejus pendebat, ardentem. Tunc iratus, puerum, qui ei jugiter in ecclesia serviebat , vocavit, eique dixit : Cur lampadem accensam reliquisti ? Ad quem puer respondit : Ego quando ecclesiam clausi, lucernas omnes extinxi ; hanc autem quis accenderit ignoro. Animadvertens autem vir ille quod in re erat, lampadem extinxit, ecclesiam clausit alioque die ingressus ecclesiam eam ardentem repperit. Hoc igitur dum sæpius fieret, nuntiatum est regi Sarracenorum, qui...., putans a christianis ista contingi, destinat Sarracenos qui lampadem extinguerent oleumque inde traherent. Quod cum factum fuisset, alio die ecclesiam ingressi, lampadem lucentem atque aquam in modum olei ardentem invenerunt. Qui præpete cursu inde egredientes ad regem venerunt et cuncta quæ evenerant per ordinem pandunt Tunc rex lampadem extingui et Sarracenos die ac nocte ecclesiam custodire præcepit, ne quis christianorum ibidem intraret ; qui præceptis ejus parentes, ecclesiam custodire cœpere. Nocte autem adveniente Sarraceni qui ecclesiam observabant oculos in cœlum levantes stellam de cœlo super lampadem ecclesiæ radiantem aspiciunt. Tunc obstupefacti fores ecclesiæ reserant, lampadem lucentem aspiciunt , cursuque celeri ad regis tendentes palatium, seriatim quæ viderant narrare cœperunt. Rex vero suorum talia dum audisset ab ore, dictis derogans fidem, lampadem extingui et ecclesiam sicut prius custodire præcepit exsurgensque ad domum cal fæ, qui ecclesiaæ imminebat perrexit. Cumque jam nox advenisset, elevatis in cœlum oculis vidit stellam super lampadem ecclesiæ radiantem, eandemque radio suo accendentem ; statimque Sarracenos ad ecclesiam mittens, lampadem ardentem reversi nuntiarunt. Tunc rex proposuit edictum, ut christiani liberam in ecclesiam ingrediendi facultatem haberent. »

Kalaa(1), la « domus Kalifae » voisine de l'église où Pagi (2) et après lui M. de Mas Latrie, (3) voient la maison du dernier évêque berbère : le terme de Khalife me semble un peu étrange appliqué à un prêtre chrétien ; j'y verrais simplement un château de l'émir et, si l'on se rappelle que les chrétiens des villes berbères étaient le plus souvent des mercenaires, au service personnel du souverain (4), il nous paraîtra très naturel que leur église ait été contigüe au palais.

Des murailles entourant la montagne même qui domine la Kalaa, des greniers, des mosquées, des caravansérails, quatre palais, le Gouvernement, le Fanal, le Salut, El-Aroucein, une fontaine, l'Aïn-Es-Sellam, une église : Voilà le résultat de notre inventaire : que reste-t-il, à l'heure actuelle, de tout cela ?

Greniers, caravansérails, fontaine et palais du Salut et d'El-Aroucein, Eglise de Notre Dame, je n'en ai pu encore trouver trace. — Mais les murailles, une porte, une fontaine publique, un pont, la grande mosquée et son minaret, le palais du Gouvernement et ses annexes, le palais du Fanal sont encore debout ou à peine recouverts de terre.

---

(1) Je ne veux pas non plus m'engager dans la discussion relative à l'évêché de Gummi : (De Mas Latrie — *Traités de paix et de commerce* — Introduction, pp. 15, 16, 21. Documents p. 2, n. 1.) La solution en serait très désirable. Mais rien ne nous permet de conclure que Gummi fut ou ne fut pas la Kalaa des Beni-Hammad. La Notice d'ailleurs dont parle M. de Mas Latrie est la Notice civile de Georges de Chypre qui a dû l'écrire dans les premières années du règne de Phocas : elle est donc du VIe et non du XIe siècle comme il le croyait.

(2) Pagi. Notes à Baronius. *Annales Ecclésiastiques*, 1114, § 3. (cité d'après Mas Latrie).

(3) De Mas Latrie. *Traités de paix et de commerce* Documents, p. 2, n. 1.

(4 Ibn El Athir (*Histoire des Berbères*, d'Ibn Khaldoun, app. n° v, § 2, t. II, p. 577.) — *Roudh El Cartas* (p. 358.)

Leur étude, si vous le voulez bien, Monsieur le Président, fera l'objet de la seconde partie de ce rapport.

P. BLANCHET.

MASSIF
DE
L'EDOUGH
Echelle
Djezira
Semaphore
Cap Matefouch
Phare
K^t Felroun
BONE
Rocher du Lion
Djebel Edough

L'EDOUGH

PAR

M. le Capitaine A. de POUYDRAGUIN

L'EDOUGH

Entre le Golfe de Bône et la partie orientale de la Baie de Stora se dresse un massif montagneux considérable dont les derniers contreforts tombent, au Nord, dans la mer en falaises abruptes, et vers le Sud dominent en moyennes collines les plaines basses de l'Oued-Sanedja, du lac Fetzara et de la Meboudja.

Ce massif, complétement isolé du reste des chaînes algériennes, peut être représenté comme un vaste triangle montagneux dont la base est formée par la côte inhospitalière qui s'étend du Cap de Fer au Cap de Garde, et dont le sommet se trouve figuré par le Djebel-Bellout, centre de l'exploitation minière d'Aïn-Mokra. Les deux côtés continentaux de ce triangle orientés l'un au Sud-Ouest, le long de la rive droite de l'Oued-el-Kebir (Oued-Senadja), l'autre au Sud-Est où s'élèvent les cimes culminantes du massif tout entier, sont bordés par une vaste plaine basse qui s'étend, sous des noms différents, depuis les Guerbès jusque près de La Calle.

(Planche 1)

C'est à cet ensemble que nous donnerons le nom de massif de l'Edough, suivant l'usage des géographes, bien que sa constitution géologique soit loin d'être uniforme, et que les indigènes réservent cette dénomination (جبل ايدوغ) pour la chaîne qui domine Bône et qui porte le village de Bugeaud, avec le point culminant de toute la région, le pic de Bou-Zizi (1,008m).

Un aperçu de la constitution géologique de ce massif va nous permettre de pénétrer dans l'étude détaillée de l'Edough et nous servira ensuite de guide pour une description géographique rationnelle.

PREMIÈRE PARTIE

GÉOLOGIE

Le massif de l'Edough se compose de deux zones montagneuses bien distinctes l'une de l'autre par la direction de leurs crêtes et leurs caractères minéralogiques. — L'une, part du Cap de Garde pour aboutir à l'extrémité nord-ouest du lac Fetzara, l'autre, du Cap de Fer pour venir buter contre la première, dont la séparent les cours de l'Oued-el-Aneb et de l'Oued-Sahel.

La première, dirigée du Nord-Est au Sud-Ouest (système de la Côte-d'Or) se compose exclusivement de gneiss et de micaschistes avec bancs de calcaire saccharoïde et dykes de fer oxydulé, d'amphibolite et pyroxénite grenatifère. Elle mesure, d'une extrémité à l'autre, 35 kilomètres.

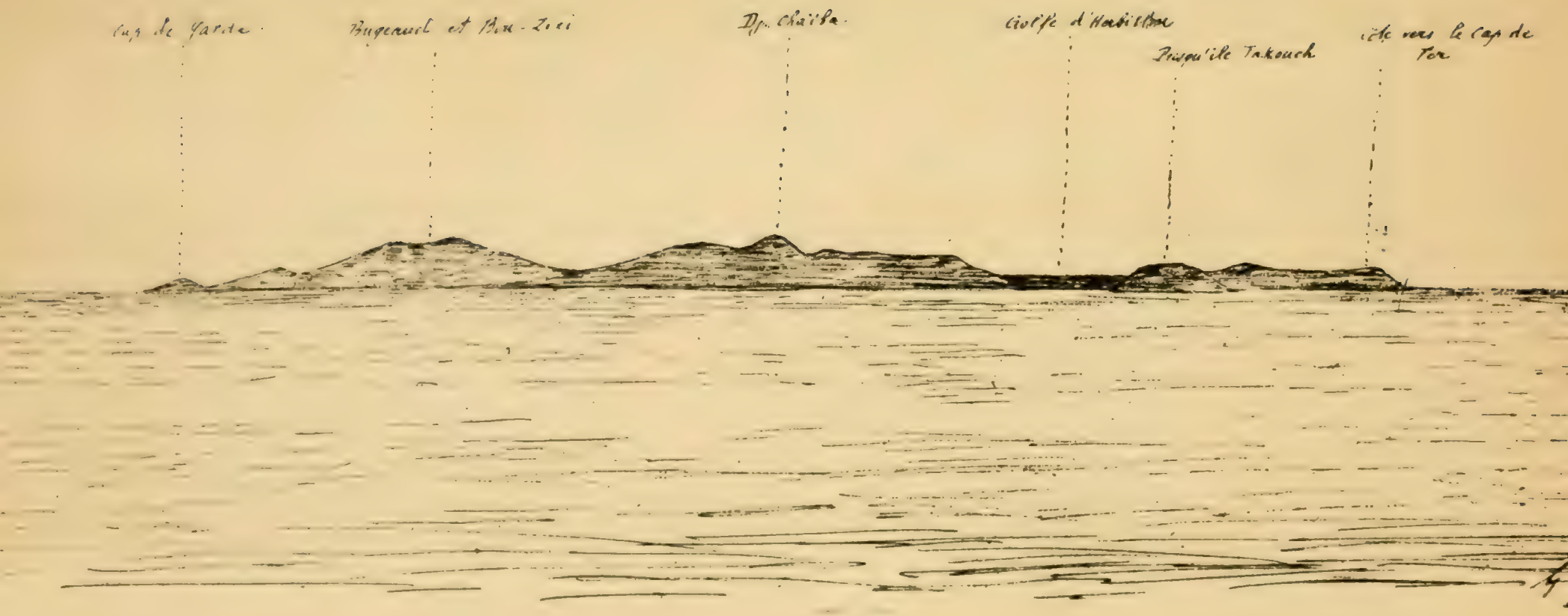
Cap de Garde
Bugeaud et Bou-Zeci
Dp. Chaïba
Golfe d'Herbillon
Presqu'île Takouch
Côte vers le Cap de Fer

L'Edough.

L'autre, dirigée du Nord-Est au Sud-Ouest (système des Pyrénées), en sens inverse des chaînes algériennes, est formée exclusivement de porphyres trachytiques avec dykes basaltiques et roches serpentineuses.

(Carte n° 2)

Un épais manteau de grès nummulitiques recouvre cette zone dans la plus grande partie de son étendue, ne laissant à découvert comme roches éruptives que : à l'Ouest, le triangle compris entre le Cap de Fer, Takouch (Herbillon) et l'embouchure de l'Oued-el-Kebir, et à l'Est, quelques pointements isolés orientés du Nord-Est au Sud-Ouest, le long de la ligne de séparation des deux zones, de la Voile Noire au cours supérieur de l'Oued-el-Aneb.

En résumé, comme le montre nettement le croquis géologique ci-dessous, trois régions distinctes dans l'Edough :

Croquis n° 1

A l'Ouest, le massif éruptif du Cap de Fer ;

Au centre, des grès nummultiques recouvrant la formation précédente ;

A l'Est, le massif gneissique de l'Edough proprement dit, et le long de sa lisière occidentale quelques pointements éruptifs.

Le massif de l'Edough contribue à former l'une des deux régions qui représentent, en Algérie, cristallophyllien. La première de ces régions et celle du Djurjura, dans la province d'Alger, l'autre commence à Bône pour se terminer à hauteur et un peu au Sud de Djidjelli ; elle est souvent partiellement recouverte par le terrain ligurien et est traversée par des roches éruptives variées. Elle comprend les subdivisons suivantes :

1° *Massif éruptif de Collo* ; massif de 350 kilomètres, constitué spécialement en liparites;

2° *Massif du Djebel-Filfila ;* constitué par deux petits groupes de quelques centaines de mètres carrés, de granulites à tourmalines;

3° *Massif du Cap de Fer ;*

4° *Massif de l'Edough.*

Ces deux derniers massifs seuls nous intéressent et nous allons étudier, avec quelques détails, leur constitution minéralogique.

1° Massif du Cap de Fer

Le massif éruptif du Cap de Fer occupe l'extrémité Est de la baie de Philippeville et fait face à celui de Collo ; il a 90 kilomètres carrés de superficie et est limité vers l'Est par une ligne sinueuse partant du pied oriental du Djebel-Takouch pour aboutir dans le Golfe de Stora, au nord de l'embouchure de l'Oued-el-Kebir. Comme le massif de Collo, il est constitué presque exclusivement d'une même roche, que l'on peut considérer comme une micro-granulite ou une liparite micro-granulitique. Le seul terrain sédimentaire se trouve près d'Herbillon et est constitué par

Photolitho Fernique fils Paris

de gros fragments de marnes liguriennes enclavées dans la roche éruptive témoin de sa postériorité.

Cette roche qui forme la presque totalité du massif du Cap de Fer est donc post-ligurienne, mais doit être d'une époque peu éloignée, car la direction de la presqu'île et celle de la côte jusqu'à Bône sont celle des Pyrénées.

Croquis n° 2

Ces liparistes microgranulitiques forment depuis le marabout de Sidi-Mekrelouf jusqu'aux environs du phare des montagnes aux flancs grisâtres, arrondies en forme de dûnes. Aux environs immédiats du Cap de Fer se dresse un immense rocher noir à parois escarpées dominant les monticules environnants (*Voir planche 1*); il est constitué par une dacite à horublende et a son analogue à la Koudiat-el-Gourau, près d'Herbillon.

En s'enfonçant dans l'intérieur de la presqu'île, les roches présentent des types à cristallinité décroissante jusqu'aux liparites pétro-siliceuses du Kef-en-Nouar. Si l'on s'avance plus loin, vers l'Est, jusqu'au pied oriental du Djebel-Takouch, ou que l'on descende vers la vallée de l'Oued-el-Kebir, les roches éruptives disparaissent bientôt sous le manteau des terrains sédimentaires.

2° Grès nummulitiques

Les grès et schistes nummulitiques qui recouvrent toute la partie centrale du massif de l'Edough ne sont d'abord qu'une bande étroite sur le flanc Sud des montagnes du Cap de Fer jusqu'aux alluvions de l'Oued-el-Kebir. Bientôt cette bande s'élargit et s'épanouit en une énorme masse qui recouvre encore comme d'un manteau tout le terrain compris entre la côte du Djebel-Takouch à la Voile Noire au Nord, le massif gneissique de l'Edough à l'Est, et les alluvions de l'Oued-el-Aneb et de l'Oued-el-Kebir au Sud, en embrassant complétement le pied des deux massifs cristallins.

A part la mine de cuivre d'Aïn-Barbar, cette zone ne présente aucune particularité géologique intéressante.

Le ravin de l'Oued-Gueb prolongé vers le Sud par la haute vallée de l'Oued-el-Aneb forme la limite presque exacte de séparation entre la région sédimentaire ligurienne et les terrains cristallins de l'Edough. Suivant cette ligne de contact et au pied du grand massif gneissique, pointent, avons-nous dit, plusieurs petits îlots éruptifs, d'âge post-ligurien. Ces pointements sont au nombre de huit ou dix et de quelques centaines de mètres carrés seulement. Ils sont composés de la même roche micro-granulitique que celle du Cap de Fer et de Collo ; elle constitue généralement des dômes arrondis à surface désagrégée, comme au Koudiat-el-Guelaa et à la Voile Noire, sauf cependant une partie de ce dernier massif qui forme d'énormes dykes de rochers escarpés. Les principaux points d'émersion sont les suivants : la Voile Noire, Koudiat-el-Guelaa, El-Melah, Sidi-Mabrouk, Kef-bou-Assida, Sidi-Salah, Djebel-bou-Chouka.

3e Massif gneissique de l'Edough

A l'Est de la ligne ainsi jalonnée, se dresse le puissant massif gneissique de l'Edough dont les crêtes dominent l'ensemble du soulèvement et le terminent brusquement vers l'Est.

Il s'étend vers le Sud-Ouest, entre la vallée de l'Oued-el-Aneb et le lac Fetzara jusqu'aux mines d'Aïn-Mokra et de là se prolonge encore vers l'Ouest jusqu'au cours de l'Oued-Sanedja par le petit massif circulaire de Tebiga.

Vers le Sud-Est, il projette en avant de la crête principale, entre la plaine de la Seybouse et celle des Karézas, un chapelet de hauteurs, aux reliefs décroissants, séparées les unes des autres par de petites plaines cultivées. Ce sont les monts Beleliéta, les monts Bou-Hamra, les deux mamelons d'Hippône, qui forment en quelque sorte le premier gradin de l'Edough. Ce massif de l'Edough a pour stratum fondamental le gneiss dont les divers termes se présentent dans l'ordre suivant, de haut en bas :

1° *Gneiss feuilletés supérieurs* ;

2° *Schistes micacés et grenatifères* avec bancs subordonnés de calcaires, d'argile et de minerai de fer ;

3° *Gneiss schisteux* avec amas de pyroxénite et minerais de fer intercalés entre les bancs de gneiss ;

4° *Gneiss glanduleux* de l'Edough.

Le gneiss central de l'Edough, dont le relief atteint 1,000 mètres au sommet du Bou-Zizi, forme une ellipse allongée de l'Est-Nord-Est à l'Ouest-Sud-Ouest, entourée concentriquement par une première

ligne de contreforts de gneiss schisteux à pyroxénite (altitude maxima : 600 mètres).

Celle-ci est enveloppée à son tour par des chaînes ou séries de mamelons moins élevés (altitude : 300 mètres) constituées par les schistes à cipolins et à minerais de fer. Enfin, les gneiss feuilletés supérieurs forment la dernière ceinture extérieure formée par des chaînons beaucoup moins élevées et discontinus.

L'ensemble de cette formation présente, en résumé, une surface elliptique à zones concentriques dirigée de l'Est-Nord-Est depuis le Cap de Garde, à l'Ouest-Sud-Ouest jusqu'au Tebiga, sur une longueur d'environ cinquante kilomètres.

La chaîne de la Beleliéta, comprise entre l'ancienne Hippône et le lac Fetzara, suit dans son ensemble les inflexions de l'Edough, mais elle en est séparée par une dépression comblée par des dépôts quaternaires (plaine de Bône et des Karézas), dont le niveau dépasse à peine de quelques mètres celui de la mer.

La chaîne est constituée par les schistes grenatifères à cipolins et à minerais de fer avec quelques gneiss à la base, et par les gneiss supérieurs qui forment à l'extérieur un gradin abaissé et discontinu. Vers le milieu de sa longueur, entre la Beleliéta proprement dite et le Bou-Hamra, elle présente une coupure naturelle où coule la Mehoudja qui met en communication la plaine des Karézas avec celle de Penthièvre. Enfin, elle se résout, en approchant de Bône, en une série de petits chaînons et en mamelons isolés formant relief sur la plaine horizontale. Ces mamelons isolés, dont celui qui porte la basilique d'Hippône est le plus remarquable, sont en quelque sorte, les *témoins* des parties enlevées par l'érosion,

et leur résistance est due à ce qu'ils renferment des bancs de calcaires cipolins.

Dans sa remarquable étude sur les gneiss de l'Edough, M. Parant détermine les caractères qui distinguent les quatre termes de leur série :

1° Dans les *gneiss inférieurs* de l'Edough, le quartz et le felspath sont fréquemment disposés en amandes qu'entourent les feuillets de mica, d'où le nom de *glanduleux* qu'il leur a donné;

2° Les *gneiss schisteux* qui forment les premiers contreforts de l'Edough renferment des enclaves d'une roche verte très caractéristique de la région, formée essentiellement de pyroxine et de grenat (Berthier et Fournel l'appellent une cherzolite), la *pyroxénite de Bône* qui, d'après l'analyse de Coquand, se trouve être un bisilicate à base de fer et de chaux. Cette roche est souvent associée à du minerai magnétique cristallisé ou à des amas de minerai siliceux;

3° L'étage des *schistes micacés grenatifères* avec cipolins et minerais de fer forme autour de l'étage précédent une ceinture continue : la pyroxénite y devient plus rare, les bancs de calcaire saccharoïdes y forment des bandes lenticulaires très allongées mais qui présentent des interruptions tout en restant dans le même plan de stratification. Les minerais de fer se présentent en amas lenticulaires entre les calcaires formant toit et les argiles ou des schistes imperméables faisant mur. Les pyrites de fer se trouvent en veinules ou en rognons dans les calcaires du toit ou les argiles du mur.

C'est à cette formation qu'appartient le gisement célèbre du Mokta-el-Hadid qui forme une masse continue de 1,500 mètres de longueur avec une puis-

sance moyenne de 5 mètres ; il est recouvert par des calcaires, et repose sur un schiste micacé grenatifère très serré et imperméable. Les sources principales de la région qui jaillissent au contact des calcaires et des argiles ou schistes imperméables étaient, à l'origine, des sources thermo-minérales qui ont corrodé le calcaire et déposé à sa place les oxydes de fer que nous exploitons aujourd'hui. Les pyrites de fer qui existent au toit et au mur indiquent que le fer se trouvait à l'état de sulfate et surtout de sulfure en dissolution dans les eaux thermo-minérales;

4° L'étage des *gneiss supérieurs* affleure le pied et le revers extérieurs du Beleliéta, il se retrouve dans l'avant-port de Bône et à l'extrémité du Cap de Garde, et ne renferme ni calcaires ni minerais.

Croquis n^s 3 et 4

Comme le montrent les deux coupes ci-contre, les minerais de fer sont plus abondants dans la chaîne de la Beleliéta, tandis que la pyroxénite, les cipolins et les grenats abondent dans les environs immédiats de Bône. Au Cap de Garde, les cipolins acquièrent un développement inattendu, et forment toute la pointe sur laquelle est établi le phare; à la falaise du phare, ils se dressent en bancs verticaux et imposants sur une hauteur de 40 à 50 mètres. Ils sont exploités dans les carrières de marbre blanc du sommet de la montagne où ils se montrent parfois très chargés d'amphibole.

Croquis n° 5.

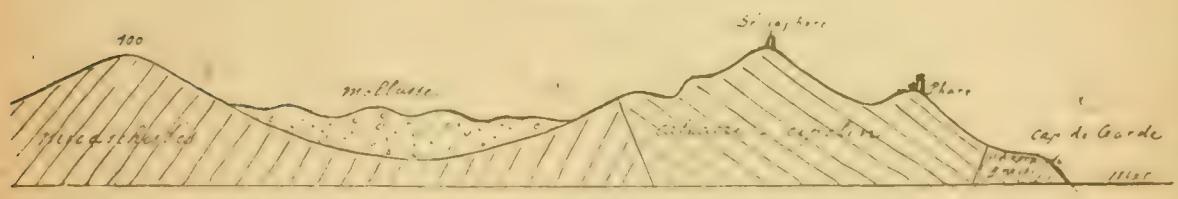

Coupe S.O - N.E par le Cap de Garde

Au-dessus se trouve la couche horizontale d'un calcaire très moderne, sorte de mollasse d'une agrégation variable où les influences atmosphériques ont percé une série de grottes longitudinales qui bordent le versant nord du Cap. Cette mollasse paraît provenir d'une solidification des sables arrachés par la mer aux roches gneissiques du Cap.

Les gneiss supérieurs qui forment la bordure du massif de l'Edough viennent à l'Est et au Sud plonger dans la lagune quaternaire sous laquelle nous avons déjà vu disparaître les grès nummulitiques, sur la rive gauche de l'Oued-el-Kebir et de l'Oued-el-Aneb. Le lac Fetzara est resté comme un vestige

de cette lagune dont il avait été isolé par la formation d'une dune de sable de 5 à 6 mètres de hauteur, lui fermant à l'Est la seule issue vers la mer.

(Planche 2)

Ce terrain lacustre règne sur une largeur de 10 à 20 kilomètres, entre le Golfe de Stora et celui de Bône où il se prolonge jusque près du Cap Rosa. Il entoure, comme d'un bandeau demi-circulaire, le pied Sud des formations que nous venons de décrire, forme la vallée inférieure de l'Oued-el-Kebir, la plaine et les dunes du Guerbès, les marais de Feid-el-Maïz et de Fetzara, les plaines de la Meboudja, des Karézas et de la Basse-Seybouse, et fait ainsi de l'Edough une véritable île géologique complétement séparée du reste des chaînes algériennes.

DEUXIÈME PARTIE

DESCRIPTION GÉOGRAPHIQUE

Si du sommet de l'Edough, on jette ses regards vers l'Ouest, on voit se succéder à ses pieds jusqu'aux limites de l'horizon un moutonnement confus de crêtes boisées qui s'abaissent par degrés d'un côté vers la mer, de l'autre vers les eaux du lac Fetzara, et évoquent beaucoup plus, au relief près, le souvenir du bocage breton que celui des arides montagnes d'Algérie.

De l'Est à l'Ouest, du Sud au Nord, sauf les environs immédiats du Cap de Garde et la presqu'île du Cap de Fer, tout le massif est, en effet, couvert de

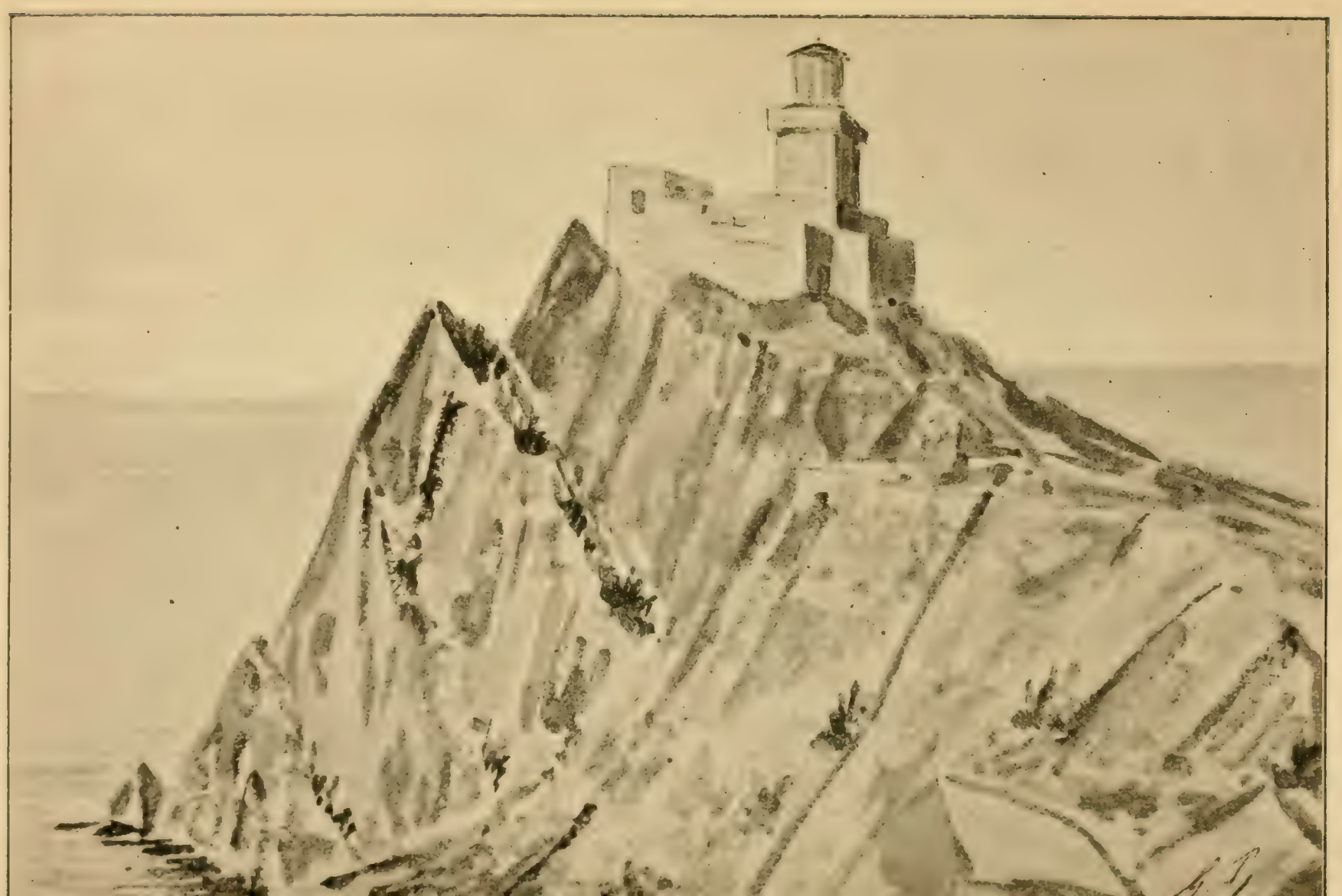

forêts de chênes-lièges et de chênes-zéens, dont l'Etat et quatre Sociétés rivales se partagent la fructueuse exploitation. Ce massif confus que sillonnent de profonds ravins, que vient de temps en temps hérisser quelque piton rocheux, est, comme nous l'avons vu, le résultat du croisement de deux soulèvements perpendiculaires dus, au système de la Côte-d'Or pour l'Edough proprement dit, au système des Pyrénées pour le massif du Cap de Fer, et au point de rencontre desquels se dresse le plateau de Bou-Zizi, point culminant de la région.

Ces deux soulèvements ont déterminé dans le massif tout entier deux grandes directions : Nord-Est, Sud-Ouest, et Nord-Ouest, Sud-Est, sensiblement perpendiculaires entre elles suivant lesquelles sont alignées toutes les crêtes de l'Edough et les thalwegs qui les séparent.

De là un quadrillage grossier de tout ce pâté montagneux qui va nous être d'un grand secours dans la description géographique du massif.

Le soulèvement du Cap de Fer, le plus récent des deux, a donné à la presqu'île toute entière sa forme générale et à la côte sa direction d'ensemble inverse de celle de la majorité des caps du Maghreb. C'est également suivant son orientation que s'alignent les bas-fonds qui limitent au Sud notre massif : marais des Beni-Mahamed à l'embouchure de l'Oued-el-Kebir, marais de l'Oued-Magroun et de Feid-el-Maïz, prolongées par la grande dépression du lac Fetzara, et le seuil de la Mehoudja ; c'est lui enfin qui donne leur direction générale à la plupart des cours d'eau qui drainent cette région.

Le soulèvement de l'Edough domine, au contraire,

dans toute la partie orientale du massif, il donne l'alignement de la grande crête de l'Edough, son mur d'escarpe vers l'Est, et de ses avancées vers la plaine oriente le cours moyen de l'Oued-el-Aneb et de ses affluents, se retrouve enfin dans la direction du Djebel-bou-Medine, le Djebel-Takouch et le cours inférieur de l'Oued-Ouïder.

Comme nous l'avons fait au point de vue géologique nous étudierons successivement les trois régions de l'Edough :

1° *L'Edough proprement dit*, de Bône à la ligne Oued-el-Aneb — Voile Noire ;

2° *La Chaïba*, région intermédiaire comprenant les vallées des affluents de l'Oued-el-Kebir;

3° *La presqu'île du Cap de Fer.*

(Planche n° 3)

1° L'Edough proprement dit

L'axe de toute cette région est déterminé par la longue crête qui partant du Cap de Garde vient tomber dans le lac Fetzara et forme le mur d'escarpe oriental du massif tout entier. Naissant dans les plaines de marbre blanc qui soutiennent le phare du Cap de Garde, cette crête s'élève par ressants successifs couverte de broussailles et de palmiers nains (doum) avec quelques plantations de vignes et d'oliviers, et forme jusqu'au col des Chacals la presqu'île du Cap de Garde. Dans cette presqu'île, la crête borde de très près la côte septentrionale où elle tombe dans la mer en falaises abruptes et rocheuses. Vers l'Est, au contraire, elle descend dans le golfe de Bône avec des pentes relativement douces qui dessinent le long

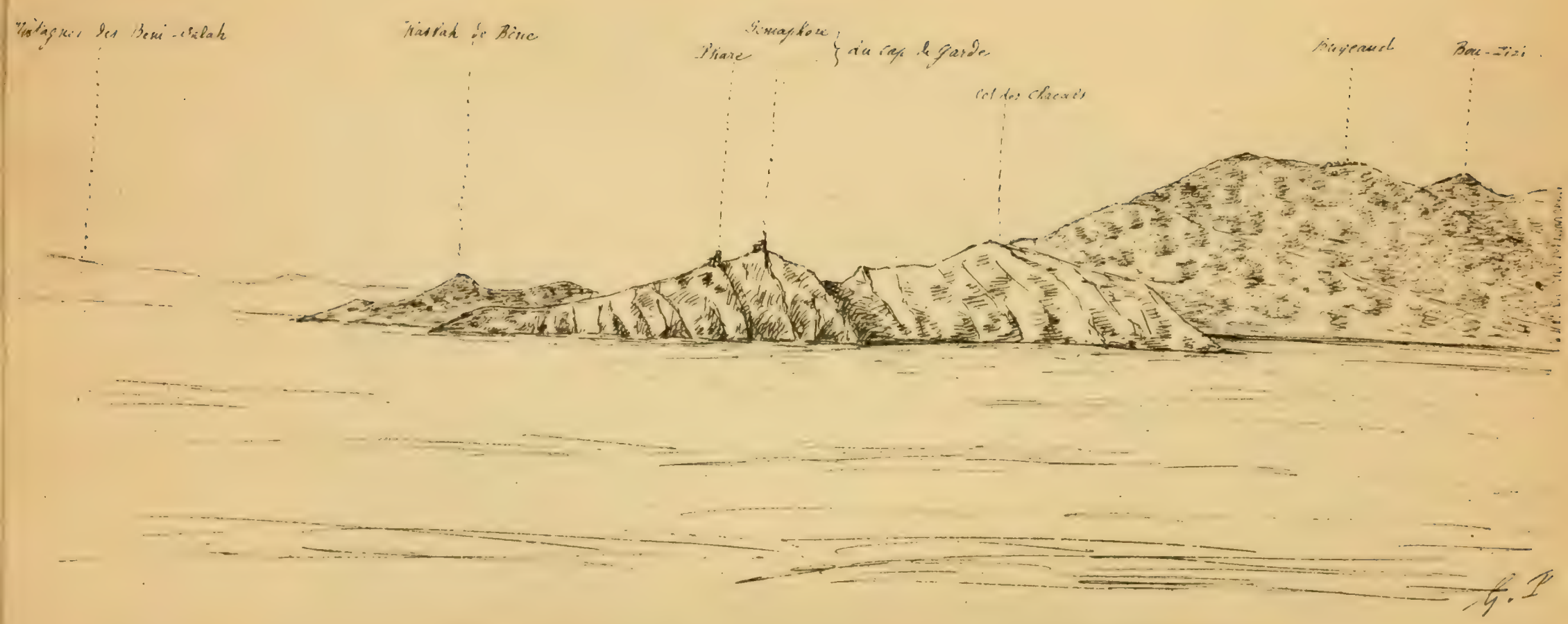

Bugeaud et la Presqu'île du Cap de Garde.

Bugeaud et l'Edough.

du rivage des échancrures gracieuses. Ce sont les baies du Fort Génois, des Corailleurs et les trois plages de Bône au large desquelles les bateaux des plus forts tonnages trouvent, sous le canon du Fort Génois, un mouillage précieux par les gros temps d'Ouest. Au col des Chacals la crête rencontre le contrefort qu'escalade la route de Bône à Bugeaud et qui porte sur son dernier ressaut la kasbah de cette ville, puis elle pénètre brusquement dans la forêt sous l'ombre de laquelle on peut marcher pendant près de 60 kilomètres.

A cinq kilomètres de ce col, et à l'extrémité d'un plateau que balaye la brise du large, s'élève à 867 mètres d'altitude le joli village de Bugeaud (782 habitants dont 393 européens), habité par une colonie alsacienne d'ouvriers liégeurs, et qui devient pendant l'été le rendez-vous des familles de Bône fuyant les chaleurs de la côte.

(Planche n° 4)

A la sortie de Bugeaud, la crête s'abaisse brusquement à 769 mètres au col de Ste-Croix de l'Edough, centre de l'exploitation des lièges de la Société de l'Edough (Berthon-Lecoq). Là, viennent passer la route de Bône à Herbillon carrossable pendant quatre kilomètres encore, la conduite qui amène à Bône les eaux captées sur le versant nord du plateau de Bou-Zizi et les ruines de l'aqueduc romain qui conduisait à Hippône le tribut des mêmes sources.

Au sud-ouest du col, la crête se relève pour s'épanouir à 988 mètres d'altitude dans les pâturages du plateau de Bou-Zizi que domine le Kef-Sba (1008m), point culminant du massif. A partir de là, la crête se

recouvre de son manteau de forêts et s'abaisse graduellement jusqu'à la borne du Koudiat-er-Roha, d'où elle lance entre l'Oued-el-Aneb et le lac Fetzara un éventail de collines boisées aux reliefs décroissants. Un chemin muletier utilisé pour le transport des lièges longe toute cette crête du col de l'Edough à la plaine d'Aïn-Dalia.

Au pied Sud-Est de ce grand mur d'escarpe de l'Edough, et séparé de lui par les profonds fossés de l'Oued-Deheb et de l'Oued-Zied aux sources opposées, règne une crête absolument parallèle à l'Edough mais d'un relief inférieur de 4 à 500 mètres, le Djebel-bou-Kantas qui domine la plaine des Karézas de ses pentes abruptes et arides. Cette crête naît près de Bône dans les buttes boisées de la ferme d'Uzer et de Kef-Ensour, atteint son point culminant (559^{m}) au seuil qui la rattache à l'Edough entre les sources de l'Oued-Deheb et de l'Oued-Zied, et où passe le seul sentier reliant l'Edough à la plaine des Karézas à travers le Bou-Kantas. Elle vient enfin se terminer au-dessus de l'embouchure de l'Oued-Zied dans le lac Fetzara, fermant avec le Djebel-Beleliéta le défilé des Karézas. Son flanc intérieur qui regarde l'Edough est couvert de belles forêts de chênes-lièges appartenant à M. de Noireterre.

En avant du Bou-Kantas, les massifs de la Beleliéta et du Bou-Hamra, terminés au-dessus de l'embouchure de la Seybouse par les deux mamelons d'Hippône, forment vers l'Est une deuxième et dernière avancée de l'Edough, de relief plus faible encore (287 et 129 mètres). Entre cette chaîne et l'arrête du Bou-Kantas, l'Oued-bou-Djemâa autrefois petit fleuve qui tombait dans la darse de Bône, aujourd'hui affluent

artificiel de la basse Seybouse, vient recueillir les eaux de toute la partie orientale du massif.

Son cours tortueux et lent, aux nombreux bras morts, arrose jusqu'à Bône la plaine marécageuse des Karézas qu'un seuil de 35 mètres sépare du lac Fetzara.

La Meboudja descendant de la plaine de Penthièvre et déjà réunie à la Seybouse par un canal de dérivation, traverse le défilé entre la Beleliéta et le Bou-Hamra et vient se joindre à la Bou-Djemâa à six kilomètres d'Hippône. Enfin, l'Oued-Deheb (le ruisseau de l'or) que longe un bon chemin muletier et qui forme fossé entre l'Edough et le Bou-Kantas vient également tomber dans la Bou-Djemaa, aux portes de Bône, dont il draine la plaine.

Les deux massifs de la Beleliéta et du Bou-Hamra, autrefois boisés, aujourd'hui recouverts de hautes broussailles et de quelques cultures ont, au point de vue économique une valeur considérable, avec les riches mines de fer qu'ils renferment dans leur sein. Le chemin de fer à voie étroite de Bône à Aïn-Mokra, exploité par la Compagnie du Mokta-el-Hadid, dessert, par un petit embranchement, chacune de ces mines et en conduit le minerai à Bône. La mine du Bou-Hamra donne actuellement 14,500 tonnes de minerai, et emploie 50 à 60 ouvriers; l'exploitation s'y fait partie en galeries, partie à ciel ouvert.

La mine des Karézas, où la Compagnie du Mokta n'exploite qu'un quart du massif de la Beleliéta, fournit actuellement 19,500 tonnes et occupe 150 à 170 ouvriers travaillant partie en galeries, partie à ciel ouvert. Le reste du massif a été concédé à des particuliers et n'est pas exploité, sauf la mine d'El-

Mkimen (mine Nicolas), à l'extrémité occidentale du chaînon, qui donne 8,500 tonnes de minerai par an, avec 25 à 30 ouvriers travaillant exclusivement en galeries.

On avait essayé, au début de l'exploitation, de traiter le minerai sur place ; les hauts-fourneaux de la Société Talabot avaient été créés à 4 kilomètres de Bône, sur les flancs du Bou-Hamra, avec la protection et l'appui financier de l'Empereur Napoléon III. Mais la nécessité de faire venir le charbon de fort loin augmentait tellement les frais de traitement du minerai que l'expérience a dû être abandonnée, et aujourd'hui le minerai brut est embarqué à Bône, principalement à destination de l'Angleterre.

Vers l'intérieur du massif et suivant l'axe du soulèvement du Cap de Fer, la crête de l'Edough lance toute une série de longues croupes boisées que parcourent les chemins muletiers destinés à l'exploitation forestière.

Du plateau de Bugeaud, d'abord, se dirigent vers le Nord et le Nord-Ouest deux crêtes boisées longues de 6 à 8 kilomètres, suivies par de bons chemins, et qui se terminent en mer par des rochers aux formes pittoresques. La croupe de l'Est, entre les ravins de l'Oued-Begra et de l'Oued-Sahel, vient fermer vers l'Ouest la jolie baie de Kaddena ; celle de l'Ouest, entre les profondes déchirures de l'Oued-Sahel et de l'Oued-Gueb, se relève près de la côte par le pittoresque rocher du Koudiat-el-Guelaa, et se termine brusquement en mer par les escarpements de la Voile Noire, rocher qui, vu du large, présente l'aspect d'une énorme et sombre voile latine. Cette crête renferme quelques minerais d'oxyde de manganèse dont l'exploitation est aujourd'hui abandonnée.

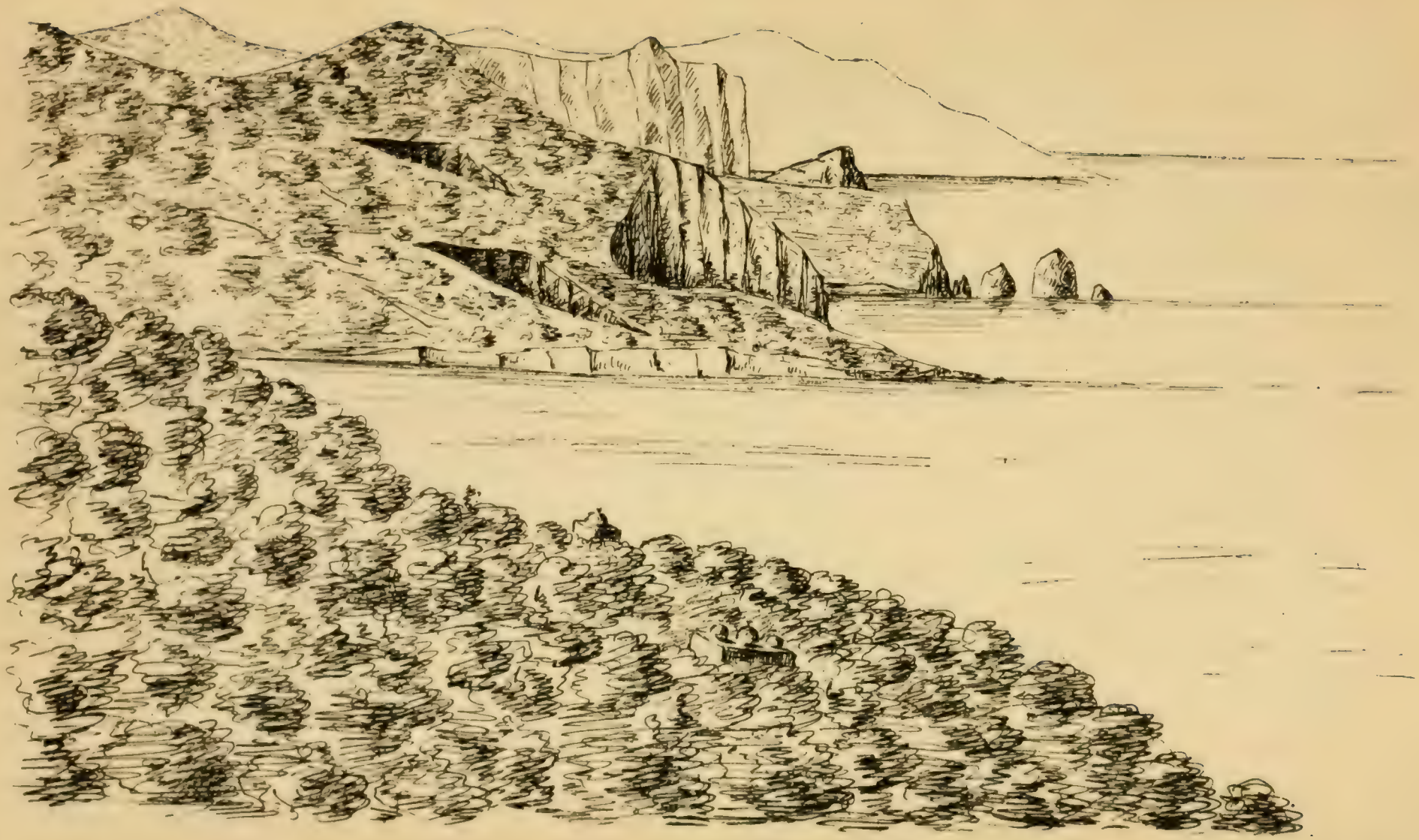

La Voile Noire.

Au plateau de Bou-Zizi vient se souder, à angle droit, avec la direction de l'Edough, la grande crête parallèle à la côte, axe du soulèvement du Cap de Fer, et ligne de partage des eaux entre les petits torrents côtiers et les longs affluents de l'Oued-el-Kebir.

Jusqu'au seuil de Sidi-Saadi où la crête n'est plus qu'à 390 mètres d'altitude, la ligne de faîte est suivie par la vieille route militaire de Bône à Herbillon, ouverte par nos soldats, en 1842, carrossable encore jusqu'à 4 kilomètres de l'Edough, mais, au-delà, devenue faute d'entretien à peine praticable aux chevaux en bien des endroits.

(Planche n° 5)

Parallèlement à cette crête, au sud du plateau de Bou-Zizi, une série de croupes boisées descendent de la crête de l'Edough jusqu'au lit de l'Oued-el-Aneb, qu'elles dominent de 100 à 150 mètres. Entre elles courent de profonds ravins, affluents de gauche de ce torrent, dessinant sur la carte, d'une façon presque mathémathique, le quadrillage du terrain dont nous avons parlé plus haut.

Nous avons vu la crête centrale de l'Edough s'affaiser au-dessus du lac Fetzara en collines boisées de 150 à 200 mètres de relief. Au Défilé des Voleurs, ou d'Aïn-Dalia, le long de la croupe du Djebel-N'guib, le seuil formé entre le lac et la vallée de l'Oued-el-Aneb, n'est plus qu'un coteau de 50 mètres d'altitude. Mais sur la rive gauche de l'Oued-Dalia, la formation gneissique de l'Edough se relève pour former un petit massif elliptique de 8 kilomètres sur 6, et de 226 mètres d'altitude, compris entre le lac Fetzara, le cours inférieur de l'Oued-el-Aneb et les ma-

rais de Feid-el-Maïz, mais que son sous-sol a rendu le centre économique de toute la région, c'est le massif d'Aïn-Mokra.

Formé de deux crêtes parallèles orientées sensiblement Est-Ouest et presque entièrement boisées, ce massif renferme à son extrémité orientale l'un des plus riches minerais de fer magnétique du monde entier, contenant 62 °/₀ de métal pur. La colline du Mokta-el-Hadid (la carrière du fer), ou Djebel-Bellout, autrefois exploitée à ciel ouvert en gradins de 5 mètres, fournissait par jour, en 1875, 1,800 tonnes de minerai et employait jusqu'à 1,660 ouvriers.

Aujourd'hui la colline est devenue un vaste entonnoir et l'exploitation se fait en grande partie en galeries : elle ne fournit plus guère que 95,000 tonnes par an et emploie 450 à 500 ouvriers.

Le gîte s'étend sous une série de mamelons contigus alignés du Sud-Est au Nord-Ouest, il est formé d'un chapelet d'ellipsoïdes se recouvrant part bout et dont on a poursuivi la recherche jusqu'à 4 kilomètres au nord de l'exploitation primitive.

Aïn-Mokra est relié à Bône, à travers la plaine des Karézas, par le chemin de fer à voie étroite dont nous avons déjà parlé et qui va, sous peu, être prolongé par Jemmapes sur Saint-Charles, où il ira rejoindre la ligne de Philippeville à Constantine. Cette voie ferrée est doublée par la grande route de Bône à Constantine, par Jemmapes, qui suit absolument le même parcours. A hauteur de la station d'Aïn-Dalia s'en détache la route qui dessert le hameau de l'Oued-el-Aneb, centre de deux exploitations de chênes lièges : la Société des Hanenchas et Petite Kabylie et la concession De Noireterre. Enfin, d'Aïn-Mokra

file droit vers le Nord, longeant le pied occidental du massif minier, une bonne route qui en 36 kilomètres atteint le petit port d'Herbillon (Takouch) sur la côte septentrionale.

Le village d'Aïn-Mokra (régulièrement Aïn-Oum-Er-Rekha) créé par la Compagnie du Mokta pour ses employés et ses ouvriers, compte actuellement une population de 2,205 habitants, dont 886 européens. Il est malheureusement ravagé par la fièvre paludéenne, résultant des émanations pestilentielles du lac Fetzara. Les plantations d'eucalyptus qui forment le long de la voie ferrée et autour du village une véritable forêt, n'ont pu encore assainir cette région que seul le desséchement du lac pourrait rendre habitable aux européens.

Lac Fetzara

Le lac Fetzara, reste d'un ancien golfe quaternaire autrefois réuni à la mer par les plaines de la Mafrag et de la Meboudja, est d'une formation géologique récente. C'est un vaste marais de 14,000 hectares dont les rives, couvertes de roseaux, servent de refuge à des milliers d'oiseaux. Les apports successifs en ont exhaussé le fond à 11 mètres au-dessus de la mer, et, en été, la plus grande partie de la cuvette, mise à sec, se crevasse sous les rayons du soleil, d'où le nom de Garaa-el-Fetzara (étang des crevasses), que lui donnent les indigènes, à moins que cette dénomination ne provienne du nom de la fraction des Arabes « Fezara ».

La Société du Mokta, en exécution d'une convention passée avec l'État, en avait commencé l'assèchement ; un canal passant au sud de la Beleliéta est

bien destiné à faire écouler ses eaux dans la Meboudja, mais son débit est tout à fait insuffisant pour obtenir jamais l'assèchement complet du lac.

(Planche n° 6)

2° Massif du Chaïba

Le parallélogramme montagneux limité à l'Est par la haute vallée de l'Oued-el-Aneb, prolongée jusqu'à la Voile Noire, au Nord par la côte jusqu'à la racine de la presqu'île Takouch, à l'Ouest par le Djebel Takouch et la vallée inférieure de l'Oued-Ouïder, au sud par l'Oued-el-Kebir, correspond exactement à la formation des grès et schistes nummulitiques. L'Oued-el-Kebir, descendant sous le nom d'Oued-Senedja, des montagnes de Jemmapes et de Gastu, est, dans la partie inférieure de son cours, le grand collecteur des eaux de cette région. Longeant à l'Est le pied des dunes des Guerbès, ce petit fleuve vient déboucher dans la plaine marécageuse de Feïd-el-Maïz actuellement asséchée en été, mais encore inondée tout l'hiver malgré les canaux qui la sillonnent et dont l'un remonte, dit-on, aux Romains. Là, il reçoit l'Oued-el-Aneb et l'Oued-Magroun qui par eux-mêmes ou par leurs affluents lui amènent les eaux de toute la partie sud du massif. Il se recourbe à angle droit pour longer le pied de l'Edough, change une deuxième fois de direction entre les dunes et les derniers conforts de la montagne, traverse le marais des Beni-Mahamed et reçoit l'Oued-Ouïder dans le lit sensiblement parallèle à celui de l'Oued-el-Aneb, lui apporte les eaux de la partie septentrionale du massif. Enfin, devenu navigable aux petites barques, l'Oued-

Le Lac Felzara.

el-Kebir s'ouvre, vers le golfe de Stora, un chemin sinueux au milieu des dunes qui bordent la côte.

Le centre orographique de tout le massif des grès nummulitiques est le seuil d'Aïn-Barbar, que domine immédiatement le Djebel-Chaïba, dîme de 827 mètres d'altitude, dont les flancs dénudés contrastent violemment avec les magnifiques forêts qui l'entourent.

Au nord du col de Sidi-Saadi, la grande ligne de faîte parallèle à la côte se relève brusquement par les escarpements du Kef-el-Azemat (652^{m}) et du Djebel-Medine (773^{m}) où elle prend une direction franchement nord jusqu'au seuil d'Aïn-Barbar. Là, il se divise en deux branches sensiblement parallèles.

La branche du Sud porte la cîme du Chaïba, s'abaisse ensuite à 400 mètres pour laisser passer la route de l'Oued-el-Aneb à l'Ouïder, et se prolonge entre la vallée de l'Oued-Ouïder et celle de l'Oued-Magroun, par la longue crête du Dra-Sra-Griba, que franchit la route d'Aïn-Mokra à Herbillon. De cette crête se détachent vers le Sud une série de croupes boisées aux reliefs décroissants qui séparent les divers affluents de l'Oued-el-Aneb et de l'Oued-Magroun et couvrent tout le pays jusqu'au lit de ces deux torrents.

La branche du Nord longe la côte et sert de ligne de partage des eaux entre les petits torrents côtiers et les affluents de l'Oued-Ouïder. Elle s'abaisse à 504 mètres au col du Tata ou d'Aïn-Barbar pour laisser passer le chemin de l'Edough à Herbillon et se continue par une série de crêtes rocheuses alternant avec des plateaux ondulés, couverts de belles forêts de chênes-lièges.

L'ancienne route militaire de Bône à Herbillon,

aujourd'hui à peine praticable aux mulets, abandonnait au col du Tata le tracé actuel pour suivre cette crête et rejoignait la route d'Aïn-Mokra à Herbillon, à 4 kilomètres de ce dernier village.

Au pied de cette crête règne une côte inhospitalière qui tombe dans la mer en falaises à pic ; elle ouvre aux barques trois petits ports d'un usage très précaire : l'un, le Mers-el-Menchar, peut être le port de l'ancienne Sullucu, à l'embouchure de l'Oued-Noukach, le port de Sidi-bou-Zeid, qui a servi quelque temps à l'embarquement du minerai d'Aïn-Barbar, et celui d'Aïn-Riana que la Société de l'Ouïder utilisait autrefois pour l'expédition de ses lièges. Au nord de ce dernier, le cap Akcine, rendu célèbre par l'écueil qui le prolonge en mer et sur lequel s'est perdu, en 1884, le vapeur de la Cie transatlantique l'*Immaculée Conception*, allant de Philippeville à Bône.

(Planche n° 7)

Les deux centres économiques de la région du Chaïba sont la vallée de l'Oued-el-Aneb et celle de l'Ouïder, centres d'exploitations forestières importantes.

Le hameau de l'Oued-el-Aneb forme avec le personnel de la Société des Hamenchas et Petite Kabylie, et de la concession De Noireterre une petite agglomération dépendant de la commune d'Aïn-Mokra, à laquelle il est relié par une route directe à travers la montagne.

Un chemin autrefois carrossable, aujourd'hui dégradé faute d'entretien, remonte la haute vallée de l'Oued-el-Aneb pour aboutir à la crête, au seuil de Sidi-Saadi.

De l'Oued-el-Aneb, part encore le long de l'Oued-

La Voile Noire et le Cap de Garde.

Aïn-Zema, une autre piste charretière quoique sans entretien régulier qui, par le col du Chaïba, aboutit directement à l'établissement forestier de l'Ouïder. Cet établissement, situé au pied du Chaïba, est également relié à Herbillon par une bonne piste carrossable qui descend pendant 15 kilomètres la vallée de l'Ouïder pour rejoindre, sur les flancs du Djebel-Takouch, la route d'Aïn-Mokra à Herbillon. C'est la seule partie aujourd'hui praticable aux voitures de l'ancienne route de Bône à Herbillon, à partir de l'Edough.

A quatre kilomètres en amont de l'établissement de l'Ouïder et près du col du Tata, se trouvent les ruines lamentables de l'ancien village d'Aïn-Barbar, siège autrefois d'une exploitation minière importante. Ces mines de cuivre, concédées en 1863, à un M. Labaille, furent achetées, en 1876, par la Société de la Vieille Montagne qui les exploita plusieurs années.

Les travaux, qui employaient 250 ouvriers, comprenaient dix galeries de 2,700 mètres de développement et mettaient au jour les minerais suivants : pyrite de cuivre, cuivre panaché, oxyde noir de cuivre, oxydule, sulfure de cuivre, malachite, azurite, cuivre natif, blende et pyrite de fer.

Une route de neuf kilomètres amenait le minerai, par le col du Tata, au petit port de Sidi-bou-Zeid, d'où des barques de faible tonnage le conduisaient à Bône. Mais les frais d'extraction et de transport ne couvrant pas les dépenses, l'exploitation a été abandonnée ; aujourd'hui le village est désert, les maisons tombent en ruines, la route s'éboule en maints endroits. Mais il est question, pour la Société de l'Ouïder, de reprendre cette année les travaux d'exploitation et de relever de ses ruines le village d'Aïn-Barbar.

3° Massif du Cap de Fer

Le massif du Cap de Fer qui termine à l'Ouest la presqu'île de l'Edough appartient tout entier au terrain éruptif ; il commence à la masse importante du Djebel-Takouch ou Djebel-Sidi-Yaya, dont la route d'Aïn-Mokra à Herbillon contourne le flanc oriental, et qui se prolonge en mer par la presqu'île de Takouch.

Cette presqu'île aux découpures bizarres abrite des vents du Nord et d'Ouest le petit port d'Herbillon ou de Takouch habité par une population de 2,104 habitants, dont 217 européens, tous pêcheurs ou cultivateurs. De belles cultures, prés, céréales et vignes couvrent les collines qui entourent Herbillon et produisent en particulier un vin assez estimé.

(Planche n° 8)

Après un seuil de 277 mètres que franchissait l'ancienne route d'Aïn-Mokra, la crête s'élève brusquement avec les rochers du Kef-Nouar, et forme jusqu'à la pointe du cap une muraille rocheuse, escarpée, aride, que suit un mauvais sentier très dur pour les chevaux. Au Kef-Nouar, cette arête lance vers le Nord-Ouest une petite croupe couverte de bois et de hautes brousailles qui va former la presqu'île de Sidi-Akkach, et dirige vers le Sud-Ouest les crêtes boisées du Koudiat-el-Kalaa, massif porphyrique dont les dernières pentes viennent tomber à l'embouchure de l'Oued-el-Kebir.

Plus elle s'avance vers le cap, plus la montagne devient âpre et sauvage : de l'étroit sentier qui occupe toute la largeur de la crête, des pentes abruptes dévalent à droite et à gauche jusqu'à la mer. Après

avoir gravi la hauteur du Sémaphore (481^{m}) et franchi l'arête du Coudiat-el-Beï, on aperçoit subitement à 400 mètres au-dessous de soi l'extrémité de la presqu'île qu'un énorme rocher aux flancs noirâtres, aux escarpements verticaux, semble barrer tout entière, c'est le Kef-el-Kalaa ou Rocher du Cap de Fer. Le sentier se fraye un étroit passage sur le flanc Nord de ce rocher, et descend au milieu des buttes moins escarpées jusqu'au petit plateau couvert de diss, balayé par le vent du large et les embruns où est assis le phare du Cap de Fer.

D'Herbillon au Cap, la côte n'est pas moins sauvage que la montagne qui la domine : le long des anfractuosités de la presqu'île Takouch jusqu'à la pointe de Sidi-Akkach, c'est une suite ininterrompue de falaises rocheuses que suit un très mauvais sentier de piétons.

A l'extrémité Nord-Est de la presqu'île, entre le cap Takouch et la pointe de Louitsba, le rocher de Djezira Srira (la petite île) vient prolonger en mer la ligne de ces falaises. A deux milles au large, et à mi-distance entre Takouch et Sidi-Akkach, l'île Ste-Piastre n'est qu'un rocher aride où nichent des milliers de mouettes et de pigeons. Au sud de la pointe de Sidi-Akkach, que protègent quelques rochers, la côte s'évase en une petite baie malheureusement ouverte aux vents d'Ouest, le long de laquelle règne une assez jolie plage de deux kilomètres de développement et que domine un demi-cercle de hauteurs très pittoresques. Au-delà de cette baie, la côte se relève bientôt en falaises encore plus sauvages que vient seulement interrompre, au pied du rocher du Cap de Fer, une petite plage ouverte au Nord, où par le beau temps les pêcheurs peuvent aborder.

Le petit plateau à l'extrémité duquel est bâti le phare du Cap de Fer est également bordé de tous côtés de falaises de 40 à 50 mètres de hauteur et se prolonge en mer par un îlot escarpé, où l'on a voulu voir l'île Hydras de Ptolémée. Là la côte tourne brusquement au Sud-Est pour ouvrir le golfe de Stora ; une de ses anfractuosités, dont un sentier descend en lacets les pentes abruptes, a été choisie à 800 mètres du phare comme point d'atterrissement pour la barque qui vient chaque mois de Philippeville ravitailler les gardiens du phare.

(Planche n° 9)

A huit kilomètres au Sud-Est du Cap, la montagne qui depuis là plongeait brusquement dans la mer, s'écarte du rivage laissant entre elle et la côte une petite plaine cultivée, dont le centre est la Marsa de Sidi-bou-Merouan.

Ce petit port, abrité du Nord par une langue de terre que couronne le marabout de ce nom, est très fréquenté par les pêcheurs de sardines. Ils y ont construit trois baraques en planches pour la préparation du poisson, et trouvent dans ce petit hâvre naturel un abri très sûr par tous les temps. Deux mauvais chemins, aux pentes très raides, difficilement praticables aux chevaux ferrés, font communiquer la marsa avec le chemin de crête d'Herbillon au Cap de Fer, l'un par la mechta Lelema, l'autre par Sidi-el-Menadi. Un troisième sentier accessible aux piétons seuls, relie la Marsa au phare, en longeant la côte Sud-Est, et va rejoindre le chemin de crête au pied du rocher du Kef-el-Kalaa. Enfin, un chemin assez fréquenté et bon muletier relie en droite

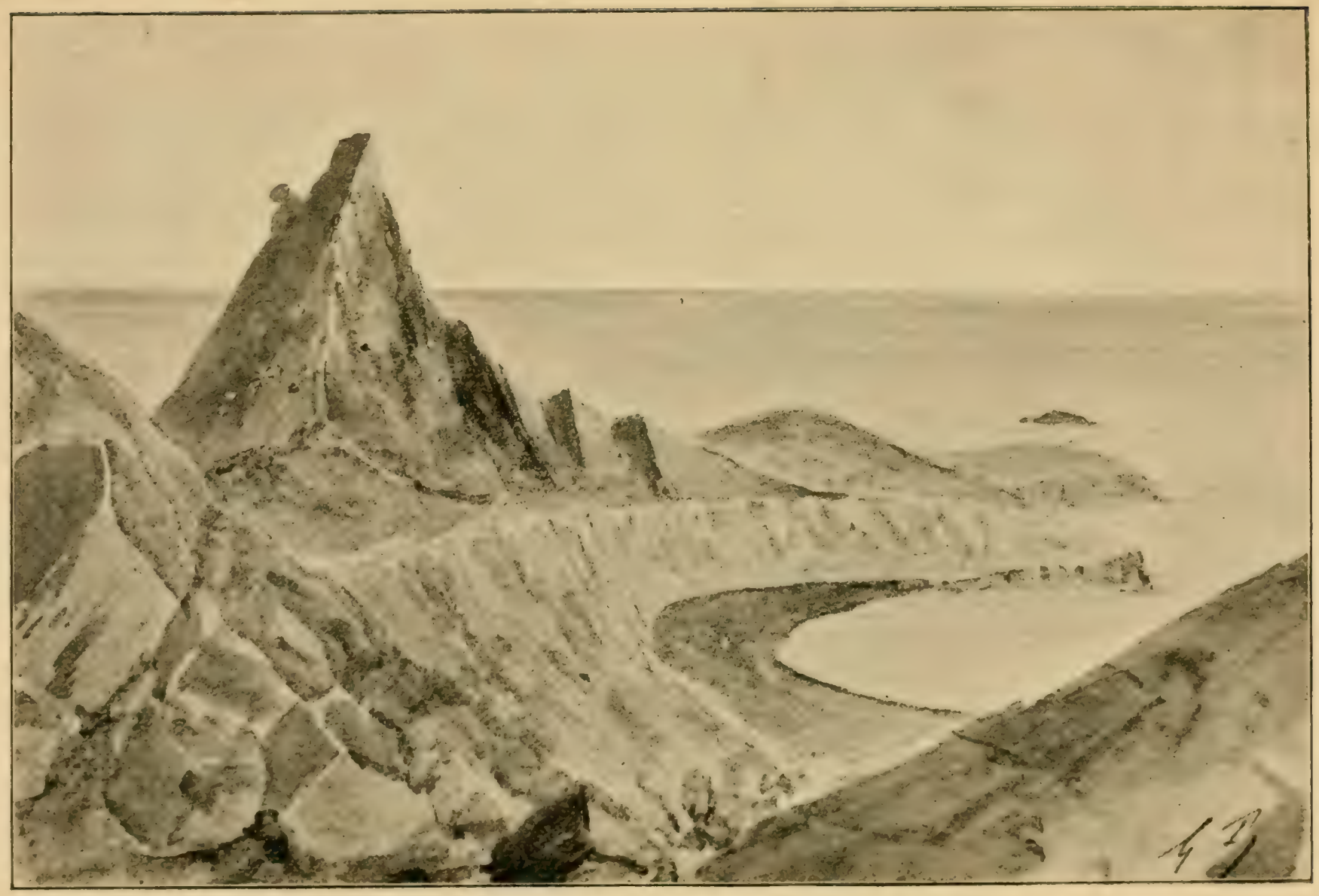

Rocher du Cap de Fer et Cap de Fer.

L'Embouchure de l'Oued el Kebir et la Presqu'île du Cap de Fer.

ligne Aïn-Mokra à la Marsa, en traversant la plaine de Feid-el-Maïz, Sidi-Abd-es-Salem, les marais des Beni-Mahamed, Sidi-Menoud et les gourbis du Cheikh des Beni-Mahamed.

(Planche nº 10)

Immédiatement au Sud de la Marsa, la côte s'infléchit dans la direction du Sud puis, du Sud-Ouest, se borde d'un cordon de dunes de 15 à 20 mètres de relief que vient couper, à trois kilomètres de là, l'embouchure de l'Oued-el-Kebir.

L'Oued-el-Kebir est le canal qui draine (très imparfaitement du reste) la ligne des marais qui bordent le pied Sud-Ouest de l'Edough depuis le seuil de Tebiga jusqu'à la mer. Son cours tortueux, aux eaux lentes, est le dernier vestige du détroit de la mer quaternaire qui séparait l'île de l'Edough du plateau algérien. Aujourd'hui il forme une ligne de démarcation très nette entre les terrains anciens et la formation quaternaire, entre le massif de l'Edough et les dunes boisées du Guerbès.

TROISIÈME PARTIE

ARCHÉOLOGIE

L'histoire des populations qui ont habité ou colonisé le massif de l'Edough, au cours des différentes civilisations qui se sont succédées dans l'Afrique du Nord n'est pas facile à reconstituer : les auteurs anciens qui s'étendent complaisamment sur la des-

cription des riches cités de la Numidie ne nous donnent que de très vagues renseignements sur les contrées sauvages qui en étaient voisines.

L'Edough couvert de forêts impénétrables que les anciens n'exploitaient pas, très peu peuplé, difficilement accessible de l'intérieur ne devait guère offrir que quelques ports de refuge aux navigateurs en butte au mauvais temps.

Aussi, avant d'entrer de plain-pied dans l'étude de ce massif presque ignoré, il nous paraît bon de jeter un coup d'œil rapide sur l'ethnographie générale du pays, et sur l'histoire de la cité la plus importante des environs : Hippône. Puis nous passerons en revue les textes qui font mention de l'Edough ; nous comparerons ensuite ces documents écrits avec la trace que les anciens habitants ont laissée sur le sol de leur occupation, et nous pourrons enfin en déduire le genre d'installation qu'ils pouvaient avoir dans ces montagnes.

I. Ethnographie générale

L'Afrique septentrionale était habitée depuis les origines de l'histoire par une race primitive unique probablement, de même souche que celle à laquelle nous devons les monuments mégalithiques de l'Europe et de l'Asie occidentale. Ces peuplades, auxquelles paraît devoir s'appliquer la désignation collective d'indigènes *Imoschach*, sont les *Schahim* de la table ethnographique de la Genèse, les *Ilowâten* berbères. Hérodote, l'antiquité grecque et romaine toute entière, les appellent Λιβύης, Libyens ; le nom anciens de Maures paraît être une appellation phénicienne, Maouharim (Maghreb en arabe), gens de

CARTE ARCHEOLOGIQUE
du Massif de
L'EDOUGH
Midin
Plage de
Kaddera
Dj. Edough
Dj. Belelieta

l'Ouest. Les Grecs, qui les avaient connus lors des guerres de Sicile et de l'expédition d'Agathocle, les appelèrent Νομάδες à cause de leur genre de vie ; les romains en firent *Numidi*. Pendant la domination carthaginoise ils habitent l'intérieur du pays, et se mèlent sur la côte aux colons phéniciens ; ce sont eux qui forment l'armée de Jugurtha, qui combattent contre les Romains avec Tacfarinas, et qui enfin, à partir de l'arrivée des Vandales, s'efforçent de détruire jusqu'au souvenir de la domination romaine.

Les Arabes les retrouvent véritables maîtres de l'Afrique et les appellent Berbères ; aujourd'hui le nom banal de Kabyle sert à désigner la plus grande partie de ces Berbères installés en Algérie.

II. — Hippône

C'est au milieu de ces peuplades que les marchands tyriens, qui semaient leurs comptoirs sur toutes la côte septentrionale de l'Afrique, fondaient vers le milieu du XIe siècle, non loin de l'emplacement actuel de Bône, au pied du dernier contrefort de l'Edough, la ville d'Hippo, devenue plus tard Hippo-Regius. Les uns cherchent l'étymologie de ce nom dans le mot phénicien *ubbon* (golfe), d'autres dans le mot *Ipo,* beau, joli, commun aux anciennes langues sémitiques : interprétations qui conviennent l'une et l'autre à l'heureuse situation de la ville au fond du gracieux golfe de Bône.

Quoi qu'il en soit, Hippône subit bientôt le sort des comptoirs phéniciens fondés sur le territoire libyque et tombe sous la domination de Carthage. Après la première guerre punique, quand le faisceau des villes soumises se rompt, Hippône dont les premiers colons

s'étaient mélangés avec les peuplades libyennes des environs, ouvre ses portes à Gala, roi des Massyliens, allié des Carthaginois, mais tombe peu après sous la dépendance de Siphax, roi des Massésyliens, vainqueur de Massinissa, le successeur de Gula.

(Planche 11)

Au moment de la deuxième guerre punique, Hippône est encore sous la dépendance de Carthage, aussi sa prospérité, son éloignement de la métropole la désignent-elles comme but aux incursions des Romains : Lœlius, y débarquant en plaine paix, la ravage ainsi que les riches campagnes environnantes.

Quand Rome victorieuse abandonne à Massinissa le royaume de Siphax, Hippône, ville phénicienne, paraît en avoir été exceptée. Après la troisième guerre punique et la destruction de Carthage, elle devient sans doute tributaire de Rome, peut-être est-elle donnée aux rois Massyliens, d'où son nom de *regius*.

Elle reparaît dans l'histoire à l'issue de la lutte entre César et Pompée : après la défaite à Thapsus des derniers partisans de Pompée, Métellus Scipion, fuyant par mer et poursuivi par la flotte césarienne de Sittius, se réfugie dans la rade d'Hippône : Il y est battu, ses vaisseaux sont coulés et lui-même se tue.

La Numidie étant devenue province romaine, Hippône atteint bientôt son plus haut degré de prospérité. Vers le IIe siècle le christianisme apparaît dans cette province, un évêque d'Hippône, Théogenes, y est massacré, en 240, avec 36 chrétiens. En 395, après plusieurs évêques donatistes, Saint-Augustin, dont le nom devait illustrer Hippône, en devient évêque au moment où elle allait subir une nouvelle conquête.

Les 2 Mamelons d'Hippône et l'Edough.

En effet, les Vandales, attirés en Afrique par les menées du comte Boniface, son gouverneur, viennent mettre le siège devant Hippône, qui résiste quatorze mois. Battu en rase campagne par Genséric, Boniface s'enfuit par mer à Carthage avec une partie des habitants. Saint-Augustin était mort pendant le siège, les Vandales brûlent la ville, massacrent ou réduisent en esclavage le reste des habitants, mais respectent la basilique où était enseveli Saint-Augustin.

Pendant leur domination, les princes Vandales ont à lutter sans cesse contre la turbulence des Maures; Hildéric, qui met fin aux persécutions religieuses, tente de reconstruire Hippône et de rappeler ses habitants : la ville reprenait un nouvel essor quand arrive la conquête byzantine.

Justinien, profitant de l'usurpation de Gélimer, envoie contre lui Bélisaire qui débarque en Afrique à Caput-Vada, avec 45,000 hommes. Gélimer battu à Tricamara s'enfuit en Numidie ; Bélisaire l'y poursuit et arrivé à Hippône apprend que le prince vandale s'est réfugié dans le Mont-Pappoua, que la plupart des auteurs identifient avec l'Edough.

Bloqué dans ces montagnes, Gélimer vaincu par la misère et la famine se rend à Pharas, lieutenant de Bélisaire, après quatre mois de siège, abandonnant la domination de l'Afrique.

Hippône reprend alors un semblant de prospérité, mais au milieu des guerres civiles qui ensanglantent la dénomination gréco-byzantine, elle ne peut jamais se relever des ruines de la conquête vandale.

En 697, à la deuxième expédition arabe, lorsque Hassan ben Noumen s'empare de Carthage et des autres villes romaines, Hippône paraît conserver en-

core sa garnison byzantine et ne semble pas avoir été ruinée par ces conquérants. Vers 950, Ibn Haukal cite dans le golfe de Bône, une ville qui est certainement Hippône, mais un siècle plus tard, vers 1050, El Bekri signale la ville d'Augustin, Bonna (Hibbouna) sur une colline près de la mer, et à trois milles de là, la ville neuve qui fut entourée de murs en 1058. C'est notre Bône actuelle, l'Annaba des Arabes (ville des jujubiers), qui, construite avec les matériaux de la vieille cité romaine, va désormais la remplacer dans l'histoire.

Pendant que ces conquérants se succédaient à Hippône, la montagne qui la domine continuait à abriter sa population primitive de Maures ou Numides, que les historiens nous peignent descendant de leurs repaires à chaque ébranlement politique, pour essayer de repousser le conquérant étranger, qu'il s'appelle Carthaginois, Romain, Vandale, Grec ou Arabe.

Mais, quelque sauvages qu'elles fussent, ces montagnes ne pouvaient échapper entièrement à la conquête étrangère. L'étude qui va suivre, des textes anciens d'abord, des ruines éparses dans l'Edough ensuite, va nous permettre de reconstituer cette occupation, d'en déterminer la nature et les limites.

III. Les textes

1° Périple de Skylax

Le premier document géographique qui pourrait peut-être faire mention de la région qui nous occupe, est le Périple de Skylax, œuvre d'un Grec inconnu, parue sous le règne de Philippe de Macédoine et at-

tribuée au célèbre Skylax de Caryande, amiral de Darius et navigateur intrépide.

La partie de son récit relative à la côte Nord de l'Afrique parle d'une certaine Ιππου πολις, bâtie auprès d'un lac et de sept villes autour :

« Απο Ιτύκης εις Ιππου ακραν Ιππου πολις, και λιμνη επ'αυτη εστι, και νησοι εν τη λιμνη πολλαι, και περι την λιμνην πολεις κειδε. Ψεγας πολις και εναυτιον αυτης νησοι Ναξικαι πολλαι πιθηκουσαι, και λιμην κατ'εναυτιον αυτων, και νησος, και πολις εν τη νησω ευβοια θαψα, και πολις και λιμην, Καυκακις πολις, και λιμην, Σιδα πολις, Ιουλιου ακρα, πολις και λιμην, εβδομος πολις και λιμην. »

Cette Ιππου πολις sur un lac est certainement Hippo-Zaryte, notre Bizerte actuelle, Ιππου ακρα est le Cap de Garde, quant aux sept villes mentionnées autour de ce lac, Psegas en face des Iles Naxiques, Euboia Thapsa, Karikakis, Sida et les trois autres dont il ne donne pas le nom, il est très difficile de les retrouver, même en dehors du lac, sur la côte numidique.

2° *Polybe*

Après la prise de Carthage, l'historien Polybe reçut de Scipion Emilien la mission de faire un voyage de découverte autour de l'Afrique ; mais la description de ce voyage, que nous connaissons par les récits de Pline, ne nous est pas parvenue. Quelques commentateurs ont pensé reconstituer la nomenclature de Polybe en mettant à part dans la liste de Ptolémée les noms à désinence punique, tels que, entre Rusicade et Hippône : Uzicath, le golfe Olcachites, le petit Kollops, le port Siur, Hippou-Acra. Mais ce n'est là qu'une hypothèse qu'aucun texte ne vient confirmer.

3° *Pline* (79 av. J.-C.)

Pline, le premier, nous fournit quelques renseignements quoique encore bien vagues : le premier, il place entre Hippo et Rusicade, une ville Tacatua :

« *Oppida Cullu, Rusicade, et ab ea XLVII m. p. in mediterraneo colonia Cirta Sittianorum cognomine et alia intus Sicca, liberumque oppidum Bulla Regia. At in orâ* Tacatua, *Hippo Regius, flumen Armua, oppidum Tabrache civium romanorum, Tusca fluvius, Numidiæ finis.* »

4° *Ptolémée*

Ptolémée donne de la côte qui nous intéresse une liste de noms beaucoup plus complète ; il est le seul géographe qui parle du golfe de Numidie dont il donne la dimension exacte ; de plus, il sait que par une saillie de la côte (le cap Treton, probablement), il est divisé en deux parties : celle de l'Est porte le nom de Ολκαχιτης κολπος, sinus Olcachites, c'est le golfe de Stora ; l'autre, coïncide avec le Kollops magnus, golfe de Collo. Ptolémée cite ensuite, dans le golfe de Numidie, Uzicath (Thuzicath) que l'on n'a encore pu identifier sûrement avec aucune ruine connue, puis Τακατυη (Tacatua) déjà citée par Pline et qui est sans contredit notre Takouch actuel, puis le Κολλοψ μικρος, petit Kollops, qu'il marque à 20′ à l'*Est* de Tacatua, peut-être par une erreur de copiste. Plus loin Σιυρ λιμην, Siur portus, dont nous aurons à déterminer l'emplacement, puis Ιππου ακρα, Hippi pomontorium, Στοβορρον ακρον, Stoborrum promontorium, et immédiatement avant Ιππο : Αφροδισιον, Aphrodisium qui dans nos éditions porte le titre de colonie, mais

ce titre doit sans conteste être rapporté à Ιππο qui suit dans l'énumération.

Ptolémée est le seul géographe qui décrive la côte montueuse s'élevant depuis Hippône dans la direction du Nord-Ouest, les deux caps qu'il y cite sont : ou le cap de Garde et la Voile Noire, ou la pointe de Bône et le Cap de Garde.

5° *Itinéraire d'Antonin. — Table de Peutinger*

Après Ptolémée, l'histoire ne nous fournit plus guère que deux documents, mais des plus précieux : ce sont l'*Itinéraire d'Antonin*, tableau des voies romaines, avec les distances entre les différentes stations, et la *Table de Peutinger*, carte routière de l'Empire Romain.

L'Itinéraire, compilé, dit d'Avezac, par l'Istriote Ethicus, vers 375, fut probablement publié sous les ordres d'Antonin.

La Table de Peutinger, remontant, d'après d'Avezac, à Constantin, d'après Mannert, à Alexandre Sévère (222 à 235), selon d'autres, à Théodose II (408 à 450) fut retrouvée à Worms, en 1507, par le savant allemand dont elle porte le nom.

Ces deux documents nous fournissent des renseignements qui ne nous sont certainement pas parvenus sans altération, mais ils nous permettent un contrôle réciproque précieux, car il serait vraiement extraordinaire que deux calculs différents, dont l'un n'est pas copié sur l'autre, renfermassent tous deux la même erreur sur le même point. Ces deux textes ont permis, presque à eux seuls, de reconstituer l'immense réseau routier qui sillonnait le monde ro-

main : pour la région qui nous occupe ils nous apprennent qu'Hippône était un centre de rayonnement important d'où partaient sept et peut-être huit de ces voies :

1° Vers l'Est, une route le long de la côte, par Tuniza (La Calle) sur Thabraca (Tabarca), élément de la grande voie qui longeait toute la côte africaine de Carthage aux colonnes d'Hercule ;

2° Vers l'intérieur, une route dont un élément est encore visible à quatre kilomètres Sud-Est de Bône, dans la tranchée du chemin de fer de Bône à Guelma et sur la rive gauche de la Seybouse, dont elle coupe en écharpe le lit actuel. Cette route aurait été le tronc commun d'une série de voies divergeant en éventail vers les principales villes de la Numidie, savoir : sur Ouelabba (Bordj-bou-Larès), Simittu (Chemtou), Bulla Regia et Carthage ;

3° Sur Thagaste (Souk-Ahras) et Sicca Veneria (Le Kef), par la vallée de l'Ubus (Seybouse) et l'Oued-Tuilli ;

4° Sur Tipasa (Tifech), par Vicus Juliani (Pont de Duvivier) et Zattara ;

5° Sur Cirta (Constantine), par ad Villam Servilianam (Hammam-Berda), Aquæ Thibilitanæ (Hammam-Meskoutine) ;

6° Sur Rusicade (Philippeville), par le pont de Constantine, sur la Meboudja, ad Plumbaria et Nedes ;

7° Indépendamment de cette dernière route, longeant le bord méridional du lac Fetzara, l'Itinéraire et la Table nous apprennent qu'une autre voie reliait Hippône à Rusicade, par le versant septentrional de l'Edough et du Filfila.

Cette voie traversait tout le massif qui fait l'objet

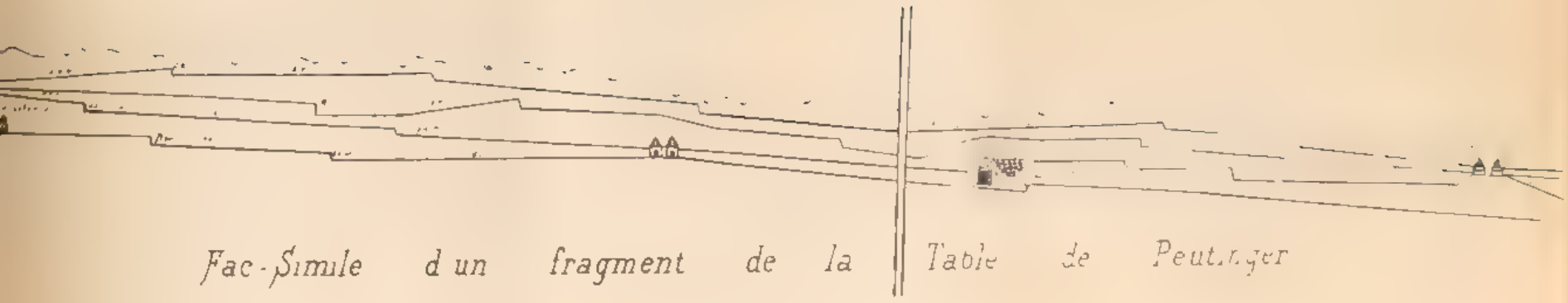

Fac-Simile d un fragment de la Table de Peutinger

de cette étude et était jalonnée par les stations suivantes :

ITINÉRAIRE D'ANTONIN			TABLE DE PEUTINGER		
Rusicade :			Rusicade colonia :		
Paratianis.....	25 milles	37km	Paratiani.....	25 milles	37km
Culucitanis.	18 —	26 6	Culucitanis	16 —	23 7
			Zacca.....	7 —	10 3
	22 —	32 5	Muharur.....	8 —	11 8
Tacatua.....			Tacatua	7 —	10 3
Sulluco	22 —	32 5	Sulluco	18 —	26 6
Hippo Regius col...	32 —	47 4	Hippo Regius.....	33 —	48 8
TOTAL....	119 milles		TOTAL....	114 milles	

Enfin, comme le pense M. Fournel *(Richesse minière de l'Algérie)*, une troisième route devait relier Hippône à Rusicade, en passant entre les deux premières : se détachant à Paratianæ de la route de l'Edough, elle se dirigeait vers l'Est, gagnait les ruines d'El-Ksour, remontait l'Oued-el-Aneb, jusqu'au Ksar d'Abdallah-Jemel, pour déboucher sur le lac Fetzara, par le défilé des Voleurs, où se devinent encore des traces de cette voie et gagnait enfin Hippône par la plaine des Karézas.

6° *Procope*

Au VIe siècle, Procope de Césarée, l'historien et le secrétaire de Bélisaire, nous décrit avec de nombreux détails, dans la guerre des Vandales, un ὄρος Παππουα, Mons Papua où Gélimer, roi des Vandales, s'était réfugié après sa défaite à Tricamara, et où beaucoup de commentateurs veulent voir notre moderne Edough.

D'Anville *(Géographie ancienne,* p. 665), l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres *(Recherches sur la Régence d'Alger,* t. I, p. 105), Marcus *(Histoire des Vandales*, t. III, ch. XIII), Dureau de la Malle *(Recueil de renseignements sur la province de Constantine)*, Péllissier *(Mémoire historique et géographique sur l'Algérie)*, Fournel *(Richesse minière de l'Algérie)* n'émettent aucun doute à cet égard. D'autres archéologues ont recherché le Mons Pappoua dans le Babourah (Babor) en s'appuyant sur l'analogie des deux noms produite par la permutation en arabe du *p* en *b*. D'autres veulent le voir dans l'Aurès, ce qui est bien peu probable car Procope nous cite à plusieurs reprises l'Αυρασιος ορος, Aurasius Mons. M. Papier, le savant président de l'Académie d'Hippône, dans une étude très serrée de la question, est d'avis de rechercher le Mons Pappoua dans le Djebel-Nador où une inscription permettrait de lire le nom de Medenos, ville du Pappoua citée par Procope. Enfin, Mgr Toulotte, réfutant l'opinion de M. Papier et se basant sur une inscription rupestre, voudrait le retrouver dans les environs de Mila. Sans avoir la prétention de prendre part de cette controverse, examinons si le texte de Procope est applicable à l'Edough :

« Gélimer, nous dit l'historien byzantin, s'était enfui en Numidie..... Bélisaire lancé à sa poursuite arrive à Hippône, où il apprend que le roi fugitif s'est refugié dans le Mont Pappoua, auprès des Maures ses alliés, et qu'il ne pouvait aller l'y prendre à cause de l'hiver et des affaires qui le réclamaient à Carthage..... Il charge alors son lieutenant Pharas avec ses Hérules (ils étaient 400 au débarquement) d'assiéger le Mont Pappoua ; celui-ci, dans une escalade

infructueuse perd 110 de ses hommes et se résout à un blocus étroit de la montagne tel que personne ne puisse en sortir, ni rien y entrer. Après trois mois de siège, Gélimer vaincu par la misère et la famine se rend à Pharas. »

Quant au pays et à ses habitants, voici la description que nous en donne Procope :

« Τουτο δε το ορος εστι μεν εν τοις Νουμιδιας εσχατοις ακροτομον τε επι πλειστον, και δεινως αβατον (πετραι γαρ υψηλαι εσ αυτο πανταχοθεν ανεχουσι)..... και πολις αρχαια Μηδεος ονομα παρα του ορους τα εσχατα κειται. Εν ταυτα Γελιμερ ξυν τοις επομενοις ησυχαρε. »

« Le Pappoua est situé au fond de la Numidie, c'est une montagne escarpée et terriblement inaccessible , des rochers très élevés l'entourent de tous côtés..... A l'extrémité de la montagne existait une ville ancienne du nom de Medeos, c'est là que Gélimer s'était réfugié avec sa suite. »

..... « Les Maures, habitants de ce pays passent l'hiver, l'été et toutes les saisons dans de misérables huttes où l'on peut à peine respirer, et dont ni la neige, ni la chaleur, ni aucune imtempérie ne sauraient les faire sortir ; ils ont pour lit la terre nue ; seuls les riches couchent quelquefois sur une peau de bête. Ils ne changent point de vêtements selon les saisons, ils portent toute l'année un grossier manteau et une tunique d'étoffe rude ; le pain, le vin, tout aliment un peu délicat leur est inconnu ; comme les bestiaux, ils vivent de blé, de seigle et d'orge qui ne sont ni cuits, ni moulus. »

Cette description, à part quelque exagération, présente une certaine analogie avec la vie que mènent encore aujourd'hui nos Kabyles sous leurs gourbis ;

mais elle s'appliquerait aussi bien aux montagnards de l'Edough qu'à ceux du Nador, du Babor ou de Mila. Ce qui est plus embarassant c'est de retrouver dans l'Edough la ville ancienne de Medeos ; on a voulu la rechercher dans les ruines d'El-Ksour à quatre kilomètres Nord-Ouest d'Aïn-Mokra, mais ces ruines situées au milieu d'une plaine marécageuse sont de bien trop faible importance pour être les débris d'une ville ; ce sont les vestiges d'un bâtiment unique, fortin ou poste de défense comme l'indique son nom actuel d'El-Ksour. En outre, aucun des auteurs que nous venons de passer en revue ne mentionne ce nom entre Hippône et Rusicade. Diodore cite bien une ville de *Miltine*, Ptolémée parle des *Mideni*, peuplade dont le territoire s'étendait des monts Thambès (Beni-Salah) à Thabraca. Ethicus, enfin, indique entre Calamam (Guelma) et Constantinam une certaine ville des *Midorum*, mais aucun de ces textes n'est assez précis pour jeter une lumière sérieuse sur la question.

Que penser du reste de ce blocus du Pappoua par Pharas avec moins de 300 hommes, quel est le massif montagneux quelque restreint, quelque isolé qu'il soit, qui pourrait être aussi étroitement bloqué avec un si faible effectif? De tous ceux qui sont en discussion, l'Edough est certainement le plus facile à investir, mais pour lui comme pour les autres, le récit de Procope est tout à fait dénué de vraisemblance. Nous serions donc d'avis de rechercher le refuge de Gélimer peut-être dans le Babor, peut-être dans les environs de Mila ou le Nador, mais en tout cas ailleurs que dans l'Edough malgré sa proximité d'Hippône et l'opinion de tant d'auteurs sérieux.

7° *Anonyme de Ravenne*

L'Anonyme de Ravenne, publiée en 1688 et qui remonte sans doute au IXe siècle, nous cite sur la côte entre Hippône et Rusicade : Sullucum, Tacatua, Mazar (sans doute Muharur), Culucium (probablement Culucitani), confirmant les itinéraires sans rien y ajouter de nouveau.

8° *Géographes arabes*

Les géographes arabes ne viennent pas non plus jeter une grande lumière sur notre sujet : Ibn Houkal, en 971, passe cette région sous silence. Au XIIe siècle Edrici signale entre Bône et Collo, le Ras-el-Hamra (Cap de Garde), le port de Tekouch, le Mers-el-Roum (Marsa Roumilia), Stora. Au XIVe siècle Ibn Khaldoun puis Léon l'Africain se contentent de mentionner Bône qu'ils appellent l'un Bonna, l'autre Belad-el-Henneb, nom que les Arabes lui donnent encore aujourd'hui. Enfin, El-Bekri cite les montagnes du Ragoug dont il exagère singulièrement l'élévation en les peignant comme toujours couvertes de neige.

Du reste, à cette époque, la conquête musulmane pèse depuis longtemps sur l'Afrique du Nord. Les cités dont le nom a jeté le plus vif éclat pendant de longs siècles ne sont plus même des ruines, leur souvenir disparaît de l'histoire. Les descendants des anciens colons Romains, Vandales ou Byzantins ont été massacrés ou chassés. Seule la lutte continue encore, entre le conquérant arabe et le berbère d'abord chrétien, mais qui même converti à l'islamisme ne peut pas davantage accepter le joug du nouveau

maître. A la faveur de ces guerres continuelles, les ruines s'accumulent, le pays se dépeuple. L'Edough devient une sorte de forêt vierge, ses routes ouvertes par les Romains n'étant plus ni fréquentées ni entretenues sont emportées par les pluies recouvertes par la forêt ; ses bourgades désertées et ruinées disparaissent à leur tour, et nous allons voir que leur trace elle-même est aujourd'hui difficile à retrouver.

IV. Ruines

Si, de la revue des textes anciens, nous passons à l'étude des vestiges qu'a laissés sur le sol de l'Edough, la colonisation romaine, on est surpris du peu de traces qui restent de cette puissante civilisation.

Hippône elle-même a presque totalement disparu : de cette ville magnifique, au témoignage de Procope, bâtie sur deux collines entre l'Ubus et l'Armua (la Seybouse et la Bou-Djemâa), entourée de hautes murailles flanquées de tours rondes, il ne reste rien ou presque rien. A part deux énormes massifs de maçonnerie encore debout, et quelques débris de murailles dans la plaine entre la Seybouse et la Bou-Djemâa, à part quelques colonnes, quelques chapiteaux et de belles mosaïques retrouvées dans les jardins qui bordent la route de Tunis, rien ne subsiste de l'antique cité. Sans doute la Seybouse, dans son déplacement continu vers l'ouest, déplacement qu'ont prouvé MM. Fischer et Papier, a dû dévorer bien des monuments de la ville ; en outre les jardins qui couvrent les deux mamelons et la plaine voisine renferment certainement encore de nombreux vestiges de l'ancienne Hippône que l'on ne peut mettre à

Ruines de l'aqueduc romain d'Hippône.

D'après un croquis de Delamarre, en 1844.

jour. Puis, lors de la construction de la ville arabe de Bône, la vieille cité a dû être utilisée comme une carrière très commode pour l'édification des nouveaux monuments et des maisons principales ; les chapiteaux et les colonnes de l'ancienne mosquée de Sidi-bou-Merouan, l'Hôpital militaire actuel, n'ont pas d'autre origine.

Du reste, que subsiste-t-il aujourd'hui de Carthage ? Moins encore si c'est possible, malgré les fouilles qui y sont sans cesse pratiquées et que facilite un terrain à peu près inculte. Comme à Carthage, un seul vestige vient attester encore l'ancienne splendeur d'Hippône, ce sont les citernes monumentales creusées dans le flanc Est du grand mamelon et qui sont aujourd'hui utilisées comme réservoir d'une nouvelle canalisation de la ville.

De l'aqueduc qui, du sommet de l'Edough, amenait aux citernes les eaux de la montagne, il subsiste encore ça et là quelques débris qui permettent d'en suivre le tracé. Un vestige se voit au confluent des deux lits de la Bou-Djemâa, un autre près de la butte de tir, une arche est encore debout dans les jardins de l'Orphelinat, reste d'une série de neuf arcades que le Génie a fait sauter pour le passage de la route (!) ; puis sur la croupe de Sidi-Abid qu'escaladait la conduite, on retrouve une arche près de la maison fontainière, des traces nombreuses le long du canal actuel de l'Edough qui suit l'ancien traçé jusqu'au col de Ste-Croix de l'Edough et, enfin, à quatre kilomètres de là, une dernière arcade à la Fontaine du Prince.

En dehors d'Hippône, de nombreuses ruines éparses dans la plaine de la Seybouse portent la trace indis-

cutable de l'installation des anciens colons romains ; du côté de la montagne elles sont plus rares ; et si quelques-unes ont encore l'aspect d'établissements agricoles, la plupart ne semblent plus être que des postes militaires chargés de surveiller les chemins descendant de l'Edough.

En outre, M. Fournel avait déjà, en 1844, relevé le long du pied de la montagne, de nombreuses traces d'exploitations minières anciennes prouvant que les riches mines de fer du Bou-Hamra, de la Beleliéta, et d'Aïn-Mokra ont été, à une époque reculée, exploitées et traitées sur place. L'emplacement même où est aujourd'hui la ville de Bône a dû être le siège d'usines de fer, car le savant ingénieur remarquait encore, en avril 1844, des scories anciennes sur le sol de plusieurs rues et des boulevards qui longeaient les murs de la ville.

Dans les environs de Bône et d'Aïn-Mokra, M. Fournel a relevé en 18 points différents des quantités plus ou moins considérables de ces scories ne laissant aucun doute sur l'ancienne existence d'usines dans le voisinage des gisements. Ces centres d'exploitation, dont beaucoup ont disparu de nos jours, sont :

1° Près d'Hippône, entre les deux mamelons et au pied du mamelon Est, un amas de scories si nombreuses, qu'au dire d'un colon, la charrue ne pouvait avancer ;

2° Au milieu de la plaine des Karézas, au Nord du Marabout de Sidi-Abdallah, les restes non équivoques d'un ancien appareil métallurgique qui est certainement le Bordj-Guennara que nous signalons plus loin et que M. Fournel décrit ainsi :

« On y remarque une série d'ouvertures et de com-

Ruines du Bordj Guennara.

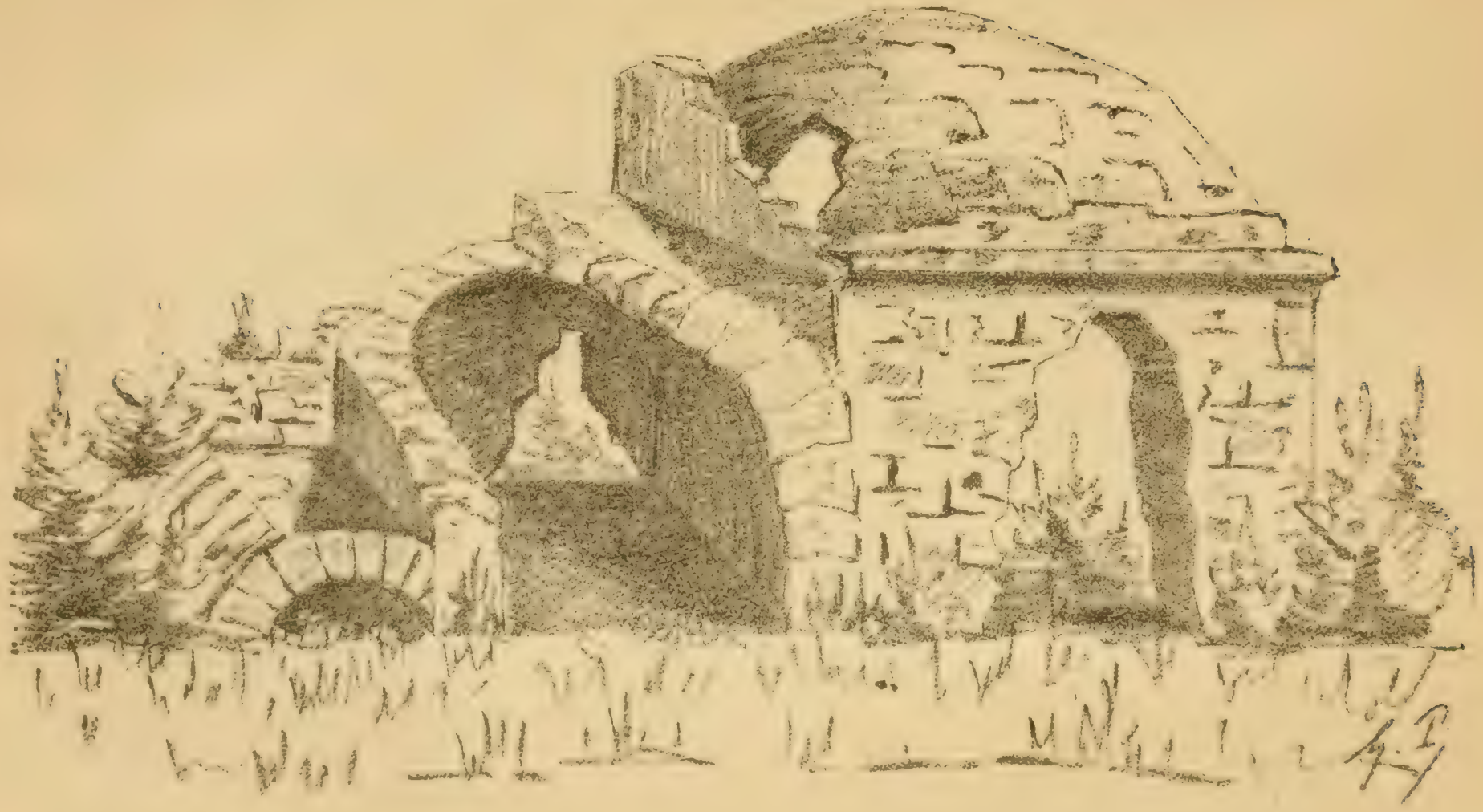

partiments, deux grandes jarres en poterie rouge étaient noyées dans d'épais pans de murailles renversées. Un des massifs était demi-circulaire, le principal était surmonté d'une voûte encore debout. »

Croquis n° 6

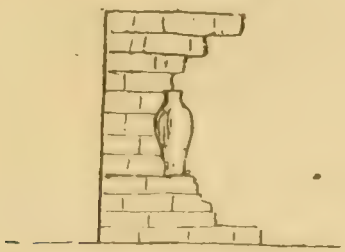

d'après un croquis de Fournel

3° A 1,400 mètres à l'Ouest de cette ruine, une grande quantité de scories auprès de vestiges analogues ;

4° et 5° A l'extrémité Est du Beleliéta, près de la mine Nicolas, et au pied du monticule, des amas de scories ;

6° Sur le bord oriental du lac Fetzara, en face du défilé des Karézas, un petit mamelon isolé, le Koudiat-Dekir (colline de l'acier) est entièrement composé de scories anciennes ;

7° à 18° Des amas analogues au débouché et sur la rive droite de l'Oued-Zied, à l'angle Nord-Ouest du Djenan-el-Bey, deux à Aïn-Dalia, deux à Aïn-Mokra, d'autres dans le petit massif d'Aïn-Mokra, au mamelon du Koudiat-Sidi-Abd-Rabbouh, à Maroïnia, aux ruines d'El-Ksour ; au marabout de Sidi-Abd-el-Tahar et au mamelon d'Oum-el-Theboul sur la rive droite de l'Oued-el-Aneb ; enfin, sur la rive droite de l'Oued-el-Kebir, au marabout de Sidi-Merzoug.

En outre de ces vestiges cités par M. Fournel, des ruines qui doivent être celles d'un établissement mé-

tallurgique important sont encore nettement visibles

Croquis n° 7

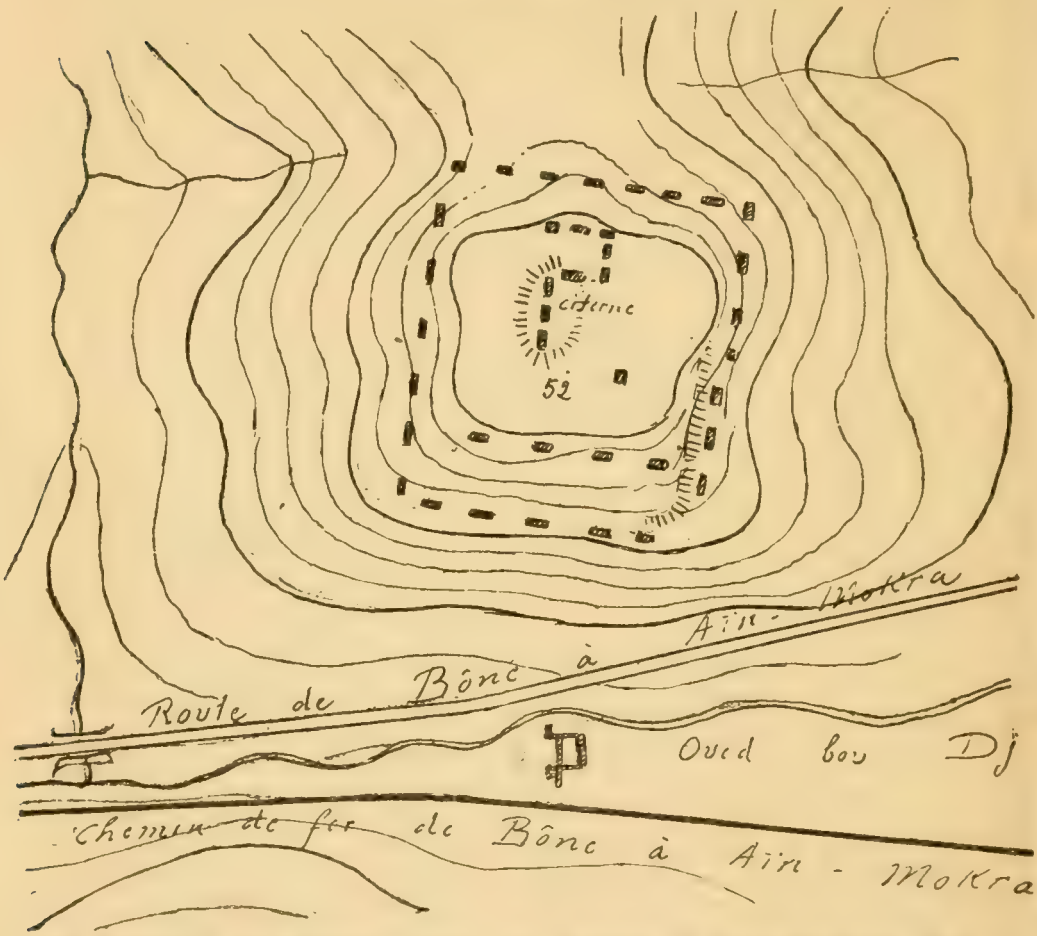

à 14k200 de Bône, sur la route d'Aïn-Mokra. Au Nord de la route, le mamelon coté 52 est couvert de vestiges de constructions :

Une enceinte de 100 mètres sur 120 mètres jalonnée par des pierres de grand appareil fait le tour du petit mamelon ; au milieu, sur une voûte faisant citerne, un pan de mur encore debout et les traces d'une habitation. A l'angle Sud-Est du mur d'en-

Croquis n° 8.

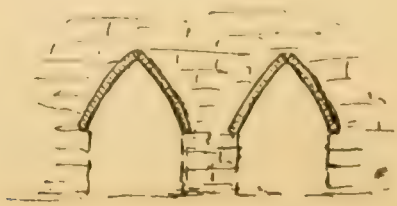

ceinte, dans le talus, une série de petites voûtes formées de deux tuiles courbes posées en ogives et entourées de maçonnerie, comme le montre le croquis ci-contre, semblent être les restes d'anciens fours.

Au sud de la route, un bâtiment rectangulaire de 7 mètres sur 6 mètres, dont les murailles sont encore

Croquis n° 9

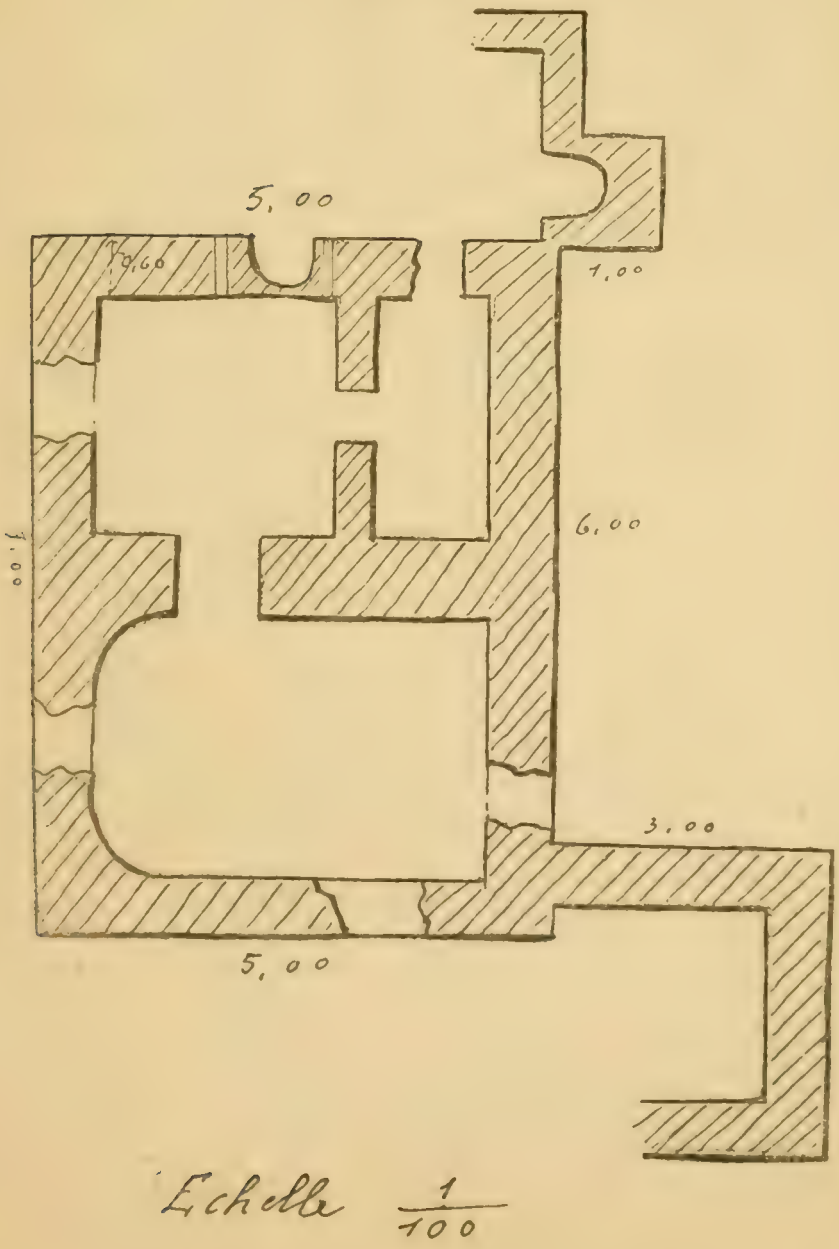

debout sur 2 à 3 mètres de hauteur est bâti en pierres et en briques. Il se compose de trois salles prolongées par deux bastionnets carrés dont l'un est creusé en une niche demi-circulaire ; le mur voisin contient une niche analogue encore debout et de deux mètres de hauteur, à droite et à gauche le mur est percé de deux trous de section carrée. Les murs portent encore les traces d'encastrements de poutres pour un étage. Deux des coins de la plus grande salle sont arrondis. Nous retrouverons, du reste, ces coins arrondis dans plusieurs ruines de la région.

A 9k500 Sud-Ouest de Bône, au Sud et près de la route d'Aïn-Mokra, sur un tertre de décombres,

Croquis n° 10.

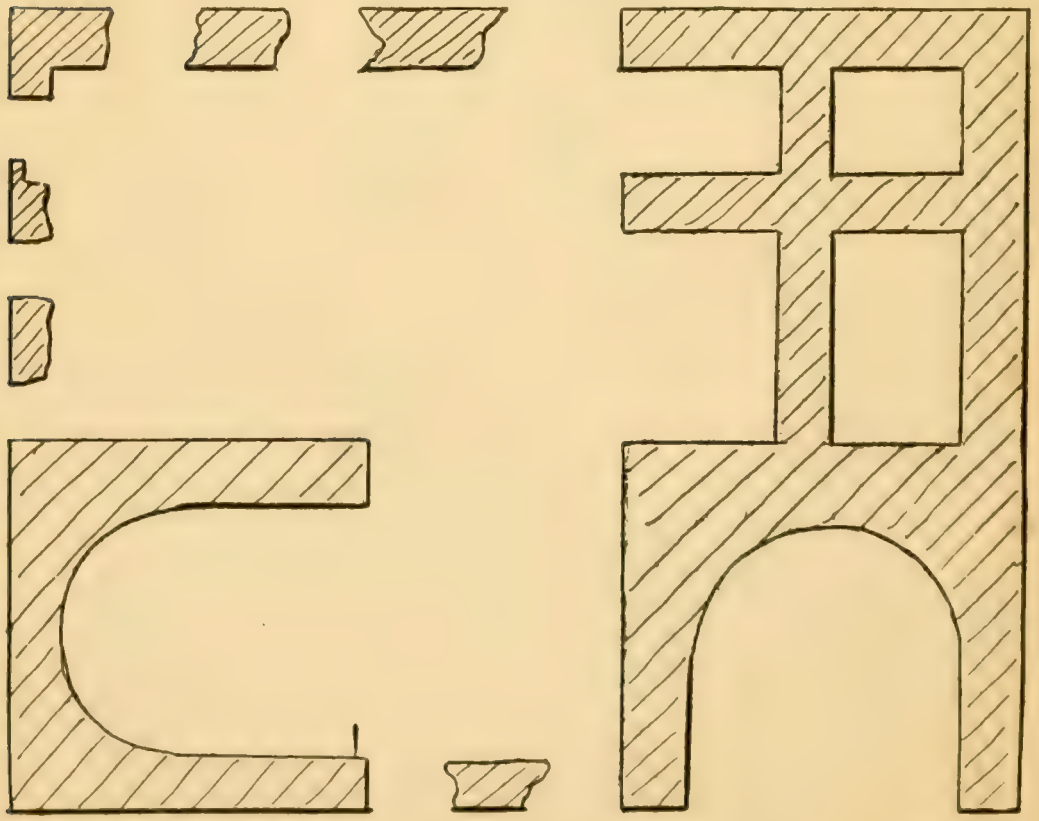

rdj Guennara Echelle $\frac{1}{100}$

s'élève encore une construction de 8 mètres sur 10, le Bordj-Guennara qui est évidemment la ruine signalée par M. Fournel comme celle d'un établissement métallurgique.

L'une des deux salles voûtées demi-circulaires est encore entièrement debout, la coupole qui la surmonte l'a sans doute fait respecter par les indigènes qui y voient un ancien marabout. En arrière, règne un couloir voûté perpendiculaire à l'axe de la première salle, et derrière lui un autre petit couloir également voûté. Il nous a été impossible de retrouver les jarres signalées par M. Fournel, les croquis donnent une idée de cette ruine dont le type est très fréquent dans les environs de Bône.

A l'extrémité occidentale du massif de la Beleliéta, près de la mine d'El-Mkimen (mine Nicolas), derrière le marabout de Sidi-Ahmed-bel-Hadj, un monticule, complètement entouré de buissons de jujubiers, porte les ruines d'une construction rectangulaire d'environ 20 mètres sur 10 presque entièrement détruite, mais offrant quelque analogie avec l'édifice précédent. A l'angle Sud se voient encore les restes d'une salle

Croquis n° 11.

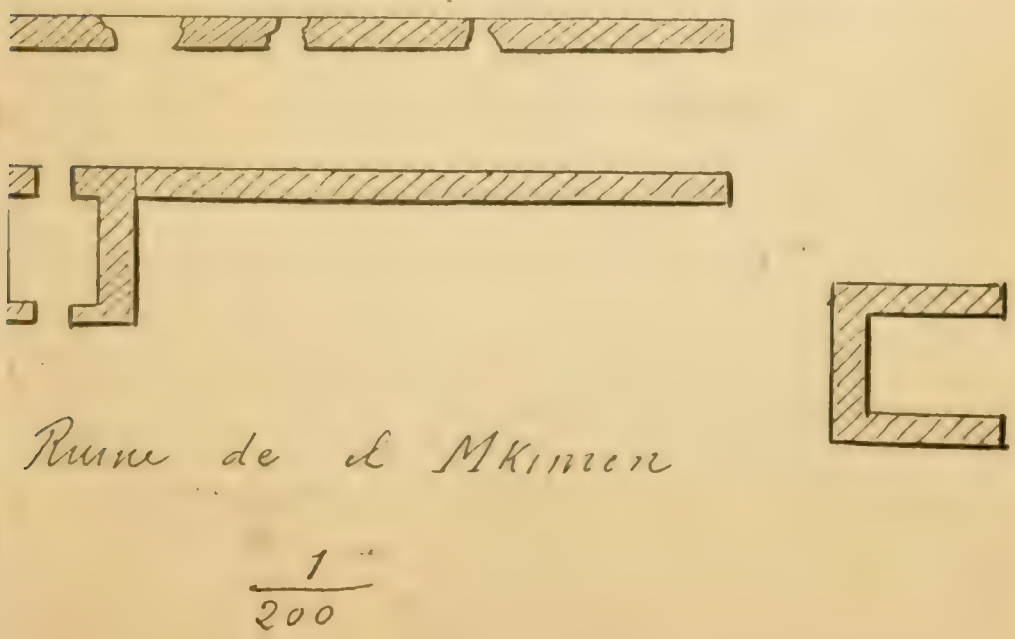

cimentée aux coins arrondis, et à l'extrémité opposée une autre petite salle voûtée de 3 mètres de côté analogue à toutes celles des ruines voisines. Le voisinage des gisements de fer magnétique, la présence des scories autrefois trouvées en ce point peuvent faire admettre avec M. Fournel que cet édifice était également une usine destinée à traiter le minerai.

L'analyse des scories faites par cet ingénieur lui a permis de reconnaître qu'elles provenaient d'un travail très imparfait, analogue à celui qui se pratiquait en France dans les foyers à bras, antérieurement au XVe siècle. Mais à quelle époque convient-il de faire remonter ce travail du fer dans l'Edough ? Cette industrie est certainement postérieure au premier siècle de l'ère chrétienne ; en effet, Pline qui périt l'an 79 après J.-C., 225 ans après la destruction de Carthage, ne comprend pas la Numidie dans l'énumération qu'il fait des pays où il connaissait l'existence de fer magnétique (*Histoire naturelle*, l. XXXVI, t. XI).

Il dit d'autre part de la façon la plus nette (l. V. c. III, t. II) : « *Nec præter marmoris numidici, ferarum que præventum aliud insigne.* » La Numidie ne produit rien de remarquable si ce n'est les bêtes féroces et le marbre numidique ; et cependant Pline avait fait un voyage en Afrique, sinon en Numidie, au moins en Bysacène : *ipse in Africâ vidi*, dit-il, (*Hist. nat.* l. VIII, c. IV), et plus loin : *contra in Bysacio vidimus* (l. XVII, c. V. t. VI).

Plus tard, Saint-Augustin nous fournit la preuve que pendant toute l'occupation romaine, ces minerais sont restés inconnus. Il écrit, en effet, parlant de la singularité des pierres d'aimant (*Cité de Dieu*, l. XXI,

c. IV, § 4, t. XII) : « *India mittit hos lapides, sed si eos non cognitos jam desistimus admirari, quantò magis illi a quibus venirent si eos facillimos habent sic forsitan ut nos calcem.* »

Il est évident que Saint-Augustin n'eût pas parlé ainsi s'il eût connu les pierres d'aimant naturel qui entouraient sa ville épiscopale. Nous pouvons donc conclure qu'en 430, époque de la mort de Saint Augustin, les mines de fer magnétique des environs de Bône n'étaient pas découvertes.

Les auteurs arabes, les premiers, signalent l'existence de ces mines de l'Edough, non comme une découverte récente, mais comme un fait acquis depuis longtemps :

Ibn Haoukal, en 360 de l'hégire (971 ap. J.-C.) écrit : « Bône possède plusieurs mines de fer et des champs où l'on cultive le lin. »

Au XIIe siècle, Edrisi (*Géographie* III, t. I) nous apprend que Bône est dominée par le Djebel-Iedough, montagne dont les cîmes sont très élevées et où se trouvent des mines de très bon fer.

Enfin, au XIVe siècle, Abou-el-Feda dit encore : « Aux environs de Bône sont des mines de fer. » tandis qu'au XVI siècle Léon l'Africain ne fait plus mention de ces mines. Or, entre la mort de Saint Augustin et la conquête arabe, les Vandales s'étaient emparés de l'Afrique et y avaient dominé un siècle (435 à 534) ; les Grecs de Bysance leur avaient succédé pendant un autre siècle (534 à 650). Il semble très plausible que les Vandales, issus des bords de la mer Baltique où étaient déjà exploitées des gisements de fer magnétique, aient pû reconnaître dans l'Edough des minerais analogues à ceux de leur pays

et en aient commencé l'exploitation. Ce travail a dû se continuer sous la domination des Romains d'Orient et sous la conquête arabe pour disparaître au XVIe siècle.

Nous pouvons ainsi, tout en restant d'accord avec les textes, expliquer la présence des scories auprès de ruines romaines qui seraient, plus exactement, les restes des usines vandales et byzantines. Du reste, leur mode de construction en maçonnerie et en briques, est bien caractéristique de cette époque de l'histoire.

Après ce rapide examen des restes d'Hippône, et de quelques-unes des ruines qui l'avoisinent au pied de la montagne, la plus intéressante recherche consiste à retrouver les traces des sept stations de l'Edough dont les géographes anciens nous ont appris les noms.

Mais si nous cherchons à reporter sur le terrain les distances données par les itinéraires, nous trouvons (en particulier pour le parcours entre Hippône et Sullucu), que ceux-ci enregistrent des chiffres dont le total est bien supérieur à la distance existant en réalité entre Hippône et Rusicade, même en tenant compte des sinuosités de la côte. Ces chiffres ne nous seront donc que d'un secours relatif pour déterminer l'itinéraire suivi par la route et l'emplacement exact des stations romaines. De la route, nous n'avons pu, dans nos diverses reconnaissances de l'Edough, retrouver aucune trace, et cela n'est peut-être pas bien étonnant si nous examinons dans quel état de délabrement se trouve aujourd'hui la grande route des crêtes de l'Edough, ouverte par nos troupes il y a cinquante ans, encore fréquentée, mais res-

tée sans entretien officiel depuis quelques années à peine.

La voie romaine qui reliait Hippône à Rusicade par le versant Nord de l'Edough, ne devait sans doute être qu'un médiocre chemin aux pentes raides dont les éboulements ont pu depuis longtemps effacer jusqu'à la trace après tant de siècles d'abandon.

Quant aux stations qu'elle desservait, les quelques ruines échelonnées sur la côte permettent d'en déterminer l'emplacement avec quelque vraisemblance.

1° ΑΦΡΟΔΙΣΙΟΝ *(Aphrodisium)*

Entre Hippône et le cap Stobovien, Ptolémée place Aphrodision, localitée consacrée à Vénus Aphrodite, ou emplacement d'un temple de cette déesse. Les itinéraires n'en font pas mention, très probablement parce qu'elle était en dehors de la route d'Hippône aux bourgades de l'Edough ; cette route n'avait, en effet, aucune raison de passer par la presqu'île du Cap de Garde. Quelques archéologues ont pensé retrouver Aphrodision sur l'emplacement actuel de Bône : l'ancienne mosquée de Sidi-bou-Merouan, aujourd'hui l'Hôpital militaire, aurait été bâtie sur les ruines et avec les débris du temple de Vénus ; les colonnes et les chapiteaux qui soutiennent aujourd'hui les voûtes de la chapelle et de la grande salle de l'Hôpital n'auraient pas d'autre origine. Mais il paraît plus naturel d'admettre que ces débris ont été, avec tant d'autres, enlevés aux ruines d'Hippône, selon la coutume des arabes dans toute l'Afrique.

On a cru, et avec plus de vraisemblance, retrouver les traces de l'ancienne Aphrodision à l'embouchure

de l'Oued-Kouba, à trois kilomètres Nord de Bône dans la propriété Letellier. De nombreuses inscriptions funéraires, des colonnes, des chapiteaux, des restes de mosaïque nous prouvent, en effet, que les habitants d'Hippône possédaient là quelques maisons de campagne ; il paraît vraisemblable d'y placer l'Aphrodision de Ptolémée.

2° ΣΙΩΡ ΛΙΜΗΝ *(Siur Portus)*

Entre Τακατυη que nous savons être Takouch, et Αφροδισιον, le géographe d'Alexandrie place Σιωρ Λιμην, Siur Portus, le port de Siur qu'aucun routier ne cite, probablement parce que, comme Aphrodision, il était en dehors de la route. La petite plage de Kaddena, située au fond d'une profonde échancrure de la côte entre le Cap de Garde et la Voile Noire, à l'embouchure de l'Oued-Begra, paraît lui convenir parfaitement comme situation géographique.

Malheureusement aucune ruine n'est apparente dans cette baie : les sables de la plage refoulés par le vent du large se sont accumulés en une dune qui s'étend jusqu'aux épaix fourrés qui couvrent les bords de l'Oued-Begra, et a pu ensevelir les restes du petit port romain. Nous avons, en effet, trouvé après quelques recherches, noyé dans le sable de la dune, un bloc de ciment rouge, témoin irrécusable d'une installation ancienne, que quelques fouilles pourraient mettre à jour. Plus loin, à trois kilomètres à l'Ouest de la Voile Noire, à l'embouchure de l'Oued-Gueb, la carte au 1/50,000e signale des ruines qui sont certainement celles d'une station romaine. Ces ruines, ou plutôt ce qui en est visible au milieu des épais fourrés

Ruines de l'Oued Guch.

qui ont envahi la vallée, se bornent à peu de chose. Le vestige le plus important en est une voûte encore debout, de deux mètres de hauteur, recouvrant une sorte de niche demi-circulaire, et accolée à une autre voûte dont l'axe lui est perpendiculaire. Cette disposition est absolument analogue aux ruines du Bordj-Guennara, et du défilé des Karézas signalées par M. Fournel comme des établissements métallurgiques vandales ou byzantins. Tout autour de cet édifice,

Croquis n° 12

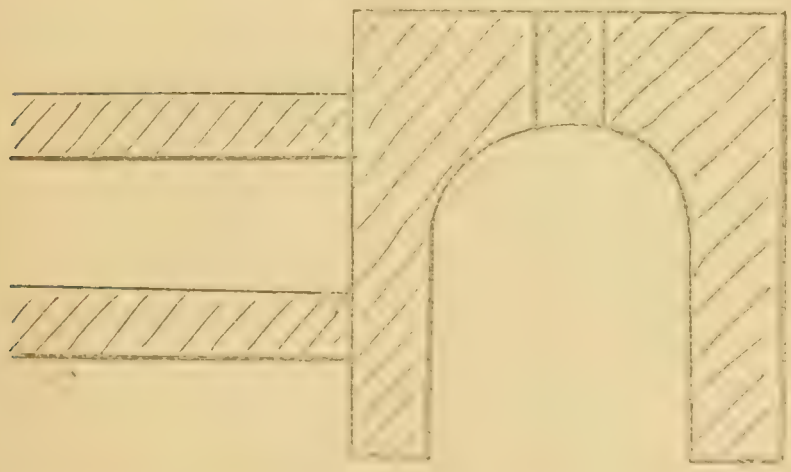

des amas de pierre de grand appareil, des restes de constructions s'étendant jusque sur la pointe rocheuse qui ferme la baie à l'Ouest, et les traces d'une voie dallée. Il serait probablement possible de retrouver d'autres ruines, mais l'épaisse végétation qui recouvre toute la vallée de l'Oued-Gueb rend les recherches très difficiles. Quelques archéologues veulent y voir les restes de Sulluco ou Sublucu, première station des itinéraires sur la route de l'Edough et située, d'après Antonin, à 32 milles (47k4), d'après la Table à 33 milles (48k8) d'Hippône. L'embouchure de l'Oued-Gueb nous paraît bien rapprochée d'Hippône pour

que, même en admettant pour le chemin des détours considérables, on puisse arriver à un chiffre aussi élevé, et la bourgade ainsi placée se trouverait alors trop éloignée de Tacatua, que les itinéraires placent l'un à 22, l'autre à 18 milles de Sulluco (32^k ou 26^k). Les ruines de l'Oued-Gueb seraient donc, pour nous, celles de Siur Portus, et la baie de Kaddena n'aurait contenu qu'un petit port, trop peu important pour être mentionné par les géographes, peut-être celui de Tagodeite, cité par le voyageur Shaw, et qu'il confond, sans raison aucune, avec Sulluco.

3° SULLUCO ou SUBLUCU

L'emplacement de Sulluco doit être recherché à 5 kilomètres à l'Ouest de l'Oued-Gueb, sur le replat cultivé situé au-dessous de la route de l'Edough à Aïn-Barbar, entre l'Oued-Ouatar et l'Oued-Noukach, et qui porte chez les indigènes le nom de *Roumanet*. Ce nom, qui sert quelquefois à désigner un endroit où l'on récolte des grenades (roumana), n'a pas ici cette signification, car les Arabes du douar des Ouichaoua, dont les gourbis sont installés en cet endroit, nous ont dit que cette région s'appelait Roumanet, non à cause des fruits du grenadier qu'on y récolterait, mais en souvenir des Romains qui y avaient une ville. Du reste, la montagne qui domine de 800 mètres les Roumanet porte le nom de Djebel-Medine, le marabout qui la couronne s'appele Sidi-bou-Medine (le seigneur de la ville), dénomination qui semblent bien évoquer le souvenir de quelque ville ancienne bâtie dans les environs.

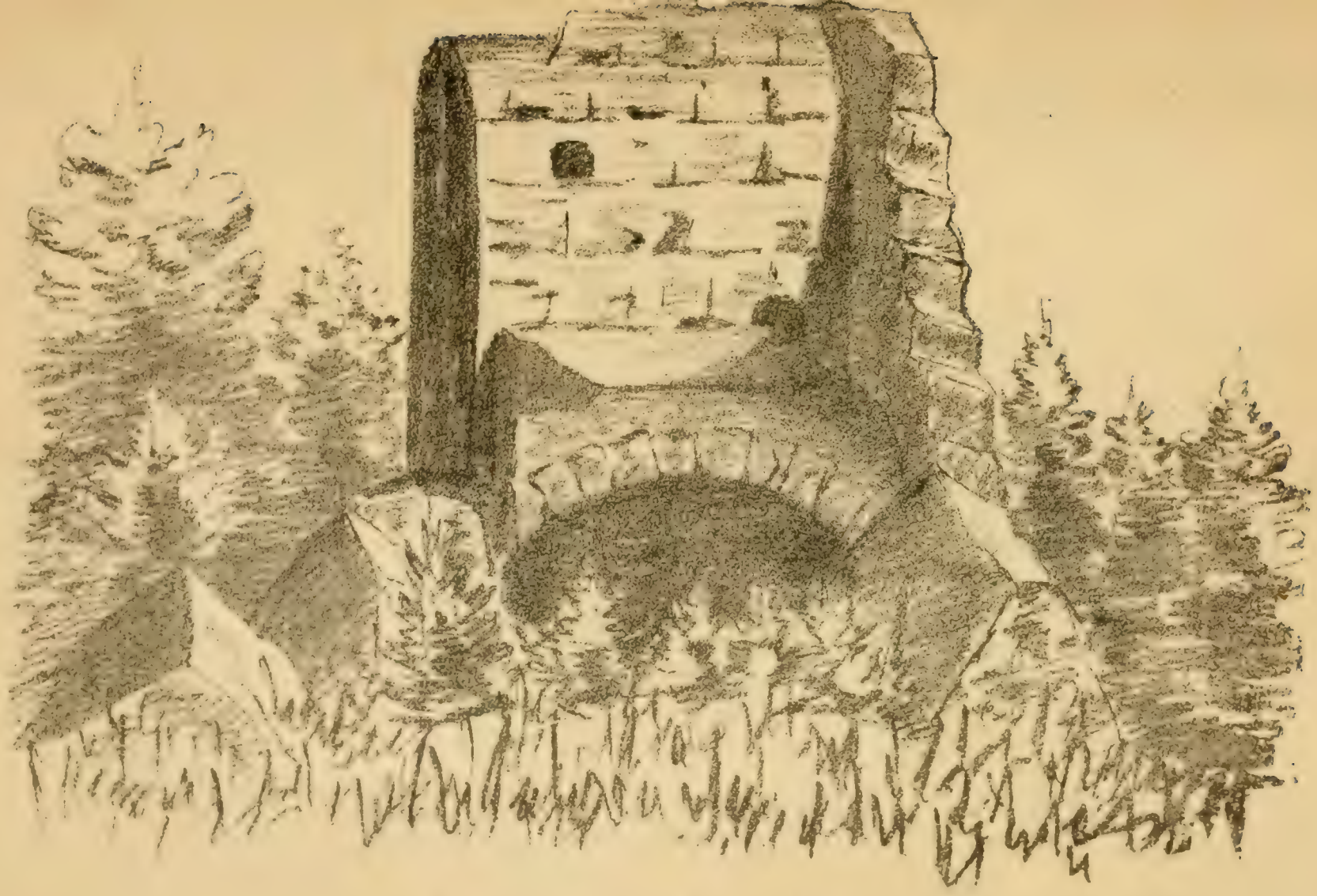

Ruines de l'Oued Gueb.

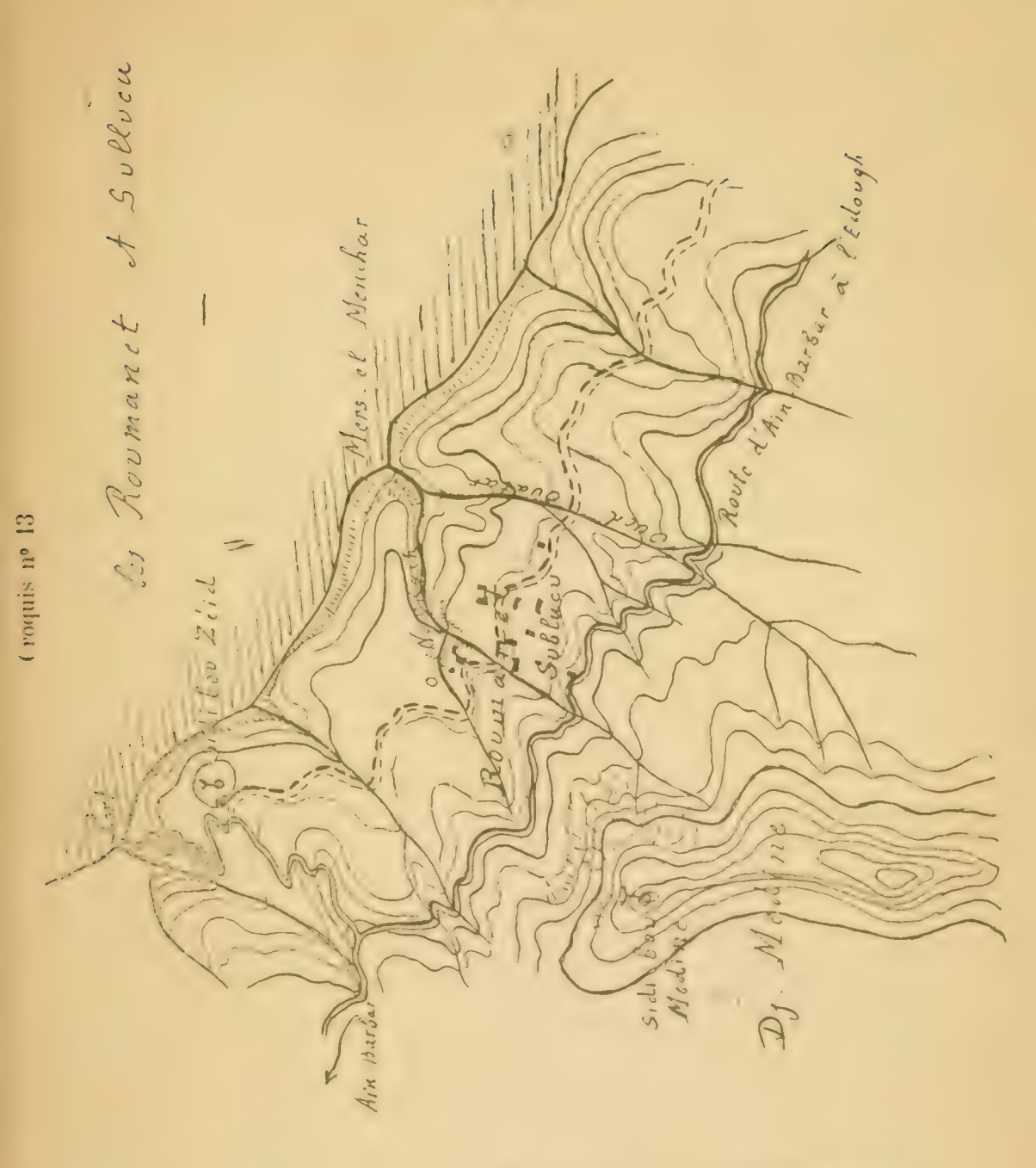

Croquis n° 13

Tout le replat cultivé situé entre les escarpements du Djebel-Medine et les pentes abruptes, qui dominent le confluent des deux ruisseaux, est semé de ruines, très vagues il est vrai, peu distinctes, mais nombreuses : des pans de mur, des blocs de pierre de grand appareil surgissent du sol en maints en-

droits. Les bois qui avoisinent encore les misérables gourbis des arabes, sont peut-être les derniers vestiges du bois sacré *(lucus)* sous lequel s'élevait la petite ville *(sub lucu)*.

Quant aux ruines signalées par M. Fournel, comme devant être celles de Sublucu, et placées dans la carte de son voyage, sur la croupe qui domine la rive gauche de l'Oued-Noukach à son embouchure, dans la petite anse de Mers-el-Menchar, il n'en existe pas à cet endroit. La croupe dont il parle se termine par une arête rocheuse couverte de brousailles presque impénétrables, parmi lesquelles il nous a été impossible de trouver la moindre trace de ruine.

L'emplacement indiqué par M. Fournel doit certainement être reporté deux kilomètres plus au Sud au plateau des Roumanet.

Nous avons vu le voyageur Schaw faire de Sullucu le petit port de Tagodeite, d'après lui cette même bourgade serait aussi le Collops Micros que Ptolémée place à 20′ Est de Tacatua *(géogr.* l. IV, c. III). Dureau de la Malle et le Marquis de Fortia d'Urban ont adopté également cette version. Mais la similitude de noms entre Collops et Cullucitanum, rapprochement relevé par Ortelius dans son édition de Ptolémée, en 1605, et l'accord entre les données des itinéraires et la position du grand Collops (Collo) situé en face du petit, à l'extrémité occidentale du golfe de Numidie peuvent faire admettre une erreur d'un copiste qui aurait écrit Collops Micros à l'Est, au lieu de l'inscrire à l'Ouest de Tacatua, et nous font conclure à l'identification du Collops Micros de Ptolémée avec le Cullucitanum des itinéraires.

Entre l'Oued-Gueb et les Roumanet, près de la

source d'Aïn-Necha, au-dessous du vieux chemin parallèle à la côte, se retrouvent encore au milieu des fourrés broussailleux quelques pierres de grand appareil, vestiges d'une installation romaine. Sur le même chemin et dans une direction opposée, près du marabout de Sidi-bou-Zeid, on remarque encore des ruines analogues. Or, ce chemin était, au moment de la conquête française, le seul fréquenté entre Bône et Takouch, c'est celui qu'a suivi la première expédition lancée au cœur de l'Edough. Les ruines romaines qui le jalonnent, l'habitude conservée par les indigènes de suivre ce parcours nous font admettre, malgré l'absence de toute trace du travail des anciens, que c'était un élément de l'ancienne voie romaine d'Hippône à Rusicade, par l'Edough. Au sortir d'Hippône, cette route devait se diriger vers le Nord, franchir le pont romain de la Bou-Djemâa, traverser l'emplacement actuel du parc à fourrages où on a retrouvé des traces, franchir le petit col des Beni-Mafer et gagner le coude de l'Oued-Kouba d'où devait se détacher un embranchement sur Aphrodision. Remontant cette vallée, elle devait passer au col de Sidi-Abd-es-Salem suivant l'itinéraire de l'ancien chemin de l'Edough, puis de là tournant franchement à l'Ouest se diriger sur le col du Zeriba, en serpentant à flanc de côteau sur le versant Nord de la croupe de Bugeaud. Au col du Zeriba, entre les marabouts de Sidi-Irdir et de Sidi-bou-Bedi se voient encore les ruines d'un poste romain destiné certainement à défendre la route. De là, la voie romaine franchissait l'Oued-Sahel, et gagnait le col du Gros Chêne, en tournant les masses porphyriques presque infranchissables du Koudiat-el-Guelaa et de la Voile Noire, puis suivant le vieux

chemin parallèle à la côte, franchissait l'Oued-Gueb à 1,500 mètres de son embouchure, détachant une amorce sur Siur Portus, passait aux ruines d'Aïn-Necha et arrivait à Sullucu.

Ce tracé, jalonné par les seules ruines qui ont été jusqu'à présent retrouvées dans ce coin de l'Edough, quoique inférieur encore, comme longueur, à la distance donnée par les routiers entre Hippône et Sullucu, s'en rapproche cependant beaucoup (40^{k} environ, et pourrait lui devenir égal si l'on voulait tenir compte des innombrables sinuosités auxquelles est astreint un chemin dans un pays aussi tourmenté. Du reste comme durée de trajet, nous avons pu constater nous-même, que cet itinéraire correspondait à la distance évaluée par les géographes anciens.

A partir de Sullucu, la route devait s'élever sur la crête, gagner le col du Tata ou d'Aïn-Barbar, et descendre la vallée de l'Ouider. On a retrouvé, en effet, à quatre kilomètres Ouest-Nord-Ouest de l'établissement forestier de l'Ouider, sur les pentes et au milieu des forêts de la rive gauche de ce torrent, une borne romaine portant l'inscription suivante : P. HIPP. *(Publicum Hipponensium)* et sur l'autre face : CIRTENSIUM *(Publicum Cirtensium)*, c'est-à-dire : territoire de la cité d'Hippône, et de l'autre côté : territoire des colonies cirtéennes (Rusicade, Mileu, Chullu, Cirta).

Cette pierre, destinée à délimiter le territoire d'Hippône de celui des cités voisines, ne pouvait se trouver en pleine forêt mais devait, comme le sont toutes les bornes, être plantée sur une grande route. Nous pouvons donc en déduire que la route qui reliait Hippône à Rusicade, par l'Edough, devait passer à ce point. Ce tracé, entre Sullucu et Tacatua, s'écarte il

est vrai beaucoup de la côte, mais quel intérêt auraient eu les anciens à longer les falaises inaccessibles du cap Akcine ? La route devait ensuite franchir l'Oued-Ouider et gagner Tacatua par le flanc Est du Djebel-Takouch, comme notre route actuelle.

4° TACATUA (Τακατυη)

A deux kilomètres Sud du petit village de Takouch ou d'Herbillon, près de la fontaine romaine signalée sur la carte au 1/50,000e, on distingue encore des ruines fort importantes qui ne peuvent être que celles de la ville que Pline nomme Tacatua et Ptolémée Τακατυη. La Table de Peutinger la place à 63 milles de Rusicade et à 51 milles d'Hippo Regius ; l'Itinéraire d'Antonin à 65 et 54 milles respectivement des deux mêmes cités. Au VIIe siècle, l'Anonyme de Ravenne place Tacatua entre Sullucum et Mazar (sans doute Muharur de la Table).

Au XIIe siècle, Edrisi parle de Takouch comme d'un village très peuplé De Thou *(Historiarum sui temporis)* énumère Tacaccia parmi les principales villes de la province de Constantine. Dans les Monuments de l'Afrique chrétienne, on cherche en vain une *Ecclesia Tacatuensis* mais, en 411, à la conférence de Carthage, on trouve un certain *Aspidius Taracatensis (gesta collationis Carthaginensis, Sti Optati opera).* La Notice parle d'un *Crescentius Taracatensis,* le 113e des évêques de Numidie qui se rendirent à la convocation du roi vandale Hunéric, en 484 *(Notitia provinciarum et civitatum Africæ. Historia persécutionis vandalicæ. Dom Ruinart).*

Holstenius a cherché à établir la synonymie de

Tacatua et de Taracata *(Lucæ Holstenii annotationes in geographiam sacram)*, synonymie que le bénédictin Dom Ruinart n'admet pas, mais qui est cependant des plus probables. Sur la carte gravée en 1700, pour l'édition des œuvres d'Optat, cette localité est d'ailleurs dénommée Tacatua vel Tacarata. Peyssonnel, en 1725, dans son *Voyage dans les Régences de Tunis et d'Alger* la désigne aussi par ces deux noms

Croquis n° 14.

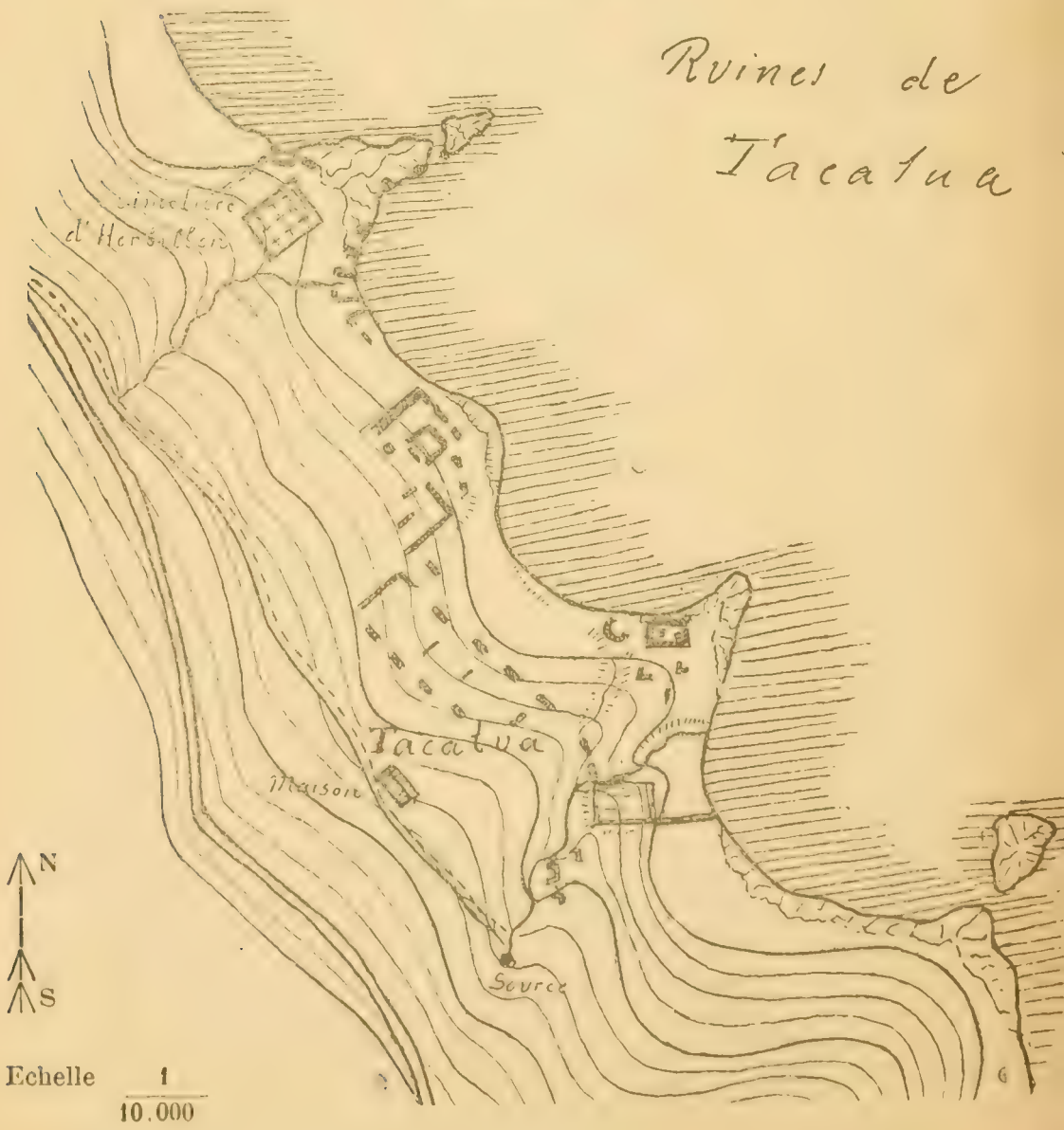

et le savant Morcelli regarde ce rapprochement comme très vraisemblable : « *Hanc esse quæ in collatione Carthaginensi et in notitia appellatur Tacarata veri mihi persimile est* » dit-il, dans son livre *Africa Christiana* (v. I, p. 295). En tout cas la synonymie de Tacatua et de Takouch n'est contestée par personne.

Les ruines de l'ancienne Tacatua s'étendent sur une longueur de près d'un kilomètre, parallèlement à la côte, entre deux petites pointes rocheuses, dont la saillie devait abriter les barques des vents du large. Sur le ruisseau descendant de la fontaine romaine, on retrouve les traces d'un petit bassin demi-circulaire, et un grand réservoir rectangulaire aujourd'hui envahi par les herbes. Au-dessus de la pointe Sud, les restes d'une construction en belles pierres de taille. Dans le fond de la petite baie des ruines nombreuses bien alignées, et sur le petit promontoire qui fait saillie au centre de cette baie, les restes d'une muraille large de $1^{m}80$, formée par trois épaisseurs de blocs de $0^{m}60$, posés pleins sur joints, et qui devait fermer la ville du côté du Nord. Au-delà, en effet, les traces de constructions se font plus rares : quelques pans de murs sur le rivage, et à la pointe du cimetière actuel d'Herbillon, les restes d'une voûte, comme d'un ancien pont qui aurait relié à la terre l'îlot rocheux qui la prolonge en mer. Enfin, à la racine de ce petit cap les ruines d'un réservoir et d'une petite conduite d'eau. Dans le village même d'Herbillon, on a découvert de belles colonnes avec chapiteaux, restes d'une riche villa ou plutôt d'un mausolée. Enfin, le long de la rue principale du village, M. le docteur Millot a retrouvé, en contre-bas dans les talus qui dominent la mer, des sépultures

puniques prouvant que Tacatua, bien que sans avoir eu la brillante destinée de sa voisine Hippône, avait comme elle une origine phénicienne.

5° MUHARUR, ZACCA

Au-delà, et à 22 milles de Tacatua, l'Itinéraire d'Antonin place Culucitanæ, la Table de Peutinger, qui admet la même distance entre ces deux stations, intercale entre elles deux autres localités : Muharur à 7 milles de Tacatua, Zacca à 8 milles de Muharur et à 7 milles de Culucitanæ. Les emplacements de Muharur et de Zacca ne sont pas faciles à déterminer, bien que, de toute la côte que nous étudions, cette partie soit celle où les distances portées sur les itinéraires coïncident le mieux avec les données de la carte et du terrain. Ces deux stations étaient sans doute de petit hâvres de refuge pour les barques, et leurs ruines elles-mêmes ont dû disparaître, car il nous a été impossible, entre Takouch, le Cap de Fer et la Marsa de Sidi-bou-Merouan, de découvrir aucune ruine qui puisse être identifiée avec l'une des deux bourgades citées par la Table.

La nature du terrain, la distance indiquée par ce document, désignent sans hésitation possible la petite baie de Sidi-Akkach (ou Arkacha), pour l'emplacement de Muharur, le Mazar de l'anonyme de Ravenne. Quoique ouverte aux vents d'Ouest cette petite baie, que protègent du Nord la pointe et les rochers de Sidi-Akkach, devait offrir aux barques une bonne plage d'atterrissement. Les falaises, qui depuis Takouch hérissent la côte, se terminent, en effet, à ce cap pour ne se relever que deux kilomètres plus loin.

Mais, quoiqu'il en soit, nous n'avons pu relever sur cette côte aucun vestige de l'occupation romaine.

Croquis n° 15.

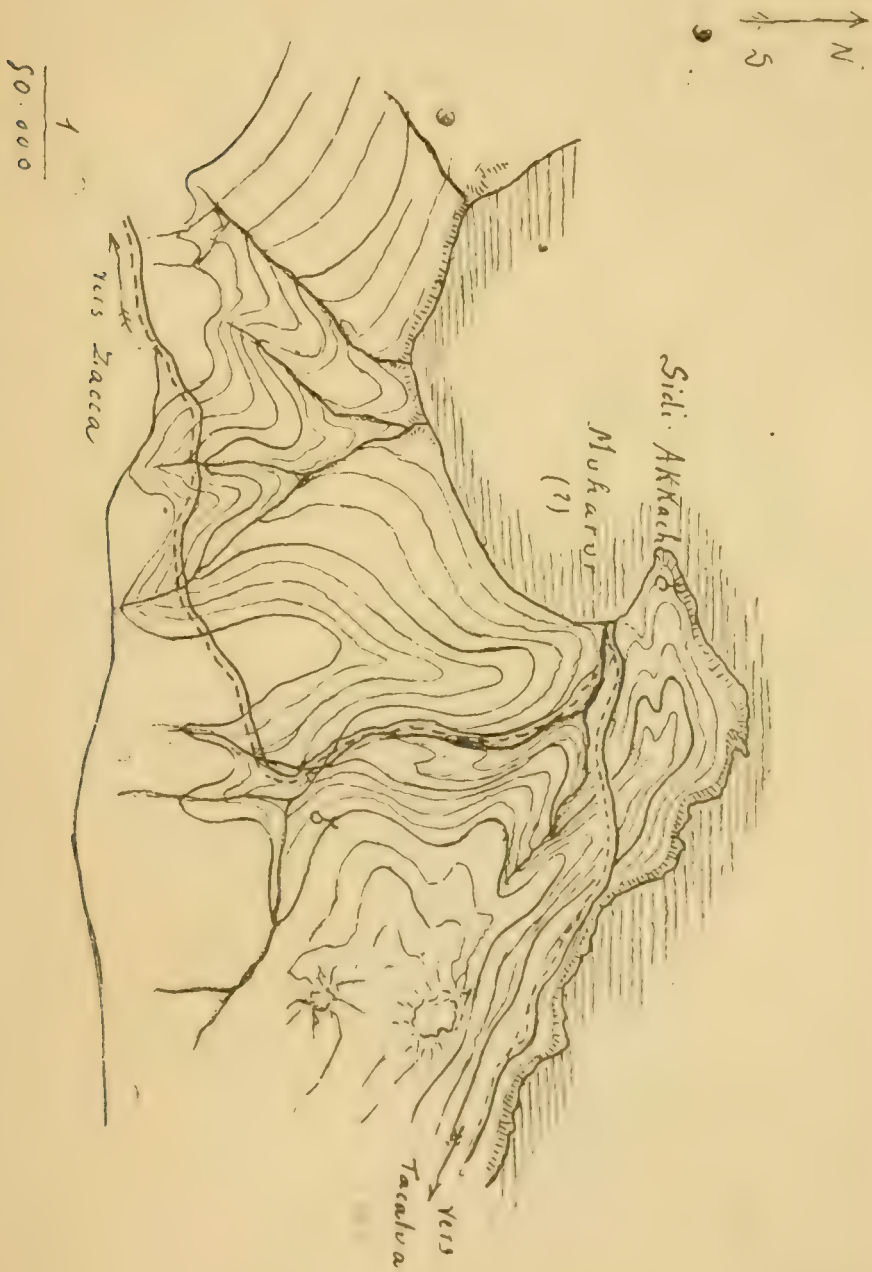

La route qui rejoignait Tacatua et Muharur devait, comme le fait la mauvaise piste encore existante, longer le bord de la mer au-dessus des falaises de la

côte, ce qui donne un parcours de 10 kilomètres et demi, correspondant exactement aux 7 milles de la Table de Peutinger.

La même incertitude règne sur l'emplacement à assigner à la station de Zacca, que la Table place à 8 milles (11k800) de Muharur, et à 15 milles (22k) de Tacatua.

Ces indications nous conduisent à l'extrémité du Cap de Fer, région hérissée de rochers escarpés et de

Croquis n° 16.

falaises abruptes qui semblent se prêter difficilement à l'installation de colons. Cependant l'examen de la côte septentrionale entre Sidi-Akkach et le Cap de Fer nous révèle, à 4 kilomètres Est du phare, l'existance d'une petite baie quelquefois fréquentée par les pêcheurs quand le vent ne souffle pas du Nord. Au fond de cette baie, une petite plage et quelques cultures, des champs d'orge et de blé que domine de 400 mètres à pic le rocher du Cap de Fer (Kef-el-Kalaa). Ce point paraît être le seul où aurait pu se trouver Zacca, et avec les procédés de la navigation ancienne, l'existence de ce petit port destiné à recueillir les barques, qu'un vent contraire empêchait de doubler le Cap de Fer, est tout à fait admissible.

Immédiatement au bord du phare, la petite crique où vient atterrir la barque de ravitaillement des gardiens du phare est mieux abritée des vents dangereux mais son rivage escarpé ne se prête pas à l'organisation d'un port comme le comprenaient les anciens et nous ne sommes pas d'avis d'y rechercher l'ancienne Zacca.

Sur un replat du rocher du Cap de Fer quelques ruines de murailles nous donnent la preuve de l'installation des Romains à ce cap, mais ce ne pouvait être qu'une construction militaire, sans doute le castellum, fortin couvrant à la fois la petite station de Zacca et l'extrémité orientale de la route de l'Edough. De Muharur cette route gagnait vraisemblablement la crête de la montagne par le ravin de Sidi-Akkèche, suivait sur cette crête le tracé du chemin actuel jusqu'aux environs du rocher du Cap de Fer, d'où elle devait descendre par des pentes fort raides jusqu'à la petite baie où nous avons placé Zacca, itinéraire de

12 kilomètres qui correspond exactement aux 8 milles de la Table de Peutinger.

6° CULLUCITANÆ

Si depuis Tacatua les emplacements des stations de la route de l'Edough sont sujets à controverse, celui de Cullucitanæ nous est, par contre, connu d'une façon presque certaine. La Table de Peutinger et l'Itinéraire d'Antonin s'accordent à placer cette bourgade à 22 milles de Tacatua et la Table à 8 milles de Zacca. Or, à 12 kilomètres (8 milles) du Cap de Fer, s'ouvre à l'abri d'une petite langue de terre que couronne le marabout de Sidi-bou-Merouan, un petit port fréquenté de nos jours encore par les pêcheurs de sardines.

Ptolémée l'appelle Collops Micros, il le place il est vrai à l'Est de Tacatua mais, comme nous l'avons déjà dit, la ressemblance des noms, la position du grand Collops (Collo) en face, nous ont fait admettre une erreur de copiste. Edrisi, le géographe arabe, signale, entre Takouch et Stora, le Mers-el-Roum, dont le nom conservé de nos jours, indique bien le souvenir de l'occupation romaine. Du reste, bien qu'aucune inscription ne soit venue nous révéler le nom ancien de cette petite cité maritime, des ruines nombreuses le long de la presqu'île et dans la baie au Sud nous donnent la preuve de cette occupation.

Croquis n° 17.

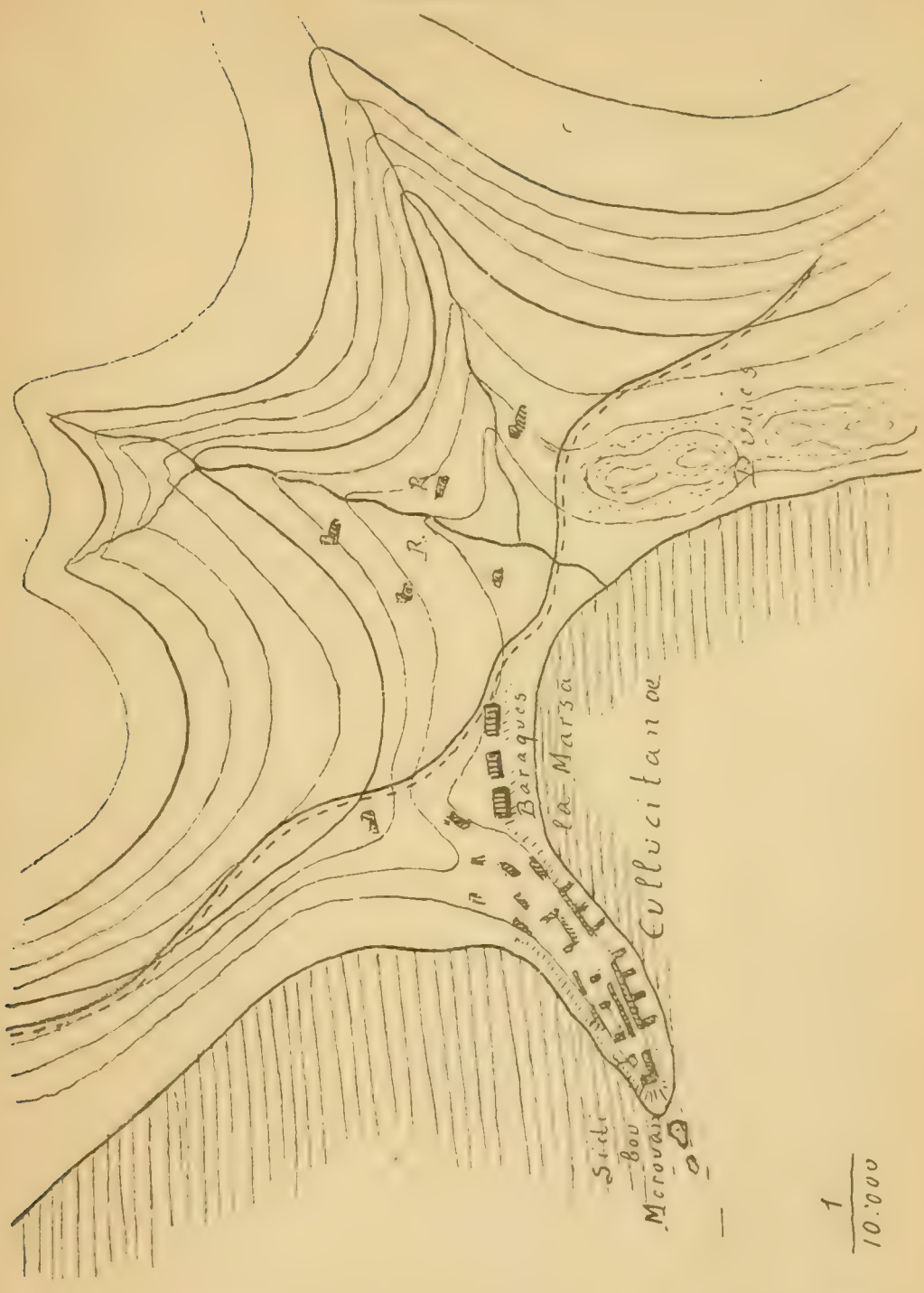

A la pointe extrême du cap, une construction de grandes dimensions, bâtie en belles pierres de taille, dresse encore au-dessus de la mer une muraille cou-

pée à pic ; à ses pieds les restes d'un réservoir en ciment. Le long de la presqu'île, une série de loges rectangulaires s'ouvrent au Sud sur le port comme autant de magasins. Enfin, dans la campagne, de nombreuses ruines d'habitations, des colonnes et des chapiteaux attestent de l'importance de cette petite ville.

De Zacca à Cullucitanæ, la route romaine ne suivait probablement pas la côte Sud-Ouest de la presqu'île du Cap de Fer, elle devait emprunter sur une longueur de 6 kilomètres, en revenant sur ses pas, le chemin de crête de Muharur à Zacca pour s'en détacher au Koudiat-bou-Anech, et de là se diriger droit au Sud par Sidi-el-Menadi sur Cullucitanæ. L'existence d'un petit fortin qui barre la crête à 500 mètres nord de Sidi-el-Menadi, et était certainement destiné à protéger la route, nous paraît un indice sérieux en faveur de cet itinéraire, dont la longueur correspond du reste exactement aux 7 milles de la Table de Peutinger.

Après Cullucitanæ, la voie romaine de l'Edough gagnait en 16 ou 18 milles Paratianæ, en traversant à 4 milles de la première bourgade une station dont le nom ne nous est pas parvenu, mais dont les ruines assez importantes subsistent encore à Sidi-Menoud, au-dessus du confluent de l'Oued-el-Kebir et de l'Oued-Enfech.

Paratianæ, que Mannert croit être le Thuzicath de Ptolémée qu'aucun autre auteur ne cite, a été retrouvé dans les ruines situées à l'extrémité méridionale et au pied du Djebel-Filfila, près du port Gavetto.

Cette station était vraisemblablement le point de bifurcation de notre route de l'Edough et de la voie

romaine se dirigeant sur Hippône en passant au Nord du lac Fetzara, par les ruines d'El-Ksour, l'Oued-el-Aneb et la plaine des Karézas. Cette route n'est pas mentionnée par les itinéraires mais son existence est des plus probables :

De Paratianæ elle devait se diriger vers l'Est, à travers les dunes boisées des Guerbès, franchir l'Oued-Sanedja et gagner, par les bords du marais de Feïd-el-Maïz, les ruines d'El-Ksour, situées à 4 kilomètres Nord-Ouest d'Aïn-Mokra. Ces ruines, où M. Fournel signalait des scories, restes d'une exploitation minière, consistent en une grande enceinte rectangulaire, destinée sans doute à jouer le rôle de nos caravansérails, poste militaire et abri pour les voyageurs. De là, la voie suivant la route actuelle remontait l'Oued-el-Aneb jusqu'au Ksar d'Abdallah-Jemel, pour redescendre sur le lac, le long du Djebel-Nguib où s'en trouvent encore quelques traces. Elle gagnait ensuite la plaine des Karézas et de là Hippône, en desservant toutes les exploitations agricoles ou métallurgiques qui parsèment la vallée de la Bou-Djemàa.

En suivant pas à pas les itinéraires anciens, notre étude vient de faire le tour complet de l'Edough, mais sans avoir encore pénétré dans l'intérieur du massif. Ses forêts, il faut le dire, à part la borne de l'Ouïder, ne sont pas moins muettes sur le passé que les textes des auteurs anciens. Nous avons bien vu Procope nous décrire un Mont Pappoua qui a été généralement identifié avec l'Edough, mais outre que la situation de ce massif au bord de la mer ne correspond guère à la position du Pappoua au fond de la Numidie, la ville de Medeos est absolument introuvable parmi les ruines de la montagne.

Les restes de constructions romaines que nous avons pu relever dans l'intérieur du massif n'ont, du reste, aucun des caractères de lieux d'habitation. Toutes ces ruines sont placées sur des positions militaires et paraissent appartenir à d'anciens fortins défensifs ou postes d'observation. Voici les principaux de ces postes :

1° Dans la presqu'île du Cap de Fer, le chemin qui de la Marsa de Sidi-bou-Merouan se dirige droit au

Croquis n° 18.

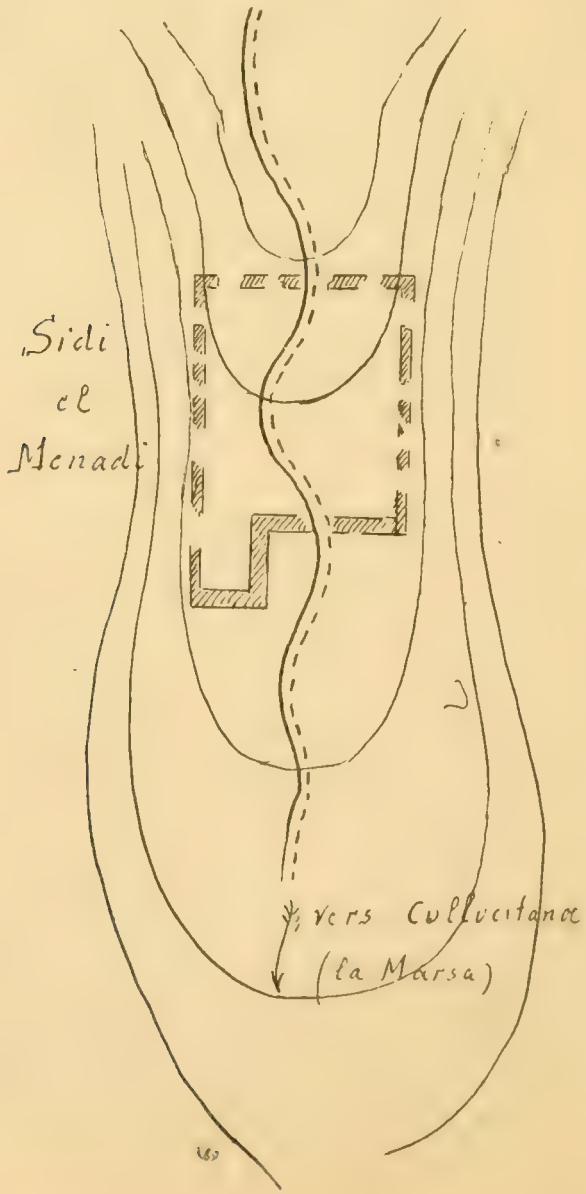

Nord pour gagner la route des crêtes, suit, à hauteur et à 400 mètres Est du marabout de Sidi-el-Menadi, une crête étroite resserrée entre deux profonds ravins. Au point le plus étroit, il traverse des ruines qui dessinent sur le sol une construction quadrangulaire occupant toute la largeur de la crête et flanquée en avant d'un petit bastion carré. Ce sont là certainement les vestiges d'un poste militaire que devait traverser la route de Zacca à Cullucitanæ, poste absolument analogue aux barricades qu'emploient encore aujourd'hui les Italiens pour couper les principales routes des Alpes ;

2° A Sidi-Menoud, au confluent de l'Oued-el-Kebir et de l'Oued-Enfech, des vestiges assez importants avec quelques voûtes encore debout, paraîssent être les ruines d'un fortin qui défendait la route de Cullucitanæ à Paratianæ ;

3° A quatre kilomètres Nord-Ouest d'Aïn-Mokra, près du débouché dans la plaine du Feïd-el-Maïz, du ravin de cheikh Abdallah et sur la rive gauche de ce ruisseau, les ruines d'El-Ksour, où M. Fournel a retrouvé des scories, devaient certainement être un ancien poste militaire. Elles consistent en une grande enceinte sensiblement rectangulaire de 80 mètres sur 45 mètres, avec des murailles en maçonnerie de 0m80 d'épaisseur. A l'angle Nord-Est, un bastionnet dont la face est orientée suivant les règles du tracé bastionné. A 10 mètres de là, une porte dont le seuil est encore distinct ; au milieu du côté Nord, une construction dont deux petites salles sont encore visibles ; au-delà cette face se brise et s'infléchit vers le Sud-Ouest. Aux deux angles de la face Ouest, quelques pans de murs. Au milieu du côté Sud un débris de

Croquis n° 19.

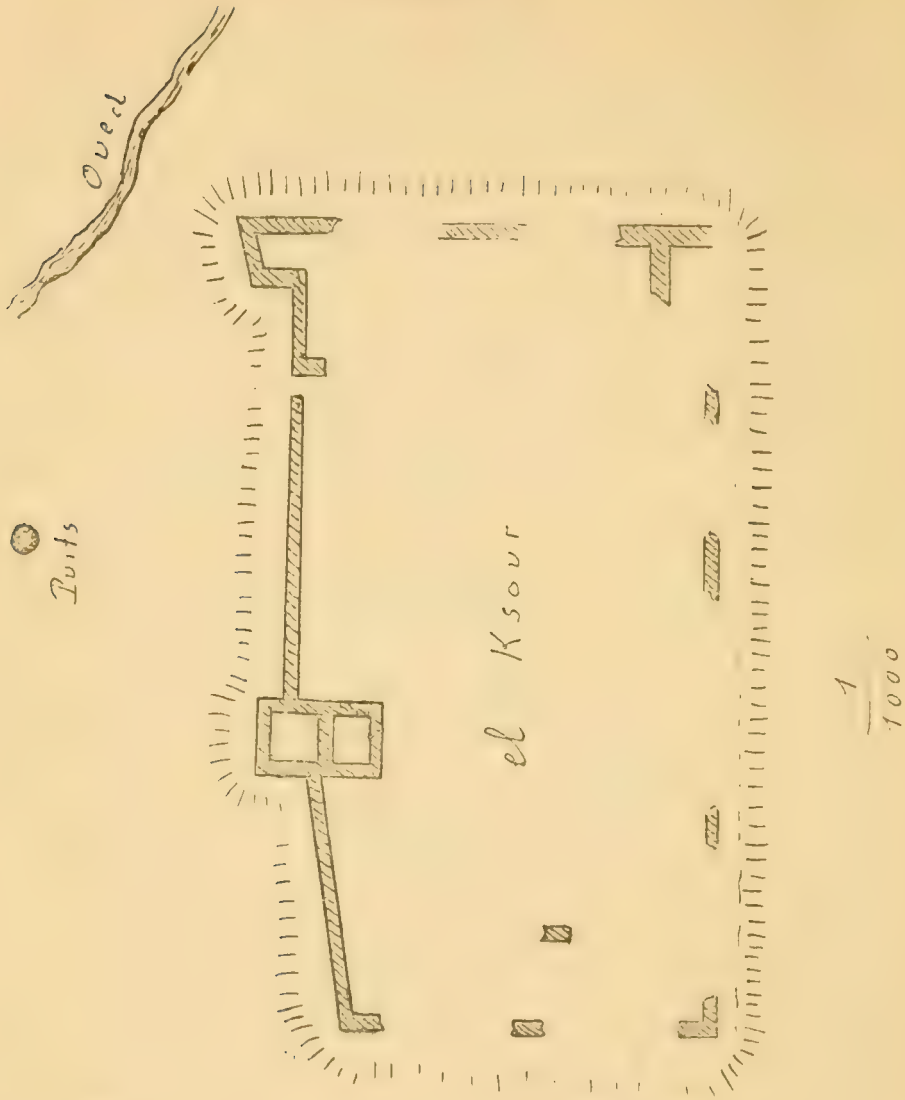

muraille porte les traces de la baie d'une porte ou d'une fenêtre. Au centre de cette enceinte, qu'envahissent les hautes herbes, quelques blocs de pierres de grand appareil gisent à terre. A 30 mètres en dehors de la face Nord, près du lit du torrent, et en face de la porte un puits étroit, en belle maçonnerie, est incontestablement d'origine romaine. Tout autour de l'enceinte se devine encore un fossé en partie comblé par les décombres, enfin, sur les murs encore debout des traces de créneaux grossiers ne laissent aucun doute sur le rôle militaire de cette ruine, rôle dont le souvenir est resté dans le nom que lui donnent les indigènes, El-Ksour (les châteaux forts) ;

4° A deux kilomètres Ouest du hameau de l'Oued-el-Aneb, sur la rive gauche du Chabet-el-Ousfane et près de la route, deux tertres formés par des ruines sont malheureusement presque complétement ensevelis sous les immondices des gourbis voisins. L'un d'eux porte un massif de maçonnerie de 10 mètres de côté supportant deux murs parallèles séparés par un intervalle de deux mètres. Ce sont vraisemblablement aussi les restes d'un poste, destiné à surveiller la route de l'Edough, au sortir du défilé de l'Oued-el-Aneb ;

5° A trois kilomètres Est des exploitations fores-

Croquis n° 20.

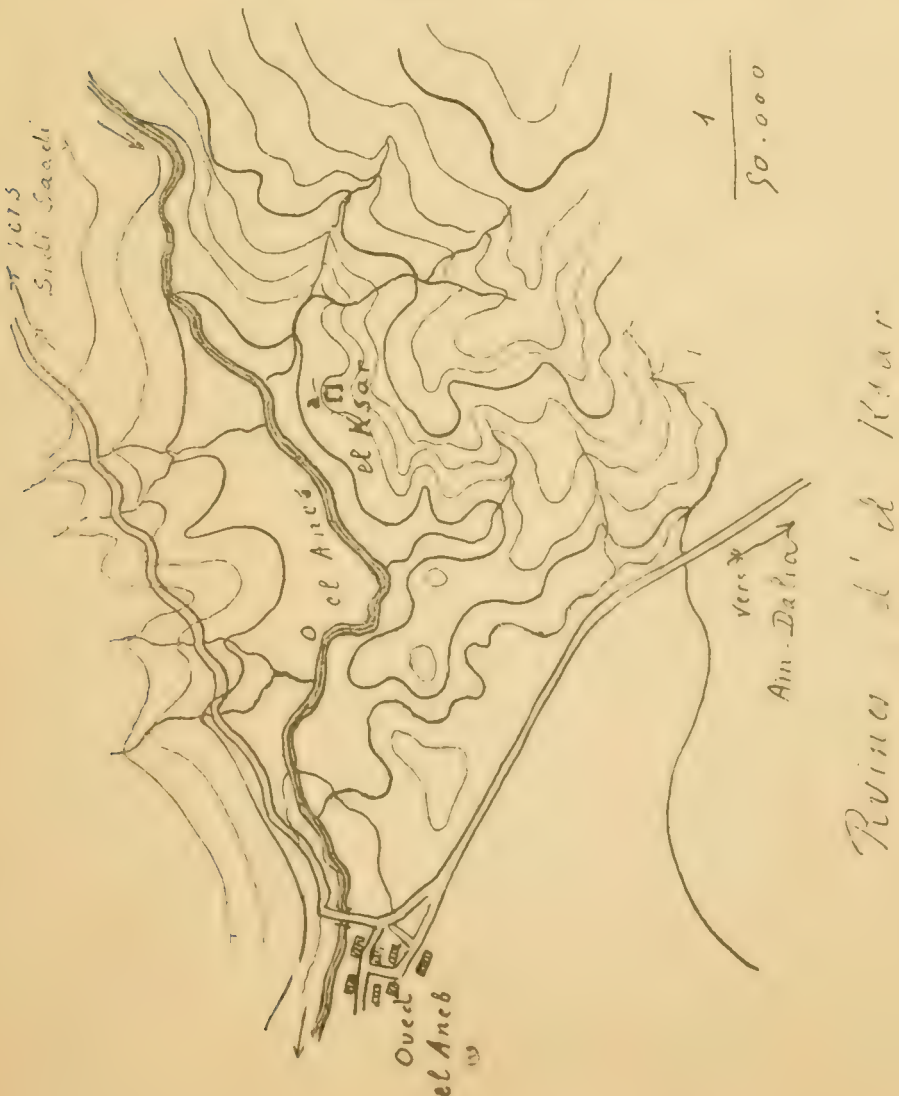

tières de l'Oued-el-Aneb, sur la rive gauche de ce torrent, et près du point marqué sur la carte Abdallah-Jemel, se dressent les ruines très nettes d'un poste romain appelé *El-Ksar* par les indigènes du voisinage. Elles se composent d'une enceinte carrée de 40 mètres de côté, en belles pierres de taille, occupant l'extrémité d'une croupe dont les talus descendent en pente raide vers le fond de la vallée. Le côté orienté vers le Nord-Est est de forme irrégulière et suit exactement le bord du plateau. Au milieu de cette face se retrouvent les traces d'un bâtiment ; à l'angle Sud-Est les vestiges d'une autre construction rectangulaire de 20 mètres sur 5 mètres. A l'angle Sud-Ouest se distingue encore une porte. Sauf du côté Sud, les pentes de la croupe sur laquelle est établie cette enceinte forment autour d'elle un talus d'une vingtaine de mètres de hauteur, parsemé de belles pierres de taille provenant de l'écroulement des murs.

Croquis n° 21.

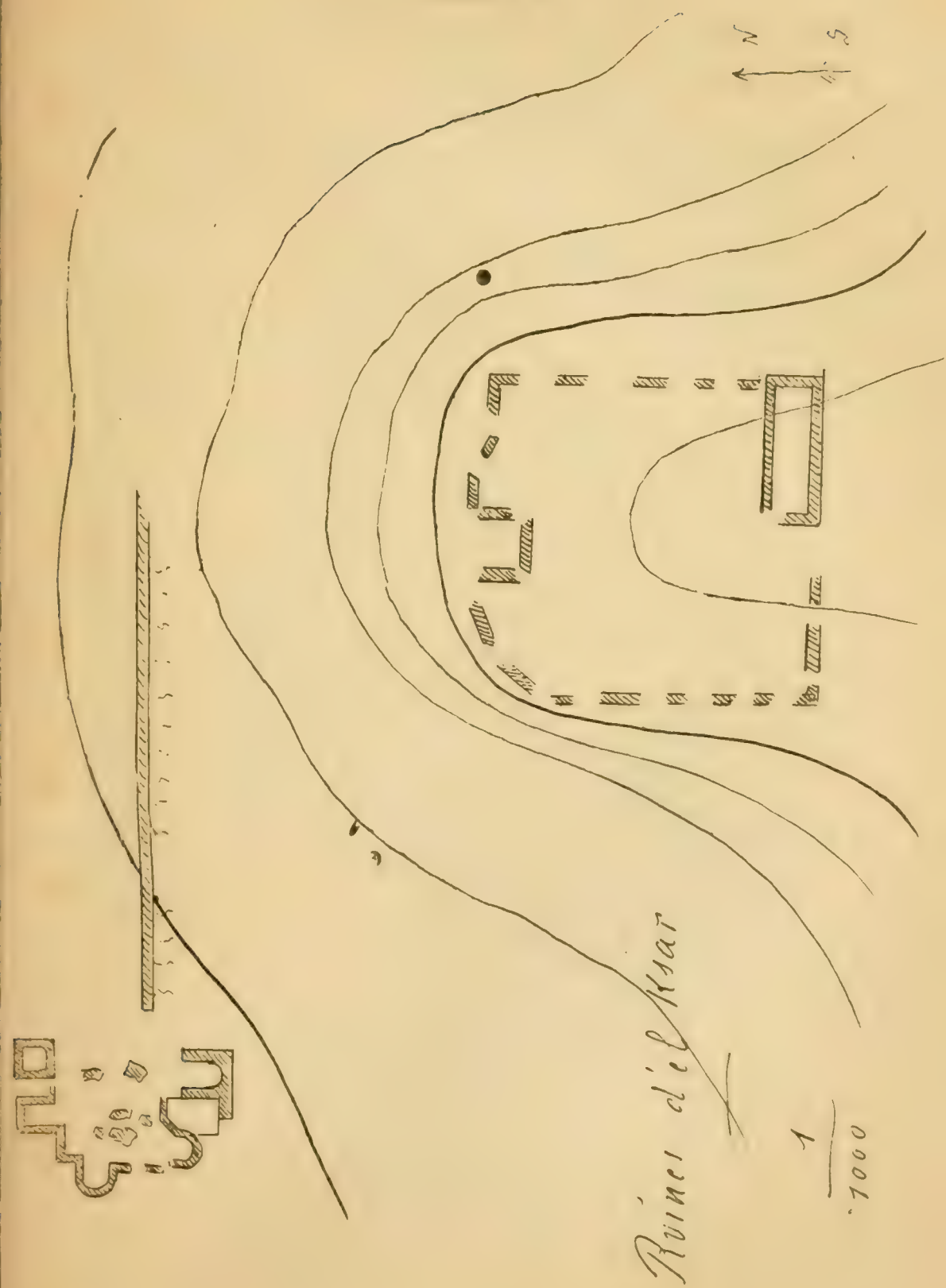

Au pied Nord-Ouest de ce talus, se dressent les ruines encore debout sur 2 à 3 mètres de hauteur d'une construction de forme étrange, bâtie mi-partie

Croquis n° 22

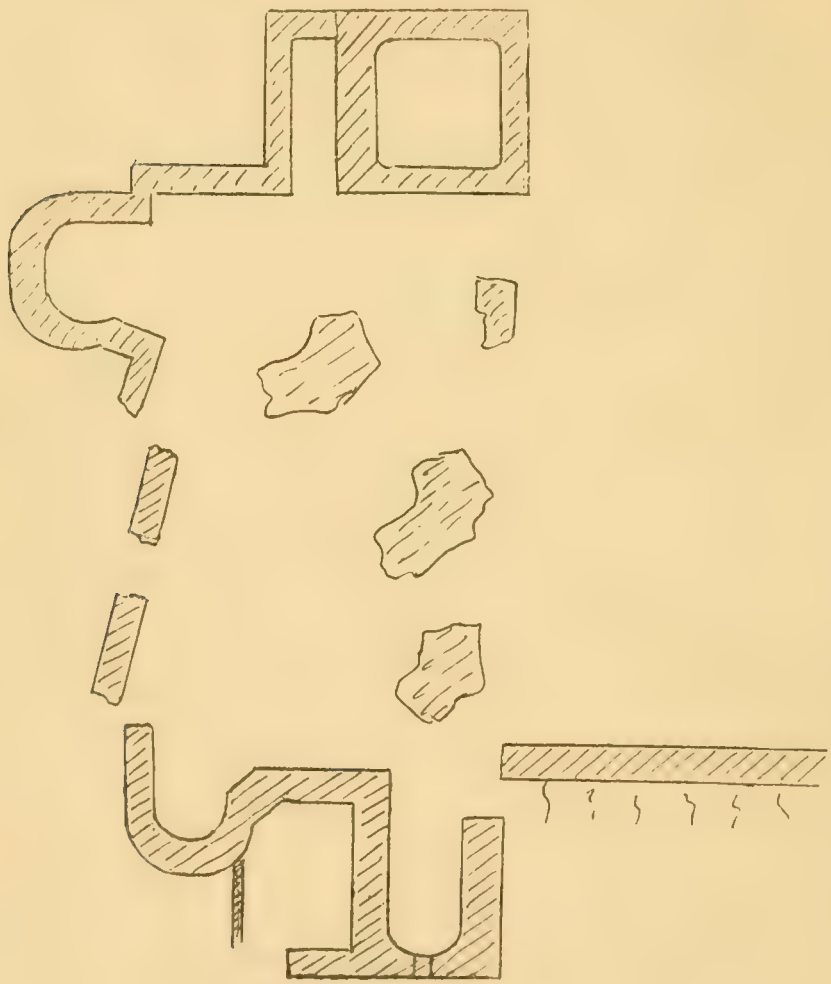

Détail des Ruines d'El Ksar

N
S

1/250

en maçonnerie, mi-partie en briques, et ayant environ

Ruines de la Maison du Cantonnier.

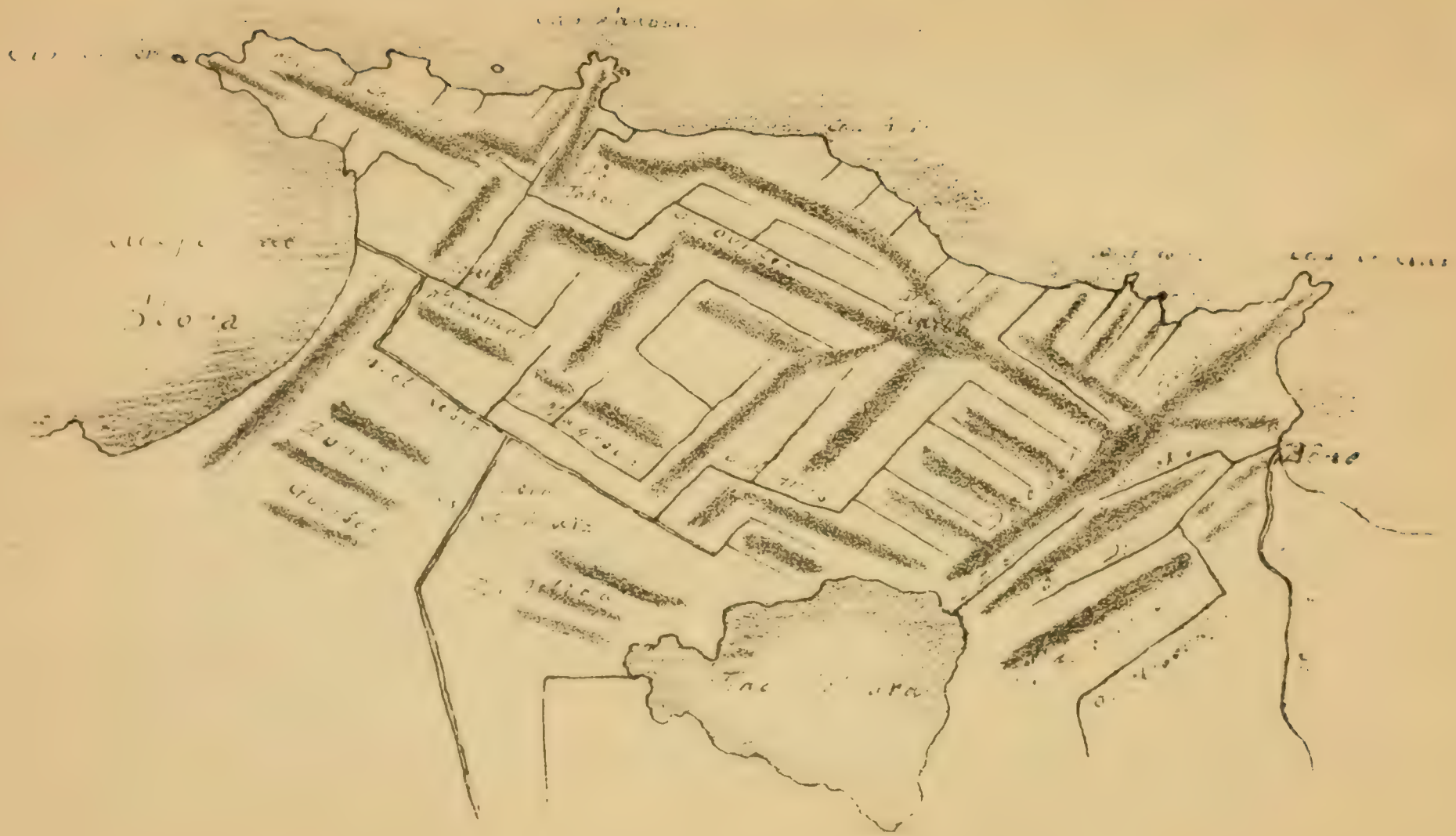

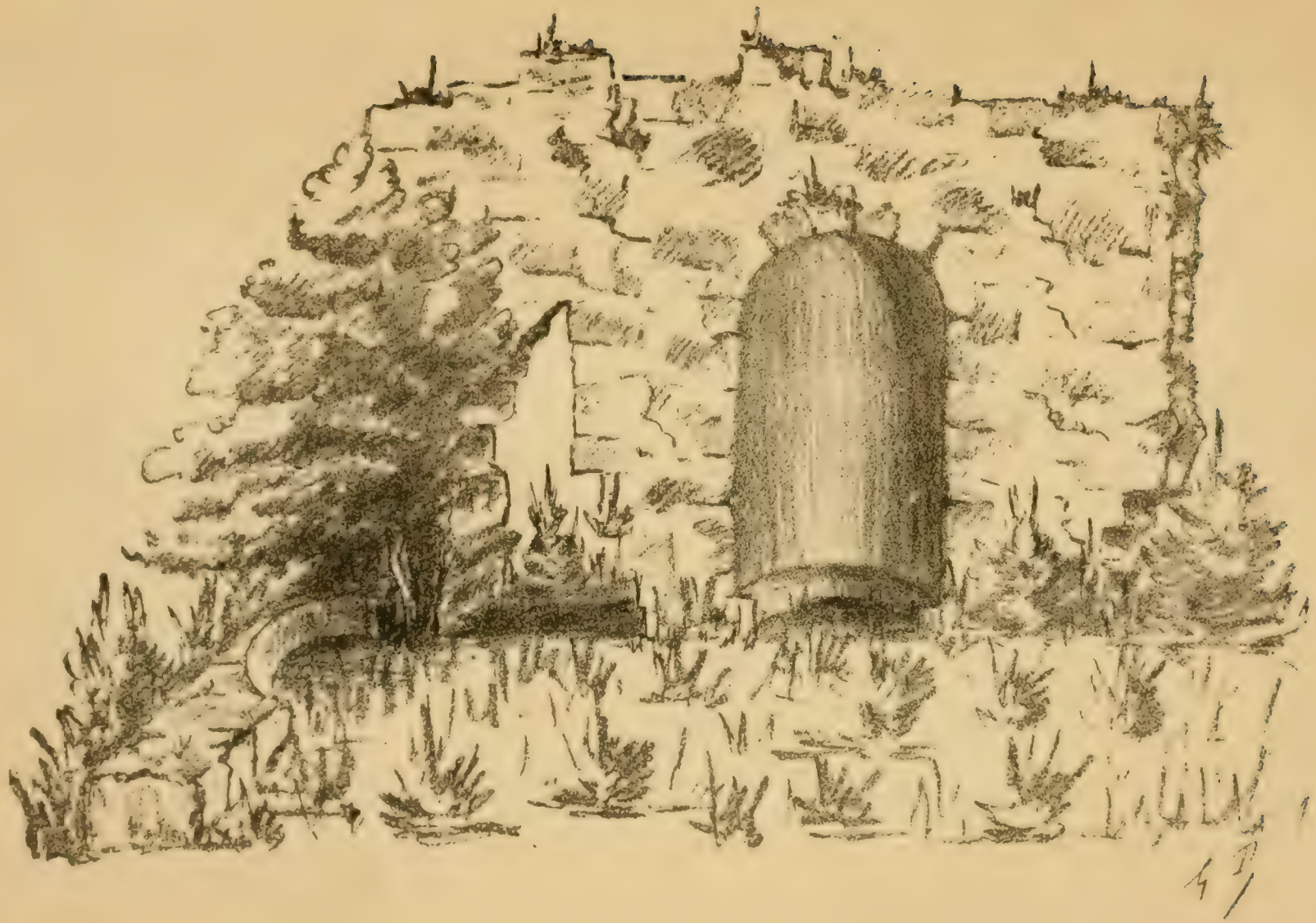

15 mètres sur 25 mètres. Elle est prolongée vers l'Est par une muraille dont 50 mètres sont encore apparents et remparés par les terres du côté du Sud. Une première salle en forme de niche demi-circulaire de 2 mètres sur 3 mètres, voûtée en plein cintre est tout à fait analogue à la ruine de l'Oued-Gueb ; au fond se voit une ouverture rectangulaire, porte ou fenêtre, à droite et à gauche deux petites niches sont creusées dans l'épaisseur du mur. A côté, s'ouvre une deuxième salle pavée en ciment rouge dont un angle est coupé pour faire place au massif d'une tour ronde toute en briques ($0^{m}80$ d'épaisseur de murs). Cette tour formant l'angle Sud-Ouest de l'édifice est reliée à une autre tour analogue de 4 mètres de diamètre située à l'angle Nord-Ouest, par une courtine brisée, également en briques, dont d'énormes blocs gisent à terre. Derrière cette deuxième tour, une salle carrée aux angles arrondis, entièrement revêtue de ciment rouge, comme un réservoir d'eau et précédée d'une muraille, forme la partie Nord de l'ensemble. L'édifice est entièrement rempli de décombres et de blocs de maçonnerie au milieu desquels croissent d'épaisses broussailles. Au pan coupé de la tour Sud-Ouest, un pan de mur se dressent encore sur 4 mètres de hauteur, portant plusieurs amorces de voûtes orientées dans différentes directions.

Ce bâtiment, où l'on ne trouve aucune pierre de taille et où se remarquent les mêmes procédés de construction que dans les ruines de la plaine des Karézas, serait peut-être une ancienne forteresse byzantine avec son aqueduc, bâtie au pied du vieux camp romain abandonné. Ce camp était du reste installé dans une position stratégique excellente, au débouché de la plus importante vallée pénétrant dans la montagne, au coude de la route venant de Paratianæ et allant à Hippône par la rive Nord du lac et la plaine des Karézas ;

6° Dans la même vallée de l'Oued-el-Aneb, à six kilomètres en amont du Ksar d'Abdallah-Jemel et à deux kilomètres au Nord des gourbis de Mitessa, se trouvent les restes d'un autre poste romain, établi sur

Croquis n° 22

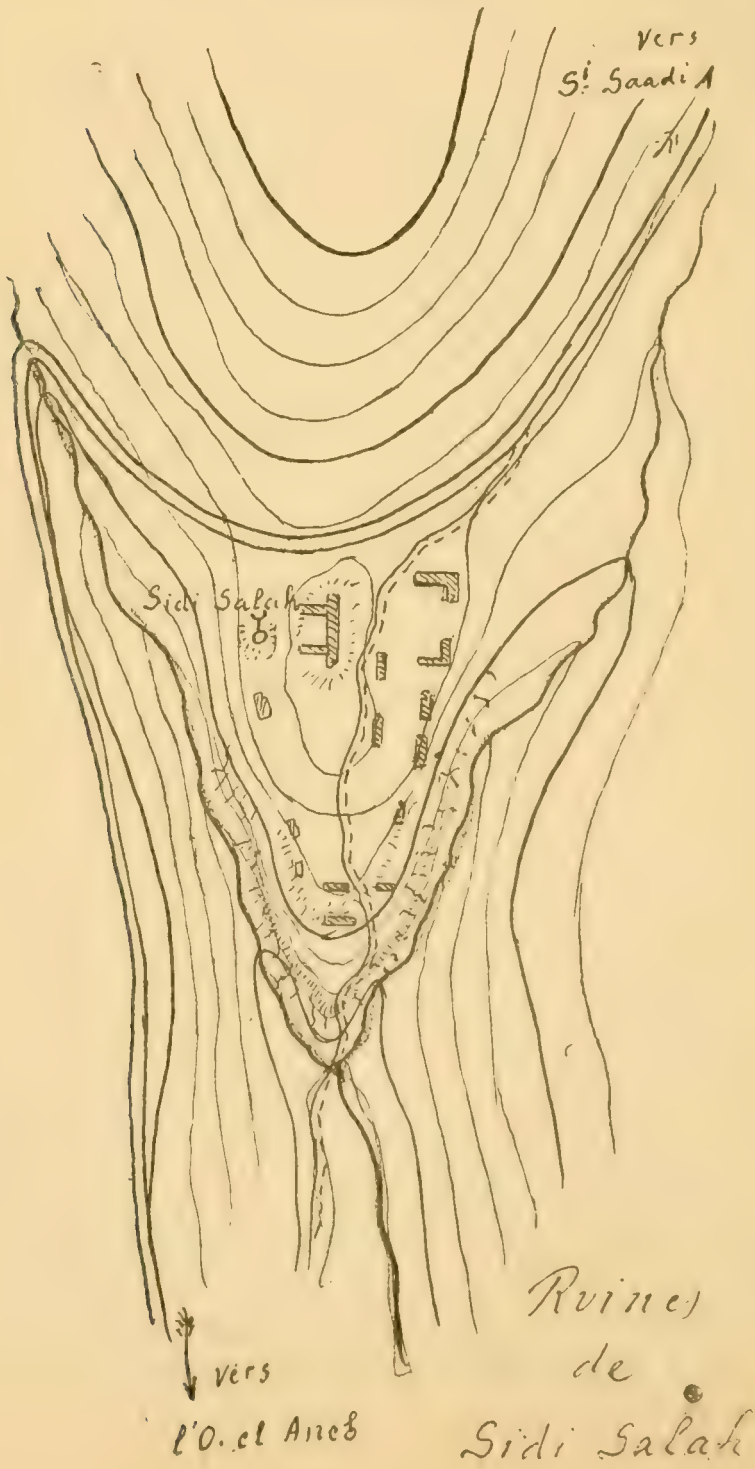

la croupe étroite et allongée qui porte la tombe de Sidi Salah. Les rochers qui dominent de leurs escarpements le confluent des deux torrents font à cette croupe une sorte de ceinture qui paraît avoir été utilisée comme une première enceinte. Au-dessus, une ligne de pierres de taille suivant à peu près une sorte de niveau, jalonne la véritable enceinte du poste. Au sommet de la croupe d'un tertre de décombres émergent quelques pans de murs qui indiquent la place du bâtiment principal. Mais la plupart des pierres ont été utilisées soit pour entourer la tombe du marabout, soit par la confection de la route ; aussi est-il très difficile de déterminer la forme et les dimensions exactes de ce poste. Il est traversé par un sentier partant du confluent des deux ruisseaux, reste sans doute de l'ancien chemin militaire destiné à relier le camp d'El-Ksar à la station de Sullucu en passant par le poste de liaison de Sidi-Salah ;

7° Sur la route de Bône à Aïn-Mokra, à 500 mètres Nord de la station de l'Oued-Zied, à l'entrée, par conséquent, du défilé des Karézas, on remarque sur

Croquis n° 23.

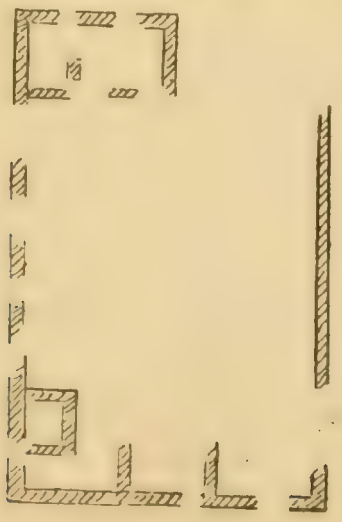

le mamelon du Djenan-el-Bey, des ruines où M. Fournel a retrouvé des scories de fer, mais qui par leur analogie avec celles d'El-Ksour nous semblent avoir été comme elles un poste militaire de relais de la route de l'Edough. Elles se composent d'une enceinte rectangulaire dont il reste encore sur le côté Ouest un long mur en maçonnerie, sur la face Nord un alignement de belles pierres de taille, à l'angle Nord-Est les traces d'un bâtiment et une salle cimentée, au Sud, enfin, les restes d'une construction importante mais complétement bouleversée ;

8° A 11 kilomètres de Bône, sur la même route d'Aïn-Mokra, derrière la maison du cantonnier, s'élèvent sur les escarpements d'un petit mamelon ro-

Croquis n° 25.

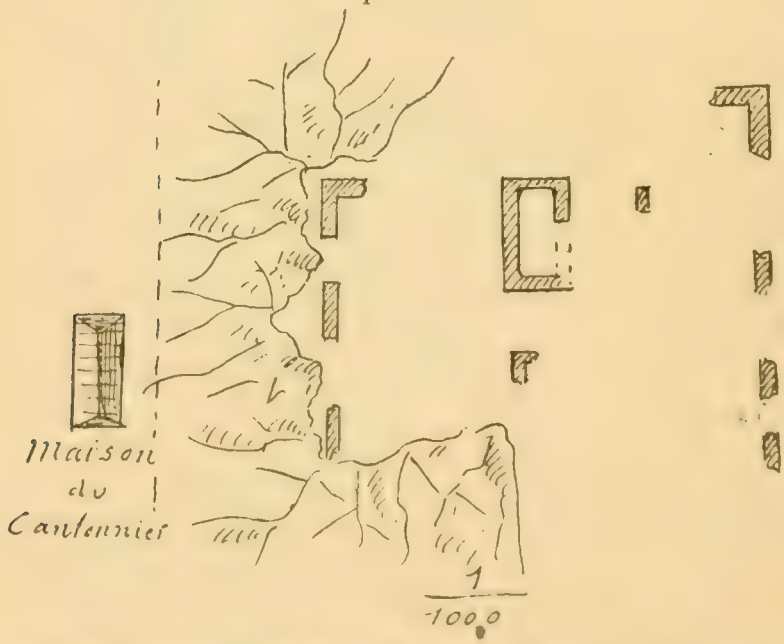

cheux les ruines d'un petit poste fortifié. Il se compose d'un bâtiment rectangulaire de 10 mètres sur 5 mètres, bâti en maçonnerie sur le rocher même, qui porte l'entaille d'un seuil de porte. Les angles de cet édifice sont arrondis intérieurement et les murs

enduits d'un ciment fait de petits morceaux de briques. A 20 mètres de part et d'autre du bâtiment central, les traces d'une enceinte qui du côté du Sud et de l'Est prolongeait l'escarpe du rocher.

A 300 mètres au Nord de cette ruine, on remarque sur le sol un rocher creusé en forme d'auge carrée, de 1 mètre de côté ;

9° A 9 kilomètres de Bône, sur la même route, près du Bordj-Scander, une construction importante mais cette fois sans caractère militaire, mérite de fixer l'attention.

Croquis n° 26

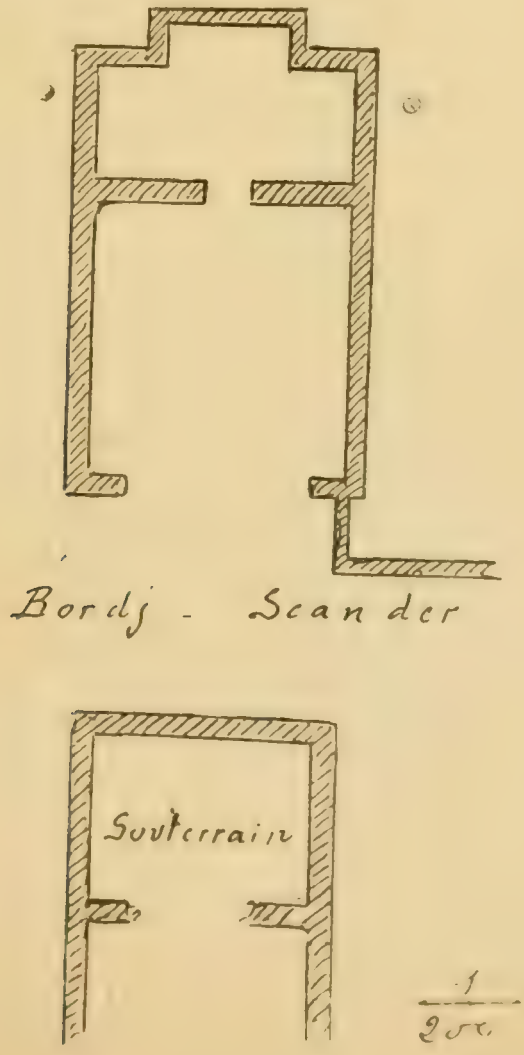

Elle consiste en un bâtiment de 9 mètres sur 5 mètres, composé de deux salles : l'une carrée, de 6 mètres de côté, possède un coin arrondi occupé par une niche demi-circulaire de $1^{m}80$ de hauteur, près de laquelle une fenêtre est encore visible. Cette salle communiquait par une baie en plein cintre avec une deuxième salle voûtée de 6 mètres sur 3 mètres, prolongée vers l'intérieur par une avancée de 3 mètres sur 1 mètre. Dans le prolongement de cet édifice est creusée, sous les flancs du mamelon où il s'élève, une longue citerne de 14 mètres sur 4 mètres, encore intacte et partagée par un mur en deux salles de grandeur inégale. Autour de cet ensemble des pierres de taille jalonnent un mur d'enceinte;

10° A l'entrée de la vallée de l'Oued-Deheb, et à 1,500 mètres Ouest de l'Orphelinat de Bône, un petit édifice carré est sans doute le vestige d'un poste d'observation destiné à surveiller ce vallon ;

11° A $2^{k}500$ de Bône, au sommet d'une petite butte qui domine la route de l'Orphelinat, un petit bâtiment carré analogue au précédent et pourvu d'une citerne devait jouer le même rôle de surveillance vers les pentes de l'Edough ;

Ruines du Bordj Skander

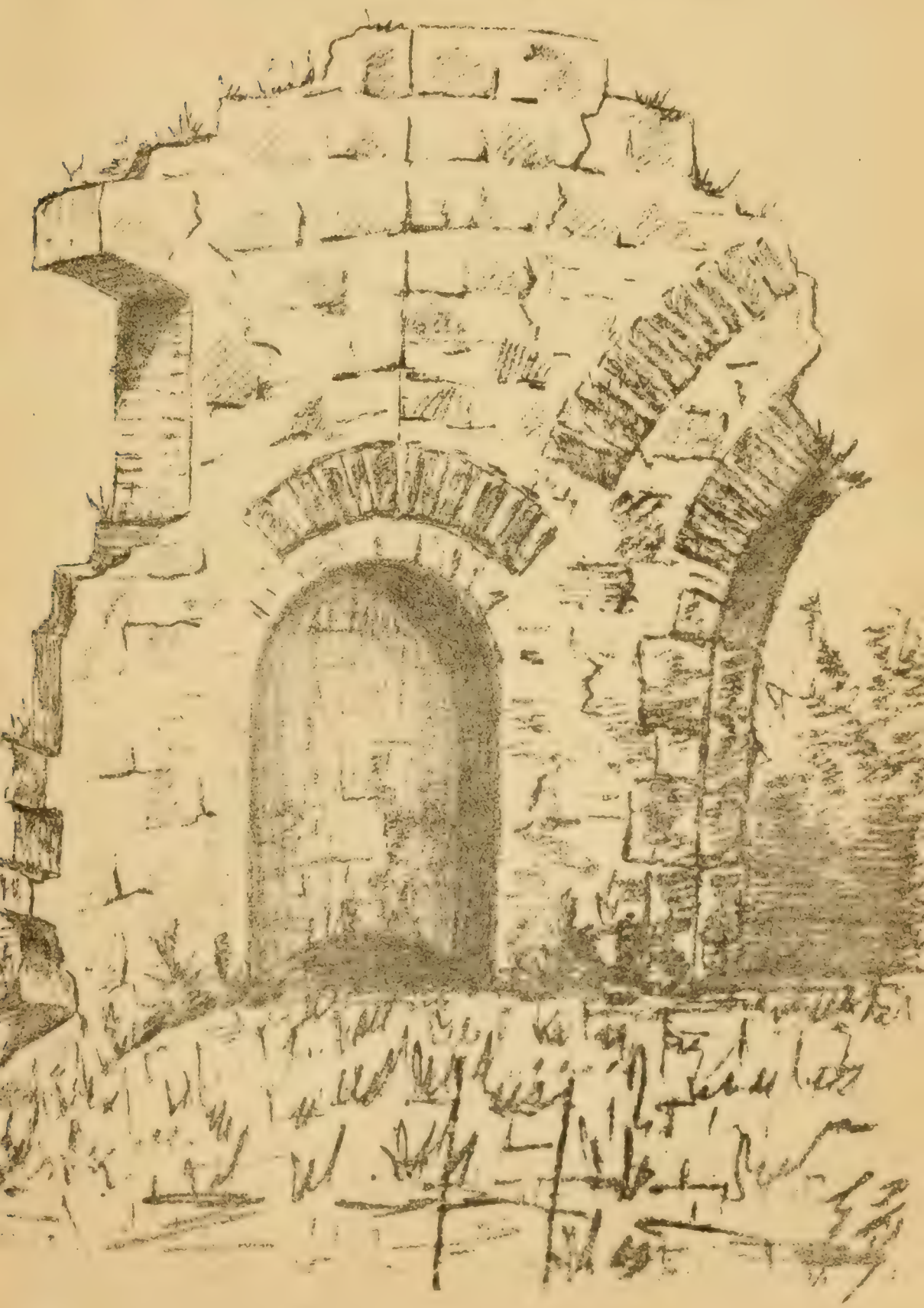

12° A 2 kilomètres Nord de Bugeaud, au col de

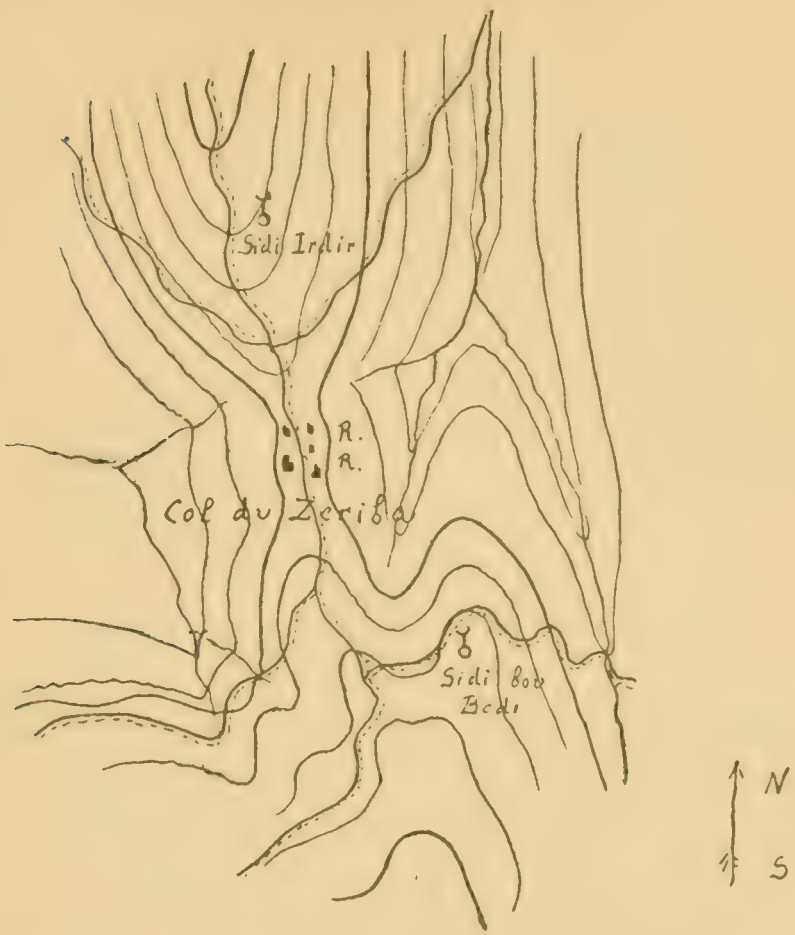

Zériba, où nous avons admis que devait passer la route d'Hippône à Sullucu, une série de tertres formés de décombres et de ruines occupe le seuil long de 100 mètres où se croisent les chemins qui franchissent la croupe. Sur l'un de ces tertres sont épars des blocs énormes de maçonnerie et de belles pierres de taille, parmi lesquelles se distinguent des pierres de seuil. Les autres mamelons renferment aussi quelques pierres de taille, mais ils ont dû être occupés depuis l'époque romaine, comme le prouvent des amoncellements de pierres et des traces de muraille en pierre sèche. Ces travaux ultérieurs ont trop bou-

leversé le terrain pour permettre de déterminer la forme et les dimensions des édifices primitifs.

Croquis n° 28.

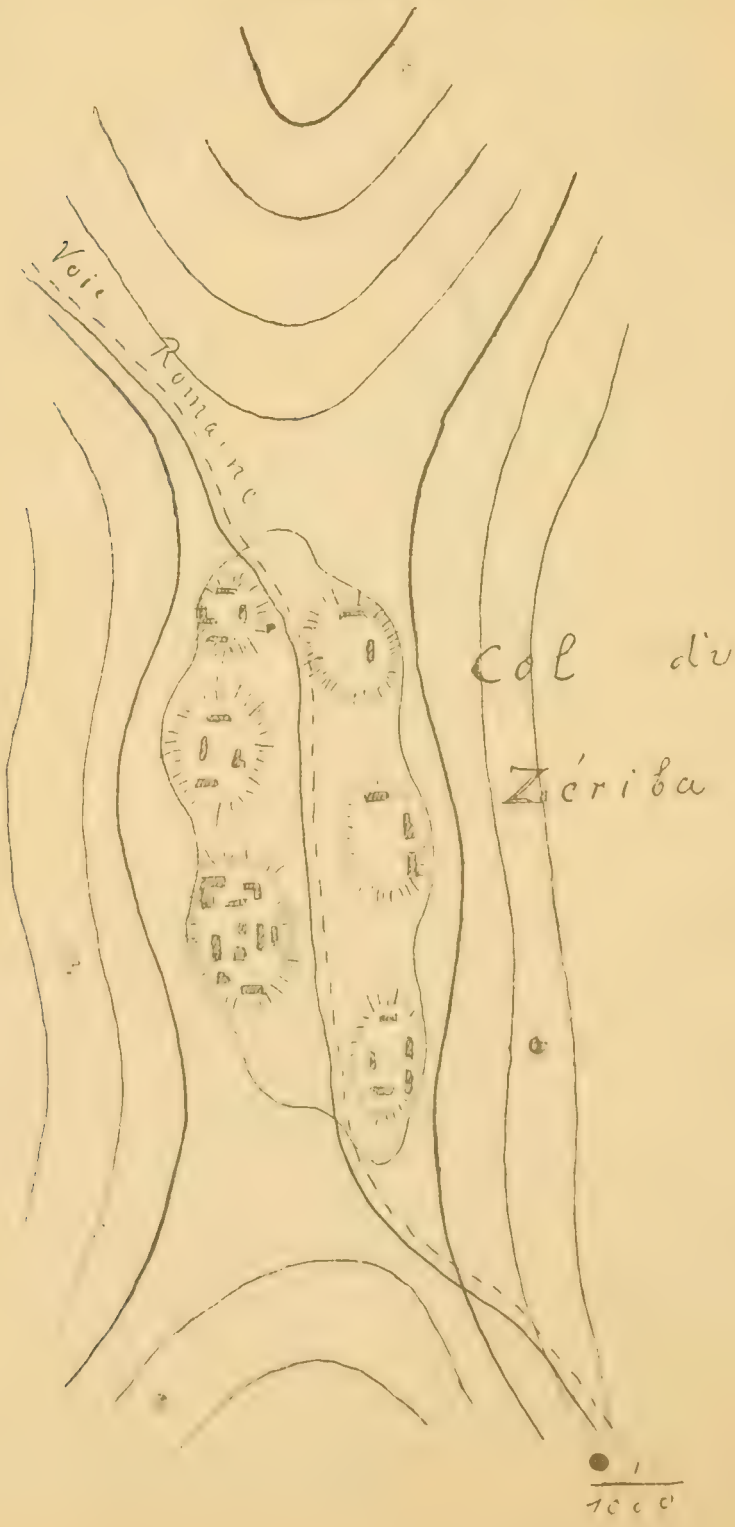

Cette énumération des quelques ruines que nous avons pu nous-même reconnaître dans l'Edough est nécessairement bien incomplète, un travail complet demanderait plus temps et de loisirs que nous n'en disposions. Mais toute restreinte qu'elle est, elle permet cependant d'entrevoir le caractère que revêtait l'occupation romaine dans ce massif.

M. le docteur Milliot qui, comme médecin de colonisation à Bugeaud et à Herbillon, a parcouru en tous sens les montagnes de l'Edough et a bien voulu nous donner de précieuses indications a été, comme nous, frappé du caractère exclusivement militaire qu'avait l'installation romaine dans l'intérieur de ce massif.

Les Romains, grands colonisateurs et surtout agriculteurs, n'avaient aucun intérêt à pénètrer dans ces montagnes de la Numidie. Les riches plaines alluviales, les hauts plateaux qui fournissaient en abondance du blé à la Métropole, possédaient des centres de population importants, des fermes riches et nombreuses. Quant aux régions improductives, inutilisables au colon romain, le vainqueur les avait abandonnées aux anciens maîtres du sol, n'y entretenant que des postes militaires destinés à surveiller ces Numides turbulents toujours prêts à s'insurger.

L'Edough, comme son voisin le massif de Collo, était sans contredit l'une de ces régions. Les Romains qui n'utilisaient pas le liège, pour qui l'exploitation des bois n'était pas encore une source de richesse, ne devaient guère tirer de ces forêts que des bêtes pour les jeux du cirque :

« *Nec præter marmoris numidici, ferarumque præventum aliud insigne* », nous dit Pline.

Aux principaux débouchés de la montagne ils s'étaient contentés d'établir des postes de surveillance, d'une force proportionnée à l'importance du passage, et destinés à empêcher le Numide, resté rebelle à l'influence romaine, de pénétrer dans la part du pays que s'était taillée le vainqueur.

C'est ainsi qu'au coude de l'Oued-el-Aneb, quand il sort des gorges de la montagne pour s'épanouir dans la plaine d'Aïn-Dalia, nous trouvons le Ksar d'Abdallah-Jemel, à son entrée dans la deuxième gorge un petit poste, enfin, à son débouché dans la plaine de Feïd-el-Maïz, le camp d'El-Ksour. De même, le poste de Sidi-Menoud commande le débouché de l'Oued-Ouïder (Oued-Enfech), dans la plaine des Beni-Mahammed. Plus loin, le fortin de Djenan-el-Bey joue le même rôle à l'extrémité du défilé des Karézas. Puis dans l'intérieur, des postes de moindre importance sont destinés à tenir les défilés où devaient passer les chemins militaires, comme les postes de Sidi-Salah, de Sidi-el-Menadi, de Zeriba, etc.

La présence des scories de fer retrouvées par M. Fournel dans quelques-unes des ruines que nous croyons être les restes de constructions militaires, n'a rien de contradictoire avec notre opinion. Les usines vandales ou byzantines ont, en effet, pu être installées ultérieurement dans des bâtiments primitivement construits pour un tout autre usage ; les procédés primitifs de la métallurgie, à cette époque, lui permettaient d'établir et de déplacer ses fourneaux sans grands frais.

Quant au système d'occupation militaire de l'Edough, tel que nous venons de l'exposer, n'est-il pas une fidèle application des principes enseignés aujourd'hui

pour la guerre de montagne et dont le célèbre Général Von Kühu passe pour être le père? Ces postes, d'importance croissante vers les débouchés des vallées, sont-ils autre chose que les emplacements de réserves tactiques puis stratégiques du Général autrichien?

En dehors des camps militaires, les stations de la côte que nous avons recherchées et dont nous avons essayé de déterminer l'emplacement n'avaient probablement elles-mêmes qu'une très médiocre importance.

Sur cette côte inhospitalière, les barques des anciens avaient besoin de trouver de nombreux refuges par les gros temps, aussi presque tous les points du rivage où la falaise laisse place à une petite plage un peu abritée portent-ils la trace de l'occupation romaine, mais d'une occupation très sommaire, quelques pans de mur avec les restes d'un aqueduc et d'un réservoir.

Il est probable que ces petits ports étaient, même à l'époque la plus florissante, de simples points d'atterrissement pour les barques possédant un réservoir pour les alimenter en eau, quelques magasins d'approvisionnements et, sans doute, un poste militaire. Il faut cependant en excepter Tacatua, ancienne colonie phénicienne, qui avait de tout temps conservé une certaine importance.

Sur toutes les parties de la côte ouvertes aux gros temps du Nord-Ouest, les grosses mers ont dû rapidement emporter les quelques constructions voisines de la côte, ou les ensevelir sous le sable ; c'est ce qui nous explique comment de Siur-Portus, de Muharur, de Zacca, il ne reste rien ou presque rien. Tandis que les stations abritées du Nord-Ouest ont encore aujourd'hui des ruines très visibles comme celles de Tacatua et de Cullucitanæ.

Quant aux chemins qui reliaient ces postes militaires et ces stations maritimes, il ne peut être question d'y voir de ces larges voies romaines comme on en admire partout ; ce devaient être, ainsi que nous l'avons admis pour les deux routes de l'Edough, de simples sentiers muletiers raides et étroits, en rapport avec le peu d'importance des stations qu'ils desservaient.

Un de ces chemins remontait certainement la vallée supérieure de l'Oued-el-Aneb, depuis le Ksar d'Abdallah-Jemel, pour gagner le poste de Sidi-Salah, franchir la crête de l'Edough au seuil de Sidi-Saadi et descendre sur Sullucu.

Un chemin analogue devait partir de Sidi-Menoud, remonter l'Oued-Enfech et rejoindre la route près de Tacatua, reliant directement cette petite ville à Cullucitanæ et à Paratianæ, sans passer par le sentier difficile de Muharur.

En résumé, dans l'Edough deux grandes voies de communication parallèles : l'une au Nord, passant près de la côte et desservant les bourgades mentionnées par les itinéraires, c'est la route de la Table de Peutinger, l'autre au Sud, passant au pied du massif montagneux principal et reliant les postes militaires établis aux débouchés des vallées. Deux voies perpendiculaires jalonnées elles-mêmes par de petits fortins défensifs relient les deux voies principales, font communiquer directement avec l'intérieur les stations les plus importantes de la côte et complètent ainsi l'organisation stratégique et économique du pays.

Voilà ce que la civilisation romaine avait fait de l'Edough. Nous avons vu précédemment quel parti,

après une interruption de plusieurs siècles, notre conquête en a su tirer en 50 ans d'occupation.

A Hippône a succédé notre moderne Bône, Philippeville a pris la place de Rusicade ; entre elles se dresse comme autrefois le même massif sauvage, couvert des mêmes forêts.

Des conditions économiques absolument dissemblables, une assimilation certainement plus profonde de l'indigène suffisent à expliquer les différences qui séparent l'installation romaine toute militaire de la colonisation actuelle.

Quoiqu'il en soit, il nous a paru intéressant de comparer ce qu'ont su faire de ce coin de terre, par exception resté le même, ces deux races conquérantes se succédant à douze siècles d'intervalles, en face d'un élément indigène demeuré toujours identique à lui-même ; et nous laissons à de plus compétents que nous le soin de conclure à la supériorité de la colonisation de la France ou de celle de Rome sur la terre d'Algérie.

Bône, le 15 août 1896.

G. D'ARMAN DE POUYDRAGUIN,

Capitaine breveté
au 3e Régiment de Tirailleurs algériens.

LES

FOUILLES DU DAR-EL-ACHEB

I.

NOTICE SUR DOUGGA

Les ruines de Dougga, l'antique Thugga, sont situées à 6 kilomètres au sud-ouest de la ville arabe de Teboursouk. Le pays où elles s'élèvent fut au nombre des régions les plus fertiles et les plus prospères de l'Afrique ancienne, la fréquence des vestiges de constructions, l'abondance des sources qu'on y rencontre encore, le prouvent suffisamment.

J'ai pensé qu'en dehors de l'étude des cités il devait être fort intéressant d'entreprendre l'exploration détaillée d'un point de la campagne de l'Afrique ancienne et j'ai tenté, par la recherche minutieuse des moindres ruines qu'il renferme, de montrer combien nombreuse était la population, quelle était son ingéniosité et aussi d'esquisser l'aspect que devait présenter autrefois la contrée.

C'est pour répondre au désir que m'a exprimé l'honorable Président de la *Société archéologique* de Constantine, pour faire connaître sommairement

les ruines qui entourent le Dar-el-Acheb que j'ai écrit cette notice. On me pardonnera donc de citer quelques passages du livre dans lequel j'ai exposé le résultat de mes recherches sur la campagne de Dougga (1), j'indiquerai ensuite quelle a été l'évolution de l'antique cité elle-même.

« La forme générale de la contrée est celle d'un « quadrilatère coupé dans le sens de sa longueur par « une ligne sinueuse de montagnes le long ou dans « le voisinage de laquelle étaient échelonnés les cen- « tres antiques.

« La voie de Carthage à Cirta marche parrallèle- « ment à cette ligne, de chaque côté de laquelle le « *facies* du pays est bien différent.

« A l'Est, est la vallée de Khalled, dominée par « les ruines d'El-Golea, Dougga, Aïn-Hedja et Te- « boursouk.

« Couverte de brousailles dans sa partie inférieure, « elle ne contenait, en dehors des municipes d'Agbia « et de Sustri, que des exploitations agricoles rares « et sans importance. Sur son sol, à peine revêtu « d'une légère couche de terre végétale, les oliviers « devaient être la culture à peu près exclusive. Deux « villages s'y élevaient seulement, là où sont actuel- « lement la mosquée de Sidi-ech-Cheïdi et le Bir- « Tersas.

« La partie supérieure de la vallée du Khalled était « au contraire d'une grande fertilité. Sur son humus « noir, humide, léger, parcouru par plusieurs ruis- « selets où l'eau coule abondante même en plein été,

---

(1) *Découvertes épigraphiques et archéologiques faites en Tunisie (région de Dougga).* — **Paris, Leroux, 1895.**

« s'élevaient de nombreux groupes d'habitations au-
« près des puits qui alimentent encore aujourd'hui
« les douars du voisinage.

« Si les pressoirs que l'on rencontre au pied des
« montagnes voisines nous indiquent que celles-ci
« était couvertes d'oliviers, c'était sans aucun doute
« les céréales que l'on récoltait dans la plaine.

« Le culte que l'on rendait dans ce pays à la déesse
« des moissons nous est une preuve de l'intensité de
« son développement agricole.

« On sait qu'à Agbia il y aurait un temple dédié à
« Cérès. A Musti, un sanctuaire de cette déesse pos-
« sédait un collège de prêtres et de patrons. Enfin,
« j'ai trouvé aussi à Henchir-Belda un texte (n° 405),
« indiquant que cette riche plaine était dominée par
« un temple de Cérès, bâti sur le piton du Djebel-Alia.

« De l'autre côté de Dougga, l'aspect de la contrée
« est tout différent. C'est un vaste plateau d'une al-
« titude supérieure aux plaines voisines, profondé-
« ment découpé par trois rivières abondantes en eau :
« l'Oued-Arko, l'Oued-Melah et l'Oued-Armoucha.

« Sur les flancs des croupes et des pics qui le
« dominent, dans ses nombreux vallons, jaillissent
« des sources limpides et fraîches.

« Les céréales, sur les mamelons qui séparent les
« ruisselets, les prairies et les vergers dans les val-
« lées et au voisinage des sources, les oliviers sur
« les parties rocheuses couvraient ses ondulations de
« leur verdure.

« C'était bien, on le voit, le pays des *saltus*, c'est-
« à-dire celui auquel s'appliquait le document d'Aïn-
« Ouassel.

« On rencontre à chaque pas les restes de bourgs « importants, des ruines de temples comme ceux « d'El-Bouïa, de Chett, d'Henchir-Soussa, les tours « à demi-écroulées de *castella,* des traces d'aqueducs « et de pressoirs.

« Si Uci Maius doit sa naissance à des considéra- « tions d'ordre militaire, le développement qu'elle a « acquis ultérieurement lui vient de la richesse de « la vallée dont elle fermait l'entrée.

« Ici encore la fertilité du sol nous est attestée par « plusieurs monuments élevés à Cérès. J'en ai, pour « mon compte, rencontré deux : l'inscription n° 517 « et le bas-relief d'Aïn-Sneub qui présente des orne- « ments ayant fort probablement trait au culte d'une « divinité protectrice des produits du sol.

« En outre des végétaux qui servaient à assurer « l'alimentation d'une nombreuse population agricole, « les forêts de chênes, d'oliviers sauvages et d'autres « essences, produisaient en abondance le bois de « construction et de chauffage.

« L'altitude relativement grande de la contrée, les « vents froids qui y règnent constamment, un sol « labouré avec soin et où l'eau des sources, captée « à son issue, n'imprégnait pas inutilement la terre, « toutes ces conditions devaient en faire un habitat « d'une grande salubrité.

« Je croirais volontiers qu'il y a eu, au pied de la « belle cascade qui domine Henchir Chett et aux en- « virons du temple élevé en ce point à Esculape, un « *sanatorium* où venaient passer l'été les valétudinai- « res ou les riches habitants des régions basses.

« Une telle configuration, une telle variété dans la « nature du sol avait encore cette heureuse consé-

« quence que le long de la ligne de faîte divisant en « deux la région de Dougga, et près de laquelle s'élevaient de populeuses cités, des montagnes rocheuses et taillées à pic offraient d'excellente pierre de « construction, d'un débit et d'un travail facile.

« Ainsi, les architectes des riches colonies avaient « sous la main, dans les vastes carrières que l'on « voit encore au voisinage de Teboursouk et de « Dougga, les matériaux nécessaires à la construction des édifices.

« Le nombre et la richesse de ceux-ci, à défaut « d'autre preuve, nous indiqueraient suffisamment « quelle était la richesse du pays et la fertilité du « sol. »

Il me suffira, pour appuyer d'une preuve concluante de cette richesse la description qui précède, de citer quelques chiffres. La région de Dougga, qui mesure environ 40 kilomètres de longueur sur 10 de largeur, m'a offert les restes de dix-sept agglomérations de plus ou moins grande importance, mais assez étendues pour qu'on puisse les considérer comme ayant formé des villes ou de très gros bourgs.

C'est au centre de cette région que, sur une colline élevée, se trouve le village de Dougga, dominé par le temple de Jupiter, dont la silhouette gracieuse se profilant de loin sur le ciel évoque le souvenir de quelque paysage de Sicile ou de Grèce.

Le nom de la localité n'a guère varié. Sa signification berbère : *takka*, pâturage, est à elle seule une description du pays où s'élevait la ville primitive et on se représente facilement les plaines humides, le sol spongieux et même, encore de nos jours, souvent

marécageux, des coteaux couverts de verdure où paissent les troupeaux.

Ainsi, dans un pays de plaines verdoyantes, de collines riches en eau, de crêtes boisées, s'élevait la vieille cité berbère. A cette époque où pays et tribus étaient en luttes constantes, elle avait été construite au centre d'une région fertile, mais en un point d'un accès difficile et pourvu cependant de sources. Bâtie à l'extrémité d'une colline, elle était défendue naturellement de trois côtés par un escarpement rocheux qui, sur la plus grande partie de sa longueur, n'a pas moins de 100 mètres de hauteur. Le seul côté qui ne fût pas protégé par la nature avait été abrité par un mur de grand appareil, en pierres simplement équarries, mais parfaitement assemblées en assises horizontales et sans mortier. De distance en distance ce mur était flanqué de tours carrées et la solidité de l'ensemble en a conservé une partie fort intéressante.

Deux sources alimentaient la première Dougga : l'une était située à quelques pas de l'enceinte, l'autre jaillissait immédiatement au sud de la ville. Les fouilles que j'ai pratiquées sur l'emplacement d'un temple de Saturne, ont montré qu'à l'est de la cité, sur un ressaut qui domine l'escarpement, il y avait un sanctuaire très ancien : aire vers laquelle les fidèles descendaient pour y porter leurs offrandes, y célébrer les rites et planter une stèle votive.

Au pied de l'enceinte, vers l'ouest de Thugga, est une nécropole mégalithique, et à un kilomètre de là, sur une colline isolée j'ai découvert et étudié une autre nécropole, de même époque et plus étendue (1).

---

(1) V. Carton, *Découvertes épigraphiques et arch.*, p. 355.
J'ai rencontré à Bulla-Regia un dédoublement analogue de la nécropole berbère, l'une à l'est de la ville, l'autre sur une colline isolée. Il n'y a peut être pas là une simple coïncidence.

Anisi, petite ville fortifiée, sur une colline escarpée, défendue d'un côté par un mur flanqué de tours, pourvue de deux sources, ayant un sanctuaire de Baal, simple champ planté de stèles et deux nécropoles mégalithiques, dominant un pays de pâturages, telle fut la Dougga primitive.

L'influence phénicienne s'y fit sentir de bonne heure, et si, de cette époque il nous est parvenu peu de vestiges, l'unique édifice que nous en connaissons suffit à lui seul à montrer qu'elle avait déjà acquis alors une certaine richesse. Il s'agit du célèbre mausolée dans lequel se trouvait une inscription bilingue, libyque et punique, à l'aide de laquelle on a trouvé la clef de la dernière de ces langues et qui fut enlevée par un Anglais Sir Thomas Reade.

Par sa corniche égyptienne, le chapiteau punique de certains pilastres, que caractérise une volute très développée, accompagnée de la fleur de lotus, par l'emploi de l'ordre ionique dans une partie de son ornementation, comme pour les deux langues de son inscription, cet édifice est l'image frappante de ce qu'était alors la société de Thugga: le Berbère pénétré par le Carthaginois, parlant sa langue, copiant ses procédés ornementaux et ceux que le peuple de navigateurs avait emprunté aux nations riveraines de la Méditerranée, avec quelques inscriptions puniques trouvées dans le temple de Baal Saturne et un chapiteau à volute que j'ai rencontré dans un mur en pierres sèches, ce mausolée est le seul document de cette époque qui soit connu jusqu'ici à Dougga.

Il est probable qu'un bourg phénicien s'était alors accolé à la cité berbère. Plusieurs inscriptions de la Thugga romaine qui portent la mention *pagus et*

civitas semblent indiquer que la constitution de la cité avait gardé des traces de cet état de choses. A en juger par la situation du mausolée, la nécropole punique était séparée des cimetières berbères, et située au sud de la ville. C'est dans le sanctuaire de Baal seul que l'on a jusqu'ici trouvé des traces de fusion entre les deux peuples. Les inscriptions puniques, à côté du symbole triangulaire, sur des stèles déjà plus chargées en ornements que les anciens monuments berbères, indiquent que ces deux éléments de la population se réunissaient pour honorer la double divinité phénicienne (Baal) et libyque (Ammon), sous le vocable de Baal-Ammon. Plus tard, la fusion s'acheva complétement et, sous l'influence romaine, phéniciens et berbères laissèrent ce souvenir de la double origine du culte pour honorer le dieu sous le nom de Saturne.

Les Phéniciens devaient déjà, à cette époque, adorer les divinités parèdres de Baal, Tanit et Echmoun. Le sanctuaire romain de Céleste, les stèles dédiées fort apparemment à Esculape, qui ont été trouvées à Dougga, sont les vestiges d'une tradition sans doute très ancienne.

Ainsi, à côté de la vieille ville fortifiée de Thucca, dont les grandes familles modifiaient déjà leurs mœurs sous l'influence phénico-grecque, se trouvaient un bourg commerçant punique, un sanctuaire de Baal, en voie de transformation, une nécropole dont les monuments étaient bien différents des dolmens grossiers du cimetière primitif. Telle était la cité qui précéda immédiatement la Thugga romaine.

Simple *pagus* au Ier siècle de notre ère Thugga, grâce à son importance, et sans doute aussi à son

empressement à copier le vainqueur, conquit successivement les titres de *civitas*, qu'elle avait à l'époque d'Hadrien, fut municipe sous Alexandre Sevère, et colonie sous Gallien (1).

Jusqu'au milieu du IIe siècle, l'aspect de Thugga ne s'est que très peu modifié. C'est seulement à cette époque, en effet, qu'elle éleva de nombreux et somptueux édifices. C'est un fait réellement frappant que la rapidité avec laquelle ceux-ci furent construits. Les temples de Jupiter et de Saturne, le théâtre, l'hippodrome, pour ne citer que ceux dont la date est certaine ont été édifiés en moins d'un siècle. Les trois premiers d'entre eux l'ont été en moins de 30 ans, et ce sont les plus importants de la ville antique. Si l'on ajoute à cela que beaucoup d'autres monuments paraissent, par leur style et quelques renseignements épigraphiques, être de la même époque, on se figure l'activité qui régna à cette époque à Thugga. Ce devait être un spectacle extraordinaire que les blocs énormes sortant à chaque heure d'une immense carrière, et chariés à travers la ville, et la vue de ces édifices en construction, à côté les uns des autres (2).

De nos jours, le temple de la triade latine, dont le faîte domine les maisons du village arabe, élève encore au-dessus du sol un portique soutenu par six colonnes corinthiennes, d'un superbe travail (3). En face de lui devait s'étendre le Capitole sur lequel ou près duquel s'élevait l'édifice romain que je décris ci-dessous, appelé par les indigènes le Dar-el-Acheb.

---

(1) V. Tissot. *Géogr. comparée de la prov. Proc. d'Afrique*, II, p. 345.

(2) V. Carton *Une campagne de fouilles à Dougga*. Lille, Daniel, 1894.

(3) V. Saladin. *Nouv. arch. des Missions scientif.*, 1892, p. 488.

Le théâtre (1), situé à l'extrémité orientale de la ville, et que j'ai débarassé des huit mètres de remblais qui le couvraient est « assurément, à écrit M. Gaston Boissier (2), le plus beau et le mieux conservé de tous ceux que j'ai vus en Afrique. » Il était adossé à la colline sur laquelle la ville est bâtie, en sorte que les gradins reposent sur le roc. Est-ce la raison qui les a préservés de la ruine ? Ce qui est sûr, c'est qu'on est d'abord frappé de leur merveilleuse conservation : « les arêtes y sont aussi vives, dit M. Carton, les coups de ciseau des tailleurs de pierre aussi nets que si le monument avait moins d'un siècle. De l'orchestre au sommet, il y en a vingt-cinq rangées, toutes restées en places. » Avec ses deux vomitoria, ses escaliers, un mur d'avant-scène d'un bel effet, l'ensemble de la cavea est des plus imposants. La scène, ornée de deux portiques de hauteur différente, dont vingt-six plus ou moins intacts ont été rélevés, avec ses trois renfoncements correspondant aux escaliers des trois portes, offre une disposition remarquable. Le sol, orné d'une mosaïque, et le sous-sol voûté en sont également bien conservés, ce qui est, on le sait, rare dans les théâtres antiques. J'y ai trouvé de nombreuses inscriptions et une belle statue de grandeur colossale.

Le temple de Saturne (3), situé hors de la cité, sur l'emplacement du sanctuaire primitif de Baal, et que

---

(1) V. Carton. *De Tunis à Dougga*. Lille, Danel, 1893. — Carton et Denis. *Notice sur des fouilles exécutées à Dougga*, *Bull. de la Société d'Oran*, 1893, p. 11. Des vues de cet édifice ont été publiées dans l'*Illustration*, 23 décembre 1893, et le *Tour du Monde*, 30 mars 1895.

(2) G. Boissier. *Revue des Deux Mondes*, 1896. *Promenades archéologiques*, p. 8.

(3) V. Carton. *Nouv. arch. des Miss. scientif.*, 1897, p. 367. *Le sanctuaire de Baal Saturne, à Dougga.*

j'ai déblayé, offre une disposition toute particulière, avec son suggestus précédant un portique derrière lequel s'élève une vaste cour entourée de colonnes, sur laquelle s'ouvrait un *sacrum*. Le plan de ce monument, élevé en l'honneur d'une divinité qui s'est confondue avec le Baal phénicien, est donc celui des temples orientaux.

Au pied de la colline où s'élève le village, près d'une source, sont des ruines très étendues, probablement les restes de thermes antiques. Dans leur voisinage, une demi coupole surmontée d'un canal cimenté, a dû jadis être une fontaine publique (1).

Pour compléter cette énumération des édifices connus de Thugga, je dois citer deux monuments qui n'ont pas encore était explorés et sur lesquels on ne possède aucune indication.

On connaît l'emplacement de trois portes triomphales. L'une d'elle, *Bab-er-Roumia*, a conservé son cintre, supporté par deux piliers ornés de niches carrées (2). Il reste, d'une autre, les soubassements et un pilastre cannelé. Les pierres écroulées qui l'entourent et à l'aide desquelles il serait peut-être possible de rétablir le monument, indiquent qu'il avait une véritable richesse.

L'hippodrome (3), situé non loin de la troisième porte, est assez détruit, mais il offre encore les deux extrémités demi-circulaires de sa spina, portant une belle inscription. Auprès de lui, on trouve un monument en mauvais état de conservation, mais dont le

---

(1) Carton. *Découv. épigr.*, p. 173.

(2) Saladin. *loc. cit.* p. 519.

(3) Carton, *Revue arch.* 1895, p. 229. *L'hippodrome de Dougga.*

plan (1), bien reconnaissable, doit être rapproché de celui du temple de Saturne. Il est possible que ce soit le sanctuaire de la troisième divinité de la trilogie punique, le seul qui ne soit pas exactement connu à Dougga.

Le temple de Cœlestis se trouve, en effet, à quelques pas de Bab-Roumia. C'est un édifice demi-circulaire, qui devait être extrêmement gracieux de lignes et de proportions.

Enfin, les nécropoles sont très étendues et si elles ont pu être primitivement placées, à la mode romaine, le long des voies antiques qui aboutissaient à la ville, elles ont fini par se toucher et lui constituer une enceinte continue. J'y ai relevé de belles inscriptions funéraires (2).

On y rencontre aussi les restes de nombreux mausolées. L'un d'eux mérite d'être particulièrement signalé. C'est un columbarium composé de plusieurs chambres, et dans l'une de celles-ci des niches contiennent des urnes cinéraires en pierre. L'un de ces vases portant une épitaphe est encore scellé en place dans le mur (3).

Pour achever cette rapide description, j'ajouterai que la nécessité d'agrandir leur ville a poussé les habitants de la Thugga romaine à faire disparaître l'escarpement qui la défendait vers le sud, du Dar-el-Acheb ou théâtre.

Lorsque la ville atteignit le degré de prospérité que

---

(1) Carton, *Mém. de la Soc. nat. des Antiq. de France*, t. LVI, n° 52. *Un édifice de Dougga en forme de temple phénicien.*

(2) Carton, *Bull. de la Soc. des Antiq. de France*, 1er trimestre 1891, p. 265.

(3) Carton, *Dec. épigr.* fig. 56 et 57.

révèlent ces édifices, les deux sources qu'elle renfermait ne lui suffirent plus et elle construisit un grand aqueduc pour aller chercher, à 12 kilomètres de là, les eaux de la source appelée maintenant Aïn-el-Hammam (1). Avec son vaste bassin de captation, sa conduite qui s'enfonce sous le sol jusqu'à 10 mètres de profondeur, et ses arches qui franchissent l'Oued-Melah, par une double rangée de près de 20 mètres de hauteur, l'appareil superbe de ses pierres à bossages cet aqueduc forme un ensemble d'un haut intérêt et donne une grande beauté à certains coins de la campagne de Dougga. Il aboutissait à deux groupes de colones, placés l'un en dehors l'autre en dedans de la ville.

Un autre aqueduc, de dimensions plus restreintes, amenait l'eau d'une source voisine de l'hippodrome à de grandes citernes situées à l'ouest de Thugga.

L'ensemble de ces trois vastes réservoirs pouvait recueillir plus de 16,000 mètres cubes.

Mais, pour la fièvre de construction qui animait les Thuggiens, le champ qu'offrait à leur activité la surface de la ville ne suffit bientôt plus et après avoir couvert les crêtes qui l'entouraient immédiatement, d'édifices, ils allèrent plus loin encore élever des témoignages de leur richesse.

En outre des huit voies qui la reliaient aux villes voisines, la célèbre route de Carthage à Théveste passait dans la vallée du Khalled, au pied de la colline où s'élevait Dougga, à environ 1,500 mètres d'elle. Une route reliait la cité à la grande artère militaire. A leur point de jonction, les habitants de Dougga

(1) Carton et Denis, *Bull. de la Soc. de géogr. d'Oran*, 1893, n° 3.

élevèrent un arc de triomphe (1) sur lequel les voyageurs pouvaient lire le nom de la cité dont ils apercevaient au loin les monuments. Enfin, non contents d'honorer Saturne dans leurs murs, les Thuggiens lui avaient élevé, à 8 kilomètres de chez eux, à Aïn-Mançoura, un autre sanctuaire (2). Ces deux derniers monuments donnent une idée de l'étendue du territoire de Thugga qui paraît avoir englobée celui du municipe d'Agbia, distant de deux kilomètres seulement.

Vint ensuite avec la décadence, la déchéance de la ville et l'abandon des monuments, non cependant sans que le christianisme ait amené la création de deux églises, dont l'une a conservé encore presque entièrement ses voûtes (3). Elles se trouvent en dehors de la cité elle-même.

L'époque byzantine a vu détruire plusieurs des monuments de Thugga pour sa fortification. Elle nous a laissé une enceinte formée, en effet, de pierres arrachées aux édifices de date antérieure, reliée à la vieille enceinte berbère, et un réduit dans lequel était englobé le temple de Jupiter.

Les ruines de Dougga ont été visitées par un grand nombre d'explorateurs. A part un déblaiement partiel du grand temple, opéré par nos troupes, ces édifices n'avaient été l'objet d'aucune fouille méthodique jusqu'à la mission que voulut bien me confier, en 1892, M. le Ministre de l'Instruction publique. A l'aide de fonds qu'il m'accorda et d'un subside de l'Académie des Inscriptions, j'ai pu déblayer le temple de Baal Saturne, le théâtre et la majeure partie

(1) Tissot, *loc. cit.* p. 347.
(2) Carton, *Déc. épigr.*, p. 70.
(3) Carton. *Ibid.*, p. 171, fig. 50.

du Dar-el-Acheb. J'ai pu également commencer à dégager le grand temple, de maisons qui s'y appuyaient et que, sur ma demande, le Gouvernement avaient expropriées. M. de La Blanchère qui était venu visiter, durant mes fouilles, les ruines de Dougga, y fit pratiquer ultérieurement des recherches dans le temple de Cœlestis. Ces travaux, des études de M. Saladin sur le grand temple, le mausolée punique, la porte de Bab-er-Roumia et celles que j'ai publiées sur d'autres édifices de Thugga, montrent l'intérêt qui s'attachent à cette cité et à la région qui l'entourent.

« Aucune ville de la province d'Afrique, n'est aussi « riche en ruines antiques ; avec un peu d'argent dé- « pensé d'une manière intelligente et quelques fouilles « bien dirigées, on pourrait en faire une grande « curiosité ; elle deviendrait facilement pour la Tuni- « sie ce qu'est Timgad pour l'Algérie (1). »

La bienveillance avec laquelle M. Boissier a parlé de la façon dont j'ai dirigé les fouilles de Dougga m'autorise à exprimer, après lui, le vœu qu'un déblaiement méthodique soit effectué, et à dire comment il devrait, d'après ma connaissance des ruines et du pays, être fait.

On pourrait chercher ici un autre résultat et un autre effet que ceux que produit le dégagement de Timgad. Ce serait moins l'aspect pompéïen des rues et des quartiers d'une cité antique — j'ignore, en effet, si les édifices privés y sont suffisamment conservés — qu'une réunion de monuments très remarquables par leur style et leur importance et la mise au jour de vestiges relatifs à l'existence, à l'évolution

(1) G. Boissier, *loc. cit.*, p. 6.

d'une cité, non pas créée de toutes pièces par les Romains, mais berbère d'origine, ayant passé ainsi par toutes les phases que lui ont imposées ses maîtres successifs. Ce serait non seulement une cité d'Afrique, mais la cité africaine qu'on offrirait ainsi aux savants.

Et d'ailleurs, la beauté du grand temple, du théâtre, l'intérêt qu'offrent les sanctuaires de Baal Saturne et de celui de Cœlestis, et l'hippodrome sont tels que toutes considérations scientifiques mises à part, celui qui les connaît désire qu'on en fasse la toilette, et qu'on lui évite les souillures continuelles auxquelles la soumettent les indigènes. Le fumier s'entasse chaque jour, plus épais, au voisinage du Capitole. J'en ai trouvé quatre mètres d'épaisseur dans le théâtre et, comme l'a constaté M. Saladin, le salpêtre ronge les soubassements du grand temple, dont un des piliers ne tient plus que par un prodige d'équilibre.

Tous ceux qui connaissent ces belles, mais malheureuses ruines et, en particulier, les maîtres de la science archéologique, qui les ont visitées en 1896, pensent que l'honneur et l'intérêt de la science française en réclament la mise complète au jour.

On me pardonnera, en raison des recherches qui m'ont fait, plus que quiconque, aimer ce point si intéressant d'émettre l'idée que l'on devrait encore élargir ce programme.

Dans la campagne de Dougga et ses alentours, les restes de temples, de bourgs, de castella, souvent bien conservés, s'élèvent sur les crêtes, aux bords des sources, près des puits de la plaine. Quel enseignement, quelle initiation à la vie intime de l'agriculteur africain, du paysan numide offrirait l'évoca-

tion, par quelques fouilles méthodiques, d'un coin de l'antique campagne ? Et ne pense-t-on pas que la constatation des efforts, de la patience avec lesquels l'antique cultivateur ont aménagé le sol, des résultats qu'il a su obtenir par un aussi considérable labeur ne seraient aussi suggestifs que l'étude des monuments d'une grande cité. Il est peu de régions de l'Afrique qui semblent pouvoir offrir, à ce point de vue, un aussi grand nombre de ruines. Comme exemple de l'abondance de ces ouvrages ruraux, je citerai ce fait que dans les environs de Dougga, sur une longueur de moins de 12 kilomètres, j'ai relevé les traces de douze captages de sources et aqueducs, avec réservoirs, citernes· nymphées, etc.

Si ce projet était exécuté, le voyageur qui, de nos jours cheminerait, comme le voyageur antique sur la voie de Carthage à Théveste, dont le stratum est si bien conservé, pourrait lire les distances sur les bornes milliaires qui gisent encore partout auprès de leurs bases; il s'arrêterait aux puits échelonnés le long de la route, saluerait les ruines des temples qui couronnent les crêtes ou, comme celui d'El-Bouïa, protégeaient les sources et lirait sur les portes des *prædia* le nom de leur antique propriétaire.

Comme terme extrême de ce pèlerinage, le visiteur aurait la vision de Thugga déblayée. Après avoir vu, dans la campagne, à quels travaux l'Afrique a dû sa richesse, il apprendra ici comment elle l'a employée.

Rêve si l'on veut que ce projet, mais rêve réalisable. Ma connaissance du pays, celle que j'ai du coût de la main-d'œuvre et des moyens à employer pour arrêter une telle entreprise me permettent d'affirmer que la somme nécessaire ne serait pas considérable.

II.

LE DAR-EL-ACHEB

Les indigènes de Dougga donnent le nom d'El-Acheb à une maison habitée par une famille de ce nom et construite sur les murs d'un édifice antique, dont la situation et l'exposition méritent tout d'abord d'attirer l'attention.

La cité de Dougga était bâtie sur les flancs d'une colline qui regarde au sud-est. Aussi, tous ses monuments publics étaient-ils d'une façon générale, tournés vers l'Orient. La vue dont on jouissait de leur entrée s'étendait au loin sur la vallée, et leur aite, dominant les habitations, pouvait s'apercevoir à une très grande distance.

Le Dar-el-Acheb, qui paraît avoir été un édifice public fait seul exception à cette règle (1). Sa porte regarde en effet vers le nord, et fait face au temple de Jupiter, Junon et Minerve placé un peu au-dessus de lui, sur le bord de la plate-forme qui le domine.

Les flancs de la colline étant fortement inclinés, sa partie postérieure a dû être surélevée et maintenue

(1) Il n'est pas, bien entendu, question des portes de la ville dont l'orientation dépend de la direction des routes qui passaient sous elles.

à hauteur de la façade par un mur qui s'élève à trois ou quatre mètres au-dessus du sol.

Il a certainement fallu des causes toutes particulières, et visant, soit la destination, soit la situation de ce monument par rapport aux rues et aux édifices voisins, pour que, renonçant à un mode d'orientation si généralement employé à Dougga, les architectes l'aient assis de cette façon.

Mes propres recherches n'ont pas ajouté beaucoup aux conjectures émises par MM. Saladin [1] et Boyé au sujet de sa destination.

Mais, si l'on considère qu'un grand nombre de bases de statues, de dédicaces impériales, se trouvent dans les murs des maisons voisines, que le Dar-el-Acheb est à peu près au centre de la ville antique, qu'il fait face au temple du capitole on peut admettre que les travaux considérables exécutés pour lui donner une orientation si particulière avaient pour but de tourner son entrée vers une place publique, d'où l'ornementation de sa façade pouvait être aperçue dans toute sa hauteur et que cette place était le forum. D'autres raisons qui seront exposées plus loin militent en faveur de cette opinion.

Je n'ai pu donner à la tranchée pratiquée en avant du monument la largeur nécessaire pour élucider cette question. J'y ai cependant dégagé une surface revêtue de larges dalles, ayant appartenu à la voie ou à la place sur laquelle il s'ouvrait.

La largeur de sa façade est de 22m30. En avant d'elle, trois marches conduisent à une plate-forme qui précède la porte d'entrée. Elles sont d'une excel-

(1) *Nouv. arch. des missions scientif.*, II, p. 485.

lente conservation et l'on constate même qu'elles ont subi jadis quelques réparations : un de leurs angles écornés a été remplacé par un petit parallélipipède de calcaire.

Cet emmarchement et la plate-forme qui le continue, sont limités de chaque côté par un mur bas composé d'une rangée de pierres calcaires, dont la première, plus large, paraît avoir supporté un pilastre placé en avant de la balustrade ou de la séparation qu'il supportait.

Sur l'une des marches (en *a* du plan), une série de petites cavités forment un jeu de billes analogues à celles qui ont été rencontrées sur le pavé du forum, à Timgad et à Rome (1). On remarque aussi sur une dalle de la plate-forme, une palmette. Un peu plus loin un dessin gravé à la pointe, près du seuil de la porte, renferme une flèche (ou la moitié longitudinale d'une palmette) dont la pointe est dirigée vers ce jeu de billes. Un peu plus à gauche on a figuré une série d'arcades dont les bases et les chapiteaux sont indiqués de façon sommaire.

Il est possible que ce dessin ait été indépendant de jeu de billes, mais on peut aussi, d'après sa situation, admettre que le point où il se trouve est celui où se plaçaient les joueurs pour les lancer ou qu'il faisait partie de l'ensemble constitué par ce jeu (2).

De chaque côté et en avant de la porte, s'élevaient

---

(1) Bœswilwald et Cagnat. *Timgad*, Leroux, 1892, p. 30.

(2) On pourrait, au premier abord, se croire en présence de quelque croquis, de quelque perspective d'édifice tracé par un architecte. Il est peu probable, en tous cas, que ce dessin soit contemporain de la construction du momunent, à cause de sa situation sur une dalle du seuil où il eût produit mauvais effet et n'eût pas manqué d'être usé par le va et vient des passants.

deux colonnes supportées par des piédestaux dont l'un est encore en place. La dalle qui le supporte offre un relief carré, à face supérieure oblique qui avait été ménagé pour assurer l'aplomb du fût. L'emplacement de l'autre est indiqué par une surface carrée et rugueuse ménagée sur le dallage poli.

Le piédestal, haut de 82 centimètres, présente sur ses quatre faces de haut en bas : un filet, un talon droit, un quart de rond, un cartouche rectangulaire encadré dans une moulure de peu de relief et d'un galbe particulier, un talon renversé, un filet, un tore, un socle.

Sur sa face supérieure et taillée dans le même bloc se trouve la base de la colonne. Elle est détériorée, mais on voit qu'elle ressemblait à celles des autres monuments de Dougga, étudiées dans cette campagne de fouilles.

Exécuté avec soin, mais d'aspect un peu lourd à cause de la brièveté de son dé, ce piedestal supportait un fût de colonne qui gît à son pied [1] C'est un magnifique monolithe offrant vingt cannelures rudentées, séparées par des listels de deux centimètres de largeur. Sa face supérieure est entourée d'un bourrelet circulaire destiné à assurer la fixité du chapiteau auquel elle était réunie en outre par un scellement renfermé dans une cavité cubique.

Rien de ce qui surmontait ce fût n'a été retrouvé.

La porte, à part quelques mutilations qu'ont subies ses moulures vers l'extrémité inférieure du chambranle, est intacte. Quoique un peu lourde d'exécution,

---

(1) Dans les planches jointes à ce travail, ce fût a été représenté comme s'il était en place sur sa base, de façon à indiquer les rapports qu'il avait avec les autres parties de l'édifice.

c'est un des plus beaux échantillons de ce genre qui nous soit parvenu en Afrique. Elle est formée de trois monolithes qui entourent un espace haut de 4 mètres, large de $2^{m}40$. Un mur a été élevé par les indigènes à l'intérieur de cette ouverture. On peut voir cependant au pied de chaque montant un petit parallépipède de pierre, en saillie, sur le seuil qui offre une échancrure demi-cylindrique destinée à retenir le pivot d'un vantail. Deux trous creusés dans la face inférieure du linteau montrent aussi que la porte était fermée par deux battants. La face postérieure de ce chambranle a des moulures différentes de celle de la face opposée ; le relief qu'elles forment en est beaucoup moins accusé.

Le mur de la façade repose sur une plinthe de $0^{m}50$ de hauteur. Il offre, de chaque coté de la porte, quatre pilastres engagés. Les deux plus rapprochés de l'entrée, cachés par les colonnes cannelées du portique, sont lisses. Les autres, ont au-dessus d'un socle sans ornementation cinq cannelures séparés par un listel.

Deux pilastres sont en outre placés aux angles antérieurs du monument. Sur leur base est sculpté un cartouche semblable à celui qui orne le dé des piédestaux des colonnes du portique placé près de la porte. Leur fût semble donc avoir eu une hauteur égale à celle de ces colonnes plutôt qu'à celle des pilastres.

La surface du mur qui correspond aux entrecolonnements est divisée à sa partie inférieure en trois panneaux formant un léger relief placés côte à côte et ayant la même hauteur, mais de largeurs différentes, le panneau central étant beaucoup plus étroit que les

autres. Les bords de quelques-uns sont taillés en biseau mais d'autres ne le sont pas, sans que quelque ordre ou quelque symétrie ait présidé à l'adoption de cette disposition.

De grandes dalles forment ce mur et leur surface correspond à celles d'un ou plusieurs panneaux, leurs joints ne coupant jamais ceux-ci en leur milieu.

La forme et la grandeur des matériaux de la façade sont donc déterminés par son ornementation et la première assise, les pilastres y compris, a la même hauteur que les panneaux. Il en résulte que tout le mur est coupé au-dessus d'elle par un joint rectiligne. Ce manque de liaison, avec la partie supérieure du mur, a dû certainement nuire à la solidité de l'ensemble.

L'assise placée au-dessus est formée de pierres de taille dont les joints ne répondent plus aux différentes parties ornementales de la façade, un seul bloc renfermant à la fois une portion de pilastre et une partie de l'entrecolonnement.

De ce qui surmontait cette partie du mur il n'a été retrouvé qu'un débris de corniche et une plaque de calcaire dont les bords ont une épaisseur égale à la saillie que forment les pilastres. Elle semble donc avoir appartenu au chapiteau de l'un de ceux-ci.

Les matériaux qui composent ce mur, grandes dalles placées de champ et posées horizontalement en occupent toute l'épaisseur.

Malgré le soin avec lequel il a été construit et orné j'ai relevé à plusieurs reprises, en mesurant les détails, des différences notables entre ses parties symétriques.

La largeur des pilastres oscille entre $0^{m}44$ et $0^{m}48$,

celle des entrecolonnements varie de $1^{m}72$ à $1^{m}48$, celle de la partie gauche de la façade est de $9^{m}70$, de sa partie droite $10^{m}10$.

En outre, les bords des panneaux ont été, on l'a vu souvent, taillés en biseau. Mais quand ils correspondent à des joints, ils ne le sont pas. Les bases des pilastres sont souvent plus larges que les fûts, mais dans d'autres cas cette différence n'existe pas.

Devant de telles variations, j'ai cru longtemps à des erreurs de mensuration de ma part. Il m'a bien fallu reconnaître, cependant, que si, en certains points, la largeur totale du mur a pu augmenter par suite d'une légère dislocation, certaines mesures, qui pouvaient être influencées par ce phénomène, ne correspondaient pas exactement, et que le manque de symétrie est bien réel.

Des incorrections de même ordre que j'ai relevées dans d'autres monuments de Dougga montrent que de tels faits y sont assez ordinaires.

Entre la façade et l'espace dallé qui s'étendait au devant d'elle se trouvait une série de constructions remaniées à différentes époques et qui présentent une confusion telle qu'il est souvent difficile de reconnaître ce qui a appartenu à l'édifice primitif.

De chaque côté de la plate-forme, les fouilles ont été poussées au-dessous du sol ancien, dont le niveau est indiqué par le soubassement, au point où la surface en est brute. Il y avait là un espace limité vers l'extérieur par un mur de grand appareil, en matériaux très réguliers, et un peu plus élevé que le pied de la façade.

Le sol en était recouvert de dalles dont il ne reste qu'un fragment vers l'un des angles.

Immédiatement en avant des marches de la plate-forme, le dallage de la place publique ou de la voie offre une ligne de pierres assez étroites, un peu surélevée, s'étendant de chaque côté de la façade et parallèlement à elle, formant comme un socle sur lequel s'élèvent les constructions adossées à cette dernière. Cette rangée de pierres s'interrompt, à l'entrée de l'espace dallé, de chaque côté d'un seuil. On verra plus loin que de petites pièces accolées à ces espaces ont la même disposition et que le seuil en est encore flanqué par les extrémités inférieures de montants de porte. La disposition paraît avoir été sinon identique du moins analogue.

A la partie antérieure de l'une de ces aires dallées, vers son angle extérieur, on remarque un mur formé de trois lits de pierre. Sur son bord supérieur repose le socle d'un stylobate qui n'appartient pas à l'édifice primitif. Ses moulures ne se raccordent pas avec celles d'une pierre semblable placée sur un mur adjacent et qui est en place. Un fragment de socle de même genre se trouve auprès de la base de la colonne, voisine de la porte.

Une autre trace des remaniements, dont ces constructions ont été l'objet, existe sur la paroi de l'aire symétriquement placée. C'est un mur en moellons reposant sur la pierre du socle qui la surmonte.

Quoiqu'il en soit, un fait se dégage de l'étude de cette partie du Dar-el-Acheb, c'est qu'il y avait de chaque côté de la plate-forme un espace dallé dont elle était séparée par un mur ou une balustrade.

Des statues, des tables portant des règlements pouvaient y avoir été placés, si comme il est probable, le forum se trouvait en ce point. Une grande

cavité creusée dans une pierre de la façade et qui traverse le mur de part en part, des trous de scellement pratiqués à diverses hauteurs ont dû servir à les fixer.

En dehors de ces deux aires dallées se trouvent de chaque coté du monument les vestiges d'une petite pièce étroite ressemblant assez à un couloir. Elle était fermée en avant par une porte aux chambranles ornés de moulures. J'avais pensé tout d'abord que c'était l'entrée de sous-sol voutés sur lesquels s'élevait le monument. Aucun indice n'est venu corroborer cette opinion. Comme je l'ai déjà fait remarquer, un socle surmonte les deux murs qui limitent ces petites pièces donnant à penser qu'il supportait un édicule ou un motif de marbre ou de bronze situé en arrière et au-dessus de ces portes latérales, c'est-à-dire vers les angles de la façade.

Si l'on se trouve bien réellement ici sur le forum il est possible qu'on ait élevé à un moment donné en avant de l'édifice, une série de petites constructions qui en étaient les dépendances ou même des boutiques

La face postérieure du mur de la façade est brute. Immédiatement en arrière d'elle se trouve une cour bordée autrefois sur ses faces latérales par une galerie.

Le sol antique, qui est encore celui de la maison indigène, était revêtu de fort belles dalles à la surface desquelles on remarque des rainures, disposées de façon à circonscrire quatre rectangles situés vers ses coins [1]. Ces dépressions longitudinales ont un

---

(1) V. *Timgad*, pl. XII, des rainures semblables dans le dallage d'un rond, ayant, d'après les auteurs servi à porter une balustrade.

centimètre et demi de profondeur et quinze centimètres de largeur.

Elles offrent des cavités à section horizontale carrée, profondes de 8 à 20 centimètres qui sont situées, les unes sur les longs côtés des rectangles, les autres à chacun de leurs angles et qui devaient recevoir l'extrémité inférieure de montants entre lesquelles les rainures devaient loger le mur de cloisons ; ces dernières, à en juger par le peu d'épaisseur des montants, étaient probablement en bois ou en plaques de marbre.

Le dallage de chacun des rectangles n'est pas également bien conservé. Mais il est possible en les complétant l'un par l'autre d'avoir une idée bien exacte de leurs dimensions. Vers l'angle de l'un d'eux, auprès de la porte d'entrée, se trouvent des rainures à fond oblique semblables à celles des seuils des portes à deux battants du temple de Saturne et du théâtre. C'était l'entrée des espaces circonscrits par les cloisons.

En un point de la cour, on a mis au jour une conduite cimentée qui conduisait les eaux de pluie à une citerne dont on voit, placé contre la plinthe du portique, l'orifice demi-circulaire, entouré d'une dépression carrée, encastrement du couvercle.

La cour est limitée vers les côtés par un socle ou une plinthe haut de $0^{m}20$ centimètres qui présente, de distance en distance, sur sa face supérieure une saillie carrée sur laquelle s'élevaient autrefois des pilastres. Des tronçons de ceux-ci se trouvent dans les murs de la maison arabe. Ils sont cannelés sur trois de leurs faces et bruts sur la quatrième.

Quelques parties d'un entablement, dont la frise

porte une inscription, ont été trouvées dans les murs du Dar-el-Acheb et dans le sol des rues avoisinantes, où quelques fouilles ont été pratiquées pour les rechercher. La longueur de ce texte empèche d'admettre qu'il ait été gravé sur la façade ; il devait surmonter le portique de la cour. Malheureusement aucun des tronçons qui en ont été retrouvés ne renseigne sur la destination qu'avait le monument.

Hauteur des lettres 0m20

1 O♡SAL ⸗ 2 ATORIS♡C| 3 AESARIS♡M♡AVR 4 NI♡AVGVS

5 ISSIS♡HS♡C♡MIL♡A 6 O♡ET♡FAVST 7 ♡IN 8 CIVITATIS♡SV

9 E♡FECIT♡IDEM| 10 PATRIS♡ETF 11 VM♡DEDIT♡ET♡DED

12 TIA 13 AIOIIIS[*cur*]*atoris* 14 ACILIB 15 ERORVM

Pr]*o sal*[*ute Imper*]*atoris Cæsaris M(arci) Aureli(i) Antoni*]*ni Augus*[*ti..... prom*]*issis sestertiis centum millia a*[.....]*o et Faust*[*in ..... et*] *in*[*latis ... patronus ?*] *civitatis su*[*ae propriâ pe*]*c(unia) fecit idem*[*que.....*] *patris et* [*filioru*]*m ded(it) et ded*[*icavit*].....

Ce texte date du règne de Marc-Aurèle.

J'ai publié ailleurs (1) un fragment d'inscription trouvé tout près du Dar-el-Acheb, parmi les matériaux qui provenaient de ce monument et qui fait mention du même empereur. Il est possible qu'elle en provienne également.

Le portique supportait le toit d'une galerie s'appuyant d'autre part sur le mur extérieur de l'édifice,

(1) *Découvertes épigraphiques et archéologiques faites dans la région de Dougga*, p. 157, n° 288. Dr Carton, 1895, Lille, imprimerie Danel.

qui est en blocage renforcé par des chaînes verticales de pierres de taille. Ce mode d'architecture est employé dans la plupart des grands édifices de Dougga de cette époque ; je l'ai retrouvé au temple de Saturne et au théâtre.

Quelques fragments d'architecture trouvés dans les maisons arabes complètent les renseignements fournis par les fouilles. Ce sont de nombreux débris de plaques de marbre et de porphyre vert ou rouge, plusieurs piédestaux de colonnes cylindriques et un chapiteau de forme rectangulaire que j'ai découverts dans la maison du cheikh. J'ai pu dégager aussi des ruines de la maison indigène un petit linteau de porte orné de beaux rinceaux, sur lequel se trouvent quelques caractères.

Longueur : $1^{m}20$. — Largeur : $0^{m}40$. — Epaisseur : $0^{m}35$. — Hauteur des lettres : $0^{m}09$.

*Ge*RMANICI · MAX*imi*

Je rappellerai enfin que le linteau d'une chambre de la maison est formé par une stèle que M. Saladin a décrite et reproduite, que j'ai publié aussi, avec quelque différence d'interprétation [1]. J'ajouterai à son sujet que le propriétaire de la maison, Lacheb, dit avoir trouvé cette pierre dans le sol même de la chambre où elle est actuellement. Elle semble donc avoir appartenu à l'édifice qui vient d'être étudié et c'est pour cela qu'il convient d'insister sur son caractère votif révélé par l'existence des sigles que j'y ai signalés :

V. S. L. M.
v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito)

---

(1) M. Saladin, *loc. cit.*, pl. VIII. Dr Carton, *loc. cit.*, p. 158, fig. 48.

et qui a peut être quelque rapport avec la destination de ce monument.

A la partie postérieure de la cour, le sol s'arrête au-dessus d'un mur en blocage qui n'a pour toute ornementation qu'un simple bandeau. L'élévation de ce mur au-dessus du sol actuel est d'environ 3m50. L'édifice se terminait-il en ce point ?

Il est possible que ce qui vient d'en être étudié n'en soit qu'une partie.

Si l'on se reporte au plan on constate, en effet, la présence d'un mur qui est en grand appareil et à bossages, à 4m20 en arrière de celui dont il vient d'être question. Les deux angles qui le limitent, engagés dans une maison habitée par le cheikh, sont dans le prolongement des murs latéraux du Dar-el-Acheb.

Un troisième mur en blocage et parallèle au précédent se trouve un peu plus loin. Enfin, plus loin encore, une série d'arcades qui supportent une terrasse, semblent avoir été l'entrée d'un sous-sol ; voûte destinée à compenser l'inclinaison de la colline, de façon à rendre plane cette partie du monument.

L'ensemble ainsi formé aurait présenté trois étages ou terrasses s'élevant en gradins sur le sol en pente dont le supérieur eut été la cour du Dar-el-Acheb et l'inférieur l'aire supportée par ces voûtes.

A vingt mètres environ au-dessous des arcades se trouve un groupe de citernes très importantes que j'ai étudiées ailleurs (1) et qui touchent les ruines d'un édifice considérable.

---

(1) *Bull. de la Soc. de géogr. d'Oran*, janvier-mars 1893, t. XIII. Par suite d'une erreur de copie les angles extérieurs de ces réservoirs ont été indiqués comme se rejoignant à angles droits tandis qu'ils forment un parallélogramme non rectangulaire.

M. le lieutenant Boyé, s'appuyant sur ce qui est apparent de ce dernier, croit que ce fut autrefois des thermes. L'aspect extérieur du monument comme l'existence des citernes qui devaient le desservir rendent cette opinion assez probante (1). M. Saladin pense que les bains publics de Thugga étaient sans doute au Dar-el-Acheb.

Ces opinions ne sont peut être pas inconciliables et les constructions différentes, dont parlent ces auteurs, ont pû former un seul et vaste ensemble. Il est vrai que l'étendue de ces thermes eut été considérable. Mais cette considération, loin d'être une objection à une telle manière de voir, la corrobore plutôt. On sait, en effet, que ces monuments avaient des dépendances : gymnases, portiques, promenades à ciel ouvert, plantations d'arbres, bibliothèques, stades,etc., qui couvraient une très grande surface.

A l'époque où fut construit le Dar-el-Acheb, Thugga parvint, sous les Antonins, à un haut degré de prospérité dont témoigne le luxe des édifices qu'elle a élevés alors en peu d'années (2). Il est assez naturel d'admettre qu'une cité qui avait fait des dépenses considérables pour édifier un superbe aqueduc et en amener les eaux dans de vastes réservoirs se soit plu à couronner l'ensemble de ses travaux hydrauliques par la construction d'un aussi vaste établissement.

Le Dar-el-Acheb, par son voisinage du grand temple dédié à la triate latine, par son existence proba-

---

(1) Les piliers d'une grande salle à voûte d'arête rappellent beaucoup ceux des thermes de Tabraka *(le Quesqués)* et de Bulla Regia. Dans cette dernière localité, il y a, en outre, accolée au monument principal une série de voûtes, de citernes, qui le desservaient.

(2) V. Dr Carton. *Une grande cité de l'Afrique romaine.* — Lille Danel, 1894.

ble sur un des côtés du forum et sa situation au centre de la *civitas*, comme par l'intérêt qu'offre l'architecture de sa façade, mérite d'être l'objet de recherches plus étendues que celles que m'ont permises les ressources dont je disposais. Il est fort probable que la seule destruction des murs de la maison indigène qu'il m'a été impossible, faute de ressources, d'entreprendre, amènera la découverte d'un des tronçons de l'entablement qui en faisait partie et révélera quelle en était la destination. Nul doute que l'étude d'un édifice aussi heureusement placé, et dont la construction riche et soignée, révèle l'importance, n'ajoute d'intéressants renseignements à ceux que nous offre la liste déjà longue des monuments de Thugga.

Dr CARTON,

Médecin-Major.

PIOCHES ROMAINES

Découvertes a Bouhira, par M. MOREL

En 1896, M. Morel, propriétaire à Bouhira, trouvait dans les fondations d'une ruine romaine les deux pioches qui figurent dans notre dessin sous les nos 1 et 2. Ces outils, entièrement oxydés, étaient enfouis à un mètre et demi au-dessous du sol actuel, et leur état, ainsi que l'endroit où ils avaient été découverts, auraient suffi à leur attribuer une très lointaine origine.

Comme on peut le voir en comparant les croquis nos 1 et 2 à la pioche arabe *(fès)* qui est figurée sous le n° 3, l'acpect général des deux pioches que nous supposons romaines est bien, au premier ahord, celui des instruments indigènes encore en usage dans l'Algérie tout entière. Mais les fellahs auxquels nous les avons montrés ne s'y sont pas trompés un seul instant et, au premier coup d'œil jeté sur ces objets, ils se sont catégoriquement prononcés pour l'origine *roumane*.

En effet, non seulement la partie antérieure de nos outils affecte la forme aplatie des pioches françaises au lieu de se terminer en bec comme les fès arabes, mais — et c'est là le signe caractéristique — l'œil diffère complétement dans l'un et l'autre type de pioches : jamais forgeron kabyle n'a su forger un œil cylindrique tel que celui qui est représenté dans les

nos 1 et 2, et l'ouvrier indigène le plus adroit donne toujours à cette ouverture la forme d'un œil humain largement fendu. Nous avons obteuu, à cet égard, une conviction absolue en présentant nos deux pioches à plusieurs forgerons kabyles, de Sétif, qui tous ont été unanimes, et en les comparant à de nombreux spécimens mis à notre disposition.

Ceci posé et l'origine romaine (ou berbère) des nos 1 et 2 bien établie, il est facile de constater que le fès indigène n'est que la corruption de la pioche antique, modifiée seulement dans une de ses parties : la tête. Cette transformation s'explique d'ailleurs facilement par ce fait, bien connu de tous les colons, que l'indigène actuel — devenu trop paresseux pour cultiver la terre et parfaitement incapable de biner un jardin — ne se sert plus de son fès que pour défricher et dévaster les forêts.

Dans ces conditions, la pelle lui était absolument inutile, tandis qu'un bec solide et susceptible de se transformer en levier pour soulever les souches et briser les racines lui devenait indispensable. Pour le même motif, la partie postérieure se modifiait également, prenait plus d'importance et devenait une véritable hachette.

La découverte de M. Morel est donc, à un certain point de vue, intéressante, et nous avons tenu à la signaler en rappelant, par la même occasion, le soc de charrue trouvé par M. C. Viré, dans une sépulture romaine, à Bordj-Menaïel.

L. JACQUOT,
Substitut à Sétif, Membre correspondant.

N.-B. — M. C. B., dans son intéressante étude intitulée *Recherches étymologiques à travers bois, Annales fores-*

tières, n° du 15 mars 1897, page 179, décrit ainsi la doloire : « Outil à deux fins, servant de hache et de pioche à bois ; se disait en latin *dolabra*. En vieux français les copeaux, coupeaux, étaient des doleures, du verbe doler, fils de tollere, enlever, dont le radical a fait aussi dolabra. »

L'instrument que nous avons en notre possession ne répond-il pas exactement à cette définition de la dolabra romaine ?

BIAR-HADDADA

(les Souterrains)

PAR

M. L. JACQUOT,

Substitut a Sétif,

MEMBRE CORRESPONDANT

On a beaucoup discuté sur ces fameux souterrains de Biar-Haddada et, à l'heure actuelle, personne n'est encore fixé sur leur destination primitive. Peu d'archéologues, d'ailleurs, ont eu l'occasion de les visiter, et la légende arabe en a singulièrement grandi les proportions.

En réalité ces puits, — dont la profondeur moyenne au-dessous du niveau du sol actuel ne dépasse pas 15 pieds, — ont un développement maximum de moins de 200 mètres, et une heure suffit amplement à en parcourir toutes les ramifications.

On y accède par un escalier en pierres de taille et à ciel ouvert donnant dans une galerie qui se divise presque aussitôt en deux branches principales, larges de $1^{m}10$ à 2 mètres et hautes de $1^{m}80$ à $2^{m}10$. Chacune de ces branches aboutit à un puits communiquant avec la surface du sol, et de ce même puits

partent différent boyaux, les uns horizontaux, les autres plus ou moins inclinés, mais toujours tortueux et allant en se rétrécissant jusqu'à ne plus pouvoir livrer passage qu'à un homme rampant à plat ventre.

De ci, de là, sur les parois des grandes communications et de certains carrefours, sont pratiquées des niches destinées à recevoir des lampes de mineurs.

D'après la tradition locale, les trois puits qui existent actuellement et qui servent à l'éclairage et à l'aération du souterrain n'auraient été percés qu'à une époque relativement récente : primitivement, la seule communication avec l'extérieur consistait dans l'escalier maçonné dont nous avons parlé.

Comme on peut en juger, en jetant un coup d'œil sur le croquis que nous avons joint à ces lignes, on ne trouve aucune symétrie dans ces galeries, qui paraissent plutôt des cheminements de recherches qu'un travail entrepris à la suite d'un plan bien déterminé d'avance.

S'agissait-il de découvrir une source, un endroit favorable au percement d'un puits semblable à ceux qui existent encore dans les environs ? Peut-être. En tout cas, j'écarterai l'idée d'une exploitation de terre à potier, car le sol dans lequel sont percées les galeries est de nature tufeuse, et toutes les personnes que j'ai pu consulter, aussi bien les colons que les indigènes, repoussent également cette hypothèse et déclarent la terre du souterrain absolumment impropre à la fabrication des poteries.

D'autre part, il y a lieu de remarquer qu'il n'existe de maçonnerie nulle part ailleurs que dans l'escalier d'accès et dans une logette, où une pierre de taille

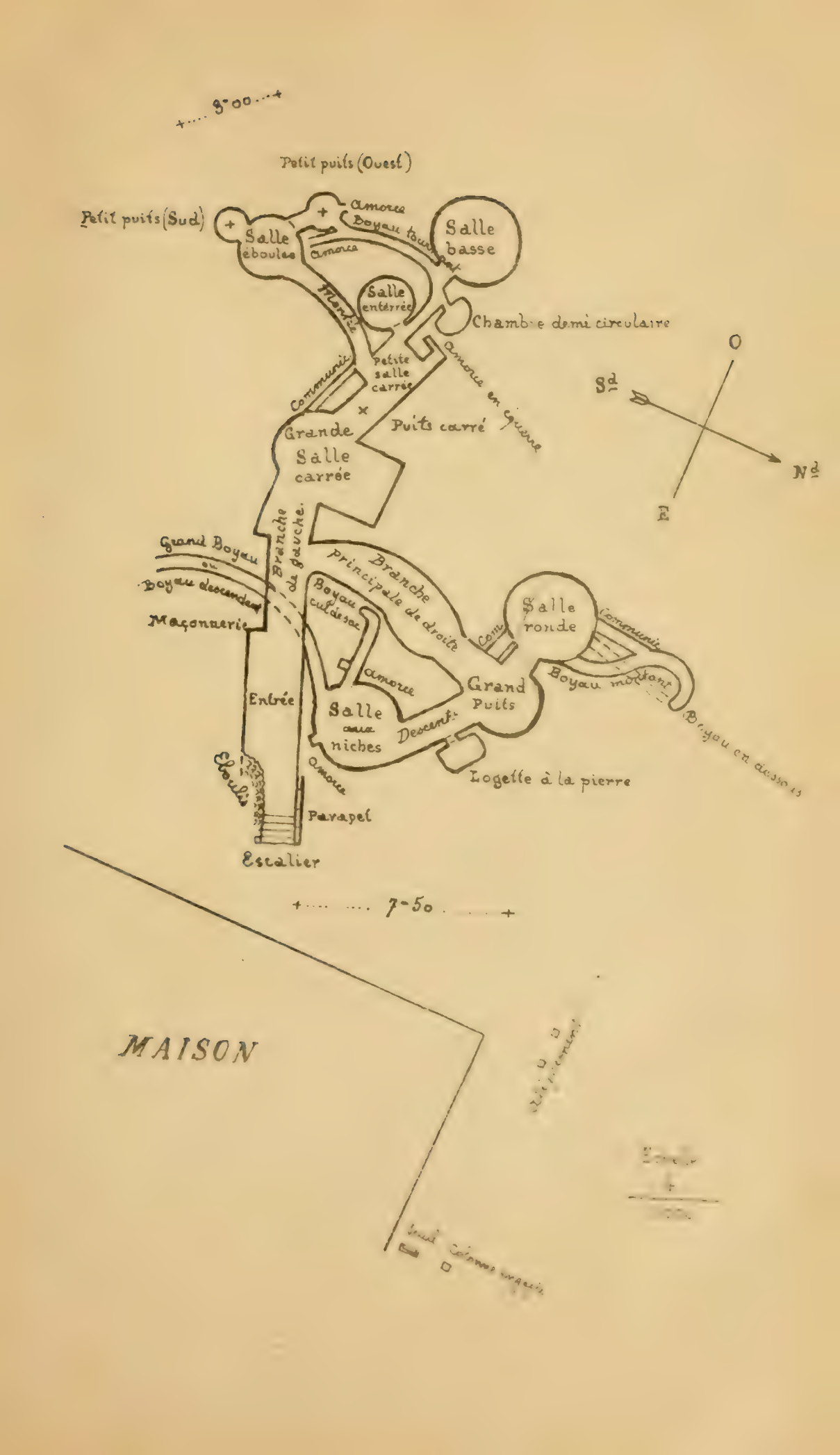
9-00
Petit puits (Ouest)
Petit puits (Sud)
Salle éboulée
Amorce
Boyau tournant
Salle basse
Amorce
Salle enterrée
Montée
Chambre demi circulaire
Petite salle carrée
Communic.
Amorce en spirale
Grande Salle carrée
Puits carré
O
Sd
Nd
E
Branche de gauche.
Grand Boyau ou Boyau descendant
Maçonnerie
Branche Principale de droite
Boyau cul-de-sac
Salle ronde
Communic.
Com.
Amorce
Grand Puits
Boyau montant
Entrée
Salle aux niches
Descente
Boyau en dessous
Éboulis
Amorce
Logette à la pierre
Parapet
Escalier
7-50
MAISON

sert de seuil à l'unique ouverture. Cette logette porte encore les traces d'un enduit à la chaux.

Il faut tenir compte, enfin, que l'aspect primitif du labyrinthe a pu être passablement modifié par le séjour prolongé des européens qui y avaient établi leur domicile et qui l'ont utilisé, plus tard, comme porcherie et comme poulailler [1]. Il s'est également produit des éboulements, qui ont profondément altéré plusieurs salles et différents couloirs.

Il n'en reste pas moins certain que les principales galeries existent depuis une haute antiquité, et on ne saurait nier que la maçonnerie qui garnit l'entrée principale soit d'origine romaine.

Cette entrée et l'escalier qui la précède sont orientés E.-N.-E., O.-S.-O. ; quant aux autres parties du souterrain elles sont aussi différentes d'orientation que variées de forme et de dimension.

Malgré deux visites à ces galeries [2], nous n'avons pu réussir à en pénétrer le mystère. Nous avons tenu cependant à donner ici, outre notre opinion personnelle sur l'usage auquel elles paraissent avoir été destinées, un plan aussi fidèle que possible du labyrinthe, plan qui facilitera certainement les excursions ultérieures que les archéologues désireraient entreprendre à Biar-Haddada.

---

(1) Au Mesloug, également, les premiers colons ont longtemps habité dans des sortes de grottes ou de cavernes qu'ils s'étaient eux-mêmes creusées dans le tuf tendre. Le sous-sol du village est ainsi presque entièrement miné et, à la suite de certains éboulements, des habitants ont découvert plusieurs salles qui prouvent que les Romains avaient aussi profité des avantages du sol pour se créer de commodes dépendances.

(2) 19 novembre et 25 décembre 1896.

Mai 1898.

La découverte, encore toute récente, de gisements de calamite dans le Djebel-Youssef, me suggère une nouvelle hypothèse concernant la destination possible des souterrains de Biar-Haddada.

Ne serions-nous pas tout bonnement en présence d'une ancienne exploitation minière tentée par les Romains et brusquemment interrompue par l'arrivée des Vandales ? En effet, *Biar-Haddada,* qui signifie textuellement *les puits des Forgerons,* peut également se traduire par *les puits des chercheurs de fer* et donner, par extension, les puits *des mineurs.* Biar-Haddada serait alors l'équivalent de ces appellations, si fréquentes dans la métropole, telles que *la Mine, la Minière, le Minerai,* etc., qui toutes indiquent d'anciennes exploitations minières.

Cette industrie, que personne n'avait encore soupçonnée, pourrait suffire à expliquer l'importance véritablement anormale des ruines qu'on ne cesse de rencontrer dans toute la région, entre Guellal et Aïn-Azel.

En juin 1897, des indigènes nous avaient, d'ailleurs, signalé d'anciennes mines romaines abandonnées dans le Djebel-Youssef, et nous nous étions bien promis de vérifier leurs dires ; mais le typhus, en nous retenant dix mois en France, ne nous à pas permis de donner suite à ces projets.

Ajoutons que M. Gouvernayre, directeur des mines du Guergour, pour la *Société de la Vieille-Montagne*, a rencontré de nombreuses traces d'exploitation romaine dans les flancs du massif qu'il continue toujours à pénétrer.

Les ruines d'Aïn-Soltan, au Sud-Est du Djebel-Youssef et à peu de distance des mines Labattut, passent aussi pour receler des souterrains romains : notre départ nous oblige à nous en tenir à ces racontars.

L. JACQUOT.

NOTES

SUR

QUELQUES FORTERESSES ANTIQUES

DU DÉPARTEMENT DE CONSTANTINE

PAR

M. S. GSELL,

MEMBRE TITULAIRE

En 1892 et en 1893, M. Diehl, professeur à l'université de Nancy, a parcouru l'Algérie et la Tunisie, afin d'y étudier les monuments les plus importants de l'Afrique byzantine. Les résultats de ses recherches ont été exposés dans un remarquable rapport, adressé au Ministre de l'Instruction publique et imprimé dans les *Nouvelles Archives des Missions*(1). Un livre récent du même auteur, *L'Afrique byzantine*(2), présente un tableau d'ensemble, en général très précis et très exact, du système défensif adopté par les Grecs dans l'Afrique du Nord. Mais le temps relativement restreint dont disposait notre savant collègue ne lui a pas permis de visiter des ruines in-

(1) Tome IV, 1893, p. 285-436.
(2) Paris, Leroux, 1896.

téressantes, et, d'autre part, nos propres observations ajouteront, croyons-nous, quelques renseignements utiles à certains relevés et descriptions de M. Diehl. Les notes qui suivent devront donc être considérées comme un petit complément à un mémoire qui reste fondamental pour l'étude des ruines byzantines dans nos régions [1].

Faisons remarquer cependant que, si les monuments que nous allons étudier sont construits d'après des procédés qu'ont certainement employés les Byzantins, il ne s'ensuit pas nécessairement que tous appartiennent à l'époque byzantine. Les forteresses officielles, gardant des points stratégiques importants, bâties sur des plans presque uniformes, remontent sans aucun doute au temps de la domination grecque : un certain nombre d'entre elles sont même datées exactement par des inscriptions. Il n'en est peut-être pas de même des refuges, élevés à peu près partout par les populations pour assurer leur sécurité. De tels ouvrages ont pu être construits pendant une période de plusieurs siècles, depuis le Bas-Empire jusqu'en plein moyen-âge.

I.

Pays situé au sud de Guelma

La plus grande partie du pays situé entre Guelma au nord, Ksar Sbehi (Gadiaufala) au sud-ouest, la plaine de Sédrata au sud-est a été étudiée par

(1) Une bonne partie de ces notes a été communiquée en manuscrit à M. Diehl, qui en a fait usage dans les additions et corrections de son *Afrique byzantine*. Mais les indications données par M. Diehl ont été naturellement fort brèves et ne rendront peut-être pas superflue la publication de notre travail.

De Vigneral, dans son ouvrage sur les *Ruines romaines du cercle de Guelma*[1] et plus récemment par Bernelle, dans un excellent mémoire du *Recueil de Constantine*[2], qui devra servir de guide aux futurs explorateurs. Cette région est formée de montagnes de grès, coupées de belles vallées qu'arrosent l'Oued Cherf et ses affluents, ainsi que le cours supérieur de quelques affluents de droite de la Seybouse. L'eau y est assez abondante; les terres, riches, conviennent à la culture des céréales et à l'élevage des chevaux et du bétail. Dans l'antiquité, la population, très dense, était restée composée d'indigènes, mais elle avait fortement subi l'influence des civilisations puniques et romaines.

Les surprises étaient faciles dans cette région accidentée. Aussi y rencontre-t-on beaucoup de ruines d'ouvrages fortifiés. Ils appartiennent pour la plupart à une basse époque et sont construits suivant le système byzantin. Presque tous paraissent avoir été élevés dans un but de défense locale; ils ne se rattachent pas au plan d'ensemble officiel, élaboré par le gouvernement impérial pour défendre la Numidie contre les barbares. Là, c'étaient des fortins construits au milieu de villages. Ailleurs, des places fortes se dressaient sur des escarpements difficilement accessibles, et servaient de refuges aux populations des vallées qu'elles dominaient. Mais l'intérêt de ceux qui s'abritaient derrière leurs murailles commandait qu'on les élevât, autant que possible, dans des lieux découverts, d'où des signaux pussent s'échanger avec

(1) Paris, 1867.

(2) Tome XXVII, 1892, p. 54-113.

les forts voisins. Quelques-unes étaient situées au-dessus de routes importantes. Par là, elles tenaient leur place dans le système général de défense de la Numidie. La citadelle de Guelâa Sidi Yahia, élevée dans une position militaire de premier ordre, entre Tipasa, Thibilis et Calama a dû être un ouvrage officiel.

Nous décrirons ici un certain nombre de ces ouvrages fortifiés, que nous avons pu visiter[1].

1° *Ksar Atman*

Ksar-Atman[2] est une forteresse bâtie sur une colline de grès, allongée de l'est à l'ouest, où le roc affleure presque partout. L'Oued Sebt, affluent de droite de l'Oued Cherf, la longe au sud; un ruisseau qui s'y jette sort d'une source assez abondante au nord-ouest et contourne la face occidentale. Les flancs de cette colline sont à pic à l'ouest (50 à 80 mètres de hauteur) et au sud (100 mètres environ), et présentent des pentes très raides au nord (de 15 à 30 mètres). Du côté de l'est, elle est rattachée par un isthme étroit à un mamelon voisin.

Sur ce monticule, se trouve une citadelle de basse époque, mal conservée, mais dont le plan est encore bien reconnaissable. L'attaque ne pouvait guère venir que du nord et, bien plus encore, de l'est. Le front nord était défendu par un mur continu de 1m40-1m60

---

(1) Je laisse ici de côté *Thibilis* (Announa), dont j'aurai à étudier les ruines byzantines dans le texte que je prépare à l'atlas de planches de Delamare (*Exploration scientifique de l'Algérie, Archéologie*).

(2) Sur cette ruine voir Vigneral, *Ruines du cercle de Guelma*, p. 29 et pl. IV. Bernelle, *Recueil de Constantine*, XXVII, p. 61. — Kef Kseïer Otsmane sur la carte au 50,000e (Feuille de la Mahouna).

d'épaisseur (double avec des moellons au milieu), précédé en divers points d'un mur de soutènement. A l'est, le système de défense était plus compliqué. C'était d'abord un mur de 1m50 en moyenne, flanqué à son extrémité nord-est par une tour A, de cinq mètres de front, et à son autre extrémité, au sud-est, par une tour beaucoup plus large, C, se prolongeant sur une partie du front méridional par un mur, D, dont il ne reste que des traces. Au milieu du front oriental, se trouvait la porte de la citadelle (1) protégée par une tour, B, de 4m20 de côté, et dont les murs, doubles, ont un mètre d'épaisseur. On en a aménagé le bas, de façon à s'en servir comme de citerne.

En arrière de cette première ligne, se dressait une tour, E, de 7 mètres de côté, avec des murs de 1m10. Elle était reliée au bord septentrional de la colline par un mur courant obliquement. Au sud, il est pro-

(1) Un grand linteau gît à cet endroit.

bable que le mur D allait la rejoindre en formant un angle presque droit, tandis qu'un autre mur, dont on voit des vestiges, reliait cette tour à l'extrémité méridionale du mur F, dont nous allons parler.

En F, un grand mur tranversal forme un troisième système de défense. Ce mur, très mal conservé, était certainement percé d'une porte que nous n'avons pas retrouvée.

Au delà, se trouvait le réduit de la place forte. D'énormes rochers l'encombrent dans sa partie méridionale. Au nord et à l'ouest, le bord de la crête était défendu par un rempart continu; le côté sud, qui paraît absolument inaccessible, était cependant pourvu çà et là de murs, aux endroits où la ligne de rochers qui le domine présente des solutions de continuité.

La construction de tous ces murs est hâtive et mauvaise : il semble même que l'on n'ait pas employé de ciment. Les pierres sont grossièrement taillées et souvent à peine équarries. Les tours sont un peu plus soignées.

Au nord-ouest, à une vingtaine de mètres en contrebas de la citadelle et au-dessus de la source, se trouve une citerne, G, dont nous n'avons pu voir qu'une petite partie, mais que les habitants du lieu disent être très vaste [1].

Cette place forte, peu considérable, a dû avoir une certaine importance stratégique. Elle commandait la route de Thibilis à Tipasa, par le défilé du Khenguet el Hadjar, par le gué de Medjez ben Argoub, où il y avait un fort important que je n'ai pas visité [2], par l'Oued Sebt, Guelâat bou Atfan et Guelàa Sidi

(1) Cette citerne est peut-être d'une époque antérieure à la forteresse.
(2) *Bulletin archéologique du Comité*, 1888, p. 113.

Yahia [1]. Un peu à l'est de Ksar Atman commence, avec la vallée de l'Oued Halia, le versant de la Seybouse [2]. Cependant la vue est arrêtée tout autour par des montagnes ; elle n'est libre qu'au sud-ouest, où au-delà de la vallée de l'Oued Cherf, on découvre la belle plaine d'Oum Gueriguech et de Renier. La citadelle de Ksar Atman a dû servir surtout de refuge aux populations des alentours, en cas de danger. Dans le voisinage immédiat du Ksar, on ne trouve que quelques vestiges de bâtiments insignifiants écartés les uns des autres [3], mais la vallée de l'Oued Sebt semble avoir été assez fortement peuplée.

2° *Guelâat bou Atfan*

C'est une position militaire importante à la sortie des gorges étroites et sauvages où l'Oued Cheniour coule entre des montagnes de grès dénudées [4]. Le centre romain était considérable. On trouve en ce lieu deux ruines d'ouvrages défensifs de basse époque.

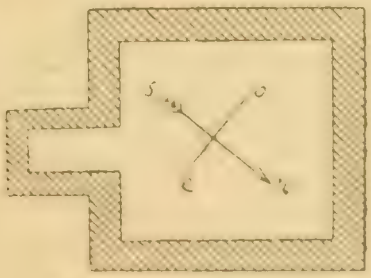

10 Mètres

(1) Sur cette route, voir *Recueil de Constantine*, XXVII, p. 56, conf. *Bull. Comité*, 1888, p. 112-113.

(2) A trois kilomètres à vol d'oiseau de Ksar Atman, au nord, et à une altitude supérieure de trois cents mètres, se trouvent les ruines d'une forteresse, Henchir M'ghott (Enchir mta Lenkimeni, sur la carte au 500000e), qui occupait une magnifique position stratégique, dominant les versants de la Seybouse et de l'Oued Cherf, et d'où la vue s'étend au loin partout. Mais elle me paraît appartenir à l'époque romaine.

(3) Malgré ce qu'en dit Vigneral, p. 29.

(4) Sur Guelâat bou Atfan, voir les indications données par Vigneral, *l. c.*, p. 33 ; par Reboud, *Recueil de Constantine*, XXIII, 1884, p. 23 ; par Bernelle, *Recueil*, XXVII, p. 93.

a) Au sommet d'un escarpement de grès qui domine à l'est toute la ville, sur la rive gauche de l'Oued Cheniour, un fortin, ayant la forme d'un rectangle échancré. Dans les murs sont employés, en bas, des quartiers de roc équarris, en haut, des pierres de taille prises ailleurs : beaucoup sont à bossages ; on rencontre aussi quelques pierres tombales, empruntées à la nécropole romaine située au-dessous, au sud. Les murs sont doubles, épais de $1^{m}50$, avec des moellons au milieu, et des pierres placées en boutisses ; il ne semble pas que l'on se soit servi de ciment. La construction est très négligée. Au milieu de ce fortin, on distingue les traces d'un petit édifice carré, d'une construction meilleure (mur double, épais d'un mètre). C'est peut-être la base d'un poste-vigie antérieur au fortin. De là, la vue s'étend sur toute la riche vallée de l'Oued Cheniour et, plus loin, sur celle de l'Oued Cherf et sur la grande plaine d'Oum Gueriguech. L'escarpement sur lequel ce fortin a été construit est abrupt au nord et à l'ouest, et escarpé au sud ; il n'est accessible que par une étroite langue de terre à l'est. C'était sans doute de ce côté là que se trouvait la porte, que l'on ne peut plus reconnaître [1].

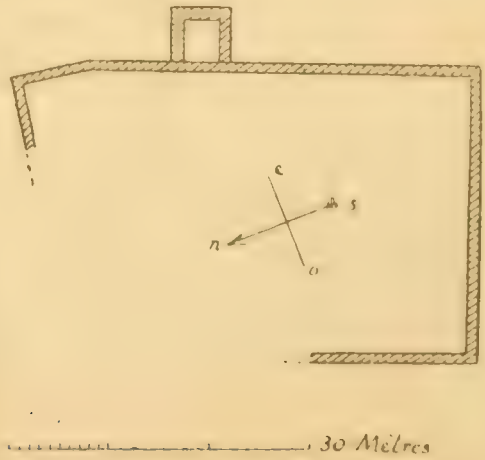

(1) La grotte aménagée par la main des hommes, qui se trouve dans l'immense rocher portant ce fortin (voir Bernelle, *l. c.*, p. 93), ne me paraît pas avoir été en communication avec le fortin même.

b) A quatre cents mètres environ au nord-ouest et beaucoup plus bas, sur un mamelon dominant la rive gauche de l'Oued Cheniour et très escarpé au nord et à l'ouest, se trouvait un fort plus étendu, assez mal conservé. Les parties septentrionale et occidentale sont presque entièrement détruites. La construction est très médiocre : emploi de matériaux antérieurs (pressoirs, pierres à bossage, pierres de portes, inscriptions), murs doubles ($1^{m}30$-$1^{m}50$) avec boutisses et moellons au milieu. A l'est, une tour carrée (épaisseur des murs $1^{m}50$-$1^{m}60$), qui servait à couvrir la porte, ou qui constituait un réduit.

Ce fort inférieur paraît avoir été le refuge de la population du lieu en cas de danger; quant au fortin supérieur, c'était plutôt un poste d'observation.

3° *Henchir bou Azza*

Henchir bou Azza [1] se trouve vers le milieu du cours de l'Oued Cheniour, en un lieu où la vallée est assez étroitement resserrée entre des montagnes de grès. Cette ruine, dont la position n'est pas sans analogie avec celle de Ksar Atman, est située sur un mamelon dominant l'oued de trente à quarante mètres. Les pentes en sont peu accessibles au sud, du côté de l'Oued-Cheniour, ainsi qu'au nord et à l'ouest, où coule un affluent de l'Oued Cheniour, l'Oued Lorema. Un isthme étroit le rend abordable du côté de l'est. Le long de la crête, court un mur double, du système byzantin, de $1^{m}50$ d'épaisseur. Les pierres sont grossièrement taillées et mal ajus-

(1) Vigneral, p. 32.

tées. L'espace, ainsi limité, a environ 150 mètres de longueur, et une largeur variable, qui ne dépasse pas 70 mètres. La vue n'est étendue qu'à l'ouest, vers la vallée inférieure de l'Oued Cheniour et la plaine d'Oum Gueriguech. Cette place forte ne semble pas avoir été autre chose qu'un refuge pour les habitants de la campagne environnante. Je n'ai pas vu de ruines d'habitations dans le voisinage immédiat.

4° Henchir Aïn Lorema (1)

Au nord de l'Oued Cheniour et au sud de l'Oued Sebt, entre Henchir bou Azza et Ksar Atman. A la source même, subsistent quelques traces d'un fortin à mur double. Autour, un hameau.

5° Aïn el Fras (2)

Entre Henchir el Hammam (3) et Guelàat bou Atfan, sur un affluent de gauche de l'Oued-Cheniour. Ruines répandues sur plusieurs mamelons. Sur l'un d'eux, restes d'un fortin de type byzantin ($12^m \times 8^m30$; épaisseur des murs : 1^m40). De là, vue étendue sur la vallée de l'Oued Cheniour, au nord et au nord-ouest.

6° Henchir el Hammam

En ce lieu, des ruines antiques couvrent un vaste espace, sur un magnifique plateau dominant l'Oued Cheniour, au midi.

Le principal groupe est au sud et s'appelle Bir el Hanachar (4). Il y avait là, à l'époque romaine, un

(1) Vigneral, p. 32.

(2) *Vigneral*, p. 32. — Je n'ai pas vu le fort voisin d'Henchir el Abed (Vigneral, p. 32 ; Bernelle, *Recueil de Constantine*, XXVII, p. 93).

(3) Voir le paragraphe suivant.

(4) Vigneral, p. 31 ; Reboud, *Rec. de Constantine*, XXII, 1882, p. 76 ; Bernelle, *Rec. de Constantine*, XXVII, 1892, p. 88.

très gros bourg. On y voit aussi les restes d'un fortin de basse époque, de 25m50 de côté, d'où la vue embrasse, au nord, la vallée de l'Oued Cheniour, au nord-ouest, la plaine d'Oum Gueriguech, au nord-est, le fortin supérieur de Guelâat bou Atfan. Une source naît, 50 mètres à l'est.

A 300 mètres environ au nord-ouest de ce petit fort, se trouve un mausolée romain décrit par Bernelle,[1]. Il était situé sur la route d'Oum Gueriguech à Guelâat bou Atfan. Il a servi plus tard de noyau à un fortin, construit avec des matériaux divers : pierres prises ailleurs (fragments de corniche, etc.), ou blocs grossièrement équarris. Les murs simples, ont 0m51 d'épaisseur. Des murs intérieurs, semblables, reliaient transversalement les côtés de ce fortin au mausolée, et devaient délimiter des chambres ou des celliers, sans doute couverts par des poutres et peut-être accessibles par des trappes. L'entrée était à l'est ; de là, on atteignait la plate-forme du fortin par un escalier placé contre le mur du sud.

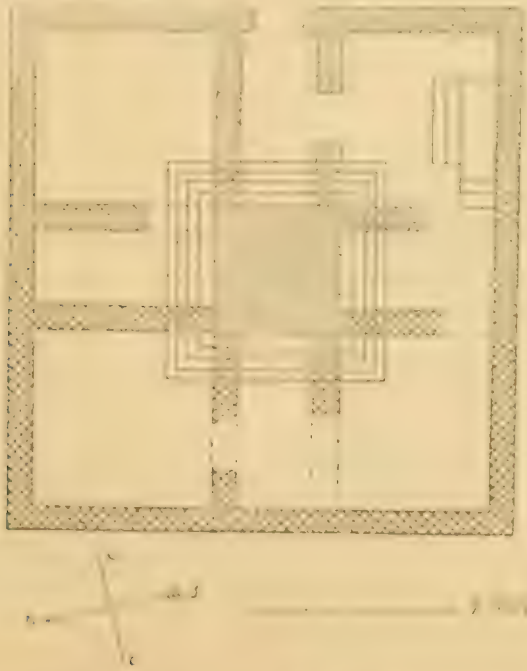

(1) *Revue africaine*, XXXVI, 1892, p. 342.

7° *Oum Gueriguech* [1]

Au milieu des ruines, un fort rectangulaire de 25 mètres sur 20, avec des murs doubles, épais de 1m35. Dans ces murs, on a employé des inscriptions funéraires et publiques.

8° *Bordj bou Rougha*

Ce bordj est situé à six kilomètres au sud-ouest du village français de Renier. A 500 mètres au sud, restes d'un fortin de 19 mètres sur 17 ; les murs, épais de 1m30, sont construits d'après le système byzantin. Autour, ruines d'un hameau. De là, la vue s'étend au loin sur la belle plaine de Temlouka, au sud-ouest.

9° *Kef Kerraz*

Le Ket Kherraz [2] est un exemple intéressant de refuge : le plan en est très net et les murs s'élèvent çà et là de plusieurs assises. Le lieu est un escarpement rocheux [3], dont les bords sont à pic au sud (d'au moins soixante mètres), au sud-est et à l'ouest, et qui n'est accessible que du côté du nord-ouest, où la pente est encore très forte. Sur cette face, on a construit un rempart, du système byzantin, large de 1m80. En A, une tour ; au point B, devait être la porte. Deux autres tours se trouvent en C et en E

---

(1) Sur Oum Gueriguech, voir Vigneral, p. 37; Bernelle, *Rec. de Constantine*, XXVII, p. 82; Vars, *ibid.*, XXIX, p. 671.

(2) Bernelle, *Rec de Constantine*, XXVII, p. 100.

(3) Du côté ouest, s'ouvre dans cet escarpement une grotte, dont la paroi porte des gravures inexplicables. Elle n'est pas en relation avec la forteresse établie au-dessus.

(murs épais d'un mètre). Une deuxième porte, double, s'ouvre dans la tour carrée D (même épaisseur de murs).

A l'est, on distingue les traces d'un mur qui partait sans doute de la tour E et longeait la crête pendant quelques mètres. Ailleurs, tout ouvrage défensif était inutile, l'accès étant impossible. Ce refuge était en somme peu étendu; la place disponible se trouvait encore restreinte par d'énormes rochers qui l'encombraient au sud. Il commande au nord la vallée fertile et accidentée de l'Oued Nil, affluent de droite de l'Oued Cherf. Vers le sud, au-delà des montagnes, on découvre la grande plaine des Harakta et la masse isolée du Sidi Rgheiss, qui domine cette plaine. Il n'y a pas de ruines aux alentours.

10° Guelâa Sidi Yahia

La Société de Constantine en a publié, dans le trentième volume de son *Recueil*, un plan exact[1], dressé par les soins de M. Robert, ancien administrateur de la commune mixte de Sédrata. Cette place forte est construite dans un pays très accidenté, sur un mamelon isolé, que bordent, au nord et au sud, deux bras de l'oued Aar, qui poursuit ensuite sa route vers l'ouest pour aller se jeter dans l'oued Cherf.

Les flancs du mamelon qui surplombent ces deux ruisseaux sont à pic et s'élèvent de 60 à 70 mètres environ. A l'ouest, la pente est très rapide. Elle est forte, mais accessible, du côté de l'est.

Vigneral et Bernelle ont reconnu l'importance de ce point stratégique. A l'ouest, la vallée de l'oued Aar conduit à ce cours moyen de l'oued Cherf; au sud-est, celle de l'oued Maïda, dont la source est voisine, mène à la plaine de Sédrata et au cours supérieur de l'oued Cherf; au nord-est, s'ouvrent des vallées qui vont traverser le massif du Nador. Enfin, à l'est, la source de la Medjerda n'est éloignée, à vol d'oiseau, que d'une huitaine de kilomètres. A l'orient comme à l'occident, la vue est très étendue. La position gardait en particulier la route de Thibilis à Tipasa. De Guelâa Sidi Yahia même, partait, semble-t-il, une route secondaire qui, se dirigeant vers le

---

(1) A la page 119. Sur Guelâa Sidi Yahia, voir aussi Vigneral, p. 35 et pl. VI; Bernelle, *Rec. de Constantine*, XXVII, p. 63.

nord, passait par Zattara (Kef Bezioun[1]) et allait à Calama (Guelma) d'une part, à Hippone de l'autre[2].

La forteresse dont nous nous occupons est établie sur le sommet renflé du mamelon. Elle mesure 145 mètres de long (de l'est à l'ouest) sur 100 mètres de largeur maxima. Elle est relativement bien conservée. Les murs doubles (remplissage en blocage au milieu) sont assez convenablement bâtis et ont $1^{m}70$-$1^{m}80$ de large; les assises sont hautes de $0^{m}35$ à $0^{m}50$. Quelques tronçons de colonnes cannelées ont été employés dans la face orientale, mais, d'une façon générale, il ne semble pas qu'on ait eu sous la main beaucoup de matériaux d'époque antérieure. Il n'y avait sans doute pas en ce lieu d'établissement romain important. A l'est, on compte quatre tours, en saillie de $8^{m}80$, dont trois présentent un front de près de 10 mètres; la quatrième, au nord-est, a un front d'une largeur triple. Selon l'usage, à l'époque byzantine, les murs de ces tours ont une épaisseur moindre que celle des courtines : $1^{m}05$ à $1^{m}15$. Cette face orientale a une longueur totale de 100 mètres. La face occidentale, beaucoup moins étendue (près de 50 mètres), n'est pourvue que de deux tours de largeur inégale (la plus petite à 9 mètres). La face nord offre une série de cinq fronts droits parallèles, en retrait les uns sur les autres, dans la direction de l'ouest, et reliés deux à deux par des murs perpendiculaires ;

---

(1) Bernelle, *l. c.*, p. 81.

(2) Je ne pense pas, contrairement à l'avis de M. Diehl (*Nouvelles Archives Missions*, IV, p. 362), que la route directe de Tipasa à Hippone ait passé par Guelâa Sidi Yahia. Elle se tenait plus à l'est. Il est de même impossible d'admettre que cette citadelle ait relié Tipasa et Gadiaufala : la route qui joignait ces deux villes passait beaucoup plus au sud, en plaine.

çà et là des murs de soutènement précèdent les remparts. La face méridionale est en très mauvais état, mais les vestiges de trois tours carrées y sont encore reconnaissables. L'entrée de cette place forte paraît avoir été au sud-est. L'intérieur présente des traces de nombreuses constructions, qui peuvent, en partie, appartenir à l'époque arabe. Mais, au point culminant, on distingue très nettement le plan d'une sorte de vaste donjon, distant de la face occidentale de 45 mètres. Ce bâtiment, dont les murs doubles ont un mètre d'épaisseur, mesure 22 mètres de long sur 19 de large. Le sous-sol de la partie méridionale est occupé par des citernes parallèles, parfaitement conservées, au nombre de neuf [1] (longueur de chacune d'elle, 6m50, largeur 1 mètre); elles communiquent entre elles. Couvertes de grandes dalles, avec des ouvertures circulaires, elles sont construites en belles pierres de taille. Peut-être y avait-il d'autres citernes sous la partie septentrionale.

MM. Bernelle et Robert sont disposés à faire remonter cette citadelle de Guelàa Sidi Yahia à l'époque romaine. Mais le plan général et les particularités de construction rappellent exactement les grandes forteresses byzantines [2]; c'est donc à l'époque de la domination grecque qu'il faut la rapporter, ainsi que l'avait déjà affirmé M. Diel [3]. La disposition très régulière de l'ensemble et l'importance de la position

---

(1) En voir le plan dans le *Recueil de Constantine*, XXX, planche à la page 120 L'enduit dont ces compartiments sont recouverts et leur aménagement général prouvent bien que ce sont des citernes, malgré les doutes exprimés à ce sujet par M. Robert.

(2) Conf. ce que j'ai déjà dit à ce sujet dans les *Mélanges de l'Ecole de Rome*, XVIII, 1898, p. 120, n. 2.

(3) *L. c.*, p. 362, note 4.

stratégique nous amènent à la regarder comme une œuvre de l'autorité impériale plutôt que comme un vaste refuge construit par l'initiative des habitants de la contrée.

11°

A un kilomètre et demi à l'ouest de Guelâa Sidi Yahia, au-dessus de l'oued Aar, sur la rive gauche de cette rivière, nous avons rencontré les ruines d'un hameau, avec un fortin à mur double, de huit mètres sur six mètres.

12° Kef Bezioun
(Zattara)

Une inscription [1] nous a appris que la ville importante dont les ruines se voient à Kef Bezioun [2] s'appelait Zattara et des documents du cinquième et du sixième siècles nomment plusieurs évêques de ce lieu [3]. La place forte byzantine s'élevait sur un escarpement rocheux, qui est à pic au sud-est et à l'est, au-dessus de l'oued Maïda, et qui présente des pentes raides au nord. Le côté ouest seul est facilement accessible. C'était naturellement ce côté qui avait été le plus fortifié. Le rempart, large de 1m80 à 2 mètres (mur double, avec moellons au milieu), présentait des tours carrées de 5 mètres de front (épaisseur du mur : 1 mètre). Les tours A, D et E sont très nettes ; l'existence des autres n'est pas absolument certaine.

---

(1) *C. I. L.*, 5178.

(2) Sur ces ruines, voir Vigneral, p. 27 et planche III ; *Bull. archéologique du Comité*, 1888, p. 121 ; *Rec. de Constantine*, XXVII, p. 79.

(3) Toulotte, *Géographie de l'Afrique chrétienne, Numidie*, p. 350.

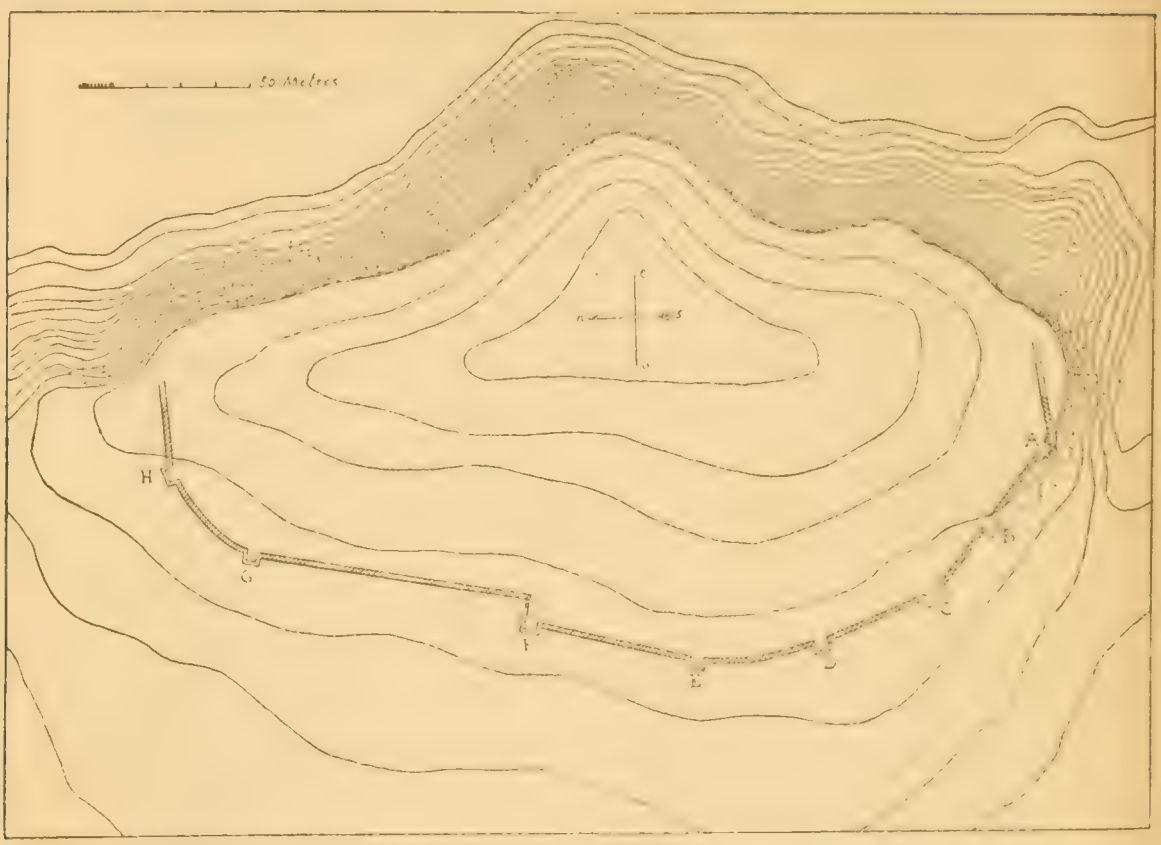

Le rempart se continuait sur les faces septentrionale et méridionale; à l'est, il était inutile. La construction est mauvaise, les pierres sont mal ajustées et les assises peu régulières; les tours sont cependant un peu plus soignées que les courtines. A l'intérieur, le terrain s'élève très sensiblement dans la direction du nord. On y voit des restes confus de bâtiments. A 200 mètres au sud-ouest du rempart, coule une source assez importante.

Cette place forte a dû surtout être élevée pour les besoins de la défense locale; néanmoins, elle occupait une position stratégique assez importante. De là, des routes conduisaient, d'une part, à Tipasa, par Guelàa Sidi Yahia (1), d'autre part, à Thagaste (2), à Hip-

(1) *Rec. de Constantine*, XXVII, p. 81.
(2) *Bull. du Comité*, 1888, p. 121.

pone[1], à Calama[2]. Pourtant la vue, interceptée par les montagnes qui dominent Kef Bezioun au sud, à l'est et à l'ouest, n'est étendue qu'au nord, où, au delà de l'étroite vallée de l'oued bou Mouïa, on découvre la plaine de la Seybouse, dominée par le djebel Aouara.

13° Ksar Sbéhi
(Gadiaufala)

La ville antique de Gadiaufala (aujourd'hui Ksar Sbéhi)[3], se trouve à l'extrémité méridionale d'un petit plateau de 900 mètres d'altitude, dans une très belle position militaire. Au sud, on descend par une pente douce dans l'immense plaine des Harakta, qui se découvre aux yeux et que domine la masse isolée du djebel Sidi Rgheiss, à 25 kilomètres de Ksar Sbéhi. Au nord, dans la direction de Thibilis et de Guelma, s'étend un pays de montagnes, parcouru par l'oued Cherf et ses affluents. Gadiaufala est donc à la limite de deux régions nettement distinctes. Là, s'ouvre un passage entre ces deux régions, passage étroit, resseré à l'ouest et à l'est entre deux crêtes rocheuses. Plusieurs sources y donnent de l'eau en abondance. Le plateau au nord, la plaine au sud offrent des terres fertiles. Aussi Gadiaufala était-elle, sous l'empire romain, une ville étendue et un nœud important de routes. Elle était, en effet, placée sur la voie de Cirta à Carthage, qui venait de Sigus et de Tigisis et se

---

(1) *Rec. de Constantine*, XXVII, p. 79.

(2) Conf. *Bull. du Comité*, 1888, p. 120. La route actuelle de Sedrata à Guelma passe auprès des ruines.

(3) Sur Gadiaufala, voir quelques indications de Dewulf, *Rec. de Constantine*, XI, 1867, p. 209; de Toulotte, *Géographie de l'Afrique chrétienne*, *Numidie*, p. 135.

continuait ensuite vers Tipasa, en suivant la lisière de la plaine[1]. Au nord, une autre voie se dirigeait sur Thibilis. Indiquée par la Table de Peutinger, elle se reconnaît sur le terrain[2]. Au sud-est, c'était une autre route qui, à une dizaine de lieues de Ksar Sbéhi, à Vatari, bifurquait pour gagner, d'une part, la Tunisie centrale, d'autre part, Theveste[3]. Les Romains avaient bâti à Gadiaufala une grande citadelle, d'une fort belle construction, dont les ruines sont très nettes. Elle s'élevait sur la croupe étroite qui domine le col à l'est, à environ 200 mètres du passage.

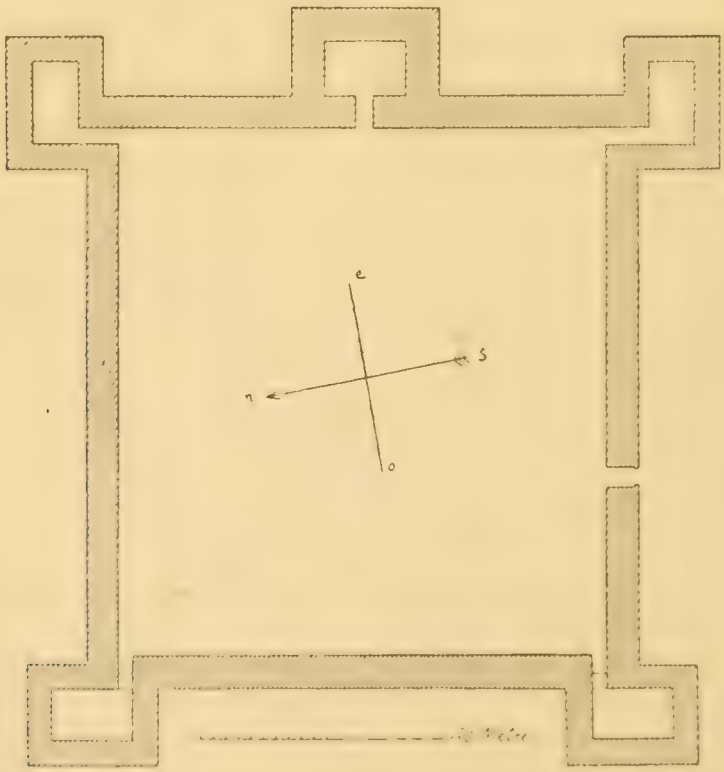

(1) Route indiquée par l'Itinéraire d'Antonin.

(2) Entre Ksar Sbéhi et Oum Gueriguech, elle obliquait assez fortement à l'ouest (par Sidi Maache), pour éviter un terrain trop accidenté. Voir la carte au 50000e (feuille d'Aïn-Regada).

(3) Table de Peutinger.

Les Byzantins, comprenant l'importance de la position de Gadiaufala, y firent aussi une forteresse qu'une inscription date du second gouvernement du patrice Solomon (1). Ils préférèrent s'établir dans le col même, où la vue était moins dégagée; mais le passage était ainsi tout à fait barré. En outre, il y avait là une source. La route venant de la plaine et se dirigeant vers le nord devait passer contre le fort byzantin, à l'ouest.

Le plan de cette forteresse est parfaitement reconnaissable et, en certains endroits, les murs s'élèvent encore à une hauteur de plusieurs mètres. Selon l'usage, on a employé beaucoup de matériaux ayant appartenu à des monuments antérieurs : pierres de pressoirs, pierres tombales, etc.; la citadelle romaine, où presque toutes les pierres étaient à bossage, semble avoir été en particulier exploitée à cette intention.

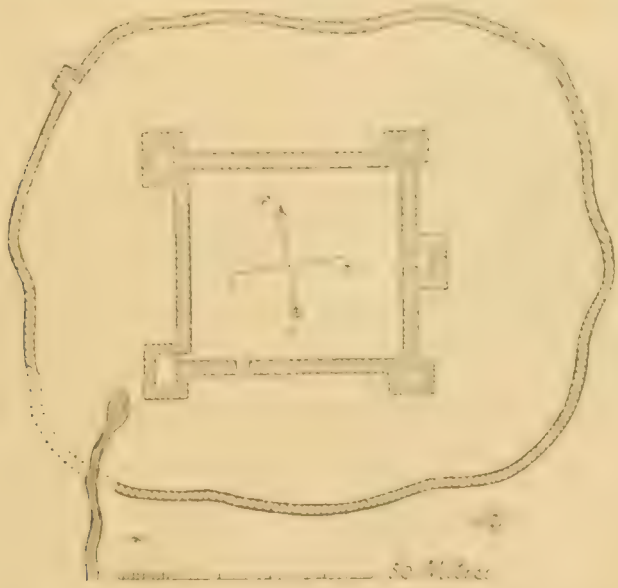

(1) *C. I. L.*, 4799, par conséquent de 539 à 544. — A la dernière ligne de cette inscription, après FA[*bric*]ATVM EST, il y a, comme au début, une croix monogrammatique, accostée d'un α et d'un ω. Il n'est donc pas possible de lire à cet endroit B[*ur*]G[*um*], comme le pense Wilmanns.

La forteresse byzantine est bâtie sur un plan très régulier, qui rappelle celui d'un assez grand nombre de châteaux-forts de l'Afrique byzantine[1]. A peu près carrée (47 mètres sur 44), elle est flanquée aux angles de tours rectangulaires. Une grande tour constitue un réduit sur le milieu de la face orientale. Les murs sont construits selon la méthode ordinaire (deux rangées parallèles de pierres de taille, remplissage en blocage entre ces deux rangées, pierres placées en boutisses de distance en distance); ils mesurent $2^{m}60$ de largeur aux courtines, et seulement deux mètres aux tours, sauf cependant à la grande tour, dont les murs ont aussi $2^{m}60$. Je n'ai distingué qu'une seule porte, assez étroite (largeur, $1^{m}45$), sur le côté sud. Au sud-ouest, presque contre la tour d'angle, naît une source.

On ne peut pas se rendre compte des dispositions de l'intérieur, où de nombreux gourbis ont été bâtis.

La construction de ce fort est mauvaise. Les assises forment en général des lignes irrégulières, les vides ont été grossièrement bouchés avec de petites pierres. A certains endroits même, les murs ne consistent guère qu'en un entassement de pierres de taille, superposées sans aucun ordre. Les tours sont un peu plus soignées que le reste. On peut admettre quelques restaurations barbares faites çà et là, mais il est bien certain que, dès l'origine, le travail a été exécuté avec beaucoup de négligence et de précipitation. Des fortifications contemporaines, par exemple, celles de Mdaourouch, de Sétif, de Timgad, de Tébessa, etc., sont infiniment supérieures, comme technique.

(1) Voir Diehl, *L'Afrique byzantine*, p. 205-210.

Tout autour de la forteresse, à une distance de 20 à 30 mètres, s'élevait une enceinte, qui suivait les irrégularités du terrain. Elle est très mal conservée ; cependant la trace ne s'en perd que dans le voisinage de la source, qu'elle devait enfermer dans son périmètre. Le mur, qui mesure 1m50 de largeur, est formé, sur le front, d'une rangée de pierres de taille maladroitement ajustées et, par derrière, de moellons entassés : en plusieurs endroits on distingue pourtant du côté de l'intérieur, une seconde rangée de pierres taillées. L'enceinte présente, au nord-ouest, une tour saillante, de 5 mètres de front; il y en avait peut-être une autre au sud-ouest, près de la source. Cette face occidentale était sans doute, nous l'avons vu, celle contre laquelle passait la route : il était naturel de la fortifier plus solidement que les autres. Je ne puis dire où se trouvaient les portes. A l'intérieur, on ne reconnaît que des traces très vagues de constructions.

Le rempart dont nous parlons, entourant un quartier placé sous la protection immédiate de la forteresse, est-il contemporain de cette forteresse ou plus récent qu'elle? C'est ce que je ne saurais dire, mais j'inclinerais plutôt vers la seconde hypothèse[1].

---

(1) Cependant ce rempart pourrait rappeler l'avant-mur (προτεί χισμα) qui, selon des textes byzantins, était souvent élevé à peu de distance de la place forte et qui devait « tout à la fois empêcher l'attaque directe « de l'enceinte et étendre les dimensions de la ville » (Diehl, *L'Afrique byzantine*, p. 145-146).

II.

Forteresses de Vatari, de Tubursicum Numidarum, de Tipasa, de Madaurus, de Tagura

1° Fedj Souioud

(Vatari)

Fedj Souioud, dans le djebel Terraguelt, est comme Ksar Sbéhi, une magnifique position stratégique. La vue s'étend, au nord, sur la plaine d'Aïn Snob, traversée par un des affluents de l'oued Cherf, au nord-ouest et à l'ouest, sur l'immense plaine des Harakta. Au sud-ouest et à l'est, se dressent deux montagnes, entre lesquelles s'ouvre le col assez étroit qui, orienté du nord-ouest au sud-est, mène presque de plain-pied dans la magnifique plaine de l'oued Mellègue. A 500 mètres au sud-est du fort on découvre toute cette plaine, dominée par le djebel Gueb, le djebel Mekhiriga et, plus loin, par le djebel Ouenza.

De Fedj Souioud les communications sont faciles dans toutes les directions; au nord-ouest vers Ksar Sbéhi, que l'on distingue au loin; au sud-ouest vers Aïn Beïda; au nord-est vers Tifech, à travers la plaine d'Aïn Snob; à l'est vers la Tunisie, par l'oued Mellègue; au sud-est vers Tébessa.

Le fort est situé en avant du col (au nord-ouest), sur une petite éminence, dont le flanc occidental est bordé par un oued que traverse un barrage romain. La forme de ce fort est celle d'un rectangle écorné au sud (95 mètres de long sur 42 de large). La construction est mauvaise et l'ensemble est mal conservé. Le mur extérieur mesure $1^{m}30$-$1^{m}50$; il est formé d'une rangée de pierres de taille, derrière laquelle sont disposés des moellons : contrairement à l'usage le plus fréquent, il n'existe pas de seconde rangée en pierres de taille par derrière, du côté de l'intérieur. On a employé beaucoup de matériaux d'époque antérieure : morceaux de colonnes, de portes, de pressoirs, etc. En arrière de ce mur et à une distance de $3^{m}60$, s'en élevait un autre qui lui était parallèle. Large de $0^{m}60$-$0^{m}65$, il était en moellons, avec des harpes en pierres de taille de distance en distance. Vu sa disposition, il est très probable qu'il servait à soutenir une terrasse, appliquée contre le mur extérieur. La porte de la citadelle — ou du moins une des portes — était au sud-est; très étroite, elle pouvait être fermée par un grand disque de pierre (diamètre $1^{m}30$, épaisseur $0^{m}18$), encore en place dans la raînure où on le faisait autrefois glisser quand on voulait ouvrir cette porte[1]. L'intérieur est encombré de ruines de constructions diverses, pour la plupart de date relativement récente. Au sud de cette citadelle, on trouve des vestiges d'habitations assez nombreuses et d'une église chrétienne.

Ce que nous avons dit de la position de Fedj Souioud

(1) Conf., pour l'époque byzantine, des portes semblables à El-Madher (Diehl, *Nouvelles Archives*, vol. IV, p. 207), à Guidgel (Delamare, pl. 88, fig. 1 et 2), à Ksar el Ahmar, au pied du djebel Sidi Rgheiss (Delamare, pl. 55, fig. 1).

explique comment ce lieu a pu être le point de bifurcation de cinq routes conduisant à Carthage, à Hippone, à Cirta, à Lambèse et à Theveste, comme nous l'apprend une borne milliaire bien connue[1].

Il nous semble qu'on a eu raison d'identifier ce point avec Vatari[2], qui, d'après les indications de la Table de Peutinger, se trouvait à l'intersection d'une route venant de Gadiaufala[3] et se prolongeant dans la direction de l'est, vers Carthage et d'une autre route venant de Theveste. Les routes dans la direction d'Hippone (par Tipasa) et de Lambèse (par Aïn Beïda?) pourraient probablement se retrouver sur le terrain.

Ce fut sans doute près de Fedj Souioud que le patrice Germanos vainquit, en 537, le rebelle Stotzas, appuyé par d'importants contingents indigènes[4]. Le lieu de la bataille est appelé *Cellas Vatari*, par Corripus[5].

2° *Khamissa*
(Thubursicum Numidarum)

On sait que cette ville, dont il subsiste de belles ruines, était à l'époque romaine, une des plus riches

---

(1) *C. I. L.*, 10118.

(2) Dewulf, puis Tissot, II, p. 416. Mommsen n'est pas de cet avis (au *Corpus*, 10118).

(3) Et plus loin de Cirta par Sigus. Cette partie de la route, entre Sigus et Cirta est indiquée dans trois passages de l'Itinéraire d'Antonin.

(4) Diehl, *L'Afrique byzantine*, p. 84.

(5) Johannide, III, 318.

« *Te Cellas Vatari miro spectabat amore* » Conf. Procope, *Guerre des Vandales*, II, 17 : « Κέλλας Βάταρας ». — Une inscription récemment découverte à Lamta nous fait connaître une bataille qui eut lieu au premier siècle, « *inter Aras et Vatari* » (Gauckler, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscriptions*, 1896, p. 226 ; Gsell, *Mélanges de l'École française de Rome*, XVI, 1896, p. 474). Vatari, nœud de routes, devait être un point de rencontre entre des armées opérant en Numidie.

cités de l'Afrique[1]. Les Byzantins, eux aussi, y ont laissé leur trace. Selon M. Diehl[2], « nulle forteresse « importante ne semble y avoir été élevée. » Il existe, au contraire, à Khamissa une grande forteresse byzantine, en mauvais état, il est vrai, mais parfaitement reconnaissable. Elle se trouve vers le bas de la croupe qui, à sa partie la plus élevée, domine le théâtre et va ensuite en s'abaissant dans la direction du sud-ouest[3]. Nous en donnons un plan ci-dessous. La longueur maxima est de 85 mètres, la largeur maxima de 66 mètres. L'enceinte, assez régulièrement construite à l'origine[4], consiste en un mur double d'un mètre d'épaisseur, avec emploi de matériaux plus anciens.

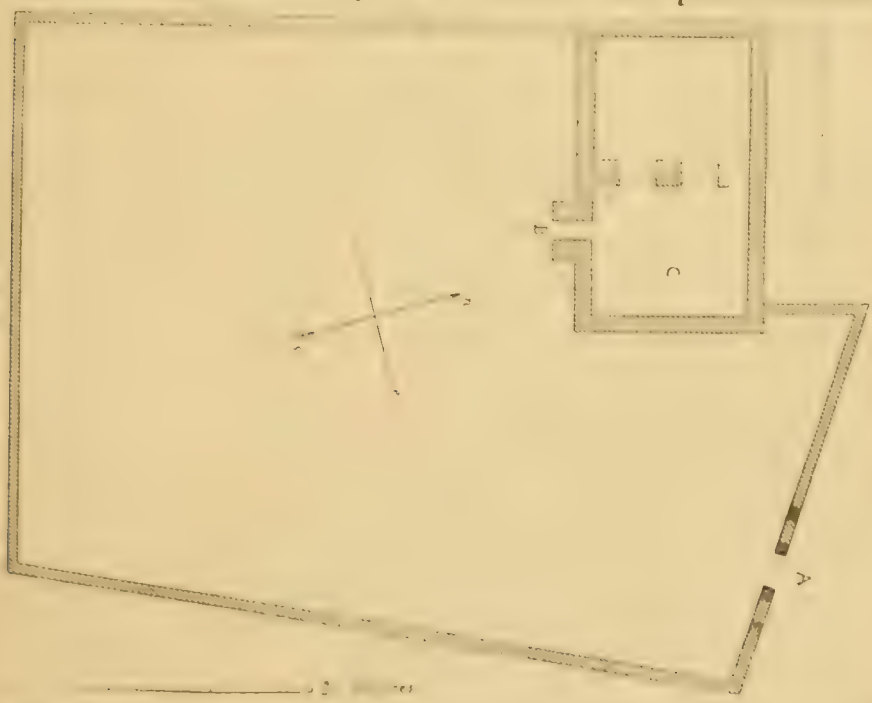

(1) Sur les ruines de Khamissa, voir en particulier Chabassière, *Recueil de Constantine*, x, 1866, p. 108 et nombreuses planches; Masqueray, *ibid.*, XVIII, 1876-1877, p. 634; Farges, *ibid.*, XIX, 1878, p. 297, pl. XV et XVI; Gsell, *Recherches archéologiques en Algérie*, p. 293 et suiv.

(2) *Nouvelles Archives*, IV, p. 364.

(3) Lettre G du plan de Chabassière (planche 2). — N° 7 de mon plan (*Recherches archéologiques*, p. 294).

(4) Plus tard elle a été remaniée d'une manière grossière sur plusieurs points.

On a fait entrer dans cette enceinte un arc de triomphe à trois portes (A du plan), encore assez bien conservé[1]. Cet arc, d'une construction assez médiocre, paraît dater du troisième siècle. Les deux baies latérales ont été murées; quant à la baie centrale, plus élevée que les deux autres d'environ $0^{m}75$, elle a servi de porte à la citadelle. En arrière, au sud, s'étend une dépression allongée qui paraît marquer la place du forum de la ville romaine[2]. Cet espace a été englobé dans la citadelle, qui contient des constructions d'époques diverses, paraissant en général postérieures aux Byzantins. A l'ouest de la dépression dont nous venons de parler, le terrain se relève pour former un petit mamelon, sur lequel on a élevé une construction rectangulaire de 31 mètres de long sur 17 de large. C'est le réduit de la citadelle[3]. Il occupe l'emplacement d'un édifice antérieur dont il subsiste, au milieu du réduit, deux piles en pierres de taille et les débris d'une troisième. Les murs de ce fortin, doubles, avec un remplissage de moellons au milieu, ont $1^{m}60$ de

---

(1) Diehl, p. 365 : « Grand édifice marqué par trois arcades voûtées ». Vue publiée par Chabassière, pl. XII, fig. 3.

(2) C'est là qu'a été trouvée une dédicace à Claude le Gothique par la *Respublica coloniae Thubursici Numidarum* (*C. I. L.*, 4876). Dans le voisinage immédiat, à l'ouest, on voit diverses ruines, qui ont peut-être appartenu à un même ensemble, c'est-à-dire à des thermes (lettre F du plan de Chabassière). Ce sont d'abord de grandes citernes (Chabassière, *l. c.*, pl. XIII). Puis deux piles en pierres de taille de $3^{m}25$ de côté (Chabassière, pl. XII, fig. 2), que l'on regarde sans doute à tort comme ayant appartenu à un arc de triomphe (Diehl, p. 365, n. 4; enfin une construction quadrangulaire (Diehl, p. 365, n. 5; plan inexact dans Chabassière, pl. XIII), de $14^{m}60$ sur 14^{m}, représentant une vaste salle qui était voûtée. Tous ces bâtiments sont de l'époque romaine et aucun ne paraît avoir été remanié par les Byzantins. La place où Masqueray a fait des fouilles il y a vingt ans (*Rec. de Constantine*, XVIII, p. 634), s'appelait à l'époque de Constantin la *platea vetus* : elle semble donc avoir été distincte du *forum*.

(3) Il est possible, cependant, que cet édifice date d'une époque un peu antérieure à l'ensemble de la citadelle, dont les murs seraient venus s'appliquer contre lui.

large. Des fragments d'architecture, des épitaphes y ont été employés. Au nord, la pente étant assez forte, on a établi en avant, à une distance de 5m50, un mur de soutènement. La porte B, qui se trouvait au sud, était protégée par deux tours de deux mètres de front. Dans la partie orientale, M. Chabassière a trouvé une chambre souterraine qu'il regarde comme une écurie (1) ; elle est aujourd'hui comblée.

La citadelle ne semble pas avoir été élevée par les soins du gouvernement impérial : elle se distingue des ouvrages officiels par l'absence de tours et le peu d'épaisseur du rempart. C'était sans doute un vaste refuge pour les habitants de Khamissa.

De ce point, la vue embrasse au nord la vallée de la Medjerda, et les montagnes élevées qui se dressent au-delà du fleuve naissant; au sud et à l'ouest, les hauteurs qui dominent Khamissa. Mais à l'est et au sud-est, elle est interceptée par la colline triangulaire qui constitue le noyau de la ville.

Aussi rencontre-t-on à Khamissa, dans une position bien plus favorable, un fortin construit également avec des matériaux qui proviennent en partie d'édifices antérieurs. C'est le Ksar el Kébir, déjà mentionné par Chabassière (2) et Diehl (3). Encore debout sur une hauteur de plusieurs mètres, il est situé au-dessus du théâtre, sur une croupe qui forme une sorte de ceinture, au nord et au nord-ouest, à la colline centrale. De là, on découvrait les mêmes horizons que de la citadelle et, en outre, on pouvait sur-

(1) P. 122, fouille 18.
(2) P. 120, et pl. v, fig. 2, xix, fig. 3.
(3) P. 365.

veiller les collines boisées entre lesquelles passait la route de Tipasa. Ce fortin, qui mesure 15 mètres de côté, a des murs doubles, épais de 0m80, à assises assez régulières. La porte s'ouvrait dans une sorte de couloir, au sud (A du plan); en B, on reconnaît

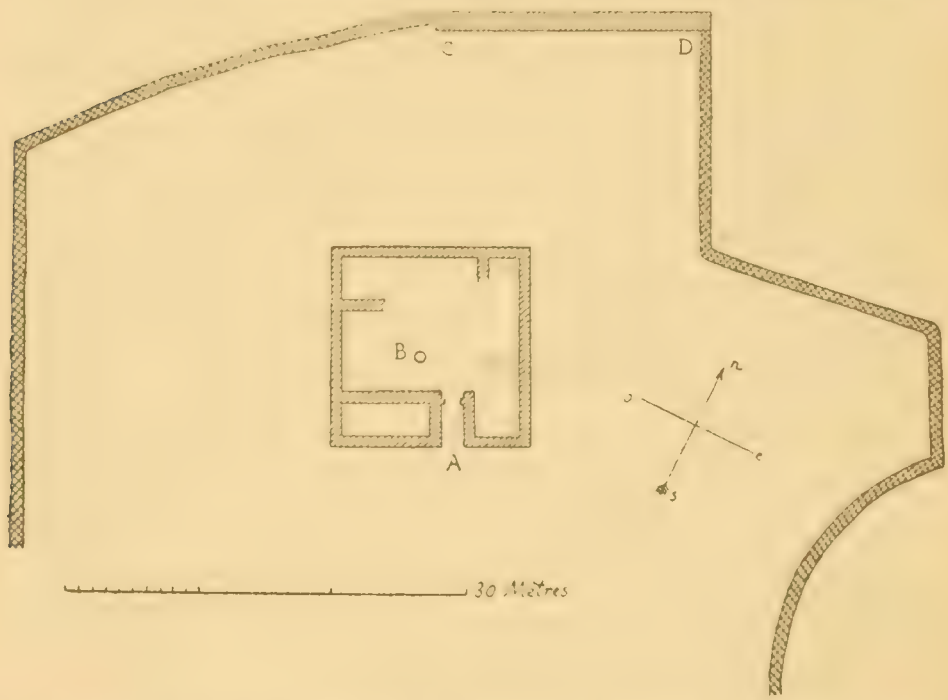

le regard d'une citerne. Les murs qui formaient des divisions intérieures ont été remaniés et ne présentent pas actuellement des dispositions bien nettes (1).

Au nord, à 16 mètres de distance, un mur, C D, large de 1m50 et construit de la même manière, limitait une sorte de plate-forme et soutenait les terres : ce côté, en effet, situé au-dessus du théâtre, présente des pentes abruptes. Ajoutons que le mur C D, est englobé dans une enceinte irrégulière, très grossière, tracée autour du fortin. Elle consiste en un mur double, de 0m90 d'épaisseur, formé de matériaux en-

(1) Je n'ai indiqué que les parties qui me paraissent contemporaines de la construction du fortin.

tassés à peu près pêle-mêle ; elle paraît, du reste, avoir été plusieurs fois remaniée. Au sud, elle se perd sous des ruines de gourbis. Il semble que ce soit un travail berbère, destiné à abriter des habitations dont les décombres se distinguent entre le fortin et l'enceinte [1].

A 600 mètres environ au nord du Ksar el Kébir, et au-dessus du confluent de la branche de la Medjerda, qui naît à l'Aïn el Ihoudi (au milieu des ruines de Thubursicum) et de celle qui vient de l'ouest, on distingue encore une enceinte très ruinée, d'une cinquantaine de mètres de côté, à mur double, large de 1m20. Cette construction, peut-être défensive, semble bien appartenir à une basse époque [2].

3° *Tifech*

(Tipasa)

Un plan de la grande citadelle de Tifech a été donné par M. Chabassière, dans le dixième volume du *Recueil* de la Société Archéologique [3] et M. Diehl en a fait une description détaillée [4] à laquelle nous renvoyons nos lecteurs. Nous nous contenterons de publier un nouveau plan, en y joignant les quelques observations qui suivent.

---

(1) Vu la construction de cette enceinte, il me semble bien difficile d'y voir un avant-mur (προτεί χισμα), contemporain du fortin : conf. plus haut, p. 46, note 1.

(2) Je ne parlerai pas ici de l'église byzantine de Khamissa, qui semble, comme le remarque M. Diehl (*l. c.*, p. 365), avoir été intentionnellement fortifiée. J'en publierai ailleurs un plan plus exact que celui qui est donné dans le *Recueil de Constantine*, x, 1866, pl. v, fig. 3.

(3) *Rec. de Constantine*, x, pl. viii.

(4) *Nouvelles Archives*, iv, p. 351.

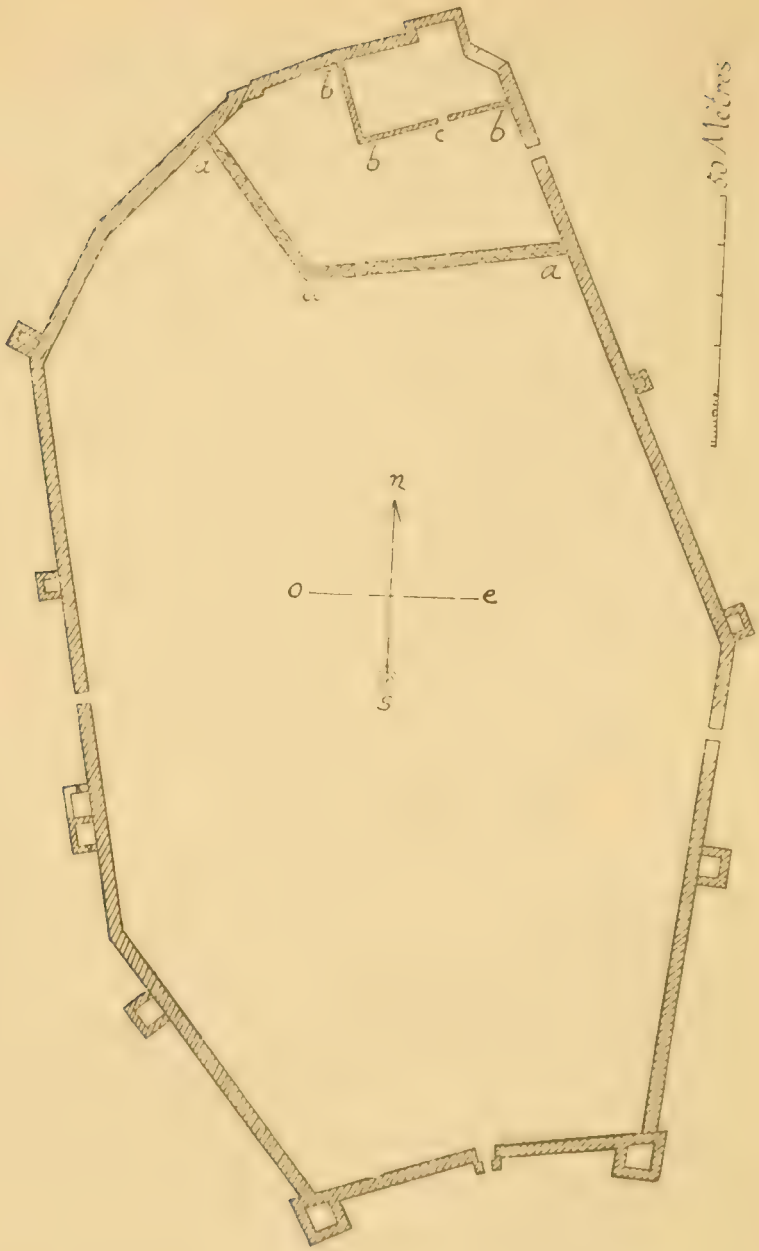

Les deux tours qui flanquent le front sud sont placées de biais, de façon à pouvoir mieux surveiller ce front. De plus, les deux courtines qui constituent ce front et sont séparées par la porte ne sont pas disposées sur une ligne droite, mais forment entre elles un angle très obtus, évidemment dans le même but.

La porte était précédée de deux tourelles pleines, en saillie de 2 mètres et présentant un front de 1m60.

Au nord, le mur *a a a* ne peut guère être qu'une construction de l'époque berbère. Il est des plus grossier et on n'y a pas employé de ciment.

Au contraire, le mur *b b b*, large d'un mètre, et dont nous n'avons distingué que la trace, paraît avoir été plus régulier. Il appartenait vraisemblablement au réduit défensif établi au sommet de la citadelle. Une porte paraît s'être ouverte en *c*.

4° *Mdaourouch*
(Madaurus)

Le château-fort de M'daourouch, qu'une inscription, encore en place au-dessus de la porte principale, date de 534-536, est peut-être le monument byzantin le plus connu de l'Algérie. MM. Chabassière[1] et Diehl[2] en ont levé le plan, et M. Diehl l'a décrit assez longuement, en joignant à son étude plusieurs vues. Comme pour la citadelle de Tifech, je me bornerai à publier un nouveau plan, plus exact que les précédents, et à présenter quelques remarques.

Je ne pense pas que la partie du rempart qui a la forme d'un hémicycle représente fondations ou les ruines d'un édifice antérieur, incorporé dans le château-fort du temps de Justinien[3]. Cette muraille est

(1) *Rec. de Constantine*, x, 1866, pl. v.

(2) *Nouvelles Archives*, iv, p. 345.

(3) En tout cas, ce n'est certainement pas un théâtre de l'époque romaine : le développement de la courbe est trop restreint. En outre, on sait que les Romains avaient coutume d'adosser leurs théâtres à des collines ; or, la pente sur laquelle est bâtie la muraille qui nous occupe s'abaisse au contraire dans un sens opposé à l'ouverture de l'hémicycle. Enfin, la construction est très mauvaise.

bâtie d'une façon très irrégulière. Il me semble qu'il s'agit là d'une reconstruction hâtive, faite avec des

matériaux provenant du fort byzantin même, qui se serait étendu plus loin dans la direction du nord-ouest. On peut se demander si, de ce côté, le front primitif du fort ne serait pas représenté par la muraille A A, qui apparaît au-dessus du sol et qui est de bonne construction. La tour B, dont il ne subsiste plus que la base, est d'une construction tout à fait semblable à celle des tours C et D, et en E, un dos de terrain indique l'existence d'une autre tour qui lui

faisait pendant. Ces deux tours B et E étaient disposées de biais par rapport à la courtine A A, sans doute pour faciliter la surveillance de cette courtine. Nous avons vu une disposition analogue à Tipasa. Entre ce front nord-ouest, encore représenté par le mur A A ainsi que par la tour B, et les autres parties de la forteresse primitive qui subsistent, quelle était, à l'époque de Justinien, la disposition du rempart? C'est ce qu'il est impossible de dire.

M. Diehl a publié (1) un plan particulier de l'entrée principale de la forteresse. Ce plan contient des inexactitudes et nous en avons levé un autre que nous donnons ici. Les deux portes par lesquelles il

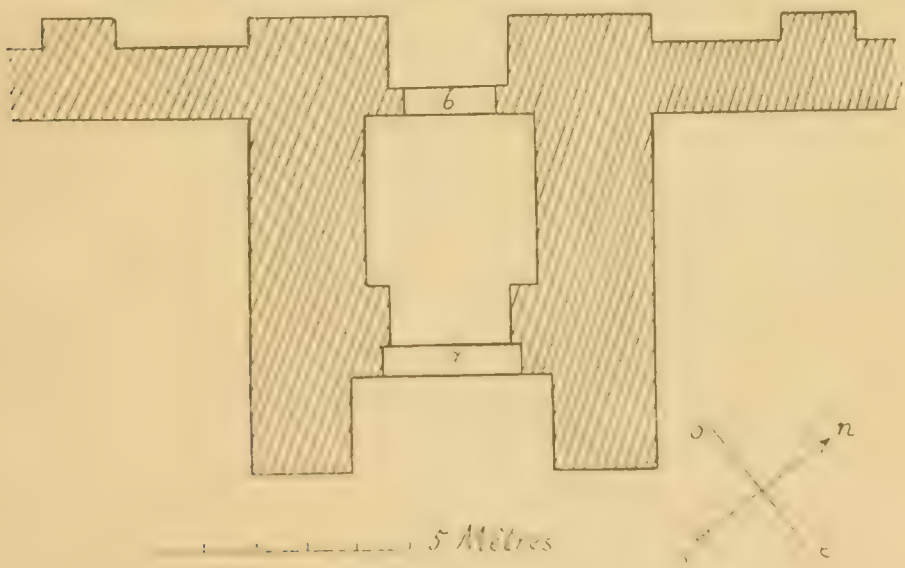

fallait passer pour pénétrer dans l'intérieur se trouvaient en *a* et en *b*, où l'on voit leurs linteaux (2), et elles étaient séparées l'une de l'autre par une petite tour carrée. Cette entrée était protégée par deux tours, pleines jusqu'à la hauteur de la courtine. Les vides

(1) *Nouvelles Archives*, IV, p. 348; conf. *L'Afrique byzantine*, p. 161.

(2) Pour la description détaillée de ces portes, voir Diehl, *Nouv. Archives*, *l. c.*

indiqués par M. Diehl à l'intérieur de ces tours sont accidentels : ils n'existent que sur une hauteur très peu considérable et n'ont pas la régularité que leur donne son plan. Ils ne peuvent donc pas représenter « des couloirs dérobés, ménagés dans l'épaisseur de « la muraille et permettant d'assaillir sur les flancs « les ennemis retenus entre les deux portes. » Il ne convenait pas, du reste, d'élever à « ce point faible de « toute citadelle antique » des murs moins épais que partout ailleurs.

Tout autour de la forteresse, telle qu'elle fût constituée après la réparation précipitée, dont nous avons parlé plus haut, on distingue une enceinte irrégulière qui en est distante de 25 à 50 mètres et rappelle celle de Gadiaufala [1]. Très grossière, elle consiste en un mur large de $0^{m}90$, présentant soit deux rangées de pierres de taille, soit une seule rangée, doublée en arrière par des moellons. Au nord-ouest, on a simplement incorporé dans cette enceinte la tour B et le mur A A, vestiges du fort primitif. Il est possible que l'enceinte en question soit contemporaine de la restauration du fort et de la construction du mur en forme d'hémicycle.

5° *Aïn Tamatmat*
(Vasidice?)

Aïn Tamatmat se trouve en plaine, sur la route de Tipasa à Tagura. Tissot [2] y place la station de Vasidice indiquée sur la Table de Peutinger à cinq

(1) Nous n'avons pu, faute de place, indiquer sur notre plan que la partie occidentale de cette enceinte.

(2) Tome II, p. 383. La distance indiquée par la Table est exacte. Conf. Gsell, *Recherches*, p. 415.

milles de Tagura. On voit, au-dessus de la source de Tamatmat, les restes d'un hameau romain, au milieu duquel s'élevait un fortin de 18 mètres sur 14m50. Les murs, construits selon le système byzantin, ont 1m50 d'épaisseur; les matériaux appartenant à une époque antérieure y sont abondants : stèle funéraire, bas-relief représentant un génie funèbre appuyé sur une torche renversée, etc. La porte, large de 1m50, s'ouvre sur la face est, du côté de Tagura.

6° *Taoura*
(Tagura)

Taoura est située à environ 18 kilomètres au nord-est de Mdaourouch. Il y avait là, à l'époque romaine, une ville importante, du nom de Tagura, et, comme l'attestent deux débris d'une inscription grecque[1], l'empereur Justinien y fit élever une forteresse. De forme presque trapézoïdale, longue de 100 mètres en moyenne, large de 70 mètres, elle était placée sur la partie occidentale d'une colline isolée. A l'est, les pentes de cette colline sont assez douces, elles sont très raides au sud et à l'ouest, enfin, le nord-ouest et le nord sont presque à pic. C'était donc le front oriental de la citadelle qui se trouvait le plus exposé. Aussi présente-t-elle de ce côté deux grandes tours A et B ; il y en avait sans doute une troisième, C, à l'extrémité nord-est. Ailleurs, on ne trouve qu'un simple rempart, qui s'interrompait peut-être au nord-ouest, où il n'était pas nécessaire. La face orientale est encore assez bien conservée; près de la

(1) *C. I. L.*, 16851.

tour A, le mur s'élève jusqu'à une hauteur de 6 mètres au-dessus du sol actuel. Des autres faces, il ne reste au contraire que quelques vestiges. La cons-

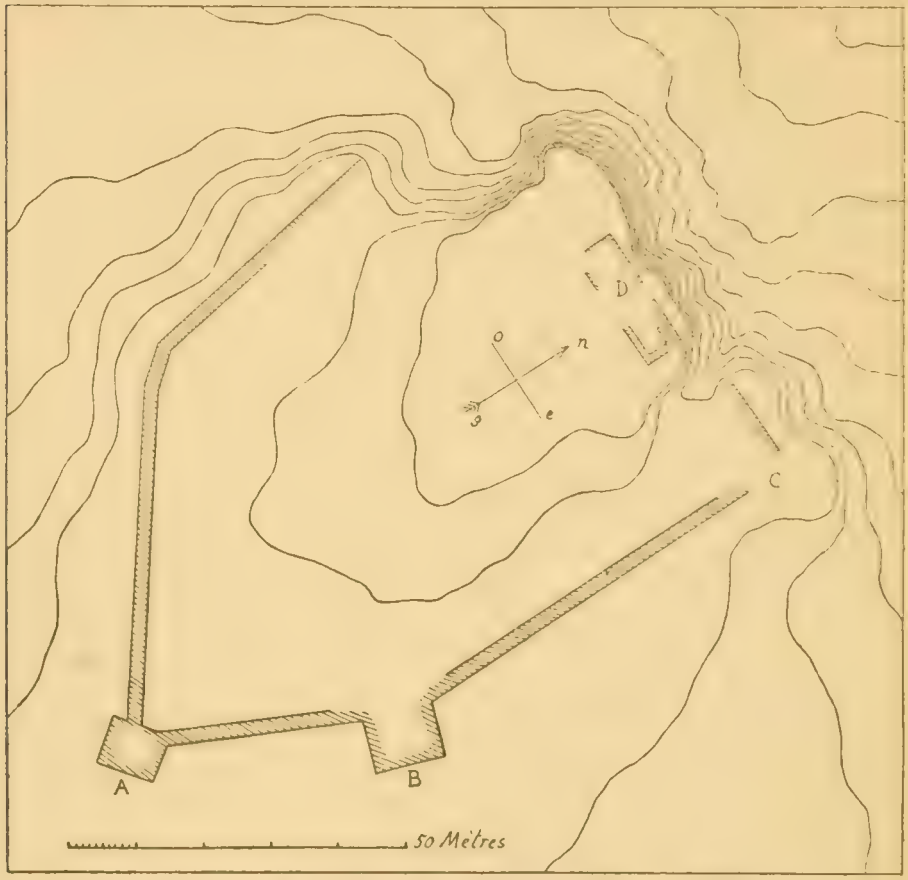

truction (mur double avec blocage au milieu) est bonne, les assises sont régulières. Les courtines ont une épaisseur de 2m20; quant aux tours, je n'ai pas pu évaluer leur épaisseur, sans doute moindre. Selon l'usage, des matériaux d'époque plus ancienne ont été employés; en particulier, des fragments d'architecture. Je ne saurais dire où était la porte; peut-être aux environs de la tour A. A l'intérieur, le terrain s'élève dans la direction du nord et au point culminant, en D, on distingue avec peine les traces d'une construction rectangulaire, qui a peut-être été un donjon. D'autres bâtiments en moellons, dont les ruines con-

fuses sont éparses à travers la citadelle, appartiennent sans doute pour la plupart à une époque plus récente.

L'emplacement de cette forteresse, facile à défendre, était bien choisi. Elle occupait, en outre, une position stratégique importante. Au sud-ouest, la vue s'étend sur une plaine fertile, que parcourait la route conduisant à Tipasa (c'était la route de Cirta). Au nord, au sud et à l'est s'élèvent des montagnes boisées, mais, entre ces montagnes, s'ouvrent deux vallées : l'une, au nord, est celle d'un affluent de la Medjerda et, par là, l'on peut se rendre à Souk-Ahras, l'ancienne Thagaste; l'autre, parcourue par un sous-affluent de l'oued Mellègue, se creuse au sud-est de Taoura ; par là passait la route de Carthage, qui prenait ensuite la direction du nord-est pour se rendre à Naraggara (probablement Sidi Youcef). Cette position est si importante que les Français eux aussi l'ont occupée militairement : en face de la colline de Taoura, ils ont construit le grand bordj d'Aïn Guettar.

III.

Région de Tébessa

Les notes qui suivent sont consacrées à la description de quelques ouvrages fortifiés, de basse époque, que nous avons étudiés dans la région de Tébessa.

1° Henchir Kissa

Henchir Kissa [1], à 10 kilomètres au nord de Tébessa, sur les dernières pentes du massif du Dyr, est

(1) Sur Kissa, voir Girol, *Rec. de Constantine*, x, 1866, p. 217.

un très gros bourg antique, auprès d'une source abondante. A l'extrémité méridionale des ruines, sur une butte qui domine toute la plaine de Tébessa, se voient les restes d'une construction militaire de basse époque. Elle se compose en réalité :

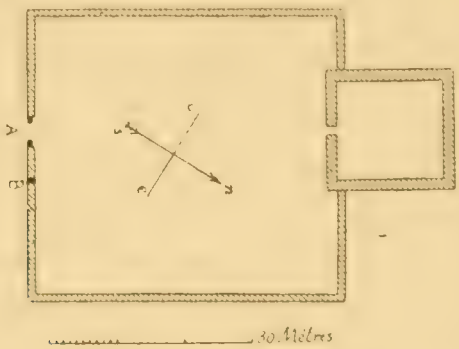

1° D'un petit fortin carré de 18 mètres de côté avec des murs épais de 1m40-1m50 (doubles, blocage au milieu, emploi de matériaux d'époque antérieure) ; la porte se trouvait au milieu de la face sud-est;

2° D'une enceinte plus étendue (45 mètres de côté), venant se souder à ce fortin et vraisemblablement plus récente. Les murs ont 1m10 d'épaisseur, ils sont formés d'une rangée de pierres de taille et, par derrière d'une rangée de moellons coupés, de distance en distance, par des harpes en pierres de taille. Dans le mur du sud-est, on a incorporé une porte monumentale de l'époque romaine, encore assez bien conservée (lettre A sur le plan; longueur : 4m40); elle a servi d'entrée à cette forteresse. Quelques mètres plus loin, au nord-est, se trouve encastré dans le même mur un des piédroits d'une grande arcade (B), qui appartenait sans doute au même édifice romain que la porte.

La construction du fortin et de l'enceinte est mauvaise et très hâtive. Ce sont là des ouvrages destinés à la défense locale.

2° *Ksar Gouraï*

Ksar Gouraï [1] est situé à une douzaine de kilomètres au nord-est de Tébessa, sur la route romaine de Carthage, par Haidra. C'est un fortin de basse époque, s'élevant au milieu de quelques autres ruines; il domine une petite plaine, en avant de montagnes boisées, entre lesquelles la route s'engage ensuite. Ce fortin, dont les murs à l'ouest et au sud sont conservés sur une hauteur de plusieurs mètres, a 13^{m}50 de côté et présente une tour sur sa face sud-est. Les murs (doubles, blocage au milieu) ont 1^{m}40-1^{m}60 d'épaisseur (1^{m}15 seulement dans la tour); on y a employé des matériaux divers : morceaux de portes, cuves, etc. La construction est assez régulière. L'emplacement de la porte n'est pas certain : elle devait s'ouvrir soit dans la tour, soit à côté.

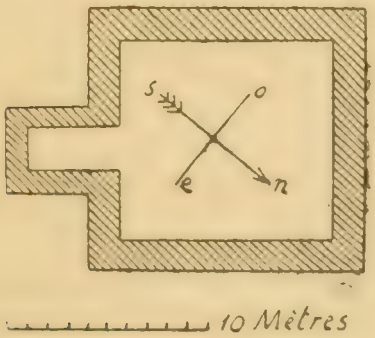

(1) Sur Ksar Gouraï, voir Girol, *l. c.*, p. 219; De Bosredon, *Rec. de Constantine*, XVIII, 1876-1877, p. 421.

3° *Gastal*

Gastal[1] se trouve à l'extrémité septentrionale du Dyr, sur un plateau incliné qui se rattache à cette montagne et qui est bordé à l'est par l'oued Gastal, jaillissant d'une source très abondante, à l'ouest par un petit ravin. La vue est bornée à l'est, au sud et à l'ouest par les montagnes rocheuses voisines; au nord, elle s'étend sur une vaste plaine, dominée à droite par le djebel Bou Djabeur, à gauche par le Bou Kadra, au fond par le djebel Ouanza, et parcourue par des affluents de l'oued Mellègue. Le fort, construit sur un plan très régulier, mesure 54 mètres sur 47^{m}50. Chacun des angles est occupé par une grosse tour ronde et le milieu de la face nord-est par une tour carrée.

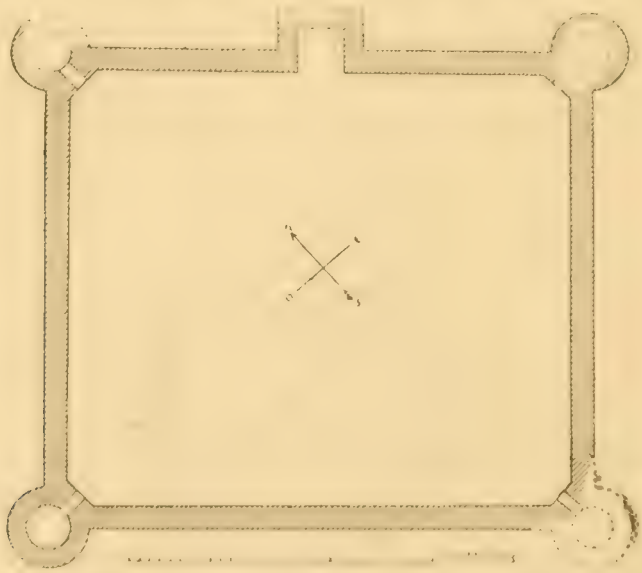

C'était peut-être dans cette dernière tour, ou tout auprès, que s'ouvrait la porte, dont je n'ai pas pu reconnaître l'emplacement. Les murs, assez médiocrement construits, avec un bon nombre de matériaux plus anciens (portes, pressoirs, etc.), ont été

(1) Sur Gastal, voir De Bosredon, *l. c.*, p. 411.

faits d'après le système byzantin : ils sont doubles, avec un blocage au milieu. Ils mesurent 2m25 aux courtines, un peu moins aux tours. A l'intérieur, on voit des vestiges de bâtiments, qui semblent être en général d'une époque plus récente. Des fûts de colonnes gisent çà et là [1]. Au dehors, dans la direction du nord, apparaissent quelques ruines d'habitations.

Cette forteresse a été construite à quelques mètres d'un pont romain, jeté sur l'oued Gastal et encore très bien conservé. Là passait probablement une voie venant d'Ammaedera (Haidra), par un pays difficile, et se poursuivant peut-être dans la direction du nord-ouest, vers Morsott. Cette voie était rejointe par une route de montagne qui venant de Theveste, passait par Ksar Gouraï, et traversait le massif du Dyr, d'où elle débouchait à Fedj Fdala, à environ 2 kilomètres au sud-sud-ouest de Gastal.

A 2,000 mètres au sud de la forteresse byzantine de Gastal, en pleine montagne, s'étale un petit plateau de 150 mètres environ de long sur 120 mètres de large. Les bords en sont à pic au nord, à l'ouest et au sud, et il n'est accessible qu'à l'est, par un isthme le rattachant aux montagnes voisines. La vue n'y est étendue que dans la direction du nord, où l'on aperçoit au loin le djebel Ouenza. Il y avait sur ce plateau un centre romain, comme le prouvent des pierres taillées, des fûts de colonnes, des chapiteaux corinthiens grossiers. Plus tard, et probablement en plein moyen-âge, y fut établi un village, dont les habitations étaient formées de gros murs en pierres sèches, entassées à peu près au hasard et entremêlées ça et

(1) Je n'ai pas vu les bases alignées dont il est question dans le *Rec. de Constantine*, XVIII, p. 412.

là de pierres de taille, débris de l'époque antique. Ce village berbère avait une enceinte dont la face orientale, la plus exposée, consiste en un mur, large de $1^{m}50$, long de 150 mètres, formant une ligne assez irrégulière, qui ressemble à un ruban ondulé. Les matériaux employés sont, soit des pierres romaines, soit des blocs grossièrement équarris. On les a entassés sans aucun emploi de ciment, en plaçant de préférence les plus gros blocs sur les deux faces du mur, de manière à constituer deux parements. La porte, qui s'ouvrait sur cette face orientale, était protégée à une distance de quelques mètres, par deux tours carrées, dont l'une a de $3^{m}50$ de front et de saillie, l'autre $2^{m}50$ de saillie et 3 mètres de front. Sur les côtés septentrional et méridionnal du plateau, on retrouve des traces d'un mur d'enceinte semblable à celui de l'est. Il n'en n'existe pas à l'ouest : de ce côté, le plateau était tout à fait inabordable et n'avait pas besoin d'ouvrage défensif.

Cette petite place forte, que la barbarie des constructions me fait attribuer à une époque extrêmement basse, imite d'une manière assez curieuse les constructions du même genre, qui datent des Byzantins.

4° *Youks*
(Aquae Caesaris)

A 18 kilomètres à l'ouest de Tébessa, sur une des voies qui conduisaient de Theveste à Thamugadi, s'élevait le bourg d'Aquae Caesaris, aujourd'hui Youks [1]. On y voit un fortin de basse époque, à l'est

(1) Sur Youks, voir quelques indications de L. Renier, *Archives des Missions*, III, 1854, p. 337 ; de Girol, *Rec. de Constantine*, X, p. 227 ; de De Bosredon, *ibid.*, XVIII, p. 406 ; de Masqueray, *Revue africaine*, XXIII, 1879, p. 79.

du village français et tout contre la source thermale. Il mesure 14m80 de côté; les murs, épais de 1m20 à 1m50, sont doubles avec un blocage au milieu. La construction est mauvaise; des matériaux plus anciens y ont été employés : une stèle funéraire, quatre pierres présentant le monogramme constantinien flanqué de l'α et de l'ω, etc. La porte, large de 1m10, s'ouvre sur la face sud-ouest (A de notre plan). Ce fortin ne présente quelque intérêt que parce qu'on l'a fouillé jusqu'au fond. Le sous-sol était occupé par neuf pièces, séparées par des murs en blocage avec des harpes en pierre de taille. Quatre de ces pièces seulement sont pourvues de portes. Il est probable qu'on pénétrait dans ces compartiments, qui devaient servir de celliers, par des trappes ménagées dans le plancher du fortin. Leur sol est à plus de 2 mètres au-dessous du seuil de la porte A.

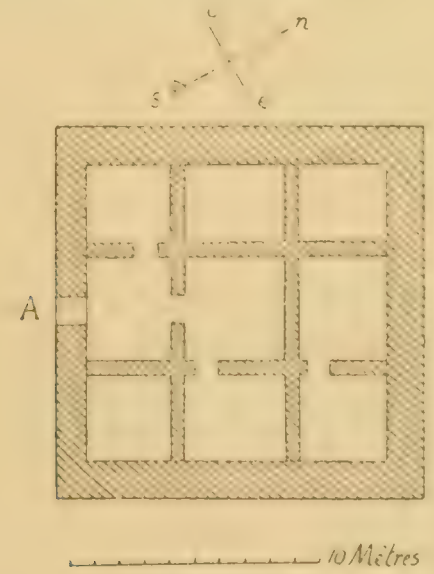

5° *Gaga*

Gaga est à 7 kilomètres et demi à l'ouest de Youks et sur la route de Theveste à Thamugadi[1]. En ce lieu se trouvent les ruines, mal conservées, d'un fort qui dominait une petite plaine mamelonnée, entourée

(1) Au dix-septième mille de cette route, Gaga est mentionnée pa Masqueray, *Revue Africaine*, XXIII, 1879, p. 80.

de tous côtés par des montagnes boisées, à 300 mètres environ à l'est d'un col dans lequel s'engage la route. Ce fort, qui mesure 43 mètres de côté, est d'une construction détestable; les assises ne présentent aucune régularité et, à certains endroits, les pierres semblent avoir été simplement entassées. J'y ai noté l'emploi de nombreux matériaux de démolition : fûts et bases de colonnes, pilastres, fragment d'une frise finement sculptée, borne milliaire, pierre avec la croix monogrammatique, dans une couronne. Le mur, large de $1^{m}20$-$1^{m}30$, est formé d'une rangée de pierres de taille, que double, par derrière, une rangée de moellons, avec des harpes en pierres de taille de distance en distance. En arrière de ce mur, à une distance de $2^{m}60$, s'en élevait un autre, en moellons (avec harpes), d'une épaisseur de $0^{m}50$; il est parallèle au premier et devait servir de soutènement à un chemin de ronde, en terre, longeant les quatre faces. Nous avons constaté un aménagement semblable à Fedj Souioud. A chacun des angles, ce second mur a été interrompu, et l'on a placé là une tour, qui ne fait pas saillie sur le dehors[1]. Les dispositions que nous venons d'indiquer ne sont pas celles qui ont été généralement adoptées par les Byzantins dans leurs constructions militaires.

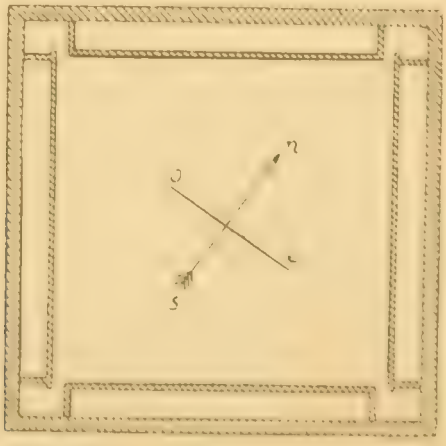

(1) Je ne saurais dire où était la porte de cette forteresse : j'en ai vainement cherché l'emplacement.

IV.

Mila
(Milev)

Un passage, encore inédit, du livre des *Edifices* de Procope nous apprend que Milev fut fortifiée par les soins de l'empereur Justinien[1]. L'enceinte qui fut faite alors subsiste encore aujourd'hui, remaniée, il est vrai, sur bien des points, mais parfaitement reconnaissable dans toutes ses parties[2]. Elle entoure la ville arabe comme elle entourait jadis la ville byzantine. L'atlas de Delamare[3] donne un plan exact de ce vaste ouvrage défensif, dont le développement est d'environ 1,200 mètres.

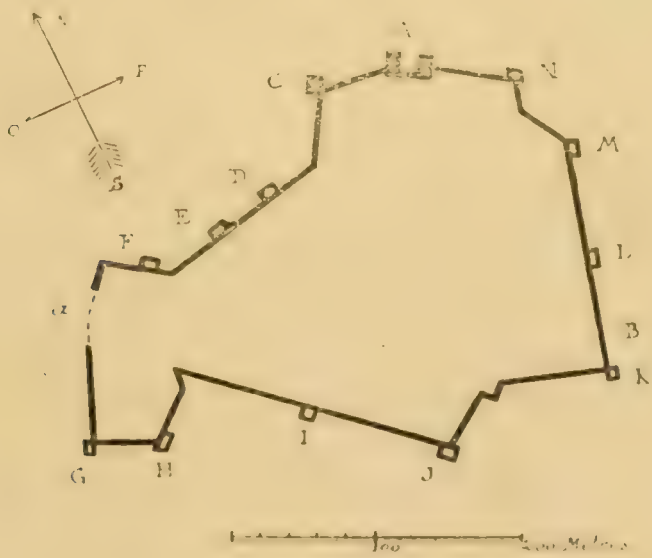

Nous l'avons reproduit, ci-joint, avec quelques rec-

(1) Diehl, *L'Afrique byzantine*, p. 171 et 604.

(2) Sur Mila, voir quelques indications de Reboud, *Rec. de Constantine*, xx, 1879-1880, p. 31.

(3) *Exploration scientifique de l'Algérie, Archéologie*, pl. 108. Ce plan a été levé par le capitaine Scheffler.

tifications [1]. La construction est faite d'après le système byzantin ordinaire, avec emploi de matériaux d'époque antérieure. Elle est soignée; les assises sont régulières. Les courtines mesurent en moyenne $2^{m}20$ d'épaisseur, les tours $1^{m}50$. Ces tours, qui sont en saillie, selon l'usage, ont de $7^{m}50$ à $9^{m}60$ de front. Comme exemples, nous donnons ici les plans des tours C et H.

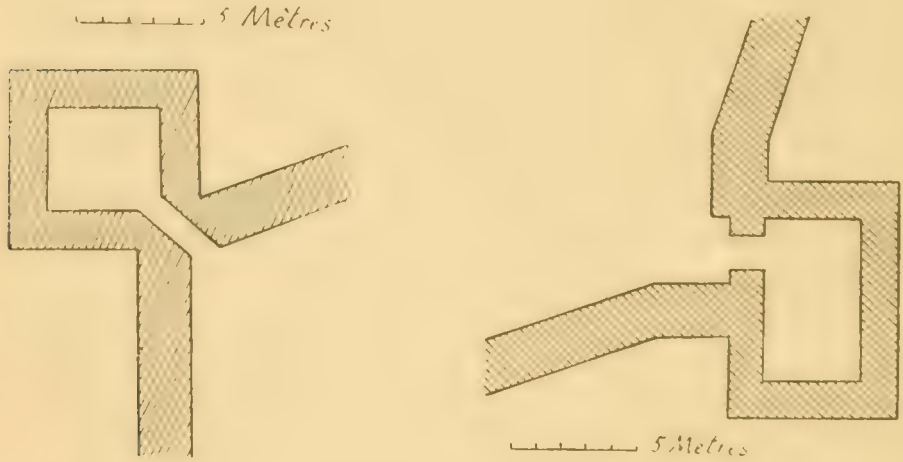

La porte de la tour H est surmontée d'une arcade encore debout. En B, au sud-ouest, entre les tours K et L, il y avait une porte large de $1^{m}55$, surmontée d'un arc de décharge dont le vide a été rempli ensuite. La porte principale, A [2], s'ouvrait au nord, entre deux tours rectangulaires, de $7^{m}50$ de front, de $5^{m}60$ de saillie. Elle est large de $3^{m}90$, profonde de $2^{m}50$ et l'arcade qui la surmonte est bien conservée. Flanquée de constructions parasites, elle sert encore de porte à la ville arabe (Bab el Bled).

---

(1) En *a*, le rempart a été remanié par les Français pour faciliter l'accès de la Casbah, qui sert de caserne aux tirailleurs.

(2) Reproduction dans Delamare, pl. 110, fig. 2 et 3.

La ville de Mila occupait une position stratégique importante. Située sur la route de Cirta à Sétif, dans un pays montagneux, elle surveillait au nord la région très accidentée et couverte de forêts qui s'étend dans la direction de Djidjelli et de Collo, port auquel une route impériale la reliait[1], au sud, les massifs montagneux qui la séparent du cours supérieur de l'oued Rhumel. On comprend que Justinien ait jugé nécessaire de l'entourer d'une forte enceinte.

STÉPHANE GSELL.

(1) *C. I. L.*, p. 894.

LES
TEMPLES PAÏENS DE LA TUNISIE

PAR

M. BLANCHET,

AGRÉGÉ D'HISTOIRE,
MEMBRE TITULAIRE

Le Service des Antiquités de Tunisie vient de donner au public le premier volume d'une collection sur laquelle il est bon d'attirer l'attention de tous les amis de l'archéologie africaine (1).

La collection des *Monuments Historiques de la Tunisie*, formera deux séries, dont l'une sera consacrée à l'antiquité classique, et l'autre à l'art musulman. Toutes deux paraîtront sous la direction de M. Gauckler, avec le concours de M. Cagnat, pour la première, et de M. Roy, pour la seconde.

Le plan adopté mérite tout particulièrement d'être mis en lumière : il n'est pas question de nous donner une monographie complète et définitive de chaque monument, moins encore de nous présenter les résultats inédits de fouilles récentes. Les auteurs ont

(1) *Les Monuments historiques de la Tunisie*. Première partie : *Les Monuments antiques*, publiés par René Cagnat, professeur au collège de France et Paul Gauckler, directeur des Antiquités et Arts, avec des plans exécutés par Eugène Sardoux, inspecteur des Antiquités et Arts. — *Les Temples Païens*, Paris, Leroux, 1895, gr. in-4°.

simplement cherché à nous faire savoir ce que l'on sait, en l'année 1898, de tel ensemble de monuments. Ils ont condensé les travaux de MM. Remachet, Babelon, Cagnat et Saladin, Berger, Poinssot, de La Blanchère, Gauckler, Toutain, Delattre, Carton : C'est l'œuvre collective de la science française en Tunisie, disent-ils trop modestement de leur livre. Mais ils n'ont pas tout pris : ils n'ont pas choisi la méthode funeste des divisions géographiques : ils ne nous présentent pas pêle-mêle des temples, des basiliques, des thermes et des théâtres, dont le seul lien est de s'élever dans un même canton : ils ont réuni tout ce que nous savons d'une série de monuments : aujourd'hui les temples, demain les édifices civils, plus tard les églises chrétiennes ; chacun de ces volumes formera un tout organique.

Il s'agissait de nous mettre en présence des monuments eux-mêmes, tels qu'ils sont à l'heure actuelle : rien n'a été épargné pour cela. Le *Service des Antiquités* a une admirable collection de photographies (plus de quatre mille). Les plus belles ont été reproduites par la phototypie : des plans, des coupes, des croquis, les ont complétées et éclaircies; des sondages, des fouilles parfois ont permis des essais de restitutions; on y a joint toutes les inscriptions, tous les textes littéraires qui nous font connaître un monument non encore retrouvé; une courte bibliographie accompagne chaque article. Tout cela a été classé par ordre alphabétique. Une description rapide, nette, sans phrases inutiles, une définition de quelques mots précise comme en un traité de sciences naturelles, s'est ajoutée aux planches. Le volume qui vient de paraître et où sont étudiés les *Temples*

Païens nous donne, en cent trente-quatre pages, grand in-4°, avec seize figures, dix-neuf phototypies et vingt planches de plans et croquis, le répertoire complet des temples de la Tunisie, connus en 1898.

Je me permets d'insister sur ces mots : un répertoire; je dirais, volontiers, un dictionnaire. Le volume que nous avons entre les mains est avant tout un instrument de travail ; il ne contient pas la plus petite allusion à la plus petite théorie, mais en quelques secondes il met chacun de nous au courant de l'état de la science sur tel ou tel monument. On se saurait trop, me semble-t-il, en féliciter les auteurs : il ne faut pas rougir de son métier et, si l'on est archéologue, croire que des phrases sont nécessaires, autour des faits, insuffisants : des photographies, des mesures, une définition précise ; — les théories viendront plus tard.

Et telle est la vertu de la méthode que d'intéressantes conclusions se dégagent d'une première lecture. Des cent quatre-vingt-dix-neuf temples que MM. Cagnat et Gauckler ont étudiés ici, soixante-deux sont datés épigraphiquement ; deux seulement sont antérieurs à Hadrien[1], neuf postérieurs aux Gordiens.

Mais de 117 à 244, de l'avènement d'Hadrien, à la chute de Gordien III, sous les Antonins, les empereurs Syriens et Africains, cinquante-deux temples ont été dédiés : trois sous Hadrien[2]; six sous An-

---

(1) Temple de Tellus, à Béja, restauré en l'an 2 avant notre ère. — Temple de Liber Pater à Bordj Hellal, construit en 103 de J.-C.

(2) Capitoles d'Henchir Es Souar et d'Aïn-Djouggar. — Temple de la Concorde, à Dougga.

tonin[1]; onze sous Marc-Aurèle[2]; dix sous Commode[3]; onze sous Septime Sevère[4]; trois sous Caracalla[5]; trois sous Alexandre Sévère[6]; trois sous les Gordiens[7].

De 244 à 284 — les tristes années du IIIe siècle, — trois temples seulement sont édifiés[8]; autant sous le règne de Dioclétien[9]; puis, les basiliques chré-

---

(1) Capitole de Bijga. — Temples de Caelestis à Mraïssa, de Cérès à Aïn Hedja, d'Esculape à Bir Magra, de la Piété Auguste, au Kef. — Temple indéterminée de Toukaber.

(2) Temple d'Esculape à Henchir Mest (164). — Capitole de Dougga (166-169). Temple indéterminé de Chaouach (166-169).- Capitole de Maatria (170). — Temple indéterminé de Henchir Ben Glaya (170). — Temple de Mercure à Aïn Tounga (170). — Temple de Liber Pater à Ksour Abd El Melek (175). — Capitole de Djama (175-180). — Temple indéterminé d'El Alouin (176-180). — Temple d'Apollon et Diane à Makter. — Temple de Cérès à Henchir Salah.

(3) Temple d'Apollon et Diane à Henchir Debbok (182). — Temple d'Esculape à Chaouach (183). — Temple de Mercure à Henchir Boudja (183). — Capitoles de Médina et de Henchir Kaoussat. — Temple de Junon à Sougda. — Temple de Tellus à Henchir Gaiadha — De l'époque de Commode également (fin du IIe siècle), sanctuaire de Saturne sur le Bou Kournein. — Temples indéterminés de Henchir Kasbat et de Henchir Khima.

(4) Temple de Saturne, à Dougga (195). — Temple d'Esculape à Sidi Naoui (196). — Temple de Cérès à Béja (197). — Temple de Mercure à Henchir Besra (198). — Temple de Saturne à Souk el Tleta (198-299). — Temple indéterminé, inscription à Kairouan (199-208. — Temple d'Esculape à Henchir Bez (210). — Temple de Mercure à Henchir Bez (211). — Temple de Mercure à Henchir Kasbat (211). — Temple de Junon à Sidi Amara — Temple de Liber Pater à Krich el Oued.

(5) Temple des Victoires à Henchir Zaktoun (212). — Temple de Mercure à Henchir Khima (restauration). — Temple de Mercure à Sidi Ali Belkacem.

(6) Temple d'Esculape à Bir Elafou (233). — Temple des Victoires à Henchir El Oust (233-235). — Temple des Victoires à Cheouach. — A la même époque (commencement du IVe siècle) se rattachent le temple de Caelestis à Dougga et le temple indéterminé de Bir El Faouera.

(7) Capitole de Henchir ben Ergueia, agrandi en 238. — Temple de Caelestis à Henchir Belda (238-244). — Temple des Victoires de Chaouat, du règne de Gordien III.

(8) Temple indéterminé de Dijga élevé sous Gallien (261). — Temple indéterminé de Gafsa, construit sous Probus (276-283). — Temple de la Mater Magna de Maktar (deuxième moitié du IIIe siècle, probablement antérieur à Probus).

(9) Temple de Mercure à Aïn Tella; de Caelestis à Thala; de Pluton (inscription à Kairoan).

tiennes remplacent les sanctuaires païens ; une restauration, en 337, à la fin du règne de Constantin [1], une autre sous le règne de « Valentinien, Théodose, Arcadius et Maxime [2] », et c'est tout ; les temples subsistant en Tunisie sont à peu près tous du deuxième et du troisième siècle.

M. Toutain avait fort bien vu déjà le point de départ de cette époque glorieuse. Le manque de documents lui avait fait commettre une légère erreur sur sa date finale : il la fixait à l'année 238, lors de l'avènement des Gordiens « De 238 à 284, disait-il, nous « ne connaissons que deux édifices : l'arc de Mustis, « élevé sous Gordien III, et le temple de Capsa érigé « sous Probus [3]. » Nous voyons aujourd'hui qu'il y faut ajouter le temple de Caelestis de Henchir Belda, le temple des Victoires de Cheaouat, la restauration du Capitole de Henchir Ben Ergueia — tout cela de la dynastie gordienne, le temple de Bijga, construit sous Gallien, et le temple de la Mater Magna de Maktar. Le ralentissement des constructions en Afrique suivit la chute et non l'avènement des derniers empereurs africains : c'est vers 244 et non vers 238 qu'il faut chercher la fin de la période ouverte en 117.

Ces monuments, d'une même époque, sont d'un même style. De vingt-cinq temples assez bien conservés pour permettre une restauration certaine et complète, vingt-quatre sont corinthiens, un composite; vingt-quatre sont prostyles, un *inantis;* vingt et un sont tétrastyles, un hexastyle; neuf sont pseudopériptère, un périptère; dix-huit sont entourés d'un péribole.

---

(1) Restauration du temple de Mercure à Bou Fles.
(2) Restauration du temple indéterminé de Henchir Merabba.
(3) Toutain, *Les cités romaines de la Tunisie*, p. 159.

Sur dix-huit temples, exactement mesurés, cinq affectent la forme d'un rectangle, dont la longueur varie de vingt à vingt-trois mètres, et la largeur de onze à quatorze mètres; cinq ont treize à quinze mètres de long sur huit à onze mètres de large. Les temples, plus grands (23,80 × 19, Sidi Medien — 25,60×16, Henchir Kasbat) ou plus petits (10×6,60, Henchir Khima — 9,50 × 5,70, El Aouria — 9,50 environ × 5,50. Sidi Ali Belkacem) sont plus rares.

Le grand côté du péribole a généralement quarante à soixante mètres; le petit côté trente à quarante-cinq. Une seule exception : le triple temple de Sbéitla est entouré d'une cour de soixante-onze sur soixante-huit mètres.

On pourrait donc définir le *temple moyen* de l'Afrique du IIe et du IIIe siècle de la façon suivante :

Corinthien, prostyle, tétrastyle, pseudopériptère ; longueur : 13 à 23 mètres; largeur : 8 à 14 mètres. Péribole de 50 × 45 mètres.

Mais il ne faut pas entrevoir dans ces formules classiques des formes absolument classiques; avant la civilisation romaine une autre civilisation avait germé sur cette terre. Les « Romains » qui, au IIIe siècle, construisaient le temple de Maktar s'appelaient Rufus, fils de Maçtibor, Quartus, fils de Çalaçmin, Lucius, fils de Galgaçat. Il ne faudra pas nous étonner que la maison de leur dieux présente des dispositions inconnues sur l'Acropole ou sur le Capitole.

C'étaient bien les dieux d'Afrique qui habitaient ces sanctuaires. On a, en effet, retrouvé en Tunisie cent trente-sept dédicaces de temples, qui se répartissent de la façon suivante :

Saturne	19	Triade Capitoline	15
Mercure	11	Auguste	1
Pluton	7	Virtus Augusta	2
Liber Pater	6	Pietas Augusta	1
Jupiter	5	Victoires Augustes	5
Apollon	5	Lares Augustes	1
Caelestis	10	Fortune	5
Cérès	9	Concorde	3
Junon	3	Neptune	2
Tellus	3	Minerve	1
Vénus	3	Mars	1
Diane	3	Janus	1
Esculape	8	Priape	1
Hercule	4	Sérapis	1
		Mater Magna	1

Cette liste trahit dès l'abord la prépondérance bien connue de Saturne et de Caelestis dans le Panthéon africain. Mais à la serrer de près, cette prépondérance s'accuse bien davantage : Mercure, qui porte le caducée mystérieux; — Pluton Frugifère qui fait germer des épis; — Liber Pater qui murit le raisin; — Jupiter le souverain maître; — Apollon le Dieu-Soleil ne sont aux yeux des Africains que les différentes manifestations du pouvoir suprême du « Seigneur Saturne ». Caelestis est à la fois Junon, Tellus, Vénus et Diane : en vérité, sur cent trente-sept dédicaces, il en faut attribuer cinquante-quatre à Baal-Saturne; vingt-huit à Tanit-Caelestis; huit à Eschmoun-Esculape; quatre à Melqart-Hercule.

Mettons à part la triade capitoline, où les Africains virent rapidement une traduction latine de leurs triades accoutumées, la religion officielle de l'Empire (Auguste, Piété Auguste, Vertu Auguste), les abstraction divinisées (Fortune, Concorde), tout ce bagage italien des proconsuls et des légats ne figure ici que pour dix-huit inscriptions.

La part des divinités grecques, latines ou orientales est bien plus faible encore : Neptune et Minerve, les patrons de la plus hellène des cités de l'Hellade ont, à eux deux, trois sanctuaires. Le Mars de la Rome primitive, le Janus du Latium, un chacun; la Grande Mère de Phrygie, le Sérapis alexandrin, un également.

Au IIe siècle de l'ère chrétienne, les Romains d'Afrique, sur cent trente-sept monuments, en consacraient donc près de cent aux antiques divinités de Carthage[1].

Ces divinités africaines étaient bien chez elles : le temple de Caelestis[2], le temple de Saturne, à Dougga[3], ne sont pas des temples romains.

Le péribole du premier affectait la forme d'un demi-cercle : le croissant de Tanit. Au devant, une large terrasse dallée; sur les côtés et en arrière, un élégant portique, pavé de mosaïque blanche, couvert de voûtes d'arête, soutenu de vingt-trois colonnes. Au-dessus de l'entablement, et pour en rompre la rigidité, des statues : « Dougga » « Laodicei » « la Syrie » « la Mésopotamie » « la Dalmatie » dont les noms sont encore gravés sur les débris de la corniche. Entre le portique demi-circulaire et le temple, un grand espace non pavé, planté d'arbres, et parmi les frondaisons du bois sacré, le marbre éclatant de la cella.

---

(1) Ceci n'est que la confirmation monumentale des théories émises depuis deux ans par M. Toutain (*Op. cit.*, p. 206-231).

(2) Fouilles de M. Pradère en 1894 (aux frais de l'*Académie des Inscriptions*), de MM. Pradère et le lieutenant Hilaire, en 1897 (aux frais du service des Antiquités) cf. *Les Temples païens*, p. 82, pl. XXV, XXVI et XXVII.

(3) Fouilles de MM. le docteur Carton et le lieutenant Denis en 1892-1893. Cf. *Les Temples païens*, p. 25, pl. XI, XII, XIII, XIV.

Un temple analogue est signalé par M. Gauckler à Aïn Tourga[1]. Comme il le dit fort bien, le temple en croissant de Dougga n'est que la tête d'une série. Le temple de Saturne procède lui aussi des habitudes puniques : l'Afrique, le plus souvent, adorait son dieu en plein air : une enceinte et un autel; la fumée des sacrifices montait plus librement.

L'enceinte à ciel ouvert constitue encore la partie principale du temple de Dougga : elle y est devenue une grande cour à portique, intercalée entre un vestibule et un sanctuaire. On pénétrait par les côtés dans le vestibule; à droite une grande baie s'ouvrait sur un portique de quatre puissantes colonnes, formant terrasse et dominant au loin la vallée de l'Oued Khalled; à gauche, quelques marches et une porte.

La cour où nous entrons mesure vingt-six mètres sur dix-sept. Sur nos têtes, un appentis soutenus de deux colonnes, petit portique en saillie qui accuse la porte d'entrée. A droite, à gauche et devant nous un portique de vingt-huit colonnes, élevé d'un degré et pavé de mosaïque. Au delà de la cour, trois *cellae*.

La *cella* centrale s'annonce par un élargissement de l'entrecolonnement du portique et par deux *vestigia* imprimés dans une dalle voisine de l'entrée, dans l'axe du sanctuaire. Deux colonnes en resserrent l'accès : des grilles, à droite et à gauche, ne laissent qu'une porte centrale mais permettent cependant aux regards des fidèles d'arriver jusqu'au dieu. Une niche s'enfonce dans le mur du fond.

Les *cellae* latérales ont mêmes dimensions, mêmes colonnes et mêmes niches. Elles ne communiquent pas avec la *cella* centrale.

---

(1) *Les Temples païens*, p. 102.

Cette cour, entourée de colonnes précédant le sanctuaire reculé dans l'ombre du portique, cette cour n'est pas une conception romaine.

Cette triple chambre destinée à l'adoration d'un dieu unique, n'est pas dans les habitudes latines.

Or, nous retrouvons ces dispositions ailleurs que dans les temples de Baal.

Une cour centrale entourée de portiques, une porte ombragée de appentis que soutiennent huit colonnes; au fond trois chambres isolées, — en saillie sur le portique, il est vrai, et dont la chambre centrale s'enfonce plus profondément que les autres, — ce sont les temples de Sbéitla [1].

A Henchir Khima, même chose : le portique est remplacé par des loges adossées au mur extérieur et ouvertes sur la cour. La *cella* centrale prend plus d'importance : seule, elle est précédée de colonnes. Elle s'enfonce plus profondément encore qu'à Sbéitla : l'ensemble des *cellae* commence d'affecter la forme d'un T. [2]

Le Capitole de Medeina présente mêmes dispositions : la *cella* centrale précédée d'un pronaos de six colonnes est quatre fois plus grande que les *cellae* latérales. La cour a disparu. [3]

A Sidi Medien, même forme : les chambres latérales sont évasées et contournées. Mais il semble que l'on distingue le mur d'enceinte de la cour [4].

Le Capitole de Henchir Es Souar appartient au même groupe : les deux *cellae* des ailes s'ouvrent seulement sur un vestibule commun [5].

---

(1) *Les Temples païens*, p. 14, pl. IX et X.
(2) Id. p. 121, pl. XXXIV et XXXV.
(3) Id. p. 8, pl. IV et VII.
(4) Id. p. 137, pl. XXXVIII.
(5) Id. p. 4, pl. III et IV.

Il me semble curieux de noter comment par des transitions insensibles, et des monuments qu'aucune découverte n'a encore permis d'assigner à un autre culte, nous passons aisément du temple de Baal, de Dougga, aux Capitoles romains de Medeïna et d'Henchir Es Souar.

Au fond, il ne semble pas que les Africains aient fait une grande différence entre les Triades puniques Baal-Tanit-Eschmoun, Saturne - Cronos, Apollon-Helios, Diane-Séléné[1]; et la Triade romaine : Jupiter-Junon-Minerve[2].

Ils ont appliqué indifféremment à l'une et à l'autre les mêmes procédés de construction : M. Toutain a pu voir dans les temples de Sbeitla le temple sanctuaire du Temps, du Soleil et de la Lune. MM. Gauckler et Saladin ont pu y voir la demeure des divinités du Capitole : beaucoup d'Africains, il y a dix-huit siècles, eussent été très en peine de trancher la question. Les temples en forme de T, particuliers à l'Afrique[3], comme les temples à cour centrale ou les sanctuaires à péribole demi-circulaire, semblent se rattacher aux cultes puniques : la même forme servit pour les triades successives.

Il y aurait bien des choses encore à prendre en ce volume : la liste, par exemple, des monuments que M. Gauckler signale à l'attention des travailleurs : il

---

(1) Toutain, *De Saturni Dei in Africa romana cultus*, p. 60.

(2) Cette troisième divinité à laquelle ils n'étaient pas habitués les gênait seulement en leurs dédicaces. Il est piquant de voir comment à Henchir ben Ergueia (*les Temples païens*, p. 11), ils se sont débarrassés de ce nom sans valeur pour eux. Ils ont traduit Baal et Tanit par Jupiter et Junon. Mais au lieu de Minerve, ils ont écrit « la Fortune » ; cela du moins avait un sens.

(3) Gauckler, *les Temples païens*, p. 10.

faudrait, nous dit-il, fouiller à Chemton où, sous un monument romain, gît un sanctuaire punique, décoré d'une architrave dorique, avec triglyphes et gouttes — unique en Afrique, — et d'une frise ornée en bas-relief de boucliers et des signes du Zodiaque [1]

Il faudrait fouiller le temple de Mercure Sobrius, à Henchir Bez, dont l'immense cour dallée, entourée de loges, comme à Henchir Khima, semble intacte, à 1 mètre sous terre, et où l'on accédait par un arc de type très rare, rencontré seulement à Mustis et à Diane Veteranorum [2].

Il faudrait étudier à fond le temple singulier que les habitants de Thuburbo Majus (Henchir Kasbat) élevèrent au même Mercure : sur une plate-forme rectangulaire, précédée d'un emmarchement entre deux avant-murs, un portique circulaire de huit colonnes de marbre rouge, renfermait une enceinte pavée de mosaïque. L'architrave, taillée en biseau à l'aplomb des colonnes, formait un couronnement octogonal : là-dessus s'élevait sans doute un toit en charpente [3].

Ce sanctuaire, rond comme les temples des divinités solaires, mais dédié à Mercure, serait-il une preuve nouvelle des confusions faites par les Africains entre les différents dieux qui se partagèrent la succession du Seigneur Baal ? Il serait téméraire de l'affirmer, mais des fouilles nous éclairciraient peut-être là-dessus.

Il faudrait fouiller à Sidi Medien, fouiller à Henchir Khima : M. Gauckler, soucieux de faire *pratique*,

---

(1) *Les Temples païens*, p. 110.
(2) Id. p. 66, pl. XIX, XX et XX.
(3) Id. p. 70, pl. XXII et XXIII, 1, 2 et 3.

indique en un mot l'intérêt et la valeur des monuments dont il parle : il joint au Répertoire des temples connus un Répertoire des temples à étudier.

Je voudrais signaler encore le plan de la synagogue qu'élevèrent au IIIe ou au IVe siècle les Juifs de Naro (Hammam Lif), sa chambre de prière, ornée vers l'occident d'une sorte de mirhab, sa chambre de dépôt, où l'on gardait les instruments du culte et les rouleaux de la loi, sa cour et son portique, et ses belles mosaïques, qui sont aujourd'hui au musée de Toulon [1].

Je voudrais insister sur le caractère de cet art africain que nous révèlent les admirables planches jointes à l'ouvrage, ornementation touffue, peu classique, inattendue parfois, mais d'un beau travail et d'une exécution ferme ; je voudrais étudier en détail les soffites et les consoles de Henchir Es Souar, Bir Magra, Maatria, Maktar, Henchir Bez, les montants de porte ornés d'un semis de marguerites ou de tiges gracieusement enlacées qui décorent les temples d'Aïn Tounga et d'El Aouria.....

Mais je crains d'abuser de la patience des lecteurs du *Recueil* : ils me pardonneront si les *Temples païens* leur viennent entre les mains; car alors ils apprécieront, à leur valeur, les croquis de MM. Sardoux, Pradère et Parmentier, et ils remercieront MM. Cagnat et Gauckler de nous avoir donné, en même temps qu'un beau livre, un bon exemple : c'est en faisant *pratique*, et en étudiant par *séries* les vestiges du passé, que nous pourrons faire progresser

---

(1) *Les Temples païens*, p. 152.

la sciences des antiquités africaine ; l'effort donné a été admirable ; et par milliers, ces documents nous sont venus : il est temps de les coordonner.

P. BLANCHET.

LA

PROPRIÉTÉ INDIGÈNE EN MAG'REB

SELON L'OUVRAGE DIT :

" *La règle des Princes et des Khalifes, fixant l'étendue de leurs pouvoirs légaux* " (1), de MOHAMMED EL MOUSTAFA BEN ABD ALLAH, descendant de l'Ouali SIDI ABD ER RAHMANE BEN ALI

PAR

M. ERNEST MERCIER,

MEMBRE TITULAIRE

La Société archéologique a déjà publié (2) un excellent mémoire du regretté général de Wulf, membre correspondant, sur « *la nature de la propriété foncière dans les pays musulmans* ». Bien que cette question ne soit pas du domaine de l'archéologie pure, elle se rattache à l'histoire, dont notre Société s'est toujours occupée. Ces raisons nous décident à lui offrir le présent travail, qui fait suite à d'autres études sur le même sujet publiées dans des recueils spéciaux.

L'ouvrage de Mohammed el Moustafa nous avait été signalé ; cependant il n'existe pas dans le fonds

---

(1) كتبا في حكم جوايز الامراء و الخلفاء

(2) Vol. X°, 1866, p. 310.

assez riche des manuscrits arabes de la bibliothèque d'Alger. C'est à l'obligeance de notre savant ami, M. Houdas, professeur à l'Ecole supérieure des langues orientales vivantes de Paris, que nous devons la communication de l'exemplaire lui appartenant.

L'écriture, très lisible, paraît avoir été tracée par l'auteur lui-même ; le style, prétentieux et de mauvais goût, est banalement correct. L'ouvrage est clos par l'indication de la date à laquelle il a été terminé sous la forme bizarre suivante : « le matin du mardi, « sixième sixième du quatrième cinquième du mois « de Moharrem qui commence l'année onze cent qua- « tre-vingt-dix-neuf. (1) » Il faut, en effet, un certain effort de réflexion pour se rendre compte, que si le mois est divisé en cinq parties, chaque cinquième comprend six jours, (ou sixièmes), et qu'il s'agit par conséquent du 24 moharrem, correspondant au mardi 7 décembre 1783. Cette ridicule complication suffirait à peindre la tournure d'esprit de l'écrivain.

I. La genèse du livre

L'auteur nous fournit, avec complaisance, des détails sur lui-même, sur les raisons qui l'ont amené à écrire son livre et les conditions dans lesquelles il a exécuté cette œuvre. On apprend ainsi à le connaître et sa longue entrée en matière donne lieu à plus d'une remarque intéressante.

« J'appartenais, dit-il, à la maison du plus géné- « reux des princes, Sidi Mohammed, fils de Osmane-

---

(1) صبحة الثلاثاء التي هي السدس السادس من الخمس الرابع من شهر الله المحرم مفتتح سنة ١١٩٩

« bey; [1] je suivais ses colonnes, avec la mission de « trancher les litiges et de régler les affaires de toute « sorte intéressant les sujets de notre sultan. »

Il s'agit ici du prince Mohammed, destiné à devenir, comme son père, bey de Maskara, et auquel ses victoires et de remarquables qualités d'administrateur devaient mériter le surnom de « Grand ». Pour le moment, il n'était encore que Khalifa d'Ibrahim, bey de l'Ouest, qui le considérait comme son fils et se reposait sur lui de la direction des affaires de l'intérieur et de la conduite des colonnes.

Lors de l'expédition espagnole, dirigée par le général O'Reilly, contre Alger, dans les premiers jours de juillet 1775, le Khalifa Mohammed, à la tête des contingents de l'Ouest, se couvrit de gloire et contribua, pour une large part, au désastre des Chrétiens [2]. Notre auteur, qui s'étendra si longuement sur une autre attaque bien moins sérieuse, n'en parle pas, ce qui doit nous porter à conclure qu'il n'entra au service du prince que plus tard.

Ibrahim-bey étant mort vers la fin de 1776, fut remplacé, non comme on s'y attendait, par le vaillant Mohammed, mais par un certain El Hadj Khelil, dont le principal mérite consistait en une caisse bien garnie. Il eut le bon esprit de conserver son Khalifa. Quelque temps après, une sérieuse révolte de Derkaoua éclatait à Tlemcen et le bey s'y portait avec toutes ses forces (1779) [3].

---

(1) Osmane le Kurde, bey de Maskara, vers 1750-1760.

(2) Voir : Gorguos *Notice sur le bey d'Oran, Mohammed el Kebir* (Revue africaine, T. I, p. 406 et suiv.). - et notre *Histoire de l'Afrique septentrionale*, T. III, p. 394 et suiv.).

(3) Voir les détails de cette affaire dans notre T. III, p. 411 et suiv).

Ici, notre auteur rentre en scène : « J'étais tou-
« jours avec lui, menant une vie prospère, changeant
« sans cesse de séjour, lorsque, par une révolution
« comparable à celles du cours de la lune, le sort
« nous conduisit à Tlemcen, la bien gardée. »

Là, en effet, la roue de la fortune acheva son tour ; El Hadj Khelil, après quelques échecs, mourut dans des conditions tragiques ; mais le Khalifa sut bientôt faire changer la face des choses, rétablir la paix et ramener la colonne à Maskara, où il reçut sa nomination comme bey (1780).

Voilà notre Cadi ambulant devenu un personnage, sinon revêtu d'une fonction officielle, — car il ne manquerait pas de le dire, — du moins attaché à la petite cour de celui qu'il appele « notre sultan, » et dont il célèbre, en termes hyperboliques, l'intelligence, le courage et surtout la générosité. Mais ce qui rend le Maître plus digne de louanges encore, c'est sa science, son respect de la loi islamique, sa conscience de bon musulman toujours en éveil.

Le premier soin du nouveau bey fut de réduire à la soumission les inconstantes tribus de la province d'Oran. Sans trève ni repos, il les poursuivit jusqu'à la frontière marocaine, à l'ouest, les relança jusqu'au Djebel Amour, à l'est, et parcourut en vainqueur les Hauts-Plateaux du sud, acceptant les soumissions sincères, mais châtiant rigoureusement les rebelles incorrigibles et les fauteurs de troubles. En même temps, il resserrait étroitement le blocus d'Oran.

Ces soins absorbèrent les trois premières années de son règne, et il trouva encore le loisir de s'occuper des embellissements de Maskara et de Mostaganem.

Mais, on n'obtient pas de tels résultats sans blesser

les intérêts de ceux qui vivaient de l'anarchie et des abus, ni susciter la jalousie des ambitieux déçus. N'osant pas attaquer le bey en face, les opposants s'adressèrent à la caste des Talebs faméliques, toujours prêts à mettre leur « science » au service de quiconque leur jette un maigre salaire ; bientôt circulèrent des consultations (Fetoua), dans lesquelles il était démontré que le prince foulait aux pieds les prescriptions de la loi koranique et administrait en tyran.

Mohammed-bey s'en émut et l'on pourrait croire qu'il attacha trop d'importance à ces attaques si l'on ne se rendait compte des raisons qui motivaient ce sentiment. « Il apprit, — dit notre auteur, — que « certains talebs hypocrites, inspirés par la basse « envie, s'étaient permis de critiquer ses actes, comme « illégaux, et de diffamer leur auteur..... Mis au cou- « rant de ces libelles, notre Emir, victorieux par la « grâce de Dieu, sentit le besoin de sauvegarder son « honneur et sa réputation, car sa grande âme ne « peut supporter de semblables accusations.

« Sous cette impulsion, il me dépêcha un messa- « ger pour m'inviter à venir, sur-le-champ, à l'appel « du prince des croyants. Je m'empressai de me « rendre à son audience et de répondre à son désir.

« Introduit dans son palais, je m'avançai plein « d'émoi dans cette imposante demeure et me trouvai « bientôt en communication avec son noble esprit. Il « me parla, de son verbe étincelant, et m'exposa, en « termes éloquents, qu'il attendait de moi que je « composasse un manuel clair et précis, appuyé sur « des traditions certaines, définissant les droits des « souverains et des princes en matière de percep- « tions et d'impôts. « Je vous charge de cette affaire,

« — ajouta-t-il; — c'est à vous qu'il appartient de « l'exécuter avec la sollicitude qu'on doit avoir pour « celui qu'on aime; vous traiterez aussi la question « du droit des princes à faire des concessions et à « constituer des hobous, ainsi que celle de la nature « et de l'étendue de la propriété et de la jouissance « des terres chez les indigènes. »

Notre Taleb est confondu par tant de bonté et, dans son cœur, la reconnaissance se mélange avec le sentiment d'un légitime orgueil. Il se met à l'ouvrage, compulse les auteurs, trace le plan du livre, sans perdre de vue les intentions ni le but du Maître, et songe longuement au titre qu'il va lui donner.....

Mais tandis qu'il est absorbé par ces soins, une fatale nouvelle arrive de l'Est : l'ennemi de Dieu, l'infidèle maudit prépare une nouvelle attaque contre Alger la bien-gardée, et équipe une flotte formidable... Il faut fermer l'écritoire, serrer le kalam et ceindre le baudrier de guerre pour voler à la défense de la terre sacrée de l'Islam. Bientôt l'armée de l'Ouest se met en route et arrive à Alger, le 14 chabane (15 juillet 1783); mais les navires des infidèles ne se présentent dans la rade qu'au commencement du mois sacré de Ramadan.

Aussitôt le feu de la guerre éclate; « mais on ne « laisse pas au chrétien le temps d'avaler sa salive. » La lutte est terrible et « il y a de telles journées « qu'elles suffiraient à faire blanchir les cheveux d'un « enfant. » Le sang des martyrs de la foi coule généreusement mais on fait des hécatombes d'infidèles. Le tumulte des canons ébranle l'atmosphère, semant partout la mort et la dévastation. Mais l'ardeur des infidèles s'émousse contre les remparts de l'impre-

nable Alger et, le 7e jour de Ramadan (7 août) l'ennemi de Dieu renonce à la lutte « et se disperse « comme les démons lorsqu'ils entendent l'appel à la « prière. »

Notre Taleb exagère et se laisse entraîner par son imagination. En effet, il est question ici du bombardement d'Alger par don Antonio Barcelo, du 1er au 7 août 1783, qui se borna à un duel d'artillerie entre les chaloupes canonnières et les batteries algériennes.

On dépensa, de part et d'autre, des quantités considérables de poudre et de projectiles ; mais aucune tentative de débarquement n'eût lieu et les dégâts furent surtout matériels, dans la partie basse d'Alger [1].

Les troupes d'Oran demeurèrent spectatrices du combat et ne purent se distinguer comme dans l'affaire de 1775, autrement sérieuse.

II. — Division de l'ouvrage

(Les trois premiers chapitres)

Après toutes ces péripéties notre auteur put enfin achever son livre, à la fin de 1783.

Il le nomma « s'inspirant des traditions de ses « pieux ascendants » : " *La Règle des Princes et des Khalifes* [2] *fixant l'étendue de leurs pouvoirs légaux* " [3].

L'ouvrage est divisé en quatre parties ou chapitres,

---

(1) *Histoire de l'Afrique septentrionale*, T. III, p. 412 et suiv.

(2) Peut-être entend-il par ce mot « leurs lieutenants ».

(3) * الاكتفاء في حكم جوايز الامراء و الخلفا

dont les trois premières traitent des droits des princes en matière de perceptions et de taxes ; des cadeaux qu'ils peuvent accepter ; des opérations commerciales qui leur sont permises; et de la situation des biens des gens grevés de dettes.

La quatrième, que nous examinerons à part, apprécie la nature des ressources du Beït-el-Mal et la façon dont elles doivent être employés et discute la condition des Arabes de la campagne (الاعراب), vaincus par les armes, et de leurs terres.

Ainsi procéda l'auteur pour exécuter le programme à lui tracé, décharger la conscience de son maître et confondre les calomniateurs.

On pourrait, en lisant ce sommaire, trouver exagérés les scrupules d'un bey turc, luttant contre des tribus en état de révolte et poursuivant sans relâche l'œuvre d'expulsion des Espagnols d'Oran. Mais les Turcs, malgré leurs brutalités, ont toujours cherché à mettre, au moins en apparence, le droit de leur côté. Plus que personne, le bey Mohammed avait la prétention de suivre la voie des Khalifes orthodoxes, et comme il préparait sa grande expédition de l'extrême sud, où il allait se heurter à la casuistique de personnages religieux, il tenait à se mettre en règle avec le passé et à préparer des armes pour l'avenir. Il fallait confondre des adversaires, dont les attaques, abritées sous le bouclier des prescriptions koraniques, pouvaient avoir d'autant plus d'action sur les masses.

Le livre que nous analysons est donc une thèse écrite sur commande. L'auteur est tenu de justifier son maître en opposant à des subtilités, des subtilités plus subtiles encore ; dans ces conditions, formuler

des principes clairs, logiquement déduits, serait une faute ; l'obscurité, la confusion même est un devoir. Mohammed-bey devait bien connaître les hommes, car celui qu'il a choisi n'a ni indépendance de caractère, ni originalité ; dépourvu de tout esprit critique, il ne cherche qu'à flagorner son maître et étaler une érudition banale.

Les trois premiers chapitres, qui traitent à peu près des mêmes espèces, sont formés d'un amalgame de citations d'auteurs des premiers siècles de l'hégire, de traditions (Hadits) de première, de deuxième ou de troisième main [1], et d'extraits d'auteurs, plus ou moins connus, du Mag'reb et de l'Espagne. Le tout est mal agencé ; les extraits cités viennent à contre temps ou sont incomplets, et la synthèse manque.

Le metteur en œuvre ne cherche que ce qui peut servir à la cause de son maître ; aussi s'attache-t-il trop souvent à exposer des exceptions, des cas douteux, des opinions controversées ; il arrive ainsi à donner le pour et le contre, laissant à chacun la faculté de choisir, sans paraître se douter qu'il offre plus d'un argument contre la thèse qu'il veut défendre.

En résumé, l'ouvrage n'a aucune valeur intrinsèque ; les extraits qui suivent vont permettre d'en juger.

III. — La Condition des Vaincus

(4e Chapitre)

Toutes les questions ressassées dans les chapitres précédents, sont connues et sans importance parti-

(1) On sait que la Sonna orthodoxe est composée de traditions recueillies de la bouche du Prophète, par ses compagnons *(Sohabe)*, par ceux qui les ont recueillies des contemporains, *(Tabiaoun)* et par les successeurs de ceux-ci *(Tabïaou-et-Tabiaïne)*.

culière. La quatrième partie traite de sujets plus intéressants et qui le seraient davantage si l'auteur, au lieu de se cantonner dans l'Orient des premiers siècles de l'hégire, avait étudié spécialement la condition de nos Berbères et de nos Arabes d'Afrique, à une époque plus récente, en s'appuyant sur les faits de l'histoire du pays. Mais, c'eût été échapper aux préjugés traditionnels de son état, et il eût cru, en agissant ainsi, faire preuve d'ignorance et de mauvais goût.

Le chapitre commence par une longue dissertation sur les règles qui doivent être observées pour le partage du butin de guerre et l'attribution de ce qui en revient au Beït-el-Mal ; sur les droits des Arabes de l'intérieur, des rebelles et des infidèles vaincus à conserver les choses qu'ils possèdent, etc.

En voici un spécimen :

« Dans l'ouvrage appelé El-Oudjir il est dit : « On « est en désaccord sur la condition légale des choses « détenues par les Arabes de l'intérieur : les uns « estiment qu'il faut leur appliquer la règle des biens « (ou valeurs) des musulmans dont le propriétaire « est inconnu, ou les assimiler à celles dont les pro- « priétaires sont grevés de dettes ; mais chacun est « d'accord sur ce point qu'elles reviennent légalement « aux pauvres ; quant aux riches, il y a divergence...

« En ce qui a trait aux Arabes de l'intérieur, il est « reconnu qu'ils ne sont pas tous dans la même « situation au point de vue de l'origine légale de ce « qu'ils possèdent ; que la plupart d'entre eux n'ont « entre les mains que des choses enlevées aux autres « par la violence, et que le plus petit nombre possède « légalement. »

Le premier paragraphe énonce des règles fort contestables ; on ne peut admettre, en effet, que tout ce qui se trouve en la possession des « Arabes de l'intérieur » doit leur être enlevé pour être donné aux pauvres. Quant aux allégations du second, elles ont également le tort d'être générales et de ne viser ni une peuplade, ni une époque déterminées. S'agit-il de telle tribu du Nedjd, au Xe siècle, ou des Arabes pillards de la Tunisie au XVIe ? On n'en sait rien ; mais il ne peut en découler aucun principe à appliquer à tous les Berbères, à tous les Arabes et à tous les Berbères-Arabisés de l'Afrique septentrionale au XVIIIe siècle.

S'il a voulu assimiler à ces Arabes les nomades de la province d'Oran, il aurait dû citer le passage du Mounès d'El Kairouani (1) où l'auteur relate la condamnation solennelle prononcée contre les Arabes de l'Ifrikiya (O. Saïd, O. Bellil, etc.), dans le premier tiers du XVIIe siècle, par les légistes de Tunis. Ils les mirent hors la loi, autorisèrent à leur courir sus et à les traiter comme des infidèles, à leur imposer le kharadj, ou double dîme, etc. El Berzali déclare même que leur vendre des armes serait commettre un péché. Voilà des faits précis et il lui eût été facile d'assimiler certaines tribus des Hauts-Plateaux du centre, aux incorrigibles rebelles, aux anarchistes de la Tunisie, et de conclure qu'on pouvait leur appliquer la même sentence.

Peut-être, il est vrai, ne connaissait-il pas le Mounès ; peut-être aussi ne voulait-il recourir qu'aux

---

(1) Mounès el Ounès, traduit par Pellissier et de Remusat (p. 388 et suiv.) sous le titre : *Histoire de l'Afrique*.

auteurs anciens ; peut-être, enfin, est-il resté à dessein dans le vague.

Quoi qu'il en soit, on peut juger par cet exemple les procédés de l'auteur et sa façon d'éclairer le débat.

IV. — La Question des terres de conquête
(4e Chapitre)

Arrivons à la question principale, le régime des terres.

« Pour faire suite aux principes qui viennent d'être « définis, — dit l'auteur — nous allons étudier le « régime légal des terres,.... particulièrement en « Mag'reb, pays qui comprend la région que nous « habitons.

« Il faut savoir, avant tout, si ces territoires sont « *Anoua*, c'est-à dire s'ils ont été conquis par la « force des armes, d'où découlerait l'obligation de « verser au Beït-el-Mal, le produit de l'impôt foncier « *(Kharadj)* les frappant, — ou si ils sont *Solah*, « ayant fait l'objet de traités librement consentis (1), « auquel cas personne n'aurait sur elles de droits « (extra-légaux).

« A quoi je réponds : « Les questions suivantes « ont été posées à l'Imam, au légiste Sidi Abd er « Rahmane ben Mekallech : Que pensez-vous de la « condition de nos pays d'Occident : sont-ils dans la « catégorie de l'Anoua ou dans celle du Solah ? Or, « nous connaissons une tradition attribuée à Ed « Daouadi et comprenant quatre définitions. De plus,

(1) Nous avons publié un exposé de la doctrine malekite, sur les terres d'Anoua et de Solah (texte et traduction, dans le *Journal asiatique* (juillet-août 1894).

« on trouve dans l'ouvrage dit « *El Moktabès-fi-*
« *Ikhbar El Magreb-oua-el-Andelous* », ce qui suit :
« La limite du Mag'reb part de la mer de Kolzoum
« (mer-Rouge). Le commandement du territoire du
« Mag'reb, — lequel comprend l'Egypte, Kaïrouane,
« l'Ifrikïa, le Magreb-central, le Zab, le Sous-el-
« Adna et el-Akça et le pays d'Abyssinie. »

Ici s'arrête la citation et le lecteur reste, encore une fois, le pied en l'air, de sorte que nous ignorons à quoi allait conclure El Moktabès. A en juger par le commencement, la perte est peut-être médiocre, car il serait difficile de se montrer plus incomplet en matière de géographie africaine. Mais notre auteur ne semble pas s'en apercevoir ; il paraît même avoir une singulière sympathie pour ce qui manque de précision.

Reprenons le texte au point où nous nous sommes arrêtés :

« Ibn Abou Zeïd, dans (l'ouvrage appelé) En Nouâïr,
« dit : « La condition des terres est de trois sortes :
« 1° terre d'Anoua ; 2° terre de Solah ; 3° terre dont
« les possesseurs se sont convertis à l'Islam.

« La première catégorie demeure séquestrée, sans
« subir de partage, et le kharadj dont on l'a frappée
« revient aux musulmans. Ainsi a agi Omar, à l'égard
« des campagnes de l'Egypte, de l'Irak et autres pays.
« Des fiefs ne peuvent y être concédés ; mais, pour ce
« qui est des apanages constitués en terre d'Egypte,
« je ne suis pas fixé sur leur condition.

« Quant aux terres dont les possesseurs ont em-
« brassé l'islamisme, sans les quitter [1], et qui n'ont

---

(1) Le texte porte : التي اسلموا عليها qui pourrait aussi se traduire : « afin de les conserver. »

« pas été vainçus par les armes et n'ont pas réglé « leur situation par traité, (c'est-à-dire qui ne sont « classés ni dans les Anouis, ni dans les Solhis), on « doit les ranger en deux catégories :

« 1° Tout ce qui est en état de productivité, libre « de charges, ayant des limites précises et reconnues, « reste à la disposition du propriétaire, qui en fait ce « qu'il veut et l'aliène par vente, donation ou au- « trement.

« 2° Quant au surplus du territoire des gens qui « ont embrassé l'islamisme comme il a été dit, se « composant des montagnes, des rivières, des terrains « de parcours, en un mot de tout ce qui n'est pas « propre à la culture des céréales ou à la plantation « des arbres, ne servant qu'au parcours et au pâtu- « rage, et qui se trouvait dans les mêmes conditions « avant la conversion des habitants, c'est-à-dire les « territoires dont on n'hérite pas et qui ne peuvent « constituer des propriétés particulières, comme le « sont des biens définis et délimités, — le prince peut « y concéder des fiefs, en prendre des parties pour « les constituer hobous, etc.... Là, en effet, les gens « ne possèdent que des droits d'usance et de parcours ; « là, la terre devient la propriété de celui qui la met « en valeur. »

Ces principes formulés par un auteur des premiers siècles de l'Hégire, sont à peu près exacts, bien que leur exposition manque de clarté. Combien, à ce point de vue, la doctrine des bons légistes des écoles malekite et chaféïte est supérieure !

Il en résulte bien que le vaincu qui se soumet et embrasse l'islamisme, conserve l'intégralité des biens lui appartenant sans conteste ; quant aux mon-

tagnes, ravins, etc., ils composent le domaine public et il est naturel qu'on ne l'attribue pas à des particuliers et que l'Etat en dispose.

Mais l'exposé est incomplet, car il néglige la catégorie des Solhis. Il ne dit pas que l'Anoui, en se soumettant, acquiert les droits du Solhi ; il ne fait pas ressortir que cette condition légale particulière s'applique aux infidèles non-musulmans et que toutes ces exceptions disparaissent, du jour où ils se convertissent à la religion de Mahomet et entrent ainsi dans la communauté des fidèles.

Derdir, un des meilleurs légistes de l'école de Malek, formule cette règle en ces termes : « (1) *Si le « Solhi se convertit à l'islamisme, sa terre et ses « autres biens reprennent le caractère de propriété « particulière à son profit, et toutes les charges « spéciales qui lui avaient été imposées* (comme « infidèle, vaincu, etc.) *deviennent caduques.* » Telle est la vraie doctrine ; sa précision et sa simplicité ne peuvent laisser prise à aucune contestation.

L'auteur aurait dû commencer par poser cette base, après quoi, il aurait étudié les conditions de la conquête et de l'islamisation du Mag'reb dans les ouvrages des bons historiens du XIIIe et du XIVe siècle, pour en faire l'application. Il paraît bien avoir opéré quelques recherches dans ce but, mais les auteurs qu'il cite avouent tous qu'ils ne sont pas fixés. Nous avons vu plus haut Ibn-Abou-Zeïd déclarer qu'il ne connaît pas la condition légale des fiefs d'Egypte. Sahnoun, questionné plus loin, répond : « Pour ce « qui est du territoire de l'Ifrikiya, je n'ai pu arriver

(1) فان اسلم الصلحي فارضه و ماله ملك له و سقط ما ضرب عليه

« à aucune certitude sur le point de savoir s'il doit « être rangé dans la catégorie de l'Anoua ou dans « celle du Solah. Ayant interrogé à cet effet Ali ben « Zïad, j'ai obtenu la déclaration suivante : « Je ne « connais rien de précis sur cette question. »

En vérité, Mohammed el Moustafa aurait pu se dispenser de citer de semblables preuves ; il joue de malheur dans le choix de ses sources, à moins qu'il n'agisse à dessein.

Toute sa dissertation est de la même force ; nous y trouvons naturellement cette citation bien connue : (1) « Ibrahim el Kantri, l'Andalou, disciple de l'Imam « Ibn Rochd, s'exprime comme suit : « On dit que « Malek a posé en principe que le Mag'reb est un pays « d'Anoua et que quiconque en a mangé la moindre « chose, sans acquitter le droit du prince, a mangé « une chose illicite. »

Voilà un apophtegme qui ne fera pas avancer de beaucoup la solution cherchée. Si Malek a réellement dit cela sous cette forme triviale, il aurait bien dû faire connaître ce qu'il entendait par « le Mag'reb ». En Orient, à son époque, c'était un terme vague, comprenant, ainsi que nous l'avons vu, tous les pays à l'ouest de la mer Rouge. Et puis, eût-il voulu désigner le Mag'reb extrême (Maroc actuel) qui venait de secouer le joug du Khalifat et de lui « manger » plusieurs armées, quelles conclusions pourrait-on tirer de cette boutade?

Du reste, El Kantri ajoute aussitôt : « Mais les « cheïkhs des peuplades du Mag'reb affirment qu'au-

(1) Elle est rapportée avec une variante dans le Fetoua, écrite en 1849, pour le Général Charon, gouverneur.

« cune partie de ce pays n'a été classée dans la caté-
« gorie des terres d'Anoua. »

Ils avaient raison et auraient pu rappeler, comme preuve, que la grande révolte berbère de 840 a été motivée par la prétention du gouverneur arabe de Tanger de les soumettre, eux musulmans, au paiement du kharadj (impôt foncier) qui ne peut être exigé que des infidèles [1].

Après tous ces préambules accompagnés de digressions interminables, l'auteur reproduit la réponse donnée dans le Dorer, d'El Mazouni, à un certain nombre de questions sur les points qui nous occupent. Voici ce passage :

« Vous me demandez, si les pays du Mag'reb sont
« restés, par suite de la conquête, classés dans la
« catégorie de l'Anoua ou dans celle du Solah ?

« A quoi je réponds : que les conséquences de la
« conquête n'ont pas été les mêmes pour toutes les
« localités : certaines régions, conquises par la force
« des armes, sont demeurées soumises aux règles de
« l'Anoua, tandis que d'autres, ayant traité, ont pro-
« fité du régime du Solah.

« Ainsi, d'après Ibn Habib, la majeure partie de
« l'Andalousie a été classée dans la catégorie de
« l'Anoua. Quant à l'Ifrikïa, la plus importante pro-
« vince du Mag'reb, elle contient des parties qui ne
« sont soumises, ni au régime de l'Anoua, ni à celui
« du Solah.... En somme on n'est nullement d'accord
« sur ces points, les uns, soutenant qu'elle a été
« conquise par les armes, les autres, soumise en

---

(1) *Histoire de l'Afrique septentrionale*, (T. I., p. 350 et suiv.).

« vertu de traités. Le même fait s'est produit à « l'égard du Hedjaz et de La Mekke. »

Comme explication, cela est assez vague et peu compromettant ; les bons oracles doivent être ainsi : il suffit qu'elle ait été de nature à fermer la bouche aux contempteurs du bey, ce qui n'est pas impossible, dans ce milieu.

Arrivons maintenant à la réponse donnée par El Mazouni sur la condition de la propriété foncière, puisque la question de l'origine de la conquête se trouve « élucidée » comme on l'a vu.

Notre auteur va-t-il, enfin, abandonner l'Orient et se référer aux annales du Mag'reb ? Nullement. Il vient de rappeler la conquête de La Mekke et du Hedjaz, au premier siècle de l'hégire : c'est là qu'il prendra ses exemples, sans s'occuper de la Berbérie, seule en cause. Or, La Mekke a été l'objet de plusieurs sièges mémorables à cette époque. Nous dira-t-il duquel il veut parler ? Il ne s'inquiète guère de ces détails ! Voici simplement le résumé de sa démonstration :

De bons auteurs ont discuté sur le point de savoir si, après la prise de cette ville, les « Musulmans » vainqueurs lui ont imposé un traitement spécial, une condition légale particulière, et plusieurs d'entre eux, non des moindres, affirment catégoriquement qu'on lui a appliqué les règles de l'Anoua.

Cela posé, la conséquence s'impose : si La Mekke a été rangée dans la catégorie de l'Anoua, pourquoi le Mag'reb prétendrait-il échapper à ce traitement ?

Le raisonnement est d'une logique brutale à laquelle tout le monde souscrira. Il est évident que les vrais croyants entrés par la brèche dans la ville des Ko-

réïchites, l'ont traitée en pays conquis et lui ont fait dûrement expier la défaite ; les choses ont dû se passer de la même façon en maintes localités de la Berbérie.

Cette assimilation, du reste très honorable pour le Mag'reb, est la preuve de la faiblesse du système de ceux qui prétendent qu'après avoir été soumis au régime restrictif des conquêtes, la Berbérie a conservé jusqu'à nos jours cette situation exceptionnelle, en dépit de la conversion de ses habitants à l'Islam et de sa soumission au Khalifat.

Le régime de l'Anoua, mettant au lendemain de la victoire, un frein aux passions déchaînées par la lutte, imposant une certaine modération aux vainqueurs, et offrant aux vaincus un pardon honorable, est un état essentiellement transitoire ; puis le temps fait son œuvre et efface jusqu'au souvenir des fatalités de la conquête. La Mekke, relevée de ses ruines, repeuplée par les Musulmans, n'a pas tardé à devenir la Ville-Sainte, le flambeau de l'Islamisme. Qui aurait osé, quelques années plus tard, qui oserait maintenant lui rappeler qu'elle a été soumise au régime de l'Anoua et contester à ses habitants la plénitude des droits garantis aux fidèles par le Koran?

Toutes proportions gardées, le Mag'reb est dans le même cas et rien ne pouvait mieux lui servir que l'exemple qu'on lui oppose.

Mais revenons à notre livre et voyons de quelle manière l'auteur va s'y prendre pour échapper aux conséquences logiques de sa démonstration. Cela ne le gêne guère : « En tout état de cause, dit-il, — soit « les habitants (du Hedjaz) se sont soumis par traités, « soit ils sont restés infidèles, auquel cas ils ont été

« exterminés ; — dans les deux hypothèses leurs « biens ont été dévolus aux Musulmans. Et même « s'ils ont embrassé l'Islamisme, leurs terres sont « devenues la propriété des vrais croyants, *car en « se convertissant, ils ont sauvé leurs personnes, « mais n'ont pas sauvé* (recouvré?) *leurs biens pour « cela.*

« C'est pourquoi Ibn Habib a dit : « Leurs terres « ne peuvent ni être vendues, ni être partagées, ni « être données. Le propriétaire n'en recouvre pas la « propriété, en raison de son entrée dans le giron de « l'Islam, parce qu'elles demeurent grevées à perpé- « tuité de séquestre (hobous) pour garantir le Kha- « radj), — si elles ont d'abord été frappées de charges « spéciales (Djazia) ; — mais, si la redevance a été « imposée (sous forme de capitation), à des groupes « de personnes, la règle est tout autre chez nous. »

« Ibn Mahrez, traitant de la question de l'Anoua « et du Solah, a posé des règles claires et précises ; « je ne les reproduis pas, de crainte de prolonger « outre mesure ces explications, mais chacun peut « s'y reporter.

« Sahnoun n'accorde pas à l'Anoui le droit de ven- « dre la moindre partie de ses terres, car elles appar- « tiennent aux « Musulmans » ; mais il peut disposer « à son gré de tous ses autres biens.

« *La conséquence de ce qui vient d'être exposé « est que, dans tout pays, la terre est aux « Musul- « mans » et que le Kalife les représente.* »

Voilà, certes, une argumentation heurtée, dont les les déductions s'enchaînent mal pour aboutir à une conclusion aussi inattendue que peu justifiée. Le

plaidoyer d'El Mazouni n'aurait-il pas été, lui aussi, fait sur commande ?

Accordons à l'auteur que La Mekke a été soumise au régime de l'Anoua ; il faudrait savoir si cette exception la frappe encore, ce qui n'est pas soutenable. Or, « tous les pays » ne sont pas dans le même cas ; plusieurs ont bénéficié du régime du Solah : pourquoi alors ne pas faire d'exception à la règle ?

A l'égard du Mag'reb, en particulier, il a reconnu lui-même qu'on ignore s'il a été classé dans la catégorie de l'Anoua ou dans celle du Solah. Sa conclusion est donc dénuée de fondement et la conséquence qu'il prétend en tirer se retourne contre son système.

Ces équivoques procèdent toujours de la même cause : on oublie, plus ou moins volontairement, que le régime de l'Anoua, est un traitement exceptionnel, un *modus vivendi* transitoire, appliqué aux infidèles vaincus et refusant de se soumettre à la domination de l'Islam. Cela permet de considérer leurs terres, tantôt comme frappées d'un séquestre perpétuel, garantissant les charges extra-légales qui leur ont été imposées par les conquérants, — tantôt comme devenues, *ipso facto*, propriétés des « Musulmans » ce qui, par parenthèse, prouve que leurs anciens maîtres sont restés infidèles.

Or, il est incontestable que si les terres de culture de l'Anoua sont frappées de séquestre au profit de la communauté musulmane, il n'en est pas de même de celles des pays de Solah, lesquelles demeurent en la possession de leurs maîtres, à charge de payer le Kharadj ou autres taxes, imposées aux infidèles soumis et tributaires ; et que l'Anoui, en se soumettant, acquiert tous les droits du Solhi.

Pourquoi donc ne parler que de l'Anoui, jamais du Solhi ? Pourquoi édifier des systèmes sur un état transitoire, car il n'y a pas d'exemple que des populations soient restées dans cette situation à travers des siècles? Se soumettre ou disparaître : aucun sujet de l'Islam n'a pu échapper à cette fatalité.

Quant à l'axiome énoncé dans l'ouvrage d'El Mazouni, à savoir que la conversion à l'Islamisme, libère l'individu, mais ne lui rend pas ses biens, elle est en contradiction absolue avec la doctrine de toutes les écoles. Et, si l'on admet qu'elle a pu être appliquée, en certains cas, il est hors de doute, qu'après un plus ou moins grand nombre d'années, les propriétés non incorporées au domaine de la communauté musulmane, ont été acquises au moyen de la prescription ou autrement par les particuliers détenteurs de fait, et qu'elles ne peuvent être soumises à un régime légal autre que celui déterminé par la jurisprudence koranique.

Du reste, notre auteur, lui-même, conteste les théories de l'ouvrage d'El Mazouni et critique l'opinion prêtée à Malek, au sujet de la situation faite à La Mekke après sa chute, c'est-à-dire l'interdiction aux Musulmans de donner à bail ses maisons. « Il « s'agit, évidemment, dit-il, des demeures abandon- « nées par les infidèles; or, elles ont été depuis long- « temps démolies et remplacées par d'autres, et l'on « ne peut songer à contester le droit de propriété de « ceux qui les détiennent. »

Lancé dans cette voie, il va plus loin et n'hésite pas à reproduire des opinions telles que celle-ci : « C'est avec raison que, de nos jours, les Cadis dres- « sent des titres de propriété aux détenteurs réguliers

« de terres et reçoivent leurs actes de donation, de « chofâa et autres, *parce qu'il faut admettre que, « dans le principe, l'Imam a partagé les terres « comme le reste du butin de guerre. Si donc le « juge décide dans ce sens, même à l'égard de « terres d'Anoua, la propriété s'en trouve régu- « lièrement constatée et toute indécision disparaît.* »

Traitant ensuite la question des concessions faites à des personnages ou à des groupes, par le représentant du prince, il déclare que ces libéralités, dont la matière a été prélevée sur la fortune de la communauté musulmane, n'ont de vigueur que pendant la durée de l'autorité confiée à leur auteur et n'attribuent aucun droit de propriété, de sorte que les bénéficiaires doivent s'en dessaisir, si le remplaçant du donateur ne confirme pas, pour son compte, la concession.

Nous comprenons maintenant pourquoi les beys, entrant en fonctions, confirmaient par des diplômes spéciaux et renouvelaient les concessions et avantages précédemment octroyés aux marabouts et autres personnages.

Cependant ces diplômes de renouvellement ont été acceptés par nous comme établissant, sans conteste, la propriété et remplacés par des titres domaniaux, tandis qu'on classait comme *Arch* des terres beaucoup plus légitimement possédées par les occupants.

Le 4e chapitre contient donc quelques passages à retenir. En finissant, après avoir exposé et discuté confusément la question des taxes et impôts extralégaux, notre auteur laisse échapper cette exclamation : « En résumé, il faut toujours s'en rapporter à ce

« principe proclamé par le Prophète : « *Aucune taxe* « *ne peut être imposée aux Musulmans !* »

C'est ce qu'il y a de plus clair dans le livre et nous pouvons nous en tenir là.

CONCLUSION

L'axiome que nous venons de reproduire contient la vraie solution de toutes les questions agitées plus haut : aucune taxe, aucune obligation, aucun régime particulier, — en dehors de ceux fixés par les lois Koraniques, — ne peuvent être imposés au Musulman. La législation islamique est une et les garanties qu'elle assure aux fidèles, pour leurs personnes et pour leurs biens, s'appliquent à tous, en tout lieu.

C'est donc en vain que des légistes de divers pays, écrivant sur commande, ont déployé la plus ingénieuse subtilité et créé des équivoques en faisant intervenir des règles spéciales, appliquées aux vaincus non Musulmans, leurs systèmes s'écroulent si on les examine de près.

Les Turcs, surtout, ont employé ce procédé, — si même ils ne l'ont inventé, — pour justifier leurs actes. Nouveaux venus dans l'Islam, qu'ils ont profondément troublé, usurpateurs du trône du Khalifat, ils ont d'abord foulé aux pieds toutes les règles, toutes les traditions de la loi musulmane. Mais, après la période des grandes conquêtes qui les laissait maîtres d'un vaste empire rayonnant sur l'Europe, l'Asie et l'Afrique et héritiers du titre de « *Commandeur des croyants* », ils ont senti la nécessité de donner à leur gouvernement une apparence de légalité et de régler la condition de leurs sujets de toute race.

Avec le concours de légistes complaisants, ils ont habilement su faire plier la rigidité de la loi islamique et interpréter selon leurs désirs la doctrine des écoles hanafite et chaféïte. C'est ainsi qu'ils ont créé une jurisprudence justifiant leurs procédés de gouvernement, mais d'une orthodoxie très contestable sur la plupart des questions se rapportant aux pays conquis. Qui donc parmi leurs malheureux sujets aurait osé les contredire ? Ils se sont inclinés devant la force, en bons musulmans, sur tous les points de l'Empire. L'Algérie, bien que ne subissant pas leur action aussi directement que l'Egypte ou la Syrie, n'y a cependant pas échappé ; là aussi ils ont trouvé des docteurs pour démontrer la légalité de leurs actes arbitraires, en inventant le « droit du Makhezen », indépendant de la loi [1].

Mohammed el Moustafa est un légiste de cette sorte et son livre nous offre le parfait modèle de ces manuels de droit régalien. On a pu juger de sa valeur intrinsèque par l'analyse que nous en avons faite. Ecrit *ad probandum,* il renferme les théories les plus contradictoires, les allégations les plus suspectes et ne conclut à rien. Mais l'erreur a une force, une vitalité qui confondent. Comment expliquer que ces théories soient parvenues aux représentants de la France en Algérie, qu'elles aient été reprises par eux et aient servi à édifier tout un système sur le régime de la propriété dans l'Afrique du Nord ?

C'est évidemment ce livre qui a inspiré l'auteur de la Fetoua (consultation) écrite sur la question, en

---

(1) Ils ont divisé les décisions en حكم مخازني et حكم شرعي

1849, pour répondre à la demande du gouverneur, le Général Charon [1].

Vers le même temps, le Dr Worms publiait dans le Journal asiatique, son « Etude sur la propriété en pays musulman », inspirée sans nul doute, par la jurisprudence turque et concluant au rebours des vrais principes du droit musulman [2].

Ainsi se fonda la théorie officiellement adoptée par gouvernement français et dont voici la formule :

« *L'Algérie étant pays de conquête* (le fameux Anoua !), *les indigènes ne sont pas propriétaires des territoires qu'ils occupent ; ils en jouissent collectivement et à titre précaire.* »

Certains préconisèrent cette variante : « *La terre* « *est à Dieu et au Khalife, son représentant, qui* « *en dispose à son gré.* »

De cette base, radicalement fausse, ont procédé toutes nos erreurs : la « propriété collective », la « terre arch », etc., en dépit de l'évidence qui venait chaque jour démentir ces rêveries, mais qu'on ne voulait pas voir... La fatale semence a si bien fructifié que, depuis lors, quiconque a voulu régler cette question, par voie législative ou administrative, n'a abouti qu'à augmenter les difformités du monstre. Il en sera de même, tant qu'on n'aura pas fait table rase et extirpé cette végétation jusqu'aux racines.

Pour en revenir à notre livre, n'est-il pas surprenant que d'aussi pauvres productions aient pu avoir

---

(1) Voir la question posée et la réponse dans *Ménerville*, T. I, *Propriété.*

(2) D'autres auteurs ont puisé aux mêmes sources, notamment Mouradja d'Osson, Gatteschi et autres écrivains de mérite. C'est ainsi que la déformation turque a obtenu chez nos spécialistes une faveur injustifiée.

de tels effets? C'est d'autant plus étrange que personne ne lit de semblables choses : on se borne à en extraire, avec le concours d'un Khodja ou de quelque taleb, un ou deux passages, tels que ceux que nous avons soulignés à la page 331, sans s'inquiéter de ce qui les précède, ni de ce qui les suit. Traduits en français convenable, ils font très bien et prennent un air d'axiome indiscutable. On aurait pu, tout aussi bien, choisir d'autres passages disant tout le contraire; mais c'est précisément ceux-ci qu'on laisse et le tour est joué.

Reprenons, par exemple, la première des deux phrases soulignées, de Mazouni : « En se convertis- « sant à l'Islamisme, ils ont sauvé leurs personnes, « mais n'ont pas sauvé leurs biens pour cela; » puis, la seconde : « La conséquence des faits établis ci- « dessus est que, dans tout pays, la terre est aux « Mu- « sulmans » et que le Khalife les représente. »

Nous avons vu que la première se rapporte aux vaincus infidèles de La Mekke, dans le 1er siècle de l'hégire, et que la seconde, servant de conclusion, n'est justifiée en rien par ce qui précède et semble un défi au bon sens et à la vérité. Cependant, il n'en a pas fallu davantage pour faire admettre, par les fonctionnaires français, à tous les degrés, des formules semblables comme l'expression vraie de la loi !

Les donneurs de consultations sur des points de législation connaissent bien ce moyen de faire gagner les procès et en abusent, car il est infaillible. Ces citations tronquées, souvent inexactes, sans rime ni raison, ont un effet quasi-magique....

Serons-nous donc toujours victimes de ces trompe-l'œil?

Oui, tant que nous nous bornerons à ne voir que l'apparence des choses ; tant que nous accepterons de prétendus textes de jurisprudence, noyés dans des consultations, comme représentant la doctrine légale ; tant que, en un mot, nous voudrons juger la question sans la connaître.

Ce qu'il faut, c'est étudier à fond la législation musulmane, en se dégageant de toute prévention, de tout préjugé d'école, et en se gardant de toute assimilation. C'est à ce prix qu'on en pénétrera le sens et qu'on en saisira le but et l'esprit, car on ne peut la comprendre qu'en se plaçant au point de vue musulman.

On se convaincra alors que cette législation est soumise à une logique impeccable, absolue ; que les principes étant posés, les conséquences en découlent imperturbablement et que tout converge vers le but proposé qui est toujours le plus juste. Logique brutale, si l'on veut, subtile pour nos esprits généralisateurs, mais qui ne permet aucun écart.

Il en résulte, pour quiconque est suffisamment expert en la matière, une sûreté d'appréciation, qui ne se laissera pas tromper par les sophismes ou les apparences, et permettra de dire, sans hésiter : ce système est faux, parce qu'il est contraire aux principes, par suite injustifiable.

C'est ainsi qu'on échappera aux erreurs dans lesquelles sont tombées tant de bons esprits. Une législation qui offre de telles sécurités n'est ceriainement pas méprisable. Malheureusement son étude est ardue, décourageante même, pour quiconque ne saura pas dédoubler en quelque sorte son esprit, pour s'identifier momentanément à un état social et intellectuel,

à une forme de raisonnement tout autres que ceux qui ont servi à son éducation et que le milieu où il a vécu.

Cet ensemble de faits nous explique, sans doute, pourquoi nombre de gens affectent un profond dédain pour la législation musulmane et vont même jusqu'à en contester l'existence : il est si facile de nier ce qu'on ignore!

Ernest MERCIER.

INSCRIPTIONS INÉDITES

DE LA PROVINCE DE CONSTANTINE

POUR LES ANNÉES 1897 ET 1898

PAR

CH. VARS,

PROFESSEUR DE PHILOSOPHIE AU LYCÉE,
ADJOINT AU MAIRE,
VICE-PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE CONSTANTINE

Les deux années qui viennent de s'écouler depuis la publication de notre dernier volume n'ont pas été des plus fertiles en découvertes épigraphiques. Nos correspondants ont quelque peu chômé et nous-mêmes n'avons pas été particulièrement heureux dans les courtes recherches auxquelles nos rares loisirs nous ont permis de nous livrer.

Toutefois, nous aurions mauvaise grâce à nous plaindre, car la pénurie de ces deux années n'est que relative, ainsi qu'on va le voir, et nous pouvons ajouter un assez bon nombre de numéros à nos découvertes antérieures. Ils ne sont pas, sans doute, de la plus haute importance, mais quelques-uns de nos textes inédits ne sont pas complètement dénués d'intérêt.

CONSTANTINE *(Cirta)*

Très peu d'excavations intéressantes ont entamé le sol de l'ancienne colonie de César, dans ces derniers temps. Ce n'est pas que l'industrie du bâtiment ait été particulièrement inactive dans notre cité où, depuis pas mal de lustres, elle n'est pas très animée; mais les fouilles pratiquées, pour asseoir de nouveaux édifices, n'ont exploré le vieux sol que sur des points excentriques dont l'ancienne agglomération romaine n'avait pas, ou presque pas, pris possession.

C'est surtout dans les faubourgs que se sont élevées de nouvelles maisons d'habitations, et c'est ordinairement dans la terre vierge que se sont creusées leurs fondations. Donc, rien à attendre pour nous de ces travaux et nous n'avons eu aucune surprise à constater leur résultat négatif.

Deux chantiers cependant ont été ouverts dans l'intérieur de la ville, sur des emplacements avoisinant ceux qui avaient autrefois donné lieu à des remarques intéressantes.

L'un fait face à la nouvelle école de filles de la place d'Asile, qui a été élevée sur une partie des anciens thermes d'*Arrius Pacatus*. On se souvient que nous y avons trouvé, au milieu de débris de sculptures et de colonnades, un fragment de dédicace nous faisant connaitre que le nom du grand citoyen, généreux donateur de ces thermes à la cité, s'était perdu sous Valentinien et Valens. Il nous apprenait, en effet, que cet établissement public avait été restauré sous ces princes et en leur nom, par l'infatigable constructeur et illustre *præses* de Numidie, *Publilius Cæionus Cæcina Albinus,* consulaire à six faisceaux, et qu'à

cette époque il n'était plus connu que sous la désignation générale de *thermes de Constantine* (1).

Le petit emplacement, fouillé par M. Ferrando, n'a révélé aucune nouvelle particularité intéressante sur ce point.

L'autre chantier est celui de l'ancienne école primaire supérieure de garçons, situé entre la rue Morès et la rue d'Aumale et, conséquemment, aux abords de l'ancien forum. La partie de cette maison, qui était en bordure sur la rue d'Aumale, a été démolie et reconstruite à neuf. Comme les fondations du nouveau mur étaient à peu près celles de l'ancien et que celui-ci reposait sur des substructions romaines, ces dernières ont bien été mises à jour, mais n'ont pas été retirées. Nous avons pu les voir au fond de la fouille. Elles consistaient en solides assises de grand appareil, mais ne présentaient rien de bien intéressant.

Il n'en est pas tout à fait de même des vestiges rencontrés dans la tranchée exécutée par M. Laumet, le long du boulevard de l'Ouest, pour le grand égout du nouvel Hôtel de ville de Constantine. Nous avons pu constater dans les failles du rocher qui lui servait d'assiette, quelques traces de la grande muraille d'enceinte de l'ancienne cité romaine. Elles consistaient en blocs énormes, grossièrement appareillés, semblables à ceux qui ont été trouvés dans la profonde excavation où on a enfoui les fondations de la principale façade du nouvel Hôtel de ville. Elles étaient pareillement posées sur un lit de gros blocs arrondis qui ont réussi pendant des siècles à en supporter le poids sans aucune apparence d'affaissement.

---

(1) *Rec. de Constantine*, t. XXX, p. 285.

Mais si le vieux sol de la cité a été peu interrogé, celui de sa nécropole, au Coudiat-Aty, continue à livrer le secret de ses sépultures. C'est là que nous puiserons, désormais, de nombreux textes, puisque la montagne va être définitivement enlevée après avoir résisté si longtemps à tous les projets et à toutes les entreprises.

Voici les épitaphes exhumées depuis la réouverture des travaux :

N° 198 (1)

Stèle trouvée au Coudiat, du côté du couchant, en face l'école de filles, à environ 100 mètres de la rue Saint-Antoine.

En pierre calcaire, avec piédestal et surmontée d'un fronton en demi-cercle se retournant sur les bords en deux acrotères barrés.

L'inscription est dans un panneau entouré d'une triple moulure.

Dans le fronton, se trouvent deux feuilles de lierre accostées en forme de cœurs au-dessus d'un croissant.

Du côté droit de la stèle est une patère ; du côté gauche un *ureus*.

Hauteur de la stèle, $0^{m}92$; Largeur, $0^{m}42$; saillie du fronton, de chaque côté, $0^{m}05$; épaisseur $0^{m}36$. Hauteur des lettres : 1re ligne, $0^{m}04$; autres lignes $0^{m}038$.

D M

Q IVLIVS C F
Q VIR OPTA
TVS V A XVIII
5 H S E
O T B Q

(1) Comme toujours, nous commençons par le numéro qui suit immédiatement celui de la dernière inscription publiée par nous dans le dernier volume.

D(is) M(anibus). Q(uintus) Julius, C(aïi) f(ilius), Quir(ina), Optatus v(ixit) a(nnis) decem et novem. H(ic) s(itus) e(st). O(ssa) t(ua) b(ene) q(uiescant !)

« Aux dieux Mânes. *Quintus Julius Optatus*, fils de *Caïus*, de la tribu *Quirina*, a vécu dix-neuf ans.

« Il a été mis ici.

« Que tes os reposent bien ! »

Le prénom de *Julius* était très répandu, comme on le sait, chez les Romains. Le *Recueil* de nos *notices et mémoires* mentionne, pour la Numidie seulement, plus de 400 personnes du sexe masculin qui l'ont porté. Plus de 200 femmes sont également connues, dans nos textes, sous le prénom de *Julia*.

N° 199

Fragment de belle stèle, en pierre calcaire, avec fronton et acrotères, trouvé au même endroit, dans le même tombeau. L'inscription, en belles lettres du IIIe siècle, est gravée dans un panneau à moulures.

Hauteur actuelle du fragment, 0^m66 ; largeur du panneau inscrit, 0^m47 ; largeur totale, 0^m37 ; épaisseur, 0^m43. Hauteur des lettres : 1re ligne, 0^m055 ; autres lignes, 0^m052.

La cassure de la pierre n'a laissé intactes que deux lettres SI, dans la dernière ligne, dont la lecture ne laisse pourtant aucun doute.

D M
Q · IVLIVS
CVMINVS
PATERRA
5. SI

D(is) M(anibus) Q(uintus) Julius Cuminus pater ra[ris]-si[mus].... Le reste de l'inscription manque.

« Aux dieux Mânes. *Quintus Julius Cuminus,* père très rare..... »

C'est la première fois qu'on rencontre dans l'onomastique latino-africaine ce nom, d'ailleurs très bizarre, de *Cuminus.*

N° 200

Magnifique stèle, en pierre calcaire, avec fronton creusé en forme de coquillage demi-circulaire, accosté d'acrotères qui se répètent à chaque angle du petit monument. Le panneau où est inscrite l'épitaphe est encadré d'une triple moulure. Les lignes entre lesquelles le lapicide a creusé ses lettres se voient encore. Celles-ci sont, d'ailleurs, très bien venues, quoique d'un style décadent. L'inscription nous paraît être de la fin du IVe siècle.

Hauteur totale de la stèle, 1^m^12 ; largeur du fronton et de la base, 0^m^55 ; largeur du panneau inscrit, 0^m^40 ; épaisseur de la pierre, 0^m^39. Hauteur des lettres : quatre premières lignes, 0^m^047 ; dernière ligne, 0^m^044.

A la troisième ligne, le C est certain, mais le crochet inférieur de cette lettre se relève suffisamment pour donner l'illusion d'un G. Les points séparatifs des 4e et 5e lignes sont en forme de petits triangles.

D M
CORNELIA
CEREOLA
V A △ L
H △ S △ E

D(is) M(anibus)! Cornelia Cereola v(ixit) a(nnis) quinquaginta. H(ic) s(ita) e(st).

« Aux dieux Mânes ! *Cornelia Cereola* a vécu 50 ans. Elle a été placée ici. »

Ce nom de *Cereola* est la forme féminisée et défigurée de *Ceriolus* que M. Remès, dans la première campagne de dérasement, a trouvé également au Coudiat, sur une stèle dédiée, par son père *Claudius Ceriolus*, à une petite fille, *Claudia Maxima*, morte à l'âge de quatre ans, deux mois et quatre jours. Elle a été publiée par M. Poulle, en 1890 (1).

N° 201

Fragment de belle stèle, surmontée d'un fronton, avec acrotères. Pierre calcaire trouvée également au Coudiat, sur le même point que les précédentes.

Hauteur totale 0m60 ; largeur du panneau inscrit, 0m475 ; hauteur du fronton, 0m17 ; largeur du fronton, 0m66 ; épaisseur de la stèle, 0m42. Hauteur des lettres : les trois premières lignes, 0m05 ; dernières lignes, 0m045.

D M
GARGILIA
Q FIL IVLIA
MARITARA
5 RISSIMA
VA XXXIII

D(is) M(anibus) ! Gargilia Q(uinti) fil(ia) Julia, marita rarissima, v(ixit) a(nnis) triginta et tribus.

« Aux dieux Mânes ! *Gargilia Julia*, fille de *Quintus*, épouse très peu ordinaire. Elle a vécu 33 ans.

Ce nom de Gargilia, que nous trouvons en Numidie, une dizaine de fois appliqué à des femmes, était celui d'une célèbre famille qui avait donné des officiers supérieurs à l'armée d'Afrique. Le plus célèbre

(1) *Rec. de Constantine*, t. XXVI, p. 309.

est *Q. Gargilius Martialis,* chevalier romain, qui captura et mit à mort le chef rebelle *Faraxen,* dans les environs d'Aumale, et à qui les habitants de cette colonie érigèrent une statue, en 260, en souvenir de ce haut fait d'armes qui les avait sauvés sous Gallien (1).

Un autre *Gargilius Calventianus* fut, dans la dernière moitié du IVe siècle, flamine perpétuel et *duumvir,* c'est-à-dire chef de la municipalité, de la ville de Thamugadi. Son nom figure, en cette qualité, sur le fameux album de la vieille cité, découvert par M. Masqueray, en 1875, et publié par lui dans notre *Recueil* (2).

Une branche de cette famille avait à *Cuiculum* (Djemila), un tombeau qui s'y voit encore (3).

Plusieurs *Gargilii* étaient établis à Cirta (4).

On trouve aussi plusieurs femmes de ce nom sur divers points de la Numidie. C'est la première que nous rencontrons à Cirta.

N° 202

Fragment informe d'une belle stèle portant des caractères bien incisés et de bonne époque.

Largeur, 0m44 ; épaisseur, 0m39. Hauteur des lettres : 1re ligne, 0m04 ; autres lignes, 0m035.

I
VS Q FIL
QVIR FELICIA
NVS PATER RA
5 RISSIMVS
V A LXXI
H S E
O T

(1) *Rec. de Constantine,* t. XXV, p. 152.
(2) *Ibid.* t. XVII, p. 443.
(3) *Ibid.* t. XIX, p. 397.
(4) *Ibid.* tt. V, pp. 146 et 165 ; VIII, p. 46 ; IX, p. 175 et XIII, p. 713.

[*D(is) M(anibus) !* .....]*us Q(uinti) fil(ius) Quir(ina) Felicianus pater rarissimus. V(ixit) a(nnis) septuaginta et uno. H(ic) s(itus) e(st). O(ssa) t(ua)* [*b(ene) q(uiescant) !*].

« Aux dieux Mânes ! .....*us Felicianus,* fils de *Quintus,* de la tribu *Quirina,* père peu ordinaire. Il a vécu soixante-et-onze ans. Il a été mis ici. Que tes os reposent bien ! »

Le *Cognomen Felicianus* n'est pas très fréquent dans l'onomastique de la Numidie. Nous le trouvons une seule fois à Cirta. Il a été appliqué à un certain *Sextus Aemilius* que sa sœur *Aemilia Gargilia,* sur le monument qu'elle lui avait fait élever, appelle " ami de son sang et bienfaiteur de sa famille " (1).

N° 203

Fragment de stèle, du même style que le précédent, avec un fronton et un panneau à moulures contenant l'inscription.

Hauteur totale, 0m65 ; largeur du panneau inscrit, 0m43 ; hauteur du fronton, 0m27 ; épaisseur 0m39. Hauteur des lettres : 1re ligne, 0m038 ; 2e et 3e lignes, 0m045 ; 4e et 5e lignes, 0m50 ; 6e ligne, 0m045.

D M
IVLIA HONO
RATA VXOR
INNOCEN
5 ISSIMAET
NPLICISSI

D(is) M(anibus) ! Julia Honorata uxor innocen[*ti*]*ssima et* [*sim*]*plicissima*.....

« Aux dieux Mânes ! *Julia Honorata,* épouse très pure et très simple..... »

(1) *Rec. de Constantine,* t. I, p. 66.

Les prénom et nom de *Julia Honorata* ne sont pas rares à Cirta ou dans les environs. Ils se sont rencontrés deux fois dans la nécropole du Coudiat-Aty comme ceux de notre épitaphe (1).

N° 204

Stèle informe, en pierre bleue, trouvée au Coudiat, dans une tombe arabe à laquelle elle avait servi de couverture, près de la maison habitée par le surveillant des travaux. Les lettres, assez hautes, sont très mal gravées.

Les feuilles de lierre séparatives ont une forme inusitée et sont très allongées.

Longueur de la pierre, $1^{m}25$; largeur, $0^{m}44$; épaisseur, $0^{m}22$. Hauteur des lettres : $0^{m}065$.

C IVLIVS SILVA
NVS V A ♁ LV♁ H
E O T ♁ B ♁ Q

C(aïus) Julius Silvanus v(ixit) a(nnis) quinquaginta et quinque. H(ic) [s(itus)] e(st). O(ssa) t(ua) b(ene) q(uiescant) !

« *Caïus Julius Silvanus* a vécu cinquante-cinq ans. Il a été mis ici. Que tes os reposent bien ! »

N° 205.

Dans la bâtisse arabe d'une sorte de tambour que la construction de l'Ecole primaire supérieure de garçons avait laissée en avant de la porte d'entrée de cet établissement, et qu'on a dû démolir, on a mis au jour deux épigraphes funéraires.

La première est sur une pierre calcaire haute de $0^{m}75$ et large de $0^{m}41$. La hauteur des lettres est de

(1) *Rec. de Constantine*, tt. I, p. 75 et III, p. 48.

0m05. Elle est gravée dans un cadre formée d'une seule moulure profondément incisée dans la pierre.

Les lettres sont de bonne époque, quoique usées et presque illisibles.

D M
L TATIVS
FELIX VA
XLV
5 SITTIA MAXI
MA MARITO
POSVIT

D(is) M(anibus). L(ucius) Tatius Felix v(ixit) a(nnis) quadraginta et quinque. Sittia Maxima marito posuit.

« Aux dieux Mânes ! *Lucius Tatius Felix* a vécu 45 ans. *Sittia Maxima* a élevé (ce monument) à son mari. »

N° 206.

La seconde épitaphe, trouvée au même endroit, est sur un fragment de stèle en pierre calcaire, haute de 0m34, large de 0m29. Les lettres ont 0m05 à la première ligne, et 0m04 aux suivantes. Elles sont de basse époque et irrégulières :

D M
PESCENIA
FAVSTINA
VA XXVII
5 H S E

D(is) M(anibus). Pescen[n]ia Faustina v(ixit) a(nnis) viginti et septem. H(ic) s(ita) e(st).

« Aux dieux Mânes ! *Pescennia Faustina* a vécu 27 ans. Elle a été mise ici. »

N° 207.

Nous terminerons cette série d'inscriptions trouvées à Constantine par le petit texte suivant gravé sur le chaton d'une bague en bronze qui fait partie de l'intéressante collection de petits objets antiques, réunie par notre confrère, M. Carbonnel, et qui est encore inédite.

Ne pouvant reproduire la disposition des caractères, telle qu'elle existe sur le chaton, nous en indiquerons les particularités suivantes : à la première ligne l'E de *Deo* n'existe pas et, après la lettre O, est une barre inclinée de droite à gauche; à la seconde ligne l'L de *Laudes* est absent, à moins, ce qui est probable, que la barre inclinée de droite à gauche, dans la ligne précédente, ne la représente. On sait, en effet, qu'à cette époque les L sont formés de deux hampes se coupant en un angle très obtus. L'E du même mot manque. De plus, l'A et le V sont liés en un sigle formant un N qui aurait une barre transversale entre les deux premiers jambages. L'inscription est très fruste :

D O ʌ
AV DS

D[*e*]*o laud*[*e*]*s!*

« Louanges à Dieu ! »

C'est la formule de salutation par laquelle s'abordaient les donatistes ou préludaient à leurs prières. C'est aussi le cri de ralliement de leurs bandes armées, les *Circoncellions,* et leur cri de guerre quand elles attaquaient les maisons isolées, les villages et mêmes les villes des orthodoxes. Tout tremblait quand ce cri résonnait quelque part.

Notre anneau est donc, peut être, celui de quelque pauvre évêque de cette secte, dont les ornements sacerdotaux étaient de bien peu de valeur, soit par austérité voulue, en guise de protestation contre le luxe des chrétiens orthodoxes, soit par réelle indigence.

L'objet de notre confrère, M. Carbonnel, méritait d'être signalé et nous sommes heureux de nous y être employé.

SIGUS (*Respublica Siguitanorum*)

M. Beuque, conducteur des Ponts et Chaussées, veut bien nous adresser un croquis côté d'un élégant petit autel trouvé par lui dans les environs de Sigus, à 800 mètres environ à vol d'oiseau de cette localité, sur le côté droit du chemin n° 7 allant à Sila. Ce monument, à en juger par le dessin de M. Beuque, est fort gracieux et d'une architecture soignée. Il porte une inscription des mieux gravées immédiatement au bas de la corniche.

N° 208.

Hauteur totale, 0m58 ; hauteur de la corniche, 0m085 ; largeur de l'entablement, 0m18 ; hauteur entre la base et la corniche, 0m40 ; hauteur de la base, 0m095 ; largeur de chaque face, 0m132. Hauteur des lettres : 0m022.

MERCVRIO
AVG·S·A·C· (*sic*)
Q MODIVS
Q· F· Q̄
5 HONORA
TIANVS
V·S·L·A

Mercurio Aug(usto) sac(rum). Q(uintus) Modius Q(uinti)

f(ilius), Q(uirina), Honoratianus v(otum) s(olvit) l(ibens) a(nimo).

« Consacrée à Mercure Auguste. *Quintus Modius Honoratianus,* fils de *Quintus,* de la tribu *Quirina,* a acquitté son vœu, l'esprit content. »

Ce texte ne manque pas d'intérêt, tant au point de vue du nom du dédicant que de la divinité honorée.

L'auteur du vœu est un personnage assez notable, puisqu'il indique sa filiation et le nom de sa tribu.

Le nom de *Modius* n'est pas rare dans nos inscriptions et il appartenu à un haut personnage *C. Modius Justus,* qui fut légat de la IIIe légion, à une époque indéterminée, et qu'il faut placer, selon M. Pallu de Lessert, au plus tôt sous Antonin (1).

Nous ne possédons au sujet de ce personnage qu'une inscription et encore ne se rapporte-t-elle pas directement à lui, mais à sa femme, *Statia Agrippina.* Les soldats de la légion qui étaient attachés à sa maison, pour son service, avaient élevé une statue à cette grande dame afin de lui témoigner sans doute leur reconnaissance pour la bonté avec laquelle elle les traitait. Ils se désignent sous les noms de *speculatores* et de *beneficarii.* Les premiers sont des hommes chargés du service de plantons et les seconds sont ceux qui étaient exempts de corvées pour vaquer aux fonctions domestiques dans la maison du Général en chef. C'étaient ce que nous appellerions aujourd'hui des ordonnances.

Cette dédicace a été trouvée à Lambèse (2).

Si du dédicant nous passons à la divinité qu'il

---

(1) *Rec. de Constantine,* t. XXV, *Fast. d. la Num.,* p. 218.

(2) *C. I. L.,* VIII, n° 2746.

honore à Sigus, elle donne lieu aux remarques suivantes :

Le culte de Mercure a tenu une assez grande place dans les mœurs religieuses des Romains et des Indigènes romanisés de l'Afrique du Nord.

Dans notre étude sur le chef-lieu de la Confédération des IIII Colonies, nous avons donné quelques indications générales sur ce culte [1]. Nous n'y reviendrons pas, nous bornant aujourd'hui à faire ressortir ce que l'épigraphie africaine nous révèle sur cette divinité.

Elle la mentionne plus de quarante fois, ce qui prouve la fréquence des hommages qui lui étaient rendus.

Remarquons d'abord que malgré l'influence qu'exercèrent sur elle les nombreuses divinités topiques auxquelles la mélèrent les indigènes de la Byzacène, de la Proconsulaire, de la Numidie et des deux Mauritanies, elle conserva, jusque dans les bourgades les plus retirées et les moins pénétrées de l'esprit romain, sa forme la plus classique. Nous en avons une preuve dans un petit autel trouvé en pleine campagne dans les environs de Constantine, entre les anciens *pagi* cirtéens d'*Uzeli* et de *Mastar,* non loin d'un sanctuaire de divinités topiques, situé dans les grottes du Chettaba. C'était un ex voto à Mercure consacré par un certain *C. Pontius Auctus.* Sur le bas-relief qui suit la dédicace, Mercure est représenté tenant de la main gauche le caducée et le pan de son *pallium,* et, de la main droite une

(1) Ch. Vars, *Cirta, ses monuments, son administration, ses magistrats,* pp. 306 à 309.

bourse[1]. Il n'avait donc rien perdu de ses attributs grecs et romains au milieu de cette rusticité presque barbare. Et pourtant il était associé à des divinités topiques si grossières et si humbles, et par là même si obscures, qu'on ne peut même pas s'en faire une idée aujourd'hui. C'est ainsi qu'il avait à Cirta même une statue dans le temple de cette divinité tout à fait orientale et encore bien inconnue *Dea Magna Idaea Aerecura,* dont le culte s'était tant répandu en Afrique après les Antonins, et qui tranchait d'une manière si bizarre avec les idées et les habitudes religieuses des Romains[2].

On sait qu'il fut aussi associé au *Soleil* et à *Mithra* qui exerçait une influence si absorbante sur toutes les autres divinités.

Nous le trouvons en compagnie de *Matmanius,* sans doute le *Mastiman* de Corippus, divinité berbère latinisée, sur un autel qui lui est consacré à Lambèse par un centurion de la IIIe légion, du nom de *Q. Manlius Victor* qui lui avait fait un vœu[3].

Il fait également bon ménage avec la *déesse Céleste* qui est une sorte d'identification romaine de la *Tanit* punique. Et c'est à dessein que nous nous servons de cette expressions triviale, puisque la déesse pousse le souci de lui être agréable jusqu'à inspirer en songe à un de ses propres dévots, *C. Julius Hospes,* l'idée de consacrer à *Sitifi* (Sétif) un autel à ce dieu[4].

Ces fréquentations quelque peu exentriques et qui, on l'a vu, ne déteignaient pas sur son caractère, ne

---

(1) *Rec. de Const.*, t. XX, p. 8.
(2) *Ibid.*, t. I, p. 68.
(3) *C. I. L.*, XIII, n° 2650.
(4) *Ibid.*, n° 8433.

l'empêchaient pas, d'ailleurs, de rester fidèles à ses relations naturelles avec les grandes divinités romaines. On le trouve souvent, en effet, dans la société de Jupiter, Junon, Minerve, Mars, Saturne, la Fortune, la Victoire des Empereurs, Hercule, etc. Mais ces sociétés, il faut le reconnaître, étaient un peu mêlées en Afrique, puisqu'on voit parfois s'y joindre les dieux orientaux dont nous venons de parler.

Le KHENEG (*Tiddi*)

Au mois de janvier 1898, j'eus le plaisir, en compagnie de notre secrétaire, M. Gustave Mercier, de participer à une excursion que notre savant confrère, M. Gsell, fit sur le plateau où s'éleva jadis l'antique *Tiddi*. M. Gsell se proposait d'y étudier les dolmens et monuments mégalithiques que les ancêtres des Numides avaient établis sur les bords de ce plateau et sur les pentes qui dominent le Rhumel ou surplombent un vallon formé par une dépression du plateau, vers le Sud-Ouest.

L'exploration des restes de l'antique *pagus* ne modifie en rien la description qu'en a faite Cherbonneau en 1863 [1]. Nous avons pu y vérifier l'exactitude du plan de ces ruines, publié dans notre *Recueil* en 1878 [2]. Nous avons reconnu, dans son parcours, la voie romaine qui s'élevait jusqu'à l'entrée de la ville, située au Nord-Ouest, l'enceinte byzantine, la limite Sud-Est de la ville romaine et l'emplacement de la ville punique. Les ruines sont dans le même état qu'au temps de Cherbonneau. Il y aurait, je crois, d'inté-

(1) *Rec. de Const.*, t. VII pp. 670 et suiv.
(2) *Ibid.* t. XVIII, pl. XIII.

ressantes fouilles à effectuer sur ce point. Le déblaiement du Forum qui suit immédiatement, à notre avis, l'entrée septentrionale donnerait d'heureux résultats.

En nous dirigeant vers le Sud du plateau nous avons trouvé les deux petits monuments suivants, qui avaient été exhumés récemment par les indigènes, et qui sont inédits.

N° 209

Pierre divisée en deux registres. Celui du haut est en forme de niche où se tiennent deux personnages debout, sous une voûte, reposant sur deux colonnes corinthiennes. Le premier, celui de gauche, tient un bélier de la main droite, et de la main gauche une patère. L'autre tient, de la main droite, une couronne.

Dans le second registre est une inscription. Hauteur de la pierre, $0^{m}057$; largeur $0^{m}48$. Hauteur des lettres : $0^{m}02$.

C ♡ I ♡ VICTOR · V · S · L · A

C(aïus) J(ulius) Victor v(otum) s(olvit) l(ibens) a(nimo).

« *Caïus Julius Victor* s'est acquitté de son vœu, l'esprit content. »

C'est une stèle votive à Saturne, ce dieu qui avait remplacé, pour les indigènes romanisés, le Baal punique et qui, moins personnel que Mercure, subit dans cette incarnation des changements qui le transformèrent complètement. Comme le Baal punique, en effet, il absorba toutes les personnalités divines et ne tarda pas, dans les derniers temps, à devenir le dieu presque unique, invoqué surtout dans les campagnes.

L'idée que s'en étaient faite les Romains l'avaient d'ailleurs admirablement préparé à ce rôle.

STÈLE PUNIQUE

Non loin du lieu où nous avons trouvé la stèle romaine précédente, mais dans l'enceinte de la ville punique, nous rencontrâmes un témoignage du culte qui y était rendu. Il venait d'être exhumé par la charrue arabe, au dire de l'indigène qui nous la signala.

Si dans la stèle dont nous venons de parler on voit la transformation du punique en romain, ici c'est le punique pur auquel nous avons affaire. C'est une stèle à Tanit. La déesse carthaginoise y est représentée dans la forme la plus hiératique, non pas comme un triangle surmonté d'un disque figurant la tête, mais en réalité, comme un niveau d'eau monté sur un trépied dont on ne verrait pas le troisième pied et qui serait disposé en vue d'une opération sur le terrain. C'est, d'ailleurs, la même figure, car le triangle est formé par ce prétendu trépied, et le niveau n'est autre chose que les deux bras de Tanit étendus d'abord horizontalement et relevés ensuite verticalement, à partir du coude. A gauche est une couronne, à droite un gâteau qui représente les offrandes rustiques faites d'ordinaire à la déesse. Toute cette figuration se trouve dans un fronton en forme de triangle. Au-dessus des deux côtés supérieurs se trouvent, à gauche, le soleil dardant ses rayons, à droite la lune [1].

La stèle votive est brisée en deux, et complètement anépigraphe.

---

(1) Voir ce que nous avons dit du culte de Tanit dans notre *Cirta, ses monuments*, etc., pp. 355 à 363.

KHENCHELA (*Mascula* puis *Tiberia*

Découverte d'un grand tombeau

Au mois de mai dernier, des lettres pressantes d'amis de l'antiquité m'appelèrent à Khenchela pour tâcher de sauver un superbe tombeau qu'un vandale de l'administration des Ponts et Chaussées venait de découvrir dans la partie sud de l'ancienne ville romaine et qu'il s'empressait de détruire, au fur et à mesure des fouilles, avec une furie toute sauvage.

Ni les représentations de M. Ribaut, le sympathique Administrateur de la Commune mixte, ni même les télégrammes comminatoires du Service compétent de la Préfecture, que j'eus soin de solliciter, ne purent mettre fin à ces actes de barbarie. Le Conducteur en question à qui je fais l'aumône de ne pas le nommer, puisqu'il a été déplacé, en partie pour ce méfait, arrêta net son chantier...., mais lorsqu'il n'y eut plus rien à détruire.

Quand j'arrivai à Khenchela, il ne restait plus aucune trace du monument découvert. Et pourtant cette destruction était inutile puisque ce monument, se trouvant en arrière du talus de la route en construction, n'en gênait nullement le tracé. Mais il formait un cube énorme d'excellente pierre de taille, et la cupidité de l'entrepreneur, aiguisée par la complaisance coupable du Conducteur, avait vu là une carrière de beaux moëllons gratuitement taillés et tout prêts pour la pose.

C'était un caveau spacieux dont le sol, les parois latérales et le plafond étaient en pierre de taille parfaitement ouvragée. Une belle corniche courait tout

autour de la salle et le milieu était occupé par des gradins disposés en perron, sur lesquels se trouvaient de grands sarcophages renfermant encore les squelettes et formant comme une sorte de catafalque polytaphe.

Ce beau tombeau était donc d'un modèle unique et nul doute qu'il n'eût attiré de nombreux touristes à Khenchela, s'il eût été conservé et aménagé pour leur permettre de le visiter.

Malheureusement tout est perdu. On prétend même que des inscriptions s'y trouvaient qui ont subi le sort de tout le reste, après avoir été soigneusement soustraites à tous les regards. Je n'ose ajouter foi à ce dernier bruit, car un tel acte serait un véritable forfait.

Quoiqu'il en soit, je ne puis envisager sans épouvante l'idée, fort plausible d'ailleurs, étant donnés la belle ordonnance du caveau et le luxe de ses matériaux, que nos vandales ont peut-être porté une main dévastatrice sur le tombeau d'une illustre et puissante famille, celle des *Junianus Martialianus,* dont un des membres avait été légat de la IIIe légion, sous Alexandre Sévère, et qui possédait dans le voisinage de *Mascula,* à *Tamagra,* d'immenses domaines dont j'ai fait connaître en quelque sorte la charte d'impôts en commentant une importante inscription qu'on venait de trouver sur un point de ce vaste *latifundium* [1]. J'ai montré dans cette étude que la famille des *Julianus Martialianus* n'avait pas quitté ce pays, puisqu'on y a retrouvé quelques-uns de ses membres devenus chrétiens au Ve siècle. Il est donc fort possible qu'on ait

(1) *Rec. de Const.*, t. XXVIII, pp. 206 et suiv.

détruit leur lieu de repos, sans aucun profit pour l'histoire. Et notre crainte est d'autant plus plausible que le tombeau dévasté se trouvait précisément sur le bord de la voie romaine qui passait par Tamagra et que fréquentaient assidûment les *Junianus Martialianus.*

Combien il est fâcheux pour la science que les modernes violateurs de tombeaux ne soient pas accessibles aux imprécations par lesquelles les anciens défendaient de les troubler dans leur dernière demeure ! S'ils eussent craint la colère des puissances du ciel et de l'enfer, comme le souhaite *Caninia Rufa*, dont nous avons publié la touchante épitaphe [1], nous aurions à Khenchela une curiosité archéologique de premier ordre et peut-être un monument historique de la plus grande valeur.

Catacombes aux environs de Khenchela

S'il ne nous a pas été donné de sauver ces précieux restes notre voyage n'a pas été inutile à la science car nous avons découvert de véritables catacombes.

C'est à notre ami, M. Demange, architecte-voyer de la commune mixte de Khenchela, que nous devons cette bonne fortune. Il n'en est pas, d'ailleurs, avec nous à son premier service archéologique. C'est lui, en effet, qui nous signala, il y a deux ans, la belle inscription latino-byzantine trouvée par lui en perçant une rue à Khenchela et par laquelle nous apprenions que la ville de *Mascula*, entourée d'une enceinte défensive par le préfet *Thomas,* lieutenant de Gennadius,

(1) *Rec. de Const.*, t. XXIX, p. 702.

à la fin du VIe siècle, s'était appelée depuis ce moment *Tiberia,* du nom de l'empereur régnant [1]; c'est lui aussi qui a pu nous fournir quelques indications précises sur le tombeau dont nous venons de parler et qui a poussé, un des premiers, le cri d'alarme qui nous avait appelé à Khenchela.

Il nous raconta qu'il y a quelques années, pendant les heures les plus chaudes d'une journée de chasse, il avait trouvé un singulier abri contre les ardeurs du soleil. Il était descendu dans une excavation jadis bouchée par une dalle reposant sur un cadre en pierre de taille. Arrivé à un ou deux mètres de profondeur, il s'était trouvé en présence d'une galerie circulaire dans laquelle venaient déboucher d'autres galeries. Il y pénétra à grand peine et aperçut dans les parois comme des tiroirs superposés et fermés à l'extérieur par des briques de toube. Cette clôture avait disparu en partie de quelques-uns des tiroirs et, à l'aide d'allumettes, il avait parfaitement distingué des squelettes étendus dans chacun d'eux.

J'écoutai avidement ce récit et quand il fut terminé : « Mais ce sont des catacombes, répondis-je ! » J'avais en effet visité, l'année précédente, les catacombes de Rome et la description de M. Demange me rappelait plusieurs des particularités que j'y avais remarquées.

Je lui demandai aussitôt s'il avait fait part de cette découverte à d'autres personnes. Sur sa réponse négative et son affirmation qu'il était peut-être le seul à connaître ce secret, je lui dis que si nous pouvions vérifier la description qu'il venait de me faire nous

(1) *Rec. de Const.*, t. XXIX, appendice.

rendrions à la science un service éminent. Sauf quelques sépultures analogues, vaguement signalées en Tunisie, je ne connaissais nulle part de catacombes sur la terre africaine !

Il me répondit aussitôt que rien n'était plus facile et que nous prendrions nos dispositions pour faire cette exploration le lendemain. J'en parlai à M. l'Administrateur Ribaut qui s'offrit à nous accompagner avec son adjoint M. Goret. Un de mes amis, M. Lucas, demanda à faire partie de l'expédition.

Après nous être munis de cordes, de pioches et de bougies, nous nous dirigeâmes en voiture vers le nord-est du Djaffa. Au bout de 7 à 8 kilomètres nous descendîmes de voiture pour nous rendre sur une petite colline, située à 500 mètres environ, à droite du chemin de Khenchela à Babord, que nous venions de quitter. Elle est le dernier rameau que le Djaffa jette dans cette direction.

Arrivés sur le mamelon, nous remarquâmes des restes non équivoques d'une ancienne et importante construction, probablement une basilique, dont les substructions ont formé sans doute l'éminence où nous nous trouvions. Sur un point du vaste tertre, ainsi constitué, une sorte d'excavation s'ouvrait devant nous. Plus au nord, au-delà d'un affaissement de terrain, des traces de mur en pierres de taille, avec ouverture dans le milieu, se présentaient à nos regards.

C'est par là que nous résolûmes de commencer nos recherches. Aidés de quelques indigènes qui habitent un gourbi situé à quelques mètres, à gauche, et qui déblayèrent un peu l'entrée, M. l'Administrateur de la commune mixte, M. Lucas et M. Demange y péné-

trèrent en rampant. Au bout d'une dizaine de mètres, ils nous avertirent, comme c'était convenu, par la corde dont ils tenaient une extrémité, qu'ils ne pouvaient plus avancer et, au bout d'un instant ils sortirent tout souillés de terre et haletants de sueur, n'ayant pu rien voir. D'après eux, il y avait bien là un véritable souterrain, mais les éboulements intérieurs, assez visibles pour nous par l'affaissement du sol, à quelques mètres de la muraille devant laquelle nous nous trouvions, avaient obstrué l'étroit couloir. Pourtant ils nous rapportaient des ossements et quelques fragments de briques de toube qui ne laissaient aucun doute sur la destination de ce souterrain.

Mais M. Demange nous déclara que cette exploration n'était pas concluante et que, d'ailleurs, ce n'était pas par cette entrée qu'il avait découvert jadis un abri contre les rayons du soleil. Il conclut qu'il fallait pénétrer dans le premier hypogée.

Je fus de son avis et résolus moi-même d'y descendre. Après avoir fait déblayer par nos indigènes le fond de l'excavation, nous vîmes parfaitement le cadre en pierre de taille près duquel était encore la dalle qui bouchait autrefois l'ouverture. Au-dessous de ce cadre s'ouvrait un puits presque entièrement obstrué de terre et de pierres, comme ceux qui donnent accès aux tombeaux égyptiens. Il rappelle, de bien loin il est vrai, à cause de ses proportions exigües, l'ouverture par où l'on descend dans le cimetière de St-Calixte, à Rome. Mais il ne faut pas oublier que celle-ci n'a été pratiquée que pour les visiteurs et qu'elle n'est pas l'entrée primitive, bien plus modeste, de la cité des morts.

Lorsque nous touchâmes le fond actuel du puits

nous vîmes s'ouvrir devant nous une galerie à la voûte tout à fait surbaissée et qui ne répondait plus guère à la description que nous avait faite notre compagnon d'exploration. Nous lui en fîmes aussitôt la remarque. Il nous répondit qu'il ne retrouvait plus, en effet, les lieux dans l'état où il les avait visités, une première fois, il y a quelques années. « Il est probable, nous dit-il, que l'air extérieur, pénétrant dans la galerie, en a désagrégé les parois et que leurs décombres se sont amoncelés jusque près de la retombée de la voûte. Mais ce phénomène n'a dû se produire qu'auprès de l'ouverture. En rampant pendant quelques mètres nous devons retrouver la galerie presque intacte. »

Nous suivîmes ce conseil, et l'observation de notre interlocuteur se trouva en partie justifiée. Le terrain sur lequel nous rampions s'abaissa peu à peu et nous nous trouvâmes bientôt à une plus grande distance du plein cintre de la voûte. Les parois de la galerie nous apparurent alors, à la lueur de notre bougie, et nous vîmes très distinctement, sur une ligne horizontale, une série d'excavations, les unes béantes où étaient étendus des squelettes, les autres bouchées en tout ou en partie de briques de toube, jadis durcies au soleil, mais dont la consistance s'était ramollie par suite de l'humidité souterraine.

Après quelques mètres nous aperçûmes, des deux côtés de la galerie où nous nous étions engagés, une seconde ligne horizontale inférieure d'excavations ou de sarcophages en tiroirs, fermés par le même procédé.

La galerie était bien circulaire en effet car, tout en avançant devant nous sans changer apparemment de

direction, nous n'apercevions plus, depuis longtemps, la lumière du jour lorsque nous masquions notre bougie en l'introduisant dans les sarcophages creusés dans les parois. En suivant une ligne droite nous l'eussions aperçue comme une lueur lointaine. D'ailleurs la sensation d'avancer suivant une circonférence d'un long rayon était très nette et confirmée par les ombres de notre lumière.

Les rayons de cette circonférence étaient tracés par des galeries qui venaient y aboutir et où nous vîmes se répéter les mêmes procédés d'inhumation.

Nous ne voulûmes pas nous y engager de peur de perdre la direction que nous avions prise pour pénétrer dans le souterrain, et aussi parce que la difficulté de respirer, où nous commençions à nous trouver, nous imposait la nécessité de sortir au plus vite de ce dédale.

J'étais, du reste, complétement éclairé sur sa signification et sa valeur, et il ne me restait plus qu'à emporter quelques pièces à conviction pour fournir à mes confrères de la Société archéologique la preuve de notre si intéressante découverte. Je plongeai donc la main dans un sarcophage et en retirai une poignée d'ossements dont je remplis ma poche et, démolissant une paroi de toube, j'en arrachai une brique que je m'efforçai de garder intacte dans ma main pendant notre exode.

Quand nous reparûmes à l'entrée, au fond du puits, il était presque temps et nous éprouvâmes une véritable sensation de délivrance augmentée de l'immense satisfaction de pouvoir apporter à la science archéologique en Afrique une contribution peu banale : la découverte de catacombes.

Car ce sont bien là, nous le répétons, de véritables catacombes. Elles ont été pratiquées ici, comme à Rome, dans une terre ou plutôt dans une roche peu consistante qui se prêtait facilement à ce genre de sépulture. C'est une sorte de tuf granulaire formé, par conséquent, de grains agglomérés dont l'adhérence n'est pas assez forte pour le rendre propre aux constructions extérieures parce qu'il se délite à l'air, mais qui peut être facilement taillé dans les souterrains, et où l'on peut aisément pratiquer des excavations susceptibles d'une durée indéfinie.

Cette découverte nous prouve, ce dont on commençait déjà à se douter, que les souterrains de ce genre n'étaient pas faits surtout pour soustraire les assemblées de chrétiens aux recherches des persécuteurs, mais pour y ensevelir leurs morts sous la tutelle du Christ dont on célébrait ouvertement les mystères dans la basilique qui s'élevait toujours au-dessus d'eux. Cette basilique, dont la conformation extérieure du mamelon et les apparences de construction nous font supposer ici l'existence, la demeure des morts, en formait la crypte où l'on pouvait descendre pour honorer leur mémoire.

Si les catacombes de Rome ont pu abriter parfois des assemblées de fidèles soucieuses de ne pas braver ouvertement les édits qui interdisaient la publicité de leur culte, elles n'ont pas été creusées dans ce but.

La preuve que les catacombes de Rome ne sont pas des nécropoles de martyrs, c'est que, parmi les milliers de sépultures qu'elles renferment, un tout petit nombre mentionne des confesseurs de la Foi [1] : et

(1) C'est ce qui ressort même de la lecture d'un livre tout à fait dithyrambique sur les Catacombes, que les moines gardiens et introduc-

pourtant cette mention n'était jamais omise puisque les restes mortels de ceux qui avaient obtenu la palme étaient l'objet d'une vénération particulière et même d'un véritable culte.

Non, la belle ordonnance de ces galeries sépulchrales, le calcul savant qui a présidé à leur construction et en a assuré la solidité, malgré les innombrables excavations dont elles sont percées, le soin dont témoigne la plupart des sépultures, tout cela est un indice certain des longues périodes de paix et de calme, tout au moins au point de vue religieux, dont fut entourée la vie des nombreuses générations qui ont été ainsi inhumées pendant des siècles. C'est à peine si quelques troubles passagers dont la trace se remarque dans ces immenses nécropoles ont momentanément porté atteinte à cette tranquillité.

Les catacombes de Khenchela nous tiennent le même langage. Elles nous prouvent que le genre d'inhumation usité à Rome chez les chrétiens tenait à la nature du sol où se creusaient les sépultures bien plus qu'à la nécessité de les soustraire aux yeux des païens. Ici, comme à Rome, la même cause a produit les mêmes effets. La basilique qui, selon nous, recouvrait la crypte, est la meilleure preuve que les fidèles trépassés y dormaient en paix leur dernier sommeil.

Nous ne terminerons pas cette relation sans demander qu'on pratique des fouilles sur ce point. Elles nous rendraient une foule d'épitaphes chrétiennes qui

---

teurs vendent fort cher aux visiteurs des saintes cryptes : *les Catacombes romaines. — Cimetière de Saint Calixte*, par l'abbé Nortet (en religion F.-M Antoine, trappiste), 7e édition, Rome, 1893. — Lire surtout le Chap. IV, très suggestif à cet égard : *Condition sociale de l'Eglise aux premiers siècles.*

doivent joncher le sol des galeries, s'étant détachées les premières des clôtures en toube des sarcophages où elles devaient être fixées. Mais il faudrait ne pas se départir des plus grandes précautions pour soutenir de proche en proche, à mesure de l'avancement des travaux, les voûtes de l'hypogée afin de conserver intactes les galeries funéraires; on aurait là un spectacle des plus curieux qui ajouterait un attrait de plus à tous ceux dont notre Algérie abonde.

C'est l'Etat ou le Gouvernement Général de l'Algérie qui doit faire ce sacrifice. La Société archéologique de Constantine n'est pas assez riche pour se l'imposer. Mais nous espérons qu'elle aura mérité la reconnaissance du monde savant pour avoir découvert et lui avoir signalé un si beau champ de recherches.

Mascula

Malgré cette découverte, le but de notre voyage à Khenchela n'était pas encore atteint. Nous nous proposions d'étudier rapidement cette localité pour nous rendre compte des résultats qu'on pourrait espérer de recherches futures dans l'ancienne Mascula, et sur quels points devraient porter ces recherches pour être fructueuses.

On sait que *Mascula*, dont le nom est certain puisqu'il se trouve sur une grande inscription mentionnant un monument rebâti entre les années 364 et 367 par *Publilius Caeionus Caecina Albinus* clarissime, consulaire à six faisceaux de la province de Numidie [1], et qu'il est mentionné dans l'itinéraire d'Antonin, fut le quartier général de la IIIe légion lorsqu'elle eût

(1) *Rec. de Constantine*, t. x, p. 167.

quitté *Théveste* avant de se cantonner à *Lambaesis*. Elle devint ensuite le siège d'un fort détachement de cette armée pour y surveiller les routes de l'Aurès. Cette occupation militaire en fit bientôt, comme partout où s'établissait la Légion, une ville importante qui fut dotée de toute l'organisation municipale. *Mascula* ne s'éleva pourtant jamais à la dignité de Colonie. Mais son étendue fut considérable, si on en juge par les nombreux vestiges de cette cité que l'on rencontre bien au loin de la petite ville moderne. Celle-ci n'occupe, en effet, malgré le grand espace où elle a disséminé ses maisons, qu'une faible partie du territoire de la cité romaine.

Lorsqu'on sort de Khenchela, après avoir dépassé les boulevards des Jardins et du Nord, on se trouve sur un vaste plateau qui domine l'immense plaine d'Aïn-Beïda, tout semé de ruines romaines dont la plupart ont fourni des pierres de taille de premier ordre aux bâtiments modernes. Les entrepreneurs mêmes, pour avoir plus de choix, ont ouvert partout des excavations qui font du plateau un mélange de mamelons et de fondrières rendant la marche fort pénible, en même temps qu'on y respire les odeurs les plus nauséabondes, car c'est là qu'on vient jeter tous les détritus de l'alimentation publique et les animaux morts de la ville.

La topographie du plateau et le mouvement général du terrain, ainsi que les alignements qu'on observe dans les ruines, montrent vite à un œil exercé l'emplacement des anciennes voies qui séparaient ces amas de constructions. On suit ces voies jusqu'à leur croisement et on acquiert la conviction que le Forum de l'ancienne cité se trouve sur la partie non

encore explorée de ce plateau. La ville moderne semble donc occuper la partie basse du camp romain qui était placé sur les hauteurs pour mieux voir la plaine et être plus à portée des attaques venant des montagnards du Sud.

Des fouilles suivies qui déblaieraient de proche en proche nous rendraient la ville romaine dans ses divers quartiers avec une ample moisson d'épigraphes, et probablement aussi d'œuvres d'art et de bijouterie antiques. Et ces fouilles seraient des plus faciles car, avec des wagons roulant sur quelques mètres de rails disposés suivant le plan naturellement incliné du plateau, on évacuerait aisément les terres sur le versant qui regarde la plaine.

De plus, les travailleurs ne seraient pas appelés de loin, ils se trouveraient sur place et on n'aurait nul besoin d'une installation spéciale et coûteuse pour les réunir et les faire vivre autour du chef des travaux. Celui-ci même, à supposer que le directeur des fouilles ne confierait pas cette tâche à notre ami M. Demange, qui la remplirait à merveille, se trouverait fort bien du séjour de Khenchela qui ne manque pas de charme.

Aquae Flavianae

Nous avons également visité les ruines d'*Aquae Flavianae*, à Henchir-el-Hammam, situées à huit kilomètres environ au sud-ouest de Khenchela. C'est une réunion de piscines ou viennent encore aujourd'hui se déverser une source d'eau thermale d'un très haut degré et une source d'eau froide pour en tempérer la chaleur. De grands bâtiments les environnent, formant autant de salles spéciales qu'il y a

de bassins, le tout placé au bord d'une rivière où va se perdre le trop plein des piscines, et au milieu d'un paysage des plus riants.

C'est grâce à des travaux d'appropriation, entrepris pour la première fois, en 1887, et continués très intelligemment, les années suivantes, par les soins des divers Administrateurs de la commune mixte et, en particulier, par le regretté M. Bardenat, que ces piscines ont été déblayées et les deux sources ramenées par leurs anciens conduits jusqu'à l'établissement thermal. Notre ami, M. Demange, a été, pour une grande part, l'exécuteur de cette œuvre si utile.

Nous devons aux travaux de déblaiement la découverte du nom de l'établissement et des données historiques qui se rattachent à sa fondation et à son entretien.

Le nom nous a été donné par une dédicace, qui se lisait en double sur les parois de la salle de la grande piscine, et qui nous apprenait que Septime Sévère et Caracalla (Marc-Aurèle Antonin) tous les deux empereurs, et *P. Septimius Geta,* frère de ce dernier, non encore proclamé empereur, mais très noble César et prince de la Jeunesse, avaient fait restaurer, par leurs soldats de la IIIe Légion, les Eaux Flaviennes (*Aquas Flavianas*) en 208 [1].

La date de la création de cet établissement résulte d'une inscription trouvée dans la grande piscine et où nous lisons une dédicace en l'honneur de Vespasien et de Titus dont les titres impériaux correspondent à l'année 76 [2].

On voit donc que cette position si importante de

(1) *Rec. de Constantine*, t. XXIV, p. 191.
(2) *C. I. L.*, VIII, n° 17725.

Khenchela qui est encore pour nous un point stratégique avait été jugée de même par les Romains qui s'étaient empressés de l'occuper militairement, dès les premiers temps de leur domination en Numidie.

Les fouilles qui ont été faites à Fontaine-Chaude sont donc des plus intéressantes; mais il ne faudrait pas s'arrêter là, et nous sommes convaincus que si elles étaient continuées en avant des thermes de Vespasien, dans la direction du Nord-Est, où l'on voit surgir, sur un territoire assez étendu, de gros piliers et de fortes assises en des alignements très nets, on mettrait au jour des monuments du plus haut intérêt, tels que des nymphées, un temple à Esculape et Hygie, avec des salles de consultations pour leurs prêtres qui n'étaient autres que des médecins, pareilles à celles qu'on a trouvées à Lambèse, ainsi que des sanctuaires aux diverses divinités qui donnent la santé *(salutaribus)* dont on a exhumé des ex-voto aux alentours des thermes. Là encore ces fouilles seraient aisées. Espérons que notre voix sera entendue.

Au retour de cette exploration nous consacrâmes deux journées à examiner les épigraphes conservées, d'ailleurs, avec soin au Cercle militaire et sur divers autres points de la ville. Nous avons trouvé parmi elles les suivantes, qui n'ont été publiées ni dans les volumes de la *Société archéologique*, ni au *Corpus*. Elles sont donc inédites, sauf les deux premières qui ont été reproduites inexactement, l'une par l'*Académie d'Hippone* [1], probablement d'après un mauvais estampage, et l'autre par le *Corpus*, d'après Masqueray qui ne l'a pas vue lui-même.

---

(1) *Bulletin de l'Académie d'Hippone*, 1898, p. VII.

N° 210.

Pierre calcaire trouvée par M. Demange, en tête d'un aqueduc romain dont les pierres ont été rangées par ses soins non loin de la prison. — Fragment :

VIS DDD NNN VALEN
ORIBVS PROPALATVM
INVENIRE NON MERV
AQVARVM MVNERARV
5. LVCEM ERVPISSE /
AVT ANGVSTIS M
NOMEN NVNC DI
NOVIS AVMEN
ANTEA CIVITATI VIX POT

Nous n'essaierons pas de restituer ce texte qui est trop incomplet et trop spécial pour qu'on puisse en retrouver le sens exact. Cependant sa signification générale ne saurait échapper à un examen attentif.

Il est facile, d'abord, de le dater très approximativement. Ou bien les trois Augustes, sous lesquels il a été gravé et dont le nom du premier commence par *Valen*, sont Valentinien I, Valens et Gratien, et la date de notre inscription se place entre les années 367-375, ou bien ces trois princes sont Valens, Gratien et Valentinien II, et nous arrivons jusqu'à l'année 378, ou bien il faut encore reculer de 10 ans cette dernière date et placer notre inscription entre les années 388-392, époque des règnes simultanés de Valentinien II, Théodose I et Arcadius.

Quant au sens général, il est aisé de voir qu'il s'agit d'une conduite d'eau *(aquarum munera)* dont la

source arrivait à la surface (*ad lucem erupisse*), gênée dans sa marche par quelque obstacle ou par des ouvertures trop étroites (*aut angustis*) et dont on a changé le nom (*nomen nunc di*[*ctum*]) en lui donnant de nouveaux accroissements (*novis aumen*[*tis*]) par lesquels elle rend à la cité les services qu'elle pouvait à peine lui rendre autrefois (*antea civitati vix pot*[*erat*]).

Il ne peut donc être question d'une cathédrale comme l'a conjecturé avec tant d'invraisemblance notre vénérable confrère, M. Papier, trompé évidemment par un mauvais estampage.

Parmi plus de cent inscriptions qui nous restent de l'antique *Mascula* et dont un grand nombre mentionnent de grands travaux publics, ce texte est le seul qui rappelle l'exécution ou la réparation d'une conduite d'eau. Et pourtant l'examen des ruines, ainsi que les fouilles qui ont été faites pour les constructions de la petite ville de Khenchela, prouvent qu'il y eut jadis de grands travaux hydrauliques effectués dans ce centre par les Romains qui avaient à assurer l'alimentation en eau potable, non-seulement de la cité, mais encore du grand camp occupé par une importante fraction de la IIIe Légion, c'est-à-dire de l'Armée d'Afrique.

Il faut remarquer que cette rareté des textes relatifs aux aménagements hydrauliques des Romains n'est pas spéciale à Mascula. On peut dire qu'elle est générale à toute l'Afrique du Nord.

En faisant le compte des inscriptions rappellant des travaux de ce genre, c'est à peine si on arriverait au nombre de 20. Et pourtant quels innombrables et impérissables vestiges de canalisation ne retrouve-t-on pas partout ! C'est à croire que les Romains trou-

vaient si naturel de déployer toute leur activité dans ce sens qu'ils ne s'en faisaient pas gloire. Pour eux les aménagements en eau potable et en eau d'irrigation étaient de première nécessité et c'était faire œuvre banale que de les réaliser. Il n'y avait pas à s'en vanter. Pour nous, au contraire, 1,500 ans au moins plus tard, à la fin du XIXe siècle, c'est un luxe, et nous sommes très fiers quand nous avons pu, sur quelques rares points, fournir l'eau en abondance à ceux qui y vivent. La plupart de nos centres, même les plus populeux, ne sont pas relativement aussi bien pourvus d'eau que la moindre bourgade romaine, dans un pays que les Romains avaient trouvé aussi aride et aussi sec que nous mêmes, après 1830. Les descriptions de Salluste ne laissent aucun doute à cet égard. N'y a-t-il pas lieu de se demander où sont nos progrès?

N° 211

Longue pierre calcaire très fruste, rongée par les eaux où elle a séjourné longtemps, car elle a été trouvée dans la grande piscine romaine où viennent aboutir les sources de la ville dont il est peut être question dans le texte précédent. Lettres très difficiles à déchiffrer et dont on ne trouve la trace qu'au moyen de lavages successifs. La pierre est brisée au coin supérieur de gauche.

Hauteur de la pierre 1^{m}18; largeur 0^{m}68. Hauteur des lettres : 1re ligne 0^{m}11 ; autres lignes, jusqu'à la dernière, 0^{m}05 ; dernière ligne 0^{m}10 :

CAESARI
DIVI NERVAE FIL
NERVAE TRAIANO
AVG GERMANICO
5 PONT MAX TRIB
POT IIII COS III P P
L MVNATIO GALLO
LEG AVG PRO PR
XVII

[*Imp(eratori)*] *Caesari divi Nervae fil(io), Nervae Trajano Aug(usto), Germanico, Pon(tifici) Max(imo) trib(unitia) pot(estate) quartum, co(n)s(uli) ter, p(atri) p(atriae), L(ucio) Munatio Gallo leg(ato) Aug(usti) pro pr(aetore)* [*m(illia) p(assuum)*] *decem et septem.*

« A l'empereur César, fils du divin Nerva, Nerva « Trajan, Auguste, Germanique, Pontife suprême, « élevé à la puissance tribunitienne pour la quatrième « fois, proclamé trois fois consul, Père de la patrie, « sous le commandement de *Lucius Munatius Gallus* « légat propréteur d'Auguste. Dix-sept mille pas. »

Nous avons cru devoir rééditer ce texte, bien qu'il figure au *Corpus,* sous le n° 10186, d'après Masqueray. Mais ce dernier qui ne l'a probablement pas vu l'a publié d'une manière tout à fait inexacte dans la *Revue Africaine,* XXII, p. 449.

D'abord il met au-dessus du mot *Caesari* le titre *imp.*, alors que ce titre précédait ce mot à gauche et qu'il n'existe plus sur la pierre. Ce qui prouve que c'est bien là une erreur de Masqueray ou plutôt du correspondant qui lui a envoyé une copie, c'est que le mot *Caesari* termine la première ligne tout à fait à droite et qu'il ne l'occupe pas toute entière, comme dans le texte de Masqueray.

En second lieu il n'y a pas *Caesar,* mais *Caesari,* comme le veulent d'ailleurs les mots *Nervae Trajano* qui sont au datif.

Enfin, à la troisième ligne Masqueray lit *Nerva* au lieu de *Nervae* qui est réellement sur la pierre et qui serait incorrect s'il n'était pas au datif.

C'est ce qu'ont pensé, ceux qui s'en rapportant au texte de Masqueray, ont voulu donner une lecture de l'inscription [1]. Mais il est aisé de voir que la tournure de la phrase serait ainsi fautive. Elle ne serait formée en effet que de deux propositions incidentes à l'ablatif sans proposition principale. De plus ces deux incidentes devrait être reliées par la conjonction *et* qui n'y est pas. Le texte de Masqueray pour être traduit exactement devrait l'être ainsi : *Sous l'Empereur Trajan, etc. sous le légat, etc., 17 milles.* Il faudrait évidemment *et* entre ces deux expressions, et encore l'épigraphe serait-elle mal rédigée ou, du moins, le serait-elle contrairement aux usages. Outre que la leçon que nous donnons est réelle, elle a l'avantage d'être correcte et plus conforme aux usages.

Notre réédition de ce texte est donc, comme on le voit, complétement justifiée.

Nous en profiterons pour la faire suivre de quelques remarques.

Tout d'abord nous avons affaire ici à une pierre milliaire jalonnant la route de *Mascula* à *Thamugadi.* Elle porte le chiffre de dix-sept milles parce que c'était à peu près la distance de cette dernière ville à Mascula, et que les milles sont comptés depuis Tha-

---

(1) Entre autres, M. Pallu de Lessert à la page 44 de ses *Fastes de Numidie*, publiés dans notre XXVe volume.

mugadi. La preuve en est que, près de Timgad, on a trouvé un milliaire portant le chiffre de 19 milles, comptés au contraire à partir de Mascula, et érigé, comme le nôtre, également sous Trajan, et la même année [1]. Lorsqu'on a restauré la piscine en agrandissant, vers la fin du IVe siècle, les issues des sources, comme il est dit dans le texte que nous publions plus haut, on a dû apporter des environs cette grande dalle pour couvrir le point de départ, dans la piscine même, du canal de distribution d'eau à la ville de Mascula.

Ce milliaire a été dressé en l'an 100, l'année de la fondation de *Thamugadi*, par le légat qui y est nommé et qui commanda la Légion de l'an 100 à l'an 103, *Lucius Munatius Gallus*.

Ce personnage nous est encore connu pour avoir aboli vers la fin de son gouvernement, en 103, des privilèges très anciens et devenus abusifs sur le territoire qui confinait aux Musulames [2]. Nous ne savons quels étaient ces privilèges. Il pourrait se faire que ce fût une question de douanes et qu'il y eût là une sorte de port franc favorisant les échanges avec les peuplades qui occupaient le sud de la région de Théveste.

N° 212.

Chez M. Demange. Fragment irrégulier. Hauteur de la pierre, 0^m33; grande largeur 0^m24. Hauteur des lettres : 1re ligne, 0^m05 ; autres lignes 0^m04.

---

(1) *C. I. L.*, VIII, n° 10210.

(2) *Rec. de Constantine*, t. XX, p. 240.

VLO FELI
NTISPERPET
TVSTATECO
N DECO
5 PDINI
REI

Impossible de restituer ce texte. Disons seulement qu'il rappelle la restauration d'un monument, qui tombait de vétusté *([ve]tustate)*, et qu'on venait de décorer à neuf avec la participation ou l'autorisation de l'*ordo ([or]dini rei[publicae]*.

N° 213

Pierre informe, sans dimensions régulières. Caractères byzantins entre des lignes profondes, comme ceux de l'inscription publiée par nous dans l'appendice de notre XXIXe volume, et qui nous a appris le changement de nom de la ville de *Mascula,* sous le règne de Tibère II. Notre épigraphe a, d'ailleurs, été trouvée par M. Demange, non loin de celle-ci, dans la rue de Tunis. Hauteur des lettres : 0^m^05.

AIS RESTAVRA
CANTEINNOCENTIO
CONIAHFFILIOET

Il s'agit là encore d'une restauration de monument public et d'un certain *Innocentius*, dont on donnait la filiation, qui en fit la dédicace.

N° 214

Stèle encastrée au coin de la maison, nouvellement bâtie, de M. Zedda, entrepreneur, et provenant des environs. Hauteur de la pierre, 0^m^66 ; largeur 0^m^46 ;

épaisseur 0m33. Hauteur des lettres : 0m07, excepté à la dernière ligne où elles n'ont plus que 0m03. Deux sigles, L et I de *Julia* à la 5e ligne et R et I de *marito* à la 6e.

D M S
MEMORIAE
C IVLIMONTA
NIANIVIXITAN
5 NIS·XLVIIVLIA
MESELLINAMARI
TO

D(is) M(anibus) S(acrum). Memoriae C(aii) Montaniani. Vixit annis quadraginta et sex. Julia Mesellina marito.

« Consacrée aux dieux Mânes. A la mémoire de « *Caïus Julius Montanianus*. Il a vécu quarante six ans. « *Julia Mesellina* à son mari. »

C'est la première fois, à notre connaissance, qu'on rencontre en Afrique le *cognomen* de *Montanianus* et le nom de *Mesellina* qui doit être une corruption de celui de *Messalina*.

N° 215

Autre stèle de même provenance, pareillement encastrée dans le soubassement en pierre de taille de ladite maison.

Hauteur de la pierre, 0m50 ; largeur, 0m50 ; épaisseur, 0m22. Hauteur des lettres, 0m06. On trouve dans ce texte de nombreux sigles : R et I de *memoriae* à la 1re ligne ; A et E de *Meritae* à la 3e ; T et E de *mater* à la 4e; K et A et M A E, de *karissimae* à la 5e, sont unis en une seule lettre.

MEMORIAE
LOLLIAE MERI
TAEVIXITANNIS
XXVI IVLIAMATER
5 FILIAEKARISSIMAE

Memoriae Lolliae Meritae. Vixit annis viginti et sex. Julia mater filiae karissimae.

« A la mémoire de *Lollia Merita.* Elle a vécu vingt-
« six ans. *Julia,* sa mère, à sa fille chérie. »

Cette jeune femme porte, comme on le voit, un nom célèbre, celui des *Lollius,* qui habitaient la petite ville de Tiddi, près de Constantine, d'où est sorti l'illustre *Quintus Lollius Urbicus,* Préfet de Rome sous Antonin, qui battit les Bretons, en 143. On sait aussi que cette illustre famille fut alliée à Apulée. Mais il est probable qu'il ne s'agit ici que d'une homonymie sans aucun lien de parenté.

N° 216

En faisant exécuter des travaux à la rencontre du Boulevard du Nord et de la rue de Constantine, M. Demange a trouvé tout récemment l'inscription suivante, fragment de la dédicace d'un monument dont il a découvert en même temps une des mosaïques.

Hauteur actuelle du fragment 0m32 ; sa plus grande largeur 0m32. Hauteur des lettres, 0m07.

MEDEMCoN
L·· BSMIN

Nous ne tenterons même pas une interprétation de ces quelques lettres.

La mosaïque, trouvée en cet endroit, a 12 mètres sur 10 de surface. Elle était donc le sol d'une vaste salle de 120 mètres carrés qui témoigne de l'importance du bâtiment, attestée encore par la grandeur des lettres de la dédicace. Elle est formée d'une belle bordure en torsade, de couleur noire sur fond blanc,

de 30 centimètres de largeur. L'intérieur est constitué par des carrés et des rectangles. Les carrés contiennent une rosace rouge, à quatre folioles sur fond blanc, enfermée dans un triple filet dont les deux lignes extrêmes sont noires et celle du milieu rouge. Chaque carré est accosté de rectangles dont la base est de même longueur et contenant une torsade noire sur un fond jaune entourée d'un filet intérieur noir et d'un filet extérieur rouge. Les intervalles des rectangles sont remplis par de petits carrés formés également d'un filet intérieur noir et d'un filet extérieur rouge enfermant une surface blanche.

Cette belle mosaïque est très peu détériorée, sauf sur quelques points où les parties manquantes ont été remplacées par une couche de mortier.

Les Metalla de Khenchela

Notre exploration des ruines de Mascula-Tiberia nous a permis d'y constater une particularité des plus intéressantes et qui n'avait pas encore été signalée. Cette ville était le siège d'une industrie métallurgique.

Au Nord-Est de la ville, en effet, se dresse, à environ 4 mètres au-dessus du sol, une forte masse de béton qui semble avoir été un pilier où venaient s'appuyer des voûtes de même matière dont la retombée sur lui se distingue encore très nettement. Le sol qui l'environne recouvre des monceaux de mâchefer qui ne laissent aucun doute sur l'usage de cette construction. C'était certainement un haut-fourneau où se traitait le minerai de fer qu'on rencontre partout dans le voisinage de l'ancienne *Mascula* et dont

on retrouve, sur plusieurs points, des traces d'exploitation de la part des Romains.

Il y avait donc, dans les environs du municipe, des *metalla* ou mines, ce qui accentue encore la ressemblance de notre occupation avec celle des Romains et apporte une nouvelle confirmation à l'idée, si souvent émise et vérifiée par nous, que les emplacements ou même les territoires retrouvent naturellement, après plusieurs siècles, la destination à laquelle les avaient adaptés des occupants de même race que leurs successeurs, et de civilisations à peu près semblables.

Non-seulement, en effet, *Mascula* était, pour les Romains comme pour nous, un point stratégique important, mais encore un lieu de correction pour les criminels. Les *metalla*, en effet, étaient des espèces de bagnes où on reléguait les malfaiteurs [1]. Or, on sait que les troupes qui tiennent garnison à Khenchela font partie du Bataillon d'Afrique.

Un autre point de ressemblance consiste dans les projets industriels qui sont à l'étude à Khenchela. On vient d'y découvrir des gisements miniers, surtout aux environs de Fontaine-Chaude où de nombreux permis de recherche ont été récemment délivrés par la Préfecture de Constantine pour la calamine, le cuivre et les phosphates. Les exploitations qui vont s'y créer auront donc eu pour précédents les établissements métallurgiques des Romains. En leur souhaitant le même succès, nous ne pouvons que nous féliciter, pour la prospérité du pays, de voir de si bonnes traditions se renouer ainsi au travers des siècles.

---

(1) Ulpien. — *Dig.* 48, 19, 8.

Bagaï

Nous ne pouvions quitter cette région si intéressante sans faire un pèlerinage aux ruines de l'ancienne *Bagaï,* le boulevard du Donatisme, en même temps que la patrie [1] sinon du promoteur, du moins du premier chef célèbre de ce bruyant schisme, l'évêque Donat.

Cette ville dont les ruines sont à 15 kilomètres environ, à vol d'oiseau, au Nord-Ouest de l'ancienne *Mascula*, se trouvait sur la voie romaine de Theveste à Thamugadi, à une distance double de la première de ces vieilles cités qu'elle ne l'est de la seconde, au milieu de la plaine qui sépare le Djebel-Fedjouj du Djebel-Tafrent et sur le bord d'un affluent du lac salé du Tarf. Elle fût bâtie par les Romains, probablement vers la même époque que sa voisine Thamugadi, c'est-à-dire au commencement du IIe siècle, sur un plateau qui se dresse tout à coup au milieu de la plaine.

Pendant tout le Haut Empire elle resta ignorée des historiens et des géographes. L'épigraphie même ne nous a presque rien révélé de son existence à cette époque. On n'y a trouvé, en effet, que trois textes se rapportant, le premier à Lucius Verus, en 161, le deuxième à Marc-Aurèle, en 175, et le troisième à Caracalla, en 213.

Mais elle s'acquit une véritable renommée dans la

---

(1) C'est l'avis des rédacteurs du *Corpus* qui disent, en parlant de Bagaï : « *Donatus inde oriundus* ». Mais nous ne savons sur quelles autorités ils s'appuient, le chef des Donatistes n'étant désigné que par son siège épiscopal, *Casae nigrae*, dont l'emplacement au nord de l'Aurès n'a pu être identifié.

suite en devenant un des premiers centres de résistance des Donatistes, qui s'y retranchèrent comme dans une citadelle. Elle est souvent mentionnée par Saint-Augustin et Saint-Optat de Milève, qui s'élèvent contre les crimes de la secte qui y dominait et qui y réunit un concile, en 394, sous Théodose. Elle est également citée dans les actes de Saint-Mammaire et nous apparaît un peu comme le quartier général de la rebellion religieuse et sociale qui s'était déchaînée sur l'Afrique.

Elle fut probablement détruite par les Vandales, puisque les Byzantins la trouvèrent complètement déserte à leur arrivée, vers 542. Salomon trouvant la position très forte releva les murailles dont elle est encore entourée de tous côtés et fit de cette forteresse le pivot de toutes ses expéditions dans l'Aurès. La ville se repeupla alors et ne cessa d'être habitée jusqu'à l'invasion arabe. A ce moment la Kahéna, reine de l'Aurès, en chassa la population byzantine qui l'occupait et détruisit la ville pour empêcher les envahisseurs de s'y fortifier (698). Mais elle se repeupla une troisième fois et n'aurait cessé d'être habitée, au dire de Dewulff, que vers la fin du siècle dernier. Cet auteur qui la visita, en 1860, s'appuie sur le témoignage des vieillards de la tribu des Larbaâ qui vivent aux environs de la vieille cité. Ils lui dirent que, dans leur enfance, le Ksar-Baraï contenait encore des magasins [1]. Ce témoignage est d'accord avec celui de Peissonel qui vit Baraï en 1725, et nous rapporte qu'à cette époque cette ancienne ville n'était plus qu'une simple bourgade [2]. Quant aux magasins dont

(1) Dewulf, *Rec. de Const.*, t. XI, p. 229.

(2) Cité par Justin Pont, *Rec. de Const.*, t. XII, p. 222.

parlaient les vieillards de 1866, on sait qu'ils furent détruits vers 1803, par une colonne turque chargée du recouvrement de l'impôt dans ces contrées.

Ce fut encore M. Demange qui voulut bien nous conduire dans cet antique repaire de l'hérésie africaine. A l'aspect des formidables défenses dont l'avait entouré Salomon, et qui avaient remplacé celles des Donatistes, on comprend bien vite comment ces derniers pouvaient braver à l'aise, derrière leurs remparts, les forces impuissantes que le Bas-Empire dirigeait contre eux et imposer au loin la crainte des bandes armées (les Circoncellions) qu'ils lançaient sur tout le pays environnant. On comprend aisément le succès de proselytisme que de si redoutables missionnaires obtenaient auprès des populations malheureuses et sans défenses des campagne, et on s'explique la rapide diffusion et la puissance du Donatisme.

Comme Payen en 1857, Dewulf en 1866 et Pont en 1867, nous ne vîmes surgir, des monuments de l'antique cité, que de belles colonnes de marbre ayant servi à déterminer la nef d'une grande mosquée de l'époque où l'emplacement de la cité romaine était encore occupé par les ancêtres de Larbaâ, et qui ne s'est élevée elle-même que sur les ruines d'une ancienne basilique dont on retrouverait presque intacts le dallage et les soubassements des murs extérieurs si on y entreprenait des fouilles. On y voit encore des citernes et des bains.

Mais si, abstraction faite des puissantes murailles qui entourent la ville et que des entrepreneurs peu scrupuleux viennent à chaque instant démanteler, rien de la turbulente cité ne se dresse sous le regard, que de richesses inédites restent enfouies dans le sol!

Si l'on songe, en effet, aux innombrables vestiges que laisse toujours une ville détruite par la guerre, surtout lorsqu'elle est, en même temps, abandonnée par ses citoyens échappés au massacre et dispersés au loin, comme le fait eût lieu pour Thamugadi ; si l'on considère, d'autre part, que les populations musulmanes qui viennent ensuite s'y établir se contentent toujoursd'élever de légers bâtiments sur les substructions nivelées des anciens édifices, sans les mettre au jour, on reste convaincu, en foulant ce sol, qu'il conserve intacte toute la ville romaine et que de grandes fouilles nous la révéleraient tout entière comme à Timgad. Quel prix n'auraient pas, pour l'histoire générale de l'Afrique romaine et, en particulier, pour celle du schisme célèbre dont on ne connaît qu'imparfaitement les grands traits, des fouilles de longue haleine, exécutées sur ce point! Les étonnantes découvertes de Timgad que rien de plus saillant qu'ici, sauf l'arc de Trajan, ne faisaient pressentir, avant 1881, seraient, sinon dépassées, du moins égalées à Baraï et elles ajouteraient sûrement des traits caractéristiques et précis au tableau un peu vague de l'Afrique romaine aux IVe et Ve siècles, et des troubles religieux dont elle eût tant à souffrir à cette époque.

C'est pénétré de cette idée, et pour préluder à de si intéressantes recherches que nous avions accueilli avec empressement l'offre de M. Besnier, de l'Ecole de Rome, de collaborer personnellement avec lui, au nom de la *Société Archéologique de Constantine,* dans l'œuvre de dégagement de la grande basilique donatiste dont les énormes colonnes sont encore debout au Nord-Ouest de la ville et qui, à notre avis, de-

vait dominer le Forum, si l'identification que nous avons faite de ce dernier emplacement, d'après un rapide examen des lieux, est exacte. Malheureusement pour notre projet, M. Besnier est ravi pour le moment aux recherches archéologiques par les fonctions qui lui ont été récemment confiées à l'Université de Caen.

Espérons que l'Ecole de Rome qui trouve, de jour en jour, de plus grandes difficultés à entreprendre des fouilles dans le sol de la péninsule italique, continuera à s'apercevoir que sa section archéologique a un champ illimité de recherches des plus intéressantes dans le département de Constantine, et qu'elle dérivera de plus en plus l'activité de ses membres vers l'ancienne Numidie. Notre *Société* aidera de tout son pouvoir les jeunes savants que l'on enverra près d'elle et travaillera volontiers à leurs côtés dans la mesure de ses ressources et de sa compétence.

En tout cas je lui soumets l'idée que nous caressons tous ici d'entreprendre une campagne de fouilles dans les substructions intactes de la capitale du donatisme.

M'DAOUROUCHE *(Madaure)*

Un lieu dont l'étude approfondie serait aussi des plus captivantes est celui d'où M. Robert, administrateur de la commune mixte d'Aïn-M'lila, nous adresse les deux textes ci-dessous.

M'daourouche, l'ancienne *Madaure*, la patrie d'Apulée, est le centre intellectuel où Saint-Augustin, après ses premières études à *Thagaste*, sa ville natale qui n'en est distante que d'une trentaine de kilomètres

au nord, vint étudier les lettres et l'éloquence avant d'aller se perfectionner à Carthage.

Les ruines de cette importante cité se trouvent dans une magnifique position, près des sources de nombreux cours d'eaux qui vont grossir au nord le grand fleuve de la Medjerda (l'ancien *Bagradas)*, et non loin des belles forêts qui couronnent au sud les crêtes du Djebel-Sessou, tandis qu'au nord-ouest se déroulent les splendides horizons du cercle de Souk-Ahras, et qu'on découvre au nord-est les sommets dentelés des montagnes de la Tunisie.

Les vestiges de la vieille colonie romaine qui s'aperçoivent très nettement de la ligne du chemin de fer, à plus de 6 kilomètres à gauche, quand on se dirige vers Tébessa, sont des plus imposants. Mais le touriste qui les visite s'aperçoit bien vite que ce qui surgit à ses regards c'est plutôt la ville byzantine que la cité d'Apulée dont elle a entassé sans art les superbes matériaux. La colonie romaine est profondément enfouie sous les décombres et sous une épaisse couche de terre. Espérons, comme notre savant confrère M. Gsell, qui a visité le dernier ces grandes ruines, que le service des Monuments historiques y pratiquera sous peu des fouilles qui, selon notre confrère,égaleront en résultats celles de Timgad.

M. Gsell, en effet, y a découvert, en quelques jours, plus de 150 textes inédits, et ses sondages, quoique très superficiels, lui ont révélé des monuments d'une réelle importance avec des salles dont le dallage était à $3^{m}10$ de profondeur et dont les parois sont tout entières construites en pierres de taille[1]. Il y a trouvé

(1) S. Gsell, *Recherch. archéol. en Algérie*, p. 412.

notamment des voûtes formées intérieurement de petits tubes en terre cuite, agencés les uns dans les autres, comme ceux dont nous parlerons plus loin, à propos des fouilles que pratique, avec tant de succès, M. Barry, administrateur de la commune mixte de Morsott.

Les morceaux d'architecture, qui gisent épars çà et là, sont des plus beaux et témoignent de la splendeur à laquelle était arrivée la vieille cité, si l'on en croit ses trois illustres enfants, Apulée, Saint-Augustin et le grammairien Maxime de Madaure[1].

Disons, en achevant cette rapide esquisse, que les ruines de Madaure ont été visitées, avant M. Gsell, par MM. Héron de Villefosse, Wilmanns, Masqueray, et décrites avec planches, fouillées même sur quelques points, par M. Chabassière[2].

N° 216

Superbe stèle avec chapiteau soigné et belles moulures à la base, trouvée à M'daourouche sur le même alignement que celles découvertes par le capitaine Hannezo et publiées par nous, en 1897, sous les n°s 184 à 187. Lettres bien gravées et de bonne époque.

Hauteur de la pierre : 1^m^61; largeur de la base : 0^m^52; épaisseur 0^m^50; hauteur des lettres : 0^m^05.

Sigle de AE dans *Caecilia* à la 3e ligne, petit *i* à la 4e dans *pi(a)*; sigles de T et I, de A et N et un petit A dans le mot *Rogatianus* à la 7e ligne; autres sigles de

(1) Apul. *Apolog.* 24; Saint-Aug. *Lettres* 17 § 1; Maxime de Madaure, dans Saint-Aug. *Lettres* 16 § 1.

(2) Héron de Villefosse, *Archiv. des miss. scient.* 2; Chabassière, *Rec. de Const.* t. X, pp. 108-127 et pl. V et VII; Masqueray, *Bullet. de corr. afric.*, fasc. VI, 1883; Wilmanns, voir le *Corpus*.

P et I au mot *pi(a)*, de V et A aux mots *v(ixit) a*(nnis) à la 8e ligne et enfin de VA et N aux mots *v(ixit) an(nis)* à la 9e et dernière ligne.

D M S
TI CLAVDIVS ACVTI
VS PIVALXXXCAECILI
ASILVANAPIVALXXV
CLAVDIVSMAXIMI
ANVS PI VA XXXV
CLAVDIVS ROGATIAN
VS PIVAXXCLAVDIA
ACVTA PI VAN VIII

D(is) M(anibus) s(acrum).

Ti(berius) Claudius Acutius pi(us) v(ixit) a(nnis) octoginta.

Caecilia Silvana pi(a) v(ixit) a(nnis) septuaginta et quinque.

Claudius Maximianus pi(us) v(ixit) a(nnis) triginta et quinque.

Claudius Rogatianus pi(us) v(ixit) a(nnis) viginti.

Claudia Acuta pi(a) v(ixit) an(nis) octo.

« Consacré aux dieux Mânes.

« *Tiberius Claudius Acutius*, très regretté, a vécu « quatre-vingts ans.

« *Caecilia Silvana*, très regrettée, a vécu soixante-« quinze ans.

« *Claudius Maximianus*, très regretté, a vécu trente-« cinq ans.

« *Claudius Rogatianus*, très regretté, a vécu vingt « ans.

« *Claudia Acuta*, très regrettée, a vécu huit ans. »

Nous retrouvons encore sur ces épitaphes, comme nous l'avons remarqué dans notre avant dernier volume, l'épithète de *pius* appliquée toujours aux défunts, à *Madaure;* mais nous pensons que ce mot, qui

est intraduisible, est mieux rendu par celui de *regretté*, dans le sens de cette expression : dont on garde un *pieux* souvenir, que par l'adjectif : *honorable* adopté alors par nous.

Nous avons là les épitaphes réunies d'une même famille, les *Claudii Acutii.*

Le père, *Claudius Acutius,* et la mère, *Caecilia Silvana,* sont arrivés à un âge avancé que n'ont pas atteint leurs enfants : *Claudius Maximianus*, mort à 35 ans, *Claudius Rogatiannus,* qui n'a pas dépassé la vingtième année, et *Claudia Acuta,* décédée à l'âge de 8 ans.

Les *Claudii* étaient assez nombreux à *Madaure.* L'épigraphie funéraire en mentionne maintenant une dizaine,[1] si on y comprend les nôtres. Mais ces derniers sont les seuls qui portent l'agnomen d'*Acutius.*

N° 217.

Stèle du même style et de la même provenance que la précédente.

Hauteur de la pierre 1m95 ; largeur à la base, 0m54 ; épaisseur, 0m50. Hauteur des lettres, 0m54.

D M S
CLOVINTIA
P VAXXXVI

D(is) M(anibus) s(acrum). Clovintia p(ia) v(ixit) a(nnis) trigenta et sex.

« Consacrée aux dieux Mânes. *Clovintia*, très re-
« grettée, a vécu 36 ans. »

C'est la première fois, à notre connaissance, qu'on trouve, en Afrique, ce nom bizarre de *Clovintia.*

Ch. VARS.

---

(1) *C. I. L.*, n° 4723, S. Gsell, *Rech. arch. en Algér.* n°s 599, 659, 660, 661.

MORSOTT

D'importantes découvertes viennent d'être faites à Morsott, par les soins de l'Administrateur M. Barry, et avec le concours de la Société.

Deux monuments antiques, mis au jour, nous promettent les plus intéressantes études. Les mesures sont prises pour la publication d'un compte rendu complet, avec planches, dans le prochain volume.

SIGUS

Au dernier moment, nous recevons de notre dévoué confrère M. Robert, administrateur d'Aïn-Melila, les dessins et estampages de deux monuments funéraires, découverts par ses soins à 5 ou 600 mètres de Sigus, sur les pentes de la montagne au pied de laquelle est assis ce centre.

Voici les deux inscriptions dont nous avons les estampages :

1.

D · M · S
M E M O R I A E
C ♡ T A M M V D
C ♡ FIL ♡ QVIR ♡
5 V R B A N I
S E V I V O
F E C I T
V ♡ A ♡ L X X V

Cette inscription occupe le centre du tableau d'un petit monument d'un mètre soixante centimètres environ de hauteur, avec corniche élégante recouverte d'une petite coupole.

2.

//// EMOR ❧ SEX ❧ GLOD ❧ VRBAN

Ce fragment d'inscription est gravé sur un des côtés d'une large pierre d'un autre monument, au dessus d'un cadre qui portait peut-être des dessins ou des lettres.

Ces restes, d'une sépulture de famille, ont été transportés à Sigus et placés dans le petit musée dû à l'initiative intelligente de M. Robert.

Nous reproduirons le plan et les dessins de ces monuments dans notre prochain volume.

E. M.

CHRONIQUE

La publication de la table des 30 premiers volumes de la Société, en 1897, nous a forcés d'interrompre l'impression de nos travaux ordinaires. Ainsi s'explique le retard apporté à l'édition des mémoires contenus dans ce *Recueil*; les auteurs voudront bien nous excuser et comme ils seront les premiers à se servir des belles tables dressées par M. Poulle, ils se joindront à tous les amis de l'archéologie africaine, pour remercier notre ancien et regretté Président du nouveau service rendu à la Société.

Ils le féliciteront, en même temps, de sa nomination comme membre correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Cette distinction, si bien méritée, qui est venue le chercher dans sa retraite, est un nouvel honneur pour notre Société.

Avec ce 32e volume, nous entrons dans une nouvelle période qui, espérons-le, ne sera pas moins féconde que les précédentes. Déjà les éléments du 33e Recueil sont en grande partie réunis et nous comptons qu'il pourra paraître dans le courant de l'automne de la présente année 1899.

CONSTANTINE

La reprise des travaux du Coudiat nous a donné déjà quelques inscriptions funéraires dont les textes sont analysés dans ce *Recueil*. Tout fait espérer que la partie sud-est du mamelon, non encore attaquée nous réserve d'heureuses découvertes et les mesures sont prises pour en assurer la conservation.

Notre musée archéologique s'est augmnté d'une certain nombre d'objets trouvés au Coudiat, ou offerts par de généreux donateurs. Selon toutes les probabilités nos richesses pourront être installées vers la fin de l'année dans le local préparé à cet effet à la nouvelle mairie.

MANSOURIA
(Choba Municipium)

Ayant appris qu'un tronçon de la route de Djidjeli à Bougie traversant les ruines de Mansouria allait être construit et que le tracé passait au milieu de l'enceinte du fort byzantin, nous avons écrit à M. l'Ingénieur en chef de la circonscription, en le priant d'étudier, s'il était possible, une déviation de cette route et de prescrire des mesures pour la conservation des vestiges mis au jour. Nous avons eu le plaisir de recevoir la réponse suivante :

Philippeville, le 1er décembre 1898.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

En réponse à votre lettre du 25 novembre dernier, relative à l'ouverture du chemin de grande communication n° 29, de Bougie à Djidjelli, dans la traversée du territoire de Choba Municipium, j'ai l'honneur de vous faire savoir que le tracé du projet respecte autant que possible les ruines; dans ce but, la plate-forme à construire sera assise sur un remblai à l'aval de l'enceinte du Fort Byzantin.

Je recommande à l'Ingénieur d'éviter toute fouille qui pourrait entraîner la destruction de ces ruines intéressantes. Je le prie aussi de veiller, au cas où, dans leur voisinage, les déblais mettraient au jour quelques vestiges, à ce que toute dégradation soit évitée, et qu'avis immédiat vous soit donné, afin que vous puissiez prendre les mesures nécessaires en vue de la conservation des objets découverts.

Veuillez agréer, etc.

Signé : IMBERT.

Tous les amis de l'Antiquité seront reconnaissants à M. Imbert, de sa bienveillante décision.

KALAA DES BENI HAMMAD

Notre confrère, M. Blanchet, dont la première exploration des ruines de l'ancienne capitale hammadite, a donné en 1897, de si intéressants résultats, n'a pu consacrer, cette année, que quelques jours à de nouvelles fouilles. En attendant un travail plus complet, il a rendu compte à la Société de ses découvertes par la lettre suivante :

MONSIEUR ET CHER PRÉSIDENT,

Une nouvelle course à la Kalaa, exécutée elle aussi aux frais de la Société, me permet d'ajouter deux mots à mon article et deux noms à la liste que j'ai donnée des vestiges encore apparents de la capitale de Hammad. J'ai pu, grâce à l'aimable concours de M. du Kermont, administrateur-adjoint, détaché à Bordj-Redir, retrouver cette année le cimetière de la grande ville et le pont sur lequel passait la route de M'sila. De celui-ci, il ne reste que la pile centrale, fort bien conservée, d'ailleurs, mais celui-là nous réserve peut-être des découvertes intéressantes. J'ai pu en enlever déjà onze pierres tombales couvertes d'inscriptions, en caractères identiques à ceux des boiseries du Beït-el-Idda, de la grande mosquée de Kairouan ; ce qui, d'ailleurs, concorde chronologiquement à merveille, et différents fragments de sculpture décorative d'un style franchement fatimite. J'ai rapporté le tout au Musée de Constantine.

J'espère pouvoir en faire, dans un des prochains numéros du *Recueil*, une étude plus détaillée ; mais je tenais, dès maintenant, à vous aviser de cette trouvaille et à vous remercier, une fois de plus, Monsieur et cher Président, de l'appui constant que vous voulez bien donner à mes travaux.

Veuillez agréer, etc.

P. BLANCHET.

Constantine, 1er mai 1898.

GUERRARA *(Mezab)*

Notre infatigable confrère, M. Jacquot, forcé de quitter l'Algérie, à la suite d'une cruelle maladie, nous a adressé, de Saint-Jean-de-Maurienne, la note suivante :

M. Messaoud ben Yaya (n. p. Moka), négociant à Sétif, et ses employés mozabites ont bien voulu nous fournir les renseignements suivants sur des vestiges anciens qui existeraient dans leur pays.

A 5 ou 6 kilomètres de Guerrara, et sur la route de Touggourt, on peut voir en plein désert un monolithe de 20 à 25 mètres de hauteur [1] environ, en *tafza* (grès) de couleur rouge brique veiné de blanc et lisse comme du marbre. La section de ce monument donnerait un ovale de près de 10 mètres de tour à la base. Le sommet, beaucoup plus gros que le pied, rappellerait assez, par sa forme arrondie, la tête d'un de ces casse-têtes indigènes dénommés *cazoula* ou encore, si l'on préfère, la tête d'un os long.

Ce sommet est toujours fréquenté par les corbeaux, qui y ont même édifié des nids ; ce qui laisserait à supposer qu'il existe là une cavité plus ou moins profonde.

Personne n'a jamais remarqué ni dessin, ni écriture d'aucune sorte sur cette colonne tant soit peu originale. S'il existe quelques traces de sculpture au sommet, il est impossible de les apercevoir d'en bas à cause de la distance.

Au pied du monolithe on voit, rangées en cercle, dix petites colonnes de forme cylindrique, variant de 1 à 3 mètres de hauteur, presque toutes brisées et de la même pierre que le monument principal.

La région n'est pas habitée. A peine y pousse t il quelques herbes maigres et l'on n'y trouve pas une goutte d'eau.

Des étrangers (un Anglais et un Américain) ont pris la photographie de la colonne, que les mozabites ont appelé *L'Aamied*, c'est-à-dire le Bâtonnet.

On ne connait aucune ruine romaine dans les environs.

---

(1) Hauteur de l'église de Sétif, mesurée de la base au haut du clocher, d'après nos mozabites.

En revanche, il en existerait à El Goléa d'assez importantes.

Depuis environ un an, un touriste, d'origine allemande ou autrichienne, circule dans le pays, cherchant tous les vestiges de l'époque romaine et prenant, lui aussi, force notes et force photographies.

L. JACQUOT.

Nous remercions M. Jacquot, qui paraît regretter ses explorations de la région de Sétif : « Les découvertes de la Maurienne, écrit-il, sont bien peu de « chose auprès de ce que l'on trouve en Algérie ! « Dire que j'ai visité plus de 100 ruines de toute importance, rien qu'en parcourant un rayon de 20 à « 30 kilomètres, autour de Sitifis..... »

Il nous promet de classer et de nous envoyer les nombreux documents recueillis par lui de 1895 à 1898, et nous savons qu'on peut compter sur sa parole.

Dans une lettre du 10 novembre dernier, il nous annonce que M. Serfati, de Sétif, a découvert, à cinq kilomètres du village d'Aïn-Roua, des ruines romaines formées de centaines de pierres de taille. Nous signalons ces vestiges à nos correspondants de cette région.

TUNISIE

M. le Capitaine Hannezo a bien voulu nous adresser, de sa nouvelle résidence, la note suivante sur une nécropole phénicienne de Sousse :

Note sur la nécropole phénicienne de Sousse
(Tunisie)

Pendant le cours de travaux exécutés dernièrement dans le camp militaire de Sousse, nous avons pu diriger quelques nouvelles fouilles dont nous donnons le résultat.

Un espace, compris entre deux baraques de troupe, d'en-

viron 10 mètres de longueur sur 4 mètres de largeur, fut l'objet d'un examen attentif. Presque à la surface du sol on découvrit des fragments de poteries ou de lampes de l'époque romaine, puis à cinquante centimètres la couche de tuf. Quatre puits funéraires creusés dans ce tuf furent très rapidement mis à découvert ; chaque puits conduit, comme ceux précédemment décrits [1], à une porte de chambre funéraire fermée par des amphores à deux anses de taille moyenne ; ces amphores enlevées, la chambre se présente : l'intérieur est carré et garni d'un mobilier funéraire. Les objets sont mélangés aux fragments de tuf qui sont tombés du plafond et aux terres qui se sont glissées à travers les vides mal bouchés existant entre les amphores de fermeture.

Nous ne voulons pas faire une description détaillée des objets recueillis ; disons seulement que nous avons retrouvé l'urne à ossements calcinés, les plats patera, patella, patina), l'ampulla, la lampe noire avec ou sans anse, la fiole à parfums (mignenterium), le guttus en terre noire ornementée et à une anse, etc.

Nous signalerons particulièrement, comme sujets d'étude intéressants, trois nouvelles inscriptions en cursive [2] sur urnes à ossements (nous en donnons le calque) et une série de petits objets recueillis au milieu des ossements contenus dans les urnes ; ces objets sont : style pour écrire, aiguille en os, anneaux de fermeture en os, osselets pour jouer, grains de collier en pâte de verre, une petite main en os trouée et ayant fait partie d'un collier monnaies frustres en cuivre, clous, etc. (nous donnons par photographie un spécimen de ces divers objets).

Dans la chambre, nous avons trouvé également plusieurs grands clous de cuivre faisant supposer qu'il y a eu des cercueils ou au moins de grands coffres en bois ; de plus des anneaux de suspension ou d'attache pour coffrets ont été trouvés.

A noter aussi, à côté d'un puits funéraire, une série de petits cailloux affectant la forme circulaire ou ovale et bien unis sur toutes les faces ; ces cailloux paraissent, au premier examen, être de simples cailloux roulés ; mais leur réunion en un seul point et les échancrures que l'on remarque sur la tranche de l'un d'eux ont donné lieu à croire qu'ils auraient pu être utilisés comme poids.

Capitaine E. HANNEZO.

---

(1) Voir *Bulletin archéologique*, 1889.
(2) Voir *Revue archéologique*, 1889. — *Bulletin archéologique*, 1892.

BIBLIOGRAPHIE

M. de Calassanti Motylinski, ancien interprète de l'Armée et professeur à la Chaire supérieure d'arabe de Constantine, nous a donné, cette année, le premier fascicule de son travail sur le Djebel-Nefousa.

En 1885, étant interprète militaire au Mzab, M. de Motylinski fit la connaissance d'un Taleb d'Ifren, qui, sur sa demande, composa une « *Relation des chemins du Djebel-Nefousa* » publiée la même année chez Jourdan.

Le texte, autographié et écrit en caractères arabes, resta lettre morte pour beaucoup d'étudiants en berbère. Du moins, M. de Motylinski en annonçait « un peu prématurément alors », nous dit-il lui-même, la traduction.

C'est cette traduction qui parait aujourd'hui; et nous n'avons pas trop à nous plaindre du retard apporté à sa publication puisque l'auteur a su mettre à profit le temps dont il disposait pour la faire précéder d'une étude très intéressante sur le dialect des Nefousa, lequel n'avait jusqu'à présent fait l'objet d'aucune monographie spéciale.

Ce dialecte est pourtant remarquable à plus d'un titre. D'abord, parcequ'il renferme moins de mots arabes et qu'il a été moins altéré par la langue des vainqueurs musulmans que les dialectes d'Algérie. Puis, — chose très rare en berbère, parcequ'il a possédé une véritable littérature écrite, en caractères arabes, il est vrai, littérature contemporaine des Rostemides, dont le *Siar*, de Chemmakhi, parait avoir été le principal monument.

L'étude grammaticale est suivie elle-même de la transcription en caractères latins du texte berbère. Celui-ci est accompagné d'une quantité de notes explicatives qui donnent pour ainsi dire l'analyse de chaque mot et sont de nature à faciliter prodigieusement l'étude du texte.

Par ce travail, si consciencieux et si neuf, notre confrère M. de Motylinski vient d'acquérir de nouveaux droits à la reconnaissance de tous ceux qu'intéresse l'étude de notre vieille langue africaine. C'est un document des plus importants qui vient d'être mis en pleine lumière et qui ajoute beaucoup à notre connaissance des dialectes zenatiens.

G. M.

Le Tableau de Cébès. — Version arabe d'Ibn Miskaoueih, publiée et traduite avec une introduction et des notes, par M. René Basset, directeur de l'École supérieure des Lettres d'Alger. — Un petit vol. in-8°, texte arabe, 36 pages ; introduction, traduction et notes, 60 pages. — Alger, imprimerie orientale Fontana et Cie, 1898.

On sait que le Gouvernement Général de l'Algérie a entrepris la publication d'une véritable collection orientale qui doit comprendre, sous un format commode et peu coûteux, les textes et traductions des œuvres classiques arabes les plus célèbres sur la théologie, le droit, la rhétorique, la logique, la littérature, la prosodie, la morale et les sciences qui forment la base de l'enseignement musulman dans les mosquées et les médersas.

Cette bibliothèque spéciale, appelée à fournir de précieux éléments d'étude et de comparaison dans les deux langues, non seulement aux étudiants musulmans, mais à tous ceux qui s'intéressent aux choses de l'Islam, comptait déjà, parmi les ouvrages publiés, un certain nombre de traités importants sur la théologie, le droit musulman et la grammaire arabe dus à M. Luciani (1), chef de Bureau au Gouvernement Général et à MM. Bagard (2) et Sicard (3), interprètes militaires au Gouvernement Général.

La collection, si bien commencée, vient de s'enrichir d'un élément nouveau et important dû à l'infatigable activité de M. René Basset, le savant directeur de l'École supérieure des Lettres d'Alger.

Le traité grec de morale qui porte le nom de « Tableau de Cébès », attribué à Cébès le Thébain, disciple de Socrate, est bien connu des Hellénistes. .

Cébès se trouve en présence d'un tableau énigmatique

---

(1) *La Senoussia.* — Petit traité de théologie musulmane, texte arabe, avec une traduction française et des notes ;
La Rahbia. — Petit traité des successions musulmanes, texte arabe, avec une traduction française.

(2) *El Bina.* — Petit traité des formes du verbe, texte arabe, avec une traduction française.

(3) Petit traité de grammaire arabe en vers, par El Attar, texte arabe, avec une traduction française.

peint à l'entrée d'un temple consacré à Saturne. Il cherche vainement à pénétrer le sens allégorique de cette peinture qui représente trois enceintes, auxquelles donne accès une porte, près de laquelle se presse une foule considérable d'hommes. A l'entrée, se trouve un personnage qui semble faire entendre à la foule de mystérieuses paroles.

Un vieillard satisfait la curiosité de Cébès et lui explique l'allégorie morale que contient le tableau : « L'enceinte re-
« présente le séjour des hommes pendant toute la durée
« de leur vie et les peuples, debout à la porte, sont ceux qui
« vont passer dans cette existence, où ils vivront à leur
« guise. Le personnage qui est à l'entrée de l'enceinte est
« le génie, qui apprend à chacun de ceux qui descendent
« dans ce monde ce qu'il doit faire pendant son existence
« et lui montre la voie par laquelle il sera sauvé, s'il la
« suit. »

Viennent ensuite, sous forme de dialogue, tous les développements que comporte une matière aussi vaste. Le vieillard fait défiler aux yeux de Cébès les abstractions, personnifiées par des femmes d'aspect varié, que l'homme rencontre au cours de son existence, comme la vraie Science, la fausse Science, l'Erreur, les Vanités, les Délices, les Voluptés, la Fortune, l'Intempérance, la Débauche, la Flatterie, l'Insatiabilité, les Tristesses, les Douleurs, l'Ignorance, etc.

C'est la version arabe du texte grec, due à Ibn Miskaoueih (mort en 1030 de J.-C.), que M. René Basset a eu l'heureuse idée de nous donner, avec une traduction française et des notes du plus haut intérêt.

Dans une savante introduction, après avoir fourni, avec sa compétence habituelle, toutes les indications bibliographiques et critiques que lui permet le cadre restreint de la collection pour laquelle il écrit, M. René Basset discute la paternité du Tableau de Cébès et établit que le dialogue n'est pas de Cébès le Thébain, disciple de Socrate, auquel il est attribué. Adoptant les conclusions de Zeller et de Præchter, il admet qu'il a dû être rédigé par un stoïcien, vers la fin du Ier siècle après J.-C.

La version arabe du texte grec fait partie d'un recueil de morale qui a pour titre : كتاب اداب العرب و الفرس et qui comprend, outre le Djaouid'ân Khired', un exposé des doctrines des Perses, des Indiens, des Arabes et des Grecs.

L'édition que nous donne M. René Basset est basée sur

celle d'Elichmann (reproduite sans correction par Lozano et Suavi Efendi), mais corrigée à l'aide du texte grec et d'un manuscrit de la Bibliothèque Nationale de Paris. Bien que M. René Basset ne la donne pas comme définitive, il suffit de constater le soin minutieux qu'il a apporté à la correction et à la reconstitution du texte, pour reconnaître qu'elle constitue sur les précédentes un progrès très sérieux.

L'intelligence parfaite de la version arabe n'était pas chose facile. Dans la traduction, d'une précision sévère, M. René Basset a très heureusement triomphé des difficultés réelles qu'offrait le texte.

Dans des notes, volontairement réduites, mais portant la marque d'une profonde érudition, M. René Basset a signalé les rapports du texte grec avec le texte arabe en relevant soigneusement les lacunes, erreurs, transpositions, confusions et fausses interprétations imputables au traducteur musulman. Elles sont assez nombreuses pour permettre de conclure qu'Ibn Miskaoueih était loin d'avoir une connaissance parfaite de la langue grecque.

En publiant, sous une forme restreinte et à la portée de tous, une partie importante des œuvres de ce moraliste arabe, M. René Basset a mérité la reconnaissance des arabisants et des étudiants algériens, qui n'ont pas à leur disposition les trésors des Bibliothèques européennes et pour qui, les textes de ce genre, restent généralement inconnus.

Son « Tableau de Cébès » a un double mérite : il est à la fois une œuvre de haute science et un travail utile de vulgarisation.

A. DE C. MOTYLINSKI.

Märchen und gedichte aus der Stadt Tripolis in Nordafrika, von Hans Stumme. — Leipzig, J.-C. Hinrichs'sche Buchhandlung, 1898. — Un fort vol. in-8°, 317 pages.

Depuis plusieurs années, le docteur Hans Stumme, professeur à l'Université de Leipzig, a entrepris sur les dialectes du Nord de l'Afrique une série de travaux très appréciés par les orientalistes.

Sans parler de ses remarquables études sur le dialecte Chelha de Tazeroualt (1), sur l'arabe parlé dans l'Oued Sous Marocain, en collaboration avec M. A. Socin (2), il a publié, depuis 1893, des travaux qui nous intéresent plus directement, contes et chants de Tunisie (3). Chants des Bédouins de Tripoli et de la Tunisie (4), (traduits en français par par M. Adrien Wagnon) et enfin une grammaire très complète de l'arabe tunisien (5).

Le savant professeur vient de fournir une nouvelle et importante contribution à l'étude des dialectes vulgaires de l'Afrique septentrionale, en publiant un recueil de *Contes et poésies de Tripoli*, qui a aussi sa place marquée dans nos Bibliothèques africaines.

Ce volumineux ouvrage, édité avec un soin tout particulier, est divisé en deux parties :

La première, comprend d'abord dix contes, d'une certaine étendue (56 pages). L'arabe y est figuré en caractères latins, à l'aide d'un système de transcription très précis, mais assez compliqué ; le texte arabe qui accompagne la transcription du premier conte, l'Homme et le Lion, permet cependant d'arriver, après quelque entraînement, à lire assez couramment.

Quelques-uns de ces contes, pris sur le vif, ont un caractère indéniable d'originalité. Ils constituent de précieux éléments pour l'étude des nuances du langage parlé dans la région tripolitaine.

Les textes poétiques sont en caractères arabes et en transcription : ils comprennent dix pièces, plus remarquables par le vocabulaire que par la poésie. Il faut cependant citer « les Appels à la Pluie » (pièces 3 et 4), et l'énergique protestation du prolétaire tripolitain contre les impôts de toute nature sous lesquels l'accablent les représentants du Gouvernement ottoman (pièce 3).

---

(1) Elf Stücke in Silha-Dialekt von Tazerwalt ;
Märchen der Schluh von Tazerwalt. — Leipzig 1895 ;
Dichtkunst und Gedichte der Schluh. — Leipzig 1895.

(2) Der arabische Dialekt des Houwara des Wâd Sûs in Marokko. — Leipzig, 1894.

(3) Tunisische Märchen und Gedichte. — Leipzig 1893.

(4) Tripolitanische-tunisische Beduinenlieder. — Leipzig 1894.

(5) Grammatik des tunisischen Arabisch nebst glossar. — Leipzig 1896.

Il y a là un véritable cri de haine du misérable qui traîne péniblement son existence de chaque jour, contre le riche, négociant ou propriétaire, qui « égorge un agneau chaque « soir, dont les caisses sont pleines et dont l'impôt est le « moindre des soucis. »

Les textes en prose et en poésie sont tous traduits en allemand.

La deuxième partie comprend, sous le titre trop modeste d'*esquisse du dialecte*, une étude méthodique et complète sur la phonétique et la morphologie de l'arabe tripolitain, accompagnée de nombreuses comparaisons avec l'arabe tunisien.

L'ouvrage se termine par un glossaire, très étudié, contenant l'explication raisonnée de près de 400 mots, avec références aux dictionnaires de Dozy, Barbier de Meynard, Beaussier, Ben Sedira et autres auteurs.

Le savant et méthodique travail de M. Hans Stumme est le digne complément de ses études si consciencieuses sur l'arabe parlé dans la partie orientale de notre Afrique du Nord.

A. DE C. M.

Cours d'arabe parlé, avec dialogues et lettres, à l'usage des étudiants, officiers et fonctionnaires des Administrations algériennes, par Jules Baruch, interprète militaire. — Constantine, imprimerie-librairie-papeterie Adolphe Braham, D. Braham fils, successeur, 1898. — Un vol. in-8° de 220 pages.

L'étude de l'arabe parlé doit être la première préoccupation des officiers et fonctionnaires, appelés, par les nécessités de leur carrière, à vivre dans notre Algérie en contact constant avec les indigènes qu'ils ont à commander ou à administrer.

La connaissance de la langue que parlent nos sujets français musulmans, n'est pas seulement *utile* à ceux qui tiennent à ne pas vivre ici comme en pays inconnu et veulent s'initier aux mœurs et coutumes d'un peuple qu'ils coudoient journellement ; elle est surtout *indispensable* comme instrument de domination, d'administration, de justice et

de civilisation, à tous ceux qui détiennent une part quelconque de l'autorité en Algérie.

A ce double point de vue, tous les travaux concernant l'étude des dialectes parlés en Algérie, méritent d'être particulièrement encouragés. Depuis la conquête, les ouvrages sur l'arabe vulgaire se sont succédés et ont été accueillis par le public algérien avec une faveur toujours croissante. La matière est cependant loin d'être épuisée, et la carrière reste ouverte à toutes les initiatives.

Dans un champ d'études où le terrain est déjà si bien déblayé, l'essentiel est de faire nouveau et de faire bénéficier le public de connaissances spéciales, acquises par une longue pratique.

C'est le but que parait s'être proposé M. Jules Baruch, dans son « Cours d'arabe parlé » et qu'il a atteint.

Dans une courte préface, il annonce modestement que son travail est le simple résumé du cours d'arabe élémentaire et pratique qu'il a été chargé de faire, pendant plusieurs années, aux Officiers du 3e Régiment de Tirailleurs. C'est dire que nous verrons dominer dans l'ouvrage la note militaire.

La première partie du livre, sur laquelle nous ne nous étendrons pas, comprend l'exposé des règles essentielles du langage parlé, avec des notes succintes, destinées à ceux qui ont tout à apprendre en matière arabe et musulmane. Elle se termine par la série classée des mots usuels et par une liste, dont il est superflu de démontrer l'intérêt et l'utilité, des termes géographiques du Tell, du Sahara et d'origine berbère, avec l'explication des abréviations des vocables indigènes figurant sur les cartes de nos régions.

En abordant la deuxième partie, nous entrons de plein pied un terrain militaire, Les dialogues, suivis de notes, que nous donne M. Jules Baruch, constituent la partie originale de son consciencieux travail : Engagement d'un indigène, A l'Intendance, Habillement et équipement, A l'exercice, Demande de permission, A l'instruction, Au Conseil de guerre, Au Bureau arabe ; ces titres sont assez éloquents pour nous dispenser d'insister sur la nature des sujets traités à l'usage des Officiers et Sous Officiers de nos corps d'Afrique.

Le livre se termine par des remarques sur le style employé dans la correspondance courante et quelques specimens de lettres usuelles.

L'ouvrage de M. Jules Baruch a, dans sa spécialité, un caractère essentiellement pratique. S'il s'adresse plus particulièrement aux militaires, il n'en a pas moins, en raison des principes généraux qui y sont exposés, sa place marquée entre les mains des étudiants et fonctionnaires de tout ordre.

Nous terminons en exprimant le désir de voir M. Jules Baruch développer, dans une nouvelle édition, la partie originale de son travail, en complétant la liste si précieuse des termes géographiques, en augmentant le nombre de ses dialogues militaires et en y ajoutant quelques sujets destinés plus particulièrement aux Fonctionnaires des Administrations civiles.

A. DE C. M.

Publications de l'Ecole des Lettres d'Alger. — Bulletin de correspondance africaine. — **L'Atlas marocain,** d'après les documents originaux, par Paul Schnell, docteur ès-lettres, professeur à Mulhausen i. Th. avec carte. Traduit avec l'autorisation de l'auteur, par M. Augustin Bernard, professeur de géographie de l'Afrique à l'Ecole supérieure des Lettres d'Alger. — Paris. E. Leroux, 1898. Un vol. in-8° de 316 pages.

En 1892, M. Paul Schnell publiait dans les Mitteiluhgen de Petermann, son « Atlas marocain », qui fit sensation dans le monde géographique.

Ce remarquable travail était le résumé méthodique et critique des explorations faites au Maroc et des données diverses fournies sur la géographie de cette région par les savants et voyageurs de toute origine. « Discuter et étudier « de près les textes et les récits des voyages qui nous sont « jusqu'ici parvenus, les comparer les uns aux autres, les « rapprocher, rejeter les témoignages suspects pour leur « préférer les documents de bon aloi et en tirer par une « critique attentive des conclusions qu'ils ne comportaient « pas au premier abord », tel était le procédé employé par M. Schnell. « C'est ainsi qu'il est arrivé, au prix d'un tra- « vail de plusieurs années, à dresser la remarquable carte « de l'Atlas marocain, dont le texte est le commentaire et « la justification » (1).

---

(1) Extrait de la préface de M. A. Bernard, page VIII.

Cédant aux instances de ceux qui s'intéressent à la géographie d'un pays, « voisin immédiat de l'Algérie », M. Augustin Bernard vient de faire paraître la traduction française de l'« Atlas marocain » et de mettre à même ceux qui ignorent la langue allemande, d'apprécier l'œuvre très étudiée de M. P. Schnell et de tirer profit des précieux renseignements qu'elle renferme.

L'ouvrage est divisé en deux parties :

La première partie comprend l'histoire sommaire de l'exploration, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, puis la genèse du système de l'Atlas et son articulation.

La deuxième partie comprend la description détaillée et raisonnée des massifs marocains, d'après les divisions adoptées par M. P. Schnell : Haut Atlas, Moyen Atlas, Anti Atlas, sillon longitudinal entre le Haut Atlas et l'Anti Atlas, Hautes plaines entre le Haut Atlas et l'Océan.

L'ouvrage se termine par un index des noms géographiques, fort bien établi, et une reproduction excellente de la carte de l'Atlas marocain et des environs de Maroc, de M. P. Schnell, due à M. René de Flotte.

Sans entrer plus avant dans le détail de l'ouvrage, laissons aux professionnels le soin d'examiner et de discuter les arguments et observations sur lesquels M. P. Schnell base ses rectifications. Bornons-nous à constater la part immense des voyageurs français dans l'œuvre d'ensemble concernant une région à laquelle nous avons tant de raisons de nous intéresser et saluons avec un patriotique orgueil, de Foucauld, « le plus grand des explorateurs du « Maroc et une des gloires de l'exploration française » (1).

En donnant la traduction de « l'Atlas marocain », M. Augustin Bernard a rendu un service signalé à la géographie africaine. Il fallait sa profonde connaissance de langue allemande et sa compétence toute spéciale pour aborder et mener à bien un travail de si longue haleine.

Tous ceux que passionnent les études de cette nature, et ils sont nombreux en Algérie, lui seront reconnaissants d'avoir fourni à la géographie de la Berbérie occidentale, une aussi importante et remarquable contribution.

A. de C. M.

---

(1) Extrait de la préface de M. A. Bernard, page VII.

Nous recevons, au dernier moment, la triste nouvelle du décès d'un de nos plus anciens membres honoraires, M. Chabouillet, et n'avons que le temps d'adresser à la dépouille de ce savant modeste, de cet homme de bien, l'hommage de nos regrets, en réservant pour le XXXIIIe volume une notice nécrologique, dans laquelles nous rappellerons ses services à la science et sa sympathie pour nos travaux.

E. M.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Présidents honoraires. — Composition du Bureau pour 1898. III

Membres honoraires. IV

Membres titulaires V

Membres correspondants VIII

Sociétés correspondantes XI

Sociétés étrangères. XIV

Archéologie du canton de Bordj-Menaïel, par M. Camille Viré 1

Sur quelques points fortifiés de la frontière saharienne de l'empire romain, par M. Blanchet 71

Rapport sur les travaux exécutés a la Kalaa des Beni-Hammad, par M. Blanchet. 97

L'Edough, par M. le Capitaine A. de Pouydraguin 117

Les Fouilles du Dar-El-Acheb *(Notice sur Dougga)*, par M. le docteur Carton. . . 210

Fouilles de Dougga *(le Dar-El-Acheb)*, par M. le docteur Carton 237

Pioches romaines découvertes à Bouhira par M. Morel (M. L. Jacquot). 242

Biar-Haddada *(les Souterrains)*, par M. L. Jacquot 245

Notes sur quelques forteresses antiques du département de Constantine, par M. S. Gsell. 249

Les Temples païens de la Tunisie, par M. P. Blanchet 298

Pages

La propriété indigène en Mag'reb, par M. E. Mercier 312

Inscriptions inédites de la province de Constantine pour les années 1897 et 1898, par M. Ch. Vars 341

Chronique de l'année 1898 :

Constantine. 397

Mansouria *(Choba Municipium)* 398

Kalaa des Beni Hammad 399

Guerrara *(Mezab)*. 400

Tunisie *(Note sur la nécropole phénicienne de Sousse)* 401

Bibliographie 403

Constantine. — Imp. D. BRAHAM

EXTRAIT DES STATUTS

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE CONSTANTINE

ARTICLE PREMIER. — La Société a été instituée pour recueillir, conserver et décrire les monuments antiques du Département et favoriser l'étude de l'histoire, de la géographie et de l'archéologie intéressant l'Afrique septentrionale, et, en particulier, l'Algérie.

ART. 3 et 22. — Pour être Membre titulaire ou Membre correspondant, il faut adresser une demande au Président, être présenté par deux Membres et reçu par la Société.

ART. 32. — Chaque Membre titulaire doit une cotisation annuelle de douze francs et paie une somme de cinq francs lors de la remise du diplôme.

ART. 34. — Le prix du diplôme de Membre correspondant est fixé à cinq francs.

ART. 29. — La Société laisse aux auteurs la responsabilité des opinions émises et des faits avancés dans les travaux insérés sous leur signature dans le RECUEIL.